

U d'of OTTAWA



39003002238839

Digitized by the Internet Archive  
in 2010 with funding from  
University of Ottawa







LES ANNALES  
DE  
MADAME DE SÉVIGNÉ



PARIS

IMPRIMERIE L. CERF, SUCCESSEUR DE D. JOAUST

12, RUE SAINTE-ANNE

# LES ANNALES

DE

# MADAME DE SÉVIGNÉ

PAR

LA C<sup>TESSE</sup> MATHILDE DE MASSA

---

TOME II

(1680-1696)



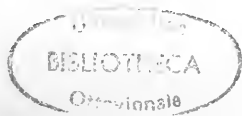
PARIS

LIBRAIRIE LÉOPOLD CERF

12, RUE SAINTE-ANNE

---

1897



PQ  
1735  
.M3  
1897  
v. 2

# LES ANNALES

DE

## MADAME DE SÉVIGNÉ

---

### CHAPITRE LIX

MORT DU CARDINAL DE RETZ. — LE DÉPART DE M<sup>ME</sup> DE GRIGNAN. — MÊMES CHAGRINS, MÊMES AMERTUMES, MÊMES REMORDS SIGNALAIENT CETTE SÉPARATION. — LA REINE D'ESPAGNE (MARIE-LOUISE D'ORLÉANS), DÉSESPÉRÉE DE QUITTER LA FRANCE, CRIE MISÉRICORDE ! — SAINT-AUBIN A LIVRY. — LES AUMÔNIERS DE M. DE SENLIS. — M. DE SÉVIGNÉ TRIOMPHE AUX ÉTATS DE BRETAGNE. — IL GÂTE SES SUCCÈS PAR UN AMOUR RIDICULE.

— 1679 —

M<sup>ME</sup> de Sévigné allait éprouver dans sa parenté l'une des pertes les plus sensibles qui pût l'atteindre, et se voir privée d'une amitié qu'elle tenait à grand honneur de posséder.

Depuis bien des années, et surtout depuis qu'il avait quitté le monde, la santé du cardinal de Retz donnait de l'inquiétude à ses amis : de l'abbaye de Saint-Mihel où il s'était retiré d'abord, le Pape l'avait rappelé à Commercy, et de Commercy à Saint-Denis dont il était abbé, et d'où il s'absentait quelquefois pour résider à l'hôtel de Lesdiguières qui était à sa nièce ; et là, il ne trouvait que sa famille, et ne se permettait que la société de quelques amis :

L'altération de la santé du cardinal se traduisit enfin par une

maladie dangereuse, à laquelle il n'eut pas la force de résister, et dont il mourut le 9 août 1679.

« — Plaignez-moi, mon cousin, d'avoir perdu le cardinal de Retz, écrivait M<sup>me</sup> de Sévigné à M. de Bussy le 25 d'août. Vous savez combien il était aimable et digne de l'estime de tous ceux qui le connaissaient. J'étais son amie depuis trente ans, et je n'avais jamais reçu que des marques tendres de son amitié. Elle m'était également honorable et délicieuse. Il était d'un commerce aisé plus que personne du monde. Huit jours de fièvre continue m'ont ôté cet illustre ami <sup>1</sup>. J'en suis touchée jusqu'au fond du cœur — ».

Le cardinal mourut à l'hôtel de Lesdiguières, entouré de sa famille peu nombreuse et des amis qui lui restaient. M<sup>me</sup> de Sévigné y était à ce double titre ; elle avait eu au moins cette consolation ; mais elle n'avait pas celle qu'on eût profité du remède de l'Anglais <sup>2</sup>. Le quinquina, donné à temps, aurait peut-être sauvé le cardinal ; personne cependant n'avait voulu d'abord en prendre la responsabilité, et quand l'Anglais fut enfin appelé, il dit qu'il ne savait pas ressusciter les morts.

Ainsi mourut d'une fièvre maligne ou pernicieuse, et dans une obscurité relative, l'homme qui avait jeté tant d'éclat trente ans auparavant, et qui, revêtu de la plus haute dignité ecclésiastique, n'était sorti de l'effacement auquel il s'était condamné, que pour s'occuper des grandes affaires de l'Église où l'État se trouvait intéressé.

En écrivant à M. de Bussy, M<sup>me</sup> de Sévigné ne s'étend pas sur cette mort qui, avec tant de regrets, devait lui inspirer tant de réflexions, et ramener sa pensée sur des événements où le cardinal de Retz avait joué un rôle si prépondérant. Elle s'adressait à M. de Bussy, qui depuis la retraite du cardinal, n'avait cessé de parler de lui en termes respectueux : craignait-elle la réponse qu'il ferait à des éloges plus chaleureux ? Il avait trouvé des ombres dans Turenne ; se chargerait-il de tracer à son tour le portrait du cardinal de Retz ? C'était peut-être ce qu'elle avait voulu éviter.

Il était cependant difficile à ceux qui avaient vécu de son temps, de ne pas repasser sur cette existence tourmentée dont ils avaient connu toutes les phases ; il nous est impossible à nous-mêmes de ne pas jeter un coup d'œil en arrière, et de ne pas chercher à rappeler les différents traits d'un caractère aussi marquant. Esprit re-

1. Le cardinal était mort le 9 août.

2. Le chevalier Talbot, qui avait importé le quinquina en France.

muant plutôt qu'ambitieux, il se montra plus flatté d'ébranler un trône que de saisir l'autorité, plus soucieux de jouer un rôle que de prendre un caractère. Il ne pouvait être qu'un illustre factieux, jamais un chef de parti. Habile à trouver des expédients, il n'avait ni la froideur qui prépare les combinaisons ni la passion qui les exécute. N'ayant d'autre but que lui-même, et ne sachant pas bien ce qu'il voulait, il n'avait eu d'autre mobile que la possibilité du succès. Sans scrupules comme sans vocation, il crut pouvoir faire servir Dieu à ses desseins : il réussit à se tromper lui-même en trompant les autres, et ne fut sincère que dans son audace. Il changea de parti selon ses intérêts, et ne sembla poursuivre, à travers tant de luttes, que le chapeau de cardinal qui ne lui aurait jamais manqué.

Son importance politique tomba avec les factions qui l'avaient fait naître ; et, en cessant de se faire craindre, il demeura toujours suspect.

M. de La Rochefoucauld, qui ne l'aimait pas, a dit de lui que ses qualités étaient fausses ; nous croyons plutôt que ses vices étaient empruntés. Comme il était sans passion, il resta sans rancunes, et revint à lui-même lorsqu'il fut désabusé par les événements. C'est alors qu'ayant perdu le grand nombre de ses partisans, il resta cher au petit nombre de ses amis. Sa retraite les jeta dans la consternation et ses serviteurs dans le désespoir ; l'un d'eux mourut de douleur de n'avoir pu le suivre.

Il est vraisemblable que sa conversion fut sincère ; mais son passé donnait à croire qu'elle ne l'était pas.

Lui, qui avait autrefois emprunté « plus qu'un particulier ne pouvait espérer de pouvoir rendre » il entreprit de payer ses immenses dettes, « ce que nul n'avait fait avant lui » ; et il les acquitta entièrement.

Ainsi, il est demeuré pour la postérité ce qu'il était de son temps, un objet de doute et de contradiction ; et n'a pu en être garanti, ni par la sainteté de son caractère qu'il avait autrefois profané, ni par la majesté de la tombe qui ne se referme jamais sur les hommes extraordinaires.

Si par la rapidité de cette mort, les espérances que M<sup>me</sup> de Sévigné avait pu nourrir pour sa fille ou pour son petit-fils avaient été déçues, bien qu'elle ne pût douter des intentions du cardinal en faveur de l'une ou de l'autre ; elle n'eut plus qu'à se consoler de voir passer son héritage tout entier aux mains de la duchesse de

Lesdiguières, fille unique de son frère aîné ; et l'on ne peut pas douter qu'elle ne regrettât le cardinal de Retz par des motifs plus nobles, que ceux où l'intérêt se trouvait mêlé. Car, en effet, si remarquable que fut devant l'histoire et si agitée qu'eût été sa carrière, le cardinal n'avait jamais oublié l'alliance de famille qui existait entre lui et les Sévigné, et n'avait pas cessé de témoigner envers M<sup>me</sup> de Sévigné et envers sa fille d'une touchante sollicitude. Il devait en donner une preuve efficace à M<sup>me</sup> de Grignan ou à son fils lorsqu'il aurait achevé de payer ses dettes ; mais lorsqu'il mourut, ses affaires étaient à peine terminées.

Dans la lettre où M<sup>me</sup> de Sévigné parlait à M. de Bussy de la mort de son parent, elle lui disait <sup>1</sup> que le bon abbé de Coulanges avait pensé mourir, et que le remède de l'Anglais l'avait ressuscité. « — Dieu, lui disait-elle, n'a pas voulu que M. le cardinal de Retz s'en servit, quoiqu'il le demandât sans cesse. L'heure de sa mort était marquée et cela ne se dérange pas — ».

La réponse de M. de Bussy ne se fit pas attendre <sup>2</sup>. Il regrettait le cardinal de Retz par l'estime qu'il avait pour lui et par l'amitié que le cardinal lui avait promise. Il le regrettait surtout pour sa cousine. Mais, qui lui semblait le plus à plaindre, c'était leur ami Corbinelli ; personne ne perdait autant que lui. Il remarquait depuis longtemps que son étoile changeait le mal en bien : le pape Urbain VIII, qui le reconnaissait pour son parent, mourut dès qu'il commença à l'aimer.

« — Je suis ravi que le bon abbé n'ait pas suivi le cardinal, ajoutait M. de Bussy. Il est encore plus nécessaire que Son Eminence — ».

Oui, sans doute, il était plus nécessaire à M<sup>me</sup> de Sévigné que les amis qu'elle avait perdus, plus que ceux qui lui restaient. N'avait-il pas été, n'était-il pas toujours un père pour elle et pour ses enfants ? Et s'il avait assuré son repos dans le passé, ne s'appliquait-il pas, désormais, à conjurer les embarras d'une fortune qui reposait sur des terres, et ceux d'un revenu toujours amoindri par les sacrifices qu'elle s'imposait en faveur des siens ?

L'abbé de Coulanges avait un esprit sage et modéré, dont l'action n'était pas très étendue, mais toujours utile et efficace. Il ne sollicitait pas les procès, mais il préparait les transactions qui devaient les prévenir ou les arrêter ; il n'avait pas de crédit auprès des mi-

1. Lettre du 25 août 1679.

2. Lettre de M. de Bussy. A Bussy, le 28 août 1679.



nistres ; mais s'il ne pouvait pas servir auprès d'eux les intérêts de M<sup>me</sup> de Grignan, il était toujours prêt à donner ses conseils, pour remettre l'ordre dans les affaires d'une maison qui penchait vers sa ruine ; jusqu'à la fin de sa longue vie, il devait être utile et cher à M<sup>me</sup> de Sévigné et à ses enfants, et ceux-ci devaient se ressentir bien après lui de la paix qu'il avait mis entre eux, en préparant et réglant leurs intérêts dans l'avenir.

Il semblait que M<sup>me</sup> de Grignan n'eût prolongé son séjour à Paris que pour être témoin de la mort du cardinal ; un mois environ après cet événement, elle reprit la route de Provence. M<sup>me</sup> de Sévigné n'accepta pas cette nouvelle séparation avec plus de calme que les précédentes ; bien des amertumes s'y joignaient, au moins par le souvenir. Cette réunion de près de deux années avait été troublée par les mêmes aspérités de caractère de la part de M<sup>me</sup> de Grignan, les mêmes souffrances et peut-être un peu d'impatience de la part de sa mère : avec les lettres échangées commençaient les regrets, les excuses, les explications douloureuses... Plus que jamais, la mauvaise santé de M<sup>me</sup> de Grignan expliquait son irritation et des froideurs auxquelles sa mère ne pouvait rien comprendre, celles surtout qu'elle avait pour le pauvre Corbinelli... Bon Dieu ! combien était-il digne du contraire ? Avec quelle sagesse n'avait-il pas supporté cette injuste disgrâce ?

M<sup>me</sup> de Grignan s'était embarquée sur la Seine à Paris ; elle devait suivre la rivière jusqu'à Auxerre. M<sup>me</sup> de Sévigné reçut une première lettre de sa fille qu'elle attendait avec impatience : « — Ah ! ma très chère !, que me voulez-vous dire de pénitence et de pardon ? Je ne vois plus rien que tout ce que vous avez d'aimable, et mon cœur est fait d'une manière pour vous, qu'encore que je sois sensible à l'excès à tout ce qui vient de vous, un mot, une douceur, un retour, une caresse, une tendresse me désarme, me guérit en un moment... »

» Plût à Dieu, ma fille, que je pusse vous revoir à l'hôtel de Carnavalet, non pas pour huit jours et pour y faire pénitence, mais pour vous embrasser et vous faire voir clairement que je ne puis être heureuse sans vous, et que les chagrins que l'amitié que j'ai pour vous m'a pu donner, me sont plus agréables que toute la fausse paix d'une ennuyeuse absence...

» Vous me dépeignez fort bien la vie du bateau, ajoutait-elle ;

vous avez couché dans votre lit ; mais je crains que vous n'ayez pas si bien dormi que ceux qui étaient sur la paille — ».

C'était là, dans ce bateau, que sa mère se la représentait et presque pas dans l'hôtellerie ; elle voyait des réveils à minuit qui lui faisaient autant de mal qu'à M<sup>lles</sup> de Grignan, et pourquoi, puisqu'on ne parlait qu'à trois heures ?

Au reste, M<sup>me</sup> de Grignan était bien accompagnée ; elle voyageait avec son mari, ses belles-filles, le petit marquis et M<sup>lle</sup> de Montgobert ; mais l'extrême fatigue d'un voyage si dépourvu d'accommodements, pouvait bien faire gémir sa mère. A Auxerre, M<sup>me</sup> de Grignan devait prendre la diligence et la route de Bourgogne.

Le public et la cour étaient en ce moment fort occupés de la reine d'Espagne et de son prochain départ. Marie-Louise d'Orléans, fille aînée de Monsieur et de Madame Henriette d'Angleterre, allait ceindre une couronne qui l'éloignait de tout ce qu'elle aimait et devait enfin lui devenir fatale. Rien n'était plus lugubre que ce départ : elle criait miséricorde et se jetait aux pieds de tout le monde. Elle retint un jour le Roi au-delà de l'heure de la messe... M<sup>me</sup> de Sévigné ne comprenait pas comment l'orgueil d'Espagne pouvait s'accommoder de ces désespoirs.

Cette jeune princesse avait pu se flatter d'épouser le dauphin ; le roi d'Espagne était chétif et faible d'esprit. « — Une reine, qui porterait *une tête* en Espagne trouverait une belle conjoncture de la faire valoir — », observait M<sup>me</sup> de Sévigné<sup>1</sup>.

De grands intérêts étaient attachés à cette alliance d'une princesse française avec le dernier héritier de Charles-Quint sur le trône d'Espagne ; car, aux droits de ce prince succédaient ceux de la reine de France, sa sœur aînée.

Tandis que M<sup>me</sup> de Grignan s'acheminait vers la Provence, son frère était en Bretagne d'où il écrivait à sa mère<sup>2</sup>, lui parlant de *son pigeon*<sup>3</sup> (sa sœur), pour laquelle il était tout à fait tendre. Il y avait eu sans doute entre eux quelque mésintelligence, car M<sup>me</sup> de Sévigné prenait sur elle de lui faire les amitiés de M<sup>me</sup> de Grignan. « — Je conserverai entre vous l'amour fraternel, ou j'y péris — », écrivait-elle à celle-ci.

Le titre de nouveau venu dans la province le rendait fort consi-

1. Lettre du 22 septembre.

2. Lettres du 22 et du 29 septembre.

3. Allusion à la fable des *Deux Pigeons* de La Fontaine.

dérable, et le mettait dans toutes les affaires ; il avait été plusieurs fois député de la noblesse vers M. de Chaulnes<sup>1</sup>.

M<sup>me</sup> de Sévigné avait prié M<sup>me</sup> de Marbeuf de le marier en Bretagne<sup>2</sup>. « — Il ne se verra jamais, disait-elle, d'un si beau point de vue que cette année ; il a été dix ans à la guerre ; il a de la réputation ; la première année de paix, il la donne à sa patrie... Ce pays-ci<sup>3</sup> n'est pas bon pour l'établir ; il faut rendre à César ce qui appartient à César... — » Elle le rendait donc à la Bretagne.

La reine d'Espagne allait enfin partir. Le peuple de Paris qui s'était intéressé à ses larmes, disait en la voyant passer rue Saint-Honoré : « — Ah ! Monsieur est trop bon ; il ne la laissera point aller ; elle est trop affligée<sup>4</sup> — ».

Cependant le Roi lui dit devant M<sup>me</sup> la grande-duchesse de Toscane : Madame, je souhaite de vous dire adieu pour jamais ; ce serait le plus grand malheur qui pût vous arriver que de revoir la France — ».

M<sup>me</sup> de Sévigné reçut la nouvelle de l'arrivée de sa fille à Grignan ; elle avait pris la Saône à Châlon et le Rhône à Lyon, et elle avait toujours eu le vent contraire.

M<sup>lles</sup> de Grignan avaient eu raison de trouver le château de leurs pères très beau ; mais, bon Dieu ! quelles fatigues pour y parvenir ! que de nuits sur la paille et sans dormir, et sans manger rien de chaud... M<sup>me</sup> de Sévigné trouvait que l'état de santé de sa fille aurait dû la dispenser de faire ce voyage ; et pour obéir au précepte de l'Évangile qui voulait que l'on quittât tout pour son mari, elle avait risqué sa vie. « — Ma chère fille, vous ne me dites point comment vous vous portez. Je crois entendre cette bise qui vous ôte la respiration — ».

Elle était allée s'établir à Livry le 18 septembre, cinq jours après le départ de M<sup>me</sup> de Grignan ; elle était avec le bon abbé et Corbinelli ; Corbinelli n'y resta pas longtemps ; elle-même revint à Paris pour mille petites affaires ; puis elle retourna à Livry avec le bon abbé et pouvait se vanter d'être seule.

Le petit Coulanges était en Bretagne ; il avait été assez malade pendant les États ; il était si charmé des soins qu'on avait de lui,

1. Lettres du 22 et du 27 septembre.

2. Lettre du 29 septembre.

3. Paris.

4. Lettre du 27 septembre.

et des députés qu'on lui envoyait pour savoir de ses nouvelles, que la fièvre n'avait osé continuer.

Cependant M. de Sévigné triomphait aux Etats, il se faisait considérer<sup>1</sup>. Sa mère croyait qu'il aurait la députation dans deux ans<sup>2</sup>.

Le bon abbé avait eu un rhume qui faisait peur ; le chevalier Talbot était venu le voir et l'avait guéri par son remède miraculeux<sup>3</sup>.

Il vint à Livry un père Morel, de l'Oratoire, qui était un homme admirable ; il avait amené M. de Saint-Aubin, frère cadet de l'abbé de Coulanges, et celui-ci était resté après le Père<sup>4</sup>.

M<sup>me</sup> de Sévigné se trouvait un jour assise avec cet oncle dans cette avenue qu'elle aimait ; « — il lisait, dit-elle à sa fille, je l'écoutais, et je regardais le petit pays doux que vous connaissez. . . Nous avons entendu un cor dans le fond de cette forêt ; tout d'un coup nous entendons passer comme une personne au travers des arbres ; nous regardons, c'était un chien couchant. « Qu'est-ce que c'est ? dit Saint-Aubin. — C'est, lui dis-je, un des aumôniers de M. de Senlis ». Là-dessus sa rate s'est épanouie d'un rire extravagant — ».

L'évêque de Senlis était de la famille des Sanguin, marquis de Livry, et grand chasseur ; il chassait souvent dans la forêt de Livry.

Un vendredi 13 octobre, M<sup>me</sup> de Sévigné écrivait à sa fille, du château de Pomponne : « — Me voici, ma fille, avec les plus aimables gens du monde ; M<sup>me</sup> de Vins m'envoya un laquais à Livry pour me prier de les venir voir, si je le pouvais. . . Son amitié m'est aussi convenable que son âge me l'est peu ; mais elle a l'esprit si bon et si solide que je la tiens pour vieille par cet endroit — ».

M<sup>me</sup> de Sévigné apprit de M. de Pomponne que M. de Grignan allait recevoir bientôt des ordres pour l'assemblée des Etats ; car assurément M. de Vendôme n'irait point en Provence cette année. « — Vous ne passerez point le mois de novembre chez vous, mais vous êtes encore gouverneurs — ».

M<sup>me</sup> de Sévigné termina à Paris une affaire importante. Appa-

1. Lettre du 6 octobre 1679.

2. Lettre du 18 octobre.

3. Lettre du 29 septembre.

4. A Livry, lettre du 6 octobre.

remment, en s'installant à l'hôtel de Carnavalet, deux ans auparavant, elle et M<sup>me</sup> de Grignan n'avaient pris que la fin du bail de M<sup>me</sup> de Lillebonne. Depuis, elles avaient été dans l'incertitude sur le renouvellement de ce bail. Enfin, le 18 octobre, M<sup>me</sup> de Sévigné écrivait à sa fille : « — Nous voici donc arrêtés à l'hôtel de Carnavalet ; nous ne pouvions mieux faire. — « Le bon abbé entrait dans les desseins de M<sup>me</sup> de Grignan pour l'ajustement de son appartement ; on avait écrit à M. d'Agaurri, le propriétaire de l'hôtel, qui était en Dauphiné, pour avoir la permission d'attaquer la vieille antiquaille de cheminée, et la remplacer sans doute par une petite cheminée à la mode.

Cependant M<sup>me</sup> de Sévigné retournait à Livry jusqu'à la Toussaint, et, de là, elle racontait à sa fille comment son frère n'avait jamais pu se passer de gâter toutes les merveilles qu'il avait faites aux Etats, par un goût *fichu* et par un amour sans amour, entièrement ridicule. « — L'objet, disait-elle<sup>1</sup>, s'appelle M<sup>lle</sup> de La Coste ; elle a plus de trente ans ; elle n'a aucun bien, nulle beauté ; son père dit qu'il en est bien fâché ; que ce n'est point un parti pour M. de Sévigné ; il me l'a mandé lui-même. . .

Cependant M. de Sévigné était allé en Basse-Bretagne et lui faisait tourner la tête ; il la dégoûtait d'un parti proportionné auquel elle était comme accordée. M. de Coulanges en écrivait à M<sup>me</sup> de Sévigné avec toutes ses amies de Bretagne ; ils croyaient tous qu'il se marierait. Elle était persuadée que non ; mais assurément, elle ne signerait pas à son contrat de mariage.

Il lui écrivait des Rochers des tendresses infinies et des respects excessifs ; mais pas un mot de la demoiselle.

1. A Livry, lettre du 25 octobre.

## CHAPITRE LX

LA DISGRACE DE M. DE POMPONNE. — LA NOCE DE M<sup>LLE</sup> DE LOUVOIS.

— 1679 —

« **Q**UE vous êtes excessifs en Provence ! écrivait M<sup>me</sup> de Sévigné, de Livry, le jour de la Toussaint, en se plaignant à sa fille d'une lettre perdue au milieu des orages... Tout est extrême, vos chaleurs, vos sereins, vos bises, vos tonnerres en automne ; il n'y a rien de doux ni de tempéré. Vos rivières sont débordées, vos champs sont noyés et abîmés, votre Durance a quasi le diable au corps... Ma fille, quand je songe à la délicatesse de santé que vous opposez à tant de choses si violentes, je tremble, et M. de Grignan n'est-il pas effrayé aussi de cette inégalité ? — »

Elle-même avait eu soin de M<sup>lle</sup> de Méri autant qu'elle avait pu, avec sa solitude de Livry qu'il avait fallu lui laisser un peu goûter. Sa cousine n'était plus si abandonnée, ni sa santé si déplorée ; ses amies, ses parentes tournaient autour d'elle ; le chevalier de Grignan en avait soin aussi. « — Pour moi, j'y ferai mon devoir assurément, dès que je serai à Paris, ajoutait M<sup>me</sup> de Sévigné : quand nous ne serions pas si proches que nous le sommes, faudrait-il autre chose que de savoir que cela vous plaît ? — »

Son fils était tristement aux Rochers : il lui écrivait que le premier soir, quand il se trouva tout seul dans son appartement, avec les clefs de ses cabinets qu'on lui donna, il fut saisi d'une pensée si funeste, et cela ressemblait tellement à ce qui arriverait quelque jour, qu'il se mit à pleurer, comme lorsque le bon abbé recevait Notre-Seigneur. « — Il m'assure fort, disait-elle, qu'il n'épousera pas la petite personne dont je vous ai parlé : tout le monde me dit pourtant qu'il y a de la *ravauderie* entre eux ; il veut aller chez

Tonquedec, qui n'est qu'à deux lieues de la belle : toute la Province en parle, et trouve sa conduite la plus mauvaise du monde. Pour moi, je n'ai rien à me reprocher ; je lui ai dit, en vérité, tout ce qu'on peut dire à ce sujet — ».

On ne parlait point encore de cordons-bleus : s'il y en avait, et que M. de Grignan dût en être et revenir seul à Paris, elle le recevrait fort bien, mais fort tristement ; car elle ne pourrait s'empêcher de regretter que M<sup>me</sup> de Grignan ne l'y eût pas attendu ; mais on ne devinait pas « — et comme vous observiez, écrivait-elle à sa fille <sup>1</sup>, et consultiez les volontés de M. de Grignan, ainsi qu'on faisait autrefois les entrailles des victimes, vous y avez vu si clairement qu'il souhaitait que vous allassiez avec lui, que ne mettant jamais votre santé en aucune sorte de considération, il était impossible que vous ne partissiez comme vous avez fait — ».

M<sup>me</sup> de Sévigné ne pouvait donc s'empêcher de ressentir un peu d'amertume contre son gendre, et sous une forme moitié sérieuse, moitié badine, elle lui reprochait son égoïsme.

« — Je crois, disait-elle <sup>2</sup>, que je ferai un traité sur l'amitié ; je trouve qu'il y a mille choses qui en dépendent, mille conduites à éviter pour empêcher que ceux que nous aimons n'en sentent le contre-coup ; je trouve qu'il y a une infinité de rencontres où nous les faisons souffrir, et où nous pourrions adoucir leurs peines... Enfin je ferai voir dans ce livre qu'il y a cent manières de témoigner son amitié sans la dire, ou de dire par ses actions qu'on n'a point d'amitié, lorsque la bouche assure traîtreusement le contraire.

» Je ne parle pour personne, mais ce qui est écrit, est écrit — ».

Cette allusion évidente aux procédés de M. de Grignan, n'avait pas trait seulement aux fréquents voyages qu'il faisait faire à sa femme ; mais aux soucis que donnaient à celle-ci les *fantaisies ruineuses* qui, chez lui, servaient par quartier.

Pendant M. de Sévigné écrivait à sa mère qu'il se sentait tous les jours différent de lui-même ; qu'il était deux ou trois hommes à la fois ; et, là-dessus, il lui mandait des folies, et lui disait, par allusion au mariage qu'elle voulait empêcher : qu'il y avait un *lui* qui l'adorait, un autre qui l'étranglait, et qu'ils se battaient tous deux l'autre jour à outrance dans le Mail des Rochers. Elle lui répondit qu'elle voudrait que l'un eût tué l'autre, afin qu'elle n'eût pas trois

1. Lettre de Livry, le jeudi soir 2 novembre.

2. Ibid.

enfants... et que s'il pouvait l'étrangler lui-même elle serait trop contente des deux autres.

Soit qu'elle portât sa pensée vers la Provence, ou qu'elle la tournât du côté de la Bretagne, elle avait donc assez de soucis et d'inquiétudes, et se sentait peu de pouvoir à les conjurer. En d'autres temps et en cette saison, une solitude prolongée les eût aggravés; mais elle était à cet âge de la vie où bien des illusions sont tombées. Ce n'était plus *Marion*, rêvant sous les ombrages de Livry ce que l'avenir pouvait lui garder d'enchantements ou de surprises; le printemps, le vert naissant, le rossignol calmaient alors ses douleurs passagères ou réveillaient ses joies endormies. Maintenant les teintes sévères de l'automne n'effrayaient plus son âme; la campagne et des livres lui auraient suffi pour longtemps. « — Cette avenue a reverdi, disait-elle, les petites et les grandes palissades ont revêtu les couleurs de l'automne, dont les peintres font si bien leur profit; les ormes sont dépouillés, et l'on n'a pas grand regret à leurs feuilles picotées; la campagne, en gros, est encore riante — ».

Rien d'ailleurs n'attirait M<sup>me</sup> de Sévigné à Paris; sa fille n'y était pas; elle n'y avait plus de contenance; elle y allait avec chagrin. « — Mais le bon abbé dit qu'il y a quelques affaires et que tout est fini ici: Allons donc! — » s'écriait-elle tristement.

Deux jours après son retour à Paris, elle écrivait<sup>1</sup>: « — Je ne suis plus bergère, ma pauvre enfant; j'ai quitté avec regret l'unique entretien de vos lettres, de votre chère idée, soutenue de *Louison*, de nos vaches, de nos moutons... »

» Me voici dans le raffinement de l'hôtel de Carnavalet, où je ne suis pas moins occupée de vous — ».

La veille, elle était allée de Livry dîner à Pomponne. M<sup>me</sup> de Vins l'en avait priée si bonnement, qu'elle s'en était allée la voir, et M. de Pomponne, que l'on gouvernait mieux en dînant un jour à Pomponne avec lui, qu'à Paris, en un mois<sup>2</sup>.

M<sup>me</sup> de Vins avait reçu une lettre de M<sup>me</sup> de Grignan; M. de Pomponne gronda sa belle-sœur de n'avoir point parlé de lui dans ses lettres: ce fut une très jolie querelle; ils devaient tous être encore quinze jours à Pomponne.

A Paris, M<sup>me</sup> de Sévigné rencontra Duchesne: c'était un des médecins les plus en renom de ce temps-là; c'était aussi celui que

1. A Paris. Lettre du 10 novembre.

2. Lettres du 2 et du 8 novembre.



sa fille consultait le plus volontiers; elle-même le trouvait plus touché de l'état de M<sup>me</sup> de Grignan, et plus appliqué que d'autres à la guérir. Elle le consulta donc pour sa fille, et voici ce qu'il la chargea de lui écrire<sup>1</sup> : Qu'il lui conseillait de prendre, à la place du lait qui lui était contraire, bien des orges, des bouillons de poulet avec des semences froides. Il blâmait l'abus qu'elle faisait du café, disant que la force qu'il lui donnait n'était qu'un faux bien, et qu'on en pouvait juger par sa maigreur qui augmentait à mesure qu'elle en prenait.

En ce moment, M<sup>me</sup> de Grignan était loin de se reposer.

« — Vous êtes donc, lui disait sa mère, à Lambesc, ma chère enfant; une plus grande gloire vous a appelée plus avant en Provence; je crains bien pour vous l'excès des compliments et des visites — ».

Cependant, M. de La Rochefoucauld, M<sup>me</sup> de La Fayette et M. de Langlade parlaient de M. de Grignan comme de l'homme du monde qu'ils souhaitaient le plus de servir : ils n'en voulaient perdre ni les moments ni les occasions. Il s'agissait encore une fois de lui procurer un établissement à la Cour, qui devait rapprocher M<sup>me</sup> de Grignan de sa mère, en la ramenant à Paris.

Ce fut chez M<sup>lle</sup> de Méri que M<sup>me</sup> de Sévigné ferma son paquet du vendredi; M<sup>lle</sup> de Méri, tout accablée de malaises et d'inanition : M<sup>me</sup> de Grignan connaissait bien cet état : « — Je viens, ajoutait M<sup>me</sup> de Sévigné<sup>2</sup>, de voir ce pauvre chevalier... il est au lit. Cette humeur de rhumatisme ne le quitte pas... Il faut avoir soin de ces pauvres infirmes; tout le reste de Paris est enrhumé :

Ils ne mouraient pas tous, mais tous étaient frappés<sup>3</sup>.

Avant que M<sup>me</sup> de Sévigné eût repris la plume pour écrire en Provence, elle apprit une nouvelle qui lui toucha droit au cœur, et qui devait affliger M<sup>me</sup> de Grignan presque autant qu'elle. « Vous allez être bien surprise et bien fâchée, ma pauvre enfant<sup>4</sup>; M. de Pomponne est disgracié; il eut ordre samedi au soir de se démettre de sa charge.

» Le Roi avait réglé qu'il aurait sept cent mille francs, et que la pension de vingt mille francs qu'il avait comme ministre lui serait

1. Lettre du 8 novembre.

2. A Paris. Lettre du 10 novembre.

3. Fable de La Fontaine : *Les Animaux malades de la peste*.

4. Lettre du mercredi 22 novembre 1679.

continué. Sa Majesté voulait lui marquer par là qu'elle était contente de sa fidélité. Ce fut M. Colbert qui lui fit ce compliment, en l'assurant qu'il était au désespoir d'être obligé, etc... M. de Pomponne demanda s'il ne pourrait pas avoir l'honneur de parler au Roi, et apprendre de sa bouche quelle était la faute qui avait attiré ce coup de tonnerre; on lui dit qu'il ne le pouvait pas; en sorte qu'il écrivit au Roi pour lui marquer son extrême douleur, et l'ignorance où il était de ce qui pouvait avoir attiré sa disgrâce. Il lui parla de sa nombreuse famille et le supplia d'avoir égard aux huit enfants qu'il avait. Il fit remettre aussitôt ses chevaux à son carrosse et revint à Paris<sup>1</sup>, où il arriva à minuit. . .

» Nous avons été, comme je vous l'avais mandé, le vendredi à Pomponne, M. de Chaulnes, Caumartin et moi : nous le trouvâmes et les dames qui nous reçurent fort gaîment. On causa tout le soir, on joua aux échecs : ah ! quel échec et mat on lui préparait à Saint-Germain ! Il y alla dès le lendemain matin, parce qu'un courrier l'attendait ; de sorte que M. Colbert, qui croyait le trouver le samedi au soir à l'ordinaire, sachant qu'il était allé droit à Saint-Germain, retourna sur ses pas et pensa crever ses chevaux.

» Pour nous, nous ne partîmes de Pomponne qu'après dîner; nous y laissâmes les dames. Il fallut donc leur mander cette triste nouvelle : ce fut un valet de chambre de M. de Pomponne qui arriva à neuf heures dans la chambre de M<sup>me</sup> de Vins : c'était une marche si extraordinaire que celle de cet homme, et il était si excessivement changé, que M<sup>me</sup> de Vins crut absolument qu'il venait lui annoncer la mort de M. de Pomponne; de sorte, que quand elle sut qu'il n'était que disgracié, elle respira; mais elle sentit son mal quand elle fut remise, elle alla le dire à sa sœur. Elles partirent à l'instant, laissant tous ces petits garçons en larmes et accablés de douleur; elles arrivèrent à Paris après midi.

» Vous pouvez vous représenter leur entrevue avec M. de Pomponne, et ce qu'ils sentirent en se revoyant si différents de ce qu'ils pensaient être la veille. Pour moi, j'appris cette nouvelle par l'abbé de Grignan. . . J'allai à leur porte, dès le soir même; on ne les voyait point en public; j'entraî, je les trouvai tous trois.

» M. de Pomponne m'embrassa sans pouvoir prononcer une parole; les dames ne purent retenir leurs larmes, ni moi les miennes : ma fille, vous n'auriez pu retenir les vôtres. . . La circonstance

1. De Saint-Germain.

de ce que nous venions de nous quitter à Pomponne d'une manière si différente, augmenta notre tendresse<sup>1</sup>... La pauvre M<sup>me</sup> de Vins, que j'avais laissée si fleurie, n'était pas reconnaissable... Nous parlâmes du contre-coup qu'elle ressentait de cette disgrâce; il est épouvantable, et pour ses affaires, et pour l'agrément de sa vie et de son séjour, et pour la fortune de son mari... M. de Pomponne n'était point en faveur; mais il était en état d'obtenir de certaines choses qui font pourtant l'établissement des gens... C'était aussi une chose bien douce que de se trouver naturellement établie à la Cour: ô Dieu! quel changement! quel retranchement! quelle économie dans cette maison! Huit enfants, n'avoir pas eu le temps d'obtenir la moindre grâce! Ils doivent trente mille livres de rentes; voyez ce qui leur restera: ils vont se réduire tristement à Paris, à Pomponne.

» On dit que tant de voyages, et quelquefois des courriers qui attendaient, même celui de Bavière qui était arrivé le vendredi, et que le Roi attendait impatiemment, ont un peu attiré ce malheur. Mais vous comprendrez aisément ces conduites de la Providence, quand vous saurez que c'est M. le président Colbert qui a la charge de secrétaire d'Etat aux affaires étrangères — ».

C'était donc à la rivalité de Colbert et au désir qu'il avait eu de mettre son frère dans cette place, que M<sup>me</sup> de Sévigné attribuait la disgrâce de M. de Pomponne. Il est vrai que le président Colbert de Croissy, ambassadeur du Roi en Bavière, venait de réussir parfaitement dans la mission dont il était chargé: le mariage de la princesse, fille de l'Electeur, avec M. le Dauphin.

Le malheur de ses amis, et l'inquiétude que donnait à M<sup>me</sup> de Sévigné la santé de sa fille, ne la mettaient guère en goût du monde. « — Je rentre bien tristement dans cette grande maison; depuis neuf heures jusqu'à minuit, je n'ai pas plus de compagnie, disait-elle<sup>2</sup> qu'à Livry, et j'aime mieux ce repos et ce silence que toutes les soirées qu'on m'offre en ce quartier; je ne saurais sortir le soir<sup>3</sup> — ».

Elle continuait ses soins à M<sup>lle</sup> de Méri. M<sup>me</sup> de Coulanges était restée quinze jours à la Cour; M<sup>me</sup> de Maintenon était enrhumée et ne voulait pas la laisser partir.

M. de Langlade, ancien frondeur, ami de M. de La Rochefou-

1. *Tendresse pour attendrissement.*

2. C'est-à-dire à l'hôtel Carnavalet.

3. Lettre du vendredi 24 novembre.

cauld et de M<sup>me</sup> de La Fayette, allait être représenté au Roi après une longue disgrâce. C'était lui qui venait de faire le mariage, qu'on avait célébré la veille si magnifiquement chez M. de Louvois, de Marguerite Le Tellier, fille aînée de ce ministre avec le duc de la Roche-Guyon, fils aîné du prince de Marsillac et petit-fils du duc de La Rochefoucauld. Ils avaient fait revenir le printemps ; tout était plein d'orangers fleuris et de fleurs dans des caisses.

Pendant cette balance, qui penchait présentement si pesamment de l'autre côté, avait jeté un air de tristesse qui tempérant un peu la joie... M<sup>me</sup> de Sévigné faisait allusion à la faveur et au crédit de Colbert, à qui la chute de M. de Pomponne avait seul profité.

Au reste, M. de Pomponne était extrêmement regretté : un ministre de cette humeur, avec une facilité dans l'esprit et une bonté comme la sienne, était une chose si rare, qu'il fallait souffrir que l'on sentit un peu longtemps une telle perte. Il n'était pas, ainsi l'observe M<sup>me</sup> de Sévigné <sup>1</sup>, un de ces ministres à qui une disgrâce arrive à propos pour leur apprendre l'humanité qu'ils ont presque tous oubliée : la fortune n'avait fait qu'employer ses talents pour le bonheur des autres ; on l'aimait surtout parce qu'on l'honorait infiniment.

« — Le malheur, s'écriait-elle, ne me chassera pas de cette maison <sup>2</sup> ! — »

M<sup>me</sup> de Coulanges l'avait priée de l'y mener. M. de Pomponne la loua de s'être souvenue d'un malheureux ; il ne s'arrêta pas longtemps sur ce chapitre et passa à ce qui pouvait former une conversation, et la rendit agréable comme autrefois ; sans affectation pourtant d'être gai ; et d'une manière si noble, si simple, si naturelle, et si précisément mêlée de tout ce qui pouvait attirer notre admiration, qu'il n'eut pas de peine à y réussir... Ce premier jour nous toucha ; il était désoccupé, et commençait à sentir la vie et la véritable longueur des jours...

« — Enfin, s'écriait-elle <sup>3</sup>, il en faut revenir à la Providence dont M. de Pomponne est adorateur et disciple ; et le moyen de vivre sans cette divine doctrine ! — »

La douleur de cette disgrâce imprévue se fit sentir jusque dans Port-Royal ; mais avec quelle fermeté de christianisme elle était

1. Lettre du 29 novembre.

2. Lettre du 24 novembre.

3. Lettre du 29 novembre.

ressentie et supportée ! La duchesse de Lesdiguières avait écrit à la mère Angélique, sœur de M. de Pomponne ; elle montra à M<sup>me</sup> de Sévigné la réponse qu'elle en avait reçue ; celle-ci la trouva si belle qu'elle voulut la copier et la conserver. « — C'est la première fois, disait-elle à ce sujet, que j'ai vu une religieuse parler et agir en religieuse. . . je n'en avais point encore vu qui fût véritablement morte au monde. . . — » C'était la chère fille de M. d'Andilly, et dont il me disait : *Comptez que tous mes frères, et tous mes enfants, et moi, nous sommes des sots en comparaison d'Angélique.*

» Jamais rien n'a été bon de ce qui est sorti de ces pays-là, qui n'ait été corrigé et approuvé d'elle ; toutes les sciences lui sont infuses ; enfin c'est un prodige, d'autant plus qu'elle est entrée à six ans en religion. . . — »

Et par un de ces contrastes qu'offre souvent la Fortune, M<sup>me</sup> de Sévigné assistait peu de jours après cette disgrâce à un spectacle bien différent : « — J'ai été à cette noce de M<sup>lle</sup> de Louvois : que vous dirai-je ? Magnificence, illumination, toute la France ; habits rebattus et rebrochés d'or, pierreries, brasiers de feu et de fleurs, embarras de carrosses, cris dans la rue, flambeaux allumés, reculements et gens roués, enfin le tourbillon, la dissipation, les demandes sans réponses, les compliments sans savoir ce que l'on dit, les civilités sans savoir à qui l'on parle, les pieds entortillés dans les queues : du milieu de tout cela, il sortit quelques compliments sur votre santé, à quoi ne m'étant pas assez pressée de répondre, ceux qui les faisaient sont restés dans l'ignorance et dans l'indifférence de ce qui en est : *O vanité des vanités*<sup>1</sup> ! — »

1. Lettre du 29 novembre.

## CHAPITRE LXI

M<sup>ME</sup> DE LA SABLIERE SE RETIRE AUX INCURABLES. — LES IRRÉSOLUTIONS DE M<sup>LL</sup>. DE MÉRI. — LA MAISON DE MADAME LA DAUPHINE. — LES DÉCEPTIONS ET LES BONS MOTS. — LE MARIAGE DU PRINCE DE CONTI ET DE M<sup>LL</sup>. DE BLOIS.

— 1679 —

M<sup>ME</sup> de Sévigné ne croyait pas voir sans pleurer le courrier de M. de Grignan qui allait arriver, chargé de dépêches pour M. de Pomponne, *ministre et secrétaire d'Etat*. Elle venait de recevoir une lettre de sa fille du 18. « — C'était, lui disait-elle<sup>1</sup>, le propre jour de la disgrâce de ce pauvre homme ; tout ce que vous me dites de lui me serre le cœur. Hélas ! vous me parlez du mariage de M. le Dauphin, d'affaires étrangères, de ministère, et il faut parler peut-être de passer l'hiver à Pomponne . . .

» Il nous prit hier une peur, à Brancas et à moi, que le séjour de Pomponne, qu'il a aimé démesurément et qui a causé tous ses malheurs, ne lui devienne insupportable par un caprice qui arrive souvent — ».

Cependant, à la consternation que la chute de ce ministre avait causé à tous ses amis, succédait une réflexion plus tranquille et le besoin même d'en distraire sa pensée. M<sup>ME</sup> de Sévigné commençait à se lasser de ses soirées solitaires à l'hôtel Carnavalet, où elle ne rêvait que trop à tous les sujets d'inquiétude et de chagrin qu'elle avait en ce moment.

« — Brancas, disait-elle un jour à sa fille<sup>2</sup>, vint me prendre hier pour souper chez M<sup>ME</sup> de Coulanges ; son souper est petit et la

1. M<sup>ME</sup> de Sévigné à M<sup>ME</sup> de Grignan. A Paris, le 29 novembre 1679.

2. Lettre du vendredi 1<sup>ER</sup> décembre 1680.

compagnie est bonne quand on est quatre : je me laisserai quelquefois débaucher par Brancas — ».

Le jour où elle écrivait, un vendredi, elle s'en allait dîner chez la marquise d'Uxelles avec l'abbé de Pile, M. de La Rochefoucauld et M. de Tréville, un aimable dévot ; cela s'appelait la petite société.

On avait fort parlé à Paris, dans ces derniers temps, de la rupture d'une liaison dont le monde s'était assez occupé : M<sup>me</sup> de La Sablière, cette femme aimable et spirituelle, que la reconnaissance de La Fontaine pour l'asile qu'elle lui donna dans ses malheurs, a rendue célèbre ; M<sup>me</sup> de La Sablière se retirait aux Incurables, pour se vouer désormais aux œuvres de piété et de charité<sup>1</sup>. C'était pour elle que le marquis de La Fare avait quitté le service, deux ans auparavant ; il l'avait négligée depuis pour le jeu de la bassette : c'est ainsi que devait finir cet amour si brillant. Mais elle, sans bruit et sans éclat, avait pris le parti que M<sup>me</sup> de Grignan estimait tant : *Brisons, rompons les tristes restes ! . . .*

« — Madame de Coulanges, que pensez-vous que je veuille dire ? — » s'écriait M<sup>me</sup> de Sévigné un peu malicieusement. Mais M<sup>me</sup> de Coulanges soutenait que La Fare n'avait jamais été amoureux. Toutefois, cet exemple pouvait la faire réfléchir ; M<sup>me</sup> de Sévigné l'espérait bien.

« — La Fare joue à la bassette : voilà donc la fin de cette aventure qui attirait l'attention de tout le monde, écrivait-elle un jour<sup>2</sup>, encore tout animée au souvenir de cet épisode, où la Providence venait de triompher encore une fois par la conversion de l'héroïne : voilà la route que Dieu avait marquée à cette jolie femme ; elle n'a point dit les bras croisés : « J'attends la grâce. » Mon Dieu, que ce discours me fatigue ! Hé ! mort' de ma vie ! poursuivait M<sup>me</sup> de Sévigné avec cette force d'éloquence qu'éveillait toujours en elle le sentiment de la vérité ; les tours, les détours, les bassettes, les laideurs, l'orgueil, les chagrins, les malheurs, les grandeurs, tout est mis en œuvre par ce grand ouvrier, qui fait toujours infailliblement tout ce qui lui plaît — ».

Pendant M<sup>lle</sup> de Méri allait laisser échapper, par ses irrésolutions, un fort joli appartement que M<sup>me</sup> de Sévigné lui avait trouvé, sans le chercher, dans la rue Culture Sainte-Catherine, presqu'en face de l'hôtel de Carnavalet. M. de La Trousse, qui ne faisait que

1. Lettre du 8 novembre.

2. Lettre des Rochers du 24 juillet 1680.

d'arriver de Flandre, et le chevalier de Grignan avaient vu ce logement, ils en étaient ravis ; M<sup>lle</sup> de Méri, seule, y trouvait des inconvénients : M<sup>me</sup> de Sévigné désespérait de la contenter jamais ; « — On voulait, disait-elle <sup>1</sup>, un grand retranchement de loyer, le voilà ; on ne veut point du bruit, on est sur le derrière ; une église, la voici ; un bel air, une belle exposition, tout cela s'y trouve ; mais tout cela est trop bon ; il n'y a pas assez de difficultés. Pour moi, je comprends qu'il y a quelque sorte de plaisir dans la plainte, et que ce plaisir est plus grand qu'on ne pense — ».

M. de Pomponne était à Pomponne dans un aussi grand loisir que celui dont M<sup>me</sup> de Sévigné pouvait jouir à Livry. « — En vérité, disait-elle, je ne m'accoutume point à la chute de ce ministre ; je le croyais plus assuré que les autres, parce qu'il n'avait point de faveur. On dit qu'il y avait deux ans qu'il était gâté auprès du Roi ; qu'il était opiniâtre au conseil ; qu'il allait trop souvent à Pomponne et que cela lui ôtait l'exacritude ; et qu'en dernier lieu, ce courrier de Bavière qui était arrivé le jeudi au soir, et dont il ne vint rendre compte que le samedi, a été la dernière goutte qui a fait déborder le verre — ».

C'était donc ce même vendredi où il recevait à Pomponne M<sup>me</sup> de Sévigné, le duc de Chaulnes et M. de Caumartin, que son absence lui fut imputée à crime. M<sup>me</sup> de Sévigné ne devait pas se le rappeler sans douleur.

M. de Pomponne se défendait d'ailleurs de tout cela, en disant qu'il fallait tout ce temps-là pour déchiffrer la dépêche, et que si le courrier n'eût point paru, Sa Majesté n'eût pas eu d'impatience ; mais il était à M. Colbert, et il donna ses lettres ; de sorte que les nouvelles étaient répandues et que le Roi n'avait point les siennes.

Si l'on songe qu'il s'agissait du mariage de M. le Dauphin et de l'alliance de Bavière, qui importait à l'influence que le Roi voulait prendre en Allemagne, on comprendra facilement son impatience et son mécontentement.

On attendait un autre courrier, on comptait les moments ; c'était à son arrivée qu'on devait déclarer les officiers de la maison de madame la Dauphine.

Si M<sup>me</sup> de Sévigné avait pu croire un moment que M. de Grignan serait appelé à faire partie de la maison de la princesse, elle

1. Lettre du 1<sup>er</sup> décembre.



ne garda pas longtemps cette illusion. La place de chevalier d'honneur fut donnée au duc de Richelieu et celle de premier écuyer un maréchal de Bellefonds. « — J'admire, écrivait-elle à sa fille<sup>1</sup> en lui donnant ces nouvelles, comme en toutes choses vous êtes malheureux. M. de Saint-Géran l'est encore plus que vous. Il a eu de grands coups auprès de Sa Majesté : le premier a été par le comte de Gramont ; prenez son ton : « Sire, dit-il, il y a quelque temps déjà, je vous demande la charge de premier écuyer de madame la Dauphine ; peut-être que Votre Majesté ne me jugera pas digne de cet emploi ; mais quand je vois le gros Saint-Géran qui y prétend, je crois, Sire, que je puis bien vous nommer le pauvre comte de Gramont.

» Il y a eu des choses plus fortes encore : ce comte trouva l'autre jour Saint-Géran à deux genoux dans la chapelle, qui ne faisait pas semblant de regarder toute la Cour qui y était : « Mon ami, lui dit-il, il faut vous consoler avec Jésus-Christ. » Le Roi lui-même en pensa éclater. Il disait hier à M. le Dauphin devant le Roi : « Monseigneur, je vous supplie de dire à madame la Dauphine qu'il n'a pas tenu à moi été de sa maison ; j'en prends le Roi à témoin. »

La duchesse de Richelieu, dame d'honneur de la Reine, le devenait de la Dauphine ; on avait donné à M<sup>me</sup> de Soubise les mêmes appointements qu'à la dame d'honneur, sans en avoir le titre : cela s'appelait de l'argent, c'était, avec les deux mille écus de dame de la Reine qu'on lui conservait, toujours vingt et une mille livres de rente qu'elle aurait tous les ans. —

Toute la maison de Pomponne était venue passer les fêtes de Noël à Paris. M. de Pomponne avait reçu une lettre de M<sup>me</sup> de Grignan dont il paraissait fort touché ; M<sup>me</sup> de Vins s'attendrit en parlant de la bonté de son cœur ; et tous les yeux rougirent. M<sup>me</sup> de Sévigné fit toute une tournée des visites avec M<sup>me</sup> de Vins ; celle-ci n'avait plus M<sup>me</sup> de Grignan ; elle comptait sa mère pour quelque chose<sup>2</sup>.

« — Nous avons été, chez MM<sup>mes</sup> de Richelieu, de Chaulnes, de Créqui<sup>3</sup>, de Rochefort... quelle douleur de revoir ce pays qui était le sien<sup>4</sup> et où elle est étrangère ! Elle reviendra ensuite trouver

1. Lettre du lundi 25 décembre 1679.

2. Lettre du 27 décembre.

3. La duchesse de Créqui était nommée dame d'honneur de la Reine.

4. La Cour.

les malheureux dont elle fait la joie et la consolation — ».

Le mariage de l'héritier du trône dominait en ce moment tous les événements ; mais une autre alliance, qui allait se célébrer dans sa famille, offrait à l'attention du public un intérêt plus touchant.

« La Cour, écrivait M<sup>me</sup> de Sévigné le 27 décembre, est toute réjouie du mariage de M. le prince de Conti et de M<sup>lle</sup> de Blois. Ils s'aiment comme dans les romans : le Roi s'est fait un grand jeu de leur inclination ; il parla tendrement à sa fille, et l'assura qu'il l'aimait si fort qu'il n'avait point voulu l'éloigner de lui : la petite fut si attendrie et si aise qu'elle pleura. Le Roi lui dit qu'il voyait bien que c'est qu'elle avait de l'aversion pour le mari qu'il lui avait choisi : elle redoubla ses pleurs ; son petit cœur ne pouvait contenir tant de joie. Le Roi conta cette petite scène, et tout le monde y prit plaisir.

« Pour M. le prince de Conti, il était transporté ; il ne savait ce qu'il disait ni ce qu'il faisait ; il passait par dessus tous les gens qu'il trouvait en son chemin pour aller voir M<sup>lle</sup> de Blois. — Cette bonne petite princesse est si tendre et si jolie qu'on voudrait la manger — ».

Le portrait de M<sup>me</sup> la Dauphine était arrivé ; elle y paraissait très médiocrement belle : on louait son esprit, ses dents, sa taille ; c'était où de Troy<sup>1</sup> n'avait pas trouvé à s'exercer.

Dans la lettre suivante<sup>2</sup>, M<sup>me</sup> de Sévigné reprenait une fausse nouvelle qu'on avait mandée à sa fille : « — Il n'est pas vrai que M<sup>me</sup> de Soubise ait été exilée. Il nous paraît qu'elle a parlé, qu'elle a un peu murmuré de n'être pas dame d'honneur, comme la Reine le voulait, peut-être méprisé la pension auprès de cette belle place ; et sur cela, la Reine lui aura conseillé de venir passer son chagrin à Paris. Elle y est, et même on dit qu'elle a la rougeole... On faisait une grande affaire de rien — ». Et, sur cela, M<sup>me</sup> de Sévigné remarquait que l'esprit charitable de souhaiter *plaies et bosses* à tout le monde était extrêmement répandu.

« — Il y a, dit-elle<sup>3</sup> certaines choses, au contraire, sur quoi on se trouve disposé à souffler du bonheur, comme du temps des fées. Le mariage de M<sup>lle</sup> de Blois plaît aux yeux. Le Roi marie sa fille comme si elle avait été celle de la Reine qu'il marierait au

1. Le peintre de la Cour.

2. Lettre du 29 décembre.

3. Lettre du 27 décembre.

roi d'Espagne ; il lui donne cinq cent mille écus d'or, comme on fait toujours avec les têtes couronnées, hormis que ceux-ci seront payés, au lieu que les autres ne font le plus souvent qu'honorer les contrats. Cette jolie noce se fera vers le 7 de janvier. Gautier ne peut plus se plaindre ; il aura touché en noces, cette année, plus d'un million. On donne d'abord cent mille francs pour commencer les habits de M<sup>me</sup> la Dauphine.

» L'électeur avait mandé les marchands de Paris pour habiller sa sœur ; le Roi l'a prié de ne se mettre en peine de rien, puisqu'avec la maison qu'on envoie à la princesse, elle trouvera tout ce qu'elle peut souhaiter.

» Ce mariage se fera avec beaucoup de dignité ; on ne partira qu'en janvier — ».

## CHAPITRE LXII

LE MARIAGE DU DAUPHIN. — LES COMPLIMENTS AUX DAMES DE LA DAUPHINE. — M<sup>ME</sup> DE SÉVIGNÉ ENTRE AUX GRANDES CARMÉLITES AVEC MADEMOISELLE. — M<sup>ME</sup> DE LA VALLIÈRE. — M<sup>LLE</sup> DE BLOIS MARIÉE EN GRANDE CÉRÉMONIE.

— 1680 —

« DIEU vous donne une bonne et heureuse année, ma très chère et à moi la parfaite joie de vous revoir en meilleure santé que vous n'êtes présentement<sup>1</sup> — ». Cette joie, M<sup>me</sup> de Sévigné ne l'avait pas encore; elle savait que les lettres, qu'elle recevait de sa fille, n'étaient écrites qu'au prix d'une extrême fatigue; et, tout émue de ce qu'on lui mandait à ce sujet, elle la conjurait de se ménager davantage.

« — Figurez-vous, ma chère bonne<sup>2</sup>, que je suis à genoux devant vous, et qu'avec beaucoup de larmes, je vous demande, par toute l'amitié que vous avez pour moi, et par toute celle que j'ai pour vous, de ne plus m'écrire comme vous avez fait la dernière fois... Hélas! ma chère enfant, tout épuisée, tout accablée, n'en pouvant plus, une douleur et une sécheresse de poitrine épouvantables et moi... qui donnerais ma vie pour sauver la vôtre, je serai cause de votre perte... — »

En ce moment, M<sup>me</sup> de Grignan parcourait la Provence avec son mari. « — Vous avez été à Lambesc, à Salon; ces voyages, avec votre poitrine, ont dû vous mettre en mauvais état, et vous ne vous en souciez point, et personne n'y pense... un grand repos, un grand régime, voilà ce qu'il vous faudrait; au lieu de cela, du

1. M<sup>me</sup> de Sévigné à M<sup>me</sup> de Grignan. A Paris, 3 janvier 1680.

2. Lettre du 29 décembre.

mouvement et de la fatigue. Ma fille, il ne faut rien espérer de vous, tant que vous mettrez toutes choses avant votre santé... — » A la vérité, M<sup>me</sup> de Grignan ne se ménageait guère sur tout ce qu'elle croyait être de son devoir.

Cependant M<sup>me</sup> de Sévigné, en allant un soir chez M. de Pomponne, y trouva plus de gens considérables qu'avant sa disgrâce ; c'était le prix de n'avoir point changé pour ses amis. M<sup>me</sup> de Vins pensait toujours à aller à Saint-Germain ; mais elle avait voulu auparavant demander l'avis de M<sup>me</sup> de Richelieu. C'était une affaire que de voir cette ancienne dame d'honneur de la Reine, devenue celle de la Dauphine. M<sup>me</sup> de Sévigné avait voulu accompagner M<sup>me</sup> de Vins chez la duchesse ; l'abbé Têtu les fit entrer, M<sup>me</sup> de Coulanges ne l'avait pu.

M<sup>me</sup> de Sévigné fit à M<sup>me</sup> de Richelieu les compliments de sa fille avec les siens. Elle lui dit : que son mérite leur faisait faire une sorte de compliment fort extraordinaire, qui était de se réjouir de ce qu'elle n'était plus dame d'honneur de la Reine ; qu'il n'y avait qu'elle qui pût leur faire connaître qu'il y avait quelque chose au-delà. Cela fut paraphrasé et son amour-propre n'en fut pas blessé<sup>1</sup>.

M<sup>me</sup> de Sévigné alla faire d'autres compliments : mais parmi tous ceux qui se faisaient, ceux qui s'adressaient à M<sup>me</sup> de La Vallière avaient un intérêt particulier. M<sup>me</sup> de Sévigné n'attendait qu'une occasion pour porter les siens ; elle se présenta fort heureusement : Mademoiselle se rendit aux Grandes Carmélites, et elle eut la bonne pensée de mander à M<sup>me</sup> de Lesdiguières d'y mener M<sup>me</sup> de Sévigné.

La Reine et les princesses de la maison royale avaient seules le droit d'entrer dans l'intérieur des couvents cloîtrés, et d'y faire pénétrer les personnes qui les accompagnaient. Elles avaient aussi celui de faire lever le voile aux religieuses. M<sup>me</sup> de Sévigné dut à cette occasion exceptionnelle de revoir des visages qu'elle n'avait pas vus depuis un quart de siècle.

« — Nous entrâmes dans ce saint lieu, dit-elle<sup>2</sup> ; je fus ravie de l'esprit de la mère Agnès<sup>3</sup>. Je vis M<sup>me</sup> Stuart, belle et contente. Je vis M<sup>lle</sup> d'Epéron qui ne me trouva pas défigurée ; il y avait plus de trente ans que nous ne nous étions vues ; elle me parut horriblement changée — ».

1. Lettre du 3 janvier.

2. Lettre du 5 janvier 1680.

3. N. Gigault de Bellefonds, tante du maréchal.

M<sup>lle</sup> d'Épernon était la parente, elle avait été l'amie de Mademoiselle, que son entrée en religion avait mise au désespoir. Un chagrin de cœur, à ce que l'on croyait, une mort à l'armée, avait déterminé cette belle et sage personne à renoncer au monde et au rang élevé qu'elle y tenait, pour entrer au Carmel et en revêtir l'habit. Elle était fille du duc d'Épernon, autrefois gouverneur de la Guyenne, et duchesse d'Épernon, de son propre droit, depuis la mort du duc de Candale, son frère unique.

M<sup>me</sup> de Sévigné trouva dans ce couvent la petite du Janet, fille d'un gentilhomme provençal et d'une M<sup>me</sup> du Janet qui passait sa vie chez M<sup>me</sup> de Grignan ; cette petite ne la quitta point ; elle avait le voile blanc depuis trois jours ; c'était un prodige de ferveur et de vocation.

Mais quel ange lui apparut à la fin, car M. le prince de Conti la tenait au parler : c'était M<sup>me</sup> de La Vallière, qu'elle revoyait sous l'habit d'une carmélite. « — Ce fut, dit-elle, à mes yeux, tous les charmes que nous avons vus autrefois ; je ne la trouvai ni bouffie ni jaunie ; elle est moins maigre et plus contente ; elle a les mêmes yeux et les mêmes regards : l'austérité, la mauvaise nourriture et le peu de sommeil ne les lui ont ni creusés ni battus ; cet habit si étrange n'ôte rien à la bonne grâce ; ni au bon air ; pour la modestie, elle n'est pas plus grande que lorsqu'elle donnait au monde une princesse de Conti ; mais c'est assez pour une carmélite... »

» M. le Prince de Conti l'aime et l'honore tendrement ; elle est son directeur. En vérité, cet habit et cette retraite sont une grande dignité pour elle — ».

M<sup>me</sup> de Sévigné reçut la réponse et les impressions de sa fille sur les nominations que l'on avait faites à l'occasion des mariages. « — Je suis de votre avis sur tous les choix de la maison de la Dauphine<sup>1</sup>. Le maréchal d'Humières a mandé à Rouville qu'il était serviteur des dévots, depuis qu'il voyait le maréchal de Bellefonds écuyer ; M<sup>me</sup> d'Effiat gouvernante<sup>2</sup>, et M<sup>me</sup> de Vibraye dame d'honneur<sup>3</sup>. On dit que cette dernière est repoussée parce qu'elle a fait trop de façons et de propositions. On prétend que toute place pour laquelle on est choisi, dans la *maison du Seigneur*, honore la personne nommée : tout est rehaussé maintenant. Autrefois les

1. Lettre du 10 janvier.

2. Des enfants de Monsieur.

3. De la princesse de Conti.

dames d'honneur de la Reine étaient des marquises, et toutes les grandes charges de la Cour étaient aux seigneurs : aujourd'hui tout est duc, tout est monté — ».

La maréchale de Rochefort proposait au petit Coulanges de l'emmenner avec elle au-devant de madame la Dauphine. M<sup>me</sup> de Sévigné conseillait à son cousin de faire ce voyage, n'ayant rien de mieux à faire « — et peut-être disait-elle, qu'en écrivant de jolies relations, cela pourra lui être bon — ».

M<sup>me</sup> de Coulanges avait été longtemps à Saint-Germain, fort employée pour les étrennes, et le pauvre La Trousse, pour lequel elle était devenue dure, méprisante, amère, en avait eu par hasard toute la fatigue.

Pendant M<sup>lle</sup> de Fontanges<sup>1</sup> était d'une beauté *singulière* ; elle paraissait à la tribune comme une divinité ; M<sup>me</sup> de Montespan de l'autre côté, une autre divinité<sup>2</sup>. La première avait donné pour vingt-cinq mille écus d'étrennes, et la pensée ne lui était pas venue de donner la moindre chose à M<sup>me</sup> de Coulanges, qui avait été fort louée de tout ce qu'elle avait exécuté. Celle-ci ne dédaignait aucun moyen de se rendre agréable, et, chose étrange, tout cela marchait de pair avec l'amitié de M<sup>me</sup> de Maintenon, dont la faveur et la considération augmentaient tous les jours.

Pendant le Roi faisait des libéralités immenses : M<sup>me</sup> de Sévigné disait à sa fille<sup>3</sup> qu'il ne fallait pas se désespérer ; elle croyait qu'en faisant sa Cour, on pourrait se trouver sous ce qu'il jetait ; ce qui était certain, c'était que loin de lui, tous les services étaient perdus.

M. de Grignan avait écrit tout récemment à M<sup>me</sup> de Coulanges un billet que M<sup>me</sup> de Sévigné avait fort admiré ; elle n'avait jamais rien vu de pensé comme la fin de ce billet, ni plus galamment. « — En vérité, j'ai senti quelque douleur d'être brouillée avec un homme qui écrit si bien, s'écriait-elle sur un ton de douce raillerie — » ; elle priait sa fille de se servir de ses approbations pour réparer ses injustices passées. On peut se rappeler les reproches qu'elle adressait indirectement à son gendre, quelques mois auparavant. Il s'en était fâché ou avait feint de s'en fâcher.

M. de Pomponne était à Paris pour mettre ordre à ses affaires et payer ses dettes. Ce mouvement renouvelait sa tristesse et fixait

1. Angélique d'Escorailles de Fontanges.

2. Lettre du 5 janvier.

3. Lettre du 12 janvier.

son état. M<sup>me</sup> de Sévigné croyait que la destinée de M<sup>me</sup> de Vins<sup>1</sup>, enveloppée dans la sienne, faisait son véritable ennui.

Cependant M. de Sévigné n'était pas dévoré du désir de faire sa cour; il était chez M. de Tonquedec où il se réjouissait. Sa mère commençait à être embarrassée de son absence. « — Je cache tout, disait-elle<sup>2</sup>, sous les affaires que nous avons à Nantes; mais M. de La Trousse me gronde amèrement de lui donner de tels emplois — ».

Mais il fallait en revenir au mariage de Mademoiselle de Blois. « — Mademoiselle de Blois est donc Madame la princesse de Conti, écrivait M<sup>me</sup> de Sévigné le 17 janvier; elle fut fiancée lundi en grande cérémonie; hier mariée à la face du soleil dans la chapelle de Saint-Germain. On ne sait pas encore le détail de cette noce — ».

Elle remarquait combien il était bon de se tourmenter pour avoir des places. — Toutes les dames qui avaient été nommées pour dames d'honneur de cette princesse avaient certainement fait leurs diligences. « Le hasard veut, disait-elle, que M<sup>me</sup> de Buri, qui est à cinquante lieues d'ici, tombe dans l'esprit de M<sup>me</sup> Colbert; elle l'a vue autrefois; elle en parle à M<sup>me</sup> de Lavardin<sup>3</sup>, elle en parle au Roi; on trouve qu'elle est tout comme il faut; on mande qu'elle aura six mille francs d'appointements, qu'elle entrera dans le carrosse de la Reine. On fait écrire le P. Bourdaloue, qui est son confesseur, car elle n'est pas *janséniste* comme M<sup>me</sup> de Vibraye; c'est avec ce mot qu'on a supprimé celle-ci, quoiqu'elle soit sous la direction de Saint-Sulpice, qui est, pour la doctrine, comme celle des Jésuites. Enfin le courrier part et on l'on attend demain... La Senneterre a eu beau tortiller autour du Père Bourdaloue; point de nouvelles. M<sup>me</sup> de Saint-Géran, en mangeant tous les gratins des petits enfants, n'attrape rien — ».

Cependant je vous dirai la nouvelle la plus grande que vous puissiez apprendre, c'est que M. le prince fit faire hier sa barbe; il était rasé, ce n'est point une illusion ni une de ces choses qu'on dit en l'air; c'est une vérité; toute la Cour en fut témoin. M<sup>me</sup> de Langeron, prenant le temps qu'il avait les pattes croisées comme le lion, lui fit mettre un justaucorps avec des boutons de diamants; un valet de chambre, abusant aussi de sa patience, le frisa, lui mit

1. Lettre du 10 janvier.

2. Lettre du 12 janvier.

3. Sa belle-sœur.



de la poudre, et le réduisit enfin à être l'homme de la meilleure mine, et une tête qui effaçait toutes les perruques.

» L'habit de M. le prince de Conti était inestimable : c'était une broderie de diamants fort gros, qui suivait les compartiments d'un velouté noir sur un fonds couleur de paille. On dit que la couleur de paille ne réussissait pas, et que M<sup>me</sup> de Langeron, qui est l'âme de la parure de l'hôtel de Condé, en a été malade.

» M. le duc, madame la duchesse et mademoiselle de Bourbon avaient trois habits garnis de pierreries différentes pour les trois jours. Mais j'oubliais le meilleur, c'est que l'épée de M. le prince était garnie de diamants :

*La famosa spada  
Alla quale ogni victoria è certa*<sup>1</sup>

La doublure du manteau de M. le prince de Conti était de satin noir, piqué de diamants comme la moucheture. La princesse était romanesquement belle, et parée, et contente :

Qu'il est doux de trouver dans un amant qu'on aime,  
Un époux que l'on doit aimer.

1. « La fameuse épée à laquelle la victoire est assurée. » Torquato Tasso, *Jérusalem délivrée*.

## CHAPITRE LXIII

LE PROCÈS DES POISONS. — LE ROI DONNE A LA COMTESSE DE SOISSONS (OLYMPE MANCINI) LE TEMPS DE S'ENFUIR. — M. DE LUXEMBOURG A LA BASTILLE. — RIEN N'EST PIRE QUE D'ÊTRE EN PRISON. — L'INTERROGATOIRE DE M<sup>ME</sup> DE BOUILLON, NAÏVE ET HARDIE. — ON PLAINT A PARIS LES PERSONNAGES COMPROMIS SUR LES ACCUSATIONS DES SORCIÈRES.

— 1680 —

LE grand événement qui tenait toute la France en émoi et faisait l'occupation de tout Paris, devait avoir un étrange pendant.

Une affaire obscure d'abord, et réduite à quelques personnages plus obscurs encore, venait de prendre tout à coup des proportions extraordinaires. Quelques femmes, accusées de sorcellerie, de magie et de crimes plus noirs, une Voisin, un M. Le Sage, gens qui, en disant la bonne aventure, avaient réussi à piquer la curiosité de plusieurs grands seigneurs et grandes dames, et à les attirer chez eux; ces mêmes gens, lorsqu'ils se virent menacés des rigueurs de la justice, imaginèrent de compromettre à leur tour les personnes de toute condition, que le hasard leur avait fait connaître. Des femmes du plus grand monde, et jusqu'à des princesses, furent nommées par ces misérables; d'illustres guerriers se virent un instant flétris par d'horribles soupçons, et tous ceux qui avaient eu la faiblesse ou la fantaisie de consulter ces devins, demeurèrent enveloppés dans les plis de cette horrible affaire, dont la procédure rappelle, au milieu d'un siècle de lumières, la crédulité d'un autre âge.

Le mercredi 24 janvier, M<sup>me</sup> de Sévigné envoyait un duplicata

à son courrier de Provence<sup>1</sup> : « — Ma grosse lettre est partie ; mais quand il y a de grandes nouvelles, il faut les écrire. . . Je vous dirai donc que M<sup>me</sup> la comtesse de Soissons<sup>2</sup> est partie cette nuit pour Liège, ou quelque'autre endroit qui ne soit pas la France. La Voisin l'a extrêmement marquée, et je crois que Sa Majesté lui a donné charitablement le temps de se retirer. M. de Luxembourg s'est mis volontairement à la Bastille, et se croit assez innocent pour prendre ce ton. On parle de M<sup>me</sup> de Tingry, de plusieurs autres encore ; mais c'est un chaos, et je vous mande ce qui est positif.

» On a trompé M<sup>me</sup> la comtesse<sup>3</sup> à trois brefs délais, c'est-à-dire qu'on va lui faire son procès par contumace. Le Roi a dit à M<sup>me</sup> de Carignan<sup>4</sup> : « Madame, j'ai bien voulu que M<sup>me</sup> la comtesse se soit sauvée ; peut-être en rendrai-je compte un jour à Dieu et à mes peuples. » Et pour son appartement, que M<sup>me</sup> de Carignan demandait, il répondit « qu'il y avait pourvu ». La comtesse de Soissons avait dû se défaire, l'année précédente, de la charge de surintendante de la maison de la Reine, en faveur de M<sup>me</sup> de Montespan ; mais elle en avait conservé l'appartement aux Tuileries — ».

Il y avait loin du temps où le Roi, jeune et brillant, et non marié encore, allait passer toutes ses soirées chez la jeune comtesse de Soissons, au milieu d'une société qui plaisait à son âge et à ses goûts.

Olympe Mancini était l'aînée des quatre sœurs, nièces du cardinal Mazarin<sup>5</sup>, qui firent tant de bruit dans le monde ; et peut-être, quoiqu'elle fût fort petite, était-elle la plus séduisante des quatre. Mariée en 1657 avec un prince d'une branche cadette de la maison de Savoie<sup>6</sup>, à qui le comté de Soissons était dévolu par héritage maternel, elle fut la mère d'un autre comte de Soissons et du prince Eugène de Savoie, ce grand et fameux ennemi de Louis XIV.

Olympe Mancini était veuve depuis 1673.

Elle avait eu autrefois sur l'esprit du Roi une véritable influence ;

1. M<sup>me</sup> de Sévigné à M<sup>me</sup> de Grignan. A Paris, le 24 janvier 1680.

2. Olympe Mancini.

3. De Soissons.

4. La princesse de Carignan, belle-mère de la comtesse de Soissons.

5. Elles étaient cinq ; mais l'aînée de toutes, Laue, duchesse de Vendôme, mourut fort jeune.

6. Il était fils de Marie de Bourbon, sœur de Louis de Bourbon, comte de Soissons, né à la Marfée.

on croyait qu'elle n'était pas consolée de l'avoir perdue. Cette princesse au caractère aventureux, cette italienne, à l'esprit remuant et passionné, fut compromise plus qu'une autre dans ce procès singulier, où les philtres se tournaient en poisons, les divinations en enchantements ; et comme on la savait capable de toutes les intrigues, elle eut aussi le malheur d'être soupçonnée de tous les crimes.

Cependant M<sup>me</sup> de Sévigné reprenait le vendredi <sup>1</sup> la suite de ce qu'elle avait appris le mercredi : « — Il y a deux jours que l'on est assez comme le jour de Mademoiselle et de M. de Lauzun ; on est dans une agitation, on envoie aux nouvelles, on va dans les maisons pour en apprendre... Voici ce qui a paru, en attendant le reste. M. de Luxembourg était mercredi à Saint-Germain, sans que le Roi lui fit moins bonne mine qu'à l'ordinaire : on l'avertit qu'il y avait contre lui un décret de prise de corps ; il voulut parler au Roi... Le Roi lui dit que s'il était innocent, il n'avait qu'à s'aller mettre en prison, et qu'il avait donné de si bons juges pour examiner ces sortes d'affaires, qu'il leur en laissait toute la conduite. M. de Luxembourg pria qu'on ne l'y menât point ; et, en effet, il monta aussitôt en carrosse et s'en vint chez le père La Chaise <sup>2</sup>. M<sup>mes</sup> de Lavardin et de Mouchi, qui venaient chez M<sup>me</sup> de Sévigné, le rencontrèrent dans la rue Saint-Honoré, assez triste dans son carrosse. Après avoir été une heure aux Jésuites, il fut à la Bastille, et remit à Bézemaux <sup>3</sup> l'ordre qu'il avait apporté de Saint-Germain. Il entra d'abord dans une assez belle chambre... ; puis il arriva un ordre de le mettre dans une des horribles chambres grillées qui sont dans les tours, où l'on voit à peine le ciel, et défense de voir qui que ce fût. Voilà, ma fille, ajoutait M<sup>me</sup> de Sévigné, un grand sujet de réflexion : songez à la fortune brillante d'un tel homme ; à l'honneur qu'il avait eu de commander les armées du Roi ; et représentez-vous ce que fut pour lui d'entendre fermer ces gros verroux, et s'il a dormi par excès d'abattement, pensez au réveil. Personne ne croit qu'il y ait du poison à son affaire.

» Pour M<sup>me</sup> la comtesse de Soissons, elle n'a pu envisager la prison ; on a bien voulu lui donner le temps de s'enfuir, si elle est coupable. Elle jouait à la bassette mercredi ; M. de Bouillon <sup>4</sup> entra

1. Lettre du 26 janvier 1680.

2. Jésuite et confesseur du Roi.

3. Gouverneur de la Bastille.

4. Son beau-frère.

et lui dit qu'il fallait sortir de France ou aller à la Bastille ; elle ne balança point ; elle fit sortir du jeu la marquise d'Alluye, elles ne parurent plus. L'heure du souper vint ; on dit que M<sup>me</sup> la comtesse soupa en ville : tout le monde s'en alla, persuadé de quelque chose d'extraordinaire. Cependant on fit beaucoup de paquets ; on prit de l'argent, des pierreries ; on fit prendre des justaucorps gris aux laquais et aux cochers ; on fit mettre huit chevaux au carrosse. Elle fit placer auprès d'elle dans le fond la marquise d'Alluye, qu'on dit qui ne voulait pas aller, et deux femmes de chambre sur le devant. Elle dit à ses gens qu'ils ne se missent point en peine et qu'elle était innocente ; mais que ces coquines de femmes avaient pris plaisir à la nommer : elle pleura, elle passa chez M<sup>me</sup> de Carignan <sup>1</sup> et sortit de Paris à trois heures du matin. On dit qu'elle va à Namur... On ne laissera pas de lui faire son procès, ne fût-ce que pour la justifier. Le duc de Villeroy <sup>2</sup> paraît très affligé ou plutôt ne paraît pas... — »

Cependant le mercredi 31, M<sup>me</sup> de Sévigné reprenait le fil des nouvelles : « — M. de Luxembourg, disait-elle, a été deux jours sans manger ; il avait demandé plusieurs Jésuites, on les lui a refusés ; il a demandé la *Vie des Saints*, on la lui a donnée : il ne sait, comme vous voyez, à quel saint se vouer. Il fut interrogé quatre heures vendredi ou samedi... il parut ensuite fort soulagé et soupa. On croit qu'il aurait mieux fait de mettre son innocence en pleine campagne, et de dire qu'il reviendrait quand ses juges naturels (*les Pairs de France*) le feraient revenir. Il fait grand tort au duché en reconnaissant cette chambre ; mais il a voulu obéir aveuglément à Sa Majesté.

» M. de Cessac a suivi l'exemple de M<sup>me</sup> la comtesse. M<sup>mes</sup> de Bouillon <sup>3</sup> et de Tingry <sup>4</sup> furent interrogées lundi à cette chambre de l'Arsenal. Leurs nobles familles les accompagnèrent jusqu'à la porte ; il ne paraît pas jusqu'ici qu'il y ait rien de noir aux sottises qu'on leur impute... Si on ne trouve rien de plus, voilà de grands scandales qu'on aurait pu épargner à des personnes de cette qualité. Le maréchal de Villeroy dit que ces messieurs et ces dames ne croient pas en Dieu, et qu'ils croient au diable. Vraiment on conte

1. Sa belle-mère.

2. Le duc de Villeroy, autrefois le charmant marquis.

3. Marianne Mancini, duchesse de Bouillon, la plus jeune des nièces du cardinal Mazarin.

4. M<sup>lle</sup> d'Alhert de Luxembourg, princesse de Tingry.

des choses ridicules de tout ce qui se passait chez ces abominables femmes.

» La maréchale de la Ferté alla par complaisance avec M<sup>me</sup> la comtesse, et ne monta point ; M. de Langres était avec la maréchale, voilà qui est bien noir : cette affaire lui donne un plaisir qu'elle n'a pas ordinairement, c'est d'entendre dire qu'elle est innocente.

» La duchesse de Bouillon alla demander à la Voisin un peu de poison pour faire mourir un vieux et ennuyeux mari qu'elle avait, et une invention pour épouser un jeune homme qu'elle aimait. Ce jeune homme était M. de Vendôme qui la menait d'une main, et M. de Bouillon de l'autre, et de rire. Quand une *Mancine* ne fait qu'une folie comme celle-là, c'est donné ; et ces sorcières vous rendent cela sérieusement, et font horreur à toute l'Europe d'une bagatelle.

M<sup>me</sup> la comtesse de Soissons demandait si elle ne pourrait point faire revenir un amant qui l'avait quittée : cet amant était un grand prince ; et on assure qu'elle dit que s'il ne revenait à elle, il s'en repentirait : cela s'entend du Roi, et tout est considérable sur un tel sujet. Mais voyons la suite : si elle a fait de plus grands crimes, elle n'en a pas parlé à ces gueuses-là. — Enfin le ton d'aujourd'hui, c'est l'innocence des nommées et l'horreur de la diffamation ; peut-être que demain ce sera le contraire.

» Voici ce que j'apprends de bon lieu, ajoutait M<sup>me</sup> de Sévigné un peu plus loin :

» M<sup>me</sup> de Bouillon entra comme une petite reine dans cette chambre : elle s'assit dans une chaise qu'on lui avait préparée ; et au lieu de répondre à la première question, elle demanda qu'on écrivit ce qu'elle voulait dire c'était : « *Qu'elle ne venait là que par le respect qu'elle avait pour l'ordre du Roi, et nullement pour la Chambre, qu'elle ne reconnaissait point, ne voulant point déroger au privilège des ducs. Elle ne dit pas un mot que cela ne fût écrit, et puis elle ôta son gant, et fit voir une très belle main : elle répondit sincèrement jusqu'à son âge. « Connaissez-vous la Vigoureux ? — Non. — Connaissez-vous la Voisin ? Oui. — Pourquoi voulez-vous vous défaire de votre mari ? — Moi, me défaire ; vous n'avez qu'à lui demander s'il en est persuadé ; il m'a donné la main jusqu'à cette porte. — Mais pourquoi alliez-vous si souvent chez cette Voisin ? — C'est que je voulais voir les Sybilles qu'elle m'avait promises ; cette compagnie méritait bien qu'on fit tous les pas. — N'avez-vous pas montré à cette femme un sac d'argent ? »* Elle dit

que non, par plus d'une raison, et tout cela d'un air fort riant et fort dédaigneux. « Hé bien ! Messieurs est-ce là tout ce que vous avez à me dire ? — Oui madame. » Elle se lève, et, en sortant, dit tout haut : « Vraiment je n'eusse jamais cru que des hommes sages pussent demander tant de sottises ! » Elle fut reçue de tous ses parents, amis et amies, avec adoration, tant elle était jolie, naïve, naturelle, hardie, et d'un bon air, et d'un esprit tranquille ».

C'est ainsi que M<sup>me</sup> de Sévigné raconte l'histoire, et qu'on la lui avait racontée ; mais d'autres récits du temps, et même l'interrogatoire de M<sup>me</sup> de Bouillon, qui a été conservé, témoignent qu'elle ne montra pas tant d'assurance. Au reste, on ne put jamais la convaincre que d'une étourderie ; et si son mari n'en fut pas complice, au moins resta-t-il toujours fort bien avec elle, et fut-elle soutenue et protégée de toute sa famille.

« — Pour la Tingry, ajoute M<sup>me</sup> de Sévigné, elle n'était pas si gaillarde. L'opinion publique ne lui était pas favorable : on lui imputait à crime son influence sur M. de Luxembourg, son beau-frère. M<sup>me</sup> de Meckelbourg<sup>1</sup> l'accusait de tous les malheurs de son frère — ».

Cette princesse de Tingry était M<sup>lle</sup> d'Albert de Luxembourg : elle avait renoncé à la vie religieuse, par dispense du Pape, après vingt ans de profession, et elle avait eu un tabouret de grâce à la cour, avec une place de dame du Palais de la Reine. Tout cela lui avait été donné en échange du duché de Piney-Luxembourg dont elle était l'héritière, et qu'elle avait cédé à sa sœur cadette, en faveur de son mariage avec le comte de Montmorency-Bouteville<sup>2</sup> qui en prit le titre.

Cependant M. de Luxembourg était entièrement déconfit. M<sup>me</sup> de Sévigné disait<sup>3</sup> : « — Ce n'est pas un homme, ni un petit homme, c'est une vraie femmelette. *Fermez cette porte ; allumez du feu ; donnez-moi du chocolat ; donnez-moi ce livre ; j'ai quitté Dieu, il m'a abandonné.* Voilà ce qu'il a montré à Bezemaux avec une pâleur mortelle. Quand on n'a que cela à porter à la Bastille, il vaut mieux gagner pays comme le Roi, avec beaucoup de bonté, lui en avait donné le moyen. . . »

M<sup>me</sup> de Sévigné est toujours un peu suspecte sur le chapitre de

1. La duchesse de Mecklembourg, sœur du duc de Luxembourg.

2. Le maréchal de Luxembourg.

3. Lettre du 31 janvier.

M. de Luxembourg, qui, bien qu'il n'eût pas toutes les vertus de Turenne, avait pourtant quelques-unes de ses qualités. Laid et contrefait, mais doué d'un air et d'une physionomie qui savaient charmer, cet élève de Condé avait appris sous ses auspices à conduire les armées et c'était par la protection de ce prince qu'il avait épousé l'héritière dont l'alliance l'avait fait duc et pair.

M<sup>me</sup> de Sévigné alla voir M<sup>me</sup> de Meckelbourg, sœur de M. de Luxembourg, au couvent des Filles du Saint-Sacrement où elle s'était réfugiée, fort affligée.

Au milieu de ces tristes préoccupations, on ne perdait point de vue l'arrivée de la Dauphine en France, et toutes les nouvelles qui s'y rattachaient. M<sup>me</sup> la Dauphine ne devait point avoir de dames, sauf sa dame d'honneur et ses dames d'atour<sup>1</sup>. Il y avait huit jours quelles étaient parties pour Schelestadt aussi bien que les filles d'honneur qui étaient de grande naissance, sans nulle beauté extraordinaire. C'étaient des Laval, Tonnerre, Biron, Rambures, et leur gouvernante, la bonne Montchevreuil<sup>2</sup> à leurs trouses. On laissait la sixième place à quelque allemande, si madame la Dauphine en voulait amener.

Cependant le Roi caressait et traitait si tendrement M<sup>me</sup> la princesse de Conti, que cela faisait plaisir à voir ; il ne contraignait plus l'inclination qu'il avait pour elle. Elle est toujours :

Des grâces le modèle,

écrivait M<sup>me</sup> de Sévigné... et croit beaucoup, elle n'est point surintendante (*de la maison de la Reine*), et n'a point eu cent mille écus de pension ; j'ai sur le cœur ces deux faussetés... — Mais quelle folie, s'écriait-elle, de parler d'autre chose que de M<sup>me</sup> Voisin et de M. le Sage ! — »

Ce fut M. de Sévigné qui se chargea de reprendre le sujet<sup>3</sup> : « — Ce n'est pas M. Le Sage qui prend la plume, comme vous voyez, écrivait-il gaîment à M<sup>me</sup> de Grignan ; me revoilà enfin, ma belle petite sœur, tout planté à Paris, à côté de maman mignonne, que l'on ne m'accuse point encore d'avoir voulu empoisonner ; et je vous assure que, dans le temps qui court, ce n'est pas un petit mérite... — »

« — Le voilà arrivé, ce fripon de Sévigné, reprenait sa mère

1. Lettre du vendredi 2 février 1680.

2. Femme de Henri de Mornay, marquis de Montchevreuil.

3. Lettre du 2 février.



après lui. J'avais dessein de le gronder, et j'en avais tous les sujets du monde ; j'avais même préparé un petit discours raisonné, et je l'avais divisé en dix-sept points comme la harangue de Vassé ; mais je ne sais de quelle façon tout cela s'est brouillé, et si bien mêlé de sérieux et de gaité, que nous avons tout confondu. *Tout père frappe à côté*, comme dit la chanson.

« On continue à blâmer un peu la sagesse des juges qui a fait tant de bruit, et nommé scandaleusement de si grands noms. M. de Bouillon a demandé permission au Roi de faire imprimer l'interrogatoire de sa femme, pour l'envoyer en Italie et par toute l'Europe où l'on pourrait croire que M<sup>me</sup> de Bouillon est une empoisonneuse. Pour M<sup>me</sup> de La Ferté, cela fut encore plus léger que pour M<sup>me</sup> de Bouillon ; le marquis de Feuquières et M<sup>me</sup> du Roure, toujours des peccadilles. »

Mais voici ce qui était désagréable pour les prisonniers, c'est que la Chambre ne devait travailler de vingt jours, soit pour tâcher de se racquitter en faisant des informations nouvelles, soit en faisant venir de loin des gens accusés, comme par exemple M<sup>me</sup> de Polignac, qui avait un décret, et la comtesse de Soissons.

« Enfin, ajoutait M<sup>me</sup> de Sévigné, voilà vingt jours de repos ou de désespoir ; cependant, la comtesse de Soissons gagne pays et fait fort bien ; il n'est à rien tel que de mettre son crime ou son innocence au grand air ».

Le mercredi 7 février, M<sup>me</sup> de Sévigné mandait à sa fille : « — On recommencera à travailler à cette Chambre <sup>1</sup> plus tôt qu'on ne pensait ; on assure qu'il y a bien des confrontations à faire. Il nous faut quelque chose de nouveau pour nous réveiller, on s'endort... On nous promet pourtant encore des scènes curieuses.

» Il y en eut une lundi bien triste et que vous comprendrez aisément : M. de Pomponne est enfin allé à la Cour. Il craignait fort cette journée : vous pouvez vous imaginer tout ce qu'il pensa par le chemin, et lorsqu'il revit les cours de Saint-Germain, lorsqu'il reçut les compliments de tous les courtisans dont il fut accablé. Il était saisi. Il entra dans la chambre du Roi qui l'attendait... Le Roi l'assura qu'il était toujours content de sa fidélité et de ses services ; qu'il était en repos de toutes les affaires secrètes dont il avait eu connaissance ; qu'il lui ferait du bien et à sa famille. M. de Pomponne ne put retenir quelques larmes, en lui parlant du malheur

1. (De l'Arsenal).

qu'il avait eu de lui déplaire... que toute sa douleur était d'être éloigné d'un maître auquel il était attaché, autant par inclination que par devoir ; qu'il était difficile de ne pas sentir cette perte ; que c'était celle qui le perçait, et qui faisait voir en lui des marques de faiblesse qu'il espérait que Sa Majesté lui pardonnerait. Le Roi lui dit qu'il en était touché, qu'elles venaient d'un si bon fond qu'il ne devait pas en être fâché. Tout roula sur ce point, et M. de Pomponne sortit avec les yeux un peu rouges, et comme un homme qui ne méritait point son malheur...

» C'est la seule occasion où il ait paru trop touché, et ce ne serait pas mal faire sa cour, s'il y avait encore une cour à faire ! — »

## CHAPITRE LXIV

M. DE SÉVIGNÉ VEUT VENDRE SA CHARGE, AU GRAND CHAGRIN DE SA MÈRE. — LE PROCÈS DES POISONS (SUITE). — LA DUCHESSE DE BOUILLON S'EST TROP VANTÉE DE SES RÉPONSES AUX JUGES; ELLE EST EXILÉE A NÉRAC. — SUPPLICE DE M<sup>ME</sup> VOISIN. — LES GRANDS PERSONNAGES, COMPROMIS DANS CETTE AFFAIRE, EN SORTIRONT PRESQU'INNOCENTÉS; ON NE SONGE QU'A LES PLAINDRE. — UN RAYON DE BONHEUR SUR LES GRIGNAN. — L'ABBÉ DE GRIGNAN, ÉVÊQUE D'EVREUX. — LES HUIT MENINS DE M. LE DAUPHIN. — LE CHEVALIER DE GRIGNAN EN EST UN.

— 1680 —

TANDIS qu'à Paris, l'hiver se passait assez tristement, M<sup>me</sup> de Sévigné voyait sa fille en plein carnaval, et faisant des petits soupers *particuliers* de dix-huit à vingt femmes; elle connaissait cette vie et la grande dépense que M<sup>me</sup> de Grignan faisait à Aix; mais il lui semblait qu'au milieu de ce bruit, elle se reposait fort bien<sup>1</sup>...

On venait de donner à Paris l'opéra de *Proserpine*, dont il a été déjà question; on le trouvait au-dessus de tous les autres. Il y avait une scène entre Cérès et Mercure qui n'était pas bien difficile à entendre; et les plaintes de Cérès étaient une allusion évidente à la situation présente de M<sup>me</sup> de Montespan, dont l'amour-propre avait cruellement à souffrir.

M<sup>me</sup> de Sévigné ne parlait de l'opéra que par ouï-dire: elle ne l'avait point entendu et faisait toujours la même vie, tantôt au faubourg Saint-Germain, chez M<sup>me</sup> de La Fayette, ou bien avec

1. M<sup>me</sup> de Sévigné à M<sup>me</sup> de Grignan. A Paris, vendredi 9 février 1680.

les bonnes veuves, ses amies (*M<sup>mes</sup> de Lavardin, d'Uxelles, etc.*); quelquefois chez elle, quelquefois manger la poularde de *M<sup>me</sup> de Coulanges*. . . Elle était allée avec celle-ci voir le grand-maître, le duc du Lude, qui avait pensé mourir d'une goutte remontée. C'était le frère Ange qui l'avait guéri et tiré de la mort, par les remèdes les plus doux et les plus agréables. Ce même frère avait ressuscité le maréchal de Bellefonds, dont la santé était entièrement déplorée. Comme *M<sup>me</sup> de Sévigné* songeait toujours à sa fille, elle s'était fait donner par le frère Ange une consultation pour elle; il lui semblait que ses remèdes doux, rafraîchissants, fortifiants, pourraient disposer *M<sup>me</sup> de Grignan* à prendre du lait; et peut-être la guérir, comme il avait guéri le maréchal, la reine de Pologne et mille autres.

*M. de Sévigné* était revenu à Paris, mais il ne devait pas y rester longtemps. A peine arrivé de Bretagne, il fallait se remettre en chemin pour l'armée. Cette gendarmerie était tout égarée. . . L'armée s'assemblait : on disait que c'était pour avoir Charlemont, cédé à la France par le traité de Nimègue, et toujours retenu par les Espagnols. On ne savait rien de positif, sinon que les officiers s'en allaient, et qu'il y aurait dans un mois cinquante mille hommes sur pied <sup>1</sup>.

Quant à *M. de Sévigné*, bien qu'il se rendit à son devoir, il en était fort dégoûté. Son séjour prolongé en Bretagne avait porté ses fruits : il sentait désormais toute la force secrète qui attire naturellement les Bretons en leur pays. Ceux qui avaient tout quitté pour vivre en seigneurs dans leurs terres, comme *M. de Tonqueduc* par exemple, lui paraissaient pour la première fois dignes d'être admirés. Cette idée s'était tellement emparée de son esprit, et lui suggérait tant de bonnes raisons pour vendre sa charge, que c'eût été vouloir arrêter le Rhône dans sa course que de s'opposer à ce torrent. . . — il voyait dans l'avenir, il craignait les dégoûts qui qui pouvaient lui venir par *M. de La Trousse*; il était fâché de ceux qu'on donnait à la gendarmerie; il ne voulait pas se ruiner. conclusion : à force de faire voir à sa mère le fond de son cœur, il la mettait au point de lui dire que, oui assurément, il avait raison de vouloir vendre sa charge. Cependant elle n'avait pas sur le cœur de ne pas lui avoir dit tout ce qu'elle pensait sur cette étrange résolution. . . et tout ce qu'elle pouvait faire maintenant, elle et *M. de*

1. Lettre du 14 février.

la Garde, c'était de le prier de ne pas s'en mêler. On était même ravi de son absence, afin qu'il ne gâtât pas ses affaires, en décrivant lui-même sa marchandise.

Cependant tout ce qui devait avoir l'honneur de suivre madame la Dauphine était à Schelestadt. On disait que M<sup>me</sup> de Maintenon et M. de Condom (le grand Bossuet) s'étaient séparés de la troupe, et s'en allaient à la rencontre de cette princesse, tant que terre pourrait les porter. « — Voilà, observait M<sup>me</sup> de Sévigné<sup>1</sup>, une distinction bien agréable et bien marquée — ». Et elle ajoutait cette réflexion « — Si madame la Dauphine croit que tous les hommes et toutes les femmes aient autant d'esprit que cet échantillon, elle sera bien trompée ; c'est, en vérité, un grand avantage que d'être du premier ordre. On en faisait, quelques jours auparavant, un premier rang chez M<sup>me</sup> de La Fayette ; M<sup>me</sup> de Grignan y fut mise d'abord sans balancer — ».

La Chambre de l'Arsenal avait recommencé à siéger. Il y eut un homme qui dit à M. de la Reynie : « Monsieur, à ce que je vois, nous ne travaillons ici que sur des sorcelleries et des diableries dont le Parlement de Paris ne reçoit point les accusations. Notre commission est pour les poisons ; d'où vient que nous écoutons autre chose ? » La Reynie fut surpris, et lui dit : « Monsieur, nous avons des ordres secrets. — Monsieur, dit l'autre, faites-nous une loi et nous obéirons comme vous ; mais n'ayant pas de lumières, je crois parler selon la justice et la raison, de dire ce que je dis. »

M<sup>me</sup> de Bouillon s'était si bien vantée des réponses qu'elle avait faites aux juges, qu'elle s'était attirée une bonne lettre de cachet pour aller à Nérac, près des Pyrénées. « — Elle partit hier avec beaucoup de douleur, écrivait M<sup>me</sup> de Sévigné le 15 février. — Toute sa famille l'a conduite jusqu'à une demi-journée d'ici, comme Psyché : la voilà où était autrefois la bonne reine Marguerite<sup>2</sup>. Voyez un peu les quatre sœurs, quelle étoile errante les domine ! en Espagne, en Angleterre, en Flandre, au fond de la Guienne ! — »

Outre la comtesse de Soissons et la duchesse de Bouillon qui venaient d'être exilées, la connétable Colonne, Marie Mancini, fuyait son mari d'Italie jusqu'en Espagne, et la duchesse de Mazarin avait cherché loin du sien un asile en Angleterre. La première avait pu rêver autrefois de s'asseoir sur le trône de France ; la seconde, Hortense, la plus belle de toutes, avait porté le duché de

1. Lettre du 14 février.

2. Marguerite de Valois, première femme de Henri IV.

Mazarin, avec une immense fortune, au fils très extravagant du maréchal de la Meilleraye. M<sup>me</sup> de Sévigné a parlé ailleurs de la vie aventureuse de ces deux sœurs.

Quant à la comtesse de Soissons, on lui faisait son procès par contumace. On assurait qu'on lui avait fermé les portes de Namur et d'Anvers et de plusieurs villes de Flandre, en disant : *Nous ne voulons point de ces empoisonneuses*<sup>1</sup>. M. de La Rochefoucauld racontait qu'à Bruxelles, elle avait été traitée comme sorcière, et qu'étant entrée dans une église, on avait fait une danse de chats liés ensemble, ou pour mieux dire une criaillerie par malice et un sabbat si épouvantable, qu'elle avait été obligée de quitter la place pour laisser passer cette folie, qui ne venait pas d'une trop bonne disposition des peuples.

Cependant, M. de Luxembourg avait été mené deux fois à Vincennes pour être confronté; on ne savait point le véritable état de son affaire; on ne savait même pas s'il était encore à la Bastille : on disait qu'il était à Vincennes. « — Rien n'est pire, en vérité, que d'être en prison, s'écriait M<sup>me</sup> de Sévigné, si ce n'est d'être comme cette diablesse de Voisin qui est, à l'heure que je vous parle, brûlée à petit feu place de Grève — ». C'était un mercredi qu'elle écrivait, et le vendredi, elle reprenait ce triste chapitre<sup>2</sup> : « — Je ne vous parlerai que de la Voisin : ce ne fut point mercredi, comme je vous l'avais mandé, qu'elle fut brûlée, ce ne fut qu'hier — ».

Nous ne reproduirons pas le récit de la mort de M<sup>me</sup> Voisin, *célèbre par ses crimes et son impiété*. Ce récit se trouve dans la lettre du 23 février 1680<sup>3</sup>, Tout horrible qu'il soit dans ses détails, il a été classé parmi les narrations qui doivent passer à la postérité, et parmi toutes celles que la plume de M<sup>me</sup> de Sévigné a su rendre si saisissantes, dans leurs genres très différents.

Nous dirons seulement que M<sup>me</sup> de Sévigné eut, comme au temps de la Brinvilliers, la curiosité de voir l'exécution de la Voisin; et que avec M<sup>me</sup> de Chaulnes, M<sup>me</sup> de Sully et bien d'autres dames, elle se trouvait aux fenêtres de l'hôtel de Sully, au faubourg Saint-Antoine, d'où elle vit passer la condamnée, se rendant à Notre-Dame. Là cette malheureuse refusa de prononcer l'amende honorable; et, près de mourir, elle repoussa le Crucifix avec violence.

Quelques-unes de ces misérables femmes furent pendues; on ne

1. Lettres du 21 et du 28 février.

2. Lettre du vendredi 23 février.

3. VI<sup>e</sup> volume des éditions Monmerqué et Régnier.

parlait que de ces supplices, et comme après celui de la Brinvilliers, on renchérisait sur la réalité.

M. de Sévigné et d'autres hommes en faisaient dans les salons des contes à faire grincer des dents, dont les dames étaient fort effrayées. « — Voilà, ajoutait M<sup>me</sup> de Sévigné, ce qui forme nos douces conversations — ».

Le procès continuait. Tous les personnages obscurs, convaincus des crimes qu'on leur imputait, avaient disparu de la scène. Le sort des plus grands était encore en suspens ; mais on pouvait déjà prévoir qu'ils sortiraient de cette accusation presque absous : aussi ne songeait-on qu'à les plaindre de la longueur de cette procédure.

En ce moment, un rayon de bonheur se levait sur les Grignan. Le 21 février, M<sup>me</sup> de Sévigné apprenait à sa fille que l'abbé de Grignan était nommé évêque d'Evreux. « — Il me semble que je vous entends dire : Qu'est-ce qu'Evreux ? Le voici : Evreux est la plus jolie ville de Normandie, à vingt petites lieues de Paris, à seize de Saint-Germain ; elle est à M. de Bouillon : l'évêché vaut vingt mille livres de rente ; le logement est très beau, l'église des plus belles ; la maison de campagne, une des plus agréables de France. Ce diocèse touche à celui de Rouen dont M. Colbert est coadjuteur... Cette place est charmante ; pour moi, je l'aimerais mieux que Marseille ; vous n'êtes que trop établis en Provence — ».

Cette nomination s'était faite fort agréablement pour l'abbé de Grignan. Il y avait encore un vieil évêque d'Evreux qui avait plus de quatre-vingts ans : c'était autrefois l'évêque du Puy, M. de Maupas de la Tour, qui avait écrit la *Vie de Sainte Chantal*. Ce bon homme, n'étant plus en état d'agir, demanda que sa place fût donnée. Le Roi lui dit « qu'il ne se mit point en peine et qu'il lui choisirait un homme dont il serait content. « Cet homme-là, ajoute M<sup>me</sup> de Sévigné c'était l'abbé de Grignan. Voici les conditions : il faudra donner à ce vieux évêque une pension de cinq ou six cents francs pour achever sa vie ; après quoi le Roi met une pension de mille écus sur ce bénéfice pour le chevalier de Grignan ; voilà un souvenir bien obligeant en attendant mieux. . Les deux frères se trouvèrent ici et partirent pour Saint-Germain où ils sont encore... — »

Et ce même jour, M<sup>me</sup> de Sévigné mandait à sa fille qu'on avait nommé huit ou dix hommes de la Cour, avec six mille francs de pension, pour être assidus auprès de M. le dauphin. Elle n'avait

pas fini sa lettre qu'elle apprit qu'on parlait du chevalier de Grignan pour le mettre au nombre de ces courtisans... Le vendredi suivant, la nouvelle étant devenue certaine : « — En vérité, ma fille, s'écriait-elle<sup>1</sup>, voilà une assez jolie petite semaine pour les Grignan ! Si la Providence voulait favoriser l'ainé à proportion, nous le verrions dans une belle place — ».

M<sup>me</sup> de Sévigné trouvait que le mérite particulier du chevalier avait beaucoup servi à ce choix ; une réputation distinguée, de l'honneur, de la probité, de bonnes mœurs, tout cela s'était fort réveillé, et l'on trouvait que Sa Majesté ne pouvait mieux faire que de jeter les yeux sur un si bon sujet. « — Il n'y en a encore que huit de nommés, disait-elle : Dangeau, d'Antin, Clermont, Sainte-Maure, Matignon, Chiverni, Florensac et Grignan. C'est une approbation générale pour ce dernier — ».

Tous les amis et amies de M<sup>me</sup> de Sévigné étaient accourus à l'hôtel de Carnavalet pour se réjouir avec elle, et la prier de dire à M<sup>me</sup> de Grignan la part qu'ils prenaient à ses prospérités.

En ce moment, M. de Sévigné partait pour la Flandre où étaient ses gendarmes. Il avait lu les reproches de sa sœur sur le désir qu'il avait de vendre sa charge. « — Peut-être, disait sa mère<sup>2</sup> que la beauté de la Cour qu'il veut quitter, et où il est si joliment placé, le fera changer d'avis.

« — Mais parlons du voyage<sup>3</sup> : L'abbé de Lanion, qui est revenu de Bavière, dit que M<sup>me</sup> la Dauphine est tout à fait aimable ; que son esprit la pare ; qu'elle est *virtuose*, elle sait trois ou quatre langues ; et qu'elle est bien mieux que le portrait que de Troy a envoyé. Sa Majesté partit lundi pour aller quérir cette princesse. Il se trouva le matin, dans la cour de Saint-Germain, un très beau carrosse tout neuf, à huit chevaux, avec des chiffres ; plusieurs fourgons et mulets, beaucoup de gens autour, habillés de gris ; et, dans le fond de ce carrosse, monta la plus belle personne de la Cour, avec des Adrets<sup>4</sup> seulement, et des carrosses de suite pour leurs femmes. — Voilà un changement de théâtre — ».

La princesse d'Allemagne reçut en passant les compliments des députés de Strasbourg ; elle leur dit : « — Messieurs, parlez-

1. Lettre du 23 février.

2. Lettre du 28 février.

3. Le voyage de la Cour.

4. M<sup>lle</sup> de Fontanges et M<sup>lle</sup> des Adrets.



moi français; je n'entends plus l'allemand. » Et M<sup>me</sup> de Sévigné ajoutait : « — Elle a écrit à M. le dauphin, selon qu'elle a été près d'être sa femme, avec des nuances de style qui ont marqué bien de l'esprit. M<sup>me</sup> de Maintenon mande au Roi que sa personne est aimable. . et que, parmi cette envie de dire toujours ce qui peut plaire, il y a bien de l'esprit et de la dignité — ». M<sup>me</sup> de Sévigné rappelait qu'elle était fille et petite-fille de deux princesses fort caressantes : (*Adélaïde de Savoie et Christine de France*).

M. et M<sup>me</sup> de Pomponne étaient partis pour Pomponne jusqu'au retour de la Cour; M<sup>me</sup> de Vins paraissait ravie d'aller passer avec eux le carnaval. Quant à M<sup>me</sup> de Sévigné, qui ne songeait point à se divertir, elle ne répondait pas qu'elle n'irait pas avec le bon abbé passer les trois jours gras à Livry. Elle songeait d'ailleurs à un plus grand déplacement; c'était à prendre l'été, pour aller faire peut-être un dernier voyage en Bretagne; le bon abbé le croyait nécessaire, et n'avait pas dessein d'y retourner de sa vie. Au reste, elle comptait bien que M<sup>me</sup> de Grignan viendrait à Paris l'automne suivant, et elle voulait être revenue pour la recevoir. Son fils était allé à sa charge, c'est à dire à ses quartiers. « — Nous ménageons, disait-elle<sup>1</sup>, ses intérêts du mieux que nous pouvons, parce que ce sont les miens; pour lui, de l'humeur dont il est, n'être plus attaché comme le loup, est tout ce qu'il désire, et trois mille louis d'or dans sa cassette feraient son entière satisfaction; mais je n'irai pas si vite — ».

Sa mère avait bien voulu se gêner et s'embarrasser pour faire sa fortune; mais elle ne le voulait pas pour l'envoyer à Quimper.

1. Lettre du vendredi 1<sup>er</sup> mars 1680.

## CHAPITRE LXV

A LIVRY, PENDANT LES JOURS GRAS. — L'ARRIVÉE DE LA DAUPHINE  
EN FRANCE. — LA MORT DE M. DE LA ROCHEFOUCAULD.

— 1680 —

L'ABSENCE de la Cour, qui s'en allait tout entière au-devant de la Dauphine, et la préoccupation que donnait cette affaire des poisons, rendaient la fin de l'hiver encore plus triste que le commencement : personne ne songeait à se divertir.

M<sup>me</sup> de Sévigné avait parlé d'aller passer les derniers jours du carnaval à Livry ; elle tint parole, et le mercredi des cendres, elle datait sa lettre à M<sup>me</sup> de Grignan de la jolie abbaye<sup>1</sup>. « — Nous avons passé ici les trois jours gras ; le soleil qu'il fit samedi nous y détermina ; il m'a semblé que vous auriez aimé cette équipée ; elle m'a paru du même bon goût qui vous fait assortir vos habits et vos rubans ; vous corrigez toujours l'incarnat avec quelque couleur brune. Nous avons tempéré le brillant du *carême prenant*<sup>2</sup> avec la feuille morte de cette forêt : il y a fait le plus beau temps du monde, les jardins fort propres, la vue belle, et un bruit des oiseaux qui commencent déjà d'annoncer le printemps : cela nous a paru bien plus joli que les vilains cris de Paris.

» Nous sommes ici, le bon abbé de l'abbaye, M. de Rennes<sup>3</sup>, l'abbé de Pile et M. de Coulanges ; je voulais Corbinelli ; il est demeuré à Paris. . . mais enfin nous sommes loin de nous ennuyer : beaucoup de promenades, de causerie, des échecs, un trictrac, des cartes au besoin ; les *Petites Lettres* de Pascal, les comédies, la Prin-

1. M<sup>me</sup> de Sévigné à M<sup>me</sup> de Grignan. A Livry, le 6 mars 1680.

2. Le mardi gras.

3. L'évêque de Rennes.

cesse de Clèves que je fais lire à ces prêtres qui en sont ravis ; une très bonne chère. Le petit Coulanges a le livre de ses chansons ; c'est vraiment la plus plaisante chose du monde ; il est gai, il mange, il boit, il chante. . .

» Nous retournons ce soir à Paris où je ferai mon paquet — ».

C'était grand dommage que le bon Corbinelli eût manqué à cette réunion ; il aurait bien tenu sa place à la conversation, aux échecs. Des échecs ? M<sup>me</sup> de Grignan y jouait aussi ; M<sup>me</sup> de Sévigné en était folle ; c'était, à son avis, le plus beau et le plus raisonnable de tous les jeux ; le hasard n'y avait point de part. . . Elle trouvait, comme M<sup>me</sup> de Grignan, qu'il abaissait l'orgueil et faisait sentir les bornes de l'esprit humain ; elle ne désespérait pas de l'apprendre. . . Corbinelli était son maître. Lui-même aimait ce jeu au point que tout le monde lui était bon pour y jouer avec lui : Hébert, l'ancien valet de chambre de M<sup>me</sup> de Sévigné, lui donnait échec et mat six fois de suite. Voilà ce qu'il avait appris à l'hôtel de Condé ; Corbinelli en enrageait.

Le même Corbinelli s'était jeté dans les procès ; M<sup>me</sup> de Sévigné parlait d'une grande affaire qu'il avait en ce moment, pour laquelle il avait étudié le droit, et depuis il jugeait tous les procès sans qu'on l'en priât<sup>1</sup>. Cette affaire concernait une nièce qu'il avait : de l'humeur dont il était, il aurait pris peu de souci de ses propres intérêts.

M<sup>me</sup> de Sévigné n'avait pas encore vu le nouvel Opéra ; on disait qu'il était parfaitement beau. « — Bien des gens, disait-elle à sa fille<sup>2</sup>, ont pensé à vous et à moi ; je ne vous l'ai point dit, parce qu'en me faisant Cérès et vous Proserpine, tout aussitôt voilà M. de Grignan Pluton, et j'ai eu peur qu'il me fit répondre vingt fois par son chœur de musique :

Une mère vaut-elle un amant ?

Elle croyait que l'évêque d'Evreux (l'abbé de Grignan) était allé à son charmant évêché ; Condé, sa maison de campagne, était non pas à dix, mais à quinze lieues de Saint-Germain ; le parc était le plus beau du monde ; une rivière, qui passait au milieu, faisait des étangs et des beautés admirables ; on y chassait le cerf : c'était autrefois la demeure charmante du cardinal du Perron<sup>3</sup>.

1. Lettre du 28 février.

2. A Paris, lettre du 1<sup>er</sup> mars.

3. Lettre du 6 mars, à Livry.

De son côté, M<sup>me</sup> de Grignan parlait à sa mère très tendrement et très sagement sur le sujet de son frère, et sur le désir immodéré qu'il avait de vendre sa charge.

Mais enfin M<sup>me</sup> de Sévigné voulait songer pour la première fois de sa vie à ses propres intérêts, il lui en donnait l'exemple. Elle voulait s'ôter cette charge de dessus les épaules, qui ne lui pesait rien quand son fils l'aimait, et qui lui pesait maintenant plus de quarante mille écus.

Ce mercredi où elle écrivait, c'est-à-dire le 6 mars, elle ajoutait un post-scriptum à sa lettre : « — C'est aujourd'hui que Sa Majesté voit sa belle-fille — ». Elle avait appris de bon lieu qu'il y avait eu un bal à Villers-Cotterets où la Cour s'était arrêtée ; il y avait eu des masques. M<sup>me</sup> de Fontanges y parut brillante et parée des propres mains de M<sup>me</sup> de Montespan.

Le temps n'était déjà plus où celle-ci, du milieu de la gloire et du triomphe de *Niquée*, écrasait ses rivales et les forçait à rentrer dans le néant. Elle ménageait maintenant un reste de crédit, ou plutôt sa situation à la Cour, car elle était surintendante de la maison de la Reine.

Cependant M<sup>me</sup> de Grignan avait reçu les nouvelles des prospérités de ses beaux-frères et s'en réjouissait avec son mari, sans espérer que la même étoile se lèverait sur eux. M<sup>me</sup> de Sévigné leur répondait<sup>1</sup> : « — Je trouve votre joie bien fondée... mais, ce que je ne puis comprendre, c'est que vous vous teniez tous deux pour des gens de l'autre monde, et qui ne sont plus en état de penser à leur fortune ni aux grâces de Sa Majesté... D'où vient que vous passez par-dessus vous-mêmes et que vous ne voyez dans un avenir lointain que le petit marquis ? — »

A propos de la Cour, M<sup>me</sup> de Sévigné leur envoyait des relations. « — M<sup>me</sup> la Dauphine, leur disait-elle, est l'objet de l'admiration : le roi avait une impatience extrême de savoir comme elle était faite : il envoya Sanguin<sup>2</sup>, qui est un homme vrai et incapable de flatter : « Sire, dit-il, sauvez le premier coup d'œil, et vous serez content ». Cela est dit à merveille ; car il y a quelque chose à son nez et à son front qui est trop long, à proportion du reste, et qui fait d'abord un mauvais effet ; mais on dit qu'elle a si bonne grâce, de si beaux bras, de si belles mains, une si belle taille... de si belles dents, de si beaux cheveux et tant d'esprit et de bonté, cares-

1. Lettre du jeudi 13 mars.

2. Le marquis de Livry.

sante sans être fade, familière avec dignité ; enfin tant de manières propres à charmer, qu'il faut lui pardonner ce premier coup d'œil.

» Je crois ajoutait M<sup>me</sup> de Sévigné, que cette princesse nous apporte ici beaucoup de dévotion ; mais, malgré qu'elle en ait, il faudra qu'elle retranche l'*Angelus* : vous représentez-vous qu'elle l'entende sonner à Saint-Germain ? Bon à Munich ». Cette princesse ne le céda point à la Reine pour communier souvent.

Mais il fallait interrompre les nouvelles de la Cour, pour s'occuper de la maladie d'un homme qui tenait une large place dans l'amitié et la considération de M<sup>me</sup> de Sévigné, aussi bien que dans l'estime du monde et dans l'histoire de son temps. Elle écrivait ce même jour qui était un mercredi <sup>1</sup> : « — M. de La Rochefoucauld a été, et est encore considérablement malade ; il est mieux aujourd'hui ; mais enfin c'était toute l'apparence de la mort ; une grosse fièvre, une oppression, une goutte remontée. Il était question de l'Anglais, des médecins et du frère Ange : il a choisi son parrain ; c'est le frère Ange qui le tuera, si Dieu l'a ainsi ordonné.

M<sup>me</sup> de Sévigné écrivait le vendredi : « — Je crains bien pour cette fois que nous ne perdions M. de La Rochefoucauld ; sa fièvre a continué ; il reçut hier Notre-Seigneur, mais son état est une chose digne d'admiration. Il est fort bien disposé pour sa conscience... mais, du reste, c'est la maladie et la mort de son voisin dont il est question ; il n'en est pas effleuré, il n'en est pas troublé ; il entend plaider devant lui la cause des médecins, du frère Ange, et de l'Anglais, d'une tête libre, sans daigner quasi dire son avis ; je reviens à ce vers :

Trop au-dessous de lui pour y prêter l'esprit.

Il ne voyait point hier M<sup>me</sup> de La Fayette, parce qu'elle pleurait, et qu'il recevait Notre-Seigneur ; il envoya savoir à midi de ses nouvelles.

» Croyez-moi, ma fille, ce n'est pas inutilement qu'il a fait des réflexions toute sa vie ; il s'est approché de telle sorte ces derniers moments, qu'ils n'ont rien de nouveau ni d'étranger pour lui. M. de Marsillac arriva avant hier à minuit, si comblé de douleur amère, que vous ne seriez pas autrement pour moi. Il fut longtemps à se faire un visage et une contenance ; il entre enfin, et trouve M. de La Rochefoucauld dans cette chaise <sup>2</sup>, peu différent

1. Lettre du 13 mars.

2. Chaise à bras, fauteuil.

de ce qu'il est toujours. Comme c'est M. de Marsillac qui est son ami de tous ses enfants, on fut persuadé que le dedans était troublé ; mais il n'en parut rien, et il oublia de lui parler de sa maladie. Ce fils ressortit pour crever, et après plusieurs agitations, plusieurs cabales, Gourville contre l'Anglais, Langlade pour l'Anglais, chacun suivi de plusieurs de la famille, et les deux chefs conservant toute l'aigreur qu'ils ont l'un pour l'autre, M. de Marsillac décida pour l'Anglais, et hier à cinq heures du soir, M. de la Rochefoucauld prit le remède de l'Anglais, et à huit encore — ».

Comme on n'entrait plus dans cette maison, M<sup>me</sup> de Sévigné avait peine à savoir la vérité ; cependant on lui assurait qu'après avoir été cette nuit à un moment près de mourir, par le combat du remède et de la goutte, il y avait sujet de tout espérer. « — Pour moi, disait-elle, je suis persuadée qu'il en échappera. M. de Marsillac n'ose encore ouvrir son cœur à l'espérance ; il ne peut ressembler dans sa tendresse et dans sa douleur, qu'à vous, ma chère enfant qui ne voulez point que je meure.

« Je suis, ajoutait-elle, quasi toujours chez M<sup>me</sup> de La Fayette, qui connaîtrait mal les délices de l'amitié et les tendresses du cœur, si elle n'était aussi affligée qu'elle l'est. Je fais ce paquet chez elle à neuf heures du soir ; elle a lu votre billet ; car, malgré ses craintes, elle espère encore assez pour avoir été en état de jeter les yeux dessus. M. de La Rochefoucauld est toujours dans la même situation ; il a les jambes enflées, ce qui déplaît à l'Anglais ; mais il croit que son remède viendra à bout de tout. . . — »

M<sup>me</sup> de Sévigné s'était trop flattée ; l'événement vint démentir subitement l'espoir qu'elle n'avait pas cessé de conserver. « — Quoique cette lettre ne parte que mercredi, écrit-elle à sa fille le dimanche 17 mars, je ne puis m'empêcher de la commencer aujourd'hui, pour vous dire que M. de La Rochefoucauld est mort cette nuit. J'ai la tête si pleine de ce malheur et de l'extrême affliction de notre pauvre amie, qu'il faut que je vous en parle. Hier samedi, le remède de l'Anglais avait fait merveille. . . on chantait victoire. . . Dans cet état, hier, à six heures, il tourne à la mort : tout d'un coup, les redoublements de fièvre, l'oppression, les rêveries ; en un mot, la goutte l'étrangle traitreusement ; et quoiqu'il eût beaucoup de force, et qu'il ne fût point abattu par les saignées, il n'a fallu que quatre ou cinq heures pour l'emporter ; et, à minuit, il a rendu l'âme entre les mains de M. de Condom <sup>1</sup>.

1. Bossuet.

M. de Marsillac ne l'a point quitté d'un moment. Il est dans une affliction qu'on ne peut se représenter : cependant, ma fille, il retrouvera le Roi et la Cour ; toute sa famille se retrouvera à sa place ; mais où M<sup>me</sup> de La Fayette retrouvera-t-elle un tel ami, une telle société, une pareille douceur, un agrément, une confiance, une considération pour elle et pour son fils ? elle est infirme, elle est toujours dans sa chambre, elle ne court point les rues ; M. de La Rochefoucauld était sédentaire aussi ; cet état les rendait nécessaires l'un à l'autre, et rien ne pouvait être comparé à la confiance et aux charmes de leur amitié. — Je n'ai pas quitté cette pauvre amie tous ces jours-ci ; elle n'allait point faire la presse parmi cette famille ; en sorte qu'elle avait besoin qu'on eût pitié d'elle. M<sup>me</sup> de Coulanges a fort bien fait aussi, et nous continuerons encore quelque temps aux dépens de notre rate qui est toute pleine de tristesse — ».

Il était enfin mercredi, jour du départ du courrier ; M. de La Rochefoucauld était toujours mort ; M. de Marsillac toujours affligé et si bien enfermé, qu'il ne semblait pas qu'il songeât à sortir de cette maison. « — La petite santé de M<sup>me</sup> de La Fayette soutient mal une pareille douleur, ajoutait M<sup>me</sup> de Sévigné ; elle en a la fièvre... Vous devez m'écrire au moins quelque chose pour elle — ».

M<sup>me</sup> de Sévigné croyait-elle que sa fille ne prendrait pas intérêt au chagrin de son amie ? Était-ce de la part de M<sup>me</sup> de Grignan éloignement pour M<sup>me</sup> de La Fayette ? Était-ce scrupule à l'égard de l'amitié qui causait ce chagrin ? M<sup>me</sup> de Grignan ne transigeait pas avec les apparences où la morale se trouvait plus ou moins intéressée. On ne voit pas que M<sup>me</sup> de Sévigné portât le scrupule aussi loin : l'amitié la trouvait toujours indulgente.

« — Vous avez enfin porté votre délicatesse à Marseille, écrivait-elle à sa fille dans la lettre suivante<sup>1</sup>, et M. de Grignan l'a voulu. Je suis persuadée qu'il vous aura menée jusqu'à Toulon et à toutes les stations qu'il faut faire voir à M<sup>lles</sup> de Grignan. » (Celles-ci avaient dû trouver Marseille agréable ; cette ville ne ressemblait point aux autres villes). « Vous me parlez d'un M. de Vivonne bien différent de l'autre. » (M<sup>me</sup> de Sévigné se rappelait la querelle que M<sup>me</sup> de Grignan avait eue avec ce duc quelques années auparavant). « Il a donc été empressé de vous faire les

1. Lettre du 22 mars.

honneurs de la mer. . . Vous étiez bien étonnée de sa mémoire, et de tous ces noms du temps passé qui vous rappelaient votre jeunesse et vos premiers ballets.

» M. de Pomponne fut hier ici une partie du jour ; il regarda votre portrait avec attention, et se souvint si tendrement de votre beauté, de votre esprit, et de ces beaux soirs de Fresnes, qu'il pensa ne point finir sur cet article. Il me fit croire que les yeux me rougissaient d'un tel souvenir, mais, en vérité, ma belle, il était aussi touché que moi ; et je pense même qu'un retour sur sa fortune présente troubla pour un moment la tranquillité de son âme — ». Il se souvint sans doute alors qu'il ne pouvait plus rien pour la fille si aimée d'une telle mère, et c'est là ce que M<sup>me</sup> de Sévigné faisait entendre à M<sup>me</sup> de Grignan.

Il avait été saluer le Roi à son retour ; c'était une chose étrange pour lui. . . il n'était point accoutumé à la presse des courtisans, et il aurait trouvé quelque chose de plus doux à ne point revoir ce pays-là ; mais une pension de vingt mille francs, et l'espérance de quelque abbaye pour l'un de ses fils, l'attachaient à ces sortes de devoirs.

Cependant la Cour était revenue à Saint-Germain ; plusieurs personnes avaient eu l'honneur de voir madame la Dauphine et toujours, « — sauf le premier coup d'œil, on en était charmé et l'on en disait de solides biens ; c'était une personne enfin ; c'était un bel et bon esprit ; elle avait des manières charmantes et toutes françaises ; elle avait des sentiments à elle toute seule, et ne prenait point ceux qu'on lui présentait : « Madame, ne voulez-vous point jouer ? — Non je n'aime pas le jeu. — Mais vous irez à la chasse ? — Point du tout ; je ne comprends point ce plaisir ». Que ferait-elle donc ? elle aime fort la conversation, la lecture, les vers et la prose, l'ouvrage et les promenades ; sa plus grande application est de plaire au Roi ; Sa Majesté passe plusieurs heures dans la chambre de cette princesse. — Cela fait une cour fort retirée. . . On y tient le cercle une heure du jour. . . — »

M<sup>me</sup> de Sévigné avait donné sa place à M<sup>me</sup> de Vins dans le carrosse de M<sup>me</sup> de Chaulnes, qui voulait l'emmenner elle-même à Saint-Germain. Bien des raisons l'empêchèrent d'y aller : la plus forte sans doute était la mort récente du duc de La Rochefoucauld. M. de Marsillac était affligé outre mesure ; son pauvre père sur le chemin de Verteuil fort tristement ; et, pour M<sup>me</sup> de la Fayette, le temps, qui était si bon aux autres, devait augmenter sa tristesse.



## CHAPITRE LXVI

MADAME LA DAUPHINE. — M<sup>ME</sup> DE SÉVIGNÉ A LA COUR. — DIFFÉRENCE DE L'ACCUEIL QU'ELLE REÇOIT AVEC CELUI DES ANNÉES PRÉCÉDENTES. — L'ORAISON FUNÈBRE DE M<sup>ME</sup> DE LONGUEVILLE.

— 1680 —

« JE crois qu'enfin madame la Dauphine *aura l'honneur de me voir*. M<sup>me</sup> de Chaulnes l'a entrepris, je me laisse vaincre<sup>1</sup> — ». M<sup>me</sup> de Sévigné écrivait le 26 mars, dix jours après la mort de M. de La Rochefoucauld ; elle voyait bien que tout le monde, hormis M<sup>me</sup> de La Fayette, allait se consoler. M. de Marsillac, à présent M. de La Rochefoucauld, était déjà retourné à son devoir. « — Le Roi, disait-elle, l'envoya quérir ; il n'y a point de douleur qu'il ne console ; la sienne a été au-delà des bornes, et le moyen de courre le cerf avec une affliction violente ! — »

Elle trouvait que le nom de M. de La Rochefoucauld était quasi aussi chaud à prendre que celui de feu M. d'Alet (*Nicolas Pavillon*). M. de Marsillac aurait voulu le laisser refroidir ; le public ne l'avait pas voulu, il était le maître.

Mais l'événement dont la tristesse s'était prolongée, n'était peut-être pas le seul motif qui rendait M<sup>me</sup> de Sévigné si peu pressée d'aller porter ses hommages à la Dauphine : son gendre n'avait pas obtenu de faire partie de la maison de la princesse ; elle devait en conserver un peu de rancune.

Elle se décida enfin ; et le lundi 27 mars, elle se trouvait tout au beau milieu de la Cour ; M<sup>me</sup> de Chaulnes l'y mena. « — Je vis, dit-elle<sup>2</sup>, madame la Dauphine, dont la laideur n'est point du tout

1. M<sup>me</sup> de Sévigné à M<sup>me</sup> de Grignan. A Paris, le 26 mars 1680.

2. Lettre du vendredi 29 mars.

choquante ni désagréable ; son visage lui sied mal, mais son esprit lui sied parfaitement bien ; elle ne fait ni ne dit rien qu'on ne voie qu'elle en a beaucoup. Elle a les yeux vifs et pénétrants ; elle entend et comprend facilement toutes choses ; elle est naturelle et non plus étonnée que si elle était née au milieu du Louvre. Elle a une extrême reconnaissance pour le Roi, mais c'est sans bassesse ; ce n'est point comme étant au-dessous de ce qu'elle est aujourd'hui, c'est comme ayant été choisie et distinguée dans toute l'Europe. . . elle a l'air fort noble et beaucoup de dignité et de bonté. . . elle est étonnée de l'agitation qu'on se donne pour se divertir ; mais, ce qui est mieux encore, elle a fermé l'oreille aux moqueries et aux médisances — ».

Lorsque M<sup>me</sup> de Sévigné la vit, cette princesse était à sa toilette et parlait italien avec M. de Nevers<sup>1</sup>. « — On nous présenta<sup>2</sup> ; elle nous fit un air honnête<sup>3</sup>, et l'on voit bien que si on trouvait l'occasion de dire un mot à propos, elle entrerait fort aisément en conversation. . . mais il faudrait du temps, et M<sup>me</sup> de Maintenon et M<sup>me</sup> de Richelieu n'étaient pas dans sa chambre — ». Elles auraient sans doute fait valoir M<sup>me</sup> de Sévigné auprès de la princesse. Toutes deux, à ce voyage, lui firent beaucoup de politesses ; M<sup>me</sup> de Maintenon, par hasard, lui fit une petite visite d'un quart d'heure.

« — Elle me conta, dit la première, mille chose de madame la Dauphine, et me repara de vous, de votre santé, de votre esprit, du goût que vous avez l'une pour l'autre. . avec autant d'attention qu'à la rue des Tournelles<sup>4</sup> : un tourbillon me l'emporta ; c'était M<sup>me</sup> de Soubise qui rentrait dans cette Cour au bout de ses trois mois, jour pour jour<sup>5</sup>. La Reine et tout le monde la reçut fort bien. Le Roi lui fit une très grande révérence ; elle soutint avec une très bonne mine tous les différents compliments qu'on lui faisait de tous côtés. . Nous entendimes après dîner le sermon du père Bourdaloue, qui frappe toujours comme un sourd, disant des vérités à bride abattue. . . Sauve qui peut, il va toujours son chemin — ».

En somme, M<sup>me</sup> de Sévigné était-elle bien satisfaite de son

1. Ph. Mancini, Mazarin, duc de Nevers.

2. C'est-à-dire M<sup>me</sup> de Sévigné et M<sup>me</sup> de Kerman, qui étaient avec M<sup>me</sup> de Chaulnes. Lettres du 29 mars et du 12 avril.

3. Poli.

4. C'est-à-dire chez M<sup>me</sup> de Coulanges.

5. Cette rougeole s'était changée en exil.

voyage?... Voici ce qu'elle en disait à sa fille <sup>1</sup> : « — La Cour, ma chère enfant, est un pays qui n'est point pour moi ; je ne suis point d'âge à vouloir m'y établir, ni à souhaiter d'y être soufferte ; si j'étais jeune, j'aimerais à plaire à cette princesse ; mais, bon Dieu ! de quel droit voudrais-je y retourner jamais ? — »

Une princesse aimable et spirituelle, qui ne trouve pas un mot à lui dire ; M<sup>me</sup> de Sévigné inconnue au milieu de la Cour ; point de Reine, car la Reine un peu effacée par sa belle-fille, ne paraît pas dans ce récit ; point de Reine donc pour lui demander des nouvelles de M<sup>me</sup> de Grignan, pour lui adresser la parole au milieu du silence de tout le cercle, pour faire, comme en certains jours plus favorisés, un pas au-devant d'elle : quelle différence entre le passé et le présent, entre l'accueil de la Reine et celui de la Dauphine.

Tandis que M<sup>me</sup> de Coulanges, choyée vantée, attirée, patronnée par ses trois amies, M<sup>mes</sup> de Richelieu, de Rochefort, et surtout par M<sup>me</sup> de Maintenon, pénètre aux heures particulières dans l'intérieur de la princesse, qui lui fait des caresses infinies, lui dit qu'elle la connaît déjà par ses lettres, et que ses dames lui ont parlé de son esprit ; tandis que M<sup>me</sup> de Coulanges, encouragée par cet accueil flatteur, brille dans toutes ses réponses et par des épigrammes redoublées, et que sans rang, sans titre et sans fonctions, elle reçoit des faveurs marquées, dans une Cour où son esprit *lui est une dignité* <sup>2</sup> ; en regard de cette situation qui lui est faite, quelle est celle de M<sup>me</sup> de Sévigné à qui nul cependant n'oserait la comparer ?

On parle à la princesse des lettres de M<sup>me</sup> de Coulanges, et la plume qui a raconté la mort de Turenne n'est pas mentionnée : l'affectation est préférée au naturel, le brillant et le frivole à l'éloquence et à la justesse. M<sup>me</sup> de Sévigné, l'honneur de l'esprit français, le peintre indulgent et véridique de la Cour de Louis XIV et de la société de son temps, M<sup>me</sup> de Sévigné passe presque inaperçue!...

Et ce n'est pourtant pas de Troy qui nous a donné le portrait le plus frappant de la Dauphine, de cette princesse à qui son visage *sieyait mal, mais à qui son esprit sieyait parfaitement bien* ; ce n'est pas Mignard lui-même qui devait nous léguer la véritable physionomie de ce grand Roi, dont *la Majesté était tempérée par une grâce*

1. Lettre du 12 avril 1680.

2. Lettre de M<sup>me</sup> de Sévigné du 5 avril.

si merveilleuse ; et ce ne seront pas seulement les auteurs de *Mémoires*, ni même les historiens qui feront revivre à nos yeux les figures de ce grand règne, ou les événements de cette grande époque : ce sera cette plume négligée, cette plume qui vole, cette plume qui n'a pas à compter avec l'impression, cette plume qui a la bride sur le cou, qui ose tout dire, tout écrire ; sans avoir d'autres bornes que celles de la conscience, d'autres entraves que celles du goût, d'autres obstacles que ceux que lui crée une langue trop pauvre pour exprimer tout ce qu'elle sent, tout ce qu'elle voit, tout ce qu'elle comprend ; une langue qui, toutes fortes qu'en soient les expressions, toutes justes qu'en soient les pensées, toutes vives qu'en soient les couleurs, la force à chercher de nouveaux tours, de nouvelles nuances, de nouveaux mots dont elle l'enrichit, l'anime et l'embellit. En sorte, que tout est vivant dans son style et fait revivre tout ce qu'elle décrit.

Voilà ce qui aurait dû être mieux apprécié et distingué par un Roi qui ménageait tous les talents, et s'appropriait toutes les gloires.

Par quelle étrange mésaventure, M<sup>me</sup> de Sévigné fut-elle oubliée et réduite à son rang de femme du monde, aimable pour ses amis, mais renfermant dans un cercle restreint, tout ce que le génie des Lettres et l'esprit français ont produit de plus intarissable et de plus doux, de plus éloquent et de plus vrai ?

Est-ce par un calcul qu'elle fut écartée de la faveur ?... Est-ce à l'influence de M<sup>me</sup> de Maintenon qu'elle dut de perdre jusqu'à la bienveillance qui lui avait été témoignée en d'autres temps ?... Ou plutôt le crédit de cette amie de M<sup>me</sup> de Coulanges avait-il échoué contre de hautes et injustes préventions ?... Le Roi devenait de plus en plus jaloux de son autorité : cette plume que M<sup>me</sup> de Sévigné appelait si gracieusement une plume *libertine* et qui ne se pouvait contraindre, pas plus que l'esprit qui la conduisait ; cette vivacité d'aperçus, jointe à la liberté du jugement, pouvait donner de l'appréhension... il n'était pas bon d'approcher des personnes et des choses ceux qui en pouvaient si bien juger.

Les liaisons, les tendances de M<sup>me</sup> de Sévigné étaient d'ailleurs trop connues, pour ne pas causer quelque défiance à un Roi qui redoutait jusqu'à l'ombre du jansénisme, et qui n'en pouvait tolérer le soupçon plus ou moins mérité.

M<sup>me</sup> de Sévigné trouvait plus généreux de ne pas renoncer à ses amitiés et de ne pas dissimuler ses opinions ; et nous avons remarqué plus d'une fois que ses opinions naissaient de son attachement aux personnes, et qu'il y avait bien plus d'esprit de parti que de parti pris dans sa défense de Port-Royal.

M<sup>me</sup> de Sévigné, incapable de calcul, d'intrigue ou de savoir-faire, ne fit jamais sa cour à personne ; elle n'eut pas d'ambition pour elle-même et bien lui en prit.

Ce fut un bonheur sans doute que l'injustice de la Fortune la retint dans une sphère où rien ne contraignait la libre expansion d'un talent si parfaitement naturel ; qu'elle ne fut pas devenue de son temps une femme célèbre ! . . . Si cette hypothèse se fût réalisée, adieu *la liberté de son écriture*, le courant de sa plume, la douce gaîté de son esprit mobile ! La Renommée aurait jeté sur elle ses ailes pesantes ; elle aurait écrit ses pensées en lettres de plomb, et *l'impression* se serait dressée devant elle comme un fantôme qui devait en tarir la source : M<sup>me</sup> de Sévigné aurait corrigé ses lettres ! Elle n'aurait plus eu ce singulier privilège d'être auteur sans le savoir, et d'avoir de l'esprit impunément.

Si pourtant elle s'était trouvée plus en évidence, si elle avait eu du crédit, elle en aurait usé dans l'intérêt de ses enfants. Parfois elle exprimait son chagrin de ne pouvoir rien pour eux. La duchesse de Verneuil lui parlait en dernier lieu de son rang qui croissait tous les jours, c'est-à-dire à proportion de celui que Louis XIV donnait à ses enfants illégitimes. — « — Ce n'est pas cela que je lui envie, disait à ce propos M<sup>me</sup> de Sévigné : quel bonheur d'avoir sa famille auprès de soi, et de pouvoir la combler de biens ! — »

Cependant M. le duc, que M<sup>me</sup> de Sévigné avait rencontré à la Cour, lui parla beaucoup de M. de La Rochefoucauld, et les larmes lui en vinrent encore aux yeux. Il y avait eu une scène bien vive entre lui et M<sup>me</sup> de La Fayette, le soir que ce pauvre homme était à l'agonie ; elle n'avait jamais vu tant de larmes, ni jamais une douleur plus tendre et plus vraie ; il était impossible de ne pas être comme eux. . . . »

En vérité, cette année avait été bien fatale aux amis de M<sup>me</sup> de Sévigné ! Que de vides se faisaient autour d'elle !

Une mort, qui en d'autres temps, lui aurait causé plus d'émotion, vint s'ajouter à toutes les autres. « — Ma chère enfant, le pauvre M. Fouquet est mort ; j'en suis touchée ; je n'ai jamais vu perdre

tant d'amis<sup>1</sup> — ». Quant au pauvre prisonnier de Pignerol ; il était depuis longtemps perdu pour les siens ; sans cela M<sup>me</sup> de Sévigné eût été moins résignée à la nouvelle qu'elle venait d'apprendre. Pouvait-elle d'ailleurs se livrer à des regrets sur la mort d'un criminel d'Etat, ou bien était-elle revenue un peu de ses illusions sur le caractère privé du surintendant, et sur les mérites qu'il avait eus à son égard ? Quoi qu'il en fût, il y a plus de pitié que de douleur dans les réflexions que sa mort lui suggère. « — Enfin, voilà cette vie qui a donné tant de peine à conserver ; il y aurait bien des choses à dire là-dessus : sa maladie a été des convulsions et des maux de cœur... — » On voit combien on prenait facilement aux soupçons de mort violente et de poison, toutes les fois qu'un intérêt politique semblait se rattacher à ces événements.

Revenant sur le même sujet, M<sup>me</sup> de Sévigné disait une autre fois<sup>2</sup> : « — Si j'étais du conseil de famille de M. Fouquet, je me garderais bien de faire voyager son pauvre corps, comme on dit qu'il veulent faire ; je le ferais enterrer là, et ce ne serait point de cette sorte que je voudrais le faire sortir de prison — ».

Ainsi, M<sup>me</sup> de Sévigné croyait à une réhabilitation dans l'avenir ; ou, si elle n'y croyait pas, elle voulait que la mémoire de Fouquet fût attachée à sa prison, comme un témoignage de la rigueur ou de l'injustice des hommes.

Pendant elle écrivait à M<sup>me</sup> de Grignan le samedi soir, 6 avril : « — Vous allez apprendre une nouvelle qui n'est pas un secret... M<sup>me</sup> de Fontanges est duchesse avec vingt mille écus de pension ; elle en recevait aujourd'hui les compliments... Le Roi y a été publiquement ; elle prend demain son tabouret, et s'en va passer le temps de Pâques à une abbaye que le Roi a donnée à une de ses sœurs<sup>3</sup>. Il y a des gens qui disent que cet établissement sent le congé ; le temps nous l'apprendra. Voici ce qui est présent : M<sup>me</sup> de Montespan est enragée... elle pleura beaucoup hier ; vous pouvez juger du martyre que souffre son orgueil — ».

Elle, qui n'avait pas pu être duchesse parce que son mari était vivant, et qu'il avait noblement et obstinément refusé le titre de duc qu'on lui offrait ! Toutefois, M<sup>me</sup> de Montespan était encore plus outragée par la haute faveur de M<sup>me</sup> de Maintenon. Sa Majesté allait passer souvent deux heures de l'après-dînée dans la chambre

1. Lettre du vendredi 3 avril 1680.

2. Lettre du 5 avril.

3. L'abbaye de Maubuisson.

de cette dernière, à causer avec une amitié et un air libre et naturel, qui rendait cette place la plus désirable du monde.

Madame la Dauphine tenait son cercle depuis huit heures du soir jusqu'à neuf heures et demie<sup>1</sup>. Il ne paraissait pas qu'elle se fût condamnée à être cousue avec la Reine ; elles se promenaient presque toujours séparément. Au reste, cette princesse était une merveille d'esprit, de raison et de bonne éducation. Elle parlait fort souvent de sa mère<sup>2</sup> avec beaucoup de tendresse, et disait qu'elle lui devait tout son bonheur par le soin qu'elle avait pris de la bien élever.

Cependant, M. l'évêque d'Autun (M. de la Roquette) venait de faire aux Carmélites l'oraison funèbre de M<sup>me</sup> de Longueville, « — avec toute l'habileté dont un homme pouvait être capable<sup>3</sup>... C'était un prélat de conséquence<sup>4</sup>, prêchant avec dignité et parcourant toute la vie de cette princesse avec une adresse incroyable ; passant tous les endroits délicats, disant et ne disant pas tout ce qu'il fallait dire ou taire. Son texte était : *Fallax pulchritudo, mulier timens Deus laudabitur*. Il fit deux points également beaux : il parla de sa beauté, et de toutes ses guerres passées d'une manière inimitable ; et pour la seconde partie, s'écriait M<sup>me</sup> de Sévigné, vous jugez bien qu'une pénitence de vingt-sept ans est un beau champ pour conduire une si belle âme jusqu'au Ciel.

» Le Roi y fut loué fort naturellement, et M. le prince encore fut contraint d'avalier des louanges ; mais aussi bien apprêtées, quoique dans un autre goût que celles de Voiture.

» Il était là, ce héros, et M. le duc, et les princes de Conti, et toute la famille et beaucoup de monde, mais pas encore assez ; car il me semble qu'on devait rendre ce respect à M. le prince, sur une mort dont il avait encore les larmes aux yeux. M. le prince et M. le duc faisaient beaucoup d'honnêtetés à tous ceux et celles qui composaient cette assemblée.

» Je vis M<sup>me</sup> de La Fayette au sortir de cette cérémonie ; je la trouvai tout en larmes... Je venais de quitter M<sup>lles</sup> de La Rochefoucauld aux Carmélites, où elles avaient aussi pleuré leur père. C'était donc à l'oraison funèbre de M<sup>me</sup> de Longueville qu'elles pleuraient M. de La Rochefoucauld ; ils sont morts dans

1. Lettre du 12 avril.

2. Adélaïde de Savoie, Électrice de Bavière.

3. Lettre du 12 avril 1680.

4. Il était accusé d'avoir de l'affectation.

la même année ; il y avait bien à rêver sur ces deux noms — ».

M<sup>me</sup> de Grignan était revenue de Marseille à Aix, et d'Aix à Grignan. Le printemps était peu avancé, et la bise qui attaquait son château et renversait ses balustres, et cet air pointu et glacé qui perçait les plus robustes, faisaient grand'peur à sa mère pour une poitrine si délicate. M<sup>me</sup> de Grignan avait ses raisons pour désirer d'être chez elle : qu'il était triste de voir sa vie, et la douceur de sa vie, menacée et dérangée par l'embarras de ses affaires ! C'était aussi la triste réflexion que faisait M<sup>me</sup> de Sévigné ; aussi n'osait-elle encore parler à sa fille de venir à Paris, et cependant il était à peu près certain que M. de Vendôme irait, cette année-là, prendre possession de son gouvernement de Provence.



## CHAPITRE LXVII

L'ÉPISE DE M<sup>ME</sup> DE DREUX. — LE VOYAGE EN BRETAGNE ET LA NAVIGATION SUR LA LOIRE. — M. DE SOTTENVILLE. — DON SÉBASTIEN DE PORTUGAL. — JE PENSE, DONC JE SUIS.

— 1680 —

« **A** PRÈS la perte de la santé que je mets toujours avec raison au premier rang, rien n'est si fâcheux que le mécompte et le dérangement de ses affaires <sup>1</sup> — ».

C'était pour remédier à l'embarras des siennes que M<sup>me</sup> de Sévigné allait en Bretagne; mais cette fois avec un chagrin insurmontable, et fort pressée d'avalier ce calice et de se retrouver avec sa fille à Paris, l'hiver suivant. Son fils n'avait pas cessé de lui écrire pour lui répéter les mêmes choses; il ne songeait qu'à vendre sa charge, et la volonté la plus forte qu'il eût jamais eue, était celle qu'il ne devait point avoir. Le Roi ne pouvait souffrir ceux qui quittaient le service... M. de La Fare avait été vivement repoussé lorsqu'il avait proposé d'être à M. le Dauphin. « — Quand mon fils n'aura plus de charge, disait-elle, je lui conseillerai d'être un provincial, plutôt qu'un coureur de comédie et d'opéra... — » Cependant l'argent était si rare qu'il ne trouvait pas d'acheteur; il était obligé de faire de nécessité vertu <sup>2</sup>.

Enfin, il arriva de Douai, où il commandait la gendarmerie <sup>3</sup> pendant le mois de mars. Le chevalier de Grignan était à son devoir; c'est-à-dire à ses nouvelles fonctions auprès du Dauphin. Le jeune évêque d'Evreux devait aller se faire sacrer à Arles <sup>4</sup>, après l'as-

1. M<sup>me</sup> de Sévigné à M<sup>mo</sup> de Grignan. A Paris, le 3 avril 1680.

2. Lettre du 3 avril.

3. Les gendarmes-dauphin.

4. Par son oncle l'archevêque d'Arles.

semblée des États, et le coadjuteur avait eu de très douces paroles des ministres, sur le proposition d'occuper lui-même la place qu'avait eue M. de Marseille, de président de cette assemblée. Cet évêque avait quitté son siège pour celui de Beauvais.

M. de Coulanges faisait son compliment à l'ainé des Grignan sur le bonheur de ses frères; mais il le faisait à sa manière, c'est-à-dire par un couplet. Quant à M<sup>me</sup> de Coulanges, les agréments qu'elle venait d'avoir à la Cour n'étaient pas exempts de quelque amertume : il était vrai que, par ses amies, elle se trouvait naturellement de la privauté de la Dauphine; mais où cela pouvait-il la mener, et quels dégoûts, quand on ne pouvait être des promenades, ni manger avec les princesses? Elle n'était pas d'un rang à avoir cet honneur : cela gâtait tout le reste. Elle avait été quatre jours à jouir de ces plaisirs et de ces déplaisirs<sup>1</sup>.

Le mercredi saint<sup>2</sup>, M<sup>me</sup> de Sévigné achevait son courrier de Provence, au milieu de trois ou quatre personnes qui lui faisaient un bruit enragé; ils ne la respectaient point parce qu'elle avait reçu des nouvelles après le retard d'un courrier, et la croyaient si aise qu'elle n'oserait se fâcher : ils avaient raison. C'étaient M. de La Garde, M. de Sévigné, Corbinelli, M<sup>me</sup> de La Troche : ils parlaient et criaient donc fort haut dans sa chambre; ils disaient que M<sup>me</sup> Le Féron, femme d'un conseiller président, avait été jugée et bannie de la vicomté de Paris : cela valait bien la peine de la déshonorer.

« — M<sup>me</sup> de Dreux ne sera pas plus maltraitée ni notre pauvre frère non plus<sup>3</sup>. Quel scandale pour rien! — » s'écriait M<sup>me</sup> de Sévigné.

On était aux derniers jours de la semaine sainte; elle passa le jeudi à Sainte-Marie du faubourg Saint-Jacques, et se souvenait de ce qu'elle faisait avec sa fille à pareil jour, l'année précédente, et elle admirait comme le temps passait au travers des peines, des craintes et des inquiétudes<sup>4</sup>. . . « — Et vous savez, lui disait-elle, comme je le pousse et comme je le jette, jusqu'à ce que vous soyez ici — ».

M<sup>lle</sup> de Méri, dont le petit ménage était aussi difficile à régler que celui de l'hôtel de Lesdiguières, M<sup>lle</sup> de Méri qui avait loué

1. Lettre du 12 avril.

2. A Paris, mercredi 17 avril.

3. C'est-à-dire M. de Luxembourg, partisan de Port-Royal.

4. Lettre du vendredi-saint 19 avril 1680.

une fort jolie maison et qui n'en voulait plus, M<sup>lle</sup> de Méri avait accepté de loger provisoirement à l'hôtel de Carnavalet dans la petite chambre <sup>1</sup> de M<sup>me</sup> de Grignan; elle vint s'y installer à la fin d'avril. M<sup>me</sup> de Sévigné était un peu étonnée d'y trouver une autre que sa fille; mais la vie était pleine de choses qui blessaient le cœur. Elle espérait que sa cousine se trouverait assez raisonnablement logée. « — Mon voisinage, disait-elle, ne l'incommodera pas pour longtemps; elle sera secourue de tous les gens que je lui laisse — ».

M. le coadjuteur d'Arles était mis décidément à la tête de l'assemblée des États de Provence; il avait eu, dans toute cette affaire, tout l'esprit imaginable.

Cependant, le Roi donnait cent mille francs à M. de Brancas, pour marier sa fille cadette au duc de Brancas, son neveu; Brancas y ajoutait cent mille écus <sup>2</sup>.

« — Je ne sais quel temps vous avez en Provence, écrivait M<sup>me</sup> de Sévigné le 1<sup>er</sup> mai; mais celui qu'il fait ici depuis trois semaines est si épouvantable que plusieurs voyages en ont été dérangés; le mien est du nombre. Le bon abbé a pensé périr en revenant de La Trousse : c'est M. de La Trousse qui le dit, vous ne me croiriez pas <sup>3</sup> ». Ils avaient un architecte avec eux et allaient donner leurs ordres à des ajustements, et même à des dérangements si considérables, que ce château, qu'elles trouvaient déjà si beau, n'en serait pas reconnaissable.

Ainsi le bon abbé était consulté par tous les membres de sa famille, et tous profitaient de son esprit d'entente et de son goût pour la bâtisse. Il voulait mettre aussi l'hôtel de Carnavalet en état d'être commode à M<sup>me</sup> de Grignan; on allait lui faire un fort joli appartement, et le marteau était levé pour y donner le premier coup, quand M<sup>me</sup> de Sévigné monterait en carrosse pour aller en Bretagne.

Cependant, M<sup>lle</sup> de Méri paraissait reconnaissante du secours que sa cousine lui donnait, et son humeur en devenait plus accommodante.

M<sup>me</sup> de Vins était abîmée dans ses procès. M<sup>me</sup> de Sévigné, en causant avec elle, admirait cet étrange mélange de biens et de maux, et l'impossibilité d'être tout à fait heureuse. On trouvait tous

1. Non pas sa chambre d'apparat.

2. Lettre du 26 avril.

3. M<sup>me</sup> de Sévigné, on s'en souvient, avait grand'peur dans les mauvais chemins.

les jours des occasions d'appliquer cette vérité. Ainsi la belle Fontanges était à Maubuisson, déjà fort languissante de la maladie dont elle devait mourir.

Et voici que l'épisode touchant de M<sup>me</sup> de Dreux, inculpée comme tant d'autres dans l'affaire des poisons, en donnait un autre sujet. M<sup>me</sup> de Dreux sortit de prison après avoir été *admonestée* (ce qui était une peine très légère) avec cinq cent livres d'aumône. Elle était femme d'un maître des requêtes; elle avait été accusée par ces horribles femmes d'avoir voulu empoisonner son mari : peut-être, comme M<sup>me</sup> de Bouillon, les avait-elle consultées en le tenant par la main. « — Cette pauvre femme, raconte M<sup>me</sup> de Sévigné<sup>1</sup>, a été un an dans une chambre où le jour ne venait que d'un très petit trou d'en haut, sans nouvelles, sans consolation. Sa mère, qui l'aimait très passionnément, qui était encore assez jeune et bien faite, et qu'elle aimait aussi, mourut, il y a deux mois, de la douleur de voir sa fille en cet état. M<sup>me</sup> de Dreux, à qui on ne l'avait point dit, fut reçue à bras ouverts de son mari et de toute sa famille, qui l'allèrent prendre à cette chambre de l'Arsenal. La première parole qu'elle dit, ce fut : « Où est ma mère? Et d'où vient qu'elle n'est pas ici?... » Elle arrive chez elle : « Quoi, je ne vois point ma mère? Quoi! je ne l'entends point? » Elle monte avec précipitation; on ne savait que lui dire, tout le monde pleurerait; enfin, un Père célestin, son confesseur, parut et lui dit qu'elle ne la trouverait point, qu'elle ne la verrait que dans le ciel, qu'il fallait se résoudre à la volonté de Dieu. Cette pauvre femme s'évanouit, et ne revint que pour faire des plaintes et des cris qui faisaient fendre le cœur, disant que c'était elle et la vue de son malheur qui l'avaient tuée, qu'elle voudrait être morte en prison, qu'elle ne pouvait rien sentir que la perte d'une si bonne mère.

» Le petit Coulanges était présent à ce spectacle; il avait couru chez M. de Dreux comme beaucoup d'autres, et il nous conta tout ceci hier soir, si naturellement et si touché lui-même, que M<sup>me</sup> de Coulanges en eut les yeux rouges, et moi, je pleurai sans pouvoir m'en empêcher — ».

On croyait que M. de Luxembourg serait tout aussi bien traité que M<sup>me</sup> de Dreux; car même il y avait des juges qui étaient d'avis de le renvoyer sans être admonesté; et c'était une chose terrible que le scandale qu'on avait fait sans pouvoir convaincre les accusés : cela marquait aussi l'intégrité des juges.

1. Lettre du 1<sup>er</sup> mai 1680.

A quelques réflexions que M<sup>me</sup> de Grignan lui avaient faites pendant la semaine sainte, M<sup>me</sup> de Sévigné répondait : « — Je vous admire sur tout ce que vous dites de la dévotion... un cœur de glace, un esprit éclairé, c'est cela même. Je n'ai que faire de savoir la querelle des jansénistes et des molinistes pour décider ; il me suffit de ce que je sens en moi — ».

Elle aurait été fort aise de parler là-dessus avec sa fille. Corbinelli en avait l'endosse ; elle ne connaissait personne dont les vues fussent plus chrétiennes. Il venait d'entendre par hasard un sermon de l'abbé Fléchier, à la vêtue d'une capucine, dont il était charmé<sup>1</sup>. C'était sur la liberté des enfants de Dieu que le prédicateur expliquait hardiment : « — Il a fait voir qu'il n'y avait que cette fille de libre, puisqu'elle avait une participation de la liberté de Jésus-Christ et des saints ; qu'elle était délivrée de l'esclavage de nos passions dont nous sommes *tourbillonnés* ; que c'était elle qui était libre et non pas nous ; qu'elle n'avait qu'un maître, que nous en avions cent... — »

M<sup>me</sup> de Grignan demandait à sa mère pourquoi elle ne menait pas Corbinelli en Bretagne...

C'est qu'il s'en allait en Languedoc, il était comblé des biens et des manières obligeantes de M. de Vardes, qui accompagnait les douze cents francs de la pension qu'il lui faisait d'une si admirable sauce, c'est-à-dire de tant de paroles choisies et de sentiments si tendres et si généreux, que la philosophie de Corbinelli n'y résistait pas. « — Vardes est tout extrême, ajoutait M<sup>me</sup> de Sévigné ; et comme je suis persuadée qu'il le haïssait parce qu'il le traitait mal, il l'aime présentement parce qu'il le traite bien : c'est le proverbe italien et son contraire — ».

Corbinelli n'avait donc pas tout perdu en perdant le cardinal de Retz, et l'exemple du cardinal avait été un stimulant pour M. de Vardes.

Le 3 mai, M<sup>me</sup> de Sévigné écrivait à sa fille : « — Me voici encore à Paris, mais c'est dans l'agitation d'un départ. Vous connaissez ce mouvement : Je suis sur les bras de tout le monde ; je n'ai plus de voiture et j'en ai trop ; chacun se fait une belle action de me mener : *Basta la meta*<sup>2</sup>.

» M. de Rennes s'en va dans cinq ou six jours ; il suit mes pas. M<sup>lle</sup> de Méri demeure maîtresse de l'hôtel Carnavalet ; j'y

1. Lettre du 1<sup>er</sup> mai.

2. Assez de la moitié.

laisse du But avec le soin de tout mon commerce avec vous — ».

M<sup>me</sup> de Sévigné s'en allait avec le bon abbé, par la Loire et par Nantes ; son fils venait la conduire jusqu'à Orléans. « — Je porte des livres, disait-elle ; je m'en vais, comme une furie, pour me faire payer ; je ne veux entendre ni rime ni raison ; c'est une chose étrange que la quantité d'argent qu'on me doit ; je dirai toujours comme l'*Avare*<sup>1</sup> : de l'argent, de l'argent ! dix mille écus sont bons. Je pourrais bien les avoir, si l'on me payait de ce qui m'est dû en Bretagne et en Bourgogne. . . »

» A propos, s'écriait-elle (car la Bretagne lui remettait en pensée la bonne princesse de Tarente et les histoires de Danemarck), à propos, la princesse de la Trémoïlle épouse un comte d'*Ochsentalbourg*, (d'Oldenbourg) qui est très riche et le plus honnête homme du monde : vous connaissez ce nom-là ; sa naissance est un peu équivoque ; sa mère était de la main gauche ; toute l'Allemagne soupire de l'outrage qu'on fait à l'écusson de la bonne Tarente ; mais le Roi lui parla l'autre jour si agréablement sur cette affaire, et son neveu, le roi de Danemarck, et même l'amour, lui font de si pressantes sollicitations, qu'elle s'est rendue. Elle me vint conter tout cela l'autre jour — ».

M<sup>me</sup> de Sévigné avait eu tant d'adieux qu'elle en était étonnée ; les amies de M<sup>me</sup> de Grignan, les siennes, les jeunes, les vieilles, « — tout, disait-elle, a fait des merveilles. Pour M<sup>me</sup> de Coulanges, elle s'est signalée ; elle me nourrit, elle me mène et ne veut pas me quitter qu'elle ne m'ait *vue pendue* — ».

M<sup>me</sup> de Sévigné arrivait à Orléans le 8 mai, sans aucune aventure considérable ; il faisait le plus beau temps du monde ; les chemins étaient admirables. Son équipage allait bien ; son fils lui avait prêté ses chevaux et était venu la conduire jusqu'à Orléans. Il avait fort égayé la tristesse du voyage<sup>2</sup> : « — Nous avons causé, disputé et lu ; nous sommes dans les mêmes erreurs, cela fournit beaucoup. Notre essieu rompit hier dans un lieu merveilleux ; nous fûmes secourus par le vrai portrait de M. de Sottenville<sup>3</sup> ; c'est un homme qui ferait les *Géorgiques* de Virgile, si elles n'étaient déjà faites, tant il sait profondément le ménage de la campagne : il nous fit venir sa femme qui est assurément de la maison de *la Prudoterie*. . . Nous fûmes deux heures en cette compagnie sans nous ennuyer par la

1. *L'Avare* de Molière.

2. A Orléans, le 8 mai 1680.

3. De Molière.

nouveauté d'une conversation et d'une langue entièrement nouvelle pour nous. . . Nous fîmes bien des réflexions sur le parfait contentement de ce gentilhomme, de qui l'on peut dire :

Heureux qui se nourrit du lait de ses brebis  
Et qui de leur toison voit filer ses habits <sup>1</sup>

Les jours sont si longs que nous n'eûmes pas besoin du secours de la plus belle lune du monde qui nous accompagnera sur la Loire, où nous nous embarquons demain — ». M<sup>me</sup> de Sévigné était fort occupée de conserver<sup>2</sup> son Bien Bon ; les voyages n'étaient plus pour lui comme autrefois.

Cependant M. de Sévigné voulait discourir : « — Puisque vous savez que je suis ici, ma belle petite sœur, je n'ai quasi plus rien à dire. . . . si ce n'est que, pour me rendre nécessaire, j'ai voulu me mêler de faire le prix du bateau, et que, dès qu'il a été conclu, mon oncle, d'une seule parole, l'a eu une pistole meilleur marché que moi : cela donnera à ma mère sujet de faire des réflexions sur l'amendement que les années apportent à ma pauvre cervelle. — Ma mère est en parfaite santé ; il faut espérer que ce voyage sera le dernier qu'elle fera dans un pays si éloigné du vôtre. J'irai la voir au mois de septembre ; il faudra bien que dans ce temps vous me fassiez des compliments de joie, puisque avec la violente inclination que j'ai de passer ma vie avec les Bretons, je serai dans mon élément —.

« En vérité, j'ai été surpris qu'un voyage de cinq mois<sup>3</sup> me fit regarder comme *M. de Sottenville*. . . — »

Au reste, il souhaitait fort de voir sa sœur à Paris l'hiver suivant « — et j'aurai le plaisir, ajoutait-il, de ne pas vous faire de honte, car je serai encore sous-lieutenant des gendarmes-Dauphin — ».

M<sup>me</sup> de Sévigné fit ses adieux à son fils avant de prendre le bateau. Elle écrivait à M<sup>me</sup> de Grignan de Blois le 9 mai : « — Je veux vous écrire tous les soirs, ma chère enfant ; rien ne peut me contenter que cet amusement. . . Mon fils partit hier d'Orléans par la diligence, qui part tous les jours à trois heures du matin, et arrive le soir à Paris ; cela fait un peu de chagrin à la poste — ».

On se souvient du temps, qui n'était pas très éloigné, où M. de

1. Le poète Racan.  
2. D'en avoir soin.  
3. En Bretagne.

Sévigné quittait les Rochers à cheval et en relais, pour Orléans et Paris. Ce service des diligences était donc d'institution récente.

« — Nous sommes, continuait M<sup>me</sup> de Sévigné, montés dans le bateau à six heures par le plus beau temps du monde. J'y ai fait placer le corps de mon grand carrosse de manière que le soleil n'a point entrée dedans; nous avons baissé les glaces, l'ouverture de devant fait un tableau merveilleux : les portières, les petits côtés nous donnent tous les points de vue qu'on peut imaginer. Nous ne sommes que l'abbé et moi dans ce joli cabinet, sur de bons cousins, bien à l'air, bien à notre aise. . . — »

» On a un petit fourneau ; on mange sur un ais dans le carrosse, comme le Roi et la Reine : voyez, je vous prie, comme tout s'est raffiné sur notre Loire. . . je regarde, j'admire cette belle vue qui fait l'occupation des peintres ; je suis touchée de la bonté de l'abbé qui, à soixante-treize ans, s'embarque encore sur la terre et sur l'onde pour mes affaires. Après cela, je prends un livre que le pauvre M. de La Rochefoucauld me fit acheter ; c'est la *Réunion du Portugal*, qui est une traduction de l'italien<sup>1</sup>. on y voit le roi de Portugal (*Don Sébastien*) jeune et brave prince, se précipiter à sa mauvaise destinée ; il périt dans une guerre en Afrique contre le fils d'Abdallah —.

» Nous parlons, l'abbé et moi, mais ce n'est pas d'une manière qui peut nous divertir : nous passons tous les ponts avec un plaisir qui nous les fait souhaiter ; il n'y a pas beaucoup d'*ex-voto* pour les naufrages de la Loire, non plus que pour la Durance ; il y aurait plus de raison de craindre cette dernière qui est folle, que notre Loire qui est sage et majestueuse.

» Enfin nous sommes arrivés ici de bonne heure : chacun *tourne*, chacun se rase, et moi j'écris romanesquement sur le bord de la rivière où est située notre hôtellerie ; c'est la Galère ; vous y avez été — ».

M<sup>me</sup> de Sévigné s'arrêta à Tours le lendemain, un vendredi<sup>2</sup> : « — Toujours, ma fille, avec la même prospérité. Je n'ai jamais rien vu de pareil à la beauté de cette route. Mais comprenez-vous bien comme notre carrosse est mis de travers ? Nous ne sommes jamais incommodés du soleil, il est sur notre tête ; le levant est à notre gauche ; le couchant à la droite, c'est la cabane qui nous en défend ; nous parcourons toute cette belle côte, et nous

1. Cette traduction était de M<sup>me</sup> de La Fayette.

2. A Tours, vendredi 10 mai 1680.



voyons deux mille objets différents qui passent incessamment sous nos yeux, comme autant de paysages nouveaux dont M. de Grignan serait charmé — ».

Car M. de Grignan, plus enthousiaste que sa femme, plus épris des objets extérieurs, allait mieux quelquefois à l'humeur communicative de M<sup>me</sup> de Sévigné.

Toutefois, le cours paisible de la Loire et l'allure du bateau ouvraient le champ à ses méditations : « Qui m'ôterait la faculté de penser m'embarrasserait beaucoup, surtout dans ce voyage<sup>1</sup>. . . . Je mis douze heures de suite dans ce carrosse si bien placé, si bien exposé. . . . Que ne pense-t-on point quand on pense toujours avec beaucoup de silence et de loisir ? *Je pense, donc je suis*<sup>2</sup> ; je pense à vous avec tendresse, donc je vous aime ; je pense à vous uniquement de cette manière ; donc je vous aime uniquement.

» Le bon abbé se porte fort bien ; il est charmé de cette route ; c'est dommage que nous ne soyons un peu moins solitaires — ».

Après Saumur, les voyageurs s'arrêtèrent à Ingrandes : « — Nous voici arrivés avec le même beau temps, la même apparence de rivière, et, je crois, les mêmes rossignols. Je ne m'accoutume point à la beauté de ce pays ; vous en seriez surprise vous-même comme si vous ne l'aviez jamais vu. Il y a des âges où l'on ne regarde que soi ; vous n'en avez jamais été fort occupée ; cependant il me semble que vous étiez plus appliquée à disputer contre le petit comte des Chapelles, qu'à admirer ces beautés champêtres.

» Voici justement tout le contraire — ». Le bon abbé priait Dieu sans cesse, sa nièce écoutait ses lectures saintes, mais quand il était dans le chapelet, elle ne le suivait pas, trouvant qu'elle rêvait bien assez sans cela. . .

« — Je voulais, disait-elle, voir aujourd'hui M. d'Angers ; il le souhaitait ; j'avais bien des choses à lui dire sur toutes les sortes de malheurs dont il est accablé<sup>3</sup> ; mais il fait sa visite, il n'a pas reçu ma lettre. Nous serons demain dans le grand monde de Nantes. »

1. Lettre de Saumur du samedi 11 mai.

2. Descartes.

3. La disgrâce de M. de Pomponne et la dispersion des écrivains de Port-Royal.

## CHAPITRE LXVIII

LE SÉJOUR A NANTES. — AGNÈS. — LES GRANDEURS DE PROVINCE.  
— UN JEUNE PRÉSIDENT. — UNE INTENDANTE DE DIX-SEPT ANS.  
— M. DE SÉVIGNÉ A PASSÉ AU BURON. — LES BOIS SONT DÉ-  
VASTÉS. — LES DRYADES SONT AFFLIÉES ET LES SYLVAINS EN  
FUITE.

— 1680 —

LE lundi 13 mai, après cinq jours de navigation sur la Loire, M<sup>me</sup> de Sévigné vint débarquer encore une fois près du château de Nantes, dont la vue réveillait toujours chez elle d'émouvants souvenirs. « — Nous venons d'arriver dans cette ville si bien située<sup>1</sup>; je ne puis jamais passer au pied d'une certaine tour, que je ne me souviens du pauvre cardinal<sup>2</sup> et de sa funeste mort, encore plus funeste que vous ne sauriez penser. . . je passe entièrement sur cet article sur lequel il y aurait trop à dire — ». On ne saurait expliquer cette allusion à la fin prématurée du cardinal de Retz, qu'en se rappelant que M<sup>me</sup> de Sévigné connaissait ses intentions en faveur de M<sup>me</sup> de Grignan ou du petit marquis, intentions que le cardinal n'avait pas eu le temps d'accomplir. Rien ne peut faire soupçonner qu'il y ait eu quelque chose d'insolite dans cette mort, qui causait encore ses regrets.

M<sup>me</sup> de Sévigné avait des affaires à Nantes et elle devait s'y arrêter quelque temps : « — Nous voici chez M. d'Harouïs, reçus et servis comme chez nous — ». M. d'Harouïs n'y était pas ; elle craignait le gouverneur, M. de Molac qui viendrait lui répéter vingt fois de suite la même phrase. En attendant, elle lisait un paquet des lettres de sa fille qu'on lui avait adressé à Nantes.

1. M<sup>me</sup> de Sévigné à M<sup>me</sup> de Grignan. A Nantes, le 13 mai 1680.

2. De Retz.

Le vendredi qui suivit son arrivée, elle écrivait : « — Je vous avoue, ma fille, qu'il m'ennuie ici. Ni M. de Molac, ni les madames qui me font tant d'honnêtetés, ne me consolent point de n'être pas dans mes bois ; ce sont donc les Rochers que je respire ; c'est mon Rochecourbières ; c'est d'être dans de belles allées, et non dans une fausse représentation d'une société qui n'a rien d'agréable pour moi. Ma consolation c'est d'être à mes Filles de Sainte-Marie ; elles sont aimables ; elles ont conservé une idée de vous dont elles me font leur cour ; elles ne sont point... prévenues comme celles que vous connaissez ; elles ne croient point le pape d'aujourd'hui hérétique (*Innocent XI*)... elles élèvent fort bien leurs petites filles... M. de Grignan les croira jansénistes ; moi, je pense qu'elles sont chrétiennes ; il y en a deux qui ont bien de l'esprit — ».

Ce qui retenait M<sup>me</sup> de Sévigné si longtemps à Nantes, c'est qu'elle était dans l'embarras d'achever un grand compte de fermier de dix-neuf années, que son fils n'avait fait qu'ébaucher : c'était pour la terre du Buron, qui formait son douaire. Son fermier était une espèce de gentilhomme, dont elle n'avait pas trop à se louer. « — On veut, disait-elle<sup>1</sup>, me faire passer des lettres que j'ai écrites pour des quittances ; c'est une pitié de voir les subtilités où dix mille francs de reste jettent un mauvais payeur. Nous allons tout arrêter : nous aspirons à de certains lods et ventes d'une terre qui relève de nous ; nous voulons deux mille francs tout-à-l'heure : nous avons bien des gens qui nous conseillent ; tout ce qui me fâche, c'est de faire du mal : mais quand je joue à me noyer, s'écriait-elle plaisamment, et que je me demande lequel je noie de M. de la Jarie ou de moi, je dis sans balancer que c'est M. de la Jarie, et cela me donne du courage — ».

Elle datait une nouvelle lettre de Nantes<sup>2</sup> : « — Il y a huit jours que je suis ici : je ne m'y amuse pas assurément. Nous allons demain à la Seilleraye<sup>3</sup>. Je n'y coucherai point. J'y mène une jeune fille qui me plaît ; c'est une *Agnès*, au moins à ce que je pensais, et j'ai trouvé tout à coup qu'elle a bien de l'esprit. Sa mère est une dévote ridicule — ».

Cette fille, qui avait une envie immodérée d'apprendre ce qui pouvait servir à être une personne honnête, éclairée... avait fait de

1. A Nantes. Lettre du 17 mai.

2. Lettre du lundi 20 mai.

3. Le château de M. d'Harouïs.

son confesseur, un jésuite de beaucoup d'esprit, tout l'usage qu'elle en pouvait faire ; elle l'avait prié d'avoir pitié d'elle ; de sorte qu'il lui apprenait un peu de tout, et son esprit était tellement débrouillé qu'elle n'était ignorante sur rien. « — Tout cela, ajoute M<sup>me</sup> de Sévigné, est caché sous un beau visage fort régulier, sous une modestie extrême, sous une timidité naturelle, sous une jeunesse de dix-sept ans. — On ne peut mieux chanter ni mieux entendre les airs d'opéra. Elle est parente du premier président, alliée de M. d'Harouïs ; je voudrais bien qu'elle fût à la place de M<sup>lle</sup> du Plessis pour jusqu'à la Toussaint seulement. Elle le voudrait bien aussi ou que sa mère me ressemblât — ».

La lettre suivante est encore datée de Nantes<sup>1</sup> : « — il me semble qu'il y a six mois que je suis ici. . . Mon fils avait fort envie que nous allassions à Bodégat (*en Basse-Bretagne*), où effectivement nous avons beaucoup d'affaires ; mais il désirait surtout que j'allasse chez Tonquedec : comme je ne suis point si touchée de cette visite, je la diffère jusqu'au temps où je serai peut-être obligée d'aller à Rennes voir M<sup>me</sup> de Chaulnes. Je m'en vais présentement aux Rochers, où je ferai venir tous mes gens de Bodégat.

Il fallait cependant la présence de M<sup>me</sup> de Sévigné à Nantes et le crédit de ses amis, pour finir toutes les affaires qu'elle y avait ; elle dut y rester encore quelques jours.

Elle alla dîner à la Seilleraye, comme elle l'avait annoncé : « — Mon Agnès, dit-elle<sup>2</sup>, fut ravie d'être de cette partie, quoiqu'il n'y eût que le bon abbé et l'abbé de Bruc : elle a dix-neuf ans, mon Agnès, et n'est pas si simple que je pensais, elle est aimable. . . — »

Mais voici que M<sup>me</sup> de Sévigné se trouvait en présence de ces grandeurs de province, avec lesquelles elle n'était pas toujours disposée à compter ; surtout quand leurs prétentions lui paraissaient ridicules.

« — Il y a ici une espèce d'intendante qui ne l'est point pourtant ; c'est M<sup>me</sup> de Nointel. . . , elle a dix-sept ans et fait la sotte et l'entendue. . . Son mari n'est pas ici ; sa femme fait la belle, et croit que c'est mon devoir de l'aller voir ; je n'ai pas bien compris pourquoi. . . et, en attendant qu'elle me montre par où, je m'en vais aux Rochers. . . — »

M<sup>me</sup> de Sévigné se décida enfin à aller au Buron, ce beau et triste

1. Lettre du samedi 25 mai.

2. Lettre du 29 mai.

château où elle avait affaire ; elle se doutait à peine de ce qui l'y attendait. Son fils y avait passé quelques mois tout récemment ; on a vu qu'elle l'avait autorisé à faire une coupe de bois à son profit ; elle pensa pleurer en voyant la dégradation de cette terre : il y avait les plus beaux bois du monde ; son fils, dans ce dernier voyage, y avait fait donner les derniers coups de cognée. Il avait encore voulu vendre un petit bouquet qui faisait une assez grande beauté ; tout cela était pitoyable : il en avait rapporté quatre cents pistoles, dont il n'eut pas un sou un mois après. Il était impossible de comprendre ce qu'il faisait, ni ce que son voyage de Bretagne lui avait coûté, quoiqu'il eût renvoyé ses laquais et son cocher à Paris, et quoiqu'il n'eût que le seul Larmechin dans cette ville (à Nantes) où il fut deux mois.

« — Il trouve, disait sa mère <sup>1</sup>, l'invention de dépenser sans paraître, de perdre sans jouer, et de payer sans s'acquitter ; toujours une soif et un besoin d'argent, en paix comme en guerre... , sa main est un creuset où l'argent se fond. Ma fille, s'écriait M<sup>me</sup> de Sévigné, il faut que vous essuyiez tout ceci. Toutes ces dryades affligées... tous ces vieux sylvains qui ne savent plus où se retirer, tous ces anciens corbeaux établis depuis deux cents ans dans l'horreur de ces bois, ces chouettes qui, dans cette obscurité, annonçaient par leurs funestes cris les malheurs de tous les hommes ; tout cela me fit hier des plaintes qui me touchèrent sensiblement le cœur, et qui sait même si plusieurs de ces vieux chênes n'ont pas parlé, comme celui où était *Clorinde* <sup>2</sup> ? Ce lieu était *un luogo d'incanto* <sup>3</sup>, s'il en fut jamais ; j'en revins donc hier toute triste... — »

Et qui ne serait triste avec elle ? Et qui ne subirait l'enchantement, en se figurant l'horreur de ces bois, les plaintes de ces oiseaux funèbres, et la fuite des êtres mythologiques dont elle peuplait cette forêt ? Quelle poésie ! quelle peinture ! Virgile ne l'aurait pas désavouée.

M<sup>me</sup> de Sévigné revint à Nantes : le souper que lui donna le premier président ne fut point capable de la réjouir. Ce premier président était un jeune homme de vingt-sept ans, un petit de La Brunelaie, fort joli, neveu de M. d'Harouïs, qui avait été élevé avec le petit de La Silleraye <sup>4</sup>, et que M<sup>me</sup> de Sévigné avait vu mille fois, sans jamais imaginer que ce pût être un magistrat ; cependant

1. Lettre du 27 mai.

2. Dans la *Jérusalem délivrée*.

3. Un lieu d'enchantement.

4. Fils de M. d'Harouïs.

il l'était devenu par son crédit, et moyennant quarante mille francs, il avait acheté toute la capacité nécessaire pour être à la tête d'une compagnie souveraine, qui était la chambre des comptes de Nantes. Il avait épousé une fille que M<sup>me</sup> de Sévigné connaissait fort, qu'elle avait vue pendant cinq semaines tous les jours aux États de Vitré; de sorte que ce premier président et cette première présidente étaient pour elle, un jeune petit garçon qu'elle ne pouvait respecter, et une jeune petite demoiselle qu'elle ne pouvait honorer. Ils étaient revenus pour elle de la campagne et ne la quittaient point.

D'un autre côté, M. de Nointel vint la voir le samedi en arrivant de Brest. « — Cette civilité, dit-elle, m'obligea d'aller le lendemain chez sa femme; elle me rendit ma visite dès le soir; et aujourd'hui ils m'ont donné un magnifique repas en maigre, à cause des Rogations, dont le moindre poisson était la *signora balena*. J'ai été de là dire adieu à nos pauvres Sœurs<sup>1</sup>. J'ai pris congé de la belle prairie; mon Agnès pleure quasi mon départ; et moi, ma très belle, je ne le pleure point : je suis ravie de m'en aller dans mes bois. J'espère au moins en trouver aux Rochers qui ne seront point abattus — ».

M<sup>me</sup> de Sévigné avait passé quinze jours à Nantes; elle en partit le lendemain, mardi 27 mai, de grand matin.

Il y avait un mois qu'il pleuvait tous les jours, et quoique les chemins eussent été fort raccommodés de Nantes à Rennes, par l'ordre de M. de Chaulnes, les pluies avaient fait comme si deux hivers étaient venus l'un sur l'autre. « — Nous avons toujours été dans les borbiers et les abîmes d'eau<sup>2</sup>. . . Nous arrivâmes à Rennes la veille de l'Ascension; cette bonne Marbeuf voulait m'aider, et me loger, et me retenir; je ne voulus ni souper, ni coucher chez elle : le lendemain, elle me donna un grand déjeuner-dîner où le gouverneur<sup>3</sup> et tout ce qui était dans la ville, qui est quasi déserte, me vint voir. Nous partîmes à dix heures, et tout le monde me disait que j'avais trop de temps, que les chemins étaient comme dans cette chambre, car c'est toujours la comparaison; il étaient si bien comme dans cette chambre que nous n'arrivâmes ici qu'après minuit, toujours dans l'eau; et de Vitré ici, où j'ai été mille fois, nous ne les reconnaissons pas; tous les pavés sont devenus impra-

1. De la Visitation.

2. Cette lettre de M<sup>me</sup> de Sévigné est datée des Rochers, le dernier jour de mai.

3. Le gouverneur de Rennes.

ticables, les bourbiers sont enfoncés, les hauts et bas, plus haut et bas qu'ils n'étaient ; enfin, voyant que nous ne voyions plus rien, et qu'il fallait tâter le chemin, nous envoyons demander du secours à Pilois ; il vient avec une douzaine de *gars* ; les uns nous tenaient, les autres nous éclairaient avec plusieurs bouchons de paille, et tous parlaient si excessivement breton, que nous pâmions de rire. Enfin, avec cette illumination, nous arrivâmes ici, nos chevaux rebutés, nos gens tout trempés, mon carrosse rompu, et nous assez fatigués : nous mangeâmes peu, nous avons beaucoup dormi ; et, ce matin, nous nous sommes trouvés aux Rochers, mais encore tout gauches et mal rangés. . .

» Nous avons été régalés de bien des gens de Vitré, continuait M<sup>me</sup> de Sévigné ; des Récollets, M<sup>lle</sup> du Plessis en larmes de sa pauvre mère, et je n'ai senti de joie que lorsque tout s'est en allé à six heures, et que je suis demeurée un peu de temps dans ces bois avec mon ami Pilois. Ne craignez pas que je m'expose au serein, je sais trop combien vous en seriez fâchée — ». M<sup>me</sup> de Sévigné se souvenait de son rhumatisme, gagné à la fraîcheur de ces mêmes allées, quatre ans auparavant.

Dès le dimanche 2 juin, elle écrivait : « — Il pleut continuellement ; quand la princesse de Tarente serait à Vitré, je ne quitterais pas mes Rochers, tant je suis rebutée — ».

Et le mercredi 5 juin, elle commençait un nouveau courrier : « — Enfin, j'ai le plaisir, dans notre extrême éloignement, de recevoir vos lettres le neuvième jour, en attendant d'autres consolations. — J'ai apporté ici quantité de livres choisis ; je les ai rangés ce matin : on ne met pas la main sur un. . . qu'on n'ait envie de le lire tout entier ; toute une tablette de dévotion, et quelle dévotion ! bon Dieu, quel point de vue pour honorer notre religion ! l'autre est toute d'histoires<sup>1</sup> admirables ; l'autre de morale, l'autre de poésies et de nouvelles et de mémoires. Les romans sont méprisés et ont gagné les petites armoires. Quand j'entre dans ce cabinet, je ne comprends pas pourquoi j'en sors ; il serait digne de vous, ma fille ; la promenade en serait digne aussi ; mais notre compagnie, en vérité, est fort indigne. Mon pot est étrange à écumer les dimanches — ». On voit ce qu'il en coûtait à M<sup>me</sup> de Sévigné de s'occuper de la société qui lui venait des environs, et ce qu'elle entend par la figure qu'elle emploie. « — Ce qu'il y a de bon, c'est

1. Des livres d'histoire.

que chacun s'en va souper à six heures, et c'est la belle heure de la promenade, où je cours pour me consoler.

» M<sup>lle</sup> du Plessis, en grand deuil de sa pauvre mère, ne me quitte guère... Dieu me fait la grâce d'être pour elle, comme vous êtes pour beaucoup d'autres ; je ne l'écoute point du tout. Elle est assez brouillée dans sa famille pour les partages ; cela fait un nouvel ornement à son esprit : elle confondait tantôt tous les mots ; et en parlant des mauvais traitements, elle disait : « — Ils m'ont traitée *comme une barbarie, comme une cruauté* — ».

Cependant, M<sup>me</sup> de Grignan avait été accablée de monde et de visites dans son château. C'était là ce que Corbinelli appelait des trains qui arrivaient ; il se trouvait pressé dans la galerie et ne connaissait personne. « — En vérité, s'écriait M<sup>me</sup> de Sévigné<sup>1</sup>, votre hôtellerie est toute des plus fréquentées ; c'est un beau débris que celui qui se fait dans ces occasions — ». C'était cependant pour se remettre des dépenses d'un hiver à Aix, que M<sup>me</sup> de Grignan songeait à faire six mois de résidence dans son château.

M. de Louvois venait de passer en Languedoc ; M. de Grignan était allé le voir et en avait été fort bien reçu.

M. de Sévigné mandait à sa mère qu'on se divertissait fort à Fontainebleau ; les comédies<sup>2</sup> de Corneille charmaient toute la Cour. Elle lui répondait que c'était un grand plaisir d'être obligé d'y être, et d'y avoir un maître, une place, une contenance ; que, pour elle, si elle en avait eu une, elle aurait fort aimé ce pays-là ; que ce n'était que pour n'en avoir pas, qu'elle s'était éloignée ; que cette espèce de mépris était un chagrin, et qu'elle se vengeait à en médire, comme Montaigne de la jeunesse. « — Ce que je dis pour moi, je le dis pour vous — », écrivait-elle à M<sup>me</sup> de Grignan, en lui transmettant ses réflexions au sujet de la Cour. Pour elle, elle avait eu des moments où il s'en fallait rien que la fortune la mît dans la plus agréable situation du monde ; et puis, tout d'un coup, c'étaient des prisons et des exils. Que n'avait-elle pu espérer en effet, de la parenté et de l'amitié d'un cardinal de Retz, d'un surintendant Fouquet, d'un Pomponne, ministre et secrétaire d'État ?...

Le destin, ou plutôt sa chère Providence, avait déjoué toutes les espérances qu'elle aurait pu former. Mais quoique sa fortune n'eût pas été fort heureuse, elle ne laissait pas d'être contente, et si elle avait eu des moments de murmure, ce n'était pas par rapport à elle.

1. Aux Rochers. Lettre du 31 mai 1680.

2. Pour *Tragédies*. Lettre du 31 mai.



## CHAPITRE LXIX

LES VISITES ET LA SOLITUDE. — M<sup>ME</sup> DE SÉVIGNÉ LIT DES LIVRES DE DÉVOTION. — LE SECOND MARIAGE DE M. DE LAVARDIN. — LE PAIEMENT DES FERMAGES EN BRETAGNE.

— 1680 —

M<sup>ME</sup> de Sévigné avait repris, non sans quelque tristesse, la vie tranquille des Rochers, et quoiqu'elle eût reçu, pendant les premiers jours, bien des visites de tout son voisinage, elle aimait encore mieux ses livres, ses promenades, sa correspondance et ses réflexions. Toutefois elle trouvait les jours d'une longueur excessive. « — Je ne m'aperçois point qu'ils finissent, disait-elle<sup>1</sup> ; sept, huit, neuf heures du soir n'y font rien. Quand il me vient des *madames*, je prends vite mon ouvrage ; je ne les trouve pas dignes de mes bois, je les reconduis ; la dame en croupe et le galant en selle s'en vont souper, et moi, je vais me promener — ».

La dame en croupe et le galant en selle, c'est ainsi qu'on faisait des visites dans ses environs. Les gentilshommes de campagne étaient pauvres, pour la plupart, et leurs femmes n'avaient pas d'autre carrosse que le coursier à l'allure pacifique qui portait tout l'équipage.

Après que M<sup>ME</sup> de Sévigné les avait vus s'éloigner, elle s'enfonçait dans les belles allées où l'on rêvait si bien. Elle voulait penser à Dieu, elle pensait à sa fille ; elle voulait dire son chapelet, elle se mettait à rêver ; elle trouvait Pilois, elle parlait de trois ou quatre allées nouvelles qu'elle voulait faire, et puis elle revenait dès qu'il faisait du serein.

1. M<sup>ME</sup> de Sévigné à M<sup>MO</sup> de Grignan. Aux Rochers, le 9 juin 1680, jour de la Pentecôte.

En approchant de la Pentecôte, elle avait commencé à lire des livres de dévotion, pour se préparer à recevoir le Saint-Esprit. « — Ah ! s'écriait-elle, que c'eût été un vrai lieu pour l'attendre que cette solitude ! Mais il souffle où il lui plaît, et c'est lui-même qui prie en nous par des gémissements ineffables — ». C'était saint Augustin qui lui avait dit cela... Elle aurait bien voulu avoir à Vitré ses sœurs de sainte-Marie de Nantes, ces sœurs qui ne se scandalisaient pas : elle n'aimait pas autant le couvent d'Aix ; elle se désolait qu'on y eût mis sa petite-fille, Marie-Blanche, et qu'on l'eût destinée à prendre le voile dans cette maison. Elle voyait que M. de Vendôme, étant gouverneur désormais, et M<sup>me</sup> de Grignan n'allant plus à Aix, cette enfant serait entièrement perdue pour sa mère : or, elle était d'un caractère chagrin et tout propre à se dévorer. « — Elle se désolera ! s'écriait douloureusement M<sup>me</sup> de Sévigné. Pour moi, ajoutait-elle, je mettrai la petite avec sa tante — » ; c'est-à-dire avec l'abbesse d'Aubenas, sœur de M. de Grignan. Cette place lui semblait toute propre aux vocations un peu équivoques. On avait mille douceurs dans une abbaye ; on pouvait aller avec sa tante voir quelquefois la maison paternelle ; on allait aux eaux ; on était la nièce de Madame...

Mais que disait M<sup>sr</sup> l'archevêque d'Arles ? Son avis devait décider puisque M<sup>me</sup> de Grignan ne voulait point s'en rapporter à son propre esprit, que sa mère trouvait si beau et si bon. Y en avait-il un qui fût plus pénétré de la raison et de ses devoirs ? « — Vous avez, disait M<sup>me</sup> de Sévigné à sa fille, du jugement, du discernement, de l'incertitude à force de lumières ; de l'habileté, de l'insinuation, du dessein quand vous voulez ; de la prudence, de la conduite, de la fermeté, de la présence d'esprit, de l'éloquence, et le don de vous faire aimer quand il vous plaît, et quelquefois plus, beaucoup plus que vous ne voudriez — ».

Après cela, peut-on croire que M<sup>me</sup> de Grignan ne fit aucun usage de ces dons si favorables à la réussite des affaires de ce monde ? Au moins ne les employait-elle pas toujours sans scrupule ni hésitation, comme lorsqu'il s'agissait de vocations à provoquer dans la famille de son mari. En ce moment même, il s'agissait de voir clair à celle de l'aînée de ses belles-filles, dont la fervente piété laissait prévoir qu'elle renoncerait au monde pour embrasser la vie religieuse. Cette solution était trop conforme aux intérêts de M. de Grignan, pour ne pas être secrètement et ardemment désirée par M<sup>me</sup> de Grignan. M<sup>me</sup> de Sévigné ne désirait pas moins que sa

filles, et plus ouvertement, que la vocation de M<sup>lle</sup> de Grignan vint à se déclarer.

« — Puisque vous m'avez dit vos visions au sujet de la fortune de vos deux beaux-frères <sup>1</sup>, écrivait-elle à sa fille <sup>2</sup>, je vous dirai sincèrement que j'avais peur que l'air d'une maison, où l'on parle quelquefois de cette divine grâce, ne fit tort à l'abbé de Grignan... — » Cette maison, était celle de M<sup>me</sup> de Sévigné, qui adoptait sur cette question si débattue entre molinistes et jansénistes, les opinions de Port-Royal. « — Dieu merci ! s'écriait-elle, je n'ai point fait de mal non plus que vous. Vos jeunes prélats <sup>3</sup> ne sont point du tout soupçonnés de cette hérésie. — Vos deux frères ne seraient pas mieux jusqu'à présent quand nous aurions été molinistes — ».

Ce n'est pas que M<sup>me</sup> de Grignan ne coupât court à ces entretiens, lorsqu'elle trouvait que la discussion portait sur des points trop délicats ; elle était plus prudente que sa mère. M. de Grignan prenait parti pour les Jésuites, par politique ou par conviction.

Pendant M<sup>me</sup> de Coulanges s'en allait à Lyon, et M<sup>me</sup> de Grignan devait s'attendre à voir bientôt le petit Coulanges ; il avait renoncé à M. de Chaulnes et à la Bretagne, pour Lyon et Grignan.

M<sup>me</sup> de Sévigné aurait bien été de son avis. « — Ah ! disait-elle <sup>4</sup>, que j'aimerais à souper à Rochecourbières, et que la musique de M. de Grignan, et tous ces beaux endroits de l'Opéra qui me font toujours rougir les yeux, et cent fois répétés par vos échos, me feraient un véritable plaisir ! Vous me souhaitez quand vous avez bien de la musique et de la joie, écrivait-elle à sa fille en quelque autre endroit, et vous avez raison : c'est l'humeur de ma mère ; et moi, entre huit et neuf heures du soir dans ces bois, je dirais : Ah ! que ma fille serait aise d'être ici ! — »

La nouvelle du mariage de M. de Lavardin se confirmait : il épousait en secondes noces une sœur du duc de Noailles, et l'on disait que c'était M<sup>me</sup> de Mouci <sup>5</sup> qui inspirait à M<sup>me</sup> de Lavardin tout ce qu'il y avait de plus avantageux pour son fils. « — C'est une âme toute extraordinaire que cette Mouci, s'écriait M<sup>me</sup> de Sévigné <sup>6</sup> ; Ne connaissez-vous pas une princesse qui se dépêcha de

1. Aux Rochers, Lettre du 12 juin.

2. Le chevalier et l'abbé de Grignan.

3. Le coadjuteur d'Arles et l'abbé de Grignan.

4. Lettre du 12 juin.

5. N. de Harlay, comtesse de Mouci, une des veuves qui entouraient M<sup>me</sup> de Lavardin.

6. Lettre du 5 juin.

marier son amant afin qu'elle n'eût plus envie de l'épouser, et qu'il n'en fût plus question. M<sup>me</sup> de Lavardin est dans cette noce par dessus les yeux ; elle m'écrit qu'elle est contente et je vois que non : une belle-fille la dérange . . . je suis assurée que son cœur est brisé du personnage héroïque que fait M<sup>me</sup> de Mouci. M<sup>me</sup> de Lavardin me parle de Malicorne où elle veut venir achever doucement sa carrière. Je vois un dessous de cartes funeste ; je vois encore l'embaras du fils, déchiré d'amitié, de reconnaissance pour sa mère ; chagrin de l'incompatibilité de son humeur, empêtré d'une jeune femme, sacrifié sottement à son nom et à sa maison : quand je serais à cette noce, je n'y verrais pas plus clair — ».

Elle écrivait à sa fille, un autre jour<sup>1</sup>, sur le même sujet : « — Je serais tentée de vous envoyer une grande lettre de M<sup>me</sup> de Mouci . . . , elle me choisit plutôt qu'une autre pour me faire part de sa conduite : elle a raison . . . Elle prend plaisir à combler M. de Lavardin de ses générosités, par l'usage qu'elle fait du souverain pouvoir qu'elle a sur sa mère. Elle a fait donner mille louis pour des perles ; elle a fait donner tous les chenêts, toutes les plaques, chandeliers, tables et guéridons d'argent qu'on peut souhaiter ; les belles tapisseries, les beaux vieux meubles . . . Son cœur se venge par des bienfaits ; sans elle, c'était une noce de village ; elle a fait donner des terres considérables ; et, pour comble de biens, elle fera qu'ils ne logeront point avec M<sup>me</sup> de Lavardin. Cette mère est impérieuse, et d'une exactitude sur les heures qui ne convient point à de jeunes gens. M<sup>me</sup> de Mouci m'étale avec plaisir sa belle âme . . . L'envie d'être singulière, et d'étonner par des procédés non communs, est, ce me semble, la source de bien des vertus. Elle me mande que si j'étais à Paris, je l'entendrais . . . , qu'au reste, je pâmerais de rire de voir les convulsions de M<sup>me</sup> de Lavardin lorsque, par la puissance de l'exorcisme, elle fait sortir de chez elle le démon de l'avarice. M<sup>me</sup> de Lavardin en demeure tout abattue comme ces filles de Loudun<sup>2</sup> ; je comprends que c'est une plaisante scène — ».

M<sup>me</sup> de Sévigné, dans sa solitude, ne vivait que sur les nouvelles de Paris, ou sur les petits incidents qui ne prennent un corps qu'à la campagne. Ses gens se prêtaient à la divertir. Tantôt on venait la chercher pour admirer les plaisants effets que faisait la lune dans son mail ; elle y allait avec le bon abbé ; elle y trouvait des moines,

1. Lettre du 12 juin.

2. Les religieuses de Loudun pendant le procès d'Urbain Grandier.

des religieuses; des hommes noirs et blancs, les uns appuyés contre les arbres, les autres qui n'osaient approcher. « — Après avoir vu, disait-elle <sup>1</sup>, toutes ces figures et nous être persuadés que c'est là ce qui s'appelle des esprits, nous en revînmes sans nous arrêter, et sans avoir senti la moindre humidité — ».

Une autre fois, on faisait tomber entre ses mains le plus beau chapelet du monde : « — C'est apparemment parce que je le dis si bien, s'écriait-elle; la balle au bon joueur! — »

Ce chapelet de calambou était accompagné d'une croix de diamants fort jolie et d'une tête de mort en corail : il lui semblait qu'elle l'avait vu quelque part (en effet il avait appartenu à M<sup>me</sup> de Grignan); mais elle ne pouvait deviner d'où il lui venait... Ses femmes, qui lui avaient fait cette plaisanterie, lui firent parvenir en même temps une lettre supposée; puis tout à coup, effrayées de leur folie, elles la lui avouèrent, et M<sup>me</sup> de Sévigné n'eut plus qu'à en rire et à se moquer de sa crédulité, que sa fille connaissait bien : elle comprit enfin que c'était un présent que M<sup>me</sup> de Grignan lui faisait, et qui était arrivé aux Rochers au fond de quelque caisse.

Cette aventure lui rappela combien elles avaient été effrayées une fois à Frênes, pour une fausseté qu'elles avaient faite à la bonne Scudéry, et que celle-ci avait prise trop âprement.

Après quinze jours passés aux Rochers, M<sup>me</sup> de Sévigné avait oublié son *Agnès* qui, toute jolie qu'elle était, avait pourtant un petit air de province. Elle était débarrassée de M<sup>lle</sup> du Plessis qui s'en était allée dans son couvent. M<sup>me</sup> de Grignan était trop bonne de lui souhaiter du monde. « — J'ai, disait-elle <sup>2</sup>, des ouvriers qui m'amuse; le bon abbé a les siens tout séparés; le goût qu'il a pour bâtir va au-delà de la prudence.

» C'est ce bois qui fait mes délices; il est d'une beauté surprenante. J'y suis souvent seule avec ma canne et avec *Louison* <sup>3</sup>; il ne m'en faut pas davantage.

» Quand je suis dans mon cabinet, c'est une si bonne compagnie que je dis en moi-même : ce petit endroit serait digne de ma fille; elle ne mettrait pas la main sur un livre qu'elle n'en fût contente : on ne sait auquel entendre. J'ai pris les *Conversations*

1. Lettre du 12 juin.

2. Lettre du 15 juin.

3. Peut-être sa capuche qui la faisait ressembler à Louison, une bergère de Livry, probablement.

*chrétiennes*; elles sont d'un bon cartésien <sup>1</sup>, qui sait par cœur votre recherche de la vérité, qui parle. . du souverain pouvoir que Dieu a sur nous; de sorte que nous vivons, nous nous mouvons et nous respirons en lui, comme dit saint Paul, et c'est par lui que nous connaissons tout.

» Je vous manderai si ce livre est à portée de mon intelligence — ».

Avec des lectures aussi intéressantes, le grand air et les promenades, M<sup>me</sup> de Sévigné ne craignait certainement pas l'ennui. N'avait-elle pas d'ailleurs les lettres de sa fille qui l'occupaient toute la semaine? Le lundi, elle les recevait, elle les lisait, elle y faisait réponse jusqu'au mercredi; le jeudi, elle attendait; le vendredi matin, il en arrivait encore; et cela la nourrissait de la même sorte jusqu'au dimanche <sup>2</sup>.

Puis elle avait des lettres de Paris : c'était M<sup>me</sup> d'Uxelles, c'était M<sup>me</sup> de Coulanges qui lui mandait toujours les nouvelles de la Cour; M<sup>me</sup> de Vins qui lui parlait de ses procès, et M<sup>me</sup> de La Fayette, de sa tristesse qui l'empêchait de sentir ce qui était arrivé à son fils. Le petit de La Fayette venait d'avoir un régiment; M. de La Rochefoucauld n'avait pas emporté l'amitié de M. de Louvois. M<sup>me</sup> de La Fayette était allée remercier le Roi qui la reçut à merveille.

M<sup>me</sup> de Sévigné avait donc bien des correspondances; toutefois elle n'attaquait pas, elle ne faisait que répondre. « — Cela, disait-elle <sup>3</sup>, fait quelquefois tant de lettres, que quand je trouve le soir mon écritoire, j'ai envie de me coucher sous mon lit, comme cette chienne de feu*e* *Madame* quand elle voyait des livres. — »

La princesse de Tarente n'était pas arrivée; les chemins de Vitré aux Rochers étaient devenus si impraticables, qu'on les faisait raccommoder par ordre du Roi et de M. de Chaulnes. Tous les paysans de la baronnie devaient y être dans quelques jours.

M<sup>me</sup> de Sévigné n'avait pas beaucoup avancé les affaires pour lesquelles elle était venue en Bretagne, et dont la principale était de se faire payer de ses fermiers. Elle parlait à sa fille fort plaisamment de ses mécomptes. « — Je mandais l'autre jour à M<sup>me</sup> de Vins que je lui donnais à deviner quelle sorte de vertu je mettais ici le plus souvent en pratique, et je lui disais que c'était la libéra-

1. Malebranche.

2. Lettre du 12 juin.

3. Lettre du 5 juin.

lité. Il est vrai que j'ai donné d'assez grosses sommes depuis mon arrivée : un matin, huit cents francs ; l'autre, mille francs ; l'autre, cinq ; un autre jour, trois cents écus : il semble que ce soit pour rire ; ce n'est que trop une vérité. Je trouve des métayers et des meuniers qui me doivent toutes ces sommes, et qui n'ont pas un unique sou pour les payer ; que fait-on ? il faut bien leur donner.

» Je vis arriver l'autre jour une belle petite fermière de Bodégat, avec de beaux yeux brillants, une belle taille, une robe de drap de Hollande, découpée sur du tabis, des manches tailladées : Ah ! Seigneur ! quand je la vis, je me crus bien ruinée ; elle me doit huit mille francs. M. de Grignan aurait été amoureux de cette femme. — Ce matin<sup>1</sup>, il est entré un paysan avec des sacs de tous côtés : il en avait sous les bras, dans ses poches, dans ses chausses ; car en ce pays, c'est la première chose qu'ils font de les délier . . . de sorte que, depuis le bel air de Vitré jusqu'à mon homme, tout est dans la dernière négligence. Le bon abbé, qui va droit au fait, crut que nous étions riches à jamais. « Ah ! mon ami ! vous voilà bien chargé, combien apportez-vous ? — Monsieur, dit-il, en respirant à peine, je crois qu'il y a bien ici trente francs : c'étaient tous les doublons de France qui se sont réfugiés dans cette province avec les chapeaux pointus, et qui abusent ainsi de notre patience — ».

M<sup>me</sup> de Sévigné se vengeait de ces banqueroutes sur les lods et ventes. Elle n'avait pas encore touché ses six mille francs de Nantes sur lesquels elle avait compté ; dès qu'il y avait quelque chose à finir, cela n'allait pas si vite.

1. Lettre du 15 juin.

## CHAPITRE LXX

L'HIVER DE LA SAINT-JEAN EN BRETAGNE. — M<sup>ME</sup> DE LA SABLIERE  
AUX INCURABLES. — LES CONVERSATIONS CARTÉSIENNES. —  
SAINT AUGUSTIN ET LE DOCTEUR DE LA GRACE. — M<sup>ME</sup> DE LA  
HAMELINIÈRE AUX ROCHERS.

— 1680 —

LE climat de la Bretagne est naturellement pluvieux, et le printemps de cette année le fut extrêmement. « — Quel temps avez-vous ma chère enfant ? écrivait M<sup>me</sup> de Sévigné le 19 juin. Il me semble que vos parties de Rochecourbières font voir qu'il fait fort beau. Pour nous, c'est une pitié ; il fait un froid et une pluie contre toute saison. J'ai une robe de chambre ouatée ; j'allume du feu tous les soirs et la carthage de mes bois en est interrompue — ». Cette expression, qu'elle appliquait à un travail de quelque durée, était, on le comprend, une allusion à l'entreprise que fit Didon de bâtir Carthage.

Cette furie de mauvais temps à la Saint-Jean ne pouvait continuer. Cependant M<sup>me</sup> de Sévigné reprenait ses livres et son écriture. « — J'ai, disait-elle, un grand dégoût pour les conversations inutiles qui tombent sur rien du tout, des *oui*, des *voire*, des *lanternes* où l'on ne prend aucune sorte d'intérêt. J'aime mieux ces *conversations chrétiennes* — ». De son côté, M<sup>me</sup> de Grignan faisait un merveilleux usage des *Métamorphoses d'Ovide*. Sa mère voulait les relire à son intention. Elle aurait appliqué bien naturellement le carnage d'Erichtone, dans les bois consacrés à Cérès, au ravage que son fils avait fait au Buron qui était à elle. « — Je crois, disait-elle, qu'il suivra en tout l'exemple de ce malheureux et qu'il se mangera lui-même. Vous n'êtes pas si malhabile que lui ; car en-



core voit-on le sujet de vos mécomptes, vos dépenses excessives, la quantité de vos domestiques, votre équipage, le grand air de votre maison, dépensant à tout, assez pour vous incommoder, pas assez au gré de M. de Grignan —. Mais, pour mon fils, on croit toujours qu'il n'a pas un sou ; il ne donne rien du tout, jamais un repas, jamais une galanterie, pas un cheval pour suivre le Roi et M. le Dauphin à la chasse, n'osant jouer un louis ; et si vous saviez l'argent qui lui passe par les mains, vous seriez surprise — ».

Ce même 19 juin, M<sup>me</sup> de Sévigné écrivit à son cousin de Bussy pour lui demander de ses nouvelles ; il lui répondit, de Paris où il était. Il se montrait, à l'exemple de sa cousine, assez résigné aux ordres de la Providence, croyant plus qu'il n'avait jamais fait, que ceux qui le connaissaient le jugeaient digne des grands honneurs et des grands établissements qu'il n'avait pas. Il aurait souhaité seulement un peu plus de bien qu'il n'en avait . . .

Cependant il faisait des pas du côté du Roi, et quoique cela marchât lentement, il faisait du chemin. Il lui avait fait demander par le duc de Saint-Aignan, qui était resté son ami, de donner quelque chose à ses enfants ; le Roi répondit qu'il le ferait volontiers aux occasions. Bussy lui écrivit pour le remercier de ces paroles, et saisit cette occasion pour lui envoyer un fragment de ses *Mémoires*, depuis la bataille de Dunkerque jusqu'à sa prison. « — Il y trouvera, disait-il<sup>1</sup>, son compte et moi, le mien — ».

« — Le mauvais temps continue, ma chère fille<sup>2</sup> ; il n'y a d'intervalle que pour se faire mouiller — ». M<sup>me</sup> de Sévigné commençait son courrier du 21 par les mêmes plaintes. « — On se hasarde sur l'espérance de la Saint-Jean ; on prend le moment d'entre-deux nuages pour le repentir du temps qui enfin veut changer de conduite, et l'on se trouve noyé. Cela nous est arrivé deux ou trois fois, et pour être un peu mieux garanti que par des casaques et des chapeaux, nous allons faire planter au bout de la grande allée, une espèce de *vermillonnerie*, et une autre au bout de l'*Infinie*, où l'on pourra se mettre à couvert de tout, et causer, et lire, et jouer . . . Voilà les grandes nouvelles de mes bois — ».

On lui mandait de Paris que les conversations de Sa Majesté avec M<sup>me</sup> de Maintenon ne faisaient que croître et embellir ; qu'elles duraient depuis six heures jusqu'à dix. C'est alors que cette femme extraordinaire jetait les fondements de la conversion

1. M. de Bussy à M<sup>me</sup> de Sévigné. A Paris, le 26 juin 1680.

du Roi, par l'influence que prenaient chaque jour sur l'esprit du monarque sa raison supérieure, et l'habileté qu'elle mettait au service de la religion et de la morale. « — Mon amie <sup>1</sup>, écrit M<sup>me</sup> de Sévigné à ce sujet <sup>2</sup>, me mande qu'on n'aborde plus la dame qu'avec crainte et avec respect, et que les ministres lui rendent la cour que les autres leur font — ».

On parlait encore de M<sup>me</sup> de la Sablière : elle était dans les Incurables, servant les malades et très bien guérie d'un mal que l'on pouvait croire incurable pendant quelque temps, et dont la guérison devait réjouir plus que tout autre ; elle était dévote et vraiment dévote. Les supérieurs de la maison étaient charmés de son bon esprit . . . ses amis allaient la voir ; elle était toujours de très bonne compagnie. C'était ainsi que, sans bruit et sans éclat, elle s'était tournée du côté de Dieu ; la grâce se servait parfois d'étranges moyens. Cette grâce victorieuse, M<sup>me</sup> de Sévigné la souhaitait à M<sup>me</sup> de Coulanges, et ce souhait commençait à s'accomplir ; elle la souhaitait plus que jamais à M<sup>me</sup> de La Fayette ; et, sachant que M<sup>me</sup> de Coulanges la conduisait chez cette aimable dévote, elle pensait que ce serait peut-être, pour son amie affligée, le moyen de lui faire sentir que sa douleur n'était pas incurable.

Quand M<sup>me</sup> de Sévigné se mettait sur le chapitre de la grâce, il ne lui était pas facile d'arrêter sa plume. M<sup>me</sup> de Grignan soutenait le libre arbitre ; sa mère convenait que M<sup>me</sup> de la Sablière avait fait un bon usage du sien ; mais n'était-ce pas Dieu qui le lui faisait faire, n'était-ce pas Dieu qui la faisait vouloir ? N'était-ce pas Dieu qui avait tourné son cœur et qui la soutenait ? « — Je n'ai rien à vous répondre sur ce que dit saint Augustin, écrivait-elle encore à sa fille <sup>3</sup>, sinon que je l'écoute et que je l'entends, quand il me dit et me répète cinq cents fois dans un même livre que tout dépend, comme dit l'Apôtre, *non de celui qui veut, ni de celui qui court ; mais de Dieu qui fait miséricorde à qui il lui plaît ; que ce n'est point en considération d'aucun mérite que Dieu donne sa grâce aux hommes ; mais selon son bon plaisir* —. Il appelle notre libre arbitre une délivrance et une facilité d'aimer Dieu, parce que nous ne sommes plus sous l'empire du démon, et que nous sommes élus de toute éternité . . . — »

Et puis, lorsqu'elle croyait trouver quelque obscurité dans cette

1. Lettre du 21 juin 1680.

2. M<sup>me</sup> de Coulanges.

3. Lettre du 21 juin.

grande lumière de l'Eglise, elle s'inclinait et se confondait devant le mystère, ce mystère qu'il n'est pas donné à l'homme de pénétrer; prétendant bien d'ailleurs rester fille soumise de l'Eglise, malgré les petites incursions qu'elle se permettait dans les questions réservées à son jugement indiscutable.

Pendant qu'elle était ainsi occupée à écouter le Docteur de la grâce, elle vit tomber chez elle une M<sup>me</sup> de la Hamelinière, dont le mari était cousin des Sévigné : celle-ci amenait avec elle une demoiselle huguenote, contre laquelle elle eut beau jeu de soutenir son orthodoxie.

M<sup>me</sup> de la Hamelinière était une espèce de beauté que M<sup>me</sup> de Grignan avait vue une fois à Paris. Cette femme avait un amant à bride abattue; elle s'en allait à Paris, à Bourbon familièrement avec lui, et partout avec son équipage : « elle est présentement ici, s'écriait M<sup>me</sup> de Sévigné <sup>1</sup>, avec six beaux chevaux gris qui sont à monsieur le marquis; elle en parle sans fin et sans cesse. Elle n'est pas souvent chez son mari dont les terres sont en décret; car votre cousin s'est ruiné, comme un sot, dans son château. Cette femme qui n'a point d'affaires, ne songe qu'à faire des visites : elle vient de vingt lieues loin, et tombe ici comme une bombe, à l'heure que j'y pense le moins. Me voilà d'abord à me cacher dans ces bois, comme vous savez, pour différer mon martyre; enfin, il fallut revenir; je trouvai cette grande et belle femme, que je ne connais quasi point, avec une troupe qui ressemblait à celle de M<sup>me</sup> de Chevigni à Fresnes : une petite fille, une demoiselle toute bouclée, c'est la huguenote, et une autre *guimbarde* — ». Pour une personne qui n'aimait pas à se contraindre, M<sup>me</sup> de Sévigné allait se trouver à une rude épreuve. « — Me voilà d'abord dans ces belles humeurs de dire, malgré moi, des rudesses; une chaise qu'on va rompre, une cérémonie de guinguois : « Ne voudriez-vous pas, madame, que je passasse devant vous? » Enfin, on soupe; et pour interrompre la continuité ridicule de mes bâillements, je m'amuse à disputer avec cette fille, et cela me réveille — ».

Elle rentrait ainsi dans le sujet que cette arrivée avait interrompu. Elle soutint d'abord, contre la huguenote, que les enfants morts sans baptême ne pouvaient aller au paradis sur la foi de leurs pères. « — Ah! mademoiselle, vous vous moquez de moi. Comment, vous voulez qu'un enfant d'Adam, qu'une partie de cette masse

1. Aux Rochers. Lettre du 21 juin.

corrompue voie et connaisse Dieu? Il ne faut donc point de Rédempteur, et l'on peut aller sans lui dans le ciel? Voilà, mademoiselle, une grande hérésie. J'étonnai un peu ma petite huguenote; je lui abandonnai les abus et les superstitions, je ne la pressai point sur le Saint-Sacrement; je me contentai d'assurer que je mourrais volontiers pour la réalité<sup>1</sup> de Jésus-Christ. Je lui demandai pourquoi elle ne voulait pas invoquer les saints, puisque parmi les huguenots, ils se recommandent aux prières les uns des autres? Enfin, je me réveillai beaucoup par cette dispute, sans cela j'étais morte.

» Il y a trois jours que cette femme est plantée ici, ajoutait M<sup>me</sup> de Sévigné, je commence à m'y accoutumer; mais j'espère que n'étant pas assez habile pour être charmée de la liberté que je prends de faire tout ce qu'il me plaît, de la quitter, d'aller voir mes ouvriers, d'écrire, elle s'en trouvera offensée; ainsi je me ménage les délices d'un adieu charmant, qu'il est impossible d'avoir quand on a une bonne compagnie. Voilà le train qui m'est venu, et qui s'en ira quand il plaira à Dieu — ».

Quand M<sup>me</sup> de Sévigné trouvait les jours si longs, c'est qu'en vérité, avec cette durée infinie, ils étaient froids et mauvais. « — Nous avons fait, disait-elle<sup>2</sup>, deux admirables feux devant cette porte, c'était la veille et le jour de la Saint-Jean; il y avait plus de trente fagots, une pyramide de fougères qui faisait une pyramide d'ostentation; mais c'étaient des feux à profit de ménage, nous nous y chauffions tous... — ».

Le 26 juin, M<sup>me</sup> de la Hamelinère n'était plus aux Rochers. « — Elle a été ici sept jours entiers, s'écriait M<sup>me</sup> de Sévigné, ravie de sa délivrance; elle ne partit qu'hier... J'envie bien les chevaux qu'elle a fait paraître dans ma cour: la familiarité de cette femme est sans exemple; elle s'en retourne chez M. le marquis de la Roche-Giffard, d'où elle venait; elle a son équipage, elle ne parle que de lui... Votre bon cousin ne laisse pas que de l'adorer et d'adorer aussi M. le marquis. On pourrait parler longtemps là-dessus.

» Je m'en vais reprendre mes *Conversations chrétiennes*, toutes pleines de votre père<sup>3</sup>. Mais, une bonne fois, mettez un peu votre nez dans le livre de la *Prédestination des saints*, de saint Augustin, et du *Don de la Persévérance*, c'est un fort petit livre; il finit tout — ».

1. La présence réelle dans le Saint-Sacrement.

2. Aux Rochers, le 26 juin.

3. Descartes.

Le mois de juin finissait aussi ; il n'avait pas paru à M<sup>me</sup> de Ségné aussi long que le précédent ; c'est qu'elle n'avait pas vu tant de pays.

Son fils lui mandait qu'il allait jouer aux reversis avec son jeune maître (*M. le dauphin*). Cela la faisait transir : « — Deux, trois, quatre cents pistoles, disait-elle, s'y perdent fort aisément.

Ce n'est rien pour Admète, et c'est beaucoup pour lui.

Il en arrivera tout ce qu'il plaira à Dieu, comme de ces six mille francs que je devais toucher à Nantes : il est sorti une chicane du fond de l'enfer qui me rejette je ne sais où — ».

Cependant elle voyait par plusieurs lettres qu'elle recevait que la vie retirée et compassée de la jeune Dauphine n'était point de son goût : sans la facilité de son esprit et sa complaisance extrême, cela aurait pu s'appeler contrainte. Le Roi craignait-il de voir la Cour se grouper autour d'elle ? La Reine prenait-elle ombrage des succès de sa belle-fille qui l'avait par trop effacée ? « — Que savons-nous de ce qui se passe dans cette place, la plus belle de l'univers ? — »

Cependant la Cour était à Fontainebleau, et madame la Dauphine se mettait à courir les bêtes dans les forêts. Ne pouvant satisfaire son goût pour le monde et la conversation, elle cherchait cette nouvelle distraction ; cela faisait un peu parler de Madame dont il n'était plus question ; mais la chasse réunirait peut-être ces deux branches de la maison de Bavière ?

M. de Sévigné était à Fontainebleau où était la Cour : sa mère en recevait toujours des lettres fort noires, appelant ses chaînes et son esclavage ce qu'un autre appellerait sa joie et sa fortune. . . Ce serait à moi à crier miséricorde, si je n'avais du courage ; c'est moi que cette charge accable, surtout depuis qu'il a pris de tous les côtés tout ce qu'il a pu ; mais je me tais, et je voudrais au moins que pour tout le dérangement qu'il me cause, il fût content dans la place où il est : son chagrin m'en donne plus que tout le reste<sup>1</sup> — ».

L'avenir de son fils, son mariage, ne dépendaient-ils pas en quelque sorte de cette charge ou gardée ou perdue ? on peut le supposer. « — Comment voulez-vous que je le marie, s'écriait-elle ; le voilà attaché à sa grosse cousine de V. . . ? — »

Cette légèreté la désolait. A côté de ces chagrins plus sérieux, la gêne de ses propres affaires, la difficulté de tirer de ses fermiers les sommes sur lesquelles elle croyait pouvoir compter, tout cela devait

1. Aux Rochers. Lettre du 3 juillet 1680.

lui faire broyer du noir dans sa solitude des Rochers ; mais les lectures venaient à son secours. « — Je comprends fort bien, disait-elle à sa fille<sup>1</sup>, ces *Conservations cartésiennes* ; il me semble que je vous entends tous — ». Elle trouvait qu'il y avait bien de l'esprit dans ces *Conversations* ; elle mêlait cette lecture de cent autres.

Cependant le petit Coulanges s'en allait à Lyon avec sa femme, et de là, à Grignan : M<sup>me</sup> de Sévigné annonçait à sa fille leur prochain départ. Il arrivait des eaux et écrivait à sa cousine fort plaisamment sur la vie triste qu'il avait menée à Bourbon, dont il avait pensé mourir. Il tâchait de s'en remettre à Paris par les veilles, les ragoûts et les indigestions. . . du reste le pauvre petit homme était assez chagrin : il venait d'avoir de grandes déceptions qui seront expliquées plus tard. Pour le moment, il songeait à accompagner à Rome le cardinal d'Estrées, envoyé auprès du Pape pour traiter de l'affaire de la régale.

On parlait de la guerre. . . M. le prince s'en allait à Lille ; il ne marchait pas pour rien.

A propos de Livry, il était arrivé au bon abbé de tristes nouvelles : les voleurs assassinaient les passants dans la forêt ; le trésorier de l'abbaye, le père Païen, avait été volé et battu outrageusement ; on ne croyait pas qu'il en pût échapper.

Voilà ce qui était arrivé dans cette forêt si belle et si traitable où M<sup>me</sup> de Sévigné se promenait si familièrement avec sa fille :

*In questa diletta parte al Ciel si cara.*

La princesse de Tarente était enfin à Vitry ; M<sup>me</sup> de Sévigné disait qu'elle avait vu sa voisine ; elle désignait ainsi la bonne princesse ; cela lui était plus commode, quand elle mandait à M<sup>me</sup> de Grignan quelques morceaux de ses conversations dont elle ne voulait pas nommer l'auteur.

Elle lui disait un autre jour<sup>2</sup> : « — La princesse de Tarente fut ici lundi toute l'après-dinée ; elle m'avait fait une collation en viandes ; je la lui rendis. . . c'est la longueur des jours qui nous jette dans cet embarras. Elle me conta cent choses de sa fille, et de toutes les parties du monde — ».

Après ces visites passagères, M<sup>me</sup> de Sévigné reprenait ses livres, et s'adressant à M<sup>me</sup> de Grignan<sup>3</sup> : « — Vous lisez donc saint Paul

1. Lettre du dimanche 6 juillet.

2. Aux Rochers. Lettre du mercredi 10 juillet.

3. Lettre du dimanche 14 juillet.

et saint Augustin ? voilà de bons ouvriers pour rétablir la souveraine volonté de Dieu — ».

Elle-même s'attachait aux passages qui lui paraissaient devoir justifier l'opinion de Port-Royal sur cette question du libre arbitre et de la grâce : on sent bien que cette opinion était extrême. Mais ce qui redoublait l'ardeur des jansénistes, c'est qu'ils se croyaient soutenus par le pape régnant, Innocent XI, à cause des ménagements que ce Pontife avait pour eux. Leurs vertus privées, les rigueurs dont ils avaient été l'objet, le touchaient de compassion ; il cherchait plus à les maintenir dans l'obéissance au Saint-Siège qu'à condamner ouvertement leurs doctrines. Ce n'était point par manque de courage ou par manque de zèle : en ce moment, le Souverain-Pontife résistait en face au Roi de France à l'occasion de la régale, qui touchait à l'indépendance et aux intérêts de l'Eglise. On entendait par *la régale* la collation des bénéfices vacants que le Roi voulait se réserver, aussi bien que la jouissance du revenu de ces mêmes bénéfices, aussi longtemps qu'il n'en avait pas disposé.

M<sup>me</sup> de Sévigné envoyait à sa fille une lettre du pape : « — Serait-il possible que vous ne l'eussiez point ? s'écriait-elle <sup>1</sup>. Vous verrez un étrange Pape : comment ? il parle en maître ; diriez-vous qu'il est le père des chrétiens ? Il ne tremble point, il ne flatte point, il menace ; il semble qu'il veuille entendre quelque blâme contre M. de Paris : Voilà un homme étrange. . . — »

Cette sévérité ne déplaisait pas à M<sup>me</sup> de Sévigné. Il lui semblait peut-être que le Pape voulait donner raison aux jansénistes, qui se montraient pleins de zèle pour la réformation du clergé. Ils avaient écrit au Saint-Père à ce sujet ; cette lettre fit grand bruit. Celui qu'on en croyait l'auteur fut obligé de s'exiler lui-même.

1. Lettre du 14 juillet 1680.

## CHAPITRE LXXI

L'ARIANISME DU PÈRE MAIMBOURG. — LA PRINCESSE DE TARENTE ET LES COLLATIONS. — LA SOTTISE DES FRICASSÉES. — LA FAVEUR DE M<sup>ME</sup> DE MAINTENON. — LA RÉCEPTION DE LA PRINCESSE DE TARENTE PAR LE DUC DE CHAULNES. — M<sup>ME</sup> DE SÉVIGNÉ A RENNES.

— 1680 —

Aux études que faisait M<sup>me</sup> de Sévigné sur la grâce et le libre arbitre, elle joignit une autre lecture. « — Je lis *l'Arianisme* — », dit-elle en ce temps-là. Ce livre était du Père Maimbourg, jésuite, et cette histoire, dont elle n'aimait pas le style, lui paraissait cependant admirable. « — L'esprit d'Arius, écrivait-elle à sa fille <sup>1</sup>, est une chose surprenante, et de voir cette hérésie s'étendre par tout le monde, quasi tous les évêques embrassent l'erreur, et saint Athanase soutient seul la divinité de Jésus-Christ — ».

Il ne paraît pas que M<sup>me</sup> de Grignan profitât aussi bien que sa mère de son étude des Saintes Lettres et de la doctrine de l'Église, car celle-ci avait le dessein de la convaincre d'être hérétique, aussi bien que la petite huguenote avec qui elle venait de disputer aux Rochers.

« — Non, ma fille <sup>2</sup>, quand vous devriez en enrager, la mort de Jésus-Christ ne suffit point sans le baptême ; il le faut d'eau, de désir ou de sang. . . rien du vieil homme n'entrera dans le ciel que par la régénération en Jésus-Christ — ». C'était à force de subtilités et d'abstractions que M<sup>me</sup> de Grignan se jetait dans des propositions aussi avancées.

1. M<sup>me</sup> de Sévigné à M<sup>me</sup> de Grignan. Lettre du 14 juillet 1680.

2. Lettre du 17 juillet.



« — Je souhaite plus que jamais de vous revoir, continuait M<sup>me</sup> de Sévigné; tout ce qui est trouble maintenant s'éclaircira au mois de septembre. M<sup>lle</sup> de Grignan donnera le branle à vos résolutions — ».

La santé de M<sup>me</sup> de Grignan venait d'être bue chez la princesse de Tarente; c'est-à-dire dans son parc; il y avait bien du monde. Ce fut encore un de ces grands repas dont M<sup>me</sup> de Sévigné était au désespoir, à cause des conséquences. « — Je lui demandai, dit-elle, à qui elle en avait de vouloir se ruiner en fricassées, et moi aussi, au lieu de penser à retourner à Paris. Nous rîmes fort — ».

Peu après, cette bonne princesse vint la voir sans l'en avertir, afin de supprimer la sottise des fricassées; ce fut un vendredi qu'elle la surprit ainsi; elles se promenèrent fort; et, au bout du mail, il se trouva une petite collation légère et propre qui réussit fort bien — ».

La princesse lui conta les torts de sa fille de n'avoir point rempli son écusson d'une souveraineté... M<sup>me</sup> de Sévigné, la renvoya en Allemagne pour tenir de pareils discours, et, « — dans le bois des Rochers, dit-elle, je lui fis avouer que sa fille avait fort bien fait — ».

Le roi et la reine de Danemarck vont voir ce comte d'Oldenbourg dans sa comté; il défraie toute cette Cour et sa magnificence surpasse toute principauté. Je vois les lettres de cette belle comtesse, toutes pleines de passion pour son mari, de raison, de générosité, de dévotion et de justice. « — Eh! madame, que pouvez-vous lui souhaiter de plus, puisqu'elle est heureuse et contente? — « Il semble que j'aie une pension pour soutenir les intérêts de cette fille — ».

Au reste, le rang de la princesse de Tarente n'avait pas augmenté par le mariage du Dauphin; elle n'était que du trois ou quatre <sup>1</sup> avec M<sup>me</sup> la Dauphine; il fallait être son neveu ou sa nièce pour qu'elle comptât cela pour quelque chose <sup>2</sup>.

La Cour était revenue de Fontainebleau; M<sup>me</sup> de Coulanges avait écrit à M<sup>me</sup> de Sévigné, en revenant elle-même de Saint-Germain. Elle était toujours étonnée de la sorte de faveur dont jouissait M<sup>me</sup> de Maintenon. Enfin nul autre ami n'avait autant de soin et d'attention que le roi en avait pour elle. Le Père de la Chaise était quelquefois en tiers dans leurs entretiens; « — et ce

1. Troisième ou quatrième degré de parenté.

2. Lettre de Nantes du 25 mai.

que j'ai dit bien des fois, observait M<sup>me</sup> de Sévigné à ce sujet <sup>1</sup>, elle lui fait connaître un pays tout nouveau pour lui ; je veux dire le commerce de l'amitié, sans chicane et sans contrainte ; il en est charmé — ».

La Reine se ressentit bientôt des changements que ces conversations avaient opérés ; elle dut à M<sup>me</sup> de Maintenon un retour du Roi vers elle, qui devait consoler les dernières années qu'elle devait passer sur la terre. Elle ne se doutait guère alors que M<sup>me</sup> de Maintenon profiterait plus qu'elle de cette conversion, et que celle qui l'avait provoquée devait succéder à la reine de France.

M<sup>me</sup> de Fontanges était partie pour Chelles : cette illustre abbaye venait d'être donnée à l'une de ses sœurs, comme celle de Fontevrault l'avait été jadis à une sœur de M<sup>me</sup> de Montespan. M<sup>me</sup> de Fontanges était dans un état de santé déplorable ; M<sup>me</sup> de Sévigné en avait pitié. « — Assurément, disait-elle, je l'irais voir si j'étais à Livry — ». Elle avait quatre carrosses à six chevaux, le sien à huit. Toutes ses sœurs étaient avec elle ; mais elle, mourante, accablée de tristesse, et méprisant quarante mille écus de rente et le tabouret <sup>2</sup> qu'elle avait, et voulant la santé et le cœur du roi qu'elle n'avait pas.

On parlait en ce moment du siège de Strasbourg ; quelques-uns croyaient qu'il n'y aurait pas de guerre.

Pendant on annonçait le prochain départ du Roi pour la Flandre ; la Reine devait l'accompagner. On disait que le Roi laisserait les dames à Lille et s'en irait on ne savait où avec M. le prince. Comme les Hollandais n'étaient pas de la ligue qui se formait contre lui, on ne croyait pas qu'il voulût les attaquer, ni rompre une paix (la paix de Nimègue) qui lui avait coûté assez cher, puisqu'elle lui avait fait céder le reste de la Flandre, qu'il était à la veille de soumettre.

M<sup>me</sup> de Grignan parlait fort à sa mère des embellissements qu'on venait de faire à son château. « — Je vois d'ici, lui répondait celle-ci <sup>3</sup>, cette belle terrasse des Adhémar et votre clocher <sup>4</sup>, que vous avez paré d'une balustrade qui doit faire un très bel effet ; jamais clocher ne s'est trouvé avec une telle fraise — ».

1. Aux Rochers. Lettre du 17 juillet.

2. Le tabouret de duchesse à la Cour.

3. Lettre du 24 juillet.

4. Celui de la Collégiale.

Le bon abbé de Coulanges en était fort content : toute sa sagesse ne le défendait point de la tentation d'embellir une maison. M<sup>me</sup> de Sévigné se réjouissait avec M. de Grignan de la beauté de sa terrasse ; les ducs de Gènes, ses grands-pères en auraient été aussi contents que lui, aussi bien que d'un vieux lit de velours rouge, digne des anciens Adhémar. Mais pourquoi le cabinet où se tenait M<sup>me</sup> de Grignan était-il à peu près comme l'habit d'Arlequin ? Cette bigarrure n'était point dans son esprit ; c'est pourquoi sa mère lui souhaitait son cabinet à elle, qui était rangé dans un ordre admirable.

Le bon abbé avait été, quelques jours auparavant, tout couvert de bouquets en l'honneur de sa fête : M<sup>me</sup> de Sévigné rappelait à sa fille les jolis vers qu'elle avait faits pour lui, l'année précédente, à pareil jour. Il espérait encore la voir dans sa jolie abbaye à la merci des voleurs et des loups. . . quoiqu'il eût soixante-quatorze ans, il se portait très bien. On le souhaitait toujours à Grignan. et lui aurait bien voulu de ce vin dont on lui parlait qui donnait dix ans de vie (*le vin de Jusclau*) ; cette pensée l'avait réjoui. . . .

Cependant l'étoile de la mangerie s'était mise dans ce pays de Vitry : il ne fallait pas croire que la sottise des fricassées fut finie ; M<sup>me</sup> de Sévigné en avait encore une sur le cœur. Elle donna, un lundi, à la princesse de Tarente une aussi belle collation que si elle avait payé sa propre fête. « — J'eus, dit-elle<sup>1</sup>, un peu recours à mes voisins et j'eus quatorze perdreaux : c'est encore une rareté en ce pays ; tout le reste fort bon, fort propre<sup>2</sup>. La bonne Marbeuf y était, elle n'a été qu'un jour ici et deux chez la princesse ; elle s'en est retournée auprès des Chaulnes qui ont demandé si nous voulions de leurs respects : la princesse a mandé ce qu'elle a voulu en son langage ; moi, j'ai mandé que non, et que j'irais avec cette princesse leur rendre mes devoirs ; et que même elle leur donnait en pur don cette visite, n'ayant nul dessein d'attirer ici tout l'éclat qui les environne. Elle est ravie que, tout en riant, je la défasse de cet embarras. Nous avons juré à table de ne plus nous jeter dans de tels soupers. Elle avait amené cinq ou six personnes ; j'avais mes voisins qui avaient chassé ; j'ai fermé le temple de Janus. . . — »

Mais M<sup>me</sup> de Sévigné n'en fut pas quitte pour le serment qu'elle avait fait : si ce n'était chez elle, c'était dans son voisinage. La

1. Lettre du 31 juillet.

2. Bien apprêté.

princesse de Tarente la mena quelques jours plus tard chez une fort jolie femme de Vitré, qui l'en avait priée aussi. C'était à une petite maison de campagne, et ce fut le plus beau et le plus grand repas qu'elle eût vu depuis longtemps. Toutes les bonnes viandes et les bons fruits de Rennes y étaient en abondance ; les tourterelles et les cailles grasses ; les perdreaux, les pêches et les poires, comme à Rambouillet. « — Nous fûmes surprises, dit-elle, et nous comprîmes qu'il n'est question que d'avoir de l'argent, chose dont nous étions déjà toutes persuadées, la princesse et moi — ».

On ne sait pas jusqu'à quel point M<sup>me</sup> de Sévigné détestait ces occasions ; elle ne haïssait ni la bonne chère, ni la conversation, ni le mouvement. « — Nous allons demain à Rennes, ajoutait-elle, où l'on fait de si grands préparatifs pour nous recevoir, que je ne voudrais pas jurer que nous ne fussions nommées dans le *Mercur galant* — ». Il s'agissait de la réception que préparait à la princesse de Tarente le gouverneur de Bretagne, et dont M<sup>me</sup> de Sévigné devait profiter. Ce fut un lundi 5 août, et voici ce qu'elle en raconte <sup>1</sup> :

« — M. le duc de Chaulnes envoya d'abord quarante gardes, avec le capitaine à la tête, faire un compliment ; c'était à une grande lieue d'ici. Un peu après, M<sup>me</sup> de Marbeuf, deux présidents, des amis de la princesse, et puis enfin M. de Chaulnes, M. de Rennes <sup>2</sup>, MM. de Coëtlogon, de Tonquedec, Beaucé, de Kercado, de *Crapado*, de *Kiriquimini* <sup>3</sup> ; sérieusement *uno drapello eletto* <sup>4</sup>. On arrête ; on baise, on sue, on ne sait ce qu'on dit : on avance, on entend des trompettes, des tambours ; un peuple qui mourait d'envie de crier quelque chose. Je conseillai d'aller descendre un moment chez la duchesse de Chaulnes. En vérité, la bonne princesse n'y pensait pas, et c'était bien le moins de faire cette politesse à la gouvernante, après avoir été si bien reçu par le gouverneur. La duchesse de Chaulnes s'y attendait d'ailleurs. Nous la trouvâmes accompagnée pour le moins de quarante femmes ou filles de qualité, pas une qui n'eût un bon nom : la plupart étaient les femelles de ceux qui étaient venues au-devant de nous. J'oubliais de vous dire qu'il y avait six carrosses à six chevaux, et plus de dix à quatre. Je reviens aux dames. Je trouvai d'abord trois ou quatre de mes belles-filles,

1. A Rennes. Lettre du 6 août 1680.

2. L'évêque.

3. M<sup>me</sup> de Sévigné estropiait à plaisir les noms bretons si difficiles à prononcer.

4. Une troupe choisie.

plus rouges que du feu, tant elles me craignent<sup>1</sup> ; je ne vis rien qui pût m'empêcher de leur souhaiter d'autres maris que M. votre frère. Nous baisâmes tout, et les hommes et les femmes ; ce fut un manège étrange. La princesse me montrait le chemin et je la suivais avec une cadence admirable ; sur la fin, on ne se séparait plus de la joue qu'on avait approchée, c'était une union parfaite, la sueur nous surmontait : en sorte que nous étions entièrement méconnaissables, lorsque nous remontâmes en carrosse pour venir chez M<sup>me</sup> de Marbeuf. . . Nous nous enfermâmes dans nos chambres — ».

M<sup>me</sup> de Sévigné changea d'habit, « -- et, sans vanité, dit-elle, je me fis d'une beauté qui effaça entièrement mes belles-filles : l'honneur de la grand'maternité fut soutenu à merveille. Nous retournâmes chez M<sup>me</sup> de Chaulnes, après qu'elle fut venue ici avec toute sa Cour, et nous y retrouvâmes le même arrangement, avec une grande quantité de lumières, et deux grandes tables également servies de seize couverts chacune, où tout le monde se mit : c'est tous les jours la même chose. L'après-dinée se passa en jeu, en conversation ; mais ce qui me causa du chagrin, ce fut de voir une jeune petite madame fort jolie, qui assurément n'a pas plus d'esprit que moi, donner deux échecs et mât à M. le duc de Chaulnes, d'un air et d'une capacité à me faire mourir d'envie. Nous revînmes coucher ici<sup>2</sup> très délicieusement — ».

Et c'était tous les jours de même, le plus grand diner, le plus grand souper, du bruit, des trompettes, des violons, un air de royauté ; et enfin M<sup>me</sup> de Grignan devait en conclure que c'était un fort beau gouvernement que celui de Bretagne.

« — Cependant, lui disait sa mère, je vous ai vue dans votre petite Provence, accompagnée d'autant de dames, et M. de Grignan suivi d'autant de gens de qualité que M. de Chaulnes peut l'être ici. Je fis réflexion que vous receviez là votre Cour et que je fais ici la mienne. C'est ainsi que la Providence en a ordonné.

» Voici comment se passa le mardi : diner, souper en festin chez M<sup>me</sup> de Chaulnes après avoir fait mille visites de devoirs et de couvents ; aller, venir, complimenter, s'épuiser. . . Je n'ai pas beaucoup d'esprit ; mais il me semble que je dépense ici celui que j'ai en pièces de quatre sous, que je jette et que je dissipe à tort et à tra-

1. C'est-à-dire les demoiselles qui aspiraient à porter le nom de M. de Sévigné, et qu'il avait sans doute encouragées dans cette pensée.

2. Chez M<sup>me</sup> de Marbeuf.

vers, et cela ne laisse pas que de me ruiner. Je vis hier danser des hommes et des femmes fort bien : on ne danse pas mieux les menuets et les passe-pieds — ».

Et voici que précisément, lorsque M<sup>me</sup> de Sévigné pensait à sa fille, elle entendit derrière elle un homme qui dit assez haut : « — Je n'ai jamais vu si bien danser que M<sup>me</sup> la comtesse de Grignan — ». Elle se tourna, elle trouva un visage inconnu ; elle lui demanda où il avait vu cette M<sup>me</sup> de Grignan ? C'était un chevalier de Cissé, frère de M<sup>me</sup> Martel, qui avait vu M<sup>me</sup> de Grignan à Toulon, quand M. Martel, commandant de la marine, lui donna une fête dans son vaisseau ; vous dansâtes, vous étiez belle comme un ange. Me voilà ravie de trouver cet homme ; mais je voudrais que vous pussiez comprendre l'émotion que me donna votre nom, qu'on venait me découvrir dans le secret de mon cœur, lorsque je m'y attendais le moins — ».

M<sup>me</sup> de Sévigné interrompit sa lettre pour aller dîner chez M. de Rennes ; elle laissa partir la princesse de Tarente le vendredi ; elle serait partie avec elle si le premier président, M. de Pontchartrain, à qui elle aurait dû, en bonne justice, faire une visite jusqu'à Vannes, n'avait été attendu le samedi soir ; de sorte qu'elle voulait le voir et lui parler, et partir le lendemain, si elle le pouvait, ou tout au plus tard le lundi matin.

Au reste, M. et M<sup>me</sup> de Chaulnes la priaient fort de parler d'eux à M<sup>me</sup> de Grignan. « — Tous les Tonquedec sont ici, écrivait M<sup>me</sup> de Sévigné<sup>1</sup> ; et à propos de leur fille : « — Je voudrais que vous vissiez combien il faut peu d'esprit et de beauté pour charmer mon fils. Son goût est infâme ; c'est ce qui me fait toujours croire qu'il ne nous aime point — ».

1. Lettre du 10 août.

## CHAPITRE LXXII

M. DE SÉVIGNÉ ATTENDU AUX ROCHERS, S'EN VA DROIT A RENNES. — M. DE LA TROUSSE LUI EST TOUJOURS HOSTILE ET SONGE A FAIRE D'UN GENDRE SON SUCCESSEUR DANS SA CHARGE. — M. DE SÉVIGNÉ PENSE PLUS QUE JAMAIS A SE DÉFAIRE DE LA SIENNE. — SA MÈRE NE S'Y OPPOSE PLUS. — LA BEAUTÉ DU GOUVERNEMENT DE PROVENCE. — M. DE SÉVIGNÉ ARRIVE AUX ROCHERS AVEC L'ÉVÊQUE DE RENNES. — M. DE MONTMORON AUX ROCHERS. — DISPUTES SUR LES IDÉES CARTÉSIENNES.

— 1680 —

« JE désire extrêmement être hors d'ici ou l'on m'honore trop... — », c'est là ce que M<sup>me</sup> de Sévigné écrivait de Rennes le 14 août. Après une semaine passée dans cette ville, en butte à tous les soins, à toutes les amitiés, à toutes les civilités du duc et de la duchesse de Chaulnes, elle se retrouva dans ses tranquilles Rochers. Elle n'avait jamais senti le besoin de remettre des esprits dans sa tête comme dans ce voyage de Rennes. « — Toute la Bretagne était là, disait-elle à sa fille ; vous savez qu'il ne s'échappe guère de Bretons ; elle est toujours toute pleine ; rien ne se répand, rien ne déborde. . . — »

Il y était venu le dernier jour deux petites-nièces de Descartes ; elles avaient bien de l'esprit dans les yeux. . . Il y avait une autre vraie nièce ; celle-là savait sa philosophie presque aussi bien que M<sup>me</sup> de Grignan. Puis deux neveux dont l'un était un jésuite, bridé entre les menaces de la Société, et son inclination naturelle pour la mémoire de son oncle.

Lorsque M<sup>me</sup> de Sévigné reprit la plume, un dimanche, il y avait sept jours qu'elle était revenue chez elle et qu'elle se reposait

l'esprit. Elle n'avait pas voulu que la bonne princesse vint la trouver, et lui avait fait valoir ses dévotions de l'Assomption : elle était donc en solitude et songeait. . . Elle se rappelait en quel état avait été le bon abbé, un an auparavant, et tous les soins aimables que M<sup>me</sup> de Grignan lui avait donnés dans le danger de cette maladie, et cet Anglais qui l'avait sauvé, et ce cardinal qui mourut, ce semble, de la maladie de l'abbé. Elle avait tout le loisir de célébrer des anniversaires, et de faire des bouts de l'an de toutes les dates un peu considérables ; celle de la mort du cardinal l'était extrêmement pour elle et pour sa fille et, ce jour-là, « — le petit marquis fit une grande perte — ».

Cependant M<sup>me</sup> de Sévigné croyait voir arriver à tout moment son fils dans ces bois ; « — mais devinez, s'écriait-elle enfin <sup>1</sup>, ce qu'il a fait ? Il a traversé je ne sais par où, et s'est enfin trouvé à Rennes, où il me mande qu'il sera jusqu'au départ de M. de Chaulnes. Il me paraît qu'il a voulu faire cette équipée pour M<sup>lle</sup> de Tonquedec ; il sera bien embarrassé, car M<sup>lle</sup> de La Coste n'en jette pas sa part aux chiens ; le voilà donc entre l'orge et l'avoine ; mais la plus mauvaise orge et la plus mauvaise avoine qu'il puisse trouver.

Il avait appris à Paris, par M<sup>me</sup> de Coulanges, que M. de la Trousse avait dessein de demander que sa charge de capitaine-lieutenant des gendarmes-Dauphin fût assurée au comte de Bouligneux, son cousin, en lui faisant épouser sa fille, ce qui lui coupait la gorge à lui-même ; car le moyen de se défaire de sa propre charge, quand l'espérance de monter à celle de M. de La Trousse lui serait ôtée ? Il n'avait pas tenu à Corbinelli que M. de La Trousse n'eût fait de M. de Sévigné ce qu'il voulait faire de M. de Bouligneux, c'est-à-dire son gendre et son successeur <sup>2</sup>, mais il n'avait trouvé que des épines et des improbations. « — Nous n'avons pas le don de lui plaire, disait quelque part M<sup>me</sup> de Sévigné — ». Et cependant c'était à elle qu'il devait le mariage <sup>3</sup> qui avait commencé sa fortune.

M<sup>me</sup> de Sévigné venait de recevoir du vénérable archevêque d'Arles, oncle de M. de Grignan, une lettre dont elle se montrait profondément touchée. Que ne pouvait-on courir à Grignan pour

1. Lettres du 21 et 25 août.

2. M<sup>lle</sup> de la Trousse était fille unique et grande héritière. Elle épousa plus tard le prince de la Cisterna, piémontais.

3. Son mariage avec Marguerite de Lafond.



lui en témoigner sa reconnaissance ? Ce bon archevêque était le patriarche, le conseil, le véritable chef de sa famille, par le respect qu'il inspirait, par l'autorité de son caractère et du siège élevé qu'il occupait. L'abbé de Coulanges aurait bien voulu aussi être à Grignan pour avoir encore l'honneur de le voir, et conférer avec lui. On peut supposer que cette conférence aurait porté plutôt sur des affaires de famille et des embarras de fortune, que sur des affaires ecclésiastiques.

En ce moment arriva aux Rochers, la nouvelle de la mort du bon vieil évêque d'Evreux, dont l'abbé de Grignan avait été fait coadjuteur. Cette mort que l'on n'avait point souhaitée, et dont M<sup>me</sup> de Sévigné ne connaissait pas les douloureux détails, mettait le jeune prélat en pleine possession de l'un des plus beaux bénéfices de France, et le chevalier de Grignan y gagnait mille écus de pension. « — L'union de votre famille, disait M<sup>me</sup> de Sévigné à sa fille <sup>1</sup>, ne me permet pas de douter que *Condé* ne soit une de vos maisons de campagne — ». Le bon abbé de Coulanges trouvait que la Providence destinait à M<sup>me</sup> de Grignan un second Livry, le premier devant disparaître avec lui.

Toutefois, ce nouvel évêque d'Evreux aspirait à l'évêché de Marseille. S'il y parvenait, les Grignan devenaient véritablement maîtres de toute la Provence : Le coadjuteur d'Arles était président de l'assemblée des Etats, à la place du dernier évêque de Marseille, M. de Forbin-Janson. Jamais la situation de M. de Grignan n'avait été plus affermie dans la province, et c'était une chose agréable d'y avoir réuni l'autorité du Roi avec le nom de Grignan. La vue de M. et M<sup>me</sup> de Chaulnes avait réveillé les idées de M<sup>me</sup> de Sévigné sur la beauté de ces souverainetés. Et cependant, c'était à ce moment même que M. de Grignan allait abandonner la sienne au duc de Vendôme, titulaire de ce gouvernement, et reprendre le second rang après avoir si longtemps occupé le premier. Toutefois sa charge était encore assez belle pour qu'il désirât la faire passer à son fils.

La Provence était un des plus petits gouvernements qu'il y eût en France ; mais sa position le long des côtes, sa qualité de royaume dans le passé, ses vieilles capitales d'Aix et d'Arles, ses souvenirs historiques et littéraires, sa population vive et intelligente, ses ports et son commerce, lui donnaient une importance

1. Lettre du 21 août.

que beaucoup d'autres n'avaient pas. Dans une heure de conversation avec M. de Chaulnes, que M<sup>me</sup> de Sévigné avait tirée de ce tourbillon de Rennes, il lui avait fait valoir la beauté de la Provence et comment tout y était vif, et passant, et brillant, à cause de ces vaisseaux et de ces galères, et de ceux qui vont et viennent d'Italie. « — Je serais fâchée de ne pas vous avoir vue dans votre royaume, s'écriait M<sup>me</sup> de Sévigné, parlant à sa fille<sup>1</sup> ; c'est un rôle que vous avez joué fort dignement dix ans de suite — ».

Il y avait dix ans, en effet, que M. de Grignan soutenait une représentation ruineuse. M<sup>me</sup> de Sévigné se consolait de l'éclipse qu'il allait subir, en pensant que sa dépense d'Aix cesserait en même temps, et que ses séjours à Paris en seraient plus fréquents. Mais ce changement ne devait durer que peu d'années : le héros futur, qui allait prendre en Provence la place de son gendre, ou plutôt celle qui lui appartenait, allait avoir bientôt des soins plus importants que ceux d'une province à gouverner. Le général en chef des armées de Louis XIV dans les Pays-Bas, en Italie, en Espagne, ne devait plus penser à la Provence. M. de Grignan n'aurait alors qu'à jouir paisiblement d'une charge qui comportait tant d'autorité, d'honneurs et de dépenses, et à la transmettre à son héritier. Et si M<sup>me</sup> de Sévigné avait pu pénétrer dans les secrets de l'avenir, quelle n'eût pas été sa douleur, en découvrant que ce successeur serait un gendre et non pas un fils ; que le véritable héritier des Grignan, cet aîné de famille, objet de tant de sollicitudes et d'hécatombes, aurait disparu de la scène à la fleur de son âge, emportant avec lui un nom et des espérances auxquelles M<sup>me</sup> de Sévigné elle-même s'était sacrifiée ! C'est alors que, se confondant plus que jamais à la vue des décrets impénétrables de la Providence, elle se serait écriée du fond de son cœur : *O vanité des vanités !*

Cependant la vocation de M<sup>lle</sup> de Grignan s'était déclarée ; elle s'était ouverte à son père de son dessein. M<sup>me</sup> de Sévigné répondant à sa fille sur ce sujet lui disait<sup>2</sup> : « — Vous m'avez attendrie, ma chère enfant, en me parlant de M<sup>lle</sup> de Grignan ; j'ai senti mon cœur touché de son mérite et de sa vertu — ». Et comme M<sup>me</sup> de Grignan s'attachait à lui prouver que sa belle-fille n'avait agi que par l'impulsion de la grâce divine, et non par aucune considération humaine : « — Mais pourriez-vous, lui répondait sa mère, douter de mon estime pour une si belle action, parce que je crois qu'elle

1. Lettre du 18 août.

2. Ibid.

vient de Dieu ? C'est pour cette raison même que je l'admire et que je révère M<sup>lle</sup> de Grignan plus que les autres ; je la regarde comme un vase d'élection, comme une âme remplie de la grâce de Jésus-Christ, et cette séparation me paraît une faveur si particulière, que je la regarde avec respect, et je ne puis enfin envisager l'état de M<sup>lle</sup> de Grignan sans envie — ».

M<sup>me</sup> de Sévigné était sincère dans son admiration, sincère aussi dans la joie que lui donnait cette résolution, qui allait avoir pour résultat d'alléger le poids des restitutions que M. de Grignan avait à faire aux deux filles, nées de son premier mariage.

M. de Sévigné arriva aux Rochers vers la fin d'août, amenant avec lui M. de Rennes (l'évêque) ; un marquis, ami de M. de La Vardin, et un abbé Charrier qui avait une abbaye en Basse-Bretagne, fils d'un M. Charrier que M<sup>me</sup> de Sévigné appelait « notre bon ami de Lyon » Il y avait eu autrefois un abbé Charrier, attaché à la fortune ou plutôt à l'infortune du cardinal de Retz, lorsque ce cardinal vivait à Rome, exilé : ce pouvait être un oncle de celui dont il est ici question. Le prélat ne resta qu'un jour aux Rochers, d'où il partit avec ce marquis pour aller voir M. et M<sup>me</sup> de La Vardin dans le Maine.

M. de Sévigné rendit compte à sa mère d'une conversation qu'il avait eue avec M. de La Trousse, le croyant, sur la parole de M. de Brancas, tout sucre et tout miel ; « mais les nuages couvrirent bientôt la surface de la terre ; dès que mon fils commença à parler, dit-elle, le temps se brouilla ; et de période en période, on en vint à demander pourquoi on s'était engagé dans cette charge. Cela m'a fait souvenir d'Hermione, quand elle demande à Oreste, après qu'il a tué Pyrrhus par son ordre : *Qui te l'a dit ?* Oreste, à cette parole, devint furieux : je pense que votre petit frère l'aurait été si l'ange qui le garde ne l'avait soutenu... — » Sa mère comprenait qu'il fallait l'aider maintenant à sortir de sa charge, mais dans les circonstances les moins défavorables que l'on pût ménager.

On mandait à M<sup>me</sup> de Sévigné que la Reine était fort bien à la Cour, et qu'elle avait eu tant de complaisance et de diligence dans ce voyage en Flandre, allant voir toutes les fortifications sans se plaindre du chaud, ni de la fatigue, que cette conduite lui avait attiré mille petites douceurs : c'était là le fruit des sages conseils de M<sup>me</sup> de Maintenon<sup>1</sup>. M<sup>me</sup> de La Troche mandait toujours de bons

1. Lettre du 28 août.

petits détails : c'était son fils qui gardait M. le Dauphin. « — Nous aurions pu entendre de notre abbaye<sup>1</sup>, s'écriait M<sup>me</sup> de Sévigné, les triomphes, les fanfares et la musique de Chelles au sacre de l'abbesse. *La belle beauté*<sup>2</sup> est toujours languissante, mais si touchée de sa grandeur, qu'il faut l'imaginer précisément le contraire de cette *petite violette qui se cachait sous l'herbe*<sup>3</sup> — ».

Les saintes magnificences de Chelles formaient le pendant de la pompe qui venait d'environner le sacre de M. Colbert<sup>4</sup>, nommé coadjuteur de l'archevêque de Rouen. Trente-six évêques y avaient assisté, et six qui n'étaient pas encore sacrés. M<sup>me</sup> de Sévigné observait à ce sujet qu'il n'y en avait guère davantage au concile de Nicée.

On avait beaucoup parlé dans ces derniers temps de la lettre du clergé de France au Saint-Père, à propos de la régale. Le clergé s'y montrait plus dévoué au Roi qui soutenait et étendait le droit de la Couronne aux bénéfices vacants, qu'au Pape qui défendait vivement les privilèges de l'Eglise, en ce qui concernait ces mêmes bénéfices et les revenus des évêchés sans titulaires.

Quelques saints prélats, parmi ceux qui paraissaient suspects de jansénisme, avaient essayé depuis longtemps de maintenir l'immunité de leurs diocèses respectifs, qui, dans le passé, n'avaient jamais été soumis à la régale. Il se trouvait que ces évêques, amis de Port-Royal, étaient les seuls qui résistassent à l'autorité du Roi dans la contestation où celle de Rome se trouvait engagée. M<sup>me</sup> de Sévigné s'en expliquait avec une liberté de langage qui devait faire trembler sa fille ; c'était de ces endroits affreux de ses lettres qu'elle recommandait de ne pas montrer à M. de Grignan<sup>5</sup>.

Au reste, de ces prélats accusés de jansénisme, il n'en restait plus guère. L'évêque d'Alet (*Nicolas Pavillon*) avait disparu. Celui qui avait le plus vivement contesté la régale, venait de disparaître à son tour : « — Le saint évêque de Pamiers est mort<sup>6</sup> : voilà l'affaire de la régale finie — », écrivait en ce temps-là M<sup>me</sup> de Sévigné. M. d'Angers (*H. Arnauld*) était le seul subsistant des cinq évêques, à qui on avait voulu autrefois faire le procès.

Les Rochers étaient devenus plus animés depuis l'arrivée de

1. De Livry. Lettre du dimanche 1<sup>er</sup> septembre 1680.

2. M<sup>me</sup> de Fontanges.

3. M<sup>me</sup> de la Vallière.

4. Frère du grand Colbert.

5. Lettre du 10 août.

6. M. Caulet.

M. de Sévigné ; il réveillait tout <sup>1</sup>. M. du Plessis d'Argentré et la fille de M. de Launaie, qui était mariée, jouaient à l'hombre avec lui ; et quand on voulait lire, M. du Plessis y tenait aussi bien sa place qu'au jeu ; il avait bien de l'esprit. L'été était revenu, la bonne princesse faisait ses galeries de Vitré aux Rochers' « et vous jugez bien, écrivait M<sup>me</sup> de Sévigné, que nous lui rendons ses visites plus chaud que braise : elle joue à l'hombre avec mon fils et M. du Plessis ; et pour m'amuser, elle me fagotte un reversi ; cela s'appelle une société.

» Cependant, pour entretenir l'air de la solitude au moins par le nom, j'ai fait dresser une allée, aussi longue que la grande, qui s'appelle *la Solitaire* : elle est si belle, si bien plantée, que mon fils devrait baiser les pas que j'y fais tous les jours ; mais comme elle contient douze cents pas, je lui fais crédit de cette reconnaissance... — »

Cette allée donnait d'un côté dans une grande place au bout du mail, plantée à quatre rangs, qu'on appelait le Cloître, et de l'autre dans le labyrinthe : c'était la plus belle de ses allées ou du moins la plus nouvelle. C'était là qu'elle rêvait à la Provence et qu'elle donnait à son gendre une belle charge à la Cour, après avoir appris la mort du pauvre Sanguin (*le marquis de Livry*), qui laissait vacante celle de premier maître-d'hôtel du Roi et la place du cordon-bleu. Si cette charge n'allait pas au fils du défunt, plutôt à Dieu que M. de Grignan pût l'avoir ! Ce fut le nouveau marquis de Livry qui en hérita.

M<sup>me</sup> de Sévigné n'aurait jamais cru qu'une lettre qui lui apprendrait que sa fille viendrait à Paris l'hiver suivant, la ferait pleurer : c'était là pourtant l'effet que lui avait causé la joie de cette assurance, jointe à la beauté des sentiments de cette sage et sainte fille (*M<sup>lle</sup> de Grignan*). « — Vous m'avez vue souvent émue, disait-elle à M<sup>me</sup> de Grignan <sup>2</sup> de la beauté de certains discours où je ne prenais nul intérêt. Jugez donc de ce que je suis pour le discours tendre et sage de M<sup>lle</sup> de Grignan. Quelle résolution ! quel courage ! il me semble qu'on peut compter sur ce qu'elle dit... elle pense ferme comme vous disiez... Vos prophéties sont bonnes... — » (*M<sup>me</sup> de Grignan* n'avait-elle pas un peu aidé à leur accomplissement ?) « — Vous voilà décidée, ma chère fille, pour la plus grande affaire et la plus avantageuse qui pût arriver à votre maison ; c'est

1. Lettre du 1<sup>er</sup> et du 8 septembre.

2. Lettre du 11 septembre 1680.

un coup de partie, et c'est dans cette occasion qu'il faut faire un voyage *in ogni modo*. »

M<sup>me</sup> de Sévigné n'avait pas su jusqu'à ce moment la manière dont était mort le vieil évêque d'Evreux ; c'était une chose effroyable et dont M<sup>me</sup> de Grignan avait raison de dire qu'elle serait frappée : il avait péri d'une chute de voiture ; il avait été tiré à quatre chevaux . . . des chevaux neufs, point de postillon ; il avait négligé les avertissements de tout le monde . . .

Cependant, il y avait du déchaînement à la quantité de visites qu'on faisait cette année à M. et M<sup>me</sup> de Grignan dans leur château ; c'était comme une gageure : deux tables de douze couverts chacune dans cette galerie. M<sup>me</sup> de Sévigné, qui venait de voir les Chaulnes, savait bien ce que c'était que cet abîme de toutes provisions. « — Et le jeu, disait-elle<sup>1</sup>, comment vous en tirez-vous ? — Ma fille, il y a des gens qui sont nés pour dépenser partout, comme il y en a qui se cassent la tête ; il n'y a aucun lieu de repos pour eux . . . ils attirent le monde, la dépense, les plaisirs comme l'ambre attire la paille ; il faut bien s'y résoudre et monter dans le carrosse à quatre chevaux, sans postillon, mais, Dieu merci ! vous ne périrez point, et c'est à présent qu'on peut dire qu'un bon mariage payera tout . . . — M<sup>me</sup> de Sévigné avait en vue celui du petit marquis. La résolution de M<sup>lle</sup> de Grignan aidait fort à cette espérance. — »

« — Nous avons eu ici, écrivait M<sup>me</sup> de Sévigné le 19 septembre, une bouffée d'homme et de reversi : le lendemain, *altra scena*. M. de Montmoron<sup>2</sup> arriva : vous savez qu'il a bien de l'esprit ; le Père Damaie<sup>3</sup>, qui n'est qu'à vingt lieues d'ici ; mon fils, qui, comme vous savez encore, dispute en perfection ; les lettres de Corbinelli, les voilà quatre ; et moi, je suis le but de tous leurs discours : ils me divertissent au dernier point. M. de Montmoron sait votre philosophie, et la conteste sur tout : mon fils soutenait votre *Père*<sup>4</sup> ; le Damaie le soutenait aussi et les *Lettres*<sup>5</sup> s'y joignaient ; mais ce n'est pas trop de trois contre Montmoron : il disait que nous ne pouvions avoir d'idées que ce qui passait par les sens ; par exemple, *nous pensons que nous pensons* ; mon fils disait que nous pensions indépendamment de nos sens : voilà gros-

1. Lettre du 11 septembre.

2. Sévigné.

3. Le prieur de Livry.

4. Descartes.

5. Les *Petites Lettres* de Pascal.

sièrement le sujet de l'histoire ; cela se poussa fort loin et fort agréablement. Si vous aviez pu, par vos lettres, vous mêler dans cette dispute comme Corbinelli par les siennes, vous auriez fortifié le bon Sévigné — ».

M<sup>me</sup> de Sévigné était un lundi chez la princesse de Tarente qui se trouvait dans un deuil épouvantable. Le père de Madame, qui était son beau-frère, venait de mourir : un gros Allemand le dit à Madame, sans aucune précaution. Voilà Madame, à crier, à pleurer, à faire un bruit étrange ; on disait à s'évanouir ; M<sup>me</sup> de Sévigné la croyait incapable de cette sorte de faiblesse : c'était tout ce que pouvait faire la mort de fixer ses esprits <sup>1</sup>.

On apprit en même temps aux Rochers l'extrémité de M. de Langlade. M<sup>me</sup> de Sévigné déplorait cette perte pour M<sup>me</sup> de La Fayette, qui trouvait encore quelques douceurs aux restes de ses amis.

La grande Mademoiselle avait eu la fièvre tierce : elle en était bien étonnée. M<sup>me</sup> de Grignan s'en alarmait en songeant à sa mère, qui était à peu près du même âge que la princesse : « J'admire votre amitié, lui répondait M<sup>me</sup> de Sévigné, d'être si attentive au mal de Mademoiselle, et de ne pas vouloir que ceux qui sont nés en 1627<sup>2</sup>, prennent la liberté d'être malades. Vous avez été plus en peine de cette princesse que sa noble famille, et son malheur est tel qu'il faut encore que ce soit moi qui vous en remercie. — »

Ses caprices, sa fantaisie pour Lauzun qui méritait si peu ce qu'elle avait voulu faire pour lui, son goût pour le monde et pour la Cour, qui survivait à sa jeunesse, l'embarras qu'elle avait causé, et le peu de docilité qu'elle avait eu en diverses occasions à se sacrifier aux intérêts de l'État, tout cela avait diminué de sa considération, aussi bien que l'intérêt de sa royale famille pour sa personne : elle méritait pourtant un meilleur sort, et l'on ne pouvait s'empêcher de la plaindre.

Cependant M<sup>me</sup> de Sévigné et le bon abbé trouvaient plaisant de voir aux Rochers le père prieur de Livry. Comme il était venu de vingt lieues, on voulait que sa visite fût de huit jours. Ce père prieur avait une grande idée du bel et bon esprit de M<sup>me</sup> de Grignan, et même de sa bonté ; elle en avait toujours eu pour lui.

« — Vous êtes bien injuste, ma très chère, dans le jugement

1. Lettre du 18 septembre.

2. M<sup>me</sup> de Sévigné était née en 1626.

que vous faites de vous, lui écrivait sa mère en ce temps-là <sup>1</sup> : Vous dites qu'on vous croit d'abord assez aimable, et qu'ensuite on ne vous aime plus ; c'est précisément le contraire : d'abord, on vous craint, vous avez un air assez dédaigneux, on n'espère point pouvoir être de vos amis ; mais quand on vous connaît, on vous adore ; si quelqu'un paraît vous quitter, c'est que l'on vous aime, et qu'on est au désespoir de n'être pas aimé autant que l'on voudrait — ». Corbinelli, M. de la Garde, M<sup>lle</sup> de Montgobert pouvaient attester la vérité de ces paroles ; ils avaient tous éprouvé les inégalités de M<sup>me</sup> de Grignan, et peut-être en ce moment s'affligeait-elle des impressions qu'elle leur avait causées ?

Au reste, M<sup>me</sup> de Sévigné voyait croître avec plaisir les saintes dispositions de M<sup>lle</sup> de Grignan. « — Son impatience s'accorde fort avec la mienne — », s'écriait-elle à ce propos <sup>2</sup> : elle ne savait pas dissimuler, comme sa fille, ses sentiments et ses désirs, elle n'était guère politique : aussi faisait-elle bien des questions. M<sup>lle</sup> de Grignan avait-elle envie de revoir Paris ?... Était-ce Saint-Étienne ou les Carmélites qu'elle voulait choisir. Son zèle était-il mitigé ou à la rigueur ? « — Faites-moi conter par *la pythie* <sup>3</sup> toute la République qui va s'assembler à Grignan <sup>4</sup> — ». Elle-même se trouvait fort bien en ce moment de la vie des Rochers. « Nous avons, disait-elle, un temps parfait ; nous lisons beaucoup et je sens le plaisir de n'avoir point de mémoire ; car les comédies <sup>5</sup> de Corneille, les œuvres de Despréaux, celles de Sarrasin, celles de Voiture, tout cela repasse devant moi sans m'ennuyer, au contraire. Nous sommes quelquefois dans les *Morales* de Plutarque, qui sont admirables, les *Préjugés* <sup>6</sup>, les *Réponses* des ministres <sup>7</sup>, un peu d'*Alcoran* si on voulait ; enfin, je ne sais quel pays nous ne battons point. M<sup>lle</sup> de Scudéri vient de m'envoyer deux petits tomes de ses *Conversations* ; il est impossible que ce ne soit bon, quand cela n'est point noyé dans son méchant roman <sup>8</sup> — ».

Dans le courant de ce mois de septembre, M<sup>me</sup> de Sévigné échangea quelques lettres avec M. de Bussy. Dès le mois de juillet, il annonçait de Paris, à sa cousine, son départ pour la Bour-

1. Aux Rochers. Lettre du 22 septembre 1680.

2. Lettre du 18 septembre.

3. M<sup>lle</sup> de Montgobert.

4. Lettre du 25 septembre.

5. Les Tragédies.

6. De Bossuet.

7. Les ministres protestants.

8. *Le grand Cyrus*.



gogne en passant par Laon, d'où il avait été avec sa fille, la chanoinesse, à Notre-Dame de Liesse. Il croyait ne plus sentir ses maux ; la longueur de sa disgrâce l'avait rendu indifférent à tout ce qui regardait sa fortune ; il ne songeait plus qu'à bien vivre et à se réjouir<sup>1</sup>. Cette philosophie épicurienne ne s'accordait guère avec la dévotion aux pèlerinages ; mais le caractère de Bussy offrait d'étranges contrastes.

En ce temps-là, sa fille, la chanoinesse de Rabutin, poursuivait impitoyablement l'expertise des biens de la maison de Manicamp, avec laquelle sa mère était en procès. M<sup>me</sup> de Bussy, on l'a dit déjà, était une Rouville et cousine germaine de la maréchale d'Estrées et de la chanoinesse de Longueval, héritières l'une et l'autre du marquis de Manicamp, leur frère. Toutes les trois descendaient d'un ancêtre commun.

« — La peine que vous avez, ma chère cousine, à croire que M<sup>me</sup> de Bussy puisse faire vendre le bien de la maréchale d'Estrées, écrivait Bussy à M<sup>me</sup> de Sévigné<sup>2</sup>, vient de ce que vous croyez que celle-ci a plus d'esprit que l'autre : en effet, elle sait mieux vivre et parler ; mais cela ne paye pas les dettes d'une maison, et M<sup>me</sup> de Bussy sait mieux les affaires, parce qu'elle s'y est mieux appliquée.

« Mon fils<sup>3</sup>, ajoutait Bussy a mis sur la chaleur de Rabutin une dose de la férocité des Rouville, ce qui le rend, m'a-t-on dit, assez incommode pour le commerce du monde. Cependant je ne désespère pas que cela change, car il a de la raison et de l'esprit — ».

Bussy se trompait dans ses espérances : ce fils violent et hautain ne devait pas rétablir la fortune de sa maison.

1. M. de Bussy à M<sup>me</sup> de Sévigné. A Bussy, le 12 septembre.

2. Lettre de M. de Bussy du 4 octobre 1680.

3. Aimé, marquis de Rabutin.

## CHAPITRE LXXIII

TOUT UN MONDE AU CHATEAU DE GRIGNAN. — LA SOLITUDE DES ROCHERS AVEC TROIS TABLES DE JEU. — M<sup>ME</sup> DE SÉVIGNÉ BRUSQUE SON RETOUR A PARIS. — LIAISON DE M<sup>ME</sup> DE LA FAYETTE AVEC M<sup>ME</sup> DE SCHOMBERG. — M<sup>ME</sup> DE SÉVIGNÉ NE SE CROIT PAS SUPPLANTÉE. — M<sup>LLE</sup> DE MÉRI SE RADOUCIT. — M<sup>ME</sup> DE GRIGNAN ARRIVE A PARIS UN MOIS APRÈS SA MÈRE.

— 1680 —

• C'EST une République, c'est un monde que votre château, écrivait M<sup>me</sup> de Sévigné à M<sup>me</sup> de Grignan, à la fin de septembre <sup>1</sup>, je n'y ai jamais vu cette foule... Tout est plein quand vous n'êtes que vous, tout est logé quand vous êtes trois fois autant. Dieu vous conserve, ma chère enfant, cette grâce de multiplication si nécessaire aux dépenses excessives et aux revenus bornés.

» Quoique nous soyons une solitude en comparaison, nous ne laissons pas d'avoir fort souvent trois tables de jeu... — ». C'était un trictrac, un hombra, un reversi. M<sup>me</sup> de Marbeuf était établie aux Rochers, bonne à tout, commode et complaisante, et la bonne princesse, quoiqu'en deuil de l'Électeur palatin, son beau-frère, éclairait ces bois comme la nymphe Galatée. Il venait enfin des gens de Vitré que M<sup>me</sup> de Grignan ne connaissait pas plus que *la Solitaire*, cette allée que sa mère venait de créer.

La santé de M<sup>me</sup> de Sévigné était parfaite ; elle ne craignait plus le serain quand elle allait dans ses bois, tant elle savait bien s'en garantir dans des cabinets de verdure, d'où elle le voyait tomber

1. Aux Rochers, 29 septembre 1680.

en lisant ou en causant ; et de là, elle rentrait dans son mail, qu'elle ne croyait pas moins sûr qu'une belle et grande galerie.

Elle apprit en ce moment que M. de Grignan était obligé de se rendre sur les côtes de Provence, pour observer les mouvements des Messinois. Son départ lui semblait une bombe jetée au milieu des plaisirs de son château : le petit Coulanges y arrivait sur ces entrefaites ; la vision était bonne de le mettre dans quelque caisse ou dans l'étui du théorbe de l'abbé Viani (c'était sans doute une pensée de M<sup>me</sup> de Grignan) ; car de le montrer tout simplement comme un autre, cela n'était pas possible <sup>1</sup>.

M<sup>me</sup> de Sévigné aurait été d'avis qu'il fit le voyage de Rome avec le cardinal d'Estrées, qui venait d'être nommé ambassadeur auprès du Saint-Siège ; elle faisait entendre qu'elle avait des raisons de souhaiter qu'il s'éloignât de Paris, et l'on comprend qu'elle faisait allusion à quelque échec d'amour-propre que son cousin venait de subir. Elle se réjouissait de le voir aller à Grignan, car il lui avait promis d'épier sa fille, de l'observer, de lui dire tout.

En effet, la mauvaise santé de M<sup>me</sup> de Grignan, la délicatesse de sa poitrine tenait sa mère dans une anxiété continuelle. Elle savait à sa fille un courage au-dessus de ses forces ; et lorsque Coulanges, dans sa première lettre, la lui représentait assise sur un sac de pommes, au pied d'un figuier, avec un bon panier de figues et de raisins devant elle ; sa mère la trouvait trop jolie ; mais elle se demandait si, étant faible, sa fille n'avait pas voulu jouer le rôle d'une personne forte, et si Coulanges n'avait pas pris le train de la flatter.

Le chevalier de Grignan et M. d'Evreux avaient été malades de la fièvre à Paris, comme beaucoup d'autres ; ils avaient pris, comme les autres, le remède de l'Anglais et ils avaient été guéris. Cependant M<sup>me</sup> de Grignan s'était inquiétée outre mesure de leur maladie, ce qui donnait occasion à sa mère de la plaindre de la sensibilité de son cœur et de la vivacité de son imagination <sup>2</sup>.

Cette sensibilité qui se cachait si souvent sous l'apparence de la froideur, cette imagination qui s'exagérait toutes choses, devait amener et amenait en effet beaucoup de froissements dans ses relations les plus intimes. M<sup>lle</sup> de Montgobert, qui lui était attachée depuis son mariage, en avait particulièrement souffert et la faisait souffrir à son tour. Il y eut à cette époque entr'elles un éclaircisse-

1. Lettres des 2 et 13 octobre.

2. Lettres des 29 septembre et 6 octobre 1680.

ment qui causa d'autant plus de joie à M<sup>me</sup> de Sévigné qu'elle le désirait depuis longtemps. « — Que dites-vous, ma chère enfant, de l'esprit de Montgobert ou plutôt de son cœur? N'est-ce pas cela dont je vous répondais? Je connaissais ce fond; il était caché sous des épines, sous des chagrins, sous des visions; et tout cela était de l'amitié, de l'attachement, de la jalousie<sup>1</sup> — ».

Elle croyait que M<sup>me</sup> de Grignan trouverait peut-être la même chose dans le cœur de son cousin, M. de la Garde, qui, dans le passé, lui avait témoigné beaucoup d'amitié. « — La froideur qui est entre vous, lui disait-elle, est d'autant plus dangereuse qu'elle est cachée sous des fleurs; elle est couverte de beaucoup de paroles de bienséance... Tout cela changera quand le moment sera venu... — »

Cependant, le 20 octobre, M<sup>me</sup> de Sévigné écrivait à sa fille : « — Quand vous recevrez cette lettre, vous pourrez dire : ma mère est à Paris »; la santé de son fils l'engageait à prendre ce parti. « J'ai reçu les adieux de la bonne princesse et de tout le pays, qui nous chasse depuis longtemps — ».

M<sup>me</sup> de Sévigné arrivait à Paris peu de jours avant la Toussaint. Elle trouvait le chevalier de Grignan logé à l'hôtel de Carnavalet. « — J'ai vu, disait-elle<sup>2</sup>, toutes nos pauvres amies; M<sup>me</sup> de La Fayette a passé ici l'après-dinée entière... — »

On faisait grand bruit de la liaison qui s'était formée en son absence entre M<sup>me</sup> de La Fayette et M<sup>me</sup> de Schomberg; il ne lui paraissait pas cependant que M<sup>me</sup> de Schomberg eût encore pris sa place : il y avait bien des paroles dans cette nouvelle amitié. Mais c'était chose plaisante que de voir les préparatifs que faisaient pour l'observer, les amis de M<sup>me</sup> de Coulanges : l'abbé Têtu, M. de Brancas; car M<sup>me</sup> de Coulanges était fort liée avec M<sup>me</sup> de La Fayette. On voulait donc qu'à son retour de Lyon, elle se vengeât par une amitié et une liaison avec M<sup>me</sup> de Grignan. Quant à M<sup>me</sup> de Sévigné, elle ménageait ses entrées pour récompense de ses anciens services<sup>3</sup>.

La certitude de l'arrivée de M<sup>me</sup> de Grignan était due au prochain départ du duc de Vendôme pour la Provence. M. le coadjuteur d'Arles avait fait régler la manière dont M. de Vendôme traiterait M. de Grignan qui, après le cérémonial observé, n'aurait

1. Lettre du 13 octobre.

2. Lettre du 30 octobre.

3. A Paris. Lettre du 1<sup>er</sup> novembre, jour de la Toussaint.

plus qu'à laisser le gouverneur en possession et à profiter du congé qui lui serait accordé.

M<sup>me</sup> de Sévigné désirait fort, comme à l'ordinaire, que M<sup>me</sup> de Grignan n'attendît pas son mari pour se mettre en route, à cause de l'hiver qui s'approchait. Elle regrettait que sa fille n'amenât pas avec elle sa fille Pauline, âgée alors de six ou sept ans, et dont elle se faisait une idée toute gracieuse<sup>1</sup>. Elle s'inquiétait déjà que M<sup>me</sup> de Grignan ne voulût retourner en Provence au printemps suivant, et s'attachait à lui prouver combien le séjour de Paris lui serait moins onéreux que la dépense d'Aix et celle de Grignan. « Votre logement y sera commode ; votre bail renouvelé pour quatre ans, votre dépense réglée... — » Celle d'Aix était une furie ; elle croyait d'ailleurs que sa fille était bien revenue de cette économie de Grignan, qui consistait à nourrir tous les trains, bêtes et gens, « — chose, lui disait-elle, qu'il n'y a plus que vous qui fassiez<sup>2</sup> — ».

M<sup>lle</sup> de Méri occupait encore à l'hôtel de Carnavalet la chambre qu'avait habitée M<sup>me</sup> de Grignan ; elle s'apprêtait à la quitter. Elle était enfin fixée et savait où elle voulait aller loger. « — Elle est bien mieux qu'elle n'était, écrivait à ce propos M<sup>me</sup> de Sévigné<sup>3</sup> : elle parle, elle est capable d'écouter ; nous causons fort les soirs. Ah ! mon enfant, qu'il est aisé de vivre avec moi ; qu'un peu de douceur, d'espèce de société, de confiance même superficielle, que tout cela me mène loin... Mais quand on ne peut jamais rien dire qui ne soit repoussé durement ; quand on croit avoir pris les tons les plus gracieux, et que toujours ce n'est pas cela, c'est tout le contraire... qu'une chose avérée est une médisance et une injustice ; que la défiance, l'aigreur, l'aversion sont visibles et sont mêlées dans toutes les paroles ; en vérité, cela serre le cœur, et franchement, cela déplaît un peu... Cependant, ma fille, j'ai souvent éprouvé ces manières si peu honnêtes ; ce qui fait que je vous en parle, c'est que cela est changé — ».

Ce n'est pas la première fois que M<sup>me</sup> de Sévigné se justifie auprès de sa fille de ses procédés envers M<sup>lle</sup> de Méri, beaucoup plus liée avec M<sup>me</sup> de Grignan qu'avec elle-même : Une certaine conformité d'humeur les entraînait l'une vers l'autre, et M<sup>me</sup> de Grignan, indulgente pour des défauts de caractère qu'elle parta-

1. Lettre du 30 octobre.

2. Lettre du 5 novembre.

3. Ibid.

geait jusqu'à un certain point, aurait volontiers soupçonné sa mère d'injustice à l'égard de sa cousine, à qui sa mauvaise santé servait aussi d'excuse.

M<sup>lle</sup> de Méri déménageait donc à loisir de l'hôtel de Carnavalet ; rien ne la pressait, et le radoucissement de son humeur faisait croire qu'elle était contente.

Cependant M<sup>me</sup> de Grignan avait suivi le conseil de sa mère et s'était mise en chemin dans le courant de novembre. Elle arriva à Paris un mois après M<sup>me</sup> de Sévigné, mieux portante que lorsqu'elle en était partie, et cet air de Provence qui devait la dévorer, ne l'avait point dévorée.

## CHAPITRE LXXIV

M. DE BUSSY ENVOIE AU ROI LE MANUSCRIT DE SES MÉMOIRES; IL Y INTERCALE DES LETTRES DE M<sup>ME</sup> DE SÉVIGNÉ ET DE M<sup>ME</sup> DE GRIGNAN. — IL REFUSE LE MONSEIGNEUR AU MARÉCHAL D'ESTRÉES. — IL VEUT ROMPRE LE MARIAGE DE M<sup>ME</sup> DE COLIGNY AVEC LA RIVIÈRE. — SA LETTRE AU COMTE DE ROUSSILLON. — RETOUR DE M. DE BUSSY A LA COUR. — NAISSANCE DU DUC DE BOURGOGNE.

— 1680-1681 —

DANS les derniers jours de l'année 1680, le comte de Bussy étant à Autun, il écrivit à M<sup>me</sup> de Sévigné, dont il n'avait pas de lettre depuis longtemps, qu'il la savait de retour à Paris et M<sup>me</sup> de Grignan avec elle, et qu'il s'en réjouissait, jugeant que leur commerce en serait plus fréquent; et « — il n'y a guère de choses au monde que j'aime davantage — », lui disait-il<sup>1</sup>. Il apprenait à sa cousine qu'il allait y associer le Roi, à qui il avait envoyé, dès le mois de juin, un manuscrit de ses *Mémoires*. « — Il y a pris un tel goût, disait Bussy qu'il l'a gardé et m'en a fait demander un autre. Comme le Roi a bien de l'esprit, il sera charmé de vos lettres; il en verra aussi quelques-unes de M<sup>me</sup> de Grignan qui ne lui déplairont pas. . . — ».

Bussy avait eu soin d'intercaler dans cet ouvrage ses correspondances avec les femmes du monde qui lui écrivaient depuis son exil. « — Je n'eusse jamais deviné le tiers qui est entre nous, lui répondit M<sup>me</sup> de Sévigné<sup>2</sup>. Pensez-vous que l'on puisse estimer les lettres que vous avez mises dans ce que vous avez envoyé? Toute mon espérance, c'est que vous les aurez raccommodées. Croyez-vous

1. M. de Bussy à M<sup>me</sup> de Sévigné. A Autun, le 28 décembre 1680.

2. M<sup>me</sup> de Sévigné à M. de Bussy. A Paris, le 10 janvier 1681.

aussi que mon style, tout plein d'amitié, ne puisse être mal interprété? — » Elle se souvenait sans doute de sa correspondance avec Fouquet, qui avait passé sous les yeux du Roi.

« — *Con licentia, signora*, nous nous sommes bien moqués de votre crainte, votre nièce et moi, lui répondait Bussy <sup>1</sup>. Le Roi admirera vos lettres, ma chère cousine, et croira par tout ce qu'il verra de notre commerce, que le nom de Rabutin, que nous portons tous deux, et l'agrément de nos esprits, font toute notre liaison. Je n'ai pas touché à vos lettres, madame; Lebrun ne toucherait pas à un ouvrage du Titien où il y aurait quelque négligence — ».

Ainsi l'on voit que M. de Bussy n'oubliait aucun moyen d'attirer l'attention du Roi sur lui-même ou sur sa famille, et l'on peut croire qu'il n'était pas, dans ses écrits, sobre de louanges envers le monarque qui l'avait disgracié.

« — Vous croyez, disait-il, encore à sa cousine, qu'une de vos premières amies <sup>2</sup> lit ces *Mémoires* avec le Roi; je le crois aussi et je le souhaite, car j'estime infiniment son cœur et son esprit — ».

Cependant M<sup>me</sup> de Sévigné félicitait M<sup>me</sup> de Coligny, qu'elle appelait *l'heureuse veuve*, d'avoir acheté la terre de Lanty, en Bourgogne. Elle ignorait le motif qui avait porté sa nièce à l'acquérir; ce qui le prouve, ce sont les louanges qu'elle lui donne dans la même lettre <sup>3</sup>, sur la douceur de son amitié et de son fidèle attachement pour son père.

Prise d'une folle passion pour un M. de la Rivière, que Bussy recevait dans son intimité, elle lui avait fait la promesse de l'épouser; et prévoyant sans doute les obstacles que son père mettrait à ce mariage, elle se préparait un lieu de retraite et une demeure qui lui appartiendrait <sup>4</sup>.

Le fils aîné de Bussy, né de son second mariage, venait d'être présenté au Roi. M<sup>me</sup> de Sévigné en parlait à son cousin <sup>5</sup>. « — La Cour, disait-elle, a voulu l'appeler Bussy: le nom de Rabutin est resté avec celui d'Adhémar que voulait prendre le chevalier de Grignan — ». Elle ajoutait: « — Je voudrais que vous eussiez donné au vôtre tous les agréments que vous lui deviez donner — ». Mais se reprenant aussitôt: « — Il ne faut pas s'attacher à des pensées tristes et inutiles; il vaut mieux croire, comme notre ami

1. Lettre de M. de Bussy. A Autun, le 17 janvier 1681.

2. M<sup>me</sup> de Maintenon.

3. Lettre du 10 janvier 1681.

4. Notes des éditions Monmerqué et Régnier.

5. Lettre de M<sup>me</sup> de Sévigné à M. de Bussy. A Paris, le 3 avril 1681.



Corbinelli le prêche tous les jours, que Dieu règle toutes choses comme il veut qu'elles soient, et que la place que nous tenons dans l'univers ne pouvait point être dérangée — ».

La philosophie de Bussy venait d'être mise encore une fois à l'épreuve, par la promotion du comte d'Estrées à la dignité de maréchal de France. Son ancienne amitié pour le nouvel élu, et l'estime qu'il avait pour lui, l'emportèrent sur la rancune qu'il nourrissait contre tous ceux qui recevaient le bâton à son préjudice. « — Je vous écris avec bien de la joie de la promotion de mon ami le comte d'Estrées, disait-il à sa cousine<sup>1</sup> : c'est un maréchal, celui-là, qui n'a eu d'autre recommandation que son mérite — ». Sa générosité n'alla pas jusqu'à lui donner, dans sa lettre de compliment, la qualification de *monseigneur* auquel il avait droit. Bussy, ancien lieutenant-général, s'était permis d'en user ainsi à l'égard d'autres maréchaux, qui lui avaient répondu sans paraître choqués de cette omission : le maréchal d'Estrées se montra plus susceptible, et se contenta de le faire remercier de son compliment par M<sup>me</sup> de Sévigné. Déjà Bussy s'offensait de cette prétention de la part d'un homme qui avait été son ami ; sa cousine intervint dans ce différend avec toute l'adresse imaginable. Elle se garda bien de blâmer Bussy ; elle blâma au contraire les maréchaux, et le maréchal d'Estrées en particulier, de leur fantaisie de vouloir être traités de *monseigneur* : elle répéta d'autre part au maréchal tout ce que Bussy avait dit de flatteur sur sa promotion. Elle suggéra à son cousin<sup>2</sup> de prendre la chose en badinant, comme le faisait depuis longtemps M. de Grignan avec le maréchal d'Humières, à qui il ne voulait pas non plus donner le *monseigneur* : ils en disputaient toujours, mais sans aigreur, comme de bons et anciens amis qu'ils étaient. Enfin, elle adoucit si bien, l'esprit de M. de Bussy qu'il se relâcha de son amour-propre, et qu'il écrivit une seconde lettre au maréchal d'Estrées, à laquelle celui-ci fit une très honnête réponse<sup>3</sup>. M<sup>me</sup> de Sévigné loua fort son cousin de n'avoir pas poussé les choses à l'extrême : « — Vous n'avez que trop perdu de vos anciens amis, lui dit-elle<sup>4</sup> ; vos enfants vous demandent grâce pour le reste — ».

Il se disposait à se rendre à Paris aussitôt que les affaires de sa

1. Lettre de M. de Bussy. A Chaseu, le 5 avril.

2. M<sup>me</sup> de Sévigné à M. de Bussy. A Paris, le 26 mai 1681.

3. Lettre de M. de Bussy. A Dijon, le 15 juin 1681.

4. Lettre de M<sup>me</sup> de Sévigné du 24 juin.

filles de Coligny le lui permettraient. Il paraît qu'il avait donné son consentement à son mariage avec M. de la Rivière ; mais que, en apprenant tout à coup ou soupçonnant que celui-ci n'était pas gentilhomme, il s'était rétracté. M<sup>me</sup> de Coligny passa outre ; et, profitant d'une absence de son père, elle fit bénir son mariage dans la chapelle du château de Lanty. Bussy, indigné, refusa de reconnaître une alliance contractée sans son consentement ; il entra même dans une si violente colère contre M. de la Rivière que l'on craignit les suites : l'autorité prit des mesures pour les prévenir. Le comte de Roussillon, lieutenant-général au bailliage d'Auxois et d'Autunois, intima à M. de Bussy, sous peine des ordonnances du Roi, de n'en venir à aucune voie de fait contre M. de la Rivière. Bien que ce ton impératif fût accompagné de quelques formes, Bussy en fut vivement blessé. En répondant à M. de Roussillon, qu'il n'avait de démêlé avec aucun gentilhomme, il s'exprima à son égard de la manière la plus hautaine et la plus piquante<sup>1</sup> : M<sup>me</sup> de Sévigné intervint encore dans cette querelle ; elle demanda à en être la maréchale de France<sup>2</sup> et l'apaisa. Bussy apprit, par M. de Corbinelli, qu'on avait montré sa lettre à Sa Majesté et qu'elle en avait bien ri. Inquiet cependant de sa hardiesse, il crut devoir écrire au Roi pour s'en excuser.

M<sup>me</sup> de Coligny ne résista pas longtemps à l'autorité de son père : elle se réfugia dans un couvent, entièrement changée dans ses sentiments pour la Rivière, et le haïssant autant qu'elle l'avait aimé. Corbinelli, s'animant à plaisir pour entrer dans la passion de Bussy, le félicitait de la résolution que sa fille avait prise, de mourir plutôt que d'achever l'affaire qu'elle avait commencée<sup>3</sup>, et M<sup>me</sup> de Sévigné écrivait de son côté à son cousin<sup>4</sup>, approuvant que sa nièce eût eu la force de se tirer de ce mauvais pas ; et ceci aux dépens de sa sincérité, qui se traduisait bien mieux dans une lettre adressée au comte de Guitaud : « — Si j'avais écrit comme on le désirait, disait-elle à celui-ci<sup>5</sup>, j'aurais bien dit d'autres merveilles, mais j'aurais eu peur que ma main n'eût séché, et j'ai réduit mon approbation au courage qu'il faut avoir pour soutenir tout l'éclat d'une telle affaire. Pour moi, pauvre petite femme, si j'avais fait une sottise,

1. Lettre de Bussy. A Montbart, le 21 août 1681.

2. Lettre de M<sup>me</sup> de Sévigné à Bussy. A Paris, le 19 août. Les maréchaux de la lice jugeaient autrefois les combattants.

3. M. de Corbinelli à Bussy. A Paris, le 10 septembre 1681.

4. Lettre de M<sup>me</sup> de Sévigné à M. de Bussy. A Livry, le 28 décembre 1681.

5. M<sup>me</sup> de Sévigné à M. de Guitaud, le 23 janvier 1681, Édition Régnier.

je ne connaîtrais d'autre invention que de la boire, comme on faisait du temps de nos pères — ».

Elle n'avait donc écrit que par complaisance pour M. de Bussy qui était décidé à soutenir la nullité du mariage de sa fille, et elle l'assurait, selon la coutume du temps, que tous ses parents et ses amis seraient fort attachés à faire leur devoir, c'est-à-dire à l'appuyer dans cette affaire.

Bussy se faisait si peu de scrupule de l'autorité absolue qu'il déployait et du scandale qui allait en résulter, que M<sup>me</sup> de Sévigné ne pouvait s'empêcher de lui dire avec un peu d'ironie<sup>1</sup> : « — Il me paraît que vous êtes bien content de Dieu... Pour moi, je crois qu'il aime votre cœur franc et sincère; et, qu'en votre faveur, il se relâchera un peu des règles qu'il a données aux autres. Car tout l'Évangile commande l'abaissement et l'humilité, et vous ferez si bien qu'il vous permettra de conserver votre hauteur... — »

La belle Fontanges était morte au commencement de l'été de 1681, à l'abbaye de Port-Royal où elle s'était retirée.

Peu de temps auparavant, M. de Luxembourg, exilé dans ses terres depuis le procès des poisons, fut rappelé à la Cour et réintégré dans sa charge de capitaine des gardes. M. de Bussy assurait<sup>2</sup> qu'il n'y avait rien de pareil à ce fait dans l'histoire de France.

Le retour de Bussy lui-même, au mois d'avril de l'année 1682, fit moins de bruit; il avait eu déjà plusieurs fois la permission de venir à Paris; mais le Roi ne l'avait jamais admis en sa présence: il le vit alors, après dix-huit ans d'exil, et le reçut parfaitement bien. C'était là ce que M<sup>me</sup> de Sévigné mandait en Languedoc au président de Moulceau, dans ce même mois d'avril. « — Voici, lui disait-elle<sup>3</sup>, un temps de justice et de clémence — »; elle en tirait un augure favorable pour M. de Vardes.

A la fin de l'année précédente, elle avait écrit au même M. de Moulceau, pour le féliciter de ce qu'il venait d'acquérir la charge de président de la chambre des comptes de Montpellier. M. de Moulceau était un ami des Grignan, de M. de Vardes, de Corbignelli: son esprit agréable, facile et enjoué allait fort bien à M<sup>me</sup> de Sévigné; elle l'avait vu en Provence et à Paris; *Rochecourbières* et Livry étaient de fidèles garants du souvenir qu'elle lui gardait.

« — Nous ne revinmes qu'hier de Livry, lui disait-elle dans une

1. Lettre du 28 décembre.

2. Lettre de M. de Bussy du 4 juillet 1681.

3. M<sup>me</sup> de Sévigné au Président de Moulceau. A Paris, le 17 avril 1682.

lettre du 26 novembre 1681 ; la beauté du temps et la santé de ma fille qui s'y est quasi rétablie, nous y faisaient rester par reconnaissance. Dans les deux mois que nous y avons été, je n'ai pu y faire demeurer votre ami<sup>1</sup> plus de deux jours. Il a ici<sup>2</sup> mille petites affaires auxquelles il est accoutumé — ».

Elle parlait au président de tout l'hôtel Carnavalet qui se trouvait alors au complet, de M<sup>me</sup> de Grignan, de M. de Grignan, de ses filles et de son fils, de son abbé et elle ajoutait : « — La dévotion de M<sup>lle</sup> de Grignan est augmentée et augmente tous les jours... — ».

M<sup>me</sup> de Sévigné vit en ce temps-là le marquis de Toiras, que M. de Moulceau lui envoya. « — Je l'ai trouvé, disait-elle à celui-ci, digne de votre estime et de celle de tous ceux qui le connaîtront — ». Il était petit-fils d'un autre marquis, depuis maréchal de Toiras, sous les ordres duquel le baron de Chantal combattit et fut tué dans l'île de Ré, en 1627, et qui était aussi son ami.

« — Ce m'est une religion que la vénération que j'ai pour cette maison, ajoutait M<sup>me</sup> de Sévigné ; ce sentiment m'est inspiré depuis ma tendre jeunesse, et j'ai appris par la même tradition que le maréchal aurait épousé ma mère, si la mort traîtresse et désobliégeante n'eût emporté ce héros — ».

On remarque ici une erreur qui repose sur une confusion de dates : M<sup>me</sup> de Chantal mourut avant le maréchal.

Au commencement de cet été, M. de Sévigné, qui n'avait pu se défaire de sa charge, se trouvait en Flandre avec ses gendarmes, et M. de Grignan était parti pour la Provence, laissant sa femme à Paris.

Le 7 août, M<sup>me</sup> de Sévigné annonçait à M. de Moulceau le grand événement de la naissance d'un fils du Dauphin : « — Madame la dauphine est accouchée hier jeudi, à dix heures du soir, d'un duc de Bourgogne : votre ami<sup>3</sup> vous mandera la joie éclatante de toute la Cour ; avec quel empressement on la témoignait au Roi, à M. le Dauphin, à la Reine ; quel bruit, quels feux de joie, quelle effusion de vin, quelle danse de deux cents Suisses autour des muids ; quels cris de : Vive le Roi, quelles cloches sonnées à Paris, quels concours de compliments et de harangues, et tout cela finira. — »

1. Corbinelli.

2. A Paris.

3. Corbinelli.

## CHAPITRE LXXV

CORBINELLI PREND UNE PERRUQUE. — LES LETTRES D'UNE COUSINE D'ALLEMAGNE. — M. DE SÉVIGNÉ VEND SA CHARGE DE LIEUTENANT DES GENDARMES-DAUPHIN. — M<sup>ME</sup> DE SÉVIGNÉ NÉGOCIE AVEC M. DE GUITAUD L'ÉRECTION D'UNE PAROISSE SUR SA TERRE DE BOURBILLY. — IL REFUSE SON CONSENTEMENT. — RAPPEL DE M. DE VARDES A LA COUR. — MORT DE LA REINE. — DÉLIVRANCE DE VIENNE.

— 1682-1683 —

PENDANT l'automne de 1682, le 20 octobre, M<sup>me</sup> de Sévigné écrivait de Livry au président de Moulceau : « — Je suis dans ce petit lieu que vous connaissez, monsieur ; — il y a cinq semaines que je suis ici avec ma fille, souvent mon fils ; avec le bon abbé, avec le petit de Grignan<sup>1</sup>, et quelques jours, le chevalier. Si vous saviez, monsieur, comme tout cela est bon en ménage, vous comprendriez aisément le peu d'impatience que j'ai de retourner à Paris ; cependant il faudra faire comme les autres à la Saint-Martin. Notre ami<sup>2</sup> nous manque ; il craint notre serein ; la presse est un peu sur les logements ; toutes ces raisons le font demeurer à Paris. Mais vous ne pourriez pas le reconnaître, ajoutait-elle plaisamment : sachez, monsieur, qu'il a pris une perruque comme un autre homme. Ce n'est plus cette petite tête frisottée, seule semblable à elle ; jamais vous n'avez vu un tel changement ; j'en ai tremblé pour notre amitié : ce n'étaient plus ces cheveux à qui je suis attachée depuis trente ans : mes secrets, mes confiances, mes anciennes habitudes, tout était chancelant ; il était plus jeune de vingt ans ; je

1. Il avait onze ans à cette époque.

2. Corbinelli.

ne savais plus où retrouver *mon ancien ami* : enfin, je me suis un peu apprivoisée avec cette tête à la mode, et je retrouve dessous celle de notre bon Corbinelli — ».

C'était bien lui cependant, avec son grand nez aquilin aux narines finement retroussées; avec son regard candide, un peu moqueur; sa physionomie toute bonne et toute railleuse. Il n'avait cédé que tard aux exigences de la mode, et l'hôtel Carnavalet devait être témoin de ce changement. C'était bien autre chose que cette garde-robe et ces points magnifiques que M. de Vardes lui avait donnés.

M. de Vardes cependant le faisait chef de son conseil; il profitait de ses études sur le droit et le mettait à la tête de ses affaires. « — En vérité, s'écriait-elle <sup>1</sup>, on se trouvera toujours bien de notre ami, à quelque sauce qu'on le mette. Celui qui est toujours chassé de vos États me fait une pitié extrême <sup>2</sup>; ses malheurs prennent le train de ne finir jamais; il n'a plus la consolation d'avoir des camarades... Vous verrez M. de Noailles dans un état bien contraire... — »

Le duc de Noailles allait, comme lieutenant-général, commander en Languedoc pour le duc du Maine, qui avait le gouvernement de cette province depuis la mort du duc de Verneuil, survenue l'année précédente.

Dans le courant du mois d'août, M<sup>me</sup> de Sévigné reçut un paquet venant d'Allemagne. M. de Bussy, qui était à Paris, le lui fit remettre, en s'excusant de l'avoir ouvert au passage. Le page de Rabutin, qui avait fait une si grande fortune au service de l'Empereur, venait d'y mettre le comble en épousant une duchesse de Holstein, veuve du comte de Zinzendorff. Peu après ce mariage, la nouvelle comtesse de Rabutin écrivit à la famille de son mari des lettres de politesse, et c'étaient ces lettres que Bussy avait eu l'impatience de lire, celles qui s'adressaient à M<sup>me</sup> de Sévigné aussi bien que les siennes.

« — Vous avez très bien fait d'ouvrir le paquet de notre cousine allemande — », lui répondit aussitôt M<sup>me</sup> de Sévigné; elle se doutait bien qu'il y avait cherché une satisfaction pour sa vanité. « — Mais n'admirez-vous pas avec quel style notre cousin sait charmer les princesses; il faut qu'il ait quelque autre savoir-faire — ». Il paraît que ce comte Louis de Rabutin, alors lieute-

1. Lettre du 30 octobre.

2. Le même M. de Vardes.

nant-général dans les armées impériales, ne savait pas mieux écrire le français que sa femme allemande. M. de Bussy retourna en Bourgogne; de là il écrivit, le 12 octobre, à M<sup>me</sup> de Sévigné : « — Nous voici revenus à nos dieux pénates, madame; ils ne nous garderont pas longtemps, car nous serons à Paris à la fin de novembre. . . Nous allons dans huit ou dix jours à Chaseu voir votre tante M<sup>me</sup> de Toulangeon, qui a toujours un esprit qui ne se sent point des faiblesses de son corps — ». Bussy faisait ce voyage en Bourgogne pour y toucher le revenu de ses terres.

Il traitait à cette époque du mariage de sa fille, la chanoinesse, (*Marie-Thérèse de Rabutin*) avec le marquis de Montataire ou de Lassay, dont les biens étaient en Normandie. Ce mariage se fit probablement à la fin de l'année, et peut-être à Paris. Bussy se plaignit que M<sup>me</sup> de Sévigné ne lui eût point écrit pour lui faire son compliment. « — Si l'on vous faisait, mon très injuste cousin, répondit-elle, aussi peu de justice que vous m'en faites, je ne vous conseillerais pas de revenir à Paris. J'espère bien que notre ami Corbinelli, avec son droit et sa justesse d'esprit, vous fera voir la conséquence de ces sortes d'arrêts sur l'étiquette du sac. Sachez donc, mon beau monsieur, pour vous confondre, que je vous avais écrit dans la lettre de votre ami. Cherchez-la, et me demandez pardon.

» Cependant l'amour fait ici des siennes, ajoutait M<sup>me</sup> de Sévigné : le comte de Soissons a déclaré son mariage avec M<sup>lle</sup> de Beauvais. Le Roi a fort bien reçu cette nouvelle princesse. Elle parut belle et modeste. — Le Roi a donné vingt mille écus de pension au comte de Soissons, car M<sup>me</sup> de Carignan (*sa grand' mère*), dans le dernier désespoir, le déshérite — ». Le comte de Soissons était d'une branche cadette de la maison de Savoie, et le fils aîné de la trop célèbre Olympe Mancini. Quant à la princesse de Carignan (*Marie de Bourbon*), qui avait porté le comté de Soissons dans cette branche de la maison de Savoie, elle ne pardonnait pas à son petit-fils d'avoir épousé une personne qui n'était pas née princesse. M<sup>lle</sup> de la Cropte de Beauvais appartenait à une ancienne famille du Périgord : elle avait été fille d'honneur de Madame.

Au commencement de l'année 1683 <sup>1</sup>, M<sup>me</sup> de Sévigné apprit à M. de Guitaud que son fils avait traité de sa charge des gendarmes-

1. M<sup>me</sup> de Sévigné à M. de Guitaud. A Paris, 23 janvier. Édition Régnier.

dauphin avec M. de Verderonne : il la vendait quatre-vingt mille francs ; il en perdait quarante mille ; mais les charges étaient fort rabaisées. Cependant il avait fait voir qu'il ne désirait pas quitter le service, en demandant au Roi d'entrer dans la charge de sous-lieutenant de ses cheveu-légers : de celle-ci qui valait autrefois cent mille écus, le Roi en avait fait deux ; et, sur celle qui était vacante, il n'y avait plus que quatre-vingt mille francs à donner. « — Or nous avons cette somme, disait sa mère, et si nous sommes un peu heureux, l'on nous prendra — ». Mais dans une lettre postérieure écrite au même M. de Guitaud, elle avouait qu'elle était comme Chimène :

J'en demande la charge, et crains de l'obtenir<sup>1</sup>.

M. de Sévigné ne l'obtint pas et quitta le service. Il fut tenté d'en être chagrin.

Dans le même temps M<sup>me</sup> de Sévigné sollicitait de M. de Guitaud son autorisation, pour l'érection en paroisse de deux villages qui étaient compris dans sa terre de Bourbilly. C'était son aumônier, l'abbé Poussy, qui lui avait mis cette affaire dans l'esprit, en lui faisant naître des scrupules de l'ignorance et de la barbarie où étaient les pauvres paysans de ses domaines, qui ne savaient pas leur religion plus que des Indous. Elle assurait à M. de Guitaud<sup>2</sup> que M. d'Autun<sup>3</sup> le souhaitait fort ; « — et pour vous qui êtes le seigneur, lui disait-elle, je suis persuadée que vous le voudrez bien, par la raison que je n'en relève pas moins de vous, et que c'est une augmentation au nombre de vos paroisses. Plus ma terre est belle, et plus le seigneur est grand seigneur — ».

Mais M. de Guitaud, fort jaloux de son privilège de suzerain, n'y voulut pas entendre, et M<sup>me</sup> de Sévigné s'en étonnait... Le bon abbé de Coulanges, « qui se connaissait aussi bien en droits honorifiques qu'en bon vin de Bourgogne », ne comprenait pas que M. de Guitaud ne dût aimer autant avoir sa nièce, et sa paroisse et son château relevant de lui, que d'avoir cette paroisse de moins, et de voir M<sup>me</sup> de Sévigné pêle-mêle avec ses paysans à son Vic-Chassenay. »

« — Et savez-vous, reprenait celle-ci, pourquoi nous avons été traités si familièrement ? — » Elle lui rappelait alors ce Claude de

1. *Le Cid*, de Corneille.

2. Lettres du 12 et 26 janvier. Edition Régnier.

3. L'évêque d'Autun.



Montagu, seigneur d'Époisses et de bien d'autres lieux, et dernier prince de la première maison de la Bourgogne, lequel avait marié sa fille unique, légitimée à la vérité, à un Rabutin<sup>1</sup> en 1460, et lui avait donné Bourbilly, Forléans, et enfin pour 20,000 livres de rente... et tout cela relevant, comme de raison, du père...

« — En ce temps-là, on était ravi d'être à plate-terre dans la paroisse de Montagu ; par la suite des temps, on se trouve bien durement sur ses genoux... — » Voilà les plaintes que M<sup>me</sup> de Sévigné faisait entendre à son seigneur actuel ; mais bien doucement, et disposée plutôt à renoncer aux exercices de sa religion en Bourgogne, que de lui donner un moment de chagrin.

L'abbé de Coulanges, qui craignait fort de se brouiller avec M. de Guitaud, et le craignait surtout pour sa nièce, se retira promptement de cette affaire ; et revenant même sur l'opinion qu'il avait exprimée à ce sujet, il lui dit qu'il était de son avis sur les inconvénients de l'érection d'une paroisse ; que la mère de Chantal qui avait habité ce château, sous la conduite de saint François de Sales, n'avait point été inspirée du zèle que le sieur Poussy avait voulu faire naître dans le cœur de la marquise. Celle-ci, en écrivant de nouveau au seigneur d'Époisses, ne se montra pas moins conciliante, persuadée qu'elle était que M. de Guitaud la placerait toujours honorablement dans sa paroisse, toutes les fois qu'elle y viendrait.

Passant à un autre sujet, elle se mit à lui parler d'un voyage qu'elle avait fait à Versailles, et de ces beaux *appartements* qu'on venait d'inaugurer. L'on n'entendait pas seulement par là les appartements proprement dits ; mais les fêtes ou les réceptions que le Roi voulait bien y donner à certains jours : On disait alors qu'il y avait *appartement*. « — C'est un véritable enchantement, disait M<sup>me</sup> de Sévigné ; tout est grand, tout est magnifique, et la musique et la danse y sont dans leur perfection. Mais ce qui plaît souverainement, c'est de vivre quatre heures avec le souverain, être dans ses plaisirs, et lui, être dans les nôtres — ».

M<sup>me</sup> de Grignan, étant mieux portante, se montrait un peu plus souvent à la Cour. « — Pour moi, écrivait M<sup>me</sup> de Sévigné dès le 5 mars, c'est-à-dire au commencement du carême, je ne pense plus à tous ces beaux appartements ; je suis entêtée du Père Bourdaloue : j'ai commencé dès le jour des Cendres à l'entendre à

1. Hugues de Rabutin.

Saint-Paul ; il a déjà fait trois sermons admirables. M. de Lauzun n'en perd aucun <sup>1</sup> ; il apprendra sa religion, et je suis persuadée que c'est une histoire toute nouvelle pour lui — ».

M<sup>me</sup> de Sévigné racontait ensuite à M. de Guitaud, comment le Roi venait de donner deux mille livres de pension à M<sup>lle</sup> de Scudéry, qui apprit cette bonne nouvelle par un billet de M<sup>me</sup> de Maintenon. « — Elle fut remercier le Roi un jour d'appartement ; elle fut reçue en toute perfection : c'était une affaire que de recevoir cette merveilleuse Muse. Le Roi lui parla et l'embrassa, pour l'empêcher d'embrasser ses genoux. Tout le Parnasse était en émoi pour remercier le héros et l'héroïne — ».

Ce grand Roi savait bien récompenser le mérite.

M. de Grignan avait en ce moment une affaire au conseil. M<sup>me</sup> de Grignan chantait victoire d'un ton audacieux qui faisait craindre à sa mère qu'il n'attirât quelque punition : elle ne songeait point encore à la Provence.

M. de Guitaud avait aussi des procès : M<sup>me</sup> de Guitaud était à Dijon comme une comtesse de *Pimbèche*. Ils venaient de s'ôter tout à la fois quatre petites personnes qui faisaient un rôle principal à Epoisses, et M. de Guitaud en paraissait bien chagrin. Ces quatre petites filles, que M<sup>me</sup> de Sévigné appelait ses petites amies, et qui étaient les aînées de deux frères, avaient été mises dans le couvent d'Avallon pour y perfectionner leur éducation.

Cependant M<sup>me</sup> de Sévigné suppliait M. de Guitaud de vouloir bien présider aux affaires qu'elle avait en Bourgogne. Il s'agissait de réaffirmer la terre de Bourbilly et de décider entre un fermier et un receveur : elle craignait de se rembarquer pour quatre ans avec *Lamaison*, dont elle n'était pas contente.

Un billet de son cousin de Bussy, du 4 mars, lui avait appris son arrivée à Paris avec un rhumatisme qui l'empêchait d'aller la voir. Elle lui répondit promptement <sup>2</sup> par un autre billet : « — Hélas ! que je vous plains, mon pauvre cousin, d'avoir un rhumatisme, quand vous auriez tant besoin d'agir dans nos affaires <sup>3</sup>. « J'irai vous voir demain avec mon fils — ».

Le 26 mai suivant, M<sup>me</sup> de Sévigné écrivait au président de Moulceau, et ne lui parlait que du rappel de M. de Vardes à la

1. Il n'y avait pas longtemps qu'il était sorti de prison.

2. M<sup>me</sup> de Sévigné à M. de Bussy. A Paris, le 4 mars 1683.

3. Elle voulait parler du procès que M<sup>me</sup> de Coligny soutenait contre la Rivière, ce procès dont toute sa famille se rendait solidaire.

Cour : c'était l'Évangile du jour. « — N'avez-vous pas été bien surpris, monsieur, de vous voir glisser des mains M. de Vardes, que vous teniez depuis dix-neuf ans ? . . . En vérité, on n'y pensait plus ; il paraissait oublié et sacrifié à l'exemple. Le Roi, qui pense et range tout dans sa tête, déclara un beau matin que M. de Vardes serait à la Cour dans deux ou trois jours ; il conta . . . qu'il avait voulu le surprendre, et qu'il y avait plus de six mois qu'on ne lui avait parlé en sa faveur. Jamais une nouvelle n'a fait une si grande impression, un si grand bruit que celle-là. Enfin, il arriva samedi matin, avec une tête unique en son espèce, et un vieux justaucorps à brevet comme on les portait en 1663. Il mit un genou en terre dans la chambre du Roi où il n'y avait que M. de Château-neuf : le Roi lui dit que tant que son cœur avait été blessé, il ne l'avait point rappelé ; mais que présentement, c'était de bon cœur, et qu'il était bien aise de le voir. M. de Vardes répondit parfaitement bien et d'un air pénétré, et ce don des larmes que Dieu lui a donné, ne fit pas mal son effet dans cette occasion. Après cette première vue, le Roi fit appeler M. le dauphin et le présenta comme un jeune courtisan ; M. de Vardes le reconnut et le salua ; le Roi lui dit en riant : « Vardes, voilà une sottise ; vous savez bien qu'on ne salue personne devant moi. » M. de Vardes, du même ton : « Sire, je ne sais plus rien, j'ai tout oublié ; il faut que votre Majesté me pardonne jusqu'à trente sottises. — Eh bien ! je le veux, dit le Roi ; reste à vingt-neuf. »

» Ensuite le Roi se moqua de son justaucorps ; M. de Vardes lui dit : « Sire, quand on est assez malheureux pour être éloigné de vous, non seulement on est malheureux, mais on est ridicule. — »

Ce parfait courtisan n'avait pas oublié le langage des Cours. Tout était donc sur ce ton de liberté et d'agrément ; tous les courtisans lui faisaient des merveilles. Il était venu un jour de Versailles à Paris ; il vint pour voir M<sup>me</sup> de Sévigné et se croisa avec elle, qui était allée le voir ; elle le trouva le soir chez lui ; ce fut une joie véritable.

La Cour partait pour la Bourgogne ; le Roi allait visiter cette Province, les troupes, les fortifications, ses nouvelles conquêtes. Ce voyage devait se terminer d'une manière bien fatale : le Roi revint à Fontainebleau où la Reine, attaquée d'une fièvre maligne, mourut le 30 juillet de cette année 1683.

Le portrait d'une Reine de France appartient à l'Histoire. Bossuet a fait l'Oraison funèbre de Marie-Thérèse ; son éloge était sur-

tout bien placé dans la bouche d'un prédicateur et d'un évêque. Et cependant, rien ne prête dans cette vie égale et pure aux grands traits de l'Histoire, ni aux mouvements de l'éloquence sacrée.

Peut-être la plume de M<sup>me</sup> de Sévigné aurait-elle trouvé des touches délicates pour mettre en relief le caractère un peu effacé de cette pieuse princesse ? L'exclamation que la douleur de sa perte arracha au Roi, son époux : « C'est le premier chagrin qu'elle m'ait causé ! » résume tous ses mérites envers lui ; mais non pas toutes les épreuves qu'elle eut à subir pendant le cours de son mariage : elles durent paraître longues, dans une vie si abrégée, à celle qui les supporta.

L'infante Marie-Thérèse d'Autriche, fille de Philippe IV, roi d'Espagne, et d'Elisabeth de France, avait épousé à Saint-Jean-de-Luz, le 9 juin 1660, le roi Louis XIV, dont la mère était sa propre tante.

Ce mariage, ardemment désiré par Anne d'Autriche, comblait de satisfaction le Roi lui-même. Tout le royaume l'accueillit avec joie comme le gage d'une paix durable, et la garantie la plus sûre du traité des Pyrénées.

La fille du roi d'Espagne était née en 1638 ; elle était donc du même âge que son époux. Ses beaux cheveux blonds, la fraîcheur de son teint, ses yeux bleus et doux qui décelaient pourtant quelque fierté, la fierté d'un cœur qui n'avait jamais distingué personne dans cette Cour d'Espagne, « où, hormis son père, *il n'y avait point de roi*<sup>1</sup> » ; sa jeunesse enfin, et l'éclat de cette race impériale et royale qui la rendait seule digne de l'alliance de Louis XIV, tout contribuait à la faire monter sur le trône de France au milieu d'un éblouissement que partageait le jeune Roi, très fier de l'amener dans sa capitale, et de montrer à ses sujets cette petite-fille de Charles-Quint et de Henri IV.

Personne ne prévoyait alors que ce mariage, qui terminait une guerre longue et cruelle, allait devenir la source de guerres plus longues et plus cruelles encore, que celle à laquelle il devait mettre fin.

Le mois de septembre de cette année 1683 fut marqué par une grande victoire des chrétiens sur les infidèles. « — Le roi de Pologne, Jean Sobiesky, joignit l'armée de l'empereur<sup>2</sup> sous les murs de la ville de Vienne, assiégée par les Turcs, et en grand péril d'être

1. Réponse de l'infante à l'abbesse d'un couvent d'Espagne.

2. L'empereur Léopold.

prise. Le grand visir lui ayant présenté la bataille, le 12 septembre, le roi le défit complètement, le poursuivit une partie du jour, et le soir, étant entré dans sa tente, il y prit le grand étendard de Mahomet. Le lendemain, il entra dans Vienne, où le peuple le reçut à genoux comme un Messie — ». Telles étaient les nouvelles que M<sup>me</sup> de Sévigné adressait à M. de Bussy <sup>1</sup>, en Bourgogne, où il était alors. Mais elle paraît avoir ignoré la part habile et valeureuse, que prit à la défense de Vienne un autre héros, modèle de toutes les vertus, Charles V, duc de Lorraine. Elle ajoutait : « — On dit qu'il y avait dans le camp des Turcs cent milles tentes, cent cinquante pièces de canon, pour un mois de munitions, et un million d'or en espèces. Le roi de Pologne a envoyé cet étendard au Pape, qui, dit-on, veut faire dresser une statue à ce roi, au milieu de la ville, avec cette inscription :

AU LIBÉRATEUR DE LA CHRÉTIENTÉ !

1. A Paris, le 23 octobre 1683.

## CHAPITRE LXXVI

LE MARIAGE DE M. DE SÉVIGNÉ. — UN CONTRAT DE MARIAGE DANS  
LA GÉNÉRALITÉ DE PLOËRMEL. — UN HIVER TERRIBLE.

— 1683 —

M<sup>E</sup> de Sévigné touchait enfin au terme de longs efforts; elle atteignait un but longtemps désiré, longtemps poursuivi; mais il était dans sa destinée de ne cueillir aucune des faveurs de la fortune, aucun des dons de la Providence, sans luttes, sans épreuves et sans amertumes; et, dans l'événement qui va nous occuper, cette vérité devait se montrer à elle plus palpable encore. Elle vit les difficultés redoubler au moment d'atteindre le port.

« — Si vous saviez, mon pauvre cousin, ce que c'est que de marier son fils, écrivait-elle à M. de Bussy, le 4 décembre 1683, vous m'excuseriez d'avoir été si longtemps sans vous écrire. Il ne faut jamais désespérer de sa bonne fortune. Je croyais mon fils hors d'état de pouvoir prétendre à un bon parti, après tant d'orages et de naufrages; sans charges et sans chemin pour la Fortune; et tandis que je m'entretenais de ces tristes pensées, la Providence nous destinait, ou nous avait destinés à un mariage si avantageux, que dans le temps où mon fils pouvait le plus espérer, je ne lui en aurais pas désiré un meilleur. C'est ainsi que nous marchons en aveugles, ne sachant où nous allons — ».

Né en 1648, M. de Sévigné avait alors environ trente-six ans. Il était en Bretagne et sur le point d'épouser, ainsi que sa mère l'annonçait, une fille de bonne maison, M<sup>lle</sup> de Bréhan de Mauron, dont le père était conseiller au Parlement et riche de plus de soixante mille livres de rente. M<sup>lle</sup> de Mauron n'était pas fille unique, M. de Mauron avait deux fils; mais il donnait à sa fille,

Jeanne-Marguerite, deux cent mille francs de dot, ce qui était un grand mariage en ce temps de gêne universelle.

« — Il y a eu beaucoup de choses à ajuster avant d'en venir à signer les articles, comme nous avons fait il y a quatre jours, ajoutait M<sup>me</sup> de Sévigné, en s'adressant toujours à M. de Bussy : je vous souhaite, mon cher cousin, le même embarras. . . — »

Dans une autre lettre qu'elle lui écrivit sur le même sujet, elle lui demandait sa procuration pour signer au contrat de mariage de son fils.

M. de Bussy avait répondu d'une manière assez sèche à la première communication qu'elle lui avait faite de cet événement de famille ; mais M. de Sévigné en avait toujours si mal usé envers lui, que sa mère ne pouvait pas s'étonner de l'indifférence que son cousin témoignait à son sujet. Au lieu donc de faire à M<sup>me</sup> de Sévigné un compliment en forme, M. de Bussy se renferma dans des généralités :

» — Deux cent mille francs, disait-il à sa cousine, ont été de tous temps un bon mariage ; mais il est vrai qu'en ce temps-ci, la somme est plus considérable qu'il y a vingt ans. — »

Après la question d'argent, et dans une seconde lettre, il en venait à des considérations morales : « — Les réflexions que vous faites, disait-il <sup>1</sup>, sur les ténèbres où nous marchons, sont les plus justes du monde. Il est vrai qu'il semble que Dieu donne des succès contraires à nos craintes et à nos espérances, exprès pour confondre la prudence humaine. . . — »

Sachant à qui elle s'adressait, M<sup>me</sup> de Sévigné n'avait fait qu'indiquer à M. de Bussy les obstacles qui avaient retardé la signature du contrat : elle lui parlait du commerce fort vif qu'elle avait en ce moment avec son fils ; mais il faut chercher ailleurs quel était le sujet de cette active correspondance. Elle était à Paris, M. de Sévigné était en Bretagne : éloignée du lieu de l'événement, des personnages qui l'intéressaient, et des affaires qui se traitaient, elle avait eu à répondre à des difficultés, à des objections, à des exigences qui blessaient et la franchise de son âme et la délicatesse de son amour-propre. Cet homme si riche, ce magistrat si considéré, qu'elle devait appeler plus tard *mon bon président*, ce beau-père futur, était, en affaires, l'homme le plus difficile qu'elle eût jamais rencontré ; et, pour comble, son fils, destiné à subir toutes

1. M. de Bussy à M<sup>me</sup> de Sévigné. A Chausey, le 19 décembre.

les influences, et passionné pour la réussite de ce mariage, semblait l'abandonner elle-même. Ce n'était pas la première fois qu'il lui reprochait, bien que doucement et tendrement, la préférence qu'elle semblait témoigner à sa sœur. On avait cru découvrir les traces de cette préférence jusque dans le contrat de mariage de M<sup>me</sup> de Grignan, qu'il avait fallu produire pour équilibrer les intérêts ; et les terres qui lui avaient été abandonnées jadis au denier seize, paraissent lui constituer un avantage au détriment de M. de Sévigné, dont les biens n'étaient évalués qu'au denier treize.

Indignée d'une réclamation qui était peut-être fondée, M<sup>me</sup> de Grignan la combattit à son tour avec une apparence de raison : Elle faisait passer sa colère dans l'âme de sa mère, et celle-ci écrivait à son fils une lettre dont la froideur le faisait pleurer.

Accablée elle-même par les sacrifices qu'il lui avait coûtés, par les emprunts qu'elle avait contractés pour acquérir la charge dont il avait fait si peu de cas, elle était obligée de faire stipuler dans son contrat de mariage, qu'une partie de la dot de sa future belle-fille, serait employée, à rembourser M. d'Harouis des cinquante mille francs qu'elle lui avait empruntés, pour acquitter le prix de cette charge : de là venait sans doute la mauvaise humeur de M. de Mauron qui, pour surcroît, faisait réduire à mille francs une rente viagère, que M<sup>me</sup> de Sévigné s'était réservée sur la terre de Bodégat, qu'elle abandonnait à son fils.

Placé entre la tendresse qu'il avait pour sa mère, et les rigueurs d'un homme dont il allait devenir le gendre, M. de Sévigné semblait fort malheureux. Toutefois, les difficultés de ce contrat, la colère de M<sup>me</sup> de Grignan, l'irritation même de sa mère ne nuisaient pas à l'affermir dans la résolution de faire ce mariage à tout prix : comme toujours, il voulait d'autant plus qu'il trouvait plus d'obstacles. Mais sa volonté cette fois était raisonnable, et l'événement devait assurer son bonheur.

Ce fut encore le bon abbé qui l'aida à sortir de ces difficultés, et qui, de loin, réussit à concilier tous les intérêts : M. de Sévigné lui dut son mariage.

Dans une lettre écrite au président de Moulceau, le 1<sup>er</sup> mars, trois semaines après la célébration du mariage de son fils, qui avait eu lieu à Rennes, M<sup>me</sup> de Sévigné laisse échapper quelques traces du dépit et de l'irritation qu'elle venait d'éprouver, et des sentiments contraires qui l'agitaient depuis plusieurs mois : elle les donne au président pour la cause de son silence.



« — Demandez, lui disait-elle <sup>1</sup>, à notre ami Corbinelli, ce que c'est que d'avoir affaire avec des Bas-Bretons; il n'y a point de tête qui n'en soit renversée; et l'on ne peut pas songer à M. de Moulceau, quand on fait un contrat dans la généralité de Ploërmel... votre souvenir ne peut pas demeurer dans une mémoire chargée de tous les incidents qui ont accompagné notre mariage, jusqu'au jour de la bénédiction nuptiale. Elle fut donnée le 8 de l'autre mois, et dès ce moment, je me mis à respirer et à songer qu'il y avait au monde l'antipode de notre beau-père, qui s'appelait M. de Moulceau... Notre Corbinelli a eu part aussi à mon tourbillon: car le pauvre homme n'en est pas à couvert; il a beau se parer de sa philosophie, il faut qu'il écoute mes détails cruels, qu'il entre dans mes colères, qu'il me dise que j'ai raison pour m'empêcher de la perdre tout à fait; enfin, il a été dans cette occasion, comme dans plusieurs autres, le médecin de mon âme — ».

Il avait donc cette excuse, sans compter celle d'être un jeune avocat, qui voulait se signaler par la perte de deux ou trois procès de ses meilleurs amis, dont il avait été le conseil; l'un d'eux en savait des nouvelles, en attendant celui de M. de Bussy <sup>2</sup>. « — Je vous rendrai compte de ce dernier, ajoutait M<sup>me</sup> de Sévigné; car si par hasard il le gagnait, il serait l'homme du monde le plus riche, puisqu'il aurait l'habileté de faire voir qu'un mariage qu'on croyait bon, n'est qu'une pure imagination, et n'a jamais été — ». C'est-à-dire celui de M<sup>me</sup> de Coligny avec la Rivière. M. de Bussy perdit le procès, et sa fille fut obligée de reconnaître ce mari, avec lequel elle entra en arrangement.

Sur ce que Corbinelli se laissait entraîner par M. de Vardes à aller demeurer au faubourg Saint-Germain: « Le Pont-Rouge <sup>3</sup>, s'écriait M<sup>me</sup> de Sévigné, a commencé à nous venger; il est parti pour Saint-Cloud, et n'a point soutenu la fureur des débâclements — ».

Jamais il ne s'était vu un hiver si terrible. Les courtisans avaient trouvé des hommes morts sur le chemin de Versailles. On n'avait pu empêcher qu'il y en eût dans Paris, et plusieurs pauvres et de petits enfants.

1. Lettre du 1<sup>er</sup> mars 1683.

2. Le procès de Bussy.

3. Un pont de bois placé entre les Tuileries et le faubourg Saint-Germain, un peu à gauche de la rue du Bac.

## CHAPITRE LXXVII

LE QUATRIÈME VOYAGE SUR LA LOIRE. — QUE SERA LA JEUNE MARQUISE ? — INQUIÉTUDE ET CHAGRIN DE M<sup>ME</sup> DE SÉVIGNÉ. — SES PRÉVENTIONS SE DISSIPENT. — LA BONNE PRINCESSE PLUS ORIGINALE QUE JAMAIS. — LES 40 TASSES DE THÉ DU LANDGRAVE.

— 1684 —

M<sup>ME</sup> de Sévigné partait pour la Bretagne<sup>1</sup> : l'embaras de ses affaires, la gêne extrême que lui causait le mariage de son fils, en tenant compte de tous les sacrifices qui l'avaient précédé, les sommes qu'il lui devait ou que lui devaient ses fermiers, tout cela la décidait à s'en aller aux Rochers avec le bon abbé : elle voulait y respirer un peu après tant de dépenses ; et vivant chez son fils, vivre sur ce que son fils lui devait. On peut juger de la tendresse que M. de Sévigné portait à sa mère, par l'impatience qu'il témoignait de son arrivée.

Pendant les conditions de ce nouveau séjour aux Rochers étaient entièrement changées pour elle, du moins elle pouvait le croire. Elle allait dans un lieu qu'elle avait aimé, embelli, et dont elle n'était plus la maîtresse ; elle y portait le souvenir, tout récent et tout vif, des difficultés qu'on lui avait faites à propos de ce mariage ; elle ne connaissait pas sa belle-fille... Il ne faut donc pas s'étonner qu'en quittant Paris, où elle laissa sa fille pour plus ou moins de temps, elle fut *blessée de mille épées*, et obligée d'en appeler à sa raison, et de se répéter toutes celles qui lui faisaient entreprendre ce voyage. Il ne lui fallait pour cela que se rappeler les

1. Septembre.

conseils de M<sup>me</sup> de Grignan, en qui la raison était toujours maîtresse.

« — J'ai vécu de régime selon vos avis, lui écrivait-elle d'Etampes, le 13 septembre; j'ai dormi, j'ai mangé, j'ai vaqué au Bien-bon, et me voilà... — » Toutes ses pensées l'oppressaient, elle ne voulait point s'y livrer : « — En vérité, je n'ose appuyer sur rien; tout me fait mal... — » Elle remerciait les beaux yeux de M<sup>lle</sup> d'Alerac<sup>1</sup> des larmes qu'ils avaient répandues pour elle, au moment de son départ; puis s'adressant de nouveau à sa fille : « — Mais, mon Dieu, s'écriait-elle, quels remerciements n'aurais-je point aussi à vous faire de tant de tendresse, de tant de douleur ! — »

M<sup>me</sup> de Sévigné avait pris la route d'Orléans, par Chartres, dans l'intention de s'embarquer sur la Loire, comme elle l'avait fait quatre ans auparavant. Elle reçut à Orléans l'excuse du bon abbé de Pile, à qui elle avait offert une place dans son bateau; « — lui seul nous était bon — », disait-elle<sup>2</sup>, car pour M<sup>me</sup> de Pont, une parente de l'évêque de Meaux (*Bossuet*), à qui elle aurait voulu faire la même politesse, et qui avait bien de l'esprit et du mérite, le bon abbé de Coulanges en eut une telle frayeur, qu'il ne vivait plus. M<sup>me</sup> de Sévigné fit donc entendre à cette dame ce qui l'empêchait de la prier de s'embarquer avec elle, et voyant qu'elle causait en perfection, et combien il fallait peu languir avec elle, elle eut peur à son tour d'être obligée d'avoir de l'esprit, treize ou quatorze heures durant dans son carrosse devenu bateau, et elle préféra l'ennui à la contrainte. Elle trouva M. de Duras dans cette hôtellerie d'Orléans, et puis elle partit seule avec le bon abbé, et s'arrêta pour coucher à Saint-Dié, n'ayant pu gagner Blois. On y arriva délicieusement au clair de la lune. Il n'y avait point de logis : tout était plein de l'équipage de M. le duc; son écuyer, entendant nommer M<sup>me</sup> de Sévigné, lui donna honnêtement<sup>3</sup> sa chambre. On partit le lendemain matin; on fit arrêter le bateau à Blois, pour savoir si, par hasard, il ne s'y trouvait pas une lettre de M<sup>me</sup> de Grignan; il n'y en avait point. « — Nous n'avons point voulu passer Amboise, ajoutait M<sup>me</sup> de Sévigné<sup>4</sup>; nous avons essayé dans le bateau, à cent pas de ce pont, un petit

1. Seconde fille de M. de Grignan.

2. Lettre datée d'Amboise le 16 septembre.

3. Poliment.

4. A Amboise, le samedi au soir 16 septembre.

orage qui était assez poétique. Mais nous nous sommes tapés contre le rivage... Nous entendrons demain la messe, et nous irons à six lieues au-delà de Tours; car je veux, disait-elle, éviter les festins et les honnêtetés de Dangeau : quand on a un Bien-bon, on n'est pas si portative — ». Cependant, la beauté de la rivière faisait, comme les autres fois, sa principale occupation : elle avait lu dans ce bateau toute la *Vie de M<sup>me</sup> de Montmorency*<sup>1</sup>; elle se laissait lire.

M<sup>me</sup> de Sévigné reprenait le fil de son récit à Saumur, le lundi au soir, 18 septembre : « — Toujours le vent contraire, ma chère bonne, depuis que je vous ai quittée : c'est un mouvement si violent pour moi, disait-elle par allusion, que tout se fait à force de rames... en sorte que je n'arriverai que demain à Angers, qui sera justement huit jours après mon départ. Je verrai demain, avant que de partir, ma nièce de Bussy, dont les tourières ont aboyé sur moi, que je n'étais pas encore abordée — ». La fille aînée de M. de Bussy, religieuse à la Visitation de Paris, avait été transférée au couvent de Saumur, dont elle était peut-être la supérieure.

Jamais voyage n'avait paru plus triste à M<sup>me</sup> de Sévigné : les jours étaient longs dans ce bateau... le bon abbé avait soixante-seize ans; il était fort appesanti par l'âge : « — Nous sommes, disait-elle, quatorze et quinze heures, le Bien-bon et moi, dans ce carrosse, tournant le dos à notre *cabane*, qui nous amuserait — ». (C'était-là que se tenaient ses gens); son carrosse était tourné autrement que la dernière fois, c'est-à-dire qu'elle regardait la rive droite de la Loire, et les rochers si pittoresques qui la bordent depuis Amboise jusqu'à Saumur : le soleil, qui dans cette saison, se couche de bonne heure au sud-ouest, les aurait incommodés. « — Nous attendons, poursuivait-elle, notre dîner comme une chose considérable dans la journée; nous mangeons chaud, nos terrines ne cèdent point à celles de M. de Coulanges. J'ai lu, mais j'étais distraite, et j'ai compté les ondes plutôt que m'appliquer encore aux histoires des autres... Songez, ma chère mignonne, que je vous écris à tout moment... et que depuis huit jours, je n'ai pu recevoir un seul mot de vous — ».

M<sup>me</sup> de Sévigné quitta Saumur le mardi, après avoir vu sa nièce de Bussy et entendu la messe à la bonne Notre-Dame. Elle arriva à cinq heures du soir au Pont-de-Cé, c'est-à-dire à Angers;

1. Supérieure de la Visitation.

elle trouva sur le bord de ce pont un carrosse à six chevaux, qui lui parut être celui de son fils ; c'était bien son carrosse et l'abbé Charrier, qu'il avait envoyé pour la recevoir, parce qu'il était un peu malade aux Rochers : cet abbé lui fut agréable ; il avait une petite impression de Grignan par son père (celui-ci demeurait à Lyon) et pour avoir vu M<sup>me</sup> de Grignan, qui lui donna un prix par-dessus tout ce qui pouvait venir au-devant d'elle. Il lui remit une lettre de sa fille, écrite de Versailles, et elle ne se contraignit point de répandre quelques larmes, « — tellement amères, disait-elle, que je serais étouffée s'il avait fallu me contraindre — ».

« — Ah ! ma bonne, s'écriait-elle à ce propos <sup>1</sup>, que mon cœur est pénétré de votre amitié ! que j'en suis parfaitement persuadée !... Je viens d'ouvrir la lettre que vous écrivez à mon fils ; quelle tendresse vous y faites paraître pour moi ! quels soins ! que ne vous dois-je point, ma chère bonne ? Je consens que vous lui fassiez valoir mon départ dans cette saison : mais Dieu sait si l'impossibilité et la crainte d'un désordre honteux dans mes affaires, n'en ont pas été les seules raisons. Il y a des temps dans la vie, où les forces épuisées demandent à ceux qui ont un peu d'honneur et de conscience, de ne pas pousser les choses à l'extrémité. Voilà le fond et la pure vérité, et voilà ce qui a fait marcher le Bien-bon qui est, en vérité, fort fatigué d'un si long voyage — ».

C'est là ce que M<sup>me</sup> de Sévigné écrivait à loisir, le lendemain de son arrivée à Angers, où elle s'arrêta une journée entière pour se reposer. Elle était allée descendre, en arrivant, chez le saint évêque, Henri Arnauld, oncle de M. de Pomponne ; elle vit l'abbé Arnauld, son neveu, toujours très bon ami... Ils lui rendirent le soir sa visite ; et elle vit entrer, un moment après, M<sup>mes</sup> de Vésins, de Varennes et d'Assé (la seconde était tante ou belle-sœur de M<sup>me</sup> de la Troche). M<sup>me</sup> de Sévigné dina le mercredi chez l'évêque.

Elle devait s'en aller directement en carrosse, d'Angers aux Rochers.

Et le jeudi matin <sup>2</sup>, elle écrivait : « — Je pars, ma bonne, pour les Rochers ; j'ai diné comme vous savez, avec ce saint prélat : sa sainteté et sa vigilance pastorale est une chose qui ne se peut comprendre ; c'est un homme de quatre-vingts ans, qui n'est plus soutenu, dans les fatigues continuelles qu'il prend, que par l'amour de Dieu et du prochain. J'ai causé une heure en particulier avec lui ;

1. Lettre d'Angers du mercredi 20 septembre 1684.

2. Le 21.

j'ai trouvé dans sa conversation toute la vivacité de l'esprit de ses frères<sup>1</sup>. J'ai été toute l'après-dînée au Ronceray<sup>2</sup> et à la Visitation. Ces bonnes Vésins, d'Assé et de Varennes ne m'ont point quittée et m'ont fait une grande collation ; et les revoilà encore qui viennent me dire adieu, et le saint prélat, et l'abbé Arnould : nous ne faisons point comme cela les honneurs de Paris — ».

Ce fut M. de Sévigné qui apprit à sa sœur l'arrivée de sa mère aux Rochers, par une lettre du dimanche 24 septembre : « — Je juge, ma belle petite sœur de votre chagrin par la joie que j'ai présentement. J'ai ma mère et le Bien-bon ; ils sont tous deux en parfaite santé, malgré la fatigue du voyage. . . — » Il promettait fort à sa sœur d'avoir soin de sa mère, et que tout serait employé pour la conservation d'une vie si précieuse. Au reste, sa lettre toute badine et semblable à lui-même, roulait presque tout entière sur la difficulté d'ouvrir un flacon d'eau de la reine de Hongrie, que lui envoyait M<sup>lle</sup> d'Alerac, « — Mon oncle, disait-il, m'a donné ce matin le joli présent de ma *princesse* ; nous avons été une demi-heure, l'abbé Charrier et moi, à vouloir ouvrir ce petit flacon. . . il y avait un peu de peine au commencement ; mais comme nous nous relayions tous trois l'un après l'autre, il tourne présentement avec assez de facilité. Ma mère nous a donné une autre manière de l'ouvrir, qu'elle a trouvée bien plus aisée. . . et il en arrive une grande commodité, c'est que l'eau de la reine de Hongrie en sort toute seule. . . — » M<sup>me</sup> de Sévigné, dans son impatience, avait sans doute cassé le flacon. Cette gaieté de son fils, ces petits incidents qu'il faisait naître, ôtaient l'embarras de ces premiers jours de réunion, entre personnes qui s'observaient et ne se connaissaient pas encore.

Si l'on avait pu traduire toutes les réflexions qui troublaient M<sup>me</sup> de Sévigné depuis Paris, voici sans doute ce qu'on aurait lu au fond de sa pensée : qu'allait-elle trouver aux Rochers ? Qu'était-ce que cette belle-fille qu'elle ne connaissait que par ouï-dire ? Une M<sup>lle</sup> de Tonquedec, une M<sup>lle</sup> de Launay ? Un esprit guindé, un air de province : partant de la gêne, de la contrainte et de l'ennui. Que serait sa belle-fille pour elle, et comment son fils, toujours gouverné, serait-il à son tour ?

Plus d'aisance dans la conversation, plus de liberté dans ses promenades, plus de travaux à diriger dans son parc, plus d'indépen-

1. MM. Arnould et Arnould d'Andilly.

2. Le Ronceray était un monastère de demoiselles nobles, auprès d'Angers.

dance dans sa vie ! M<sup>me</sup> de Sévigné arrivait donc avec des préventions, avec des chagrins. . . Mais il semble que son fils les avait prévus ; sa jeune femme fit tomber les préventions une à une ; lui même se chargea de conjurer l'ennui que craignait sa mère, et de la servir selon ses goûts.

Le premier coup d'œil n'avait pas été favorable : M<sup>me</sup> de Sévigné laissait à son fils le soin de donner de ses nouvelles à M<sup>me</sup> de Grignan ; elle se contenta d'ajouter à cette lettre un court *post-scriptum* : « — Votre belle-sœur me prie de vous dire milles choses que vous imaginez aisément — ».

La seconde lettre, écrite tout entière de sa main, sera plus détaillée ; elle ne contient toutefois aucune réflexion sur les traits, ni sur la personne de la jeune marquise. Après s'être réjouie d'avoir reçu à la fois trois lettres de sa fille ; après l'avoir assurée que ces lettres seraient désormais sa vie, sa nourriture, son occupation ; après avoir parlé encore une fois des larmes qu'elle répandait en les lisant : « — Nous menons ici, disait-elle <sup>1</sup>, une vie assez triste ; je ne crois pas cependant que plus de bruit me fût agréable. Mon fils a été chagrin de ces espèces de clous ; ma belle-fille n'a que des moments de gaieté, car elle est tout accablée de vapeurs ; elle change de visage sept fois le jour sans en trouver un bon ; elle est d'une extrême délicatesse ; elle ne se promène quasi pas. . . et le besoin qu'elle a d'être paresseuse fait qu'elle me laisse toute ma liberté, afin que je lui laisse la sienne ; cela me fait un extrême plaisir — ».

Voilà donc M<sup>me</sup> de Sévigné en présence d'une personne toute frêle, toute éteinte : cette délicatesse l'aide merveilleusement à fonder son indépendance ; elle ne paraît pas soupçonner d'abord que sa belle-fille s'en sert, aussi bien qu'elle, à lui ôter toute contrainte, et qu'elle s'efface avec intention, afin de lui rendre moins sensible le changement qui s'est opéré aux Rochers. « — Il n'y a pas moyen, continue l'ancienne châtelaine, de sentir qu'il y ait une autre maîtresse que moi dans cette maison ; quoique je ne m'inquiète de rien, je me vois servie par de petits ordres invisibles. Je me promène seule ; mais je n'ose me livrer à l'entre-chien et loup, de peur d'éclater en cris et en pleurs. . . — »

Il y avait quatre ans que M<sup>me</sup> de Sévigné jouissait à Paris de la société de sa fille, et que celle-ci lui témoignait une affection, une

1. M<sup>me</sup> de Sévigné à M<sup>me</sup> de Grignan. Aux Rochers, 27 septembre 1684.

sensibilité de cœur et de sentiments qui la charmaient, et lui faisaient oublier les amertumes du passé. En avançant en âge, l'âme de M<sup>me</sup> de Grignan s'était ouverte à la douceur du sentiment maternel ; non pas pour tous ses enfants peut-être, mais pour quelques-uns d'entre eux. Elle en comprenait mieux ce que sa mère avait dû souffrir de ses froideurs passées : la reconnaissance de cette tendresse persévérante qui s'affirmait pour elle de mille manières, la gêne qui pesait sur M<sup>me</sup> de Sévigné et la forçait de s'exiler en Bretagne dans la plus triste saison de l'année, et pour longtemps peut-être ; cette gêne, à laquelle sans doute elle n'était pas étrangère, tout cela attendrissait son cœur, et lui faisait redoubler les marques de sa tendresse. Le charme que l'affection de sa fille répandait désormais sur sa société, rendait à M<sup>me</sup> de Sévigné leur dernière séparation plus pénible et plus difficile à supporter que toutes les autres ; et c'était là surtout ce qui lui faisait répandre des larmes, lorsqu'elle se promenait toute seule dans les grandes allées des Rochers.

On y attendait les capucins : ils étaient fort bons médecins, mais ce n'était pas elle qui avait besoin de les consulter : cette petite femme (*sa belle-fille*) lui faisait pitié ; c'était un ménage qui n'était point du tout gaillard. Cependant le Bien-Bon calculait tout le jour et se portait bien.

Huit ou dix jours après son arrivée aux Rochers, M<sup>me</sup> de Sévigné écrivait à sa fille ; c'était un samedi soir <sup>1</sup> et par anticipation sur le courrier du dimanche. « — Il n'est que dix heures, tout est retiré ; c'est une heure où je suis à vous, d'une manière plus particulière qu'au milieu de ce qui est ordinairement dans ma chambre... L'abbé Charrier est la seule personne avec qui je puisse parler de vous : il m'entend, je lui dis combien je vous aime ; rien ne peut tenir sa place quand il sera parti : il entre dans mes sentiments, il est surpris des vôtres, et que les distractions de Paris et de Versailles ne vous aient pas encore consolée — » M<sup>me</sup> de Grignan disait que sa mère était pour elle comme la santé, *le plaisir des autres plaisirs*. « — Vous avez mieux senti, lui répondait celle-ci, la douceur de mes cinq ou six visites par jour, que l'on ne sent le plaisir de se bien porter... Pour moi, ma très chère, je n'ai rien sur mon cœur ; il n'y a moment où je n'ai senti le plaisir d'être avec vous... tous mes retours de messe, tous mes retours de ville, tous mes retours de chez le *Bien-bon*, tout cela m'a donné de la

1. Aux Rochers. Lettre du 1<sup>er</sup> octobre 1684.



joie : enfin, je vous le dis, dans la sincérité de mon cœur ; j'ai coupé dans le vif — ».

Peut-on croire que M<sup>me</sup> de Sévigné, logeant sous le même toit que sa fille, fût assez ingénieuse pour multiplier ses plaisirs, en la visitant sans cesse et à toute occasion, à travers les grands espaces de l'hôtel Carnavalet ? « — Il est dimanche, reprenait-elle le lendemain, il faut envoyer nos paquets. . . Mon fils est à Rennes. . . sa femme est autour de moi, entendant très bien la partie que je fais de ne la voir d'aujourd'hui. J'ai passé la matinée dans ces bois avec mon abbé Charrier ; elle y va présentement et je vais écrire. . . — » M<sup>me</sup> de Sévigné commençait à revenir sur l'opinion qu'elle s'était faite de sa belle-fille. En attendant qu'elle pût s'en former une nouvelle, elle n'était disposée à la louer que par les négatives : « — Elle n'est point ceci, elle n'est point cela ; avec le temps, je dirai peut-être *elle est cela* — » ; elle n'était point *empressee* ; chose que M<sup>me</sup> de Sévigné ne pouvait souffrir : l'empressement marque le peu d'usage qu'on a du monde ; on craint toujours de manquer, on passe les bornes de la politesse et de l'attention. Enfin sa belle-fille ne parlait point breton ; elle n'avait point l'accent de Rennes : en somme, elle avait de très bonnes qualités, du moins M<sup>me</sup> de Sévigné le croyait. Cependant, elle ne s'habitua pas encore à cette nouvelle marquise de Sévigné, qui aurait pu, si elle avait eu moins de tact, lui faire les honneurs des Rochers. Sa pensée perce tout entière dans cette phrase de sa lettre : « — j'approuve fort de ne mettre autour de mon chiffre que *Madame de Sévigné*. Il n'en faut pas davantage : on ne me confondra point pendant ma vie, et c'est assez — ».

La postérité ne devait pas la confondre davantage : elle ne sera jamais pour elle que *Madame de Sévigné*.

« — Mon fils, disait-elle <sup>1</sup>, doit à mon arrivée de lui avoir écarté beaucoup de mauvaise compagnie, dont il était accablé. J'en suis ravie ; car je ne suis pas docile, comme vous savez, à de certaines impertinences. Et comme je ne suis pas assez heureuse pour rêver comme vous, je m'impatiente et je dis des rudesses. Dieu merci ! nous sommes en repos, je lis. . . j'écris ou je reçois des lettres. . . Je me promène extrêmement, et parce qu'il fait le plus parfait temps du monde, et parce que je sais d'avance l'horreur des jours qui viendront. . . »

1. Aux Rochers. Lettre du 4 octobre 1684.

» N'irez-vous point à Livry, ma bonne, demandait-elle à sa fille ? Le chevalier ne sera-t-il pas bien aise d'aller s'y reposer après ses eaux ? Le coadjuteur est guéri ; tout vous y convie.

» Si vous aviez besoin d'un petit deuil, je vous en fournirais un : M. de Montmoron (Sévigné) mourut, il y a quatre jours, d'une violente apoplexie en six heures : c'est une belle âme devant Dieu ; cependant il ne faut pas juger — ».

M<sup>me</sup> de Sévigné était allée voir enfin la princesse de Tarente, sa voisine ; elle la trouva plus originale, plus sensible, plus entêtée de ses recettes, de ses amplifications, et de ses idées allemandes que jamais. « — J'ai vu, écrivait-elle ensuite à M<sup>me</sup> de Grignan, la bonne princesse qui parle de vous, qui comprend ma douleur, qui vous aime, qui m'aime, et qui prend tous les jours douze tasses de thé. . . cela dit-elle la guérit de tous ses maux. Elle m'assura que le Landgrave <sup>1</sup> (*son neveu*) en prenait quarante tasses tous les matins : « Mais, Madame, ce n'est peut-être que trente ? — Non, c'est quarante ; il était mourant, cela le ressuscite à vue d'œil » ; — enfin, il faut avaler tout cela. Je lui dis que je me réjouissais de la santé de l'Europe la voyant sans deuil. . . elle me répondit qu'elle se portait bien, comme je pouvais le voir par son habit. . . enfin je sais parfaitement les affaires d'Allemagne ; elle est bonne et aimable parmi tout cela — ».

1. De Hesse-Cassel.

## CHAPITRE LXXVIII

M<sup>LLE</sup> DE GRIGNAN S'ENFUIT A L'ABBAYE DE GIF. — M<sup>ME</sup> DE GRIGNAN INQUIÈTE DE L'OPINION DU MONDE. — LE DUC DE MONTAUSIER S'OPPOSE AU MARIAGE DE M<sup>LLE</sup> D'ALERAC AVEC M. DE POLIGNAC. — LES LETTRES DE COULANGES A M<sup>ME</sup> DE SÉVIGNÉ. — LA FOLIE DE CUVERDAN. — LES PRÉVENTIONS DE LA BONNE PRINCESSE. — M<sup>ME</sup> DE MARBEUF AUX ROCHERS.

— 1684 —

M<sup>ME</sup> de Grignan n'était pas à Livry, comme sa mère le souhaitait : L'hôtel de Carnavalet venait d'être témoin de la fuite, ou plutôt du départ précipité de M<sup>LLE</sup> de Grignan.

Profitant de l'absence de son père, qui était alors en Provence, et sans prévenir aucune autre personne de sa famille, elle s'était retirée à l'abbaye bénédictine de Gif. « — Je suis plus fâchée que surprise de cette fuite, écrivait M<sup>ME</sup> de Sévigné en l'apprenant <sup>1</sup> ; elle nous portait tous sur ses épaules ; tous nos discours lui déplaisaient. . . — »

Depuis quatre ans que la vocation de M<sup>LLE</sup> de Grignan s'était déclarée, il peut sembler étrange qu'elle n'eût pas mis à exécution une résolution qui lui avait valu tant de louanges. Il est probable que le duc de Montausier, son tuteur, s'y était opposé ; qu'il avait exigé du moins qu'elle prit du temps pour réfléchir ; et peut-être qu'elle eût atteint, pour se résoudre, l'âge de vingt-cinq ans qui était celui de sa majorité. M<sup>ME</sup> de Grignan, elle-même, était trop politique pour la presser. Lasse de cette longue attente et des tiraillements dont elle était l'objet, fatiguée peut-être de l'entourage

1. M<sup>ME</sup> de Sévigné à M<sup>MO</sup> de Grignan. Aux Rochers, le 1<sup>ER</sup> octobre 1684.

un peu trop mondain qui troublait le recueillement de sa vie, M<sup>lle</sup> de Grignan se déroba à tout ce qui pouvait peser sur ses déterminations ou les entraver, même au joug de son confesseur, le père Morel de l'Oratoire : elle ne consulta pas non plus le coadjuteur, son oncle. Que sa vocation eût été ou non provoquée, elle était sincère et fervente. Lors même que des considérations de famille, de respect et de dévouement pour son père, eussent influé sur son libre arbitre, elle n'en était pas moins entrée dans les voies les plus élevées de la dévotion, et l'amour de Dieu, qui remplissait son âme, la pressait d'accomplir son sacrifice. Elle avait pensé jusque-là à se faire carmélite ; mais sa retraite à Gif faisait croire à quelque changement dans ses pensées. Après avoir été à l'école de sainte Thérèse, elle allait se trouver à celle de Molina... C'était la remarque que faisait M<sup>me</sup> de Sévigné. Quant à M<sup>me</sup> de Grignan, elle fut émue et alarmée du départ de sa belle-fille, et craignait fort sur cela l'opinion du monde.

M<sup>me</sup> de Sévigné, elle-même, s'inquiétait de l'effet de cette retraite pour le mariage de M<sup>lle</sup> d'Alerac. Déjà l'opiniâtreté du duc de Montausier à demander des choses inouïes avait rendu ce mariage difficile : ainsi en toutes choses, il contrecarrait M. et M<sup>me</sup> de Grignan, et leur montrait une défiance presque injurieuse<sup>1</sup>. Le mariage de sa nièce avec M. de Polignac n'était pas à la hauteur de ses prétentions : cette famille était en disgrâce, et lui-même estimait M<sup>lle</sup> d'Alerac une grande héritière, dans le cas probable où sa sœur aînée prendrait le voile. M<sup>me</sup> de Grignan avait ses raisons pour penser le contraire ; elle ne perdait pas de vue les renonciations qu'elle espérait obtenir de M<sup>lle</sup> de Grignan, et qui devaient procurer le soulagement de sa maison.

Tout ce qui se passait à l'hôtel de Carnavalet était l'affaire de M<sup>me</sup> de Sévigné, plus ou moins, en proportion de l'intérêt qu'y prenait sa fille. La famille de Grignan n'était-elle pas devenue la sienne ? Elle s'était prise d'un véritable intérêt pour ces deux jeunes filles, dont la destinée était en ce moment si fort en suspens. L'aînée lui inspirait une parfaite estime ; la seconde, qu'elle appelait *la belle d'Alerac*, avait pleuré son départ ; elle la trouvait aimable, et M<sup>me</sup> de Grignan ne craignait pas de lui dire qu'elle lui eût souhaité une fille aussi parfaite. Les lettres de M. de Sévigné lui-même témoignaient de l'intimité qui régnait entre ces deux familles,

1. Lettre du 4 octobre.

confondues en une seule par le mariage de sa sœur. Toujours badinant, il adressait des Rochers ses oraisons dévotes et jaculatoires à *Sainte Grignan* (M<sup>lle</sup> de Grignan); il remerciait *sa princesse* (M<sup>lle</sup> d'Alerac) pour le flacon qu'elle lui avait envoyé, tout en se lamentant qu'elle ne fût pas encore *vicomtesse* (de Polignac).

M<sup>me</sup> de Grignan était allée à Gif, elle n'en avait pas ramené sa belle-fille; l'émotion de ce voyage, l'agitation, l'air, les brouillards des vallons de Saint-Bernard, la tristesse de cette retraite, des larmes, beaucoup de fatigue, mal dormir, tout cela l'avait fort éprouvée, et l'avait mise en état d'être saignée deux fois en deux jours. « — Ah! ma chère enfant, s'écriait sa mère en l'apprenant<sup>1</sup>, vous avez été malade! C'est un mal fort sensible que d'avoir une amygdale enflée, cela s'appellerait une esquinancie, si on voulait. Vous donnez à tout cela un air de plaisanterie, de peur de m'effrayer... Remettez-vous, ma fille, conservez-vous — ». En l'absence de son gendre, elle s'adressait au chevalier de Grignan, et le conjurait d'accompagner sa fille à Livry: « — Et faites, lui disait-elle, que je puisse m'assurer qu'étant avec elle, vous serez la force majeure qui l'empêchera de se faire du mal — ».

Entre cette lettre et la suivante, il existe un intervalle de près d'un mois. M<sup>me</sup> de Grignan avait répondu sans doute aux questions que lui faisait sa mère sur les motifs de la retraite de M<sup>lle</sup> de Grignan; et les lettres qui s'échangèrent entre elles à ce sujet, étaient peut-être d'une nature trop confidentielle pour avoir été publiées ou conservées; surtout si elles traitaient des intérêts terrestres qui s'agitaient autour de cette vocation.

Cependant M<sup>me</sup> de Sévigné en avait reçu une de M. de Coulanges, qui lui avait donné beaucoup d'émotion, quoique le sujet en fut passé. Il venait de voir à Chaulnes le médecin qui avait traité M<sup>me</sup> de Grignan: celui-ci lui dit que ce mal de gorge, qu'elle avait fait passer à sa mère pour une chose sans péril, avait été fort pressant et fort violent, et qu'il avait dû la saigner trois fois; M<sup>me</sup> de Grignan fut longtemps à se remettre des remèdes. Sa mère la conjura encore une fois<sup>2</sup> de prendre du repos, et de lui faire écrire par le gouverneur du marquis, M. du Plessis. Il lui suffisait, pour se rassurer, de voir deux lignes de l'écriture de sa fille; car il lui en fallait voir. Il fallait aussi que M<sup>me</sup> de Grignan rafraîchit par des tisanes sa poitrine enflammée; et, pour sa douleur

1. Lettre du 8 octobre.

2. Lettre du dimanche 5 novembre.

de côté, sa mère voulait lui envoyer ce qu'elle avait de *baume tranquille*, par l'abbé Charrier qui allait à Paris : il craignait de le casser, voilà ce qui l'embarrassait. Ce baume, qui était un remède des capucins, était si précieux et si rare qu'on ne s'en défaisait qu'à bon escient. Au reste, M<sup>me</sup> de Sévigné ne l'avait pris que pour sa fille. Elle lui disait donc que si M. de Chaulnes, ou M. de Caumartin, ou M<sup>me</sup> de Pomponne, voulaient lui en prêter à Paris, elle-même le rendrait aux deux premiers à Rennes, aux prochains Etats, et plus tard à M<sup>me</sup> de Pomponne. Ce baume était souverain : on en mettait huit gouttes sur une assiette chaude ; on en frottait l'endroit où l'on avait mal, à loisir, et puis un linge chaud dessus ; il avait fait des miracles. M<sup>me</sup> de Grignan écrivit une lettre parfaite à ces bons capucins ; sa mère la leur avait envoyée à Rennes, où ils tiraient du tombeau *la petite personne*. On se souvient de cette jeune fille si naïve et si attachée à M<sup>me</sup> de Sévigné, et qui lui servait de secrétaire pendant son accès de rhumatisme, en 1676 ; elle avait épousé M. de la Bédoyère, procureur-général au parlement de Bretagne. La jeune marquise de Sévigné était aussi dans les remèdes des capucins ; des breuvages et des bains d'herbes qui l'avaient fort fatiguée jusque-là. Quant à M<sup>me</sup> de Sévigné, sa santé était toujours parfaite ; elle ne faisait point d'imprudences, point de promenades extravagantes ; elle évitait le serein et le brouillard ; son fils les craignait aussi et la ramenait. — Le bon abbé était un peu incommodé de sa pesanteur et de son grand âge.

M<sup>me</sup> de Grignan avait pu enfin s'établir à Livry. Il était toujours question du mariage de M<sup>lle</sup> d'Alerac ; il semblait que les articles se régleraient mieux à Livry, que chez M. de Montausier : c'était à l'abbaye que les difficultés devaient s'aplanir. Mais ce que M<sup>me</sup> de Sévigné ne comprenait pas, c'était la première apparition de M. de Polignac. Que voulait-il dire avec son sérieux, avec sa visite courte et cérémonieuse ? Il se trouvait sans doute embarrassé entre les Grignan qui l'attiraient, et M. de Montausier qui se montrait peu favorable à son mariage.

En ce temps-là, mourut la duchesse de Luynes<sup>1</sup> ; elle avait à peine quarante ans. « — Hélas ! écrivait M<sup>me</sup> de Sévigné à ce sujet<sup>2</sup>, que pensez-vous que m'ait fait cette mort ? C'est une tristesse dont on ne peut se défendre : et que faut-il donc pour ne point mourir ? Jeune, belle, reposée, toute tranquille et tout en paix,

1. Anne de Rohan, duchesse de Luynes, avait épousé le petit-fils du Connétable.

2. Lettre du 5 novembre.

elle avait payé son tribut à l'humanité, l'année dernière, par une grande maladie, et la voilà morte un an après; c'est un étrange point de méditation — ».

M<sup>me</sup> de Chaulnes elle-même avait été bien malade : M<sup>me</sup> de Sévigné recommandait fort à sa fille de ne point négliger ces bons Chaulnes « — Vous dites que je ne suis point avec vous ma bonne ; ajoutait-elle <sup>1</sup>, en répondant à un reproche tendre que lui adressait sa fille, et pourquoi ? Hélas ! qu'il me serait aisé de vous le dire, si je voulais salir mes lettres des raisons qui m'obligent à cette séparation, des misères de ce pays, de ce qu'on m'y doit . . . de ce que je dois ailleurs . . . Le bien que je possède n'est plus à moi <sup>2</sup> ; il faut finir avec le même honneur et la même probité dont on a fait profession toute sa vie : voilà ce qui m'a arrachée, ma bonne, d'entre vos bras pour quelque temps ; vous savez avec quelles douleurs ! — Je suis ici avec mon fils qui est ravi de m'y voir manger une partie de ce qu'il me doit ; cela me fait un sommeil salutaire, et souffrir la perte de tout ce que ses fermiers me doivent, et dont apparemment je n'aurai jamais rien — ».

Ce qui devait aider M<sup>me</sup> de Sévigné à supporter cet exil, c'est que ses préventions contre sa belle-fille s'étaient entièrement dissipées. Pendant un voyage que son fils venait de faire à Rennes, elle avait été un moment seule avec sa femme ; elle l'avait trouvée toute pleine de raison, entrant dans toutes leurs affaires du temps passé . . . mieux que toute la Bretagne. C'était beaucoup de n'avoir pas l'esprit *fichu* ni de travers, et de voir les choses comme elles étaient <sup>3</sup>.

On était au 15 novembre : le temps continuait d'être détestable ; les postillons se noyaient ; il ne fallait plus penser à recevoir des lettres régulièrement . . .

Les relations d'amitié que le voisinage avait établies entre M<sup>me</sup> de Sévigné et la princesse de Tarente, étaient un peu gênées par un incident qui venait de brouiller la princesse avec la famille de la nouvelle marquise. Il y avait une affaire entre deux gentils-hommes, affaire assez grave pour devoir être jugée par le parlement de Rennes : on prenait parti pour l'un ou pour l'autre. La princesse protégeait Saint-Remi ; M. de Sévigné tenait pour Châtelet, à

1. Lettre du 15 novembre.

2. M<sup>me</sup> de Sévigné en avait donné la propriété à ses enfants ; elle ne s'en était réservée que l'usufruit.

3. Lettre du dimanche 8 octobre.

cause de M<sup>me</sup> de Tisé, qui était la propre tante de sa femme. Celle-ci prenait cette affaire si fort à cœur, qu'elle avait exigé de son neveu qu'il ne vît plus la princesse. M. de Sévigné avait résisté ; il voyait l'horreur de cette grossièreté : cependant il avait fallu se résoudre, ou rompre à jamais avec M<sup>me</sup> de Tisé, c'est-à-dire rompre avec le seul lien qu'il eût avec M. de Mauron, son beau-père, dont il ne jetait pas encore sa part aux chiens, ou rompre impertinemment avec la princesse ; c'était à prendre ou à laisser : Il avait donc fait dire ses extrêmes douleurs à celle-ci, préférant la douceur et le plaisir d'être bien avec sa nouvelle famille, et par reconnaissance et par intérêt, à la gloire d'avoir suivi tous les préjugés de la princesse, préjugés qui sont à l'excès dans les têtes allemandes.

Voilà ce que M<sup>me</sup> de Sévigné expliquait à sa fille, pour justifier son fils d'un procédé qu'elle désapprouvait.

Pendant M. et M<sup>me</sup> de Coulanges étaient à son égard le parfait ménage ; leurs lettres étaient agréables dans leurs genres différents. Le petit Coulanges était toujours trop joli et trop aimable. En effet, il n'avait jamais eu l'esprit plus libre, plus enjoué qu'il ne l'avait en ce temps-là. Ses rêves d'ambition<sup>1</sup> s'étaient évanouis ; les nuages qui avaient assombri sa vie, s'étaient dissipés ; il se livrait désormais sans arrière-pensée à sa verve intarissable, à sa gaité, à cet esprit de société qui faisait tout son agrément. Ce bon petit homme, dont les plaisanteries n'offensaient personne, ne se montrait méchant que pour M<sup>me</sup> de Marbeuf. Il avait mis M<sup>me</sup> de Grignan, aussi bien que sa mère, dans la folie de *Cuverdan* : cette *Cuverdan* devait être une espèce de sorcière ; « — mais nous ne savons, disait à ce propos M<sup>me</sup> de Sévigné<sup>2</sup>, si c'est une vérité ou une vision ; car il dit qu'elle est fille de *Cafut*, laquelle *Cafut* était une folie de son enfance. Quoi qu'il en soit, ajoutait-elle, la *Cuverdan* de ce pays sera demain ici — ». M<sup>me</sup> de Sévigné ne savait pas pourquoi Coulanges était enragé contre elle ; « — c'est, disait-elle un peu plus tard<sup>3</sup>, une injustice dont il rendra compte à Dieu, car cette pauvre femme dit mille biens de lui ; et tout bien compté, tout bien rabattu, il n'y a personne en Bretagne qui ait un si noble cœur. . . cependant je suis une friponne, et je pâme de rire des folies de Coulanges — ».

1. Peut-être celle d'obtenir la même charge que son père : celle de conseiller d'État.

2. Lettre du mercredi 15 novembre.

3. Lettre du 29 novembre.



« — Il y a quinze jours, écrivait M<sup>me</sup> de Sévigné le 15 novembre, que nous ne songeons pas qu'il y ait ici des allées et des promenades, et je demeure fort bien dans ma chambre à travailler à la chaise de mon petit Coulanges — ». M<sup>me</sup> de Sévigné parle souvent, pendant ce séjour aux Rochers, de cette tapisserie qu'elle destinait à son cousin. La bonne d'Escars, toujours complaisante, s'occupait d'avance de la monture de ce fauteuil ou chaise à bras. « — Ne vous représentez donc point votre *bonne*<sup>1</sup> avec sa casaque et son bonnet de paille<sup>2</sup>, mouillée jusqu'au fond ; point du tout, je suis comme une demoiselle au coin de mon feu.

» M<sup>me</sup> de Marbeuf vient d'arriver ; elle est tout à fait bonne femme ; mais ne croyez pas que je m'en passasse fort bien... la liberté m'est plus agréable que cette compagnie — ».

En ce temps-là, M<sup>me</sup> de Grignan fut obligée à une démarche qui devait coûter beaucoup à sa timidité naturelle ; car son habitude du monde ne l'en avait pas tout à fait guérie. M. de Grignan<sup>3</sup> ne pouvait pas se passer du secours que le Roi lui avait souvent accordé, pour subvenir à la représentation qu'il soutenait en l'absence du gouverneur ; sa femme était donc allée à Versailles, pour demander au Roi lui-même ce que le Roi seul pouvait accorder. M<sup>me</sup> de Sévigné fut extrêmement surprise du saisissement que sa fille avait éprouvé en présentant sa requête. « — Est-il possible lui dit-elle<sup>4</sup>, qu'en parlant au Roi, vous ayez été une personne tout à fait hors de vous, ne voyant plus, comme vous dites, que la Majesté, et abandonnée de toutes vos pensées : je ne puis croire que ma fille bien-aimée, toujours toute pleine d'esprit, et même de présence d'esprit, se soit trouvée en cet état... — »

Il paraît que M<sup>me</sup> de Grignan, dans son trouble, n'avait pas bien compris le sens de la réponse que le Roi lui avait faite : Sa Majesté lui avait dit qu'elle voulait faire quelque chose de plus pour M. de Grignan. M<sup>me</sup> de Sévigné croyait que par cette réponse le Roi avait voulu dire : *Madame, cette gratification que vous demandez est peu de chose ; je veux faire quelque chose de plus pour Grignan.*

Cependant, M<sup>me</sup> de La Fayette mandait à son amie que sa fille était belle comme un ange à Versailles ; qu'elle avait parlé au Roi, et qu'on croyait qu'elle demandait une pension pour son mari.

1. Votre vieille maman.

2. Sorte de chapeau.

3. Il était alors en Provence.

4. Lettre du 26 novembre.

En regard du guignon qui pesait sur M. et M<sup>me</sup> de Grignan, on voyait que M<sup>me</sup> de La Fayette, sans sortir de sa place, n'avait jamais fait tant de bonnes affaires; elle avait du mérite et de la considération; ces deux qualités lui étaient communes avec M<sup>me</sup> de Grignan.

« — Mais parlons du bonheur de M. de La Trousse qui marche à grands pas dans le chemin de la fortune, s'écriait M<sup>me</sup> de Sévigné<sup>1</sup>. Connaissez-vous la beauté de la machine qu'on appelle levier? Il me semble que je l'ai été à son égard — ».

Elle avait, en effet, contribué plus que personne à sa fortune, en lui faisant faire un riche mariage qui avait fondé sa situation à la Cour, et cela « — lui faisait prendre un grand intérêt à toute la suite de sa vie, où il avait réuni et bien de l'honneur, et bien du bonheur, et bien de la faveur — ». Il y avait un peu d'ironie dans cette assurance : M<sup>me</sup> de Sévigné avait été fort mal payée des services qu'elle avait rendus à M. de La Trousse : il avait été pour son fils aussi désobligeant que possible, pendant tout le temps qu'il l'avait eu sous ses ordres; il n'avait pas peu contribué à le dégoûter de sa charge et du service. Enfin, ni M<sup>me</sup> de Sévigné ni les siens n'avaient jamais eu part à son amitié. Celle-ci ajoutait à ses réflexions : « — Je n'ai rien à dire de l'indifférence de M<sup>me</sup> de Coulanges, sinon qu'elle prend le bon et unique parti — ». Sa fille savait bien ce qu'elle voulait dire.

Elle écrivait le 26 novembre : « — Je ne songe point à vous parler du siège de Bude : cette petite nouvelle dans l'Europe et dans le christianisme ne vaut pas la peine d'en parler — ». L'armée impériale, après avoir beaucoup souffert, avait dû renoncer à prendre cette ville, défendue par les Turcs. Le frère de la dauphine, l'électeur de Bavière, s'était fort exposé pendant ce siège.

On était occupé des santés aux Rochers. Le Bien-bon était enrhumé d'un de ces gros rhumes que M<sup>me</sup> de Grignan connaissait bien : il était dans sa petite alcôve où l'on le conservait<sup>2</sup> mieux qu'à Paris. Pour la jeune marquise, elle avait fait tous les remèdes chauds et violents des capucins sans en être seulement émue. Au milieu de ces malades ou de ces santés délicates, M<sup>me</sup> de Sévigné n'avait à craindre pour elle-même que l'humidité des bois. « — Au mois de novembre, quand il fait beau comme il fait depuis trois jours, di-

1. Lettre du 15 novembre. Il venait d'être nommé gouverneur d'Ypres, en surcroît de ses autres emplois.

2. *Conserver* se disait alors pour *soigner*.

sait-elle, je sors à deux heures et je vais me promener *quanto va* ; je ne m'arrête point ; je passe et repasse devant des ouvriers qui coupent du bois, et représentent au naturel ces tableaux de l'hiver ; je ne m'amuse point à les contempler, et quand j'ai pris toute la beauté du soleil en marchant toujours, je rentre dans ma chambre, et je laisse l'entre chien et loup aux personnes grossières ; car moi, je suis devenue une demoiselle pour vous plaire.

» La chaise de mon petit Coulanges, des livres que mon fils lit en perfection, et quelques conversations seront tout le partage de mon hiver. . . Mon fils entend raison sur le mercredi <sup>1</sup> : en vérité, nous serions bien tristes, sans lui, et lui sans nous ; mais il fait si bien qu'il y a quasi toujours un jeu d'homme dans ma chambre ; et quand il n'a plus de voisins, il revient à la lecture et aux discours sur la lecture ; vous savez ce que c'est aux Rochers. Nous avons lu des livres *in-folio* en douze jours ; celui de M. Nicole nous a occupés ; la *Vie des Pères du désert*, la *Réformation d'Angleterre* : enfin, quand on est assez heureux pour aimer cet amusement, on n'en manque jamais — ».

1. Le jour de la poste.

## CHAPITRE LXXIX

M<sup>ME</sup> DE SÉVIGNÉ DÎNE CHEZ LA PRINCESSE DE TARENTE. — UNE ROBE DE CHAMBRE TRANSFORMÉE. — LA PRINCESSE TOUT COMME ELLE. — LA PRINCESSE DE BADE EXILÉE EN BRETAGNE. — M. DE SÉVIGNÉ DEVIENT DÉVOT. — MORT DE LA MARQUISE DE Toulongeon, TANTE DE M<sup>ME</sup> DE SÉVIGNÉ. — LES DÎNERS DE M<sup>ME</sup> DE GRIGNAN A L'HÔTEL DE CARNAVALET. — M<sup>ME</sup> DE SÉVIGNÉ S'Y TROUVE EN PENSÉE AVEC LA FLEUR DE SES AMIS. — ELLE SOUFFRE D'UNE PETITE PLAIE A LA JAMBE. — LE PIEUX ÉNÉE. — LA POUDRE DE SYMPATHIE.

— 1684-1685 —

LA vie de M<sup>me</sup> de Grignan à Paris était fort différente de celle que sa mère menait aux Rochers. Celle-ci, répondant à une de ses lettres, lui disait <sup>1</sup> : « — Je vous vois, vous avez bien des choses à me dire, mais M<sup>me</sup> de Lavardin ne s'en soucie point du tout ; elle dîne à dix heures pour ne point vous manquer ; puis M<sup>me</sup> de Lamoignon, puis M. de Lamoignon : oh ! pour celui-là, il doit vous faire oublier votre écriture et votre écritoire ; enfin, voilà l'heure qui presse : *tout est perdu si je n'écris pas à ma mère* ; et vous avez raison, mon enfant, il faut nécessairement que j'en reçoive peu ou prou, comme on dit ; il faut que je voie pied ou aile de ma chère fille, et nul ordinaire <sup>2</sup> ne peut se passer sans qu'elle me donne cette consolation.

» Vous me faites grand plaisir d'avoir chassé la princesse *Olympe* de l'hôtel Carnavalet, je n'aime point cette personne ; j'aime mieux une bonne petite prestance, qui est toute propre à représen-

1. M<sup>me</sup> de Sévigné à M<sup>me</sup> de Grignan. Aux Rochers, le mercredi 29 novembre 1684.

2. Jour de courrier.

ter la duchesse de Grignan : c'est ainsi que Coulanges vous nomme dans ses lettres ; mais sérieusement, sans hésiter, et sans dire quelle mouche l'a piqué ; j'en ai ri, et je voudrais que cette folie vous portât bonheur — ».

M<sup>me</sup> de Sévigné s'en alla un jour dîner chez la princesse de Tarente, comme s'il n'y avait point du tout de querelle entre elle et son fils ; elle y laissa la bonne Marbeuf qui venait de passer quelques jours aux Rochers. « — Voilà, écrivait-elle à sa fille, comme votre mère était habillée : une bonne robe de chambre bien chaude, que vous avez refusée, quoique fort jolie ; et cette jupe violette, or et argent, que j'appelais sottement un jupon, avec une belle coiffure de toutes cornettes de chambre négligées, j'étais en vérité, foit bien ; je trouvai la princesse tout comme moi ; cela me rassura sur l'oripeau. — Nous causâmes fort des nouvelles présentes — ».

On attendait à Rennes la princesse de Bade, fille de la princesse de Carignan. Elle venait d'être exilée de la Cour, aussi bien que sa mère, pour avoir trempé dans le mariage du prince de Carignan, son frère<sup>1</sup>, contre la volonté du Roi<sup>2</sup>. Quoiqu'elle appartint à deux familles souveraines, elle était dame du palais de la Reine. Cet exil en Bretagne était une grande disgrâce. M<sup>me</sup> de Sévigné ne croyait point que le Roi n'eût point pitié de madame de Bade, quand elle lui représenterait l'âge de sa mère, qu'elle laissait abandonnée de tous ses enfants. (Le Roi avait assigné à chacun une résidence différente). « — Il est vrai, ajoutait M<sup>me</sup> de Sévigné, que cette bonne mère est si furieuse, qu'on ne saurait s'imaginer qu'elle ne soit toujours à la fleur de son âge — ». Madame de Bade arrivait par Angers ; M<sup>me</sup> la princesse de Tarente devait la recevoir à Vitré. Pour M<sup>me</sup> de Marbeuf, elle était de ses anciennes connaissances ; elle avait été des hivers entiers à jouer et à souper à l'hôtel de Soissons. On pouvait penser comme cela se renouvellerait à Rennes.

Il existe encore une lacune de quinze jours entre la dernière lettre de M<sup>me</sup> de Sévigné, datée du 29 novembre, et la suivante, qui est du 13 décembre. Dans l'intervalle M<sup>me</sup> de Grignan était revenue de Livry s'installer à Paris. « — Jamais, lui écrivait sa mère, rien n'a été si plaisant que ce que vous me dites de cette grande beauté qui doit paraître à Versailles, toute fraîche, toute

1. Avec une princesse de Modène.

2. Lettre du 26 novembre.

pure, toute naturelle, et qui doit effacer toutes les autres beautés. Je vous assure que j'étais curieuse de son nom, et je trouve tout-à-coup que c'est une rivière qui est détournée de son chemin, toute précieuse qu'elle est, par une armée de quarante mille hommes : il n'en faut pas moins pour lui faire un lit. Il me semble que c'est un présent que M<sup>me</sup> de Maintenon fait au Roi de la chose du monde qu'il souhaite le plus. . . — »

Il s'agissait de la rivière d'Eure que l'on fit passer à travers un aqueduc à Maintenon, pour l'amener jusqu'à Versailles. Ce prodigieux travail fut interrompu par les guerres et par le manque d'argent, qui marquèrent la fin de ce règne.

Cependant le mariage de M<sup>lle</sup> d'Alerac ne semblait plus devoir réussir ; on ne gagnait rien sur son tuteur. M<sup>me</sup> de Sévigné trouvait que M. de Montausier ne ménagerait guère la maison de Polignac, de faire rompre par son opiniâtreté un mariage si engagé et si assorti. M. de la Garde lui écrivait dans le même sentiment. Quant à elle, qui ne voyait dans l'avenir aucun duc pour consoler M<sup>lle</sup> d'Alerac de ce qu'elle perdait, elle pensait « — que son bien ne tenterait personne, et que l'espérance de celui de sa sœur n'était qu'une vision et une chimère, qu'on ferait servir à la détourner d'une alliance si convenable et si belle — ».

Cependant, M<sup>me</sup> de Sévigné annonçait à sa fille le départ du *petit Beaulieu*, qui s'en allait faire l'entendu à Versailles. Beaulieu était son valet de chambre et le mari d'*Hélène*, il portait à M<sup>me</sup> de Grignan trois actes qu'elle avait déjà vus, conformes au modèle que M. d'Ormesson avait envoyé à sa mère.

« — Si vous voulez les revoir, lui écrivait M<sup>me</sup> de Sévigné<sup>1</sup>, très bien signés de mon fils, vous pouvez ouvrir les paquets. . . Votre frère a fait cette signature de fort bon cœur et de fort bonne grâce ; il n'a rien pris des manières du pays : il a été ravi de revoir cette signature qui est une dette que le Bien-bon a sur moi, et à quoi mon fils s'était obligé pour vous dédommager ; il en a toujours eu le dessein, et il se trouve trop heureux que le bon abbé lui rende cette promesse, et qu'il vous ait fait présent d'un autre effet dont à peine mon fils avait connaissance. . . Il a remercié le bon abbé comme on remercie un bon père, qui a couronné toutes ses œuvres par avoir fait son mariage, comprenant bien que sans cela, il était absolument rompu. On redresse les esprits à force de cau-

1. Lettre du 15 décembre.

ser et de faire entendre la raison — ». Cependant M<sup>me</sup> de Sévigné se réjouissait de ne voir, et de ne laisser après elle, que la paix entre ses enfants et entre ses amis intimes : c'était où elle en voulait venir, et elle n'avait pas perdu son voyage.

M<sup>me</sup> de Grignan avait été assez émue de voir arriver inopinément chez elle le petit Beaulieu. « — J'ai bien passé, lui répondait sa mère, par ces sortes de surprises. Il vous a conté ma sagesse ; je ne me jette point dans les folies d'autrefois : il vient un temps qu'on se conserve un peu davantage. Il fait un soleil charmant ; on se promène comme dans les beaux jours de l'automne. J'ai bien pensé à vous pendant cette nuit de Noël : je vous voyais aux *Bleues*<sup>1</sup>, pendant qu'avec une extrême tranquillité, nous étions ici dans notre chapelle. Votre frère est tout à fait tourné du côté de la dévotion : il est savant ; il lit souvent des livres saints ; il en est touché, il en est persuadé. Il viendra un jour où l'on sera bien heureux de s'être nourri dans ces sortes de pensées chrétiennes : la mort est affreuse quand on est dénué de tout ce qui peut nous consoler en cet état. Sa femme est dans ces sentiments ; je suis la plus méchante, mais pas assez pour être de contrebande — ».

M<sup>me</sup> de Sévigné n'était aux Rochers que depuis trois mois : il fallait qu'elle s'accoutumât à la pensée d'être longtemps séparée de sa fille ; un séjour trop court lui devenait inutile. M<sup>me</sup> de Grignan n'était pas seule à la regretter ; la duchesse de Chaulnes ne cherchait que les gens avec qui elle pouvait parler d'elle : comme elle n'était pas versée dans l'amitié, elle avait toute la ferveur d'une novice. M<sup>me</sup> de Sévigné priait sa fille de voir quelquefois cette duchesse.

Le dernier jour de l'année, elle répondit à M. de Bussy qui la croyait à Paris. La lettre de celui-ci lui avait appris la mort de sa pauvre tante, la marquise de Toulangeon, la dernière survivante des filles de la Fondatrice de la Visitation. « — En vérité, écrivait-elle à son cousin en recevant cette nouvelle<sup>2</sup>, j'ai senti la force du sang ; j'ai regardé en elle le sang de sa bienheureuse mère et de son brave et illustre frère<sup>3</sup>. Il n'y a plus que moi de cette branche — ».

On se souvient que M<sup>me</sup> de Toulangeon n'avait jamais témoigné beaucoup de tendresse à sa nièce, ni même à ses propres en-

1. Au couvent des Annonciades ; ce couvent touchait à l'hôtel de Carnavalet.

2. M<sup>me</sup> de Sévigné à M. de Bussy. Lettre du 31 décembre 1684.

3. Le baron de Chantal.

fants, si l'on en juge par les marques qu'elle leur en avait données. Elle était fort avare, et M. de Bussy disait à sa cousine qu'elle avait poussé cette passion dominante jusqu'à la fin.

« Ce que vous me mandez de plus agréable à son sujet, lui répondit M<sup>me</sup> de Sévigné, c'est qu'elle était charitable aux pauvres. Il n'en faut pas davantage pour sauver la fille de la mère de Chantal. — Je passerai ici l'hiver et une grande partie de l'été, disait-elle à M. de Bussy; j'y suis fort agréablement avec mon fils et sa nouvelle épouse. — La belle Madelonne est demeurée à Paris, c'est ce qui fait ma peine. . Adieu, mon cher cousin, ajoutait-elle. Soutenez toujours votre courage qui a fait souvent mon admiration, et ne vous rendez qu'à bonnes enseignes, c'est-à-dire, après quatre-vingt-six ans — ». C'était l'âge où venait de mourir M<sup>me</sup> de Toulangeon.

L'hiver s'avancait, et M<sup>me</sup> de Sévigné recevait sans cesse des marques du souvenir et de l'affection de sa fille; elle lui disait à son tour<sup>1</sup> : « — Je ne crois pas qu'il y ait au monde une personne plus aimable que vous. . . Où en trouve-t-on une qui soit occupée de sa mère, qui aime sa santé, sa vie, son commerce, et qui en fasse mention avec ses amis, comme vous faites ? Jamais la santé d'une mère n'a été célébrée de si loin que la mienne : je me suis bien trouvée en effet du dîner de l'hôtel de Chaulnes; j'espère bien me louer du dîner de ce soir, où je suis ravie de me trouver avec M. de Lamoignon — ». Ainsi son imagination la rapprochait des personnes dont elle appréciait l'amitié et la conversation; et par une douce fantaisie, elle se transportait au milieu d'elles.

L'hôtel de Lamoignon était parallèle au jardin de l'hôtel de Carnavalet, du côté de la rue des Francs-Bourgeois; ce voisinage augmentait l'intimité qui régnait depuis longtemps entre les Lamoignon, les Sévigné et les Grignan. M<sup>me</sup> de Grignan devait avoir souvent affaire à ce magistrat, au milieu des procès que son mari avait à soutenir; M<sup>me</sup> de Sévigné profitait de sa société aussi bien que de ses conseils, et M. de Lamoignon se plaisait à lui montrer ses harangues, avant de les prononcer.

Cependant M<sup>me</sup> de Grignan cherchait à divertir sa mère, tout en lui parlant des visites et des devoirs qu'elle rendait pour l'amour

1. Lettre du 28 janvier 1685. Entre la lettre du 27 décembre et celle-ci nouvel intervalle d'un mois entier dans la correspondance de la mère avec la fille, dû sans doute aux mêmes causes. Les lettres qui traitaient de la vocation de M<sup>lle</sup> de Grignan et de ses conséquences ont probablement été supprimées.



d'elle : « — Parlons, ma très chère, lui répondait celle-ci <sup>1</sup>, de la journée des *monstres* ; j'ai ri aux larmes de vos trois visites : la première est une véritable peinture dont je me représente fort bien l'original. Ne me venez point parler de mes lettres et de mes narrations ; si vous revoiyiez et si vous lisiez les vôtres, vous seriez obligée d'avouer que je ne suis pas le meilleur peintre de l'hôtel de Carnavalet... La maison où l'amour de mon nom vous a fait aller <sup>2</sup>, est encore une description rare et qui est au naturel ; vous pouviez ajouter à la figure de M<sup>me</sup> de Bussy, l'air que lui donnait le toupet et la fontange de cette modeste personne, dont il semblait que les meubles venaient d'être jetés par les fenêtres... Mais votre souper d'hier soir, ma fille, il me semble qu'il était fort beau, fort bien servi ; je m'y trouvai avec la fleur de mes amis... — » C'était un repas que M<sup>me</sup> de Grignan donnait à M. de Lamignon, et Coulanges devait en être, et l'on avait dû chanter : *Gaudemus, mes frères*. Ce petit Coulanges valait trop d'argent ; sa cousine gardait toutes ses lettres.

M<sup>me</sup> de Lavardin, la douairière, était contente d'une visite que M<sup>me</sup> de Grignan lui avait faite ; celle-ci ne les prodiguait pas, surtout aux douairières. Cependant M<sup>me</sup> de Lavardin était bonne à consulter sur tout ; M<sup>me</sup> de Sévigné aimait de tout son cœur cette bonne et ancienne amie.

On avait beau porter la santé de M<sup>me</sup> de Sévigné dans les réunions où elle était si aise de se trouver en pensée, il ne se pouvait pas qu'elle ne fût atteinte de quelque incommodité. Voici qu'une petite plaie qu'elle avait eue à la jambe, et qu'elle croyait bien fermée, faisait mine de se révolter ; mais ce n'était que pour avoir l'honneur d'être guérie par la *poudre de sympathie* <sup>3</sup>. Cette poudre lui avait été donnée ou conseillée par sa fille, et c'était un remède tout divin ; c'était cependant une de ces recettes qui ferait sourire de nos jours. Cette poudre pouvait guérir de loin, *par sympathie*. M<sup>me</sup> de Grignan toute sérieuse qu'elle était, y avait confiance : sa mère en espérait assez de bien pour pouvoir se moquer des médecins. Tout récemment M<sup>me</sup> de Marbeuf avait eu le courage de se tirer d'une fluxion de poitrine et de la fièvre continue, sans avoir voulu en voir aucun ni être saignée.

M<sup>me</sup> de Grignan ne s'était pas bornée à conseiller la poudre

1. Lettre du 29 janvier.

2. Celle de M<sup>me</sup> de Bussy.

3. Lettre du 28 janvier 1685.

pour guérir le mal de sa mère : elle lui avait envoyé des remèdes plus efficaces. M<sup>me</sup> de Sévigné voulait lui persuader qu'elle s'en trouvait très bien :

« — Hormis la promptitude de la guérison, ma bonne<sup>1</sup>, vous pouvez compter que vous m'avez guérie : il est vrai que nous pensions au commencement que ce serait une affaire de quatre jours ; nous nous sommes trompés, en voilà quinze. — Otez-vous donc de l'esprit tout ce *grimaudage* d'une femme blessée d'une grande plaie ; elle est très petite, aussi bien que l'outil dont se sert votre frère. . .

» J'ai été chez la princesse<sup>2</sup>, ajoutait-elle ; je me suis promenée ; je n'ai point l'air malade. . . je suis belle<sup>3</sup>, je ne suis point pleureuse ; enfin, ma bonne, ce n'est plus par là qu'il faut me plaindre, c'est d'être loin de vous. . . c'est de perdre un temps si cher — ».

Les amies de M<sup>me</sup> de Sévigné lui faisaient leur cour en lui parlant de sa fille<sup>4</sup> : « — M<sup>me</sup> de La Fayette vous a vue ; elle me mande que vous causâtes fort ensemble ; qu'elle est *engouée* de vous, c'est son mot ; que vous êtes parfaite, hormis que vous êtes sensible : voilà votre défaut, elle vous en gronde. Voilà comme mes amies reçoivent vos visites et sont contentes de vous, car M<sup>me</sup> de Lavardin m'en écrivit encore une grande feuille : tout cela vous fait souvenir de moi, ma très chère, et cette bonne duchesse de Chaulnes. . .

» Vous me marquez si bien les divers tons de ceux qui m'ont souhaitée dans cette chambre, que je les ai tous reconnus. Ma bonne, j'ai été triste de n'être point à ce souper<sup>5</sup> pour vous faire les honneurs de mon appartement ; la compagnie était bonne et gaie. M. de Coulanges ne trouva pas assez de *haut goût* ni de ragoûts, pour son goût usé et débauché ; cela était trop héroïque pour M. de Troyes et pour lui.

» Hélas ! ajoutait M<sup>me</sup> de Sévigné, ma santé n'est pas digne d'être si souvent et si bien célébrée ! Il me paraît que M. de La Moignon connaît bien le mérite de *la bonne femme Carnavalet*<sup>6</sup> ; vous ne sauriez assez ménager un tel ami — ».

M. de Sévigné ajoutait cette apostille : « — *Le pieux Enée* vient de panser sa mère : *la poudre de sympathie* n'a point fait son mi-

1. Lettre du 4 février 1685.

2. De Tarente.

3. Belle signifiait aussi *enjouée, d'agréable humeur*.

4. Lettre du 4 février.

5. Le souper dont il a été question.

6. M<sup>mo</sup> de Sévigné.

racle ; mais elle nous a mis en l'état que l'onguent noir, que vous nous avez envoyé, achèvera bientôt ce qui reste à faire. Ainsi la sympathie et l'onguent noir auront l'honneur de cette guérison tant souhaitée — ».

On voit que M. de Sévigné remplissait à merveille tous les devoirs de la piété filiale. Il fallait aussi que M<sup>me</sup> de Grignan comptât sur lui plutôt que sur le bon abbé, pour avoir des nouvelles certaines de sa mère « — Mais, lui disait celle-ci, il n'écrit jamais de moi, parce que ce sont des affaires et des calculs qui lui font oublier sa pauvre nièce.

» Je n'ai pas un moment de fièvre, ajoutait-elle<sup>1</sup>. . on veut que je marche parce que je n'ai point d'inflammation . . . Laissez là cette pauvre femme pleurante et *le pieux Enée* à ses pieds : tout cela est faux, je vous assure. Mais conservons nos jambes tant que nous pourrons ; elles sont difficiles à apaiser, quand une fois elles sont fâchées — ».

M<sup>me</sup> de Sévigné, par cette remarque, laissait échapper la vérité ; et quoiqu'elle grondât sa fille des chimères qu'elle se faisait sur son mal, celle-ci n'avait pas tort d'en être préoccupée ; car cette guérison tant promise n'arrivait pas, et l'onguent noir ne devait pas avoir plus de succès que la poudre de sympathie. Cependant son fils et sa femme la quittèrent pour quelque temps ; ils partirent pour Rennes, ils y avaient quelques affaires. M<sup>me</sup> de Sévigné trouvait cette petite femme si accablée, avec des fièvres et des frissons à tous moments, et des maux de tête enragés, qu'elle leur avait conseillé de s'approcher des capucins. Ceux-ci viendraient peut-être à Rennes, de Vannes où ils étaient ; « — ce sont eux, disait-elle<sup>2</sup>, qui ont mis le feu à la maison par des remèdes trop violents — ». Cependant la princesse de Tarente était accourue aux Rochers, d'une bonne amitié, pour voir M<sup>me</sup> de Sévigné, dès qu'elle avait su que son fils, qui était encore mal avec elle, était parti pour Rennes.

Quant à M<sup>me</sup> de Marbeuf, elle était transportée d'une lettre que M<sup>me</sup> de Grignan lui avait écrite ; et dans la ferveur de sa joie et de sa reconnaissance, et de son amitié pour sa mère, elle voulait lui envoyer à Paris deux poulardes avec les quatre que M<sup>me</sup> de Sévigné lui envoyait des Rochers. C'étaient là des présents qui pouvaient figurer dignement aux soupers de l'hôtel de Carnavalet.

1. Lettre du 7 février.

2. Lettre du 14 février.

## CHAPITRE LXXX

LA MORT DE CHARLES II, ROI D'ANGLETERRE. — LES PLAISIRS DU CARNAVAL A VERSAILLES NE SONT PAS INTERROMPUS POUR LONG-TEMPS. — LE MARQUIS DE GRIGNAN DÉBUTE A LA COUR. — LA MASCARADE DES PETITS INDIENS. — M. DE SÉVIGNÉ ET LA MARQUISE SONT A RENNES. — M<sup>ME</sup> DE SÉVIGNÉ FAIT SON LUNDI GRAS AVEC LA PRINCESSE. — SA JAMBE N'EST PAS GUÉRIE. — ELLE PART POUR RENNES ET VA SE FAIRE SOIGNER PAR LES CAPUCINS. — M<sup>ME</sup> DE BADE EXILÉE A RENNES. — SA COLÈRE EST COMME CELLE D'ACHILLE.

— 1685 —

M. de Grignan était arrivé de Provence au commencement de cette année 1685, assez à temps pour assister aux débuts de son fils à la Cour. Ce marquis de treize ans, qui commençait à peine sa rhétorique, allait figurer dans les bals qui se donnaient à Versailles. On était en plein carnaval, et dans les préparatifs d'une de ces fêtes, lorsque survint inopinément la nouvelle de la mort de Charles II, roi d'Angleterre. « — Ah ! ma bonne, s'écriait M<sup>me</sup> de Sévigné<sup>1</sup>, en apprenant cet événement qui avait fait contremander les plaisirs, quelle aventure que celle de la mort du roi d'Angleterre, la veille d'une mascarade ! — »

Puis s'adressant à son petit-fils : « — Mon marquis, il faut que vous soyez bien malheureux de trouver en votre chemin un événement si extraordinaire... ; il faut que le billard et l'appartement du Roi vous aient consolé dans cette occasion, avec l'espérance que la mascarade n'est que différée — ».

1. M<sup>me</sup> de Sévigné à M<sup>me</sup> de Grignan. Aux Rochers, dimanche 25 février 1685.

M<sup>me</sup> de Sévigné était presque aussi émue que sa fille de cette première apparition de son petit-fils à la Cour.

« — Ma bonne, je comprends tous vos sentiments mieux que personne ; vraiment oui, on se transmet dans ses enfants<sup>1</sup> ; et, comme vous dites, plus vivement que pour soi-même : j'ai tant passé par ces émotions ! Votre fils plaît extrêmement ; il a quelque chose de piquant et d'agréable dans la physionomie ; on ne saurait passer les yeux sur lui comme sur un autre : on s'arrête. — M<sup>me</sup> de La Fayette me mande qu'elle avait écrit à M<sup>me</sup> de Montespan, qu'il y allait de son honneur que vous et votre fils fussiez contents d'elle. . . — » M<sup>me</sup> de Montespan n'avait pas encore quitté la Cour : elle y jouissait encore de quelque crédit : on ne pouvait au moins se passer de son approbation.

On ne sait ce qui pouvait donner à M<sup>me</sup> de Grignan, en cette saison, le désir d'être à Livry, sinon le beau temps qui régnait alors. M<sup>me</sup> de Sévigné comprenait bien cette envie : « — Bon Dieu, quel temps ! s'écriait-elle<sup>1</sup>, il est parfait ; je suis depuis le matin jusqu'à cinq heures dans ces belles allées, car je ne veux point du froid du soir. J'ai sur mon dos votre belle *brandebourg*<sup>2</sup>, qui me pare ; ma jambe est guérie<sup>3</sup>, je marche tout comme une autre. Ne me plaignez plus, ma chère bonne ; il faudrait mourir si j'étais prisonnière en ce temps-là. Je mande à mon fils que je n'ai que faire de lui. . . Ils sont dans les plaisirs de Rennes, d'où ils ne reviendront que la veille du dimanche gras : j'en suis ravie, je n'ai que trop de monde. La princesse vient jouir de mon soleil ; elle a donné d'une thiriacque céleste au bon abbé, qui l'a tiré d'un mal de tête et d'une faiblesse qui me faisaient grand'peur — ». La princesse lui paraissait le meilleur médecin du monde ; tout de bon, les capucins admiraient sa boutique : elle guérissait une infinité de gens ; elle avait des compositions rares et précieuses. . .

Le Bien-Bon aurait bien voulu faire à M<sup>me</sup> de Grignan les honneurs de Livry : si elle y allait en carême, sa mère trouvait qu'elle y ferait mauvaise chère ; mais songerait-elle à l'entreprendre, ce carême, avec sa santé toujours si délicate ?

En ce moment, M<sup>me</sup> de Grignan voulait donner à son frère un cuisinier qu'elle avait à son service ; et, à ce propos, M<sup>me</sup> de Sé-

1. Lettre du 25 février.

2. Sorte de casaque ou paletot d'hiver.

3. Elle s'obstinait à le croire et à le soutenir.

vigné la grondait maternellement de la folie d'avoir quatre personnes à la cuisine. Où allait-on avec de telles dépenses ? Était-ce une table que la sienne pour en occuper seulement deux ? L'air et la perruque de *Lachan*<sup>1</sup> lui coûtaient bien cher : tout était cher d'ailleurs à Paris, et trois valets de chambre ! Tout était double et triple chez elle, et M. de Grignan pouvait-il vouloir cet excès ? Au reste, son *Larmechin*, un cuisinier dont M<sup>me</sup> de Grignan se plaignait quelquefois, était peut-être assez bon pour son frère... « — Vous croyez mon fils habile, et qu'il se connaît en sauces et sait se faire servir, ajoutait M<sup>me</sup> de Sévigné ; ma bonne, il n'y entend rien du tout ; Larmechin<sup>2</sup> encore moins ; le cuisinier encore moins : il ne faut pas s'étonner si un cuisinier qui était assez bon, s'est entièrement gâté ; et moi que vous méprisez tant, je suis l'aigle ; on ne juge de rien sans avoir regardé la mine que je fais. L'ambition de vous conter que je règne sur des ignorants m'a obligée de vous faire ce sot et long discours — ».

On ne pouvait écrire en ce temps-là, sans parler de la mort du roi d'Angleterre<sup>3</sup>. M<sup>me</sup> de Sévigné y revient dans plusieurs de ses lettres : Il n'était point vieux ; c'était un roi, cela faisait penser que la mort n'épargnait personne ; il semblait que sa fin avait été plus philosophique que chrétienne. Cet « — adieu, roi, — » qu'il s'était adressé à lui-même, « — me fait, s'écriait-elle<sup>4</sup>, quasi un nœud à la gorge — » ; elle trouvait bien des pensées dans ce mot, et une fermeté peu commune. Il quittait une vie bien dissipée ; et de Caron, pas un mot ; c'est-à-dire, point de préparation à la mort.

« — C'est un grand bonheur, ajoutait-elle, si dans son cœur il était catholique et qu'il soit mort dans notre religion. Il me semble que voilà un théâtre où il va se faire de grandes scènes : M. de Monmouth<sup>5</sup>, cette infinité de luthériens, cette horreur pour les catholiques ; nous verrons ce que Dieu voudra représenter après cette tragédie — ».

Le carnaval touchait à sa fin, et, à la Cour, les plaisirs n'avaient pas été interrompus pour longtemps. Dès le 28 février, M<sup>me</sup> de Sévigné écrivait à sa fille : « — Vous revoilà donc à Versailles et

1. Son chef de cuisine apparemment.

2. Son valet de chambre.

3. Charles II, fils de Charles I<sup>er</sup>, décapité en 1649.

4. Lettre du mercredi des Cendres, 7 mars 1685.

5. Le duc de Monmouth, fils illégitime de Charles II, décapité sous Jacques II pour crime de rébellion. Lettre du 25 février.

vosre mascarade sur pied : la mort du roi d'Angleterre n'a pu tenir contre la jeunesse avide des plaisirs du carnaval. On ne parle que de vosre beauté : comme vous n'êtes pas encore à l'entre-deux âges, jouissez de ce joli visage qui vous faisait tant d'honneur, même quand vous étiez malade ; il ira loin dans vosre santé ; c'est une agréable chose que la régularité des traits, les proportions, en un mot, la beauté — ». M<sup>me</sup> de Grignan, née en octobre 1649, avait alors un peu plus de trente-huit ans.

Cependant, M<sup>me</sup> de Sévigné ne passait pas trop tristement les jours gras : « — Me voilà, ma chère comtesse <sup>1</sup>, tout aussi avancée que vous et mon marquis. Je fis mon lundi gras avec la princesse : un petit dîner aussi bon, aussi délicat, aussi propre (*soigné*) qu'il est possible ; elle me parla de mascarade, je lui lus celle de vos petits Indiens <sup>2</sup>, que vous contez fort joliment.

» Mon fils est encore à Rennes ; je suis ravie qu'il y soit, parce qu'il est ravi d'y être.

» Coulanges m'a mandé fort joliment vosre dîner à l'hôtel de Chaulnes : c'est un style si particulier pour faire valoir les choses les plus ordinaires, que personne ne saurait lui disputer cet agrément. Vous vous êtes mise en politique : vos derniers convives étaient justement ce qui s'appelait autrefois des *Importants* ; vous me manderez comment se sera passé ce *Gaudeamus* de conversation — ».

Ce qui occupait surtout M<sup>me</sup> de Sévigné, c'était le succès que son petit-fils avait eu à Versailles ; M<sup>me</sup> de La Fayette et son fils lui en écrivaient des merveilles. « — Notre petit homme a été admiré de tout le monde ; voilà, ma chère enfant, un *grand* hiver pour lui : sa vie est pressée d'une manière que si vous aviez donné à l'enfance le temps qu'on y donnait autrefois, vous n'y auriez pas trouvé vosre compte ; vous avez pris vos mesures selon sa destinée ; il faut qu'il joue un grand rôle à quatorze ans . . . et vous avez contribué par vosre présence à la Cour <sup>3</sup>, et par la manière dont vous avez élevé vosre fils, à son établissement et à sa fortune . . . il s'est montré au Roi, il a été bien regardé ; sa figure plaît et sa physionomie n'a rien de commun.

» Mon marquis, s'écriait M<sup>me</sup> de Sévigné en s'adressant à son petit-fils, je veux vous baiser et me réjouir avec vous de vos pros-

1. Lettre du mercredi des Cendres, 7 mars 1685.

2. Le marquis de Grignan avait porté ce costume.

3. M<sup>me</sup> de Grignan n'avait pas quitté Paris depuis cinq ans.

pérités. Un joli petit Indien qui danse juste, qui lève la tête, qui est hardi, cette idée plaît fort à mon imagination. Le récit des mascarades m'a divertie — ».

Un mois après (car depuis cette lettre du mercredi des Cendres, une nouvelle lacune d'un mois entier existe dans la correspondance de la mère et de la fille), la première écrivait, c'était à la fin du carême : « — N'êtes-vous pas trop bonne, ma chère Comtesse, de me dire un seul mot de Versailles ? Je vous admire dans ce tourbillon ; vous me faites pâmer de rire ; je vous vois avec le morceau au bec, allant au sermon ; et puis, toute touchée du sermon, vous passez à la comédie : cela est excellent, ma belle ; mais venez vous reposer<sup>1</sup>. . . — »

Mais voici qu'en ce temps, qui était celui de la fin du carême, il prit fantaisie à M<sup>me</sup> de Sévigné d'écrire au petit Coulanges, et de le prêcher sur sa mauvaise petite conscience, dont il ne faisait tous les ans, à pareille époque, que diminuer la quantité, craignant toujours la plénitude sans jamais ôter de la qualité ; car sa cousine était bien assurée, qu'au bout de la semaine sainte, à Bâville où il était, son unique péché qui était *Gaudeamus*, serait tout aussi bien établi qu'auparavant. Au reste, elle le priait de dire au maître de la maison, M. de Lamoignon, qu'elle acceptait bien volontiers le rendez-vous de Bâville pour le mois de septembre, avec M<sup>me</sup> de Grignan.

Cependant elle conjurait sa fille d'envoyer prier l'abbé Bigorre, de faire souvenir M. le cardinal de Bouillon (*grand aumônier*) de la petite aumône qui lui était remise tous les ans sur les aumônes du Roi : c'était peu, mais c'était la vie d'une pauvre personne. Et à ce propos, elle se réjouissait qu'il ne fût plus permis aux gens de qualité de vendre les charges d'aumôniers du Roi.

M<sup>me</sup> de Grignan avait chargé sa mère de ses compliments pour les pères capucins, qu'on appelait capucins du Louvre ; ils en recevaient de toute l'Europe. Ces bons Pères venaient de subir une grave persécution qui les avait obligés à se retirer en Bretagne.

Ils étaient ravis d'être rétablis dans leur bonne réputation par le jugement de Salomon ; car l'arrêt que le Roi venait de rendre en leur faveur, paraissait tel. Le duc de Chaulnes en était cru le premier ministre ; c'est-à-dire, passait pour l'avoir inspiré. Toute la Province avait dans les mains le *factum* des Pères, et dans

1. Lettre à M<sup>me</sup> de Grignan du 11 avril.



l'esprit, la persuasion de leur innocence, avec la joie de leur triomphe.

C'était aux pères capucins que M<sup>me</sup> de Sévigné allait enfin confier le soin de guérir sa jambe, à qui il avait pris une fantaisie de s'enfler et de jeter des feux. . . cette plaie était fermée et point fermée ; il fallait une main maîtresse pour la guérir. M<sup>me</sup> de Grignan s'était donc inquiétée avec raison : « — Vous avez, ma chère enfant, un esprit prophétique qui voit tout, lui écrivait sa mère<sup>1</sup>. Vous dites que ma guérison n'est pas véritable, et je commence, en vérité, à croire que vous avez raison. . . Cependant, nous envoyâmes prier les Pères capucins qui sont à Rennes, de venir nous voir ici ; mon fils le souhaite pour sa femme qui va reprendre de leurs remèdes, et moi pour faire quelques lavages que je sais qu'ils ordonnent, et qui guérissent en un moment. Ils nous ont mandé que, dans l'état de leurs affaires, avec des envieux et des ennemis de tous côtés, il leur était absolument impossible de quitter leur couvent, qu'ils me conjuraient instamment d'aller à Rennes ; que dès qu'ils auraient vu ma jambe, ils me guériraient ; qu'ils osaient bien me le promettre. . . Et enfin, ils m'en pressent de si bon cœur, et M<sup>me</sup> de Marbeuf me donne une chambre si commode, que je m'y en vais demain. . . — » Elle s'en allait seule avec *Marie* et deux laquais, et un petit carrosse et six chevaux. « — Je laisse ici, disait-elle, mon pauvre Bien-Bon avec mon fils et sa femme ; je reviendrai tout le plus tôt que je pourrai, car ce n'est pas sans beaucoup de regret que je quitte cette solitude, et le vert naissant qui me rajeunissait ; mais je songe aussi que d'être toujours trompée sur cette guérison, est une chose trop ridicule — ».

M<sup>me</sup> de Sévigné s'adressait à M. de Grignan dans la même lettre<sup>2</sup> : « — Votre chère femme vous dira dans quel lieu la destinée me fait passer les jours saints ; j'étais trop charmée de les passer dans cette solitude ; Dieu ne l'a pas voulu. Votre petit beau-frère s'y plonge de tout son cœur, et prétend bien ne pas être triste et malheureux dans l'autre monde ; il est fort occupé de ces pensées. . . — » Il semble que M. de Grignan faisait lui-même, en ce moment, une sorte de retraite, tant les hommes du monde ressentaient eux-mêmes l'impression de ces jours de pénitence et de renouvellement.

La semaine sainte étant passée, l'incorrigible Coulanges avait

1. Lettre du dimanche 15 avril.

2. Lettre du 15 avril.

repris bien vite son *Gaudeamus*, la bonne chère et la gaité, à Bailleville même, chez M. de Lamoignon, où il était resté plus longtemps qu'il ne pensait, parce que personne n'avait voulu lui prêter de voiture pour s'en retourner à Paris. C'était là qu'il avait reçu le sermon de M<sup>me</sup> de Sévigné, et de là qu'il s'en vengeait, en écrivant à M<sup>me</sup> de Grignan, le 26 avril : « — M<sup>me</sup> de Sévigné est à Rennes entre les mains des capucins ; je prie Dieu qu'ils la guérissent, mais il me paraît bien cruel qu'elle se fasse une nécessité de demeurer en Bretagne, parce que l'abbé, par ses calculs, trouve que le bien des affaires de sa nièce veut qu'elle y soit jusqu'au mois de septembre — ».

Lorsque M<sup>me</sup> de Sévigné était partie pour Rennes, il y avait bien trois mois qu'elle se plaignait de sa jambe, et ce mal, qui lui avait pris dès Paris, n'était qu'endormi à son arrivée aux Rochers. Elle se trouva d'abord fort soulagée par les remèdes des capucins, et elle dut croire qu'elle avait pris le bon parti. « — *Nous serons si sots que nous prendrons la Rochelle* <sup>1</sup> ; je serai assez malheureuse pour me laisser guérir par les capucins <sup>2</sup>. — » C'était après trois semaines passées à Rennes ; M<sup>me</sup> de Sévigné songeait déjà à s'en retourner à Paris, car sa jambe s'améliorait à vue d'œil. Était-ce la sympathie des petites herbes qui la guérissaient, à mesure qu'elles se consumaient en terre ? De ce remède, elle aurait eu envie de rire ; mais les capucins en faisaient tous les jours des expériences ; était-ce le baume ou les lavages qui guérissaient ? « — Ce qui est certain, disait-elle, c'est que je n'ai point encore été comme je suis — ».

Cependant, sa fille lui avait dit quelque chose en passant, qui lui avait fait une terrible impression <sup>3</sup>. En admettant que sa mère fût obligée de revenir à Paris pour cette jambe, plus tôt qu'elle ne l'avait résolu, M<sup>me</sup> de Grignan lui faisait entendre que si elle avait tardé davantage, elle aurait bien pu ne pas l'y retrouver : il était donc question de hâter son départ pour la Provence. . . C'eût été pour M<sup>me</sup> de Sévigné une douleur insupportable, et d'autant plus que sa fille lui avait auparavant donné l'assurance qu'elle la retrouverait encore à Paris au commencement de septembre, et que les affaires qu'elle y avait ne seraient pas terminées. M<sup>me</sup> de Sévigné, de son côté, pressait les siennes sans perdre un moment. Elle avait

1. Propos tenu par les seigneurs qui suivirent le Roi au siège de La Rochelle.

2. A Rennes, dimanche 29 avril 1685.

3. Lettre de Rennes du 29 avril.

une terre à réaffermir<sup>1</sup> ; mais elle était disposée à tout quitter, plutôt que de laisser partir sa fille sans la revoir.

M<sup>me</sup> de Sévigné était en peine, en ce moment, de la santé du chevalier de Grignan, un peu de celle de M. de Grignan, son gendre, que les médecins épuisaient de saignées ; et plus encore, de celle du grand-maître de l'artillerie, le duc du Lude, qu'on lui représentait dans un étrange anéantissement, et la duchesse<sup>2</sup>, fort inquiète. M<sup>me</sup> de Sévigné eût souhaité au duc d'être soigné par les capucins ; ils lui auraient donné de bons cordiaux. Elle venait de voir à Rennes la procureuse générale, M<sup>me</sup> de la Bédoyère<sup>3</sup>, qu'ils avaient tirée de l'agonie où l'avaient laissée les plus grands médecins du pays.

M<sup>me</sup> de Marbeuf avait lu, avec un plaisir et une reconnaissance extrêmes, tout ce que M<sup>me</sup> de Grignan disait d'elle dans une lettre à sa mère ; elle faisait passer à M<sup>me</sup> de Sévigné des jours fort agréables : bonne compagnie, de la musique. « — Je fus, écrivait celle-ci, hier au Cours<sup>4</sup>, avec un air penché, parce que je ne veux point faire de visites. J'en reçus une jeudi de la princesse de Bade, qui me conta tout ce que je savais déjà de sa colère, qui est comme celle d'Achille, et de son exil : je fus le soir chez elle, et comme je voyais qu'elle ne s'ennuyait point, je l'écoutai trois heures : j'avais un siège sous le pied — ».

M<sup>me</sup> de Sévigné quittait Rennes le mardi suivant, au grand déplaisir de M<sup>me</sup> de Marbeuf ; le Bien-Bon languissait de son absence. Ce fut dans les premiers jours de mai qu'elle revint aux Rochers ; mais aucune lettre, datée de ce mois de mai qu'elle aimait tant, ne nous dit ses impressions sur le printemps, toujours si fraîches et si vives. Nous savons seulement que six semaines après son retour chez son fils, le 13 juin, sa jambe en était encore au même point ; ou plutôt qu'elle avait empiré, depuis cette amélioration passagère qu'avaient amenée les remèdes des Capucins. Il n'y avait plus, à la vérité, aucune plaie ; mais l'endroit était demeuré si dur, et elle s'était trouvée si mal des eaux froides, que les Pères l'avaient voulu traiter à loisir. Et pour que sa fille ne prit pas d'inquiétude de la longueur de son mal, elle lui disait : « J'ai été à la place *Madame* ; j'ai fait des tours de mail avec les joueurs. . . »

1. Celle de Buron.

2. M. de Béthune-Sully, veuve du comte de Guiche.

3. La petite personne qui avait été son secrétaire en 1676.

4. La promenade de Rennes.

M. de Chaulnes lui écrivait des folies sur la manière dont M<sup>me</sup> de Grignan répondait à la passion qu'il avait pour elle. C'était un jeu dont M<sup>me</sup> de Sévigné s'amusait ; elle aimait ces bons gouverneurs.

Cependant les États de Bretagne devaient s'ouvrir à Dinan.

Il paraît que M<sup>me</sup> de Grignan faisait quelques embellissements à son appartement de l'hôtel de Carnavalet, et sa mère lui prêchait une fois de plus l'ordre et l'économie. « — Je sais, lui disait-elle, le plaisir d'orner une chambre... j'y aurais succombé, sans le scrupule que je me suis toujours fait d'avoir des choses qui ne sont pas nécessaires, quand on n'a pas les nécessaires. J'ai préféré de payer mes dettes ; et je crois que la justice oblige non seulement à cette préférence, mais à la *justice* de n'en point faire de nouvelles. Ainsi je blâme maternellement, et en bonne amitié, l'envie qu'a M. de Grignan de vous donner un autre miroir... Jouissez donc, ma chère bonne, de votre dépense sans en faire une plus grande, qui serait superflue et contre les bonnes mœurs que nous professons — ».

## CHAPITRE LXXXI

LE MARIAGE DU DUC DE BOURBON. — LE MOT DU DOGE. — ON SE PRÉOCCUPE AUX ROCHERS DE L'ARRIVÉE PROCHAINE DES GOUVERNEURS EN BRETAGNE. — M. DE SÉVIGNÉ CHARGE SA SŒUR DE LUI CHOISIR UN HABIT. — UNE TOILETTE DE M<sup>ME</sup> DE SÉVIGNÉ. — M<sup>ME</sup> DE LA FAYETTE VEUT LA REMARIER. — ON EST INQUIET DE LA SANTÉ DE M. DE GRIGNAN. — LES « VIPÈRES » RENDENT LA SANTÉ.

— 1685 —

IL était vrai que M<sup>me</sup> de Sévigné avait vu le moment où elle serait obligée d'aller chercher du secours à Paris contre un mal qui ne finissait point, et d'y voir sa chère fille. . . et son cœur soumis d'ailleurs à la Providence pour tout ce qu'il lui plairait d'ordonner, choisissait la continuation de ce mal, qui l'aurait redonnée à M<sup>me</sup> de Grignan trois mois plus tôt<sup>1</sup>. Elle se serait servie des offres généreuses de M<sup>me</sup> de Marbeuf, offres aussi sincères qu'elles étaient solides, si sa jambe, comme par malice, ne se guérissait à vue d'œil. M<sup>me</sup> de Marbeuf voulait-elle lui donner son équipage pour aller à Paris, ou l'y reconduire elle-même ? Quoi qu'il en fût, les remèdes des capucins avaient agi, et M<sup>me</sup> de Sévigné était revenue aux Rochers, toute pleine d'estime pour ces bons Pères.

Elle était fort occupée de ce qui se passait à la Cour, et de ce qu'on lui mandait à ce sujet<sup>2</sup>. On avait parlé, dès le commencement du printemps, du double mariage de M. le duc de Bourbon<sup>3</sup>, petit-fils du grand Condé, avec Mademoiselle de Nantes, et de

1. M<sup>me</sup> de Sévigné à M<sup>me</sup> de Grignan. Lettre du 29 avril 1685.

2. Aux Rochers, Lettre du 13 juin.

3. Fils de M. le Duc et d'Anne, fille d'Édouard, prince palatin et d'Anne de Gonzague.

celui de Mademoiselle de Bourbon avec le duc du Maine : ces nouvelles ne donnent lieu à aucune réflexion de la part de M<sup>me</sup> de Sévigné. Et cependant, comme M. de Bussy le lui faisait remarquer plus tard, dans une circonstance analogue, ces alliances des enfants illégitimes de Louis XIV avec les princes du sang royal, prouvaient assez quelle était la puissance de ce monarque, et son autorité dans sa famille. Cette même puissance faisait taire l'opinion qui se serait révoltée contre une telle profanation. Mais le mariage de Mademoiselle de Blois avec un prince de Conti avait éveillé l'ambition de M<sup>me</sup> de Montespan ; elle rêvait pour ses enfants des destinées encore plus hautes.

Des deux mariages annoncés, celui du duc de Bourbon seul fut célébré en 1685 ; il fut l'occasion de grandes réjouissances. On donna dès le 4 juin un carrousel où ce prince figura avec d'autres chevaliers. Il était fort petit, mais il dansait bien. « — M. le duc de Bourbon était-il bien joli ? demandait M<sup>me</sup> de Sévigné, dans une lettre à sa fille datée du 13 juin ; de bonne foi, comment paraissait-il ? Approchait-il de la taille du marquis ? Ah ! j'ai bien peur que non, s'écriait-elle ; je suis triste de voir tant de grandeurs avec tant de disgrâce du côté de la taille ! — » Le duc de Bourbon avait seize ans ; sa fiancée, qui était charmante, était beaucoup plus jeune.

M<sup>me</sup> de Grignan avait envoyé à sa mère le livre du Carrousel, dont on avait fait ses délices aux Rochers.

Cependant M<sup>me</sup> de La Fayette écrivait à M<sup>me</sup> de Sévigné que sa fille était partout belle comme un ange, et toujours *cette beauté*.

Ce fut à cette époque que le doge de Venise vint en personne à Versailles, faire amende honorable au Roi pour des mécontentements que la République lui avait donnés. Le Roi avait exigé cette réparation. « — C'est comme si la République venait — », observait M<sup>me</sup> de Sévigné. Corbinelli lui mandait un mot assez piquant de ce doge : on lui avait demandé ce qu'il trouvait de rare et d'extraordinaire à la Cour et à Paris ; il répondit que c'était lui.

En ce moment même, les princes de Conti s'en allaient combattre en Hongrie, contre les Turcs, avec l'électeur de Bavière ; et cela malgré la défense du Roi qui ne leur avait permis que d'aller servir en Pologne. M<sup>me</sup> de Grignan avait conservé une approbation romanesque pour ces Princes. Quant à M<sup>me</sup> de Sévigné, qui ne l'avait plus, elle les blâmait de quitter un tel beau-père, (*le Roi*) et de ne pas se fier à lui pour leur faire voir assez de guerres. Leurs

cousins de Condé n'avaient pas manqué d'occasions de se signaler; ils n'en auraient pas manqué non plus.

On commençait à se préoccuper aux Rochers de l'arrivée des gouverneurs en Bretagne, et de la prochaine réunion des États à Dinan, et l'on faisait des préparatifs pour y paraître. La jeune marquise de Sévigné priait M<sup>me</sup> de Grignan de lui mander s'il y avait quelque chose de changé aux coiffures, et M. de Sévigné conjurait sa sœur de le mettre dans le bel air, sans dépense. M<sup>me</sup> de Sévigné se rendait l'interprète de l'un et de l'autre : — « Ma bonne, voyez un peu comme s'habillent les hommes pour l'été; je vous prierai de m'envoyer une étoffe jolie pour votre frère, (de) savoir comme on porte les manches, choisir une garniture et d'envoyer le tout pour recevoir nos gouverneurs. M. du Plessis<sup>1</sup> vous donnera de l'argent du bon abbé. . . car, avec un petit billet à *Gautier*, à qui je ne dois rien, il attendra mon retour — ».

*Gautier*, on l'a vu ailleurs, était le grand fournisseur de la Cour pour les étoffes et les habits de luxe. M<sup>me</sup> de Sévigné se portait caution pour son fils, dans un temps où les marchands n'attendaient plus, parce qu'on les faisait trop attendre.

Elle-même allait se départir des règles de sévère économie qu'elle s'était tracées, pour tout le temps qu'elle devait rester aux Rochers. Les toilettes fanées et hors de mode qu'elle portait chez la princesse de Tarente, ne convenaient pas à la magnificence de Rennes, où il ne fallait pas se jouer à être ridicule. Ce n'était pas qu'elle voulût paraître aux États, elle s'en dispenserait; elle ne voulait voir que M<sup>me</sup> de Chaulnes.

Il est assez curieux de trouver, à ce propos, la description d'une toilette, telle que la portaient les femmes de son âge et de son temps : « — J'ai, disait-elle à sa fille<sup>2</sup>, un habit de taffetas brun, piqué avec des campanes d'argent, un peu relevées aux manches et au bas de la jupe; mais je crois que ce n'est plus la mode. . . Je serai ravie d'être habillée dans votre goût; ayez pourtant toujours l'économie et la modestie devant les yeux; je ne veux point de *Toupers*<sup>3</sup>, rien que la bonne M<sup>me</sup> Dio — ».

M<sup>me</sup> de Grignan devait savoir quand il faudrait cet habit à sa mère, et serait mieux informée qu'elle du départ des Chaulnes pour la Bretagne.

1. Le gouverneur du jeune marquis de Grignan.

2. Lettre du 13 juin.

3. Un tailleur pour les dames apparemment.

En vérité, c'eût été de l'ingratitude à M<sup>me</sup> de Sévigné que de ne pas les aimer et courir à Rennes pour les voir : tous les ingrats qu'ils avaient faits dans ce pays faisaient horreur, et elle ne voulait pas leur ressembler.

Cependant, M<sup>me</sup> de Grignan alla s'établir à l'abbaye vers le milieu de ce mois de juin, pour y rester quelque temps. « — Que je suis aise que vous soyez à Livry, ma très chère bonne, lui écrivait sa mère en l'apprenant <sup>1</sup>, et que vous y ayez un esprit débarrassé de toutes les pensées de Paris! Quelle joie de pouvoir chanter ma chanson, quand ce ne serait que pour huit ou dix jours! Vous nous dites mille douceurs, ma bonne, sur les souvenirs tendres et trop aimables que vous avez du bon abbé et de votre pauvre maman.

» Mais, bon Dieu! que me dites-vous, ma chère bonne? le cœur m'en a battu : quoi! ce n'est que depuis la résolution de M<sup>lle</sup> de Grignan de s'expliquer au mois de septembre, que vous êtes assurée de m'attendre!

» Revenons à Livry; vous m'en paraissez entêtée —. Mais où prenez-vous qu'on entende des rossignols au mois de juin? Hélas! ils sont tous occupés du soin de leur petit ménage. Je n'en ai pas entendu un seul ici; ils sont en bas vers ces étangs, vers cette petite rivière; mais je n'ai pas tant battu de pays, et je me trouve trop heureuse d'aller en toute liberté dans ces belles allées de plain-pied — ».

Des étangs, une petite rivière, voilà ce qui composait le paysage environnant, et ce qui se rencontrait aux alentours des Rochers. M<sup>me</sup> de Sévigné ne pouvait pas aller aussi loin avec sa jambe encore malade; mais ses yeux se promenaient là où elle ne pouvait se porter. La place *Madame*, qui était au bout du mail, était comme un grand belvédère d'où la campagne s'étendait à trois lieues, vers une forêt du duc de la Trémoille. C'était là qu'elle allait admirer les effets de la lune; mais la lune était encore plus belle à voir sous les arbres de l'abbaye, d'où sa fille la regardait aussi.

M<sup>me</sup> de Grignan y était entourée de toute sa famille. Sa mère tâchait de deviner ses arrangements, et distribuait les habitants dans toutes les chambres qu'elle connaissait si bien : « — Vous couchez dans votre chambre ordinaire, lui disait-elle; M. de Grignan dans la mienne; celle du Bien-Bon est pour les survenants; M<sup>lle</sup> d'A-

1. Aux Rochers. Lettre du 17 juin.



lerac au-dessus, le chevalier<sup>1</sup> dans la *grande blanche*, et le marquis au Pavillon — ». Elle allait dans tous ces lieux embrasser tous les habitants, et les assurer que s'ils se souvenaient d'elle, elle leur rendait bien ce souvenir.

Mais le chevalier avait la goutte et M. de Grignan avait la fièvre; M<sup>me</sup> de Grignan seule se conservait au milieu de tant de peines et de fatigues.

Lorsque sa mère apprit qu'elle se reposait à Livry, il lui prit un remords de l'avoir importunée de ses commissions; elle ne voulut plus qu'elle se dérangeât, et elle écrivit à la bonne d'Escars pour la soulager. « — Vous avez, dit-elle à sa fille, du temps de reste; il ne faut que deux jours pour faire mon manteau. . . jouissez de cette petite abbaye pendant que vous y êtes et que vous l'avez. — »

Cependant, elle lui envoyait, mais pour la consulter seulement, un échantillon d'une doublure or et noir, qui ferait peut-être un joli habit sans doublure, une frange d'or au bas; elle lui coûtait sept livres. . . et puis elle s'excusait d'en dire trop sur ce sujet. « — Mon fils et sa femme vous honorent et vous aiment, ajoutait-elle en terminant sa lettre; et je conte souvent ce que c'est que cette M<sup>me</sup> de Grignan: cette petite femme dit: « — Mais, Madame<sup>2</sup>, y a-t-il des femmes faites comme cela? — »

Quelques jours plus tard, ayant reçu d'autres nouvelles de Livry, M<sup>me</sup> de Sévigné reprenait: « — Que je suis aise, ma fille<sup>3</sup>, que vous jouissiez de la petite abbaye! le bon abbé en est ravi; il dit que vous y entendez mieux votre ménage, et que vous êtes plus habile que nous. — Vous vous amusez fort joliment; il faut comme vous voyez, quelque espèce de règle sans aucun vœu. . . par elle, on fait ce qu'on a à faire; et, par elle, on remplit le temps; le vôtre n'a rien de vide ni de languissant. Je crois, qu'avec une si bonne compagnie, vous seriez longtemps à Livry sans vous ennuyer. — »

M<sup>me</sup> de Sévigné se réjouissait de voir Corbinelli avec les Polignac; cela ne sentait point la rupture du mariage qu'elle désirait pour M<sup>lle</sup> d'Alerac. Elle comprenait aisément les disputes et les conversations de Corbinelli; elle croyait l'entendre exposer sa théorie qui scandalisait les faibles. « — Vous me faites pleurer du

1. De Grignan.

2. Qualification qu'on employait à l'égard d'une belle-mère.

3. Aux Rochers. Lettre du 20 juin.

chevalier, s'écriait-elle : quoi ! il ne marche point ! quoi ! on le porte ! » A moins de quarante ans, la goutte l'envahissait. L'état de M. de Grignan ne lui plaisait point non plus. « — Plut à Dieu que les capucins fussent à portée de le traiter ! — » C'est-à-dire qu'il leur fût permis d'être à Paris.

Des deux femmes qu'ils ressuscitaient à Rennes, ils avaient trouvé l'une, affaiblie de douze saignées et fortifiée de ses derniers sacrements. Ils lui avaient envoyé à elle-même d'une essence qu'ils appelaient de l'émeraude, qui guérissait et consolait, et perfectionnait tout. « — Je me fais violence pour me taire de ces gens-là, s'écriait-elle, ils ont envoyé un dernier remède à ma belle-fille, après lequel il n'y a plus rien à dire. . . — »

Cependant M<sup>me</sup> de Sévigné ne songeait qu'à ce bienheureux mois de septembre qui devait la réunir à sa fille. Le rendez-vous était à Bâville<sup>1</sup>, chez M. de Lamoignon, où M<sup>me</sup> de Grignan devait venir au-devant d'elle. « — Voilà donc, ma très aimable<sup>2</sup>, où nous en sommes venues, à force de désirer, a force de passer les jours les uns après les autres, tels qu'il a plu à Dieu de les donner — ».

C'est ainsi que M<sup>me</sup> de Sévigné gagnait par la pensée les premiers jours de septembre, quoiqu'il y eût encore deux longs mois à parcourir pour arriver au moment désiré. Il n'est pas vraisemblable qu'elle faisait confiance à son fils de cet endroit de ses lettres.

Malgré la confiance qu'elle témoignait dans les remèdes des Capucins et sa persévérance à s'en servir, sa jambe en était restée à peu près au même point. Elle se plaignait à M<sup>me</sup> de Marbeuf, son intermédiaire auprès d'eux, de la longueur de son mal ; ce fut une petite querelle avec les bons Pères : ils lui répondirent en raillant, et lui conseillèrent de mépriser sa jambe et de ne point la consulter à tout moment. Elle se servait de cette eau d'émeraude, si agréable, que si elle ne la mettait sur sa jambe, elle en mettrait dans son mouchoir ; elle y mettrait peut-être aussi du sang de lièvre ; enfin elle se sentait mieux et voulait se croire guérie.

Elle plaignait fort M<sup>me</sup> de Grignan d'être obligée de quitter Livry : « — Vous êtes trop bonne et trop aimable, lui disait-elle, la sachant de retour à Paris<sup>3</sup>, vous prenez des peines infinies pour

1. Près de Dourdan.

2. Lettre du 1<sup>er</sup> juillet 1685.

3. Lettres du 8 et du 1<sup>er</sup> juillet.

nos habits . . . Vous me faites plus *brave*<sup>1</sup> que je ne voulais ; mais je prends la chose en patience, quand je songe que je serai à votre goût, que je serai à la mode, que je serai comme M<sup>mes</sup> de Schomberg et de La Fayette, et qu'assurément je verrai M<sup>me</sup> de Chaulnes, en quelque lieu qu'elle passe . . . Mon fils est fort content d'être aussi bien que M. de Coulanges — Sa femme a ri à pâmer de voir toutes les couleurs que vous ne lui donnerez point, tout en l'assurant d'une fort aimable garniture. — M. de Coulanges m'écrit un vrai livre . . . il nous a mis en état de comprendre certaines choses qui se passeront aux Etats, et dont nous n'aurions point su les raisons — ». Il paraît que l'on avait suscité quelques difficultés au gouverneur ; mais il venait d'emporter la nomination d'un commissaire (*M. de Fienbet*), qui lui faisait gagner la partie sur ses ennemis.

M. de Coulanges avait dû conter à M<sup>me</sup> de Grignan les visions qu'il avait eues au sujet de sa mère ; elles étaient venues à d'autres encore, et M<sup>me</sup> de Sévigné y avait déjà répondu. Il ne s'agissait de rien moins que de la remarier avec le duc de Luynes, veuf depuis l'année précédente. Cette imagination était entrée dans l'esprit de quelques personnes de ses amies ; elle disait à sa fille de causer sur cela avec M<sup>me</sup> de La Fayette<sup>2</sup> « — Nous causerons un jour sur M. de Luynes, lui écrivait-elle une autre fois. Oh ! qu'elle folie ! M<sup>me</sup> de Chaulnes le dit avec nous — ».

C'était bien là l'avis de M<sup>me</sup> de Grignan ; mais ce n'était peut-être pas autant celui de M<sup>me</sup> de La Fayette, qui avait pu être tentée pour son amie par le rang et la fortune d'un duc de Luynes. « — Si M<sup>me</sup> de La Fayette avait voulu, ajoutait M<sup>me</sup> de Sévigné<sup>3</sup>, elle vous aurait montré une réponse où je lui disais des raisons solides pour demeurer comme je suis ; elle et M<sup>me</sup> de Lavardin m'en ont louée : elle aurait pu m'en faire honneur auprès de vous, dont j'*estime* infiniment l'*estime* — ». M<sup>me</sup> de Grignan croyait-elle que sa mère avait pu hésiter un moment ?

Cependant M<sup>me</sup> de Sévigné comprenait les raisons qui avaient décidé M<sup>lle</sup> de Grignan de ne point s'attacher à Gif. Elle approuvait fort M<sup>me</sup> de Grignan de souhaiter de la ravoir chez elle, comme le bonheur de sa maison et l'édification de toute sa famille<sup>4</sup>.

1. Expression villageoise signifiant *plus parée, plus belle*.

2. Lettre du 8 juillet.

3. Lettre du 1<sup>er</sup> août.

4. Lettre du 1<sup>er</sup> juillet.

On avait aux Rochers depuis ce carême, au lieu de M<sup>lle</sup> du Plessis, une jeune fille élevée à Saint-Marie, qui n'avait que quinze ou seize ans, qui plaisait à M<sup>me</sup> de Sévigné, et dont la fantaisie toute naturelle était d'être le bâton de vieillesse du Bien-bon. Cela devait les faire souvenir de la *petite* personne.

M. de Sévigné, qui avait fait un voyage à Angers, venait de conter à sa mère des merveilles de M. d'Angers (*l'évêque Henri Arnauld*). « — Il a, disait-elle<sup>1</sup> à sa fille, quatre-vingt-huit ans ; il porta le saint Sacrement sur ses épaules, le jour de la Fête<sup>2</sup> ; la procession est d'un grand quart de lieue ; il chanta tout de suite la Grand'messe et ne mangea qu'à quatre heures. Tout le monde était en admiration du miracle visible qui le soutient... Contez cela à M. de Pomponne<sup>3</sup> ; tous les ans c'est un nouveau prodige — ».

« — J'ai été témoin de ce prodige, écrivait M. de Sévigné dans la lettre de sa mère ; j'ai reçu la bénédiction de ce saint homme, et j'ai baisé sa main avec un extrême plaisir. C'est une chose admirable que la crainte qu'a tout son diocèse de le perdre — ».

M. de Sévigné ne pouvait traiter longtemps un sujet sérieux : il fallait bien qu'il remerciât sa sœur de toutes les peines qu'elle avait prises pour son habit. Son dessein était de supplier la princesse (*M<sup>lle</sup> d'Alerac*) de choisir la garniture à son gré ; « — et, comme elle aime, disait-il, la pastorale, je lui aurais demandé un nœud couleur de rose et blanc, une veste blanche, et une des plus jolies houlettes que l'on porte présentement. Est-il possible, s'écriait-il, que les quilles et l'escarpolette soient dans une aussi grande décadence que vous les représentez ? Si personne ne peut dignement remplir ma place à l'escarpolette, il faut au moins que M. de Polignac remette les quilles en honneur — ». On voit que M. de Sévigné avait été l'âme des plaisirs de Livry.

« — Je suis très en peine de M. de Grignan, ajoutait-il sur un ton qui n'était plus celui de la plaisanterie : sa petite fièvre, sa tristesse et sa maigreur effraient ceux qui l'aiment — ».

Mais si M. de Sévigné constatait le mal, il était prompt à conseiller le remède ; un remède assez extraordinaire dont plusieurs personnes faisaient usage, et dont M<sup>me</sup> de La Fayette et la jeune marquise de Sévigné se trouvaient fort bien. C'était aux *vipères* qu'il

1. Lettre du 8 juillet.

2. La Fête-Dieu.

3. Neveu de l'Évêque.

devait lui-même la pleine santé dont il jouissait. Ces vipères tempéraient le sang ; elles le purifiaient, le rafraîchissaient ; mais il fallait que ce fussent de véritables vipères, en chair et en os, et non pas de la poudre... Il conseillait donc à sa sœur d'en faire venir du Poitou six douzaines... « — Prenez-en, disait-il deux tous les matins, coupez-leur la tête ; faites les écorcher et farcissez-en le corps d'un poulet ; observez cela un mois, et prenez-vous-en à votre frère si M. de Grignan ne redevient tel que nous le souhaitons tous. — Ma mère vous dira bientôt, et trop tôt, combien nous en parlons tous les jours ; vous l'allez voir incessamment, et moi, par conséquent, je vais la perdre — ».

Il commençait à sentir le chagrin des adieux et de l'absence.

## CHAPITRE LXXXII

M<sup>ME</sup> DE SÉVIGNÉ N'EST PAS GUÉRIE. — LA GUÉRISON DE SA JAMBE EST RÉSERVÉE A LA PRINCESSE DE TARENTE ET A SA BONNE ET CAPABLE GARDE. — CHARLOTTE ET LES PAINS DE ROSES. — HUIT JOURS DE RÉSIDENCE. — CHARLOTTE ENVOIE M<sup>ME</sup> DE SÉVIGNÉ *godinement* A DOL POUR VOIR M<sup>ME</sup> DE CHAULNES. — COULANGES EST VENU EN BRETAGNE AVEC LES CHAULNES; IL FAIT LA JOIE DES ROCHERS. — M. DE SÉVIGNÉ ET COULANGES VONT AUX ÉTATS. — M<sup>ME</sup> DE SÉVIGNÉ QUITTE LA BRETAGNE.

— 1685 —

MALGRÉ tout le soin que M<sup>me</sup> de Sévigné avait pris de rassurer sa fille sur l'état de sa jambe; après lui avoir dit vingt fois qu'elle était guérie, elle ne l'était pas cependant. L'inflammation était revenue; elle s'impatienta et s'adressa enfin à la bonne princesse de Tarente : c'était à elle que devait appartenir l'honneur de sa guérison. Cette princesse avait dans ses environs une femme parfaitement habile, qui lui faisait tous ses remèdes, qui était approuvée des capucins, et qui guérissait tout le monde à Vitré. On lui fit voir cette jambe malade; elle nomma ce mal un érysipèle et commença les remèdes convenables. Jusqu'à ce petit médecin, on ne faisait rien que pour animer, que pour mettre cette jambe en furie; et d'un rien, où il ne fallait d'abord que de l'huile et du vin, ou rien du tout peut-être, on avait fait un mal considérable.

M<sup>me</sup> de Sévigné était donc sous le gouvernement de la princesse et de sa bonne et capable garde, que Dieu n'avait pas voulu qu'elle connût plus tôt, parce qu'il voulait qu'elle souffrit et fût mortifiée par l'endroit le plus chagrinant pour elle. . .

« — Il y a huit jours, écrivait-elle à sa fille le 22 juillet, que

ma jambe est enveloppée de pains de roses, trempés dans du lait doux, bouilli, et rafraîchis, c'est-à-dire réchauffés trois fois le jour : ma jambe n'est plus du tout reconnaissable. . . , enfin, ma fille, tout ce qui était dans mon imagination et dans mes espérances est devenu vrai. . . Cette *Charlotte* me fait marcher et me dit : « Madame, vous pouvez aller mercredi coucher *godinement* à Fougères, le lendemain à Dol, il n'y a que six lieues ; vous verrez M<sup>me</sup> de Chaulnes, cela vous divertira ; vous avez besoin de vous réjouir un peu, et de quitter votre chambre, où vous m'avez accordé huit jours de résidence. » Voilà où j'en suis : elle m'ôte mes roses, qui m'ont fait tout le bien qu'on leur demandait ; elle me donne une légère petite espèce de pommade ; elle me prie de bander ma jambe, sans contrainte, d'ici à quelques jours, et de me ménager un peu ; elle m'assure qu'avec cette conduite, je vous rapporterai une jambe à *la Sévigné* — ».

M<sup>me</sup> de La Fayette avait envoyé à son amie un récit de la fête de Sceaux qui avait fort diverti les habitants des Rochers. Cette fête avait été donnée au Roi par le marquis de Seignelay, fils de Colbert et secrétaire d'État. « — Qu'elle était jolie ! s'écriait M<sup>me</sup> de Sévigné s'adressant à sa fille<sup>1</sup> ; qu'il y a d'esprit et d'invention dans ce siècle ! que tout est nouveau, galant, diversifié ! Je ne crois pas qu'on puisse aller plus loin — ». On lui parlait d'une chaise traînée par les Suisses<sup>2</sup>, et dans laquelle M<sup>me</sup> de Maintenon se mit avec M<sup>me</sup> la Dauphine, puis M<sup>me</sup> la maréchale de Rochefort.

Cependant M<sup>me</sup> de Sévigné était ravie d'aller voir à Dol les bons Chaulnes et le petit Coulanges, qu'ils amenaient avec eux. Elle ne souhaitait au monde que de guérir, afin de partir pour Paris dans le tout petit commencement de septembre. Son fils ne pensait point à quitter sa maison ; ses affaires ne lui permettaient pas de songer à Paris de quelques années : il était dans la fantaisie de payer toutes ses dettes ; et comme il n'avait point de fonds extraordinaires pour cela, ce n'était que peu à peu sur ses revenus. . .

Quant à M<sup>me</sup> de Sévigné, elle n'aspirait elle-même qu'à être payée de ce qui lui était dû dans ce pays ; mais elle attendait un fermier qui lui devait onze mille francs<sup>3</sup>, et qu'elle n'avait pu encore envisager.

1. Lettre du 22 juillet.

2. Sorte de voiture roulante.

3. C'est-à-dire trois ou quatre fois cette somme au temps actuel.

Ce fut en ce temps-là, ou peu auparavant, que M. de Bussy lui envoya la généalogie de la maison de Rabutin, qu'il avait composée; et comme sa cousine représentait la branche aînée de leur maison, il lui dédia cette histoire qui devait l'intéresser autant que lui. Dans l'épître qu'il lui adressa à cette occasion, et qui fut imprimée à la tête de son ouvrage, il s'exprime en termes nobles, polis, spirituels, dignes enfin de l'esprit des Rabutin qui n'était pas un des moindres fleurons de leur noblesse.

Personne, mieux que lui, n'aurait su donner un tour original, et cependant parfaitement naturel, à son entrée en matière.

« — Mayeul de Rabutin, dit-il, le premier de cette maison, au moins de notre connaissance, accompagné d'une assez nombreuse noblesse, s'en va trouver la postérité; je me suis mis dans la troupe pour faire le voyage avec lui, et j'ai cru, madame, que vous aviez des raisons pour être de la partie. Quoiqu'il soit un vieux seigneur, je suis assuré que sa compagnie ne vous déplaira pas, et que vous estimeriez encore plus celle de son père, si vous aviez l'honneur de le connaître. Toutes les apparences, madame, sont que Mayeul de Rabutin était déjà de bonne maison, puisque les chartes qui parlent de lui le nomment comme un des grands seigneurs du Mâconnais. — J'aurais bien souhaité de trouver de plus grandes particularités de sa vie; mais... il nous faut contenter de savoir qu'il y a plus de cinq cents ans que Mayeul de Rabutin était un homme de qualité.

» Si les morts prennent encore dans l'autre monde quelque intérêt à leur postérité, je ne doute pas que Mayeul n'ait du chagrin du peu d'établissement de la sienne, vu le mérite des Amé<sup>1</sup>, des Claude<sup>2</sup>, des Christophle et de quelques autres de ses descendants: mais comme il voit beaucoup d'exemples ailleurs de pareilles injustices, je crois qu'il prend patience, et d'autant plus qu'il voit en vous, madame, tant de vertus et d'agrémens de corps et d'esprit, qu'il semble que Dieu ait voulu le récompenser de tous les malheurs de sa maison par une personne si extraordinaire. J'aurais moins de peine à persuader cette vérité que notre noblesse, madame, car celle-ci dépend des contrats qu'on peut falsifier, et votre mérite est établi par le témoignage de toute la France — ».

Bussy ne pouvait réparer d'une manière plus polie, plus noble et

1. Nommé parmi les Chevaliers qui figurèrent dans un tournoi.

2. Chambellan d'un duc de Bourgogne. — Les suivans étaient capitaines de cent lances (huit cents hommes) au service du Roi. (Les compagnies d'ordonnance.)



plus galante, dans un document qu'il destinait à l'impression, l'injure qu'il avait faite autrefois à sa cousine, dans un autre document dont la publicité n'avait pu être étouffée.

« — Enfin, madame, reprenait l'auteur de la généalogie des Rabutin, il me semble que nous devons être contents de notre naissance; quant aux biens et aux grandes dignités, il nous faut plus de modération — ».

On ne saurait nier que la vanité de M. de Bussy ne se fût contenue cette fois dans d'assez justes bornes, et qu'il ne méritât l'éloge que M<sup>me</sup> de Sévigné faisait de son histoire à M<sup>me</sup> de Grignan :

« — J'avoue, disait-elle <sup>1</sup>, ma faiblesse; j'ai lu avec plaisir l'histoire de notre vieille chevalerie: si Bussy avait un peu moins parlé de lui et de son héroïne de fille, le reste étant vrai, on peut le trouver assez bon pour être jeté dans un fond de cabinet <sup>2</sup> sans en être plus glorieuse. Il vous traite fort bien, ajoutait-elle; il me veut trop dédommager par des louanges que je ne crois pas mériter, non plus que ses blâmes. Il passe gaillardement sur mon fils, et le laisse inhumainement guidon dans la postérité; il pouvait dire plus de bien de sa femme, qui est d'un des plus beaux noms de la Province: mais, en vérité, mon fils l'a si peu ménagé et l'a toujours traité si incivilement, que lui ayant rendu justice sur sa maison, il pouvait bien se dispenser du reste: vous en avez mieux agi avec lui, il vous le rend — ».

Au reste, M. de Bussy promit à sa cousine de réparer l'omission qui regardait son fils: « — Je redirai bien de lui, lui répondit-il à ce sujet <sup>3</sup>, moi son parent et son ami, ce que ses ennemis ne pourraient s'empêcher d'en dire. »

M. de Bussy venait d'avoir une légère satisfaction: M. le duc était venu passer quinze jours à Dijon, capitale de son gouvernement; Bussy fut admis à lui faire sa cour, et la lui fit agréablement.

Cependant M<sup>me</sup> de Sévigné avait pu se mettre en route pour aller voir M<sup>me</sup> de Chaulnes; *Charlotte* lui avait tenu parole. « — Je revins de mon grand voyage hier au soir, ma chère belle, écrivait-elle à M<sup>me</sup> de Grignan le mercredi 1<sup>er</sup> août, après avoir passé quelques jours à Dol; je dis adieu à nos gouverneurs le lundi, à huit heures du matin, les suppliant de m'excuser si je les quittais

1. M<sup>me</sup> de Sévigné à M<sup>mo</sup> de Grignan, Lettre du 22 juillet.

2. De bibliothèque ou d'armoire.

3. Lettre de M. de Bussy. A Bussy, le 4 août 1685.

*avant de les avoir pendus*<sup>1</sup>; mais qu'ayant dix lieues à faire et eux cinq, je m'ennuierais trop à Dol le reste du jour; ils entrèrent dans mes raisons et me dirent adieu avec des tendresses et des remerciements infinis — ».

Ce n'était point à Dol que se rassemblaient les États; aussi M<sup>me</sup> de Sévigné n'y rencontra-t-elle pas les personnages principaux de la Province. « — Il me semblait, dit-elle, que j'étais à Dol dans le palais d'Armide; tous les noms que je connais tournaient autour de nous sans que nous les vissions: M. le premier président, M. de la Trémoille, M. de Lavardin, M. d'Harouïs, M. de Charost voltigeaient à une lieue ou une heure de nous, mais nous ne pouvions les toucher. Je partis donc le lundi matin; mais mon cher petit Coulanges<sup>2</sup> voulut absolument venir passer huit jours avec nous ici; et mon fils n'a point perdu cette occasion de revenir avec lui... Ils iront passer les derniers quinze jours des États; et puis mon fils me revient embrasser, et me prie à genoux de l'attendre, et je pars dans le moment<sup>3</sup> — ».

M<sup>me</sup> de Sévigné trouva aux Rochers le cher abbé Charrier. Il arrivait de Paris; il avait vu M<sup>me</sup> de Grignan; il l'avait trouvée toute pleine de sensibilité pour sa mère. « — Hélas, ma chère bonne, répondait celle-ci, voulez-vous toujours être pénétrée de mon misérable naufrage?... Je n'ai point eu les douleurs, la fièvre et les maux que vous imaginez; vous ne me trouverez point changée..., demandez à mon petit Coulanges; si cela était, il vous le dirait bien vite — ».

Vraiment, ce voyage que M<sup>me</sup> de Sévigné venait de faire ne lui avait donné que de la joie, sans aucune espèce d'incommodité. Elle était revenue par Rennes pour voir un moment cette bonne Marbeuf, et, en repassant par Vitré, la princesse; « — de sorte, disait-elle, que je vais posséder mon petit Coulanges sans distraction — ». Coulanges, ce petit homme tout rond et tout court, aux yeux à fleur de tête, à la physionomie épanouie; qui, à force d'esprit et de gaieté, se sauvait du ridicule; Coulanges, toujours plus attiré par la belle et haute société qui habitait Paris et Versailles; Coulanges, l'hôte obligé des cardinaux et des ministres, des gouverneurs de Provinces et des présidents; aussi bien vu chez M<sup>me</sup> de Chaulnes que chez M<sup>me</sup> de Louvois, et chez M. de Lamoignon

1. C'est-à-dire en carrosse.

2. Il était venu en Bretagne avec le duc de Chaulnes.

3. Pour Paris.

que chez M. de Seignelay; lui que l'on voyait partout où il y avait des fêtes, des festins et des réjouissances; Coulanges, qui, n'ayant rien à faire, suivait M. de Chaulnes aux États de Bretagne, comme il devait le suivre bientôt à son ambassade de Rome, et qui, cependant, par amitié pour M<sup>me</sup> de Sévigné, venait de tourner le dos aux États et à tout le bruit qui se faisait autour des gouverneurs, pour aller passer avec elle huit bons jours aux Rochers, à se reposer de toutes ses fatigues ou plutôt de son oisiveté : Coulanges enfin, aussi vif, aussi poli dans sa famille; aussi rempli d'imaginaires et de tours joyeux dans la solitude des Rochers, que dans les plus beaux milieux de Versailles ou de Paris.

« — Nous épuisons Coulanges, écrivait M<sup>me</sup> de Sévigné, charmée d'entendre parler du monde des vivants; il nous conte mille choses qui nous divertissent — ». Mais Coulanges voulait parler lui-même à M<sup>me</sup> de Grignan et lui donner des nouvelles des Rochers. « — J'ai vu le temps, lui disait-il, que j'écrivais dans vos lettres un mot à M<sup>me</sup> votre mère; et présentement, c'est dans les siennes que je vous écrirai un mot. . . Elle vous a conté son voyage de Dol, qui a été très heureux, hors qu'elle a versé deux fois dans son étang, et moi avec elle; mais comme je sais parfaitement bien nager, je l'ai tirée d'affaire sans nul accident, et même sans qu'elle ait été mouillée; ainsi de cette chute, ne craignez ni jambe affligée, ni rhume quelconque.

» Il fait parfaitement beau dans les allées des Rochers, continuait Coulanges avec le même enjouement; je m'en vais bien les arpenter; mais il sera triste pourtant, après avoir fait bien de l'exercice, de ne pas trouver tout à fait l'ordinaire de M. de Seignelay, auquel je suis accoutumé. . . — Cependant il faisait mille compliments à toute la bonne couvée des Grignan.

Ainsi toujours riant, plaisantant et chantant, Coulanges apportait avec lui la joie et l'animation dans les tranquilles Rochers.

Huit jours plus tard, M<sup>me</sup> de Sévigné écrivait à sa fille : « — Coulanges est demeuré avec mon fils; ils ne partiront que lundi pour arriver la veille de Notre-Dame (*l'Assomption*), et ils ne seront que huit jours aux États — ».

Coulanges ne se pressait donc point de quitter les Rochers, il écrivait encore une fois à M<sup>me</sup> de Grignan dans la lettre de sa mère : « — Me voici encore, je ne puis quitter la *mère-beauté*.

Nous nous promenons sans fin et sans cesse, et sa jambe n'en fait que rire et augmenter d'*embonpoint* et de beauté : mais monsieur votre frère est bien chaud au jeu ; il nous fait souvenir à tout moment de M. de Grignan, qui n'est guère moins pétillant que lui, avec tout le respect qu'on lui doit.

» Nous eûmes hier la bonne princesse de Tarente ; elle a bien moins de grandeur que M<sup>me</sup> la présidente de Cor... ; il s'en faut beaucoup qu'elle soit aussi jalouse de son rang que cette présidente, laquelle a pleuré comme un enfant, aux Etats, parce que le premier président de la Chambre des comptes a voulu avoir un fauteuil aussi bien que son mari. Je viens d'écrire à toutes les présidentes à mortier de Paris, pour leur dire qu'elles ne connaissent pas leurs privilèges, et qu'elles viennent les apprendre en ce pays — ».

L'entrain et la gaité de Coulanges devaient trouver un écho jusque dans l'hôtel de Carnavalet.

« — Nous nous promenons le matin, reprenait M<sup>me</sup> de Sévigné ; cette heure me plaît, et le soir encore, sans que ma jambe en soit plus émue ; si je mentais, Coulanges vous le dirait, car nulle vérité ne demeure captive avec lui. Il est toujours trop poli, et tellement vif et plaisant, et des imaginations si surprenantes, que je ne m'étonne point qu'on l'aime dans tous les lieux où l'on aime la joie — ».

Une indisposition de M. de Sévigné avait retenu Coulanges aux Rochers ; il y était encore lorsque M<sup>me</sup> de Sévigné reçut la nouvelle d'un petit désagrément que M<sup>me</sup> de Grignan avait eu à Marly, où les personnes de la Cour ne suivaient le Roi que par faveur.

Ce fut au jeu, où elle se trouvait avec des princes du sang, qu'elle montra un trouble, une distraction qui ne lui étaient pas habituels : « — Ma bonne, s'écriait M<sup>me</sup> de Sévigné<sup>1</sup> en apprenant cette mésaventure, vous m'avez fait suer les grosses gouttes en jetant ces pistoles qui étaient sur le bord de cette table. Mon Dieu ! que j'ai parfaitement compris votre embarras, et ce que vous deveniez, en voyant de telles gens ramasser ce que vous jetiez. Il m'a paru dans M. le duc un chagrin plein de bonté, dans ce qu'il vous disait de ne pas tout renverser... c'eût été son tour à ramasser, si vous eussiez continué. Ma bonne, j'admire par quelle

1. Aux Rochers. Lettre du 12 août 1685.

sorte de bagatelle vous avez été troublée dans la plus agréable fête du monde. Rien n'était plus souhaitable que la conduite qu'avait eue M<sup>me</sup> d'Arpajon<sup>1</sup>. Vous étiez écrite de la main du Roi ; vous étiez accrochée avec M<sup>me</sup> de Louvois ; vous soupâtes en bonne compagnie ; vous vîtes cette *divinité*<sup>2</sup> dont vous fûtes charmée : enfin, ma belle, il fallait ce petit rabat-joie ; mais, en vérité, passé le moment, c'est bien peu de chose — ».

M. de Coulanges était si empressé de voir les lettres de M<sup>me</sup> de Grignan, que M<sup>me</sup> de Sévigné n'avait pas cru devoir lui cacher ce qui s'était passé à la face des nations « — Il dit, ajoutait-elle, qu'il vous aurait bien rapporté, s'il avait été à Versailles, comme on aurait parlé de cette aventure ; et puis il revient à dire qu'il ne croit pas qu'il ait été possible de reparler d'un rien comme celui-là, où il n'y a pas de corps. Quoi qu'il en soit, cela ne fera aucun tort à vos affaires, et vous n'en avez pas l'air plus maladroite, ni la grâce moins bonne...

» Vous me conterez quelque jour, continuait M<sup>me</sup> de Sévigné, ce que c'est que la gaieté de ces grands repas, et quel conte M<sup>me</sup> de Thianges destina à divertir la compagnie ; car elle en sait plus d'un — ». Qu'était donc devenu la dévotion de cette sœur de M<sup>me</sup> de Montespan ?

M<sup>me</sup> de Grignan représentait la princesse de Conti comme au dessus de l'humanité, avec une taille divine qui surprenait et emportait l'admiration. N'était-ce pas là cette divinité dont elle avait été charmée, à moins que ce ne fût M<sup>me</sup> de Maintenon, dont on commençait à entrevoir la haute destinée ?

La Cour cependant était tout occupée de la disgrâce du cardinal de Bouillon, auquel on avait demandé la clef de son appartement à Versailles. Il fut exilé dans l'une de ses abbayes, et sa disgrâce rejaillit sur toute sa famille. On croyait que le voyage des princes de Conti en Hongrie n'y était pas étranger. M<sup>me</sup> de Sévigné trouvait que ce cardinal avait été si pleinement heureux toute sa vie, qu'il fallait bien qu'il sentît un peu le mélange des biens et des maux.

« — Me voici encore ici, écrivait M. de Coulanges après M<sup>me</sup> de Sévigné<sup>3</sup> ; et si je suivais mon inclination, il s'en faudrait bien que je partisse demain, pour m'en aller dans le sabbat des

1. La duchesse d'Arpajon, dame d'honneur de Madame la Dauphine.

2. Probablement la princesse de Conti.

3. C'était le 12 août.

Etats ; mais cependant je partirai, parce que je les crois sur le point de finir, et qu'il faut que je m'en retourne par la voie par laquelle je suis venu. Eh bien, s'écriait Coulanges, vous avez fait bien des vôtres à Marly en jetant toutes ces pistoles par terre ? Je suis assuré que cette aventure me serait revenue, si j'avais été à Versailles ; et qu'on m'aurait bien dit que vous étiez si transportée de vous voir en si bonne compagnie, que vous ne saviez ce que vous faisiez. Ma belle madame, laissez dire les méchantes langues, et aillez toujours votre chemin : ce n'est que l'envie qui fait parler contre vous ; c'est un grand crime à la Cour que d'avoir plus de beauté et d'esprit que toutes les femmes qui y sont. Le Roi ne vous estimera pas moins, et n'en donnera pas moins à M. votre fils la survivance que vous lui demandez, pour avoir jeté deux pistoles par terre. — Adieu, ma très belle, ajoutait Coulanges, en reprenant avec M<sup>me</sup> de Grignan le ton de parent et d'ami ; vous aurez incessamment votre chère maman mignonne, aussi belle et aussi aimable que jamais... J'ai passé ici une quinzaine délicieuse ; on ne peut assez louer toutes les allées des Rochers ; elles auraient leur mérite à Versailles, c'est tout dire — ».

M<sup>me</sup> de Sévigné n'avait plus que trois semaines à passer chez son fils, et toutes ses pensées étaient tournées du côté de Paris.

« — Si vous pouviez faire, disait-elle à sa fille<sup>1</sup>, que le premier jour de septembre ne fût point un samedi, ou que le Bien-Bon n'eût point appris de ses pères à préférer le lundi, pour ne pas trouver le dimanche un commencement d'un voyage, j'aurais été fort juste au rendez-vous : mais la règle du lundi, qui va de pair avec les ailerons de volaille ou le blanc d'une perdrix, nous fera arriver deux jours plus tard — ».

Le bon abbé de Coulanges était aussi attaché aux idées qu'il s'était faites sur certaines choses, qu'il se connaissait bien en morceaux délicats. Toutefois M<sup>me</sup> de Sévigné pensait être à Bâville vers le 9 ou le 10 du mois de septembre. « — Je ne serai point, disait-elle<sup>2</sup>, honteuse de mon équipage ; mes enfants en ont de fort beaux ; j'en ai eu comme eux... je n'ai plus que deux chevaux et quatre du messenger du Mans — ». Non vraiment, M<sup>me</sup> de Sévigné n'était point embarrassée d'arriver en cet état : son bon esprit la préservait du chagrin que donnent à tant d'autres les petits mé-comptes de l'amour-propre.

1. Lettre du 8 août.

2. Lettre du 15 août.

Coulanges était parti avec son fils le lundi 13, au matin. « — J'ailai, dit-elle, les reconduire jusqu'à la porte qui va à Vitré. Nous y étions tous en attendant nos lettres de Paris : elles vinrent, et nous lûmes la vôtre ; le petit Coulanges jurant qu'il y en avait plus de la moitié pour lui ; en effet, vous ne l'aviez pas oublié. . . — ». Les deux petits hommes partirent donc, et soupèrent le même soir en *gaudeamus* chez la bonne Marbeuf ; et de là, s'en allèrent à Dinan pour la fin des Etats. C'eût été dommage que M. de Sévigné n'y montrât pas le joli habit que sa sœur lui avait choisi ; M<sup>me</sup> de Sévigné avait porté le sien à Dol.

Dans ce temps-là, arriva aux Rochers la nouvelle de la mort de M<sup>me</sup> d'Ormesson, femme d'Olivier d'Ormesson, conseiller au parlement, oncle de M. de Coulanges. En l'état où était cette pauvre personne, pouvait-on souhaiter autre chose pour elle et pour sa famille ?

« — Ah ! ma bonne, s'écriait M<sup>me</sup> de Sévigné en s'adressant à sa fille, que la lie de l'esprit et du corps sont humiliants à soutenir ; et, qu'à souhaiter, il serait bien plus agréable de laisser de nous une mémoire digne d'être conservée, que de la gâter et de la défigurer par toutes les misères que la vieillesse et les infirmités nous apportent ! — »

M<sup>me</sup> de Sévigné fut exaucée : elle ne connut pas cette extrémité de l'âge.

Dès le 26 août, elle parlait à sa fille du retour de M. de Sévigné. « — Mon fils est revenu des Etats avec M. de la Trémoille, qui est reçu à Vitré comme le plus étranger des princes d'Allemagne. Je crois que les Rochers iront dîner à Vitré, et que Vitré viendra souper aux Rochers. . . — »

M. de Sévigné contait à sa mère bien des choses que M. de Chaulnes pourrait lui-même raconter à M<sup>me</sup> de Grignan, à Paris ; mais, en gros, le gouverneur avait eu des chagrins qui étaient enfin réparés et raccommodés. . . M. d'Harouis<sup>1</sup> avait sujet d'être content des Etats et de tous ses amis ; c'en était assez pour que M<sup>me</sup> de Grignan eût l'esprit en repos. Cette observation avait trait aux embarras financiers de ce trésorier des Etats : ils allaient toujours en croissant. On sait qu'il se les était attirés par sa trop grande complaisance et sa facilité à obliger.

Cependant le petit Coulanges s'en était allé à Chaulnes avec

1. Le trésorier des Etats.

les gouverneurs qui avaient quitté la Bretagne aussitôt après les Etats.

Nous fûmes hier chez la princesse de Tarente, ajoutait M<sup>me</sup> de Sévigné dans sa lettre du 26 août ; nous vîmes son fils : ah ! qu'il a une belle taille et qu'il est laid ! il n'est pas le premier qui soit ainsi — ». Elle pensait sans doute à son gendre, M. de Grignan.

Cependant M<sup>me</sup> de Sévigné n'avait plus qu'à savoir le jour où sa fille serait à Bâville, pour s'y trouver de son côté. Elle ne lui parlait plus de sa jambe : elle jouissait du plaisir d'être guérie, et de se promener matin et soir.

M<sup>me</sup> de Grignan devait aimer *Charlotte*.



## CHAPITRE LXXXIII

M<sup>ME</sup> DE SÉVIGNÉ ARRIVE A BAVILLE LE 15 SEPTEMBRE. — ELLE PASSE A LIVRY LA FIN D'OCTOBRE AVEC M. ET M<sup>ME</sup> DE GRIGNAN. — L'ÉDIT DE NANTES. — LETTRES A BUSSY ET A M. DE MOULCEAU. — MORT DU CHANCELIER LE TELLIER. — MORT DU PRINCE DE CONTI. — MORT DE M<sup>LLE</sup> DE LA TROUSSE. — LE FILS DE BUSSY, VIOLENT ET HAUTAIN. — LA SANTÉ DE M<sup>ME</sup> DE SÉVIGNÉ EST UN PEU ATTAQUÉE. — ELLE PENSE A ALLER A VICHY. — ELLE Y RENONCE.

— 1685-1686 —

ENVIRON trois semaines après son retour à Paris, M<sup>me</sup> de Sévigné écrivait à M. de Bussy qui était en Bourgogne <sup>1</sup> :

« — Il me semble que je suis votre voisine, mon cher cousin, et que... si je voulais parler un peu haut, vous pourriez m'entendre. Je revins de ma Bretagne le 15 du mois passé. J'arrivai droit à Bâville où M. de Lamoignon me fit trouver ma fille et tous les Grignan. Il y a longtemps que je n'avais eu une plus parfaite joie. Si notre Corbinelli eût voulu être de la partie, j'aurais oublié Paris; mais son tour vint deux jours après... Je fus donc fort contente du maître de la maison, et de la maison, et de la compagnie. Le Père Rapin et le Père Bourdaloue y étaient. Je fus fort aise de les voir dans la liberté de la campagne. — »

Le Père Rapin, écrivain distingué, était on s'en souvient, fort ami de M. de Bussy. « — C'est, disait M<sup>me</sup> de Sévigné <sup>2</sup>, un bon et honnête homme. Il était soutenu du Père Bourdaloue, dont l'esprit est charmant et d'une facilité fort aimable — ».

On parla de M. de Bussy : M<sup>me</sup> de Sévigné apprit à ces Pères

1. M<sup>me</sup> de Sévigné à M. de Bussy. A Paris, le 5 octobre 1685.

2. Lettre du 28 octobre.

l'heureux accommodement de sa nièce de Coligny : elle venait de céder à M. de la Rivière la jouissance du revenu de sa terre de Lanty, moyennant quoi elle obtenait de ce mari l'autorisation de vivre où il lui plairait. Elle fut louée de son bon esprit, et admirée surtout de M. de Lamoignon qui croyait la chose plus impossible que les autres.

M<sup>me</sup> de Sévigné avait trouvé, en arrivant à Paris, la place de grand-maitre de l'artillerie vacante par la mort du duc du Lude ; elle fut remplie peu après par le maréchal d'Humières, parent de M. de Bussy.

Le duc du Lude laissait une fortune immense ; il s'était remarié quelques années auparavant à la veuve du comte de Guiche (*Marguerite de Béthune Sully*).

M<sup>me</sup> de Sévigné passa la fin du mois d'octobre à Livry. Elle se retrouvait encore cette année avec sa fille dans la petite abbaye, comme elle l'avait désiré. Il n'était plus question de Provence ; aucune amertume ne pouvait troubler cette réunion. « Je suis ici, mon cousin, écrivait-elle à Bussy de Livry, le 28 octobre, avec ma fille, son fils, sa belle-fille<sup>1</sup>, le bon abbé, et le plus beau temps du monde. Il y faudrait encore notre ami Corbinelli pour réchauffer et pour réveiller la société ; mais on ne l'a pas toujours quand on veut. Il a d'autres amis, il a des affaires, il aime sa liberté ; et nous ne laissons pas de l'aimer avec tout cela. Il nous mandera sans doute l'heure et le moment de la mort de M. le chancelier — ».

Le chancelier le Tellier, père de Louvois, était à l'agonie. « — Sa fermeté, ajoutait M<sup>me</sup> de Sévigné, sert d'exemple à ceux qui veulent mourir en grands hommes, et sa piété à ceux qui veulent mourir chrétiennement. Vous savez sans doute ajoutait-elle, que M. de Lamoignon a perdu son beau-frère<sup>2</sup>. Je vous ai toujours ouï dire que les grandes successions étouffaient les sentiments de la nature : si cela est, tout doit rire dans cette maison. Cependant, j'y ai vu des larmes qui m'ont paru sincères ; c'est qu'avec ce qu'il était frère, il était encore ami — ».

Ce qu'elle venait de dire lui rappelait encore une fois Bâville et la bonne compagnie qu'elle y avait trouvée. A propos du Père Bourdaloue : « — Il s'en va, disait-elle, prêcher à Montpellier, et dans ces Provinces où tant de gens se sont convertis sans savoir pourquoi. Le Père Bourdaloue le leur apprendra, et en fera de

1. M<sup>lle</sup> de Grignan.

2. M. Voisin.

bons catholiques. — Vous aurez vu, sans doute, l'édit par lequel le Roi révoque celui de Nantes. Rien n'est si beau que tout ce qu'il contient, et jamais Roi n'a fait et ne fera rien de plus mémorable — ».

C'est ainsi que M<sup>me</sup> de Sévigné parlait, en passant, à M. de Bussy, de l'un des plus grands événements de ce règne ; de l'un de ceux qui devait avoir le plus long retentissement, et qui a donné lieu à plus de discussions. Mais les actes de l'autorité royale étaient bien loin d'être discutés à cette époque ; ils étaient reçus du grand nombre avec d'autant plus d'enthousiasme qu'ils répondaient à des sentiments et à des croyances séculaires. La tolérance religieuse était d'ailleurs si peu dans les idées du temps, qu'on ne s'effrayait pas des rigueurs dont les dissidents étaient l'objet. M<sup>me</sup> de Sévigné ne craint pas de dire en parlant de ce qui venait de se passer : « — Les dragons ont été de très bons missionnaires jusqu'ici : les prédicateurs qu'on envoie présentement rendront l'ouvrage parfait — ». Et M. de Bussy, qui ne se piquait pas d'indifférence ou de tolérance en matière de religion, et qui était aussi bon courtisan que s'il n'avait pas été disgracié, M. de Bussy répondait à sa cousine <sup>1</sup> : « — J'admire la conduite du Roi pour ruiner les Huguenots : les guerres qu'on leur a faites autrefois, et les Saint-Barthélemy ont multiplié et donné vigueur à cette secte. Sa Majesté l'a sapée petit à petit, et l'édit qu'il vient de donner, soutenu des dragons et du Bourdaloue, a été le coup de grâce — ».

La mort du chancelier Le Tellier ne touchait guère M. de Bussy ; il n'était pas de ses amis.

« — Mon Dieu, madame s'écriait-il agréablement, en répondant à la lettre que M<sup>me</sup> de Sévigné venait de lui écrire, que je voudrais avoir été à Livry aussi bien qu'à Bâville quand vous y avez été ! Si je suis supportable à Paris, je suis fort bon à la campagne ; et tous tant que vous êtes, vous êtes comme moi... On est trop dissipé à la ville... Notre ami Corbinelli est comme moi ; s'il est bon à Paris, il est encore meilleur à Livry. Il est bon à l'user, parce qu'il a de grandes ressources — ». M<sup>me</sup> de Sévigné disait de lui : « — Il est amusant, parce qu'il a toujours quelque chose dans la tête — ».

A Paris et dans la société de Corbinelli, elle se souvint du président de Moulceau ; elle lui écrivit, Corbinelli en tiers, et toujours

1. M. de Bussy à M<sup>me</sup> de Sévigné. A Chaseu, le 14 novembre 1685.

sur ce ton de plaisanterie. qui faisait tout l'agrément de leur liaison et de leur correspondance. « — Je n'ai reçu, lui disait-elle <sup>1</sup>, aucune de vos lettres depuis plus de quinze mois; je ne sais si notre enragé de jaloux <sup>2</sup>, les aurait surprises... Nous ne saurions oublier ni vos folies ni vos sagesses, et j'ai passé un an en Bretagne avec mon fils, où très souvent nous parlions de vous... J'ai retrouvé notre cher Corbinelli comme je l'avais laissé, un peu plus philosophe, et mourant tous les jours à quelque chose : son détachement me fait envie; en changeant d'objet, on en ferait un saint; il est cependant si bon et si charitable pour le prochain, que je crois que la grâce de Dieu se cache sous le nom de cartésien. Il convertit plus d'hérétiques par son bon sens, et par ne pas les irriter par des discours inutiles, que les autres par la vieille controverse. En un mot, tout est missionnaire présentement; chacun croit avoir une mission, et surtout les magistrats et les gouverneurs de Provinces, soutenus de quelques dragons.

» Quelle mort que celle de M. le Prince de Conti ! — » s'écriait tout-à-coup M<sup>me</sup> de Sévigné ! (Le président de Moulceau, on l'a vu ailleurs, était particulièrement dévoué à la maison de ces princes) « — Après avoir essuyé tous les périls infinis de la guerre de Hongrie, il vient mourir ici d'un mal qu'il n'a quasi pas <sup>3</sup>. Il est le fils d'un saint et d'une sainte, et par une suite de pensées emmanchées à gauche, il joue le fou et le débauché, et meurt sans confession, et sans avoir eu un seul moment, non seulement pour Dieu, mais pour lui; car il n'a pas eu la moindre connaissance. Sa belle veuve l'a fort pleuré : elle a cent mille écus de rente, et a reçu tant de marques de l'amitié du Roi et de son inclination naturelle pour elle, qu'avec de tels secours personne ne doute qu'elle ne se console — ».

Le prince de la Roche-sur-Yon succéda au titre de son frère; mais il était à l'égard du Roi dans une profonde disgrâce qui avait suivi l'expédition de Hongrie.

Le Roi nomma à la fin de cette année, le duc de Beauvilliers, président du conseil des finances, en remplacement du maréchal de Villeroi qui avait été son gouverneur, et qui venait de mourir. Ce choix, qualifié de très exquis par M<sup>me</sup> de Sévigné <sup>4</sup>, s'expliquait

1. Lettre à M. de Moulceau du 24 novembre 1685.

2. Corbinelli.

3. La petite vérole qu'il avait prise en soignant sa femme (M<sup>lle</sup> de Blois).

4. Lettre à M. de Bussy du 29 décembre 1685.

non-seulement par les vertus de M. Beauvilliers, mais par son mérite qui devançait en lui la maturité de l'âge. Il était fils du duc de Saint-Aignan, premier gentilhomme de la chambre, l'ami si fidèle de M. de Bussy ; celui que M<sup>me</sup> de Sévigné nommait l'honneur de la chevalerie. M. de Beauvilliers devint un peu plus tard le gouverneur et le conseiller du duc de Bourgogne ; il fut et resta toujours l'un des amis les plus dévoués de Fénelon.

M<sup>me</sup> de Sévigné parlait de cette nouvelle à M. de Bussy le 19 décembre : elle était ce jour-là sous l'impression de la perte qu'elle venait de faire de M<sup>lle</sup> de La Trousse, sa cousine germaine : Celle-ci mourut dans un moment, aux Feuillantines où elle s'était retirée : Une religieuse entra dans sa chambre, et la trouva appuyée contre sa chaise, comme si elle eût été endormie : « — aussi l'est-elle pour jamais, s'écriait douloureusement M<sup>me</sup> de Sévigné ; elle se portait fort bien le soir ! Elle a été enterrée en habit de religieuse, avec des cérémonies et une réputation de sainteté qui m'a servi de leçon, et m'a fait faire des réflexions depuis trois jours. » Depuis la mort de la marquise de la Trousse<sup>1</sup>, tante de M<sup>me</sup> de Sévigné, il n'avait jamais été question de sa fille aînée : elle avait vécu dans la plus profonde et la plus sainte retraite.

Cependant M. de Bussy ne pouvait s'empêcher de reprendre quelque espoir d'une meilleure fortune, en apprenant la promotion de M. Boucherat à la charge de chancelier de France ; car celui-ci était son bon ami, et de plus son allié par le mariage de sa fille avec M. de Harlay. M. de Bussy en avait remercié Dieu comme d'une grâce particulière, aussi bien que de la place où le Roi avait mis le duc de Beauvilliers, fils de son intime ami<sup>2</sup>.

La préférence de M. d'Antin<sup>3</sup> à son fils pour celle de menin de M. le Dauphin, ne lui faisait point de peine ; en l'état où étaient les choses, cela devait être ainsi. Mais à propos de ce fils de Bussy, M<sup>me</sup> de Sévigné croyait devoir à l'amitié qu'elle portait au père de lui donner un avis qui lui semblait utile. Et ce fut après une conversation qu'elle eut avec le père Rapin, touchant les affaires que Bussy avait à la Cour. « — Il me semble, disait-elle à son cousin<sup>4</sup>, que monsieur votre fils doit tâcher de faire par ses solli-

1. Depuis l'année 1672.

2. M. de Bussy à M<sup>me</sup> de Sévigné. A Chazeu, le 2 janvier 1686.

3. Fils unique du marquis de Montespan et de la marquise.

4. M<sup>me</sup> de Sévigné à M. de Bussy. A Paris, le 25 février 1686.

citations ce que vous demandez au Père Rapin, que ce dernier ferait auprès du Père de la Chaise <sup>1</sup> fort lentement et peut-être fort inutilement. Il faut que monsieur votre fils fasse des amis ; qu'il soit honnête, poli, obligeant, et civil sans bassesse ; mais avec l'air d'un homme malheureux, qui a besoin du secours des amis et ennemis même de son père... Il est trop rude, trop violent et trop avantageux en paroles. Cela m'est venu de traverse, je vous le dis en amitié ; si j'étais de ce pays-là, je serais sa gouvernante — ».

« — Je sais bien qu'il ne faut pas attendre les bras croisés les secours de la Providence, répondit M. de Bussy <sup>2</sup> ; aussi m'aidé-je autant qu'on peut le faire, et mon fils emploie mes placets, mes lettres et ses sollicitations pour des demandes légitimes. De vous dire maintenant si l'ambassadeur ne gête point par ses manières la justice de mes demandes, je n'en voudrais pas jurer ; car je sais qu'il est rude, hautain où il n'est pas question de l'être, enfin pétri de la férocité de Rouville et de la chaleur de Rabutin. De remède à cela, je n'en sache point, disait M. de Bussy, qu'une grande adversité, un grand âge ou la mort — ».

Cependant il rendait mille grâces à sa cousine de la part qu'elle prenait à sa famille, et surtout de sa tendresse pour la pauvre Coligny ; « — et tous deux, nous vous aimons, ajoutait-il, vous et M<sup>me</sup> de Grignan, plus que tous nos parents ensemble — ».

Au commencement d'avril 1686, M<sup>me</sup> de Sévigné écrivit au président de Moulceau une lettre qui semble être une réponse à quelque demande qu'il lui avait faite. Autant qu'on en peut juger, il la priait d'obtenir de M. de La Trousse des ménagements pour son pays (*le Languedoc*), ou pour ses propres terres. M. de La Trousse commandait les dragons qui facilitaient, dans le midi de la France, tant de conversions : M<sup>me</sup> de Sévigné répondait au président <sup>3</sup> :

« — Je n'ai point douté, monsieur, que votre présence et votre conversation ne vous rendissent de bien meilleurs offices auprès de M. de La Trousse, que tout ce que je pourrais écrire. Pour le Père Bourdaloue, ce serait mauvais signe pour Montpellier s'il n'y était pas admiré... Je comprends que ces endroits cousus par le sujet des nouveaux frères à la beauté ordinaire de ses sermons, font

1. Confesseur du Roi.

2. Lettre de M. de Bussy. A Autun, le 5 mars 1686.

3. M<sup>me</sup> de Sévigné au Président de Moulceau. A Paris, le 3 avril 1686.

une augmentation considérable. C'est par ces sortes d'endroits, tout pleins de zèle et d'éloquence, qu'il enlève et qu'il transporte : il m'a souvent ôté la respiration, par l'extrême attention avec laquelle on est pendu à la justesse et à la force de ses discours . . . Je crois, ajoutait-elle, que vous saurez bien vous démêler de l'embarras de cette grande fête<sup>1</sup> qui pourrait causer tant de sacrilèges, si, par une adresse et une habileté chrétienne et politique, vous ne preniez d'autres chemins que ceux de la violence — ».

En écrivant à M. de Moulceau<sup>2</sup> aussi bien qu'à son cousin de Bussy dans ce mois d'avril, M<sup>me</sup> de Sévigné se plaignit que sa triomphante santé eût été attaquée : un peu de rhumatisme, de malaises, de misères humaines, l'obligèrent à interrompre son carême par quelques bouillons, et même elle se fit saigner. Et comme elle n'avait point de veines, et qu'elle avait toujours été fort difficile à saigner, sa nièce de Montataire (*Marie de Rabutin*, qui se trouvait chez elle, offrit son bras au chirurgien par manière de plaisanterie ; « ne doutant pas, écrivait Bussy par allusion à cet incident, que la décharge du sang de Rabutin ne soulageât M<sup>me</sup> de Sévigné, de quelque source qu'il fût répandu ».

« — Il est vrai, répondit M<sup>me</sup> de Sévigné<sup>3</sup>, que j'eusse été ravie de me faire tirer trois palettes de sang du bras de ma nièce de Montataire : elle me l'offrit de fort bonne grâce . . . Mais la folie des médecins les fit opiniâtrer à vouloir que celle qui avait un rhumatisme sur le bras gauche fût saignée du bras droit ; de sorte . . . qu'il fallut que je payasse en personne le tribut de mon infirmité, et d'avoir été la marraine de cette jolie créature . . . Mais laissons le sang des Rabutin en repos, puisque je suis en parfaite santé. Je ne puis vous dire, ajoutait-elle, combien j'estime et combien j'admire votre bon et heureux tempérament. Quelle sottise de ne point suivre les temps, et de ne pas jouir avec reconnaissance des consolations que Dieu nous envoie après les afflictions qu'il veut quelquefois nous faire sentir. La sagesse est grande, ce me semble, de souffrir la tempête avec résignation, et de jouir du calme quand il lui plaît de nous le redonner . . . Tous vos plaisirs, vos amusements, vos tromperies, vos lettres et vos vers m'ont donné une véritable joie — ».

1. La fête de Pâques.

2. Lettre à M. de Moulceau, du 3 avril 1686.

3. Lettre à M. de Bussy, du 14 mai 1686.

C'est que M. de Bussy et M<sup>me</sup> de Coligny, à peine sortis de leurs procès, avaient repris leurs amusements littéraires. Bussy ne manquait pas d'envoyer à sa cousine des échantillons de leur style épistolaire, et, en général, toutes ses productions bonnes ou médiocres. Ces bagatelles qui amusaient M. de Bussy et sa fille à Autun, semblaient avoir diverti M<sup>me</sup> de Sévigné elle-même : « — L'un et l'autre, leur disait-elle, vous avez été si longtemps accablés sous les horreurs de la cruelle chicane, que je craignais que ce beau sang ne fut changé ; mais j'y retrouve Dieu merci, le même feu dont je voudrais avoir la moindre partie — ».

A propos d'une lettre en vers que Bussy avait écrite à M<sup>me</sup> de Toulangeon. « — elle y trouvait, disait-elle, un certain caractère de finesse et de facilité qui faisait toujours crier : *Es de Lope, es de Lope* <sup>1</sup>. Vous serez toujours aimable, mon cousin — », s'écriait-elle. Elle ne lui épargnait ni les douceurs ni les louanges. Outre que le contraire n'aurait pas été bien reçu, elle voulait, on le sent, le dédommager de ses malheurs et de ses mécomptes par le côté qui lui était le plus sensible.

Il faut revenir un peu en arrière, c'est-à-dire au 29 avril, à propos d'une lettre de M<sup>me</sup> de Sévigné adressée au président de Moulceau ; on y trouve une nouvelle dont le sujet devait être pour la famille des Grignan et pour elle-même un véritable événement. « — M<sup>lle</sup> de Grignan, dit-elle, prend vendredi le grand habit des grandes carmélites ; je ne reprendrai point cette vérité — ».

Ainsi, M<sup>lle</sup> de Grignan justifiait le jugement que M<sup>me</sup> de Sévigné avait porté sur elle, quelques années auparavant, au moment où s'annonçait sa vocation religieuse ; M<sup>me</sup> de Sévigné disait alors : « — Elle pense ferme, on peut s'en fier à ce qu'elle dit — ».

Ni les encouragements qui pouvaient lui venir de sa famille paternelle, ni l'opposition qu'elle avait rencontrée de la part de son tuteur et dans la famille de sa mère, n'avaient agi sur elle dans aucun sens ; elle s'était sentie troublée un moment, incertaine quant à la règle qu'elle devait embrasser ; et pour y réfléchir en paix, et se dérober à toutes les influences, elle s'était retirée à l'abbaye bénédictine de Gif ; mais elle en était sortie pour revenir

1. C'est de lui, c'est de lui,



à sa première inspiration : elle avait puisé sa dévotion à l'école de sainte Thérèse : elle se faisait carmélite.

« — M<sup>lle</sup> d'Alérac se fatigue et se ruine pour le carrousel, ajoutait M<sup>me</sup> de Sévigné comme pendant à ce qu'elle venait d'apprendre à M. de Moulceau ; admirez les différentes occupations des deux sœurs ! — »

Il n'était plus question d'aucun mariage pour M<sup>lle</sup> d'Alérac : M. de Polignac s'était lassé de poursuivre cette alliance, en dépit de M. de Montausier. L'opposition de celui-ci venait surtout de ce que les Polignac étaient mal en cour. « — Le pauvre Polignac a trouvé, sur la proposition d'être menin, que le Roi n'a pas encore pardonné à sa mère — ». C'est là ce que M<sup>me</sup> de Sévigné mandait au président : M<sup>me</sup> de Polignac avait été compromise comme tant d'autres, et sans doute avec aussi peu de raison, dans le fameux procès de 1680.

Cependant, son fils venait d'épouser M<sup>lle</sup> de Rambures, fille d'honneur de madame la Dauphine. « — M<sup>me</sup> de Polignac, qui n'est point M<sup>lle</sup> d'Alérac, écrivait M<sup>me</sup> de Sévigné au même <sup>1</sup>, vint voir hier M<sup>me</sup> de Grignan. Elle était brillante, vive, entêtée de la grandeur de la maison de Polignac... se chargeant de la fortune des deux frères, et ayant soutenu généreusement et avec courage la première improbation du Roi. Elle s'est fait un point d'honneur de les remettre à la Cour. Je vous assure qu'elle rétablira et ressuscitera cette maison — ».

M<sup>me</sup> de Sévigné avait toujours désiré pour M<sup>lle</sup> d'Alérac l'alliance de M. de Polignac ; elle ne croyait pas à la durée de sa disgrâce ; elle se trompait : M. de Montausier, mieux instruit qu'elle des dispositions du Roi, n'avait pas voulu condamner sa nièce à vivre loin de la Cour.

Il se fit à la Pentecôte de cette année une promotion de chevaliers du Saint-Esprit, et ce fut à l'occasion de celle du duc de Chartres, fils unique de Monsieur<sup>2</sup>. Le nouveau prince de Conti fut nommé pour en être ; ce bruit répandu fit croire un moment qu'il avait été rappelé à la Cour.

La marquise d'Epinaç, en revenant de Vichy, s'était arrêtée chez M. de Bussy à Chateau, et lui avait dit qu'on attendait M<sup>me</sup> de Sévigné à Vichy, au mois de septembre prochain.

1. M<sup>me</sup> de Sévigné à M. de Moulceau, le 29 avril 1686.

2. Lettre du 29 avril 1686.

Sur cette nouvelle, il écrivit à sa cousine<sup>1</sup>, et la pria de lui mander si effectivement elle devait y aller; et, dans ce cas, il l'engageait à revenir voir encore une fois le château de ses pères à Bourbilly, et de là, à Chaseu; « — d'où, lui disait-il, nous irions ensemble aux eaux — ». M<sup>me</sup> de Coligny aurait accompagné son père et sa tante pour leur tenir compagnie, et si la belle comtesse voulait ne pas quitter sa mère pendant ce voyage, leur joie serait complète et les eaux auraient bien plus de vertu. « — Il est vrai, mon cher cousin, répondit M<sup>me</sup> de Sévigné<sup>2</sup>, que ce printemps, j'avais quelque dessein d'aller l'automne prochain à Vichy pour un rhumatisme que j'avais; mais comme je ne l'ai plus, je ne me presserai point de faire ce voyage, qui est toujours un embarras à qui n'a plus d'équipage, comme j'en avais un autrefois. Ce me serait une grande joie de vous avoir tous deux. Bon Dieu! quelle compagnie, et de quels maux ne guéririez-vous point? — » La compagnie, il est vrai, eût été fort aimable; mais il est bien douteux que M<sup>me</sup> de Sévigné la désirât pour cette fois, et surtout qu'elle eût la pensée d'y associer M<sup>me</sup> de Grignan.

Le scandale du procès que M. de Bussy avait soutenu à Paris était si récent; il avait tellement occupé le public que, toute affectueuse qu'elle se montrât, en particulier, pour son cousin et pour son *héroïne* de fille, comme elle l'appelle en quelque endroit, elle ne devait guère avoir envie d'arriver avec eux dans une ville d'eaux, où leur présence renouvellerait le souvenir de cette fâcheuse affaire. Bussy, au contraire, pouvait avoir ses raisons pour désirer cette réunion. Le mois de juin de cette année 1686 avait amené des chaleurs insupportables, et la plume tombait des mains de M<sup>me</sup> de Sévigné, dès qu'elle voulait former une pensée ou une lettre: c'est ainsi qu'elle s'excusait d'avoir été quelque temps sans écrire à son cousin.

Elle passa presque tout cet été à Paris, d'où elle suivait avec fermeté les affaires qu'elle avait en Bretagne. Nous apprenons par une lettre d'elle à un M. d'Hérigoyen, à qui elle avait affirmé pour un an sa terre du Buron, que le fermier sortant avait à lui payer treize cents francs; qu'elle les devait elle-même à M. d'Harrouis, et que le manque de parole du premier l'avait outrée contre lui. Il lui devait encore quatre mille francs, et de plus une ancienne dette de ses termes passés, qui n'allait pas à moins de dix

1. Lettre de M. de Bussy à M<sup>me</sup> de Sévigné. A Chaseu, le 25 juin.

2. M<sup>me</sup> de Sévigné à M. de Bussy. Lettre du 29 juin.

mille, et qu'elle ne voulait point perdre. Elle autorisait son successeur à faire saisir, s'il le jugeait à propos, les biens et les héritages de son débiteur, de peur que d'autres gens ne fussent plus alertes qu'elle.

M. de la Jarie, ce gentilhomme fermier dont il a été parlé ailleurs, avait vécu largement sur sa terre, et en avait dissipé les revenus. On sait que M<sup>me</sup> de Sévigné était douairière du Buron : cette terre devait revenir à son fils ; « — ce qui, disait-elle, nous y fait prendre un intérêt commun — ».

## CHAPITRE LXXXIV

M<sup>LLE</sup> DE GRIGNAN N'A PAS PU SUPPORTER LES RIGUEURS DE LA VIE RELIGIEUSE. — ELLE A QUITTÉ LE CARMEL ET S'EST RETIRÉE AUX FEUILLANTINES POUR Y VIVRE DANS LA RETRAITE. — ELLE FAIT UNE DONATION A SON PÈRE DES 40,000 ÉCUS QU'IL LUI DEVAIT. — JOIE DE TOUTE SA FAMILLE ET DE M<sup>ME</sup> DE SÉVIGNÉ EN PARTICULIER. — AUTRES TEMPS, AUTRES MŒURS. — MORT DU GRAND CONDÉ.

— 1686 —

M<sup>LLE</sup> de Grignan était entrée aux grandes Carmélites dès le commencement de l'année 1686; elle y avait pris l'habit en cérémonie au mois de mai, mais avec un zèle trop violent pour pouvoir durer. Dans les trois premiers mois, elle s'était trouvée si accablée de la rigueur de la règle, et sa poitrine si offusquée de la mauvaise nourriture, qu'elle était contrainte de manger gras par obéissance. Cette incapacité de faire cette vie, même dans le noviciat, l'avait obligée de sortir; mais avec une dévotion, une humiliation de sa délicatesse, et une si grande haine pour le monde, que les saintes religieuses avaient conservé pour elle une tendre et véritable amitié.

M<sup>ME</sup> de Sévigné donnait ces détails au président de Moulceau; le 25 octobre; elle écrivait de Livry où M<sup>LLE</sup> de Grignan était revenue avec sa famille comme à l'ordinaire, et lui donnant la même édification. Ne pouvant être religieuse, elle avait résolu de vivre au moins dans une retraite absolue. A Paris, elle demeurait désormais aux Feuillantines, où elle était pensionnaire comme beaucoup d'autres. « — Ce qui l'attache à cette maison, ajoutait M<sup>ME</sup> de Sévigné, c'est le voisinage des Carmélites, où elle va quasi tous les

jours, et y entre quand il y a quelque princesse. Elle prend tout ce qui lui convient de ce saint couvent, c'est-à-dire la spiritualité et la conversation, et laisse la rigueur de la règle dont elle n'était point capable.

» Mais la Providence, poursuivait M<sup>me</sup> de Sévigné, lui a inspiré la plus belle, la plus juste et la plus estimable pensée qu'il est possible d'imaginer pour sa famille. Elle n'a point voulu que son retour à la vie ôtât à M. son père ce qu'elle voulait lui donner par cette mort civile : elle lui a fait, à sa sortie <sup>1</sup>, une donation entre vifs, très bien conditionnée, de quarante mille écus qu'il lui devait... Ce présent a été estimé de tous ceux non seulement qui aiment M. de Grignan, mais de ceux qui savaient que tout son bien étant devenu meuble à vingt-cinq ans, si elle n'eût disposé de rien par testament, allait quasi tout entier à son père, et que, de plus, M. de Grignan devra encore quatre-vingt mille écus à M<sup>lle</sup> d'Alérac... C'est assez honnêtement pour ne pas plaindre la sœur, et pour être bien aise que cette maison soit soulagée de ce double paiement — ».

Cette grande affaire était donc terminée à travers des péripéties qui avaient dû causer parfois bien des craintes et des appréhensions à M<sup>me</sup> de Grignan ; au moins savait-elle gré à sa belle-fille de sa persévérance dans sa dévotion et de son détachement des biens de ce monde. M<sup>me</sup> de Sévigné avoue qu'elle-même fut fort touchée de cette douceur, faite si à propos : elle admirait que le bon naturel de M<sup>lle</sup> de Grignan lui eût fait faire, sans art, la seule chose qui était capable de lui redonner du prix dans sa famille, où elle était présentement agréée et considérée comme la bienfaitrice. « — L'esprit seul aurait dû faire cet effet dans une autre personne — ».

Il semble donc que M<sup>lle</sup> de Grignan n'en avait pas, et que ce fut son cœur qui lui enseigna ce qu'il était à propos de faire pour conserver l'affection des siens ; mais quoi qu'en dise M<sup>me</sup> de Sévigné, son cœur ne le lui enseigna pas tout seul ; elle-même se charge de nous l'apprendre. « — Ma fille, disait-elle, a si joliment contribué à cette petite manœuvre, qu'elle en a eu une double joie. Le chevalier <sup>2</sup> y a fait aussi des merveilles ; car vous jugez bien qu'il a fallu aider et donner une forme à toutes ces bonnes volontés — ». Ainsi, M<sup>me</sup> de Sévigné si droite, si sincère, si tendre et si accessible à toutes les délicatesses du cœur, M<sup>me</sup> de Sévigné approuvait

1. Du couvent des Carmélites.

2. De Grignan.

sa fille et n'éprouvait pas la moindre répugnance, non seulement à vanter l'habileté de son procédé, dans la lettre qu'elle écrivait au président de Moulceau, mais elle en attendait des louanges pour M<sup>me</sup> de Grignan et une entière approbation.

Et lorsqu'on voit le chevalier de Grignan, cet homme d'une si haute réputation en fait de loyauté et de probité, que tous les gens d'honneur en appelaient à son témoignage ; lorsqu'on le voit contribuer lui-même à cette manœuvre et en décider le succès, on sent que d'autres mœurs, d'autres principes que ceux qui nous gouvernent actuellement, dirigeaient cette société toute fondée sur un principe d'autorité et d'hérédité. Le maintien de la famille et du nom par la conservation du chef de la famille, tel est le mobile de tous les sentiments ; les cadets agissent pour l'ainé, ne consultant que son avantage et ses intérêts ; et dépouillés eux-mêmes de droits héréditaires, ils font bon marché de l'existence légale des filles, qui n'ont point de nom à soutenir et à transmettre.

Toute cette affaire avait grandement occupé M<sup>me</sup> de Sévigné pendant l'été de 1686.

Son fils, toujours souffrant, était venu de Bretagne à Paris pour suivre un traitement fort fatigant ; il se retrouvait enfin en parfaite santé ; il passa le mois d'août tout entier avec sa mère à Livry. « — Nous étions, disait-elle, seuls avec le bon abbé ; nous avons des conversations infinies, et cette longue société nous a fait un renouvellement de connaissance qui a renouvelé notre amitié. Il s'en est retourné chez lui avec un fonds de philosophie chrétienne, chamarrée d'un brin d'anachorète, et sur le tout une tendresse infinie pour sa femme dont il est aimé de la même façon, ce qui fait en tout l'homme du monde le plus heureux, parce qu'il passe sa vie à sa fantaisie — ».

Environ six semaines après cette lettre à M. de Moulceau, toute pleine d'amitié, de secrets et de confiance, et à laquelle le président n'avait pas répondu ; soit que la lettre se fût égarée, soit qu'il se fût trouvé quelque peu embarrassé d'y répondre, M<sup>me</sup> de Sévigné eut à lui apprendre à la fois une triste et une agréable nouvelle<sup>1</sup> : « — la mort de M. le prince (*le grand Condé*), survenue à Fontainebleau, l'avant-veille ; c'est-à-dire le mercredi 11 décembre, à sept heures et un quart du soir, et le retour du prince de Conti, son neveu, à la Cour, par la bonté de M. le prince qui demanda cette grâce au

1. M<sup>me</sup> de Sévigné à M. de Moulceau. A Paris, le 13 décembre 1686.

Roi, un peu avant que de tourner à l'agonie, et le Roi (*la*) lui accorda dans le moment... — »

Pour mettre ces deux événements sur la même ligne, il fallait que M<sup>me</sup> de Sévigné fût bien persuadée de l'extrême attachement du président de Moulceau à la branche de Conti... « — Quoi qu'il en soit, dit-elle, jamais une joie n'a été noyée de tant de larmes... — ».

Le prince de Conti avait passé tout le temps de sa disgrâce à Chantilly, « faisant un usage admirable de tout l'esprit et de toute la capacité de M. le prince; puisant à la source de tout ce qu'il y avait de bon à apprendre sous un si grand maître, dont il était chèrement aimé ».

Pendant M. le prince avait couru avec une diligence qui lui coûta la vie, de Chantilly à Fontainebleau, quand Madame de Bourbon (*Mademoiselle de Nantes, femme de son petit-fils*) y tomba malade de la petite vérole, afin d'empêcher M. le duc de garder sa belle-fille et d'être auprès d'elle, parce qu'il n'avait point eu cette dangereuse maladie : « M. le prince fut fort malade, poursuivait M<sup>me</sup> de Sévigné, et enfin il a péri par une grande oppression qui lui fit dire, comme il croyait venir à Paris, qu'il allait faire un plus grand voyage. Il envoya quérir le Père Deschamps, son confesseur; et après vingt-quatre heures d'extinction, après avoir reçu tous ses sacrements, il est mort regretté et pleuré de sa famille et de ses amis... » Il périt véritablement victime de son dévouement, et ce fut la dernière marque de tendresse qu'il donna à M. le duc, son fils, qu'il avait toujours aimé passionnément.

» La lettre qu'il a écrite au Roi, reprenait M<sup>me</sup> de Sévigné, est la plus belle chose du monde, et le Roi s'interrompt trois ou quatre fois par l'abondance des larmes : c'était un adieu et une assurance d'une parfaite fidélité, demandant un noble pardon des égarements passés, ayant été forcé par le malheur des temps; un remerciement du retour du prince de Conti, et beaucoup de bien de ce prince; ensuite une recommandation à sa famille d'être unie : il les embrassa tous et les fit embrasser devant lui, et promettre de s'aimer comme frères; une récompense à tous ses gens, demandant pardon des mauvais exemples; et un christianisme partout et dans la réception des sacrements, qui donne une consolation et une admiration éternelle — ».

Malgré la douleur que témoigne M<sup>me</sup> de Sévigné de voir sortir de ce monde le grand homme, « — le héros dont des siècles entiers,

dit-elle, ne sauraient remplir la place « — on sent qu'elle n'est point inspirée à parler de sa fin comme elle a parlé ailleurs de ces grandes morts. Le boulet de canon qui emporta Turenne au milieu de sa gloire, lui avait donné à elle-même une commotion qui faisait vibrer sa plume à la hauteur de l'événement qu'elle voulait décrire. — Cette émotion, elle ne l'éprouvait pas à la pensée de Condé, mourant dans son lit pendant un voyage : Condé, consumé par les fatigues de sa vie guerrière, et depuis longtemps retiré de la scène : Condé qui avait failli déjà mourir une fois. . .

Peut-être avait-il usé l'admiration de ses contemporains, et épuisé les louanges ? . . .

Ce héros, doublé d'un prince du sang, et dont les grandes qualités emportaient l'étonnement et l'admiration de tous, n'avait pas ce caractère sympathique et ces vertus populaires qui faisaient chérir Turenne du peuple et des soldats, et lui conciliaient en même temps les rangs les plus élevés de la société : Condé adorait sa famille, mais il n'était pas si bienveillant et accessible au reste des hommes. Sa gloire était un peu sauvage, et le maintenait dans des sphères où il était difficile de l'approcher.

Avec la physionomie et les traits de l'aigle, il en avait aussi les instincts : la sûreté du coup d'œil, la rapidité des décisions, l'impétuosité de l'attaque : il ravissait et emportait la victoire, là où Turenne, aussi sûr de vaincre, temporisait et ménageait le sang de ses soldats.

Condé avait eu toutes les inspirations de la gloire, et Turenne toute la solidité du génie, et l'histoire a bien traduit le sentiment des contemporains et celui de la postérité, en appelant l'un *le Grand Condé*, et l'autre simplement *Turenne*.

Si M<sup>me</sup> de Sévigné, dominée peut-être par des préoccupations plus intimes, n'avait prêté d'abord qu'une attention un peu distraite au grand événement qui faisait pleurer le Roi et attristait toute la Cour, elle y revenait, émue par les détails qui lui arrivaient de tous côtés. Elle parlait à son cousin de Bussy<sup>1</sup> de ce grand prince qui lui avait si longtemps tenu rigueur ; de sa mort toute chrétienne après une vie toute héroïque ; et comment, en vingt-quatre heures, il avait réglé toutes choses avec une fermeté, une tranquillité, une douceur et une étendue d'esprit qui le faisaient paraître comme en un jour de bataille ; « — car on dit, ajoutait-elle, que dans ces

1. M<sup>me</sup> de Sévigné à M. de Bussy. Lettre du 15 janvier 1687.



occasions il était parfait, et que la mort, qui est la plus importante action de notre vie, a été le plus bel endroit de la sienne. — Mais ce qui remplace ce malheur, s'écriait M<sup>me</sup> de Sévigné un moment après, c'est la parfaite santé du Roi, dont on ne peut assez remercier Dieu — ». L'allégresse publique persuadait de la douleur qu'on avait eu de ses maux : le Roi venait de subir, avec beaucoup de courage l'opération de la fistule.

On ne sait quelles réflexions suggéra à M. de Bussy l'événement funeste qui venait de s'accomplir. Il n'était plus au temps où la disparition de ses ennemis le comblait d'une joie cruelle. On le voit maintenant assister avec une sorte de tranquillité à des événements tels que celui de la mort de M. le prince, qui avait été si longtemps le principal obstacle à son retour.

Soit que le temps eût adouci ses rancunes, soit que la religion eût plus de prise sur son âme, soit peut-être que la crainte de compromettre l'avenir de ses enfants lui eût fait prendre le parti de la prudence, Bussy fit taire ses ressentiments à la mort du prince et du héros qui tenait de si près au cœur et à la personne du Roi ; et sans s'associer au deuil général, il ne mêla pas le souvenir de sa personnalité outragée aux regrets de toute la France.

Peut-être aussi son rappel tardif à la Cour avait-il suffi à l'apaiser ? Au moins avait-il perdu, en s'y retrouvant, les illusions qu'il avait conservées dans son exil.

Il n'était plus d'âge à exercer les charges ; il ne pouvait plus se flatter d'obtenir les honneurs ; il arrachait péniblement les moindres grâces, et ces grâces ne s'adressaient qu'à ses enfants. Appauvri par l'embarras de ses affaires, et n'ayant plus à compter sur la faveur du Monarque pour en sortir, effacé par ceux qui avaient été ses égaux et par ceux que lui-même avait autrefois devancés dans la carrière, il ne pouvait plus se plaire à la Cour, « — et se trouvait mieux de rester dans sa Province, où il était fort distingué, que d'être confondu à Paris ou abîmé à Versailles<sup>1</sup> — ».

1. Lettre du 8 mai 1686.

## CHAPITRE LXXXV

MORT DU COMTE DE GUITAUD. — MALHEURS DE LA MAISON DE CRÉQUI. — LA POMPE FUNÈBRE DE M. LE PRINCE. — MORT DU DUC DE SAINT-AIGNAN. — L'AMI FIDÈLE D'UN DISGRACIÉ.

— 1686 —

PEU après le prince de Condé, mourut à Paris le comte de Guिताud, autrefois son chambellan, et qui avait joui de toute sa faveur jusqu'au moment où il fut écarté de cette petite Cour comme un favori trop important<sup>1</sup>. Cette mort qui arriva le 27 décembre 1686, fit un nouveau vide dans les rangs déjà très éclaircis des amis de M<sup>me</sup> de Sévigné.

Le comte de Guिताud (*Guillaume de Peichpeiron-Comminges*)<sup>2</sup> était un vrai seigneur, et par sa naissance et par ses établissements; il était, on le sait, cordon-bleu et gouverneur des îles Sainte-Marguerite. Il laissait, d'un second mariage, plusieurs enfants et une veuve (*Elisabeth de Vertamont*), qui bien que beaucoup plus jeune que lui, n'était plus d'âge à se consoler. Le comte de Guिताud avait, d'après son portrait, la tête assez enfoncée dans les épaules, des traits animés, plus de physionomie que de régularité. Il était aimable et grand parleur, obligeant pour ses amis et d'ailleurs, comme on l'a vu, très haut à soutenir ses droits et ses prérogatives. Cette hauteur était venue se heurter à celle de M. de Bussy, en Bourgogne, où chacun d'eux faisait un principal personnage : aucun n'ayant voulu céder de ses prétentions, ils évitèrent jusqu'à la fin de se voir et de se rencontrer.

Le commencement de l'année 1687, ou la fin de l'année pré-

1. Lettre de M<sup>me</sup> de Sévigné du 27 octobre 1673.

2. D'une famille originaire du Béarn.

cédente, fut marqué pour M<sup>me</sup> de Sévigné par la prise d'habit de Blanche d'Adhémar, sa petite-fille, à la Visitation d'Aix. C'était, en moins d'un an, deux filles de M. de Grignan qui entraient en religion. L'une, à la vérité, était sortie du couvent avant d'avoir prononcé ses vœux, mais sa retraite équivalait à un engagement perpétuel. Pour l'autre, destinée au couvent dès son enfance et depuis longtemps séparée de sa famille, cet événement se passa sans grande émotion. Sa mère, qui était à Paris, n'y assista pas, et sa grand'mère était depuis longtemps résignée à perdre cette enfant, dont les premières années avaient fait ses délices.

C'est dans une nouvelle lettre au président de Moulceau, lettre datée du jour des Rois, que M<sup>me</sup> de Sévigné parle de la vêtue de sa petite-fille, à seize ans, et qu'elle fait mention de son âge pour consoler M. de Moulceau de la qualité de grand-père, que sa propre fille, récemment mariée, venait de lui donner.

En même temps que M<sup>me</sup> de Sévigné voyait grandir ses petits-enfants, et que cette vue l'avertissait de la marche du temps, et de la nécessité de se préparer à la mort où Dieu la conduisait si doucement, elle considérait combien l'excès de la vieillesse était affreux et humiliant « — et nous en voyons, disait-elle, tous les jours un exemple qui nous afflige, le bon Corbinelli et moi : le pauvre abbé de Coulanges, dont la pesanteur et les incommodités nous font souhaiter de ne pas aller jusque-là — ».

Dans une lettre du 15 janvier, où elle souhaitait la bonne année à son cousin de Bussy, M<sup>me</sup> de Sévigné parle du désir qu'elle et M. de Corbinelli avaient depuis longtemps de lui écrire, sans avoir pu rompre le charme qui les en empêchait, malgré le souvenir continuels qu'ils avaient de lui... « — dès que nous avons un peu d'esprit, lui écrivait-elle, ou que l'air de Livry, le chocolat ou le thé avaient réveillé notre vivacité, nous étions au désespoir de ne vous avoir pas, et nous nous faisons scrupule de rire sans vous... — ».

Elle lui disait que M<sup>me</sup> de Grignan était encore à Paris, occupée de plusieurs affaires, et qu'elle avait eu le plaisir de voir M<sup>lle</sup> de Grignan faire une donation à M. son père de tout ce qu'il lui devait... et comment cette sainte fille, ayant pris le voile aux Carmélites, et l'ayant quitté par la délicatesse de son tempérament, avait voulu, en restant pensionnaire dans un autre couvent, où elle faisait peu de dépense, donner cette marque d'amitié à sa maison. « — Je crois, ajoutait M<sup>me</sup> de Sévigné, que vous en aurez

assez pour votre cousine, pour prendre part à ce petit bonheur : elle y a fait merveille. . . — »

M. de Bussy répondit avec une légère nuance d'ironie<sup>1</sup> : « — Vous m'avez fait grand plaisir, ma chère cousine, de m'apprendre le soin qu'a eu la belle Madelonne d'inspirer de nobles sentiments à l'aînée de ses belles-filles, et l'heureux succès de ses peines. . . Je ne m'en étonne pas, car peut-on lui refuser quelque chose ?

» Je suis ravi, et ma fille aussi, qui dit que Dieu lui a fait une grande grâce de ne lui avoir pas donné une belle-mère comme elle, parce qu'elle serait aujourd'hui dans un couvent, pour lequel sa vocation était fort médiocre — ».

Le 14 février, M<sup>me</sup> de Sévigné apprenait à M. de Bussy la mort du maréchal de Créquy ; combien il avait trouvé sa destinée courte, et combien il était en colère contre cette mort barbare, qui, sans considérer ses projets et ses affaires, venait ainsi déranger ses escalles. Il avait reçu ses sacrements, mais avec moins d'édification que ce grand prince, qui avait rempli avec une tranquillité admirable tous ses devoirs de chrétien, de bon sujet, de bon maître, et de bon père de famille.

Neuf jours après le maréchal, mourut le duc de Créquy, son frère aîné, et trois heures après la mort de celui-ci, le duc de Gèvres eut son commandement de Paris. « — Voilà, s'écriait M<sup>me</sup> de Sévigné, cette maison de Créquy bien abattue, et de grandes dignités sorties en peu de jours de cette famille ! — »

Le duc de Créquy était premier gentilhomme de la chambre du Roi, gouverneur de Hesdin et de l'Ile-de-France ; le maréchal de Créquy, son frère cadet, était gouverneur de la Lorraine et de Béthune.

Le marquis de Créquy, fils aîné du maréchal et l'héritier du nom, était en disgrâce. « — Mais il y a, ajoutait M<sup>me</sup> de Sévigné, un petit Blanchefort resté du naufrage<sup>2</sup>, revenu glorieux de Hongrie ; beau, bien fait, sage, honnête, poli, et affligé, sans être abattu, des malheurs de sa maison ; qui trouve tous les chemins bien préparés à le recevoir agréablement dans le monde — ». C'était le second fils du maréchal. Sa destinée devait être courte et liée, pour ainsi dire, à celle de M<sup>me</sup> de Sévigné.

Cependant le duc d'Estrées, ambassadeur à Rome, venait aussi

1. M. de Bussy à M<sup>me</sup> de Sévigné. A Chateau, le 18 janvier 1687.

2. Lettre du 25 avril 1687.

d'y mourir ; et le jour où l'on en reçut la nouvelle, la maréchale d'Estrées, sa belle-mère, mourut à Paris des suites d'une apoplexie. Elle était, on s'en souvient, sœur de la chanoinesse de Longueval, et toutes deux de cette maison de Manicamp avec laquelle M<sup>me</sup> de Bussy, leur cousine, était en procès.

« Voici encore de la mort et de la tristesse, écrivait M<sup>me</sup> de Sévigné à son cousin de Bussy, le 10 mars ; mais le moyen de ne pas vous parler de la plus belle, de la plus magnifique, et de la plus triomphante pompe funèbre qui ait jamais été faite depuis qu'il y a des mortels ? c'est celle de feu M. le prince qu'on a faite aujourd'hui à Notre-Dame ; tous les beaux esprits se sont épuisés à faire valoir tout ce qu'a fait ce grand prince et tout ce qu'il a été. Ses pères sont représentés par des médailles jusqu'à saint Louis ; toutes ses victoires par des *basses-tailles* <sup>1</sup>, couvertes comme sous des tentes dont les coins sont ouverts, et portées par des squelettes dont les attitudes sont admirables. Le mausolée, jusque près de la voûte, est couvert d'un dais en manière de pavillon encore plus haut, dont les quatre coins retombent en guise de tentes. Toute la place du chœur est ornée de ces basses-tailles, et de devises au-dessous, qui parlent de tous les temps de sa vie. Celui de sa liaison avec les Espagnols est exprimé par une nuit obscure, où trois mots latins disent : *Ce qui s'est fait loin du soleil doit être caché*. Tout est semé de fleurs de lis d'une couleur sombre ; et au-dessous, une petite lampe qui fait dix mille petites étoiles. — Tout le monde a été voir cette pompeuse décoration. Elle coûte cent mille francs à M. le prince d'aujourd'hui ; mais cette dépense lui fait bien de l'honneur. C'est M. de Meaux <sup>2</sup> qui a fait l'oraison funèbre — ».

M<sup>me</sup> de Sévigné n'était point à cette cérémonie ; mais un prélat qui en venait lui dit que Bossuet s'était surpassé lui-même. Toutefois le parallèle qu'il fit de Condé et de Turenne fut critiqué par les contemporains. M. de Bussy adopta ces critiques ; il fut choqué que M. de Meaux, en comparant ces deux grands capitaines, sans nécessité, eût donné à M. le prince la vivacité et la fortune, et à M. de Turenne la prudence et la bonne conduite.

Le panégyrique de M. de Meaux n'est pas le seul qui fut fait en l'honneur de Condé ; à l'oraison funèbre de Bossuet, succéda celle

1. Bas-reliefs.

2. Bossuet.

du Père Bourdaloue : celle-ci fut prononcée le 26 avril, aux Jésuites, où reposait le cœur de ce grand prince. M<sup>me</sup> de Sévigné en fut charmée et transportée. Bourdaloue avait pris pour texte de son discours ces paroles de l'Écriture : *Le Roi lui-même, touché de douleur et versant des larmes, dit à ses serviteurs : Ignorez-vous que le prince est mort ; et que dans sa personne nous venons de perdre le plus grand homme d'Israël ?*

L'orateur avait donc parlé de son cœur, avec une grâce et une éloquence qui étonnaient et qui enlevaient. . . Il avait fait voir que ce cœur était solide, droit et chrétien. *Solide*, parce que dans le haut de la plus glorieuse vie qui fut jamais, il avait été au-dessus des louanges. . . *Un cœur droit.* « — Et sur cela, s'écrie M<sup>me</sup> de Sévigné, il s'est jeté sans balancer au travers de ses égarements, et de la guerre qu'il a faite contre le Roi. Cet endroit qui fait trembler, que tout le monde évite, qui fait qu'on tire les rideaux, qu'on passe des éponges, il s'y est jeté à corps perdu ; et a fait voir par cinq ou six réflexions, dont l'une était le refus de la souveraineté de Cambrai, et l'offre qu'il avait faite de renoncer à ses intérêts plutôt que d'empêcher la paix, et quelques autres encore, que son cœur dans ces dérèglements était droit, et qu'il était emporté par le malheur de sa destinée. . . à une guerre et à une séparation qu'il détestait intérieurement, et qu'il avait réparées de tout son pouvoir après son retour, soit par ses services, comme à Tollus, Senef, etc., soit par les tendresses infinies, et par les désirs continuels de plaire au Roi et de réparer le passé. — *Un cœur chrétien* : Parce que M. le prince a dit que malgré l'horreur de sa vie à l'égard de Dieu, il n'avait jamais senti la foi éteinte dans son cœur. . . Il a parlé de son retour à Dieu depuis deux ans, qu'il a fait voir noble, grand et sincère ; et il nous a peint sa mort avec des couleurs ineffaçables dans mon esprit et dans celui de l'auditoire, qui paraissait pendu et suspendu à ce qu'il disait, d'une telle sorte qu'on ne respirait pas — ».

M. de Bussy avait passé l'hiver à Chaseu, où sa fille, M<sup>me</sup> de Coligny, venait d'être très gravement malade, et il avait eu à son sujet de mortelles angoisses.

En ce temps-là, mourut la comtesse de Dalet, seconde femme du beau-père de M<sup>me</sup> de Coligny. Elle était de la maison d'Estaing, et une ancienne amie de M<sup>me</sup> de Sévigné.

Au reste, le petit-fils de Bussy, le petit d'Andelot devenait grand et fort joli. On lui avait fait prendre le nom qu'avait porté

son père, à la mort du comte de Coligny-Saligny, son parent : il avait déjà le marquisat de cette maison, quoique son père n'en fût descendu que par les femmes <sup>1</sup>.

Pendant un autre véritable Coligny, le fils de celui qui venait de mourir et qui était abbé, quitta la soutane et prit l'épée sous le nom de comte de Coligny. Il ne paraissait pas à M. de Bussy qu'il dût effacer son petit-fils. Celui-ci, d'ailleurs, ne fût-il resté que Langheac, il aurait pu s'en contenter.

Sur ce que Bussy s'occupait de cultiver son esprit, M<sup>me</sup> de Sévigné trouvait que c'était un beau nom à médicamenteusement, comme disait Molière. « — C'est ajoutait-elle <sup>2</sup>, un amusement que nous avons ici tous les jours avec le petit de Grignan — ».

M<sup>me</sup> de Grignan était toujours à Paris, occupée d'un procès qui la rendait assez semblable à la comtesse de Pimbèche.

Le Roi cependant s'en allait le 20 avril à Maintenon, et de là à Luxembourg voir cette belle conquête <sup>3</sup>. Il devait y aller en onze jours, y séjourner trois jours, en mettre onze à revenir. M. le Dauphin, madame la duchesse, madame la princesse de Conti, M<sup>me</sup> de Maintenon et plusieurs dames devaient être du voyage.

Madame la Dauphine ne partait point de Versailles. Le Roi menait peu de troupes et la moitié de sa garde. Maintenon, que le Roi allait visiter avant de se rendre dans le nord, était le point de départ de gigantesques travaux, destinés à alimenter d'eau naturelle Versailles qui n'en avait point, il ne s'agissait de rien moins que de détourner le cours de la rivière d'Eure. Maintenon avait d'ailleurs un intérêt particulier pour le Roi : personne ne s'étonnait plus d'aucune des distinctions dont il comblait celle qui en portait le nom et le titre ; car on ne doutait plus que le grand Roi n'eût épousé secrètement Françoise d'Aubigné, marquise de Maintenon.

M. de Bussy mandait à sa cousine qu'il s'en allait à Forléans réaffermir ses terres. « — C'est proprement glaner ce que je fais ; lui disait-il, je ne sais si vous entendez ce mot ; oui assurément, car que n'entendez-vous pas ? Votre nièce, ajoutait-il, va à Toulangeon changer d'air — ».

Le Roi, à la demande de M. de Toulangeon, venait de changer sa terre d'Alonne en comté de Toulangeon. « — Les Toulangeon sont fort aises d'être riches, disait Bussy, et tout le monde est fort

1. Lettre de M. de Bussy, du 20 février 1687.

2. M<sup>me</sup> de Sévigné à M. de Bussy, Lettre du 10 mars.

3. Lettre du 5 avril : 687.

aise aussi qu'ils le soient... — » Alonne, devenu Toulangeon, allait être une des plus jolies maisons de Bourgogne, de la manière dont ils l'accoutumaient.

Ils avaient été tenus par leur mère dans de longues privations, bien qu'elle se fût adoucie à la fin de son existence, et qu'elle eût payé les dettes de son fils. M<sup>me</sup> de Sévigné, qui s'était dépouillée avec tant de plaisir pour établir ses enfants, n'avait jamais pu comprendre qu'on se comptât pour tout et les autres pour rien <sup>1</sup> ; et que sa tante, qui avait deux ou trois coffres pleins de la vaisselle d'argent de sa mère et de ses oncles, n'eût jamais imaginé d'en donner à son fils la moindre partie. « — Plutôt mourir ! — s'écriait à ce propos Bussy <sup>2</sup>, qui n'avait jamais eu qu'une médiocre affection pour sa belle-mère. Lui-même était prêt d'achever de se dépouiller pour son fils, quand l'occasion s'en présenterait : « Je suis, disait-il avec sa hauteur ordinaire, assez paré de ma réputation, et la fortune... n'a pu m'abattre ni l'air ni le courage — ».

M. de Toulangeon n'avait pas d'héritiers. La petite M<sup>me</sup> de Toulangeon avait un esprit vif et prompt dont M. de Bussy faisait grand profit ; elle en avait montré beaucoup à M<sup>me</sup> de Sévigné, dès sa première entrevue avec elle, à Montjeu, en 1672. « — C'est, disait celle-ci très agréablement, que nous n'avions pas de temps à perdre — ». Le voisinage des Toulangeon était une des grandes ressources de Bussy, lorsqu'il était à Autun.

Ce fut M<sup>me</sup> de Sévigné qui se chargea de lui apprendre une triste nouvelle, et qui devait lui être particulièrement sensible. « — Je veux, lui dit-elle, commencer par vous dire avec douleur que vous avez perdu votre bon et fidèle ami, M. le duc de Saint-Aignan. Sept ou huit jours de fièvre l'ont emporté, et l'on peut dire qu'il est mort bien jeune, quoiqu'il eût, à ce qu'on dit, quatre-vingts ans... Dieu veuille le récompenser de tout ce qu'il a fait pour l'honneur et pour la gloire du monde, s'écriait M<sup>me</sup> de Sévigné. J'ai senti vivement cette mort par rapport à vous ajoutait-elle. Il vous a aimé fidèlement. Vous étiez son frère d'armes et la chevalerie vous unissait. Il vous a rendu des services que nul autre courtisan n'aurait osé ni voulu vous rendre. Il a fait profession d'une amitié qui n'a point eu d'exemple depuis longtemps. »

Le duc de Saint-Aignan était, en effet, le seul des amis de Bussy que sa disgrâce n'eût point effrayé.

1. Lettre de M<sup>me</sup> de Sévigné du 31 mai.

2. Lettre du 4 juin 1687.



## CHAPITRE LXXXVI

MORT DE L'ABBÉ DE COULANGES. — LES EAUX DE BOURBON. — LES ADIEUX A LIVRY. — LE JEUNE VILLARS, FILS D'ORONDATE. — UN RABUTIN D'ALLEMAGNE. — MORT DU MARQUIS DE VARDES. — M. DE GRIGNAN GAGNE SON PROCÈS.

— 1687 —

« Nos cœurs ne sont point ingrats, écrivait M<sup>me</sup> de Sévigné à M. de Bussy, le 2 septembre 1687 ; car elle se souvenait de tout ce que la reconnaissance et l'amitié fit penser et écrire à son cousin sur le mérite et les qualités de M. de Saint-Aignan. Que ne disait-elle point, elle-même, de tout le bien que lui avait fait le bon abbé de Coulanges, son oncle ? car hélas ! il n'était plus. Elle se souvenait encore une fois de l'abîme d'où il l'avait tirée à la mort de M. de Sévigné ; des procès qu'il avait gagnés pour elle ; il avait payé ses dettes ; il lui avait donné tout son bien et rétabli celui de ses enfants ; il les avait mariés : c'était à ses soins continuels qu'elle devait la paix et le repos de sa vie : De si sensibles obligations, et une si longue habitude, faisaient souffrir une cruelle peine lorsqu'il était question de se séparer pour jamais ; « — et la perte des vieilles gens, observait-elle tristement, n'empêche pas qu'elle ne soit sensible, quand on les a toujours vus, et quand on a de grandes raisons de les aimer — ».

Et cependant elle ajoutait : « — Mon cher oncle avait quatre-vingts ans ; il était accablé de la pesanteur de cet âge, il était triste de son état. La vie n'était plus qu'un fardeau pour lui. Qu'eût-on donc voulu lui souhaiter ? Une continuation de souffrances ?... Sa maladie a été d'un homme de trente ans ; une fièvre continue, une fluxion sur la poitrine. En sept jours, il a fini sa longue et hono-

nable vie, avec des sentiments de piété, de pénitence et d'amour de Dieu qui font espérer sa miséricorde pour lui — ».

Voilà ce qui avait occupé et affligé M<sup>me</sup> de Sévigné depuis quinze jours ; elle était pénétrée de douleur et de reconnaissance.

« — La perte que vous avez faite de monsieur votre oncle me touche sensiblement, lui répondit M. de Bussy<sup>1</sup> ; et le peu de liaison qu'il y avait entre lui et moi, vous doit empêcher de croire qu'il y ait autre chose que votre chagrin qui m'afflige ; comme vous dites, madame, nos cœurs ne sont point ingrats... Le sang et votre vie que vous avez passée avec monsieur votre oncle, vous rendent sa perte bien plus sensible qu'à moi celle de mon ami Saint-Aignan. Dieu leur fasse miséricorde ; car l'abbé de Coulanges était un homme de bien, et le duc de Beauvilliers<sup>2</sup> ne craint pas Dieu plus que faisait monsieur son père — ».

M<sup>me</sup> de Sévigné ne se voyait que trop libre depuis la mort de son oncle : aussi dut-elle enfin songer à elle. Sa santé avait été un moment ébranlée ; quelques symptômes d'apoplexie avaient alarmé M<sup>me</sup> de Grignan ; celle-ci voulait, elle exigeait que sa mère allât prendre une saison de Vichy, dont les eaux lui avaient si bien réussi en d'autres temps. On était à la moitié de septembre, il fallait se hâter. Le départ de M<sup>me</sup> de Chaulnes pour les eaux de Bourbon, et l'occasion d'une si bonne compagnie, décidèrent M<sup>me</sup> de Sévigné : elle partit avec la duchesse dans l'intention de se séparer d'elle à Nevers, et de continuer sa route seule jusqu'à Vichy.

De Nevers, où elles arrivèrent le 20, M<sup>me</sup> de Sévigné écrivit à sa fille et se répandit en louanges sur la beauté des chemins, et sur les merveilles que les intendants y avaient faites, depuis qu'elle y avait passé. Mais là, le courage lui manqua pour quitter M<sup>me</sup> de Chaulnes, et elle se décida à l'accompagner jusqu'à Bourbon. Cette dernière journée de voyage devait être la plus longue et la plus pénible de toutes. Ce furent quatorze heures dans des chemins affreux, toujours à pied, pour ne pas verser dans les ornières...

Bourbon ne lui parut pas plus beau que la route qui y conduisait. On n'y voyait que des malades, bien malades ; des restes d'apoplexie, des gens estropiés et à demi-morts qui venaient chercher du secours dans les puits bouillants ; d'autres qui arrivaient pour se remettre d'une saison de Vichy, la plupart en litière<sup>3</sup>.

1. M. de Bussy à M<sup>me</sup> de Sévigné. A Coligny, le 13 septembre.

2. Fils du duc de Saint-Aignan et célèbre par sa piété.

3. M<sup>me</sup> de Sévigné à M<sup>me</sup> de Grignan. A Bourbon, lundi 22 septembre 1687.

M<sup>me</sup> de Sévigné eut la bonne fortune de trouver à Bourbon un médecin qui connaissait Alliot, celui qui l'envoyait à Vichy : c'était Amiot. Il se mit aussitôt, et peut-être sans le savoir, du parti de M<sup>me</sup> de Chaulnes et même de celui de M<sup>me</sup> de Sévigné, qui ne souhaitait rien tant que de ne pas quitter la bonne duchesse. Amiot persuada donc à la seconde que Vichy ne ferait qu'ébranler sa santé, qui était florissante : elle pouvait d'ailleurs en prendre les eaux mêlées à celles de Bourbon. Enfin il lui conseilla ce qu'au fond du cœur elle souhaitait davantage.

Ce n'est pas, on l'a vu déjà, que la société qu'elle trouvait à Bourbon fût plus gaie que l'aspect du pays. « — Nous sommes les plus saines, M<sup>me</sup> de Chaulnes et moi — » écrivait-elle, le jeudi 25 septembre, après avoir fait une reconnaissance de tout ce qui était à Bourbon : M<sup>me</sup> de Nangis faisait mourir de pitié de ses coliques d'estomac ; M<sup>lle</sup> d'Armentières<sup>1</sup> était dans une langueur qui paraissait à son dernier période ; M<sup>me</sup> de Fourcy<sup>2</sup>, toujours endormie et ne pouvant se soutenir : elle arrivait de Vichy, d'où l'on attendait encore M. de Sainte-Maure, et Mansart, l'architecte du Roi.

M<sup>me</sup> de Sévigné était charmée des eaux de Bourbon ; elles étaient douces, gracieuses, fondantes... et consolantes. « — Si je continue, disait-elle, à m'en trouver si bien, je ne me servirai pas des eaux de Vichy — ». Cependant M<sup>me</sup> de Chaulnes les faisait venir pour elle, de Vichy, en un jour. « — Jamais, union ne fut si parfaite entre deux rivales ; on les faisait réchauffer dans le puits le plus bouillant... on les faisait boire comme les autres<sup>3</sup> ».

Comme la duchesse avait détourné M<sup>me</sup> de Sévigné de Vichy, elle avait plus d'attention à sa santé qu'à la sienne propre. Quant à être bien logées, elles l'étaient l'une et l'autre, où l'avaient été avant elles, M<sup>me</sup> d'Uzès, M<sup>me</sup> de Montespan, M<sup>me</sup> de Louvois.

M<sup>me</sup> de Grignan fut fort fâchée lorsqu'elle apprit le changement des résolutions de sa mère « — Vous étiez de bien mauvaise humeur contre moi, quand vous m'avez écrit... lui répondit M<sup>me</sup> de Sévigné<sup>4</sup> ; vous ne cessez de me blâmer, M<sup>me</sup> de La Fayette et vous, de n'avoir pas quitté M<sup>me</sup> de Chaulnes à Bourbon ; sachez donc qu'il n'a pas tenu à elle ; mais je ne fis jamais mieux de ne le point vouloir. Les eaux de Vichy ne sont plus pour moi aussi nécessaires

1. Fille du maréchal de Rochefort.

2. M. Boucherat, fille du Chancelier.

3. A Bourbon. Lettres des 25 septembre et 7 octobre.

4. A Bourbon. Lettre du jeudi 9 octobre 1687.

qu'elles m'ont été ; j'en ai fait tout l'usage que je pouvais désirer, en les faisant venir et en les tempérant par celles-ci — ». Elle s'était décidée à les mêler ensemble, ce qui composait des bains balsamiques et charmants.

Quant à la douche, Amiot n'avait point voulu la lui donner ; il disait qu'il ferait convenir M. Alliot que le remède était trop violent.

M<sup>me</sup> de Chaulnes avait d'elle des soins dont M<sup>me</sup> de Grignan eût été surprise, elle ne méritait que des remerciements. C'est ainsi que M<sup>me</sup> de Sévigné cherchait à apaiser sa fille, dont les plaintes et les récriminations n'étaient pas tout à fait sans fondement.

Enfin, après trois semaines et un jour de séjour ; seize jours de boissons, neuf bains, trois médecines, deux jours de repos ; après avoir observé toutes les longues et les brèves du cérémonial de Bourbon<sup>1</sup>, M<sup>me</sup> de Sévigné se remit en route avec M<sup>me</sup> de Chaulnes, toutes deux fort satisfaites de s'en retourner ; la seconde, triomphant du bon état où elle ramenait son amie, et celle-ci, ayant grande hâte de se retrouver avec sa fille à Livry ; de s'y promener *en long*, et de jouir encore un peu de cette jolie abbaye avant qu'on les en chassât par les épaules. Elle croyait que M<sup>me</sup> de Grignan viendrait au-devant d'elle jusqu'à Essonne, et la conjurait de ne point faire ces quatorze lieues en un jour, mais de s'arrêter une nuit à Savigny : ce beau château appartenait aux Vins. Elle pensait à s'en aller avec sa fille tout directement à Livry ; mais elle apprit en chemin<sup>2</sup> que M<sup>me</sup> de Grignan avait dû suivre à Fontainebleau la Cour, où elle avait des affaires à traiter. M<sup>me</sup> de Sévigné fut fort déçue ; elle se rendit tout droit à Paris et promit à sa fille de l'y attendre deux jours.

Une lettre du 24 octobre, adressée au président de Moulceau nous apprend qu'elle avait passé douze jours à Livry avec tous les Grignan, et qu'elle avait enfin pris congé de la jolie abbaye et de ses souvenirs. « Après avoir pleuré l'abbé, j'ai pleuré l'abbaye ! — » s'écriait-elle.

On pleurerait volontiers comme elle... Mais le temps avait marché : d'autres intérêts, d'autres affections allaient remplacer, pour M<sup>me</sup> de Sévigné, les charmes poétiques de Livry, et remplir le vide que lui faisait la mort du bon abbé.

« — J'ai un fils qui s'avise d'avoir dix-sept ans, écrivait M<sup>me</sup> de Grignan au comte de Bussy, l'année suivante ; on dit que c'est le

1. A Bourbon. Lettre du 9 octobre.

2. A Milly, samedi au soir 18 octobre.

bel âge, non pour plaider, mais pour aller à la guerre ; et c'est ce qui m'oblige de souhaiter qu'il fût plus vieux pour en soutenir les fatigues, ou plus jeune pour n'y être pas exposé — ».

La lettre de M<sup>me</sup> de Grignan<sup>1</sup> était une réponse au compliment que M. de Bussy lui avait fait, sur le gain d'un procès pour lequel elle sollicitait depuis six ans avec toute la famille de Grignan : Ce procès où le nom et la fortune de M. de Grignan se trouvaient en jeu, était intenté à celui-ci par M. d'Aiguebonne ; il remontait par ses causes à une date fort ancienne. Cette belle Madelonne était donc devenue *la comtesse de Pimbèche* : voilà ce qui la retenait à Paris depuis si longtemps, voilà ce qui avait permis à sa mère de la garder auprès d'elle pendant l'année qui suivit la mort de l'abbé de Coulanges.

Dans le cours de cette même année, on retrouve plus d'une fois le bon Corbinelli écrivant dans les lettres que M<sup>me</sup> de Sévigné adressait, soit à M. de Bussy, soit au président de Moulceau. On devine qu'il se montrait plus souvent à l'hôtel de Carnavalet, et que son amitié douce et bienfaisante venait prendre la place de cette autre affection, qui avait laissé de si longues traces dans la vie de M<sup>me</sup> de Sévigné. Elle le trouvait toujours confit en dévotion spéculative. « — J'espère, disait-elle<sup>2</sup>, qu'en se jouant ainsi avec elle, il s'y attrapera, et se trouvera tout empêtré dans ses méditations comme un oiseau dans la glu. Il est certain que le monde, ni tout ce qui s'y passe, ne lui paraît pas digne de l'occuper, et qu'il passe sa vie dans les saintes réflexions et dans l'exercice de la charité du prochain — ».

Quant à M. de Bussy, il s'en était allé durant l'été de 1688, avec sa fille, habiter pour quelque temps les anciens châteaux de l'amiral de Coligny dans le comté de Bourgogne ; et l'on peut croire que son orgueil n'était pas médiocrement flatté d'y marcher sur les traces de ce grand rebelle, dans sa vieille demeure de Cressia, *sur un mont pendant en précipices*<sup>3</sup>.

C'était ce que M<sup>me</sup> de Sévigné devinait fort bien, lorsqu'elle lui écrivait<sup>4</sup> : « — J'y voudrais toujours lire l'histoire de l'amiral et de ces grands personnages, pour admirer leur mérite et leur modestie en comparaison des magnificences de ce siècle-ci — ».

1. Lettre du 26 août 1688.

2. M<sup>me</sup> de Sévigné, à Paris. Le 24 novembre 1687.

3. Lettre de M. de Bussy du 5 juillet 1687.

4. M<sup>me</sup> de Sévigné à M. de Bussy. A Paris, le 25 juin 1688.

« — Nous sommes dans ces vieux châteaux de Coligny pour en affermer les terres, lui répondit Bussy<sup>1</sup>. La modestie de l'amiral n'était pas si grande que vous pensiez, madame ; votre petit-neveu est bien loin d'avoir toutes les terres dont il jouissait. . . et puis, ce fameux rebelle partageait les tailles avec son maître. Jugez après cela de sa modestie — ».

En ce temps-là le comte de Rabutin, qui servait l'Empereur en Allemagne, au siège de Belgrade, y fut blessé, et cette blessure ne fit qu'augmenter sa réputation. M<sup>me</sup> de Sévigné ne pouvait s'empêcher de s'en réjouir<sup>2</sup>, d'autant plus que le marquis de Villars, revenant de Vienne, où il avait été envoyé en mission, disait des merveilles de ce cousin que la Providence avait conduit par des chemins si extraordinaires. C'était une belle occasion pour elle d'étudier les voies de la Providence. « — Elle veut, disait-elle à Bussy<sup>3</sup>, que ce Rabutin d'Allemagne, notre cadet de toutes les façons, s'élève et soit heureux, et qu'un comte de Bussy, l'aîné de sa maison, avec beaucoup de valeur, d'esprit et de services, même avec la plus brillante charge de la guerre, soit le plus malheureux homme de la Cour de France. Oh ! bien, Providence, s'écriait-elle, faites comme vous l'entendez ! Vous êtes la maîtresse, vous disposez de tout comme il vous plaît, et vous êtes tellement au-dessus de nous, qu'il faut encore vous adorer, quoi que vous puissiez faire. . . — » La résignation entraînait-elle dans l'âme de Bussy aussi bien que dans celle de M<sup>me</sup> de Sévigné ?

Ce jeune Villars<sup>4</sup>, fils d'Orondate<sup>5</sup>, revenu d'Allemagne où il avait fort bien fait, soit pour sa réputation dans la guerre, soit pour les négociations dont il s'était bien acquitté, avait eu l'agrément pour la charge de commissaire-général de la cavalerie légère, charge que M. de Bussy avait autrefois possédée. Il en donnait cinquante mille écus au marquis de Montrevel. « — Ainsi, s'écriait encore une fois M<sup>me</sup> de Sévigné<sup>6</sup>, voilà un homme placé dans une charge dont il s'acquittera fort bien, à la veille d'une guerre qui fait présentement la nouvelle publique. On lève des troupes et on les envoie en Allemagne. Nous voulons commencer sans attendre qu'on nous attaque. Nous sommes chagrins de l'élection

1. Lettre de M. de Bussy. A Cressia, le 5 juillet.

2. M<sup>me</sup> de Sévigné à M. de Bussy, le 13 août 1687.

3. Lettre à M. de Bussy. Édition R égnier.

4. Le futur maréchal.

5. Le marquis de Villars, l'ambassadeur, à qui l'on avait autrefois donné ce surnom.

6. Lettre du 26 août.

de Liège, et de n'avoir point emporté celle de Cologne — ».

Au commencement du mois de septembre mourut à Paris le marquis de Vardes; cet événement suivit de près sa rentrée en grâce. Il avait porté Corbinelli sur son testament, puis il l'en ôta. « — Voilà qui ressemble bien au malheur de ce pauvre homme, observait M<sup>me</sup> de Sévigné dans une lettre à M. de Moulceau, à qui elle apprenait cette mort<sup>1</sup>. M. de Vardes disait que, depuis quelques années, Corbinelli se moquait de lui; il n'en était rien. » D'autres prétendaient que Vardes ne pouvait lui pardonner le gendre qu'il lui avait donné<sup>2</sup>. A cela, Corbinelli répondait que le gendre ne pouvait lui pardonner de lui avoir donné un tel beau-père —.

En dépit de ces récriminations réciproques, ce fut Corbinelli qui assista M. de Vardes à ses derniers moments, non moins que l'évêque de Mirepoix : il lui fit recevoir les Sacrements, « — et lui parla de Dieu divinement et simplement. M. de Vardes parut content et reconnaissant de ce service important — ». M<sup>me</sup> de Sévigné le regrettait parce qu'il n'y avait plus d'homme à la Cour bâti sur ce modèle-là.

Corbinelli n'était pas heureux; il venait de perdre une nièce qu'il aimait, la petite Réville, et d'une étrange manière. Elle était avec lui dans un carrosse emprunté : un cocher téméraire, des chevaux emportés, un autre carrosse enfilé par le sien, d'où trois hommes sortirent, l'épée à la main, et voulurent tuer Corbinelli; une populace ameutée : tout cela saisit tellement la pauvre fille qu'elle prit la fièvre dès le soir et mourut quatre jours après, pleurée de son oncle et généralement regrettée<sup>3</sup>. Mais, du même coup qui lui enlevait sa nièce, Corbinelli se vit délivré des procès qu'il avait entrepris pour elle. La philosophie de M. de Bussy lui offrit ce motif de consolation; celui-ci, tout en le plaignant, le voyait sorti de grands embarras.

Dans ce même mois d'août, M<sup>me</sup> de Sévigné apprenait à son cousin que M<sup>me</sup> de Grignan avait gagné son procès tout d'une voix avec les dépens : « — Voilà, disait-elle, un grand fardeau hors de dessus les épaules de toute cette famille : c'était un dragon qui la persécutait depuis six ans; mais à celui qui est détruit il en succède un autre : c'est la pensée de se séparer... — »

1. Lettre au président de Moulceau. Vendredi 3 septembre 1688.

2. Le duc de Rohan.

3. M<sup>me</sup> de Sévigné à M. de Bussy. Lettre du 13 août.

## CHAPITRE LXXXVII

LE SIÈGE DE PHILISBOURG. — LA PREMIÈRE CAMPAGNE DU MARQUIS DE GRIGNAN, SOUS LES ORDRES DE MONSEIGNEUR. — LES HÔTES DE L'HÔTEL DE CARNAVALET. — SAINTE LIBERTÉ. — LA GOUTTE DU CHEVALIER. — LA PRISE DE PHILISBOURG ; LE MARQUIS SE PORTE BIEN. — L'HÔTEL DE CARNAVALET SANS M<sup>ME</sup> DE GRIGNAN. — M<sup>ME</sup> DE SÉVIGNÉ GARDE LA CHAMBRE DU CHEVALIER. — LES NOUVELLES D'ANGLETERRE. — UNE TEMPÊTE DISPERSE LA FLOTTE DU PRINCE D'ORANGE.

— 1688 —

M<sup>ME</sup> de Grignan venait encore une fois de partir pour la Provence, et cela au moment où le fils qu'elle adorait allait faire ses premières armes au siège de Philisbourg, sous les ordres de M. le Dauphin. « — Songez ce que c'est qu'un enfant de dix-sept ans qui sort de dessous l'aile de sa mère, qui en est encore à craindre qu'il ne soit enrhumé. — ». C'est là ce qu'écrivait M<sup>ME</sup> de Sévigné au comte de Bussy, le 3 novembre 1688. Mais aussi à quel événement son petit-fils se trouvait-il mêlé? Philisbourg à reprendre, la première campagne de M. le Dauphin. Ainsi l'avait voulu M. de Grignan : cet enfant devait jouer un rôle à dix-sept ans! M<sup>ME</sup> de Grignan avait tenté en vain de s'y opposer; mais comme chez elle la raison était toujours maîtresse, elle s'était résignée enfin à voir partir son fils, accompagné de son gouverneur, pour aller servir en qualité de volontaire dans le régiment de Champagne, que son père avait autrefois commandé.

Elle-même avait eu le courage de s'éloigner du centre des nouvelles « — avec un dragon qui lui mangeait le cœur<sup>1</sup> — », c'est-à-

1. Lettre de M<sup>ME</sup> de Sévigné à M<sup>ME</sup> de Grignan. A Paris, lundi 11 octobre 1688.



dire avec son imagination impitoyable, qui lui faisait croire que tout ce qui était possible devait arriver.

M<sup>me</sup> de Sévigné était destinée à souffrir des angoisses de sa fille autant que des siennes propres ; mais en attendant que la campagne s'ouvrit, elle suivait en pensée M<sup>me</sup> de Grignan sur la longue et ennuyeuse route qu'elle avait déjà parcourue tant de fois, et se faisait une peine des fatigues qu'elle endurait : « — Voilà une pluie qui nous désole, ma chère enfant <sup>1</sup> ; vous allez passer justement cette vilaine descente de la Rochepot. Que de chagrins on a quand on aime avec attention ! — »

Et quel cœur fut jamais plus attentif à ce qu'elle aimait que celui de M<sup>me</sup> de Sévigné ? Rien ne lui échappait de toutes les délicatesses de l'affection. De l'amour maternel, elle savourait tour à tour les joies et les amertumes.

Le départ de M. et M<sup>me</sup> de Grignan, celui de M<sup>lle</sup> d'Alérac et du marquis avaient laissé presque vide le grand hôtel de Carnavalet : M<sup>me</sup> de Sévigné y restait seule avec le chevalier de Grignan ; mais des hôtes nouveaux allaient aussitôt repeupler cette solitude. M<sup>lle</sup> de Méri devait occuper la chambre de M<sup>me</sup> de Grignan ; M. de Corbinelli venait s'installer dans une autre. L'abbé Bigorre, un grand donneur de nouvelles politiques, allait y demeurer dans quelques jours : M<sup>me</sup> de Sévigné remerciait sa fille d'avoir consenti à ce qu'il vint aussi ; sans ce soulagement, elle eût été embarrassée. Il est impossible de ne pas voir là une question d'argent. La pénurie était si grande, et celle de M<sup>me</sup> de Sévigné, en particulier, était telle, qu'elle était obligée de tirer parti de ses appartements, devenus vacants, et de les louer à des amis, soit pour son compte, soit pour celui de sa fille.

Au reste, elle ne faisait rien sans consulter le chevalier. « — Nous causerons bonnement de nos affaires là-bas, disait-elle en désignant la petite chambre du chevalier, où elle allait prendre le café tous les matins. J'y trouve toute la consolation qu'on peut attendre d'un cœur bien fait et d'un esprit admirable ; plus on connaît le chevalier, plus on l'estime et plus on l'aime — ».

Ce pauvre héros avait toujours la goutte ; il ne pouvait aller à Fontainebleau, c'est-à-dire à la Cour, où il avait mille affaires. M<sup>me</sup> de Grignan en aurait eu plus tôt des nouvelles de l'armée.

Mais surtout, si elle était restée à Paris, que d'anxiétés elle se

1. Lettre du 8 octobre.

serait épargnées ! Assurément, elle eût été moins à plaindre <sup>1</sup>. Elle aurait su plus tôt qu'un certain petit fort qui devait donner de la peine, avait été pris avant l'arrivée de M. le Dauphin ; elle aurait appris que ce prince devant aller à la tranchée, M. de Vauban <sup>2</sup> avait redoublé toutes les précautions et les sûretés qu'il avait accoutumé de prendre pour la conservation des assiégeants ; elle aurait su que c'était le régiment de Picardie, et point du tout celui de Champagne, qui avait ouvert la tranchée où personne n'avait été blessé ; « — et vous verriez, lui disait encore sa mère, que toutes les femmes qui sont ici, ayant dans cette barque leurs maris, leurs fils, leurs frères, leurs cousins, ou tout ce qu'il vous plaira, ne laissent pas de vivre, de manger, de dormir, d'aller, de venir, de parler, de raisonner, et d'espérer d'avoir bientôt l'objet de leur inquiétude — ». Elle se désolait, qu'au lieu de faire comme les autres, sa fille se fût séparée de toutes choses, dans un déchirement de cœur terrible, dont elle-même sentait vivement le contre-coup.

« — M<sup>lle</sup> de Méri est dans votre chambre, lui écrivait-elle quelques jours après son départ <sup>3</sup> ; ce n'est pas sans émotion qu'on entre et qu'on trouve tout fermé. *Une migraine, une plainte*. Hélas ! cette chère comtesse, comme elle remplissait tout, comme elle brillait partout ! — »

La philosophie de Corbinelli était dans une autre chambre que M<sup>me</sup> de Grignan connaissait bien ; on le voyait moins que lorsqu'il était à la Place Royale. Le bon abbé Bigorre était toujours attendu. M<sup>me</sup> de Sévigné mangeait avec le chevalier. Cependant, il était écrit sur tous les appartements : *Fais ce que tu voudras ; vive la sainte liberté !*

Elle écrivait à sa fille le 13 octobre : « — Vous verrez par les lettres que M. le chevalier vous envoie, comme notre marquis est arrivé en bonne santé, point fatigué. Vous verrez les soins qu'on a de lui. . . Mon Dieu, que vous dites vrai ! s'écriait-elle, voilà un étrange mois d'octobre ; je n'en avais jamais passé un tel ; notre marquis n'avait de chagrin dans les autres, que d'avoir manqué un levraut ou un perdreau, toujours par quelque accident ; mais nous ne vivons plus dans celui-ci. J'ai mes peines, j'ai les vôtres, encore plus vivement. . . — ».

Les nouvelles d'Angleterre pâlissaient auprès de celles d'Alle-

1. Lettre du 11 octobre.

2. Fameux ingénieur.

3. Lettre du 11 octobre.

magne, et cependant elles étaient d'un grand intérêt. Le prince d'Orange s'était déclaré protecteur de la religion protestante en ce pays, et il avait demandé le petit prince ( *fils de Jacques II* ) pour l'élever dans cette croyance. Cependant, on apprenait qu'il avait pris de fausses mesures, et que le roi d'Angleterre le recevrait et le battrait fort bien. Celui-ci avait parlé à ses milords, donné la liberté aux moins affectionnés et renouvelé l'attachement aux plus fidèles ; il avait déclaré une parfaite liberté de conscience, et fait commander sa cavalerie par M. le comte de Roye, un français ; comme c'était un très bon calviniste, cela contentait ses sujets <sup>1</sup>.

Cependant M<sup>me</sup> de Sévigné sentait que sa fille ne l'écoutait pas ; il fallait parler de Philisbourg.

M<sup>me</sup> de Lavardin était affligée du pauvre comte de Jarzé, son parent, qui, en passant de la tranchée dans le quartier de monseigneur, avait eu le poignet emporté d'un coup de canon. On lui avait coupé le bras à l'instant au-dessous du coude. Cela était triste pour un homme de son âge.

Cependant rien n'était pareil aux précautions de Vauban pour conserver tout le monde. M. le Dauphin allait le premier à la tranchée ; M. le duc <sup>2</sup> et M. le prince de Conti faisaient aussi fort bien et trop bien ; mais on défendait, sous peine de prison, aux volontaires de les suivre et de quitter les régiments où ils étaient attachés.

Le 18 octobre, M<sup>me</sup> de Sévigné écrivait : « — Jusqu'ici votre enfant se porte bien... il voit et entend... les coups de canon sans émotion : il est monté à la tranchée, il rend compte du siège à son oncle comme un vieil officier ; il est aimé de tout le monde ; il a souvent l'honneur de manger avec Monseigneur, qui lui parle et lui fait donner le bougeoir. M. de Beauvilliers en fait son enfant, et Saint-Pouanges de même. Enfin, vous verrez tout cela en détail dans les lettres que le chevalier vous envoie — ».

Il était assez naturel que Monseigneur et ceux qui lui appartenaient prissent un intérêt particulier au jeune marquis de Grignan, à la considération de son oncle, le chevalier, qui était de la maison du prince.

M<sup>me</sup> de Sévigné reprenait le 18 octobre : « — Le temps est bien horrible ici ; le chevalier est toujours incommodé de la faiblesse de ses jambes... il a grand besoin de la force de son esprit pour sou-

1. Lettre du 13 octobre.

2. De Bourbon, fils du prince de Condé.

tenir un état si contraire à ce qu'il appelle son devoir. . . . Je suis touchée de le voir comme il est, cependant il n'y paraît pas ; son esprit agit et donne des ordres partout. — »

La santé de M<sup>me</sup> de Grignan se conservait au milieu de ses inquiétudes ; mais elle était amaigrie et sa mère craignait sur cela l'air de Grignan. Cette partie du château, appelée la façade des prélats, que le coadjuteur d'Arles et l'évêque de Carcassonne faisaient reconstruire à leurs frais, était loin d'être terminée. L'évêque avait interrompu son bâtiment ; le coadjuteur faisait travailler au sien, et ce qu'on bâtissait et ce qu'on débaîtissait contribuait également à rendre le reste du château inhabitable.

M<sup>me</sup> de Sévigné craignait que sa fille ne prit de l'humeur de cet état de choses ; elle s'inquiétait de ces coups de pic dans le rocher, et de cette poussière de pierres qui pouvait causer à Grignan l'air mortel du camp de Maintenon : elle conseillait donc hardiment à M<sup>me</sup> de Grignan de demander asile à M. de la Garde, avec Pauline, ses femmes et deux laquais, jusqu'à ce que la place fût nette et habitable.

M<sup>me</sup> de Grignan ne suivit pas son conseil.

Celle-ci demandait à sa mère des nouvelles de sa santé et de la vie qu'elle menait depuis son départ ; M<sup>me</sup> de Sévigné lui répondait<sup>1</sup> : « — De mauvaises nuits, beaucoup de douleurs et de larmes ne sont pas saines, et c'est ce qui m'effraye pour vous. Ma vie, vous la savez : souvent, souvent, dans cette petite chambre où je suis comme destinée — ». Cette chambre n'était-ce pas celle qu'avait habitée l'abbé de Coulanges ? M<sup>me</sup> de Sévigné y gardait le chevalier ; elle croyait qu'il était bien aise de l'y voir. N'avait-elle pas à adoucir ses chagrins ; à le consoler, s'il se pouvait, de cette vie héroïque qui se consumait loin des camps, suffoquée par la goutte, à l'âge le plus fait pour acquérir de la réputation et des honneurs ? Et de quoi parlait-elle avec lui ? De M<sup>me</sup> de Grignan, de son fils, de leurs affaires.

Les veuves aussi l'attiraient : M<sup>me</sup> de La Fayette<sup>2</sup>, reçue prématurément dans le corps, et M<sup>me</sup> de Lavardin ; elle allait un autre jour chez M<sup>me</sup> de Mouci ; un autre chez la marquise d'Uxelles. Il n'y avait personne à Paris ; on revenait le soir, on se couchait, on se levait ; ainsi la vie se passait vite, parce que le temps passait de même. L'abbé Bigorre était à l'hôtel de Carnavalet, le plus

1. Lettre du 18 octobre.

2. M. de la Fayette habitait ses terres d'Auvergne.

commode et le plus aimable de tous les hôtes ; et Corbinelli, en Normandie, avec le lieutenant civil (*M. le Camus*) pour y passer la Saint-Martin.

M<sup>me</sup> de Sévigné aurait bien voulu aussi aller un peu à la campagne, chez M<sup>me</sup> de Coulanges ; mais elle ne songeait pas à quitter Paris tant que durerait le siège de Philisbourg, et tant que le chevalier serait obligé d'y rester.

Elle reçut une lettre de M<sup>me</sup> de Grignan, *du bateau*, au-delà de Mâcon. Tout ce que sa fille lui disait de son amitié était un charme pour elle. Aussi répondait-elle à l'une de ses préoccupations : « — Ne croyez pas que je sois assez sotte pour me laisser mourir de faim : on mange son avoine tristement, mais on la mange <sup>1</sup> — ». La gêne était universelle : M<sup>me</sup> de Coulanges ne venait-elle pas de prêter mille francs à M<sup>lle</sup> de Méri ? « — M<sup>me</sup> de Coulanges qui crève d'argent — », disait, un peu ironiquement, M<sup>me</sup> de Sévigné <sup>2</sup> ; M. de La Trousse devait les lui rendre pour sa sœur.

Il venait d'occuper avec des troupes le comtat d'Avignon, parce que le Roi était mécontent du Pape qui s'opposait toujours à la régale, et qui ne voulait pas confirmer l'élection du candidat de la France (le cardinal de Furstemberg) à l'archevêché de Cologne.

Le comtat d'Avignon devait jouer un rôle dans la destinée de M<sup>me</sup> de Grignan.

M<sup>me</sup> de Sévigné écrivait à celle-ci le 20 octobre : « — Nous avons reçu vos lettres de Thézé : vous nous en faites une agréable peinture. On ne croirait pas trouver tant de politesse et d'ajustement sur le haut d'une montagne<sup>3</sup> ; la maîtresse du logis (*M<sup>me</sup> de Rochebonne*) toujours noble, jolie <sup>4</sup>. . . Vous avez passé ce diantre de Rhône, si fier, si turbulent — ». M<sup>me</sup> de Sévigné voulait le marier avec la Durance, quand cette rivière était en furie.

« — Si vous étiez ici, disait-elle tristement à sa fille <sup>5</sup>, vous auriez tous les jours des nouvelles comme nous ; vous verriez que le petit compère est tout accoutumé ; le voilà reçu dans la profession qu'il doit faire ; il écrit gaîment avec un esprit libre ; il a monté deux fois la tranchée, il a porté des fascines ; il se porte très

1. Lettre du 18 octobre.

2. Lettre du 8 octobre.

3. Le château de Thézé dominait le Rhône.

4. Aimable.

5. Lettre du 20 octobre.

bien. Le chevalier en est ravi, et lui a mandé : Vous n'êtes plus un petit garçon, vous n'êtes plus mon neveu, vous êtes mon camarade ». Cela le paye de tout ce qu'il fait. — »

Cependant M<sup>me</sup> de Sévigné cherchait à rassurer sa fille et à lui faire envisager la fin de ses angoisses. « — Voilà le plus fort passé ; on ne croit pas que ce régiment<sup>1</sup> monte une troisième fois la tranchée. Quelle joie vous aurez, ma chère comtesse, quand nous vous manderons : *Philisbourg est pris, votre fils se porte bien!* Alors s'il plaît à Dieu, vous respirerez, et nous aussi. . . »

» — Nous savons aussi que M. le dauphin va souvent à la tranchée<sup>2</sup> ; on mande qu'il fut, l'autre jour, tout couvert de terre d'un coup de canon. Vous jugeriez comme nous que ces tranchées sont faites comme pour le fils du Roi ; on porte des fascines, mais c'est la nuit. Il y aura peut-être six occasions où le régiment de Champagne ne sera point. Je me rassure avec M. le chevalier qui est persuadé que ce siège finira bientôt ; et que Vauban étant le maître, et n'étant point pressé, rien ne l'empêchera de conserver les hommes encore plus qu'il n'a accoutumé de le faire ; et vous savez combien il est admirable dans le soin continu qu'il en prend — ».

Au reste, le marquis avait bien des gouverneurs autour de lui, outre M. du Plessis ; il était au milieu de tous les officiers du régiment de son oncle. Cette circonstance devait être pour sa mère d'une grande consolation.

Le lundi, 25 octobre, M<sup>me</sup> de Sévigné envoyait à sa fille une lettre de son enfant : « — Vous verrez, par tout ce que vous dit M. du Plessis, qu'il ne fera pas de honte à ses parents : mais admirez les arrangements de la Providence ; la pluie l'a empêché d'être, le lendemain, avec le régiment de Champagne, de l'action la plus brillante et la plus dangereuse qu'il y ait encore eu : c'est la prise d'un ouvrage à cornes qui fut enlevé le 19, où le marquis d'Harcourt, maréchal-de-camp, le comte de Guiche, le cadet du prince de Tingry, le comte d'Estrées, Courtin et quelques autres, se sont distingués ; le fils de M. Courtin est dangereusement blessé, le marquis d'Uxelles, légèrement ; le pauvre Bordage a payé pour tous, deux jours devant. . . »

» Les princes et les jeunes gens sont au désespoir de n'avoir point été de cette fête ; mais ce n'était pas leur jour. Il fallut tenir

1. De Champagne.

2. Lettre du vendredi 22 octobre.

Monseigneur à quatre ; il voulait être à la tranchée : Vauban le prit par le corps et le repoussa avec M. de Beauvilliers. Ce prince est adoré ; il dit du bien de ceux qui le méritent ; il demande pour eux des régiments, des récompenses ; il jette l'argent aux blessés et à ceux qui en ont besoin — ».

Le chevalier de Grignan triomphait des louanges qu'on lui donnait. Cependant on ne croyait pas que la place durât longtemps après ce logement : le gouverneur malade, celui qui commandait à sa place étant pris ou mort, on espérait que personne ne voudrait soutenir une si mauvaise gageure.

« — Le chevalier me fait rire, ajoutait M<sup>me</sup> Sévigné ; il est ravi que le marquis n'ait point été à cette occasion, et il est au désespoir qu'il ne se soit point distingué ; en un mot il voudrait qu'il fût tout-à-l'heure comme lui, et que sa réputation fût comme la sienne... Mais, ma fille, on meurt ici plus qu'à Philisbourg : le pauvre La Chaise qui vous aimait tant, qui avait tant d'esprit, qui en avait tant mis dans *La Vie de saint Louis*, est mort à la campagne d'une petite fièvre... M<sup>me</sup> de Longueval ou *le chanoine* est morte ou *mort* d'un étranglement à la gorge ; elle haïssait parfaitement notre Montataire : je suis toujours fâchée qu'on emporte de tels paquets dans l'autre monde — ».

Cependant M<sup>me</sup> de Grignan était arrivée à Grignan ; elle faisait à sa mère un joli portrait de sa fille Pauline. M<sup>me</sup> de Sévigné lui conseillait fort de garder auprès d'elle cette aimable petite personne, et de ne pas se faire le martyr, au milieu de tous ceux dont la vie était pleine, de s'ôter cette consolation. M<sup>me</sup> de La Fayette pensait de même.

Enfin arriva le jour de la Toussaint, qui devait être pour M<sup>me</sup> de Sévigné un jour mémorable. « — Il y a longtemps, disait-elle à sa fille, que je n'ai passé cette fête à Paris, j'y suis tout étonnée. Nous aurons ce soir une agréable musique de cloches : Corbinnelli en serait ravi ; moi, je les souffrirai, parce que je ne suis pas dans ma gaité ordinaire. Nous sommes si empêchés à prendre Philisbourg, que je ne voudrais pas m'éloigner un moment des nouvelles... M. de Vauban a mandé au Roi de songer à un gouverneur pour cette belle conquête. On voulait croire que la place serait à nous aujourd'hui, et pour surprendre, et pour faire honneur au jour de naissance de M. le Dauphin — ».

L'opinion publique ne se trompait pas dans ses prévisions : ce même jour de la Toussaint, le 1<sup>er</sup> novembre, à neuf heures du soir,

M<sup>me</sup> de Sévigné reprenait la plume, et transportée de joie, elle s'écriait : « — *Philisbourg est pris*, ma chère enfant, *votre fils se porte bien*. Je n'ai qu'à tourner cette phrase de tous côtés, car je ne veux point changer de discours. Vous apprendrez donc par ce billet que *votre enfant se porte bien, et que Philisbourg est pris*. Un courrier vient d'arriver chez M. de Villacerf, qui dit que celui de Monseigneur est arrivé à Fontainebleau <sup>1</sup>. . . On ne sait point de détail, sinon qu'il n'y a point eu d'assaut. . . Respirez donc, ma chère enfant, remerciez Dieu premièrement : il n'est point question d'un autre siège — ».

Voici comment cette nouvelle était parvenue au Roi <sup>2</sup> : « — Le Père Gaillard prêchait à Fontainebleau devant la Cour, le jour de la Toussaint. M. de Louvois vint apprendre que Philisbourg était pris ; le Roi fit signe, le Père Gaillard se tut ; et, après avoir dit tout haut la nouvelle, le Roi se jeta à genoux pour remercier Dieu ; et puis le prédicateur reprit son discours avec tant de prospérité, que mêlant sur la fin Philisbourg, Monseigneur, le bonheur du Roi, et les grâces de Dieu sur sa personne et sur tous ses desseins, il fit de tout cela une si bonne sauce que tout le monde pleurait — ».

M<sup>me</sup> de Sévigné ne put s'empêcher de faire part de sa joie à M. de Bussy. « — J'ai été si occupée, mon cher cousin <sup>3</sup>, à prendre Philisbourg, qu'en vérité, je n'ai pas eu un moment pour vous écrire. Et savez-vous pourquoi j'étais si attentive ? c'est que ce marmot de Grignan y était. Voilà donc cette bonne place prise. . . Voilà une assez belle campagne : voilà tout le Palatinat et quasi tout le Rhin à nous : voilà de bons quartiers d'hiver ; voilà de quoi attendre en repos les résolutions du prince d'Orange. On croit celui-ci embarqué <sup>4</sup> ; mais le vent est si bon catholique, que jusques ici, il n'a pas pu mettre à la voile. On dit que M. de Schomberg <sup>5</sup> est avec lui ; c'est un grand malheur pour ce maréchal et pour nous — ».

Philisbourg pris, et ce sujet d'inquiétude écarté, il semblait que M<sup>me</sup> de Sévigné sentît plus vivement l'absence de sa fille : « — En vérité, lui disait-elle <sup>6</sup>, on perd infiniment quand on vous perd ;

1. A Fontainebleau, où était le Roi.

2. Lettre du 3 novembre 1688.

3. M<sup>me</sup> de Sévigné à M. de Bussy. A Paris, le 3 novembre.

4. Pour l'Angleterre.

5. M. de Schomberg avait servi le Roi et la France.

6. M<sup>mo</sup> de Sévigné à M<sup>mo</sup> de Grignan. A Paris, mercredi 5 novembre 1688.



jamais personne n'a jeté des charmes dans l'amitié comme vous faites. . . — » Elle se réjouissait de connaître ce cœur tout parfait, tout plein de tendresse et d'amitié pour elle : c'était un bonheur dont M<sup>me</sup> de Grignan voulait la consoler dans la fin de sa vie, et qui n'était traversé que par son absence. Mais ne méritait-elle pas cette récompense d'une longue vie de sacrifices et d'abnégation, cette mère dévouée qui s'était épuisée, donnée, *livrée* pour ses enfants? elle qui s'était à peine réservé le nécessaire pour subsister; et qui, même pour ce nécessaire, dépendait de la fidélité qu'ils mettraient à remplir leurs engagements?

Quoi qu'il en fût, M<sup>me</sup> de Sévigné ne savait point se passer de sa fille; aussi n'avait-on jamais si bien profité du bonheur de loger sous le même toit : leurs matinées n'étaient-elles pas trop aimables? Elles avaient été deux heures ensemble avant que les autres femmes fussent éveillées<sup>1</sup>. Jamais M<sup>me</sup> de Sévigné n'était sortie de chez sa fille qu'avec l'envie de revenir; et jamais revenue, sans avoir d'avance une joie sensible de la retrouver et de passer la soirée avec elle. Cependant elle demandait pardon à Dieu de tant de faiblesses. . .

Il fut un temps où M<sup>me</sup> de Grignan se serait lassée de ces attentions; où le soin d'une mère qui la cherchait et la désirait toujours, l'aurait importunée peut-être? La jeunesse entraîne avec elle bien des défauts dont on se corrige avec les illusions qui les ont fait naître. L'expérience de la vie amène à être plus sévère envers soi-même, plus indulgent envers les autres, plus respectueux surtout des véritables tendresses, plus reconnaissant pour les dévouements dont nous sommes l'objet, et dont l'amour maternel sera toujours la plus haute et la plus touchante expression.

M<sup>me</sup> de Grignan éprouvait un vif remords de ses caprices passés; elle cherchait à les expier par les témoignages d'une tendresse délicate et continuelle. A défaut de cœur, elle aurait eu assez d'esprit pour adopter cette conduite.

Au reste, cet hôtel de Carnavalet, où il manquait maintenant tant de choses, était souvent un hôpital<sup>2</sup>; l'abbé Bigorre se soutenait seul; c'était le plus aimable et le plus commode de tous les hôtes; aussi était-il la consolation de tous les appartements.

Un jour que M<sup>me</sup> de Sévigné avait dû garder sa chambre, M. le chevalier vint la voir; ce ne fut pas pour longtemps, il s'en retourna

1. Lettre du 18 octobre.

2. Lettre du 5 novembre.

avec cette douleur qui trottait justement sur le pied. M<sup>lle</sup> de Méri n'était pas plus en état de rester auprès d'elle. M<sup>me</sup> de Sévigné prit courage, et le même jour, à cinq heures du soir, elle se trouvait dans la chambre du chevalier, le gardant, elle indigne; il était au lit; et de là elle écrivait à M<sup>me</sup> de Grignan<sup>1</sup> : « — Nous cautions tantôt de votre fils... Il ne paraît pas au chevalier que le marquis doive aller en Provence; c'est une dépense assez inutile: il vaut mieux qu'il profite cet hiver de la belle campagne qu'il vient de faire. Nous trouvons aussi que M. du Plessis, avec mille bonnes qualités, va vous être un peu pesant sur vos coffres et inutile au marquis; car il n'est guère question de gouverneur à la Cour, et encore moins à l'armée — ».

Le 5 novembre, M<sup>me</sup> de Grignan ne savait rien encore de la nouvelle qui devait mettre fin à ses angoisses. « — C'est demain, ma chère enfant, que *vous apprendrez que Philisbourg est pris, et que votre fils se porte bien*. On ne doute point ici que Manheim ne se soit rendu sans se faire prier, et sans brûler une amorce — ».

M<sup>me</sup> de Sévigné reprit la plume le 8 novembre; c'était le propre jour où sa fille quittait Grignan, et s'embarquait sur la Durance pour se rendre à Lambesc. Le temps était fort beau à Paris; M. le chevalier était bien mieux. « — Ce qui est cruel, s'écriait M<sup>me</sup> de Sévigné, c'est que le temps qui lui est bon est justement celui qui peut détrôner le roi d'Angleterre; et, ces jours passés, il criait et souffrait beaucoup, quand le vent et la tempête dispersaient la flotte du prince d'Orange... La joie est universelle de la déroute de ce prince, dont la femme est une Tullie. Ah! qu'elle passerait bravement sur le corps de son père!

» Elle a donné procuration à son mari pour prendre possession du royaume d'Angleterre, dont elle dit qu'elle est l'héritière; et si son mari est tué, car son imagination n'est point délicate, c'est M. de Schomberg qu'elle charge d'en prendre possession pour elle. Que dites-vous de ce héros qui gâte si cruellement la fin d'une si belle vie? — ».

M<sup>me</sup> de Sévigné l'avait connu en d'autres temps et en d'autres circonstances, alors qu'au service du roi de France, il commandait ses armées avec gloire et réputation. Il était étranger et protestant; il servait maintenant la cause protestante; mais ce changement ne lui fut pas d'abord favorable. Dans la dernière et effroyable

1. Lettre du 18 octobre.

tempête qui dispersa la flotte qu'il commandait, cette flotte qui avait mis à la voile par un temps admirable, il avait vu couler à fond devant lui l'*Amiral*<sup>1</sup> que devaient monter le prince<sup>2</sup> et lui, qui allaient les derniers. Ils retournèrent au port, le prince avec son asthme dont il était fort incommodé, et M. de Schomberg avec bien du chagrin. Il n'était rentré avec eux que vingt-six vaisseaux; tout le reste était dispersé vers la Norvège, vers Boulogne. Il y avait une flûte<sup>3</sup>, sur laquelle étaient neuf cents hommes, qui avait péri sous les yeux du prince d'Orange.

Enfin, la main de Dieu s'était visiblement appesantie sur cette flotte.

1. Le vaisseau amiral.
2. Le stathouder Guillaume d'Orange.
3. Bâtiment léger.

## CHAPITRE LXXXVIII

LA MORT D'UN SOLITAIRE AU FAUBOURG SAINT-JACQUES — M<sup>ME</sup> DE SÉVIGNÉ A BRÉVANNES. — M<sup>ME</sup> DE COULANGES LIT DES LIVRES DE DÉVOTION. — LA PRISE DE MANHEIM. — LA CONTUSION DU MARQUIS. — LE RETOUR DE MONSEIGNEUR.

— 1688 —

QU'IL eût été doux à M<sup>me</sup> de Sévigné d'aller, comme autrefois, se reposer à Livry des inquiétudes et des agitations qu'elle avait éprouvées depuis un mois. Apparemment, M<sup>me</sup> de Grignan y avait pensé pour elle, car elle écrivait à sa fille en ce temps-là<sup>1</sup> : « — Les souvenirs que vous avez de notre petite abbaye me vont droit au cœur ; il me semble que la tendresse que vous avez pour ce lieu, est une branche de l'amitié que vous avez pour moi !... » —

Mais à quoi bon se retracer ce doux et riant séjour ? Hélas ! cela n'était que trop fini pour jamais !

Il y avait plus de six semaines que M<sup>me</sup> de Coulanges la souhaitait à Brévannes, dans sa petite maison de campagne, et M<sup>me</sup> de Sévigné ne désirait pas moins de s'y trouver ; mais elle avait Philisbourg à prendre. Lorsqu'elle fut délivrée de cet embarras, et que l'heureuse issue de ce siège lui eut rendu toute sa liberté, il faisait encore le plus beau temps du monde ; elle se décida donc à quitter Paris, le 10 novembre, pour aller faire la Saint-Martin avec son amie. M. de Coulanges n'y était pas.

La veille, elle avait passé une partie du jour au faubourg Saint-Jacques, avec le bon Saint-Aubin, son oncle, qu'elle trouva dans

1. M<sup>me</sup> de Sévigné à M<sup>me</sup> de Grignan. A Paris, le 10 novembre 1688.

un desséchement qui annonçait une fin prochaine. Il occupait avec sa femme, que M<sup>me</sup> de Sévigné appelait *la petite Camuson*<sup>1</sup>, une maison attenante au couvent des Carmélites, où il vivait fort saintement, et comme on vivait au faubourg Saint-Jacques. M<sup>me</sup> de Sévigné rencontra chez lui une autre céleste habitante de ce quartier, tout peuplé de solitaires et de couvents : M<sup>lle</sup> de Grignan.

Car c'était là que les gens qui voulaient se retirer du monde, trouvaient une Thébàïde au milieu de Paris : les femmes y suivaient leurs maris; les maris y suivaient leurs femmes; et chacun, quel que fût le degré de dévotion qui l'y portait, ne pensait plus qu'à la grande affaire de son salut. C'était là que les uns trouvaient un asile pour se reposer après les orages de la vie, et les autres un port pour se mettre à l'abri de ses naufrages. Les hommes instruits y portaient leurs livres, et cherchaient dans des lectures sérieuses ou édifiantes, un délassement à la sévérité de leur existence; d'autres n'y vivaient que de pénitence et de prières. Enfin, il s'y trouvait des âmes choisies, qui n'ayant pu supporter les rigueurs de la vie claustrale, suivaient, dans la mesure de leurs forces, les exercices de la vie religieuse, et vivaient dans le voisinage des couvents, où elles n'avaient pu être admises à cause de la faiblesse de leur santé : telle était M<sup>lle</sup> de Grignan, et telle elle devait passer sa vie, étrangère au monde, et ne voyant que ceux à qui elle pouvait parler de Dieu.

Cependant M<sup>me</sup> de Sévigné était allée à Brévannes, d'où elle écrivait à sa fille le 11 au soir : « — J'arrivai hier au soir ici, ma chère belle; voilà le vrai temps de commencer la campagne; mais il vaut mieux profiter de ce petit moment, où j'ai le plaisir de faire de l'exercice, après un an de résidence, que point du tout. — M<sup>me</sup> de Coulanges est encore plus aimable ici qu'à Paris; c'est une vraie femme de campagne : je ne sais où elle a pris ce goût qui paraît naturel en elle. *Fais ce que tu voudras* est la devise d'ici; et il se trouve qu'on veut se promener beaucoup, car il fait fort beau : on lit, on est seule, on prie Dieu, on se retrouve, on fait bonne chère; je n'y suis que depuis vingt-quatre heures, mais on juge sur un échantillon — ».

M<sup>me</sup> de Coulanges, une vraie femme de campagne, quelle transformation ! Point de monde, point de tourbillon, *sainte liberté*; les promenades, prier Dieu et, sur sa table, le livre de M. Le Tour-

1. M. de Saint-Aubin avait fait, à ce qu'il paraît, un mariage désassorti.

neux *des Règles de la Vie chrétienne*, qui venait de paraître. Était-ce bien là cette personne autrefois si mondaine, celle que M<sup>me</sup> de Sévigné appelait la *Sylphide*, la *Feuille*, tout ce qu'il y avait de plus léger, de plus insaisissable ? . . . Plus d'épigrammes, mais toujours de l'esprit !

Si M<sup>me</sup> de Grignan avait pu être cachée derrière une palissade du jardin de Brevannes, et l'entendre parler avec M<sup>me</sup> de Sévigné de ce joli *maillot* de Grignan qui venait d'acquérir tant de gloire, elle aurait eu lieu d'être contente.

M<sup>me</sup> de Sévigné serait restée quelque temps à Brevannes ; mais M<sup>me</sup> de Coulanges s'en allait à Paris voir sa sœur, M<sup>me</sup> de Bagnols, à son arrivée de Lyon, et elle-même en profitait pour aller voir le bon Saint-Aubin, dont elle était fort inquiète. « — Nous retournerons encore ce soir pour trois ou quatre jours, écrivait-elle à sa fille le lundi<sup>1</sup>, en partant pour Paris ; et cela s'appellera enterrer la Synagogue, avec le premier président de la cour des aides<sup>2</sup>, qui a une belle maison de campagne ici près, comme nous faisons autrefois à Livry — ».

M<sup>me</sup> de Sévigné ne retourna pas à Brevannes, car elle trouva son pauvre Saint-Aubin trop près du grand voyage de l'éternité. « — Voilà donc, disait-elle<sup>3</sup>, les miens finis pour vaquer à ce que je dois à quelqu'un que j'ai toujours aimé, et qui a été touché de me voir tout autant qu'on peut l'être au faubourg Saint-Jacques. Il m'a tenu longtemps la main, en me disant des choses saintes et tendres ; j'étais tout en larmes. C'est une occasion à ne pas perdre, que de voir mourir un homme avec une paix et une tranquillité toute chrétienne, un détachement, une charité, un désir d'être dans le ciel, pour n'être plus séparé de Dieu ; un saint tremblement de ses jugements, mais une confiance toute fondée sur les mérites de Jésus-Christ ; tout cela est divin. C'est avec de telles gens qu'il faut apprendre à mourir, quand on n'a pas été assez heureux pour y vivre. — »

M<sup>me</sup> de Sévigné était revenue chez elle ; elle avait fait ses excuses à M<sup>me</sup> de Coulanges qui ne pouvait les avaler. M. le chevalier était parti la veille pour Versailles ; il avait envoyé à Brevannes deux lettres de Provence qui s'étaient croisées avec M<sup>me</sup> de Sévigné, revenant à Paris : il y en avait une où M<sup>me</sup> de Grignan devait

1. A Brevannes. Lettre du 15 novembre.

2. M. le Camus.

3. A Paris, à cinq heures du soir.

parler de la joie que lui causait la prise de Philisbourg. Mais il y avait maintenant une bien autre nouvelle à lui apprendre, et une autre émotion à lui donner : c'était la prise de Manheim, où son enfant avait couru beaucoup plus de risques qu'à Philisbourg, et devait se trouver fort heureux d'en être quitte pour une légère contusion à la cuisse. Monseigneur avait fait mention de cette blessure au Roi, et M. de Dangeau l'avait mandée au chevalier, pour s'en réjouir avec lui : le chevalier partit aussitôt pour Versailles. M<sup>me</sup> de Sévigné s'empressait d'atténuer l'effet de cette nouvelle sur l'esprit déjà si impressionné de M<sup>me</sup> de Grignan. — Il fallait, disait-elle, mettre cette contusion au rang de tout ce qui arrivait à son fils de bon et d'avantageux avant dix-sept ans, car il ne devait les avoir que dans quelques jours <sup>1</sup>. « Ainsi, ma très chère, remerciez Dieu sur ma parole, et vous aussi, mon cher comte : vous en avez sujet l'un et l'autre. M<sup>me</sup> de Montchevreuil, qui a perdu son fils, et M<sup>me</sup> de Nesle, qui perdra son mari, doivent bien vous porter envie — ».

C'était une fort bonne petite contusion, qui avait fait bien de l'honneur au marquis, par la manière toute froide et toute reposée dont il l'avait reçue. Le chevalier de Grignan était accablé de compliments à Versailles, et M<sup>me</sup> de Sévigné à Paris. Celle-ci, le lendemain de son arrivée à Paris, alla chez M<sup>me</sup> de La Fayette, où M<sup>me</sup> de Lavardin l'avait priée de venir la rencontrer, car elle voulait se réjouir avec elle. M<sup>me</sup> de La Fayette lui dit d'abord gaiement : « Hé bien ? qu'est-ce que M<sup>me</sup> de Grignan trouvera à épiloguer là-dessus ? Dites-lui qu'elle doit être ravie ; que ce serait une chose à acheter, si elle était à prix ; et, qu'en un mot, elle est trop heureuse. » M<sup>me</sup> de Sévigné envoyait donc à sa fille toutes les amitiés sincères de M<sup>me</sup> de Lavardin, et tous les compliments de M<sup>me</sup> de Coulanges, des *Divines* (*M<sup>mes</sup> de Frontenac et M<sup>lle</sup> d'Outrelaise*), de la duchesse de Villeroy, et du Père Morel de l'Oratoire, qu'elle vit ensuite, parce qu'elle alla chez le pauvre Saint-Aubin. — « Ma chère enfant, écrivait-elle à sa fille <sup>2</sup>, en lui parlant de ce bon oncle, les saints désirs de la mort le pressent tellement, qu'il en a précipité tous les sacrements... il ne respire plus que d'être uni à Dieu : sa paix, sa résignation, sa douceur, son détachement, sont au-delà de tout ce qu'on voit : aussi ne sont-ce pas des sentiments humains. Le secours qu'il trouve dans le Père Morel et

1. Le 17 novembre.

2. Lettre du 17 novembre.

dans son curé, qui sont ses directeurs, ses amis, ses gardes et ses médecins, n'est pas une chose ordinaire, c'est un avant-goût de la félicité. Duchêne est son médecin : c'est un homme admirable; point de tourments, point de remèdes... Une chambre sans bruit... point de fièvre, qu'intérieure et imperceptible, une tête libre, un grand silence, à cause de la fluxion qui est sur la poitrine, de bons et solides discours, point de bagatelles... Ce pauvre malade se trouve indigne de mourir à la même place où est morte M<sup>me</sup> de Longueville — ».

M<sup>me</sup> de Sévigné conta tout cela à M. de Tréville, un converti qu'elle rencontra chez M<sup>me</sup> de La Fayette; il lui répondit : « Voilà comment on meurt en ce quartier-là. »

« — Mon Dieu, ma fille, s'écriait-elle, que vous seriez touchée de ce saint spectacle!... Saint-Aubin m'a marqué beaucoup d'amitié pour vous, et à vous, sur ce petit marquis : mais tout cela n'est qu'un moment, et l'on revient toujours à Jésus-Christ et à sa miséricorde, car il n'est question de nulle autre chose ; encore ne faut-il pas vous accabler de ce triste récit — ».

Cependant elle croyait devoir des excuses à M<sup>me</sup> de Grignan de ce siège de Manheim. On lui avait si fort assuré que ce ne serait rien, qu'elle avait espéré le lui faire passer insensiblement. Encore fallait-il qu'elle dit à M. de Grignan un mot de ce petit garçon : cette campagne était son ouvrage, et il avait grand sujet d'être content. Elle ne voulait point le flatter; mais tout le monde disait du bien de son fils : on vantait son application, son sang-froid, sa hardiesse, et quasi sa témérité.

Ce mercredi, jour de courrier, devait finir douloureusement pour elle. Le vendredi suivant, elle reprit l'histoire sainte et tragique du pauvre Saint-Aubin, à l'endroit où elle l'avait laissée <sup>1</sup> : « — On vint me dire, après ma lettre écrite, qu'il avait reçu l'extrême-onction; j'y courus avec M. de Coulanges; je le trouvai fort mal, mais si plein de bon esprit et de raison, et si peu de fièvre extérieure que je ne pouvais comprendre qu'il allât mourir... Je retrouvai cette douceur, cette amitié, cette reconnaissance en ce pauvre malade; et par-dessus tout, ce regard continuel à Dieu, et cette unique et adorable prière à Jésus-Christ, de lui demander miséricorde par son sang précieux... Je trouvai les deux autres hommes admirables qui ne le quittaient plus: on dit le *Miserere*; ce

1. Lettre du vendredi 19 novembre.



fut une attention marquée par ses gestes et par ses yeux. . . enfin, à neuf heures du soir, il me chassa, et me dit en propres paroles le dernier adieu. Le père Morel y demeura. . . qui, le tenant embrassé, tandis qu'il répondait toujours avec connaissance et dans l'amour de Dieu, reçut enfin son dernier soupir, et passa le reste de la nuit à le pleurer saintement et à prier Dieu pour lui : les cris de cette petite femme, suffoqués et aplatis par le Père Morel, afin qu'il n'y eût rien que de chrétien dans cette sainte maison. J'y fus le lendemain, qui était hier, il n'était point du tout changé ; c'est un prédestiné : on respecte la grâce de Dieu, dont il a été comblé. On lut son testament ; rien de plus sage, rien de mieux écrit : il fait excuse d'avoir mis son bien à fonds perdu, fondé sur le besoin de sa subsistance ; il dit qu'il a succombé à la tentation de donner onze mille francs pour achever de vivre, et pour mourir dans la céleste société des Carmélites ; il dit du bien de sa femme<sup>1</sup>, dont il loue les soins et l'assiduité ; il prie M. de Coulanges d'avoir soin d'elle ; il veut qu'on vende ses meubles pour payer quelques petites dettes. Il me loue fort, et par mon cœur dont il dit des merveilles, et par notre ancienne amitié. . . . ; il parle de lui et de sa sépulture avec une humilité vraiment chrétienne, qui plaît et qui touche infiniment. Nous avons été ce matin à son service qui s'est fait à Saint-Jacques, sans aucune cérémonie. Il y avait beaucoup de gens touchés de son mérite et de sa vertu : la maréchale Foucault, M<sup>me</sup> Fouquet, M. et M<sup>me</sup> d'Aguesseau. . . De là, nous avons été aux Carmélites, où il est enterré. Le clergé l'a reçu du clergé de Saint-Jacques : cette cérémonie est bien triste. Toutes ces saintes filles sont en haut avec des cierges ; elles chantent le *Libera* ; et puis on le jette dans cette fosse profonde, où le voilà pour jamais. Il n'est pas sur terre ; il n'y a plus de temps pour lui, il jouit de l'éternité : de vous dire que tout cela se passe sans larmes, il n'est pas possible ; mais ce sont des larmes douces. . . ce sont des larmes de consolation et d'envie — ».

L'acte de décès de messire Charles de Coulanges, seigneur de Saint-Aubin, est consigné sur les registres de l'église de Saint-Jacques-du-Haut-Pas. Il est signé par messire Philippe-Emmanuel de Coulanges, conseiller du Roi, ci-devant maître des requêtes en son conseil (*le petit Coulanges*) ; et par messire Henri d'Aguesseau, conseiller d'Etat. M. de Saint-Aubin était un frère

1. Il avait fait, ce semble, un mariage désassorti.

cadet de l'abbé de Coulanges. Il ne lui survécut que d'une année.

Aussitôt après la triste cérémonie, M<sup>me</sup> de Sévigné, accompagnée de M. de Coulanges, alla voir la Mère du Saint-Sacrement, prieure des Carmélites (elle était Bellefonds et tante du maréchal). Après avoir été la nièce du bon Saint-Aubin, M<sup>me</sup> de Sévigné redevint la mère de M<sup>me</sup> de Grignan. Cette personne était d'une conversation charmante : que ne dit-elle point sur M<sup>me</sup> de Grignan, sur la parfaite estime qu'elle avait pour elle. . . ? elle mêla M<sup>me</sup> de Sévigné dans tout cela. . . il n'y avait que les habitants du ciel qui étaient au-dessus de ces saintes personnes.

M<sup>me</sup> de Sévigné trouva, en rentrant à l'hôtel de Carnavalet, M. le chevalier, revenu de Versailles. . . Il lui dit que la contusion du marquis avait fait une nouvelle, et le plus agréablement du monde. . . toute la Cour avait pris part à ce bonheur. . . Il reçut les compliments de M<sup>me</sup> de Maintenon, à qui Monseigneur l'avait mandée ; sur ce qu'il lui disait que ce n'était rien, elle répondit avec un air et un ton admirables : *Monsieur, cela vaut mieux que rien !*

Quant à M<sup>me</sup> de Sévigné, elle était accablée de billets et de compliments de joie.

Quelques jours après avoir rendu les derniers devoirs au pauvre Saint-Aubin, on la retrouve faisant des visites avec le chevalier de Grignan, pendant toute une journée. Dès le samedi, elle avait soupé chez M. de Lamoignon, le plus proche voisin de l'hôtel de Carnavalet. Les procès de M. de Grignan avaient resserré les relations qu'elle avait depuis longtemps avec ces grands magistrats, le fils après le père. Il lui dit la harangue qu'il devait faire aux avocats et aux procureurs ; elle était fort belle.

Une petite nouvelle, qui ne valait pas la peine d'en parler, c'était que Frankendal s'était rendu le 18 ; il n'avait fallu que lui montrer du canon ; il n'y avait eu personne de tué ni de blessé.

Monseigneur avait quitté l'armée : il arriva à Versailles, le dimanche 23 novembre. Le Roi alla au-devant de lui avec toutes les princesses, et le reçut au bois de Boulogne.

Cependant, on ne parlait à Paris que de la rupture entière de la table du duc de La Rochefoucauld, le grand-veneur. Il dit au Roi qu'il était ruiné et qu'il ne voulait point tomber dans des injustices ; et non seulement sa table avait disparu, mais une chambre où les courtisans s'assemblaient. « — Il a, ajoutait M<sup>me</sup> de Sévigné, retranché quarante-deux de ses domestiques. Voilà une grande nouvelle et un grand exemple — ».

## CHAPITRE LXXXIX

LES CHEVALIERS DU SAINT-ESPRIT. — M. DE GRIGNAN EST DE LA PROMOTION. — LE TORRENT DES COMPLIMENTS. — LES MÉCONTENTS. — LE MARQUIS DE GRIGNAN ARRIVE A PARIS. — IL PARLE NÉGLIGEMMENT DE SA BLESSURE. — M<sup>ME</sup> DE SÉVIGNÉ LUI APPREND LE MANÈGE DES CONVERSATIONS. — LE CHEVALIER CHERCHE A LUI DONNER SON ESPRIT D'ORDRE. — LE PRINCE D'ORANGE ABORDE EN ANGLETERRE ET LE ROI EST ABANDONNÉ DE SES PLUS FIDÈLES.

— 1688 —

LE vendredi 5 décembre, M<sup>me</sup> de Sévigné écrivait à sa fille une nouvelle qui mettait toute la Cour en émoi, qui la comblait de joie elle-même, et qui était sans prix pour M. et M<sup>me</sup> de Grignan, en assurant au premier un honneur toujours souhaité. « — Vous apprendrez aujourd'hui, ma fille, que le Roi nomma hier soixante-quatorze chevaliers du Saint-Esprit... Comme il a fait l'honneur à M. de Grignan de le mettre du nombre, et que vous allez recevoir cent mille compliments, gens de meilleur esprit que moi vous conseillent de ne rien dire ni écrire qui puisse blesser vos camarades — ».

C'est que l'on connaissait la hauteur de M. de Grignan et l'esprit mordant de M<sup>me</sup> de Grignan, et que les noms qui avaient été choisis n'étaient pas généralement approuvés.

M<sup>me</sup> de Sévigné voulait que sa fille écrivit à M. de Louvois, pour le remercier de la part qu'il avait eue à la grâce que le Roi venait de faire à M. de Grignan, au moins par son approbation ; et cela sans préjudice de la lettre que M. de Grignan devait écrire lui-même à ce ministre.

Les chevaliers à peine nommés, on agitait déjà des questions de préséance qui en firent écarter plusieurs : quelques-uns du moins refusèrent l'ordre pour ne pas céder sur le rang auquel ils pensaient avoir droit.

Voici ce que M<sup>me</sup> de Sévigné mandait à sa fille à ce sujet <sup>1</sup> :

« — Le Roi dit à M. le Grand <sup>2</sup> : « Accommodez-vous pour le rang avec le comte de Soissons <sup>3</sup>. » Vous remarquerez que le fils <sup>4</sup> de M. le Grand est de la promotion, et que c'est une chose contre les règles ordinaires. Vous saurez aussi que le Roi dit aux ducs qu'il avait lu leur écrit, et que la maison de Lorraine les avait précédés en plusieurs occasions : ainsi voilà qui est décidé.

M. le Grand parla donc à M. le comte de Soissons : ils proposèrent de tirer au sort « pourvu, dit le comte, que si vous gagnez, je passe entre vous et votre fils » ; M. le Grand ne l'a pas voulu ; en sorte, que M. le comte de Soissons n'est point chevalier.

» Le Roi demanda à M. de la Trémoïlle quel âge il avait ; il dit qu'il avait trente-trois ans : le Roi lui fit grâce des deux ans. On assure que cette grâce, qui offense un peu la principauté, n'a pas été sentie comme elle le devait — ». Les princes avaient dispense d'âge, et le duc de la Trémoïlle, comme prince de Tarente, descendait de maison souveraine. Cependant il était le premier des ducs, suivant le rang de son duché.

« — Le Roi, continuait M<sup>me</sup> de Sévigné, a parlé à M. de Soubise <sup>5</sup>, et lui a dit qu'il lui offrait l'ordre ; mais que, n'étant point duc, il passerait après les ducs : M. de Soubise l'a remercié de cet honneur, et a demandé seulement qu'il fût fait mention sur les registres de l'ordre et de l'offre et du refus, pour des raisons de famille ; cela lui fut accordé. Le Roi dit tout haut : « On sera surpris de M. d'Hocquincourt <sup>6</sup>, et lui le premier, car il ne m'en a jamais parlé ; mais je ne dois point oublier que quand son père quitta mon service <sup>7</sup>, son fils se jeta dans Péronne et défendit la ville contre son père. » Il y a bien de la bonté dans un tel souvenir. Après que les soixante-quatorze eurent été remplis, le Roi se souvint du chevalier de Sourdis qu'il avait oublié ; il redemanda

1. Lettre du 5 décembre.

2. Le grand-écuyer, comte d'Armagnac, qui était un cadet de la maison de Lorraine.

3. Celui-ci était d'une branche cadette de Savoie.

4. Le comte de Brienne.

5. Le prince de Soubise, Hercule de Rohan, frère cadet du duc de Montbazon.

6. Le marquis d'Hocquincourt, lieutenant-général et fils du maréchal de ce nom.

7. Pendant la Fronde.

la liste, il rassembla le chapitre, et dit qu'il allait faire une chose contre l'ordre ; mais qu'il croyait qu'on trouverait comme lui, qu'il n'y avait pas moyen d'oublier le chevalier de Sourdis, et qu'il méritait bien ce passe-droit : voilà un oubli bien obligeant. Ils furent donc tous nommés hier à Versailles : la cérémonie se fera le premier jour de l'an. Le temps est court ; plusieurs sont dispensés de venir, vous serez peut-être du nombre — ».

Le chevalier de Grignan s'en allait à Versailles pour remercier Sa Majesté.

Rien n'était pareil au débordement de compliments qui se faisait partout. La veille au soir, chez M. de Lamoignon, M<sup>me</sup> de Sévigné avait reçu ceux de la duchesse de Villeroi qui les recevait à son tour, car son mari était de la promotion ; et ceux de M. de Beauvais (*M. de Forbin-Janson*) qui n'en était point ; mais à qui le Roi avait donné l'assurance de la première place vacante.

M<sup>me</sup> de Sévigné reçut chez elle les compliments de M. et M<sup>me</sup> Pelletier <sup>1</sup>, puis M<sup>me</sup> de Vauvineux, M. et M<sup>me</sup> de Luynes, et toute la France » : M<sup>me</sup> de Sévigné sortit ce jour-là pour ne voir le soir, en rentrant chez elle, que la liste des visites.

Mais s'il y avait bien des gens contents, il y en avait beaucoup d'autres qui ne l'étaient pas : les ducs de Rohan et de Brissac, M. de Canaples <sup>2</sup>, frère du duc et du maréchal de Créqui ; M. de Mailli, vieux seigneur allié des puissances . . . MM. de Livry et de Cavoie ; l'un, premier maître d'hôtel du Roi ; l'autre, grand-maréchal-des-logis de sa maison ; le grand-prévôt (*le marquis de Sourches*) et d'autres encore qui n'étaient pas du nombre des élus. Cette distinction et ce souvenir de Sa Majesté pour M. de Grignan, lorsqu'on y pensait le moins, étaient infiniment agréables ; les compliments même qu'on en faisait de tous côtés, n'étaient point comme ceux que l'on faisait à d'autres. « — On a beau dire : Ah ! celui-ci ! ah ! celui-là ! s'écriait M<sup>me</sup> de Sévigné ; je dis moi-même là-dessus ce que je dis souvent sur beaucoup d'autres choses : ce qui est bon est bon . . . et quand on songe à ceux qui sont au désespoir, on se trouve fort heureux d'avoir été dans le souvenir d'un maître qui considère les services qu'on lui rend . . . — »

Le chevalier de Grignan était revenu de Versailles : il avait remercié le Roi ; tout s'était passé à merveille. M. de Grignan devait prendre son cordon-bleu le 2 janvier, au beau milieu de la

1. M. Pelletier était contrôleur général des Finances, depuis la mort de Colbert.

2. Le marquis de Canaples.

Provence où il commandait, et où il n'y avait que lui et M. l'archevêque d'Arles, son oncle, qui eussent cette distinction. La grâce était d'ailleurs tout entière, par la permission de ne point venir pour la cérémonie.

« — Ne croyez point, ma fille, ajoutait M<sup>me</sup> de Sévigné <sup>1</sup>, que depuis trois mois, vous ayez été en guignon : je commence par le gain de votre procès, par la conservation de votre fils, par sa bonne et jolie réputation. . . . et je finis par l'affaire d'Avignon et le cordon-bleu : Songez-y bien, il n'y a qu'à remercier Dieu — ».

Il est vrai que M<sup>me</sup> de Grignan avait eu des peines extrêmes ; mais sa dernière lettre avait un air de gaieté et d'épanouissement de cœur qui faisait bien voir que Frankendal était pris, et le marquis en sûreté.

Ce petit marquis arrivait enfin. Voici que ce même lundi, en rentrant chez elle, M<sup>me</sup> de Sévigné l'y trouva à sa grande joie et à sa grande surprise, car elle ne l'attendait que le lendemain <sup>2</sup> :

« — Ce petit fripon, après nous avoir mandé qu'il n'arriverait que hier mardi, arriva comme un petit étourdi avant-hier, à sept heures du soir, que je n'étais pas revenue de la ville. Son oncle le reçut, et fut ravi de le voir ; et moi, quand je revins, je le trouvai tout gai, tout joli, qui m'embrassa cinq ou six fois de très bonne grâce ; il me voulait baiser les mains, je voulais baiser ses joues, cela faisait une contestation ; je pris enfin possession de sa tête, je la baisai à ma fantaisie. . . . Nous causâmes le soir avec ce petit compère ; il adore votre portrait, il voudrait bien voir sa chère maman ; mais la qualité de guerrier est si sévère, qu'on n'oserait rien proposer.

Je voudrais que vous lui eussiez entendu conter négligemment sa contusion, et la vérité du peu de cas qu'il en fit et du peu d'émotion qu'il en eut, lorsque dans la tranchée, tout en étant en peine. Au reste, ma chère enfant, s'il avait retenu vos leçons, et qu'il se fût tenu droit, il était mort ; mais, suivant sa bonne coutume, il était penché sur le comte de Guiche, avec qui il causait. Vous n'eussiez jamais cru, ma fille, qu'il eût été si bon d'être un peu de travers — ».

Le petit marquis avait gagné de l'aplomb pendant cette campagne : il causait, il répondait, c'était un autre garçon. Sa grand'

1. Lettre du lundi 6 décembre.

2. Lettre du mercredi 8 décembre.

mère lui avait un peu conté comment il fallait parler des cordons-bleus ; comme il n'était question d'autre chose, il était bon de savoir ce qu'on en devait dire. Elle lui avait dit aussi que M. de Lamoignon, accoutumé au caquet du petit Broglie <sup>1</sup> (*son neveu*), ne s'accommoderait pas d'un silencieux. Cependant elle était ravie de le voir. « — Enfin, s'écriait-elle, je ne vous dirai plus, *il reviendra* ; vous ne le voulez pas ; vous voulez qu'on dise : *le voilà*. Oh ! tenez donc, le voilà lui-même en personne ! — »

Et le marquis prenait la plume :

Si ce n'est lui-même, c'est donc son frère,  
Ou bien quelqu'un des siens <sup>2</sup>.

Me voilà donc arrivé, madame, et songez que j'ai été voir de mon chef M. de Lamoignon, M<sup>me</sup> de Coulanges et M<sup>me</sup> de Bagnols. N'est-ce pas l'action d'un homme qui revient de trois sièges ? J'ai causé avec M. de Lamoignon auprès de son feu ; j'ai pris du café chez M<sup>me</sup> de Bagnols ; j'ai été coucher chez un baigneur : autre action de grand homme. Vous ne sauriez croire la joie que j'ai d'avoir une si belle compagnie : je vous en ai l'obligation ; je l'irai voir quand elle passera à Châlons — ».

C'était une compagnie de cheveu-légers que M<sup>me</sup> de Grignan avait pris soin de former elle-même pour son fils ; car M. de Grignan lui laissait à faire bien des choses qui n'étaient pas de sa compétence ; aussi avait-elle quelque espèce de honte de se connaître si bien en hommes.

« — Voilà donc, continuait le marquis, une bonne compagnie, un bon lieutenant, un bon maréchal-des-logis ; pour le capitaine, il est encore jeune, mais j'en répons.

» Adieu, madame, permettez-moi de vous baiser les deux mains bien respectueusement — ».

M<sup>me</sup> de Sévigné se moquait de l'étiquette en usage, et son fils l'appelait *ma mère* ; mais M<sup>me</sup> de Grignan ne s'en moquait pas : aussi se savait-elle plus grande dame que ne l'était sa mère, et se montrait-elle plus jalouse de son rang et de ses privilèges.

La première ne put s'empêcher de faire part à son cousin de Bussy <sup>3</sup> de ce qui l'occupait en ce moment ; de ses joies, succédant à de grandes inquiétudes, et du rayon de bonheur qui était sur

1. Fils du comte de Broglie, depuis maréchal de France, et de Marie de Lamoignon.

2. Fable de La Fontaine, *Le Loup et l'Agneau*.

3. Lettre à M. de Bussy, A Paris, 9 décembre 1688.

les Grignan. Elle lui parla des cordons-bleus, bien que cette matière fût délicate à traiter avec lui.

« — Pour moi, mon cher cousin, les occasions renouvellent mes douleurs sur votre sujet. Je n'ai pas tant de courage que vous ; j'aimerais à voir votre nom où il devrait être. Mais hélas ! je dis mal ; car c'était dès l'autre promotion que vous deviez être cordon-bleu<sup>1</sup> — ».

« Cependant, toutes les conversations sont si remplies de cette cérémonie prochaine, que nous en oublions les affaires d'Angleterre, qui sont pourtant d'une conséquence extrême — ».

M. de Corbinelli joignait, dans la même lettre, ses réflexions et ses condoléances à celles de M<sup>me</sup> de Sévigné : « — La promotion de tant de gens de guerre m'a fait songer à vous, monsieur, qui, par votre charge et vos services, aviez mérité une place dans cette chevalerie dès l'autre promotion. Cependant vous pourrez grossir le nombre des mécontents, entre lesquels on nomme M. de Ranty, du côté de la terre, et de Tourville, du côté de la mer. Il<sup>2</sup> s'est plaint au Roi, et a demandé pour s'en consoler une vice-amirauté vacante — ».

M. de Bussy répondit<sup>3</sup> à M<sup>me</sup> de Sévigné sur le chapitre des chevaliers : « — Pour moi, ma chère cousine, qui devrais être aujourd'hui le doyen des maréchaux de France, je ne sens guère la privation d'un honneur bien au-dessous de celui-là. Il y a vingt-six ans que je dis au Roi qu'il ne donnerait pas l'ordre du Saint-Esprit à un gentilhomme qui eût quatre raisons ensemble pour le mériter : la naissance, les longs services à la guerre, une charge qui avait toujours procuré cet honneur, et que je n'avais jamais eu aucune grâce de la Cour. Il est vrai que tout ce bruit-ci rouvre un peu mes vieilles plaies ; mais je les ferme aussitôt avec le christianisme et la philosophie... Dieu m'a fait la grâce de me donner toute la résignation qu'il m'a fallu pour tous ces malheurs, et ce qui m'aide encore à les mieux soutenir, c'est que je suis persuadé que le public sur cela me fera justice — ».

Quand il voyait ce public étonné avec raison que MM. de Livry, de Sourches et de Cavoie, possesseurs de grandes charges à la Cour, et quelques autres qui avaient des postes importants dans le royaume, ou qui s'étaient signalés par des actions d'éclat à la

1. Celle de 1662.

2. Tourville.

3. Lettre de M. de Bussy. A Chaseu, le 18 décembre.



guerre, ne fussent pas nommés chevaliers de l'Ordre, préférablement à plusieurs qui n'avaient pas les mêmes titres, soit par leur noblesse, soit par l'importance de leurs services ou de leurs fonctions, il croyait qu'on devait être bien surpris que M. de Bussy ne le fût pas. C'est ainsi que son amour-propre le consolait des dignités qu'il n'avait pas obtenues, en lui persuadant qu'elles lui étaient dues.

Cependant M<sup>me</sup> de Sévigné ne se lassait pas de voir et d'entendre son petit-fils, et de parler de lui à M<sup>me</sup> de Grignan. « — Si vous aviez vu, lui disait-elle <sup>1</sup>, la violente contorsion de son épée, et le morceau de bombe qui l'a retournée sur sa hanche, vous diriez bien qu'il est heureux, et que Dieu l'a conservé visiblement par un coup si mesuré. . . »

Le marquis, ajoutait-elle, est un peu crû ; mais ce n'est pas assez pour se récrier ; sa taille ne sera point comme celle de son père, il n'y faut pas penser — ».

Le marquis de Grignan n'était pas grand, il était un peu gros ; dans son enfance, on avait eu des inquiétudes pour sa taille ; aussi se tenait-il un peu penché sur le côté par une habitude qui le servit admirablement le jour où il fut blessé. Du reste, sa grand-mère le trouvait fort joli <sup>2</sup>, répondant bien à tout ce qu'on lui demandait, et comme un homme de bon sens ; il y avait dans tous ses discours une modestie et une vérité qui la charmaient. Elle trouvait M. du Plessis, son gouverneur, fort digne de l'estime que M<sup>me</sup> de Grignan avait pour lui.

« — Nous mangeons tous ensemble fort joliment, disait-elle à sa fille ; nous réjouissant des entreprises injustes que nous faisons les uns sur les autres : soyez en repos là-dessus. . . et laissez-moi la honte de trouver *qu'un roitelet sur moi soit un pesant fardeau* — ». Ceci est une nouvelle preuve de la gêne qu'elle éprouvait et de l'économie qui devait s'étendre jusqu'à sa table ; elle en était affligée, mais il fallait céder à la justice de payer ses dettes, et elle savait que M<sup>me</sup> de Grignan comprenait cela mieux que personne, et qu'elle était même assez bonne pour croire que sa mère n'était pas naturellement avare, et qu'elle n'avait pas dessein de rien amasser.

En l'absence de sa fille, M<sup>me</sup> de Sévigné se mêlait d'apprendre à son petit-fils les manèges des conversations ; il y avait des choses qu'il ne fallait pas ignorer. « — Il serait ridicule de paraître étonné

1. Lettre du 13 décembre 1688.

2. *Joli*, cette expression comprenait les manières, l'esprit, le langage.

de certaines nouvelles sur quoi l'on raisonne ; je suis, disait-elle, assez instruite de ces bagatelles. Je lui prêche l'attention à ce que les autres disent, et la présence d'esprit pour l'entendre vite et y répondre : cela est tout à fait capital dans le monde. Enfin je ne suis pas désapprouvée par M. le chevalier. Nous parlons ensemble de la lecture, et du malheur d'être livré à l'ennui et à l'oïveté ; nous disons que c'est la paresse d'esprit qui ôte le goût des bons livres, et même des romans — ».

M. le chevalier était plus utile à ce petit garçon qu'on ne pouvait se l'imaginer ; il lui disait toujours les meilleures choses du monde sur les grosses cordes de l'honneur et de la réputation, et prenait un soin de ses affaires dont M<sup>me</sup> de Grignan ne saurait assez le remercier.

Le chevalier de Grignan tâchait de donner à son neveu son esprit de règle et d'économie, et de lui ôter son air de *grand seigneur, qu'importe ? d'ignorance et d'indifférence* qui conduisait fort droit à toutes sortes d'injustices et enfin à l'hôpital. M<sup>me</sup> de Sévigné était charmée que son petit-fils fût élevé dans ces principes, qui étaient les siens, et trouvait bien plus de noblesse à cette éducation qu'aux autres.

Bien qu'elle fût en repos de la permission que le Roi donnait à M. de Grignan de ne point venir au premier de l'an, elle croyait que celui-ci serait obligé de venir achever la cérémonie dans le cours de l'année suivante, prendre le collier, prêter le serment, et achever ainsi la perfection d'un chevalier sans reproche.

« — Votre enfant fut hier à Versailles avec M. du Plessis... disait-elle à sa fille le 13 décembre ; M. le chevalier n'a pu le mener, c'est un malheur ; il est pourtant assez bien, mais c'est dans sa chaise<sup>1</sup> — ».

Le même jour, M<sup>me</sup> de Sévigné était dans la chambre du chevalier ; plusieurs hommes, qui étaient chez lui, ne la chassèrent point ; mais, tout d'un coup, voilà la duchesse d'Elbeuf et M<sup>me</sup> Le Coigneux<sup>2</sup>, sa cousine, qui vinrent la chercher jusque-là : elle tremblait que le chevalier ne fût fâché ; il ne le fut point du tout ; la duchesse mena la parole si bien, si vigoureusement, si capablement, qu'il en fut ravi pour une demi-heure.

C'étaient M<sup>me</sup> de Grignan et le cordon-bleu qui attiraient à M<sup>me</sup> de Sévigné ces visites. Au reste, ses meilleures amies lui

1. Une chaise à bras, un fauteuil.

2. Femme d'un président.

faisaient leur cour, en considérant cet honneur comme une chose due au mérite et à la naissance de M. de Grignan.

M<sup>me</sup> de Lavardin était venue chez elle pour lui dire qu'elle estimait trop M<sup>me</sup> de Grignan pour lui faire un compliment ; mais qu'elle l'embrassait de tout son cœur, et ce grand comte de Grignan. C'étaient là ses propres paroles.

M<sup>me</sup> de Chaulnes lui envoyait cent amitiés, et point de compliments, par des raisons trop obligeantes. M<sup>me</sup> de Sévigné avait vu Mademoiselle avec la duchesse de Lesdiguières : la princesse voulait écrire à M<sup>me</sup> de Grignan, et la duchesse faisait dire à celle-ci toutes sortes de choses fort bonnes, surtout à M. de Grignan.

Les chevaliers du Saint-Esprit avaient fait oublier un moment les affaires d'Angleterre ; on recommençait à en parler ; elles ne pouvaient aller plus mal. Voici ce que M<sup>me</sup> de Sévigné en écrivait <sup>1</sup> : « — Le Roi d'Angleterre est revenu à Londres, abandonné de ses plus fidèles en apparence. . . s'il avait été où il avait dessein d'aller, on l'eût mis entre les mains du prince d'Orange. Il a été pressé de promettre un parlement libre pour le mois qui vient : on dit que c'est sa perte assurée. Son gendre, le prince de Danemarck, et son autre fille, qui est encore une *Tullie* <sup>2</sup>, et que j'appelle la *demoiselle de Danemarck*, sont allés trouver ce fléau de prince d'Orange. On dit que le petit prince <sup>3</sup> n'est point à Portsmouth, où on le croyait assiégé ; sa fuite fera un roman quelque jour. On ne doute pas que le Roi, son père, ne s'enfuie aussi.

» Voilà donc le prince d'Orange maître et protecteur, et bientôt roi, à moins d'un miracle — ».

1. Lettre du 13 décembre 1688.

2. Les princesses Marie et Anne étaient filles du premier mariage du duc d'York (Jacques II) avec la fille du chancelier Clarendon ; elles étaient protestantes.

3. Le prince de Galles.

## CHAPITRE XC

LES CHEVALIERS DU SAINT-ESPRIT (SUITE). — LE MARQUIS A VERSAILLES. — MADAME DE MAINTENON. — LA REINE D'ANGLETERRE ARRIVE EN FRANCE. — INQUIÉTUDES SUR LE SORT DU ROI JACQUES.

— 1688 —

Le mercredi 15 décembre, M<sup>me</sup> de Sévigné était installée au coin de son feu, une petite table devant elle, *laborant* depuis deux heures ses lettres d'affaires de Bretagne, pour lesquelles, depuis la mort du bon abbé, elle n'avait plus ni aide ni conseiller; une lettre à son fils qu'elle renvoyait à M. de Chaulnes pour les nouvelles, car il était à Rennes; et puis elle allait se délasser et se rafraîchir la tête à écrire à sa chère fille.

« — Il est donc certain, lui disait-elle, que je me repose en vous écrivant, et d'autant plus que voilà notre petit héros qui n'est point poétique, qui revient de Versailles, qui prendra la plume quand je voudrai, pour vous conter ses faits et gestes de Cour... — »

Il la prenait, en effet, et s'adressant à sa mère :

« — J'arrive de Versailles, madame, où j'allai dimanche passé, disait-il. Je fus d'abord chez M. le maréchal de Lorges pour le prier de me présenter au Roi: il me le promit, et me donna rendez-vous à la porte de l'appartement de M<sup>me</sup> de Maintenon, pour le saluer quand il sortirait. Je le saluai donc; il s'arrêta et me fit un signe de tête en souriant. Le lendemain, je saluai Monseigneur, madame la Dauphine, Monsieur, Madame, et les princes du sang chez eux, et je fus partout bien reçu. J'allai dîner chez M<sup>me</sup> d'Armagnac<sup>1</sup>, qui me fit mille honnêtetés... De là, je fus chez M. de

1. Femme du grand-écuyer.

Montausier, où je demurerai jusqu'à la comédie : on jouait *Andromaque*<sup>1</sup> qui m'était toute nouvelle ; jugez, madame, du plaisir que j'y pris. J'allai le soir au souper et au coucher<sup>2</sup> ; le lendemain, qui était hier, aux levers : je passai le reste de la matinée au bureau et chez M. Charpentier<sup>3</sup> ; je dînai chez M. de Montausier<sup>4</sup> . . . , et de là à *Sertorius*<sup>5</sup> ; et puis la même chose que le jour d'auparavant. Ce matin, j'ai été aux levers ; après cela, M. de la Trousse m'a mené chez M. de Louvois, qui m'a dit de songer à ma compagnie : je lui ai dit qu'elle était faite, et M. de la Trousse a ajouté qu'elle était parfaitement belle.

» Voilà, madame, un compte exact de ce qui s'est passé à Versailles — ».

La Cour, centre de la royauté, de l'étiquette, du cérémonial et des plaisirs ; des affaires les plus sérieuses, mais aussi des plus nobles délassements de l'esprit, tel était le spectacle qui venait de s'offrir aux yeux de ce jeune courtisan de dix-sept ans. Sa mère, à qui il s'adressait, connaissait bien cette scène ; elle en connaissait mieux que lui tous les secrets ressorts et les mouvements. Elle savait donc que si, depuis bien des années, la surface des choses était restée la même, que si la Cour avait conservé cet air de grandeur et de majesté qui signala la seconde moitié du règne de Louis XIV, un changement profond s'était opéré dans les choses mêmes : plus de triomphantes beautés dont il fallait rechercher la protection ; la Reine elle-même, cette Reine si vertueuse et si effacée, avait disparu ; et, au lieu d'elle, on voyait une femme qui s'effaçait volontairement, et qui, dans le demi-jour de son pouvoir et de son influence légitime, régnait en effet plus que Marie-Thérèse n'avait jamais régné. — Cette femme éminente devait presque tout à son mérite, peu à sa naissance, rien à son rang dans le monde. Une enfance proscrite et abandonnée, une jeunesse pauvre et assistée, un mariage désassorti, accepté comme un bienfait ; un veuvage presque aussi pauvre que sa jeunesse, mais digne dans sa pauvreté ; de hautes amitiés, bientôt de puissantes protections ; prise en gré par une favorite toute-puissante, et mise dans une place que toutes n'auraient pas acceptée ; exerçant ces fonctions délicates avec la mesure qui présidait à toutes ses actions ; gouver-

1. Tragédie de Racine.

2. Du Roi et du Dauphin.

3. Probablement un commis de M. de Louvois, secrétaire d'Etat de la guerre.

4. Beau-frère de M. de Grignan.

5. Tragédie de Corneille.

nante d'enfants qu'on ne montrait pas, et bientôt réformatrice du Roi et de la Cour, elle s'éleva par degrés, et en dépit de tous les obstacles, jusqu'à la première place du monde, où, Reine sans couronne, elle voyait tout le monde à ses pieds, et les ministres à sa dévotion. Beaucoup l'ont accusée d'ambition, et nul ne sait si elle tenta jamais d'obtenir de la faiblesse du Roi, que le pas qui la séparait du trône fût franchi par la déclaration de son mariage..

La Reine était morte au mois de juillet 1683, et M<sup>me</sup> de Maintenon, à qui elle dut quelque bonheur dans les dernières années de sa vie, et qui reçut son dernier soupir, M<sup>me</sup> de Maintenon devint, en 1686 (?), l'épouse de Louis XIV. La date de ce mariage secret paraît hors de doute.

M<sup>me</sup> de Maintenon était de trois ans plus âgée que le Roi<sup>1</sup>, et belle encore, après cinquante ans, de cette beauté grave qui se conserve par la régularité des traits, par la force et l'harmonie des puissances de l'âme. Mais l'ascendant qu'elle avait pris sur le Roi tenait à autre chose qu'à ces dons extérieurs, qui d'un moment à l'autre, pouvaient s'altérer ou s'évanouir, et ce ne fut pas sur eux qu'elle fonda son crédit : la religion fut le levier dont elle se servit pour établir sa durable influence. Elle n'usa point d'autre enchantement que d'une sagacité merveilleuse, sagacité que M<sup>me</sup> de Sévigné découvrait en elle, alors qu'elle ne paraissait pas destinée à captiver le cœur et l'esprit d'un Roi de France.

Louis XIV commençait à subir les épreuves de la grandeur et les caprices de la Fortune; las des plaisirs et accessible au remords, il trouva dans la haute raison et la solide piété de M<sup>me</sup> de Maintenon le repos de son âme, et dans la conversation d'un esprit éclairé et parfaitement droit, un soulagement et une diversion aux soucis de la royauté.

Quelle qu'ait été sur les affaires extérieures et sur celles de la religion, l'influence de M<sup>me</sup> de Maintenon, on ne saurait méconnaître le tact et la réserve dont elle usa dans sa situation nouvelle. Epouse demi-cloîtrée de ce Roi qui présidait à toutes les fêtes, à toutes les cérémonies de Versailles, cette situation, sans être avouée, était parfaitement définie : assise en arrière de la Dauphine, elle se laissait apercevoir, et se dérobaît en même temps, sous la sévérité du costume et la convenance des ajustements.

La religion désormais se montrait victorieuse sur l'arrière-plan

1. Elle naquit en 1635.

de ce grand théâtre; les scandales ne pouvaient plus se montrer au jour, et l'intrigue, obligée de se dissimuler, sentait qu'elle n'était plus l'unique voie pour arracher les faveurs : on faisait sa cour en se convertissant.

Celle que M<sup>me</sup> de Sévigné qualifiait jadis de *digne favorite*, ne paraît pas avoir mérité jamais les cruelles insinuations que se permet le duc de Saint-Simon sur le passé de M<sup>me</sup> Scarron.

M<sup>me</sup> de Sévigné ne parlait jamais de cette personne qu'avec une véritable considération, une parfaite estime : M<sup>me</sup> Scarron, *belle, bonne et négligée*<sup>1</sup>, n'a rien de commun avec cette M<sup>me</sup> de Maintenon, travestie dans les pièces de théâtre, et souvent défigurée par l'Histoire. Et toutefois, il faut l'avouer, à la distance où elle nous apparaît, vue à cette hauteur où elle était parvenue, sans intrigue, nous le croyons, sa figure, quoique marquante, ne nous est pas sympathique.

C'est que la postérité, souvent injuste, exerce pourtant dans ses jugements une sorte de justice; l'esprit humain qui renverse si souvent l'ordre établi, aime aussi que toute chose soit à sa place; il n'a pas pu s'accoutumer à considérer la veuve de Scarron dans le même cadre que Louis XIV, ni Françoise d'Aubigné à la place qu'avait occupée Marie-Thérèse d'Autriche. La Cour elle-même, à l'époque dont nous parlons, n'était peut-être pas encore bien habituée à ce changement de scène; mais la modestie de celle qui l'avait amené, empêchait qu'il ne fût trop sensible. La Dauphine, d'ailleurs, tenait alors ostensiblement la place de la reine de France, et la tenait avec assez de fierté, pour qu'il ne fût pas possible d'empiéter sur elle.

Cependant, M<sup>me</sup> de Sévigné avait grande envie de voir la réponse de sa fille et de son gendre à la nouvelle du cordon-bleu, dont la surprise avait dû leur être agréable. Elle leur disait en ce temps-là : « — Nous trouvons qu'il n'y a que vous de distingués pour le commandement des Provinces; les autres commandants sont des guerriers, et tous les autres sont oubliés. — ».

M. le chevalier était incommodé de sa haute réputation; on le prenait pour témoin des vies et mœurs des nouveaux élus.

« — J'en reviens toujours à dire : *ce qui est bon, est bon*, s'écriait M<sup>me</sup> de Sévigné : personne, dans tout ceci, ne perd ni ne gagne : tout le monde se connaît; il y en a quelques-uns qui sont embar-

1. Simple, sans prétention.

rassés. On fait plusieurs vers et chansons : je ne veux rien écouter ; mais voici ce que la comtesse (de Fiesque) cria tout haut l'autre jour chez Mademoiselle :

Le Roi, dont la bonté le met à mille épreuves,  
Pour soulager les chevaliers nouveaux,  
En a dispensé vingt de porter des manteaux,  
Et trente de faire des preuves.

Allusion évidente au peu de fortune et au peu de noblesse d'une partie des élus — ».

On voit que M<sup>me</sup> de Sévigné ne voulait pas se mêler aux réflexions désobligeantes ; sa qualité de belle-mère d'un cordon-bleu la rendait prudente à l'égard des confrères de M. de Grignan.

« — Nous tînmes hier chapitre chez M<sup>me</sup> de Lavardin, dit-elle, toutes les veuves, et M<sup>lle</sup> de La Rochefoucauld reçue dans le corps. . . , il semblait que nous ne fussions assemblées que pour parler de vous et vous célébrer. Vous connaissez la solidité des tons de M<sup>me</sup> de Lavardin : nous y demeurâmes encore d'accord sur la chose présente, que chacun conservait sa place, les grands sans être rabaisés et les autres sans être rehaussés, au contraire — ' . »

Un autre jour, M<sup>me</sup> de Sévigné avait soupé chez la duchesse du Lude avec la maréchale de Créqui. Cette dernière lui fit plaisir, car elle lui dit, après bien des compliments pour M<sup>me</sup> de Grignan, que son fils s'était acquis bien de l'honneur dans cette première campagne : qu'elle le savait d'un endroit non suspect ; et que, non seulement pour la hardiesse et le sang-froid, mais pour la sagesse il s'était distingué. . . sans faire le Caton, ni sans se faire haïr ; et que ces commencements étaient admirables. . .

Ces louanges en détail, et appuyées d'une personne qui n'était point flatteuse, paraissaient dignes d'être mandées en Provence.

Ce petit marquis sentait fort bien l'absence de sa mère, et le malheur de ne la point voir. M<sup>me</sup> de Sévigné lui recommandait toujours de profiter du solide bonheur d'avoir un oncle comme le chevalier. « — Nous causons, disait-elle<sup>2</sup>, avec lui fort utilement ; il y encore bien des petites choses à lui apprendre pour le manège de la société et des conversations. Quand il retombe quelquefois à être distrait, où à faire des questions mal placées, je

1. M<sup>me</sup> de Sévigné paraît s'associer ici aux préventions trop exclusives en faveur de la naissance.

2. Lettre du mercredi 22 décembre.



me souviens de *la Chatte qui devint Femme*<sup>1</sup> ; elle s'échappait quelquefois, quand elle voyait passer une souris : ainsi le marquis, qui est un homme, laisse voir quelquefois un moment qu'il est un enfant, car, de bonne foi, ne devrait-il pas entrer présentement à l'Académie ? — »

Il y avait un jeune Sanzei, neveu de Coulanges, un filleul de M<sup>me</sup> de Grignan, qui avait été à Philisbourg comme le marquis, et à la tranchée comme les autres. Il était mousquetaire ; il allait avoir une lieutenance de dragons ; le Roi lui avait dit que, s'il se conduisait bien, on aurait soin de lui. Il n'avait pas la tenue du marquis ; il n'était pas *monsieur* au pied de la lettre ; il faisait l'enfant, le fou et le Don Quichotte ; il se jetait aux genoux de M<sup>me</sup> de Sévigné, il lui baisait les pieds<sup>2</sup>.

Sanzei était l'un des trois fils du comte de Sanzei qui avait péri si héroïquement et si malheureusement à la bataille de Consarbrück. Le Roi devait bien quelque souvenir à ses enfants.

Les nouvelles d'Angleterre étaient toujours mauvaises ; le Roi était toujours trahi même par ses propres officiers : il n'avait plus que M. de Lauzun qui ne le quittait point. Ce dernier, ne pouvant plus jouer de rôle en France, allait en jouer un en Angleterre, grâce aux circonstances malheureuses qui entouraient le souverain. Soit qu'il se fût rendu dans ce pays de son initiative privée, soit que le Roi de France lui eût donné la mission de veiller à la sûreté du roi Jacques et de protéger sa fuite, s'il en était réduit à cette extrémité, Lauzun était en Angleterre depuis plusieurs semaines, mettant au service de ce roi malheureux son esprit entreprenant et aventureux. Toutefois, on espérait encore qu'il y aurait dans le prochain parlement un tiers-parti qui ne voudrait point du prince d'Orange.

« — Que dites-vous de cette nation anglaise ? s'écriait M<sup>me</sup> de Sévigné<sup>3</sup>. — Voici une petite nouvelle qui ne vaut pas la peine d'en parler : la reine d'Angleterre et le prince de Galles, sa nourrice et une remueuse uniquement, seront ici au premier jour. Le Roi leur a envoyé ses carrosses sur le chemin de Calais où cette reine arriva mardi dernier, 21 de ce mois, conduite par M. de Lauzun — ». M<sup>me</sup> de Sévigné avait appris ce détail chez M<sup>me</sup> de La Fayette par M. Courtin, qui revenait de Versailles ; elle le donnait à sa fille :

1. Fable de La Fontaine. Lettre du 22 décembre.

2. Lettre du 29 décembre.

3. Lettre du 24 décembre 1688.

« — . . . . . Un soir, le roi Jacques prit sa résolution et fit appeler M. de Lauzun en secret. Il lui dit : « Monsieur, je vous confie la reine et mon fils; il faut tout hasarder et tâcher de les conduire en France ». M. de Lauzun le remercia, comme vous pouvez penser; mais il voulut mener avec lui un gentilhomme d'Avignon, nommé Saint-Victor, qui a beaucoup de courage et de mérite. Ce fut Saint-Victor qui prit dans son manteau le petit prince, qu'on disait être à Portsmouth, et qui était caché dans le palais. M. de Lauzun donna la main à la reine : vous pouvez jeter un coup d'œil sur l'adieu qu'elle fit au roi; et, suivis de ces deux femmes que je vous ai nommées, ils allèrent dans la rue prendre un carrosse de louage. Ils se mirent ensuite dans un petit bateau le long de la rivière<sup>1</sup>, où ils eurent un si gros temps qu'ils ne savaient où se mettre. Enfin, à l'embouchure de la Tamise, ils entrèrent dans un yacht, M. de Lauzun auprès du patron, au cas que ce fût un traître, pour le jeter dans la mer. Mais comme le patron ne croyait mener que des gens du commun, il ne songeait qu'à passer tout simplement au milieu de cinquante bâtiments hollandais, qui ne regardaient seulement pas cette petite barque; et, ainsi protégée du Ciel, et à couvert de sa mauvaise mine, elle aborda heureusement à Calais, où M. de Charost reçut la reine avec tout le respect que vous pouvez penser. . . . . On dit que Sa Majesté<sup>2</sup> ira au-devant d'elle — ».

Cette reine d'Angleterre était Marie de Modène, qui, en 1677, avait traversé la France dans un autre appareil, pour aller épouser le duc d'Yorck, frère de Charles II et plus tard son successeur, sous le nom de Jacques II.

L'épisode qui vient d'être raconté rappelle, à quarante ans de distance, la fuite de Henriette de France, reine d'Angleterre, et son arrivée en France à travers mille périls. La reine dont il est question dans la lettre de M<sup>me</sup> de Sévigné, n'était pas inférieure à la première en grandeur d'âme et en courage; mais le roi Jacques, son époux, devait avoir une fin moins tragique que ne le fut celle de son chevaleresque et malheureux père, le roi Charles I<sup>er</sup>.

M<sup>me</sup> de Sévigné reprenait, dans la lettre suivante<sup>3</sup>, un sujet plus familier et plus cher à M<sup>me</sup> de Grignan; elle lui annonçait le départ de son petit capitaine (*le marquis*) pour Châlons, où il allait

1. La Tamise.

2. Le Roi de France.

3. Lettre du 27 décembre.

voir la belle compagnie de cheveu-légers que sa mère lui avait faite. Cette compagnie allait rejoindre le régiment de Grignan qui était en quartiers d'hiver sur la frontière d'Allemagne. M. du Plessis était avec lui, comblé des marques de bonté et de confiance que lui donnait M<sup>me</sup> de Grignan. « — Vous pouvez compter qu'il est à vous et à votre enfant, et qu'il y sera tant que vous voudrez, s'écriait M<sup>me</sup> de Sévigné. Il me paraît, avec son audace et sa cravate noire, comme ce maréchal qui devint peintre par amour : c'est bien l'amour pour votre maison qui le fait devenir guerrier — ».

Cependant on ne parlait que de la reine d'Angleterre : elle avait prié qu'on la laissât un peu respirer à Boulogne, jusqu'à ce qu'elle eût des nouvelles du roi, son mari, qui s'était sauvé d'Angleterre, sans qu'on sût encore où il était. Le Roi avait envoyé à cette reine trois carrosses à dix chevaux, des litières, des pages, des valets de pied, des gardes, un lieutenant et des officiers... « — M. de Lauzun est bien content de cette aventure, ajoutait M<sup>me</sup> de Sévigné ; il a montré de l'esprit, du jugement, de la conduite, du courage, et enfin a trouvé le chemin de Versailles en passant par Londres — ».

Il avait donc emporté en un moment, et par un coup hardi, ce que les sollicitations de Mademoiselle ne lui auraient jamais obtenu. Mais bien loin que cette princesse désirât maintenant le voir rentrer en faveur, elle était outrée de penser que le Roi était content de lui, et qu'on le verrait encore à la Cour. Il s'était si indignement conduit envers elle depuis sa sortie de Pignerol, qu'elle avait perdu toute illusion à son sujet, et qu'elle l'avait même banni de sa présence.

On savait maintenant que la cérémonie des chevaliers se ferait sans cérémonie à Versailles, dans la chapelle ; elle devait commencer le vendredi 31 décembre, à vêpres, et se continuer le jour de l'an le matin, et le reste à vêpres. Le Roi avait ôté l'obligation de communier dans la cérémonie. « — Sa Majesté, disait à ce sujet M<sup>me</sup> de Sévigné, n'aura point son grand manteau ; il n'aura que le collier ; les manteaux se prêtent, de sorte qu'il est vrai que plusieurs en sont dispensés présentement — ».

Au reste, elle plaignait sa fille d'avoir à répondre à cent personnes et à cent lettres de compliments : cette mode était cruelle en France.

« — Mais que vous dirai-je d'Angleterre ? écrivait-elle, le mer-

credi 29 décembre. . » (la reine étant en sûreté, c'était du roi qu'il était question). « M. de Lamoignon a mandé à M. le chevalier que le roi d'Angleterre était arrivé à Boulogne; un autre dit à Brest; un autre dit qu'il est arrêté en Angleterre; un autre qu'il est péri dans les horribles tempêtes qu'il y a eu sur la mer : voilà de quoi choisir. Il est sept heures; M. le chevalier ne fermera son paquet qu'au bel air de onze heures; s'il sait quelque chose de plus assuré, il vous le mandera. Ce qui est très certain, c'est que la reine ne veut point sortir de Boulogne qu'elle n'ait des nouvelles de son mari; elle pleure et prie Dieu sans cesse.

» Le Roi était hier fort en peine de Sa Majesté britannique.

» Je reprends ma lettre, ajoutait M<sup>me</sup> de Sévigné plus tard, dans la même soirée. Jamais il ne s'est vu un jour comme celui-ci : on dit quatre choses différentes du roi d'Angleterre, et toutes quatre par de bons auteurs. Il est à Calais; il est à Boulogne; il est arrêté en Angleterre; il est péri dans son vaisseau; un cinquième dit à Brest, et tout cela est tellement brouillé qu'on ne sait que dire. M. Courtin d'une façon, M. de Rheims d'une autre, M. de Lamoignon d'une autre. Les laquais vont et viennent à tout moment — ».

Puis le vendredi 31 décembre, on savait des choses un peu plus certaines, ou du moins l'on se doutait de ce qui était arrivé :

« — *Per tornar dunque al nostro proposito*<sup>1</sup>, je vous dirai donc, ma fille, que toutes les incertitudes d'avant-hier qui paraissaient pourtant fixées, par l'assurance que M. de Lamoignon nous donnait que le roi d'Angleterre était à Calais, sont quasi devenues des certitudes qu'il est arrêté en Angleterre; et, si ce n'était pas ce malheur, il serait péri, car il devait se sauver et s'embarquer quelques heures après la reine. Ainsi, quoiqu'il n'y ait pas de nouvelles certaines qu'il est arrêté, il n'y a personne aujourd'hui qui ne le croie et qui n'en soit persuadé.

» Voilà, ajoutait M<sup>me</sup> de Sévigné, où tout le monde en est. . et comme nous commençons cette année 89, si prédite, si marquée, si annoncée pour de grands événements: il n'en arrivera aucun qui ne soit marqué dans l'ordre de la Providence. . . — »

L'année 89! M<sup>me</sup> de Sévigné se trompait de cent ans dans ses prévisions; mais en quoi elle ne se trompait pas, c'était en traduisant l'émotion que devait donner ce chiffre 89.

On prenait, au reste, de grandes précautions en vue de la guerre

1. Pour en revenir à notre sujet.

avec les puissances maritimes, qui allait s'ajouter à la guerre continentale. On disait qu'on enverrait des troupes en Bretagne, et qu'il y aurait des camps dans toutes les provinces.

Cependant M<sup>me</sup> de Barillon, femme de l'ambassadeur du Roi en Angleterre, était à Paris fort inquiète de son mari ; mais on disait, sans le savoir, qu'il était en sûreté, quoiqu'on eût abattu la chapelle du roi d'Angleterre et celle qui était dans la maison de l'ambassadeur. On croyait le prince d'Orange à Londres. La reine était toujours à Boulogne dans un couvent, pleurant sans cesse.

En terminant sa lettre, M<sup>me</sup> de Sévigné disait à sa fille :  
« — Voilà le bon Corbinelli qui s'épuise en raisonnements sur les affaires présentes. . . — »

## CHAPITRE XCI

LA CÉRÉMONIE DES CHEVALIERS. — LE ROI D'ANGLETERRE S'ÉCHAPPE ET ARRIVE EN FRANCE. — RÉCEPTION DU ROI ET DE LA REINE D'ANGLETERRE. — GÉNÉROSITÉ DE LOUIS XIV ENVERS LES ROYAUMES DÉTRONÉS. — UN GRAND MARIAGE AU DIX-SEPTIÈME SIÈCLE.

— 1689 —

AU milieu des inquiétudes que devaient causer au Roi les affaires d'Angleterre, il fallut vaquer à la réception des nouveaux chevaliers. Celle des chevaliers de Saint-Michel avait eu lieu le jeudi 30 décembre, et le vendredi 31, l'on reçut une grande partie de ceux du Saint-Esprit.

« — La cérémonie de *vos frères* fut faite le premier jour de l'an, écrivait M<sup>me</sup> de Sévigné <sup>1</sup> à M. et à M<sup>me</sup> de Grignan, en leur faisant la jolie relation dont Coulanges, qui revenait de Versailles, lui avait fourni les détails. « — Il m'a donc conté, leur disait-elle, que l'on commença dès le vendredi, comme je vous l'ai dit : ces premiers étaient profès avec de beaux habits et leurs colliers : deux maréchaux de France étaient demeurés pour le samedi. Le maréchal de Bellefonds était totalement ridicule, parce que, par modestie et par mine indifférente, il avait négligé de mettre des rubans au bas de ses chausses de page, de sorte que c'était une véritable nudité. Toute la troupe était magnifique, M. de La Trousse des mieux ; il y eut un embarras dans sa perruque, qui lui fit passer ce qui était à côté assez longtemps derrière ; de sorte que sa joue était fort découverte ; il tirait toujours ce qui l'embarrassait, qui ne voulait pas venir ; cela fit un petit chagrin. Mais, sur la même ligne, M. de

1. A Paris, lundi 3 janvier 1689.

Montchevreuil et M. de Villars s'accrochèrent l'un l'autre d'une telle furie, les épées, les rubans, les dentelles, les clinquants, tout se trouva tellement mêlé, brouillé, embarrassé, toutes les petites parties crochues étaient si parfaitement entrelacées, que nulle main d'homme ne put les séparer ; plus on y tâchait, plus on les brouillait, comme les anneaux des armes de Roger : enfin, toute la cérémonie, toutes les révérences, tout le manège demeurant arrêté, il fallut les arracher de force, et le plus fort l'emporta. Mais ce qui déconcerta entièrement la gravité de la cérémonie, ce fut la négligence du bon d'Hocquincourt qui était tellement habillé comme les Provençaux et les Bretons, que ses chausses de page étant moins commodes que celles qu'il avait d'ordinaire, sa chemise ne voulait jamais y demeurer, quelque prière qu'il lui en fit ; car, sachant son état, il tâchait incessamment d'y donner ordre, et ce fut toujours inutilement ; de sorte que madame la Dauphine ne put tenir plus longtemps les éclats de rire : ce fut une grande pitié ; la majesté du Roi en pensa être ébranlée, et jamais il ne s'était vu, dans les registres de l'ordre, l'exemple d'une telle aventure. Le Roi dit le soir : « C'est toujours moi qui soutiens le pauvre M. d'Hocquincourt, car c'était la faute de son tailleur. » Mais enfin cela fut fort plaisant. Le lendemain, toute la Cour brillait de cordons-bleus ; toutes les belles tailles et les jeunes gens par-dessus les justaucorps, les autres dessous. . .

» On m'a dit qu'on manderait aux absents de prendre le cordon que le Roi leur envoie avec la croix — ».

Quant au roi d'Angleterre, il avait été pris, disait-on, en faisant le chasseur et voulant se sauver. Il était à Whitehall. Il avait son capitaine des gardes, ses gardes, des milords à son lever ; mais tout cela était fort bien gardé. Le prince d'Orange est à Saint-James, qui est de l'autre côté du jardin. On devait tenir le parlement. « — Dieu conduise cette barque ! — » s'écriait M<sup>me</sup> de Sévigné<sup>1</sup>. Et elle ajoutait : « — La reine d'Angleterre sera ici mercredi ; elle vient à Saint-Germain pour être plus près du Roi et de ses bontés — ».

Le lendemain, qui était ce mercredi, M<sup>me</sup> de Sévigné mena son petit-fils avec elle ; elle faisait des visites. « — Nous commençâmes, dit-elle<sup>2</sup> par M. de La Trousse, qui voulut bien avoir la complaisance de se rhabiller, et en novice et en profès, comme le jour de la cérémonie : ces deux sortes d'habits sont fort avantageux aux

1. Lettre du 3 janvier.

2. Lettre du 5 janvier.

gens bien faits. . . Cet habit de page est fort joli. . . Pour le manteau, c'est une représentation de la majesté royale ; il en a coûté huit cents pistoles à La Trousse, car il a acheté le manteau.

» Après avoir vu cette belle mascarade, je menai votre fils chez toutes les dames de ce quartier ; il ira bientôt de son chef — ».

M<sup>me</sup> de Sévigné mena le marquis, un autre jour, chez M<sup>me</sup> de Lavardin, qui le reçut comme son petit-fils ; elle aimait M<sup>me</sup> de Grignan comme sa fille ; puis chez M<sup>me</sup> de La Fayette. Elle y trouva M. de Villars avec son cordon-bleu et une mine toute pleine d'*Orondate* : c'était le surnom qu'on lui avait imposé dans les beaux temps de Fresnes, de l'hôtel de Rambouillet et des romans de M<sup>lle</sup> de Scudéry <sup>1</sup>.

M. de Villars, père du futur maréchal de Villars, était, au dire de Saint-Simon, le petit-fils d'un greffier de Condrieux. Il ne devait donc pas le cordon-bleu à l'ancienneté de sa noblesse ; mais il était un de ceux qui le portaient avec la meilleure mine et le plus de réputation, par l'éclat de ses services, et celui de deux ou trois ambassades dont il avait été honoré.

Cet air de héros de roman qu'il avait eu dans sa jeunesse, lui avait valu la main de M<sup>lle</sup> de Bellefonds, tante du maréchal de ce nom. Celle-ci était, d'après le même Saint-Simon, une petite femme d'un esprit mordant et salé ; elle ne manquait pas non plus de sensibilité, car M<sup>me</sup> de Sévigné lui montrait volontiers les passages les plus tendres des lettres de sa fille. M<sup>me</sup> de Villars était une de ses vieilles amies ; mais de longs séjours à l'étranger, une plus grande assiduité à la Cour, avaient un peu déplacé ces relations sans les interrompre tout à fait. On parle moins de M<sup>me</sup> de Villars à l'hôtel de Carnavalet que dans le temps passé.

Par sa lettre du 5 janvier, M<sup>me</sup> de Sévigné apprenait à sa fille comment le roi d'Angleterre s'était sauvé, apparemment par la bonne volonté du prince d'Orange. « — Les politiques raisonnent, disait-elle, et demandent s'il est plus avantageux à ce roi d'être en France ; l'un dit oui, car il est en sûreté, et il ne courra pas le risque de rendre sa femme et son fils, ou d'avoir la tête coupée ; l'autre dit non, car il laisse le prince d'Orange protecteur et adoré, dès qu'il peut l'être naturellement et sans crime.

» Ce qui est vrai, ajoutait-elle, c'est que la guerre nous sera bientôt déclarée, et que peut-être nous la déclarerons les premiers.

1. Lettre du 7 janvier.



Si nous pouvions faire la paix avec l'Allemagne et l'Italie, nous vaquerions à cette guerre anglaise et hollandaise avec plus d'attention — ».

M<sup>me</sup> de Sévigné s'effrayait de tant d'ennemis qu'on allait avoir de tous les côtés ; cependant elle réprimait ce qu'elle appelait le libertinage de sa plume ; car si les conversations étaient pleines de ces grands événements, il n'était pas prudent de confier au papier les réflexions qu'on se permettait.

Le petit marquis, que sa grand'mère menait chez les douairières, arrivait à peine de Châlons, où il avait rencontré cette belle compagnie de cavalerie que sa mère avait pris tant de soin de former, et qu'il allait commander. Que ne pouvait-elle entendre tout ce qu'il en disait !

Voici ce qu'elle en disait elle-même <sup>1</sup> : « — Lorsqu'il fut dans la ville, il s'informa d'abord si la compagnie était arrivée, et ensuite si elle était belle. « Vraiment, monsieur, lui dit-on, elle est toute des plus belles ; *c'est une vieille compagnie* qui vaut mieux que les nouvelles ». Celui qui lui parlait ne savait pas qu'il en fût le capitaine. Notre enfant fut transporté de voir le lendemain cette belle compagnie à cheval ; ces hommes faits exprès, choisis par vous qui êtes la bonne connaisseuse ; ces chevaux jetés dans le même moule. Ce fut pour lui une véritable joie, à laquelle M. de Châlons <sup>2</sup> et M<sup>me</sup> de Noailles <sup>3</sup> prirent part. Il a été reçu de ces saintes personnes comme le fils de M. de Grignan. ».

Cependant M. de Bussy avait reçu une lettre de la belle comtesse (*de Grignan*), en réponse au compliment qu'il lui avait adressé sur le cordon de son mari ; et cette lettre lui faisait voir qu'elle ne l'estimait pas moins que s'il avait été lui-même cordon-bleu <sup>4</sup>.

M<sup>me</sup> de Sévigné écrivit, elle aussi, à son cousin, le jour des Rois <sup>5</sup>, pour lui souhaiter une heureuse année. « — C'est, lui disait-elle, comme si je vous souhaitais la continuation de votre philosophie chrétienne, car c'est ce qui fait le véritable bonheur. Je ne comprends pas qu'on puisse avoir un moment de repos en ce monde, si l'on ne regarde Dieu et sa volonté, où, par nécessité, il faut se soumettre — ».

Après un mot sur les cordons-bleus, « — cet ornement, disait-

1. Lettre du 5 janvier.

2. L'Évêque.

3. Sa mère.

4. Lettre de Bussy à M<sup>me</sup> de Sévigné. A Chateau, le 2 février 1689.

5. Lettre du 6 janvier.

elle, ne saurait venir plus à propos pour faire honneur au roi et à la reine d'Angleterre, qui arrivent aujourd'hui à Saint-Germain. Ce sera justement aujourd'hui la véritable fête des Rois, bien agréable pour celui qui protège et qui sert de refuge, et bien triste pour celui qui a besoin d'un asile. On ne doute pas, ajoutait-elle, que le prince d'Orange n'ait bien voulu échapper le roi pour se trouver sans crime, maître de l'Angleterre ; et le roi, de son côté, a eu raison de quitter la partie, plutôt que de hasarder sa vie avec un Parlement qui a fait mourir le feu roi, son père, quoiqu'il fût de leur religion — ».

C'était là de grands événements, et dont il n'était pas aisé de comprendre le dénouement, surtout quand on avait jeté les yeux sur l'état et les dispositions de l'Europe.

« — Cette même Providence qui règle tout, démêlera tout, s'écriait M<sup>me</sup> de Sévigné. Nous sommes ici des spectateurs très aveugles et très ignorants ! — »

Pendant le second tome de M. de Lauzun lui semblait fort beau et digne du premier ; il avait eu l'honneur d'être enfermé une heure avec le Roi, et l'on ne doutait plus de sa rentrée en grâce. Mademoiselle en était très fâchée, et demandait qu'au moins il ne se trouvât pas où elle serait.

M. de Bussy répondit à sa cousine à quelque temps de là<sup>1</sup> ; il parlait assez négligemment des affaires d'Angleterre, et paraissait plus occupé de celles qui lui étaient propres. Il lui apprenait cependant qu'il venait d'écrire au roi d'Angleterre, et voici à quelle occasion : il avait connu ce prince lorsque celui-ci, fort jeune alors et duc d'York, était venu servir de lieutenant-général à l'armée de M. de Turenne, au siège de Landrecies, en 1656. M. de Bussy lui avait cédé le rang sans difficulté, quoiqu'il fût plus ancien que lui ; ce que d'autres n'avaient pas voulu faire. Le duc d'York l'en remercia, ne l'oublia pas, et lui témoigna toujours depuis beaucoup d'amitié. Et quand le marquis de Bussy lui fut présenté à Saint-Germain, il lui demanda des nouvelles de son père, et lui dit qu'il avait servi avec lui à Landrecies.

L'amour-propre de M. de Bussy avait été flatté de ce souvenir, bien qu'il provint d'un monarque détrôné, et il écrivit au roi Jacques pour le remercier.

« — La Fortune, qui est une grande folle, écrivait M. de Bussy

1. A Chaseu, le 2 février 1689.

le même jour, n'en a jamais donné tant de marques que dans la vie de Lauzun ; c'est un des plus petits hommes, pour l'esprit aussi bien que pour le corps, que Dieu ait jamais faits ; cependant, nous l'avons vu favori, nous l'avons vu noyé, et le revoici sur l'eau ; ne savez-vous pas un jeu où l'on dit : *Je l'ai vu vif, je l'ai vu mort, je l'ai vu vif après sa mort ?* C'est son portrait — ».

Répondant à M. de Corbinelli qui lui avait écrit dans la dernière lettre de M<sup>me</sup> de Sévigné, il lui disait : « — Vous avez raison, monsieur, d'être surpris de voir le roi d'Angleterre comme abandonné de Dieu, après s'être signalé pour son service. Cependant la Providence a ses raisons et n'en manque pas, même quand les chrétiens perdent des batailles contre les infidèles — ». Bussy ne goûtait pas d'ailleurs la philosophie de Corbinelli qui lui conseillait une parfaite indolence, ou plutôt *indifférence* pour toutes les choses de ce monde. M. de Bussy voulait tout sentir, et sentait tout, à ce qu'il disait ; mais sans peine et sans altération, c'est-à-dire sans que son repos en fût troublé. La promotion des chevaliers du Saint-Esprit venait de mettre sa constance à une rude épreuve.

Celle du chevalier de Grignan avait besoin de se signaler d'une autre manière. Les douleurs de la goutte le reprenaient à chaque instant ; il faisait tous les jours des projets pour Versailles, et n'était presque jamais en état de les exécuter... Il avait une patience et une résignation que Corbinelli se vantait de lui apprendre comme un maître. « — Nous ne le voyons guère, ce Corbinelli, disait à ce propos M<sup>me</sup> de Sévigné<sup>1</sup> ; tous ses amis le prennent, et je le laisse aller par amitié pour lui, car nous sommes sobres. Quelquefois les soirs, il vient faire collation avec nous : il est de fort bonne compagnie — »...

Quant à l'abbé Bigorre, on ne le voyait pas assez non plus. Il devait envoyer à M<sup>me</sup> de Grignan une belle feuille volante, et c'était pour lui donner les détails de la réception que le Roi avait faite au roi et à la reine d'Angleterre, et au prince de Galles. Le Roi faisait pour ces majestés anglaises des choses toutes divines ; car n'était-ce pas être l'image du Tout-Puissant, que de soutenir un roi chassé, trahi, abandonné comme il l'était ? La belle âme du Roi se plaisait à jouer ce grand rôle. « — Il fut, raconte M<sup>me</sup> de Sévigné<sup>2</sup>, au-devant de la reine avec toute sa maison et cent carrosses à six chevaux. Quand il aperçut le carrosse du prince de

1. M<sup>me</sup> de Sévigné à M<sup>me</sup> de Grignan. Lettre du 7 janvier.

2. M<sup>me</sup> de Sévigné à M<sup>me</sup> de Grignan. A Paris, le 10 janvier.

Galles, il descendit et l'embrassa tendrement ; puis il courut au-devant de la reine qui était descendue ; il la salua, lui parla quelque temps, la mit à droite dans son carrosse, lui présenta Monseigneur et Monsieur qui furent aussi dans le carrosse, et la mena à Saint-Germain, où elle se trouva toute servie comme la Reine, de toutes sortes de hardes, parmi lesquelles était une cassette très riche avec six mille louis d'or. Le lendemain, le roi d'Angleterre devait arriver ; le Roi l'attendait à Saint-Germain, où il arriva tard, parce qu'il venait de Versailles. . . le Roi alla au bout de la salle des Gardes au-devant de lui : le roi d'Angleterre se baissa fort, comme s'il eût voulu embrasser ses genoux ; le Roi l'en empêcha, et l'embrassa à trois ou quatre reprises fort cordialement. Ils se parlèrent bas pendant un quart d'heure ; le Roi lui présenta Monseigneur, Monsieur, les princes du sang et le cardinal de Bonzi : il le conduisit à l'appartement de la reine qui eut peine à retenir ses larmes : Après une conversation de quelques instants, Sa Majesté les mena chez le prince de Galles, où ils furent encore quelque temps à causer, et les y laissa, ne voulant point être reconduit et dit au Roi : « Voici votre maison ; quand j'y viendrai, vous m'en ferez les honneurs, et je vous les ferai quand vous viendrez à Versailles — ».

Le roi de France et le roi d'Angleterre<sup>1</sup> étaient cousins germains, tous deux petits-fils de Henri IV.

« — Le Roi, dit M<sup>me</sup> de Sévigné, envoya dix mille louis au roi d'Angleterre : ce dernier paraît vieilli et fatigué<sup>2</sup> ; la reine<sup>3</sup> maigre, et des yeux qui ont pleuré, mais beaux et noirs ; un teint un peu pâle, la bouche grande, de belles dents, une belle taille et bien de l'esprit : tout cela compose une personne qui plaît fort. — Voilà de quoi subsister longtemps dans les conversations publiques — ».

Le pauvre chevalier ne pouvait encore ni écrire ni aller à Versailles ; mais il soupaît quelquefois chez ses amis. M<sup>me</sup> de Coulanges venait de donner un très joli souper aux gouteux. « — C'était, raconte M<sup>me</sup> de Sévigné<sup>4</sup>, l'abbé de Marsillac, le chevalier de Grignan, M. de Lamoignon (la néphrétique tient lieu de goutte), sa femme et les *Divines*, toujours pleine de fluxions ; moi, en considération du rhumatisme que j'eus il y a douze ans ; Coulanges qui

1. Jacques II, fils de Charles 1<sup>er</sup> et de Henriette de France, fille de Henri IV.

2. Né en 1633, il avait alors cinquante-quatre ans.

3. Marie d'Est-Modène, seconde femme de Jacques II.

4. Lettre du 10 janvier.

mérite la goutte<sup>1</sup>. On causa fort ; le petit homme chanta, et fit un vrai plaisir à l'abbé de Marsillac, qui admirait et tâtonnait ses paroles avec des tons et des manières qui faisaient souvenir de son père<sup>2</sup>, au point d'en être touché.

Le marquis de Grignan dansait le même soir chez M<sup>lles</sup> de Castelnau : il y avait une cadette toute jolie, toute charmante ; le marquis avait amené un hautbois, on y dansa jusqu'à minuit. Cette société lui plaisait fort ; il y était avec son ami Sanzei ; il y trouvait Saint-Herem, Jeannin, Choiseul et Ninon ; il était en pays de connaissance. M<sup>me</sup> de Grignan prit l'alarme sur ce que sa mère lui écrivait de cette soirée ; elle pensait à marier son fils, mais elle voulait un bon parti ; sa mère la rassura. Ni le marquis, ni Sanzei n'étaient guère empressés chez ces petites-filles, ils ne faisaient que des enfances. . . , ils ne songeaient qu'à leurs équipages en vue de la campagne prochaine.

Quelqu'un avait eu l'idée de marier le marquis avec la fille de M. de Lamoignon, à qui M. Voisin, son oncle maternel, donnait cent mille écus en attendant mieux. M. le chevalier aimait cette pensée ; mais il se trouva que M. de Lamoignon n'était point pressé de marier sa fille. Quant au mariage de M. de Mirepoix, dont la nouvelle venait de se répandre, M<sup>me</sup> de Sévigné ne savait qu'en dire, sinon que les têtes ne pensaient plus comme elles pensaient, et que c'était un homme fortement appelé à sa destinée. Lui qui était un grand parti et qui pouvait choisir, il épousait la fille aînée de la duchesse de la Ferté, qui n'avait que douze ans, sans qu'il parût se soucier de ce qu'on lui faisait faire.

M<sup>me</sup> de Sévigné alla voir M<sup>me</sup> du Pui-du-Fou sur ce mariage de son petit-fils. « — M<sup>me</sup> de Lavardin et M. de Montausier y sont venus, dit-elle ; un moment après, est arrivée une troupe toute brillante<sup>3</sup> ; c'était M<sup>me</sup> la duchesse de la Ferté, tenant sa fille par la main, fort jolie, et sa petite sœur, habillée des mêmes couleurs ; M<sup>me</sup> la duchesse d'Aumont<sup>4</sup> ; M. de Mirepoix, qui faisait un contraste merveilleux. — Quel bruit, quels compliments de tous côtés ! La duchesse a toujours voulu M. de Mirepoix ; elle y a jeté son coussinet ; et après avoir su en l'air que la proposition avait été reçue, elle en a parlé au Roi ; cela finit et abrège tout.

1. Et qui ne tarda pas à l'avoir.

2. Le duc de La Rochefoucauld.

3. Lettre du 10 janvier.

4. Françoise-Ang. de la Mothe-Houdancourt, sœur de la duchesse de la Ferté.

Le Roi lui dit : « Madame, votre fille est bien jeune. — Il est vrai, Sire ; mais cela presse, parce que je veux M. de Mirepoix, et que, dans dix ans, quand Votre Majesté connaîtra son mérite et qu'elle l'aura récompensé, il ne voudrait plus de nous. — Voilà qui est dit. » Sur cela on veut faire jeter des bans, avant que les articles soient présentés ; jamais il ne s'est vu *tant de charrettes devant les bœufs*. M<sup>me</sup> de Mirepoix <sup>1</sup> vous a écrit ; M<sup>me</sup> du Pui-du-Fou <sup>2</sup> est entraînée dans le tourbillon. Le jeune homme n'avait jamais vu sa maîtresse ; il ne sait ce que c'est que tout cela — ».

Mais il fallait parler encore du roi et de la reine d'Angleterre ; c'était quelque chose de si extraordinaire d'avoir là cette Cour, qu'on s'en entretenait sans cesse. M<sup>me</sup> de Sévigné en était fort occupée : « — On tâche, disait-elle <sup>3</sup>, de régler les rangs, et de faire vie qui dure avec des gens si loin d'être rétablis. Le Roi le disait l'autre jour, et que ce roi était le meilleur homme du monde, qu'il chasserait avec lui, qu'il viendrait à Marly, à Trianon, et que les courtisans devaient s'y accoutumer. Le roi d'Angleterre ne donne point la main <sup>4</sup> à Monseigneur, et ne le reconduit pas. La reine n'a point baisé Monsieur, qui en boude ; elle a dit au Roi : « Dites-moi comment vous voulez que je fasse ; si vous voulez que ce soit à la mode de France, je saluerai qui vous voudrez. . . »

Cependant le prince d'Orange est à Londres, où il fait mettre des milords en prison ; il est sévère et se fera bientôt haïr. M. de Schomberg est général de son armée en Hollande, et son fils a la survivance : voilà le masque bien levé.

On commençait à pourvoir à la défense des côtes. M<sup>me</sup> de Sévigné pensait à la Bretagne : « — Dieu veuille, s'écriait-elle, que M. de Luxembourg n'y commande point de troupes : quelle douleur pour nos amis <sup>5</sup> ! Nous en tremblons — ».

Le maréchal de Lorges s'en allait en Guienne.

M<sup>me</sup> de Sévigné avait prié sa fille, quelque temps auparavant <sup>6</sup>, d'écrire à M. de Chaulnes pour le remercier des obligations que son frère lui avait. . . Ce sujet de reconnaissance était un peu nouveau ; c'était de le dispenser de commander le premier régiment de milice que le gouverneur faisait lever en Bretagne. Il ne pouvait

1. N. du Pui-du-Fou, belle-sœur de M. de Grignan.

2. Grand'mère du futur.

3. Lettre du 12 janvier.

4. La droite.

5. Le duc et la duchesse de Chaulnes.

6. Lettre du 5 janvier.

envisager de rentrer au service par ce côté-là ; il en avait horreur, et ne demandait qu'à être oublié dans son pays. M. le chevalier approuvait ce sentiment, et M<sup>me</sup> de Sévigné aussi. . .

Le chevalier était toujours dans sa chaise avec mille petites douleurs ; cet état de résidence lui donnait beaucoup de chagrin. C'était en vain que M<sup>me</sup> de Sévigné tentait de le consoler et de l'amuser un peu. Il faisait un froid extrême ; le thermomètre était au dernier degré, la rivière était prise ; il neigeait, et gelait et regelait en même temps ; on ne se soutenait pas dans les rues. « — Je garde, disait-elle <sup>1</sup>, notre maison et la chambre du chevalier : si vous n'étiez point quinze jours à me répondre, je vous demanderais si je ne l'incommode point d'y être tout le jour ; mais comme le temps me presse, je le lui demande à lui-même, et il me semble qu'il le veut bien — ».

M<sup>me</sup> de Sévigné passait aux nouvelles : « — M<sup>me</sup> de Maintenon a été à son tour voir la reine d'Angleterre qui, l'ayant fait attendre un moment, lui dit qu'elle était bien fâchée d'avoir perdu ce moment de la voir et de l'entretenir, et la reçut fort bien. On est content de cette reine ; elle a beaucoup d'esprit. Elle dit au Roi, lui voyant caresser le prince de Galles, qui est fort beau : « J'avais envié le bonheur de mon fils, qui ne sent point ses malheurs ; mais à présent je le plains de ne point sentir les bontés de Votre Majesté. » Tout ce qu'elle dit est juste et de bon sens. Son mari n'est pas de même ; il a bien du courage, mais un esprit commun qui conte tout ce qui s'est passé en Angleterre avec une insensibilité qui en donne pour lui. Il est bon homme, et prend part à tous les plaisirs de Versailles.

» Madame la dauphine n'ira point voir cette reine ; elle voudrait avoir la droite et un fauteuil, ce qui n'a jamais été — ».

Madame devait avoir chez la reine d'Angleterre un fauteuil à main gauche, et les princes qui n'avaient que des tabourets devant elle, n'y devaient aller qu'avec elle. Ainsi l'on faisait difficulté de s'effacer devant une reine déchue ; il fallait toute la volonté du Roi pour modérer les prétentions que l'on élevait autour d'elle. Lui, cependant, donnait l'exemple des égards dûs à une grande et royale infortune.

« — Le Roi, continue M<sup>me</sup> de Sévigné <sup>2</sup>, ayant su qu'un roi de France n'avait donné qu'un fauteuil à main gauche à un prince de

1. Lettre du 14 janvier 1689.

2. Lettre du 14 janvier.

Galles, il veut que le roi d'Angleterre traite ainsi M. le Dauphin, et passe devant lui. Il recevra Monsieur sans fauteuil et sans cérémonie.

» Il n'est pas assuré, disait-elle le même jour, que M. de Schomberg ait encore la place du prince d'Orange en Hollande : on ne fait que mentir cette année.

» La marquise d'Uxelles reprend tous les ordinaires<sup>1</sup> les nouvelles qu'elle a mandées : appelle-t-on cela savoir ce qui se passe ? Je hais ce qui est faux — ».

Puis elle ajoutait : « — L'étoile de M. de Lauzun repâlit ; il n'a point de logement<sup>2</sup>, il n'a point ses anciennes entrées ; on lui a ôté le romanesque et le merveilleux de son aventure ; elle est devenue quasi tout unie : voilà le monde et le temps — ».

1. Les jours de départ des courriers.

2. A Versailles.



## CHAPITRE XCII

LA TRAGÉDIE D' « ESTHER » REPRÉSENTÉE A SAINT-CYR. — LE CARNAVAL A PARIS. — LES SOUPERS. — LA PRESSE POUR VOIR « ESTHER ». — FAVEUR TOUJOURS PLUS GRANDE DE M<sup>ME</sup> DE COULANGES AUPRÈS DE M<sup>ME</sup> DE MAINTENON.

— 1689 —

ON a vu la Cour toute préoccupée de questions d'étiquette et de cérémonial, à l'occasion de l'arrivée en France des Majestés anglaises fugitives et exilées. Louis XIV, si jaloux qu'il fût des prérogatives de sa couronne, s'en dépouillait volontiers lorsqu'il s'agissait d'honorer le malheur de souverains détrônés, ou même d'exercer sa royale hospitalité envers ceux qui venaient le visiter.

Madame la Dauphine ne se pliait pas si facilement à cet effacement momentané, soit par l'effet « des préventions qui sont à l'excès dans les têtes allemandes », comme le disait quelque part M<sup>me</sup> de Sévigné, soit que cette princesse qui n'avait trouvé en France ni le bonheur, ni l'influence, ni le crédit qu'elle se permettait, se fût enfin retranchée sur le rang, comme sur le seul privilège qu'on ne pouvait lui enlever.

Les trois héritiers qu'elle avait donnés au trône lui assuraient, de la part du Roi, de la considération et des égards. Ce n'était qu'avec beaucoup de ménagements qu'il combattait ses prétentions exagérées, comme celle d'avoir chez la reine d'Angleterre la droite et un fauteuil. Au reste, cette préoccupation de tenir prématurément la place de la reine de France, trahissait peut-être la crainte qu'elle éprouvait qu'une autre ne vînt à s'en emparer.

Cette princesse, dont la carrière fut si courte, ne devait jamais

porter le titre qu'elle ambitionnait; mais il était si peu permis d'empiéter sur elle, que pendant le peu d'années qui s'écoula entre le second mariage du Roi et la mort de la Dauphine, jamais M<sup>me</sup> de Maintenon, qui avait été sa dame d'atours, ne se départit de l'attitude réservée qu'elle s'était imposée. Quel que fût le degré de son influence sur les affaires de l'État, elle semblait, aux yeux du public, uniquement occupée des œuvres et des exercices de la piété chrétienne; c'était dans ce cercle exclusif qu'elle paraissait renfermer son ambition. Son crédit se montra d'abord dans la fondation de la Maison royale de Saint-Cyr, destinée à recueillir les jeunes filles de la noblesse pauvre du royaume : M<sup>me</sup> de Maintenon n'avait jamais oublié tout ce qu'elle avait souffert dans sa jeunesse, de pauvreté, d'abandon et de mépris ; elle voulut procurer aux jeunes personnes, dont le sort aurait pu ressembler au sien, une éducation conforme à leur naissance, un asile et un avenir assurés : la maison religieuse de Saint-Cyr était destinée à leur procurer tous ces biens. Les élèves recevaient du Roi, à leur sortie, une petite dot qui leur permettait de se marier, ou bien elles se faisaient religieuses dans la maison même, si leur vocation les y portait ; et, sous le nom de Dames de Saint-Cyr, elles répandaient, sur des compagnes plus jeunes qu'elles, le bienfait de l'instruction qu'elles avaient reçue.

La première supérieure de Saint-Cyr fut M<sup>me</sup> de Brinon : elle jouissait de toute la confiance de M<sup>me</sup> de Maintenon, qui prétendait bien d'ailleurs diriger à son gré l'établissement qui lui devait son existence. M<sup>me</sup> de Brinon voulut-elle s'émanciper ? Ce qui est certain, c'est qu'elle ne demeura pas longtemps en place.

Le Père Gobelin fut le directeur spirituel de la maison ; il était le confesseur de M<sup>me</sup> de Maintenon, et la conduisait à grands pas dans les voies de la haute dévotion. Celle-ci, mue elle-même par un goût de direction qui venait autant de son tempérament que de sa religion, et qui tenait peut-être aussi aux fonctions qu'elle avait autrefois exercées, devait être et fut en effet la véritable supérieure de Saint-Cyr. Cette personne qui raisonnait si bien, et qui avait eu tant d'occasions d'exercer sa raison à travers les vicissitudes de son existence, aimait à faire part de l'expérience qu'elle avait acquise ; mais ses instructions, qu'elle étendait jusqu'aux dames de la Cour disposées à suivre ses conseils, n'étaient pas, il faut l'avouer, sans quelque teinte de pédanterie. Saint-Cyr fut son occupation et sa distraction, et le délassement d'une vie de contrainte et d'assujettissement, avant de devenir sa retraite et son tombeau.

« — M<sup>me</sup> de Maintenon est occupée de faire jouer *Esther* à ses petites filles, — » écrivait M<sup>me</sup> de Sévigné dans le courant du mois de janvier. Cette tragédie de Racine, dont le sujet était tout religieux, avait été composée exclusivement pour les élèves de Saint-Cyr. Ecrite en fort beaux vers, et dans une pureté de style inimitable ; semée de louanges délicates adressées à celle, qui, devant un Roi chrétien et non moins puissant qu'Assuérus, savait exposer la vérité et faire triompher les conseils de Dieu ; elle était pleine de louanges aussi pour le Roi qui savait entendre cette vérité, et faisait exécuter, en sa faveur, les arrêts du Tout-Puissant. Le Roi, devenu dévot, se plaisait à ce genre de spectacle ; il prenait intérêt aux jeunes filles élevées par les soins de M<sup>me</sup> de Maintenon, et dont les pères s'étaient signalés ou étaient morts pour son service.

« — On a déjà représenté à Saint-Cyr la comédie ou tragédie d'*Esther*, écrivait M<sup>me</sup> de Sévigné dès le 28 janvier ; le Roi l'a trouvée admirable, M. le prince y a pleuré. Racine n'a rien fait de plus beau ni de plus touchant : il y a une prière d'*Esther* pour Assuérus qui enlève. J'étais en peine qu'une petite demoiselle représentât ce roi : on dit que cela est fort bien — ».

M<sup>me</sup> de Caylus<sup>1</sup> faisait *Esther*, et faisait mieux que la Champmeslé.

M<sup>me</sup> de Coulanges écrivait à M<sup>me</sup> de Grignan dans la lettre de sa mère : « — Je vous avertis que si vous voulez faire votre cour, vous demandiez à voir *Esther* ; vous savez ce que c'est qu'*Esther* ; toutes les personnes de mérite en sont charmées ; vous en seriez plus charmée qu'une autre — ».

Cette représentation, qui devait se renouveler plusieurs fois, avait lieu devant un auditoire très restreint : c'était une grande faveur que d'y être admis.

On voulut d'abord l'approbation des doctes en matière de religion : « — M<sup>me</sup> de Miramion, si célèbre dans les bonnes œuvres, et huit Jésuites, dont le Père Gaillard, ont honoré de leur présence la dernière représentation : enfin c'est un chef-d'œuvre de Racine, s'écrie M<sup>me</sup> de Sévigné<sup>2</sup>. Si j'étais dévote, j'aspirerais à voir jouer cette pièce — ».

Cependant M<sup>me</sup> de Chaulnes avait vu la reine d'Angleterre ; elle en était fort contente : le petit prince, habillé comme un *Godenot*, mais beau, gai, qu'on élevait en dansant. . .

1. Nièce de M<sup>ms</sup> de Maintenon.

2. Lettre du 31 janvier.

Le prince d'Orange n'était pas tout-à-fait content de Londres ; il y avait trois partis : celui du roi et des évêques, fort petit ; celui du prince d'Orange, fort grand ; et le troisième des républicains et des non-conformistes. Toute l'Irlande était au roi, il eût bien fait de s'y sauver. On ne l'aimait pas tant que la reine. Il appelait M. de Lauzun son gouverneur ; et, selon M<sup>me</sup> de Sévigné, le gouverneur aurait eu besoin d'en avoir un.

Elle recommandait fort à M<sup>me</sup> de Grignan de se méfier des bruits qui couraient à Aix, et des nouvelles de la place des *Prêcheurs* : l'enlèvement de la princesse d'Orange, et la prise de son mari étaient à faire rire ; « — mettons-y, ajoutait-elle<sup>1</sup>, le siège de Bois-le-Duc, qui n'était qu'une plaisanterie : tout est encore calme ; on ne parle que de se divertir.

» La reine d'Angleterre a toute la mine, si Dieu le voulait, d'aimer mieux régner dans le beau royaume d'Angleterre, où la Cour est grande et belle, que d'être à Saint-Germain, quoique accablée des bontés héroïques du Roi. Pour le roi d'Angleterre, il paraît content, et c'est pour cela qu'il est là — ».

Le vendredi, M. le chevalier, qui était allé à Versailles, n'en était pas encore revenu ; il pouvait être demeuré pour l'affaire de ce cordon de M. de Grignan, ou peut-être pour aller à Saint-Cyr où M<sup>me</sup> de Maintenon faisait aller tous les gens d'une profonde sagesse : par exemple, Racine lui parla de M. de Pomponne ; elle fit un cri, et le Roi aussi, et Sa Majesté lui fit ordonner d'y aller.

Au reste, M<sup>me</sup> de Sévigné passait assez bien son hiver et son temps de carnaval. « — Nous soupâmes mercredi, M<sup>me</sup> de Chaulnes et moi, sur la véritable poularde de M<sup>me</sup> de Coulanges, dans le cabinet de Coulanges qui a la goutte comme un petit débauché : il crie, on le porte sur le dos, il voit du monde, il souffre, il ne dort point : mais tout cela se fait comme pour rire ; il ne souffre pas même ses douleurs sérieusement — ».

Un autre jour, elle dînait chez M<sup>me</sup> de La Fayette, avec M. de Tréville et Corbinelli ; c'étaient des perdrix d'Auvergne et des poulardes de Caen. Le fils de son amie, le marquis de La Fayette, était l'espion du marquis de Grignan ; il dit à M<sup>me</sup> de Sévigné que son petit-fils faisait fort bien (*à Versailles*), qu'il avait un bon air, qu'il voyait bonne compagnie, mangeant aux bonnes tables ; qu'on l'aimait fort. . . M<sup>me</sup> de Grignan ne devait pas être fâchée d'apprendre

1. Lettre du mercredi 2 février 1689.

ce que c'était que d'avoir une belle compagnie, ou d'en avoir une mauvaise. Voici ce que lui racontait sa mère<sup>1</sup> : « — M. de Louvois dit tout haut, l'autre jour, à M. de Nogaret : « Monsieur, votre compagnie est en fort mauvais état. — Monsieur, dit-il, je ne le savais pas. — Il faut le savoir, dit M. de Louvois ; l'avez-vous vue ? Non, monsieur, dit Nogaret. — Il faudrait l'avoir vue, monsieur. — Monsieur, j'y donnerai ordre. — Il faudrait l'avoir donné : il faut prendre un parti, monsieur ; ou se déclarer courtisan, ou s'acquitter de son devoir quand on est officier. »

» Il me paraît, ajoutait M<sup>me</sup> de Sévigné, que tout cela perce à jour M<sup>me</sup> de Calvisson<sup>2</sup> ; elle voit ce que c'est que de négliger le service ; et vous devez avoir une grande joie de la belle et bonne compagnie que vous avez faite. . . C'est de M. le chevalier que je sais ce petit dialogue — ».

M. le chevalier ne revint point de Versailles ce vendredi ; mais, à deux heures, de l'après-midi, au lieu de lui, M<sup>me</sup> de Sévigné vit entrer dans sa chambre Poirier, le courrier de M. de Grignan, qui apportait son cordon-bleu. Il lui remit un billet du chevalier, qui faisait voir que ces messieurs ne s'ennuyaient point à Versailles ; que le chevalier était ravi et transporté d'*Esther*, et qu'il jugeait à propos d'envoyer le cordon-bleu par la poste, comme on devait le faire pour M. de Monaco. M<sup>me</sup> de Sévigné s'en alla du même pas chez son ami de la poste, pour lui recommander la petite boîte qui contenait et le cordon et le pigeon, c'est-à-dire le petit Saint-Esprit qu'elle offrait en présent à M. de Grignan. Elle fut de là chez M. de Pomponne ; il revenait de Saint-Cyr.

« — M<sup>me</sup> de Vins vous aura mandé comment M<sup>me</sup> de Maintenon le nomma, écrivait-elle à sa fille après cette visite ; et comme il eut ordre du Roi de venir le lendemain à cette belle tragédie. Le Roi lui dit qu'il en serait content ; il le fut au dernier point : Racine s'est surpassé. . . il est pour les choses saintes comme il était pour les profanes. La sainte Ecriture est suivie exactement dans cette pièce ; tout y est beau, tout y est grand, tout y est traité avec dignité. Vous avez vu ce que M. le chevalier m'en a écrit ; ses louanges et ses larmes sont bonnes. Le roi et la reine d'Angleterre y étaient samedi. Quand elle sera imprimée, je l'enverrai à ma chère fille. . . — »

Cependant la jouissance des revenus du comtat d'Avignon avait

1. Lettre du 4 février.

2. Mère du marquis de Nogaret

donné un peu d'aisance à M. et à M<sup>me</sup> de Grignan ; mais voici qu'une véritable tempête, le vent, le tourbillon, l'ouragan, tous les diables déchaînés venaient emporter leur château. C'était une dépense de mille écus, à quoi l'on ne s'attendait pas.

Pourquoi le démon n'avait-il point emporté le bâtiment dégingandé de M. de Carcassonne, ce bâtiment qu'il ne finissait point ? Où était le coadjuteur ?

« — Ah ! ma fille ! s'écriait M<sup>me</sup> de Sévigné <sup>1</sup> à ce propos, quelle furie ! quel ébranlement universel ! quelle frayeur répandue partout ! Vous dépeignez cette horreur comme Virgile... On a parlé ici de cette tempête. Un évêque de Languedoc a dit qu'il craignait pour le château de Grignan. Dieu vous préserve d'y passer jamais aucun hiver, tant qu'il y aura d'autres lieux et d'autres villes en France !

» Vous me parlez de la Bretagne, ajoutait-elle ; et vous me dites toutes les raisons qui doivent me porter à y aller — ». A la vérité, M. de Chaulnes qui y était, écrivait sans cesse à M<sup>me</sup> de Sévigné pour la conjurer de venir avec M<sup>me</sup> de Chaulnes, qui s'en allait ce carême avec deux carrosses ; il lui promettait d'achever toutes ses affaires, et de la ramener après les Etats ; en sorte qu'elle ne pourrait jamais mieux prendre son temps. M<sup>me</sup> de Chaulnes la pressait de son côté. M<sup>me</sup> de Sévigné avait d'ailleurs un véritable besoin de finir en ce pays deux ou trois affaires avec l'abbé Charrier ; celui-ci la pria de ne point perdre l'occasion du séjour qu'il faisait en Bretagne ; car après cela il redevenait Lyonnais, et lui offrait de la mener à Grignan.

Le mercredi 9 février, quand M<sup>me</sup> de Sévigné reprit la plume, les deux Grignan étaient revenus de Versailles. « — J'en suis ravie, disait-elle, il m'ennuyait de leur absence. Votre fils est trop joli ; je ne veux point quasi vous le dire, cela vous fait mal — ». M<sup>me</sup> de Grignan devait souffrir de ne point voir son fils entre deux campagnes, et devait regretter aussi de n'être pas témoin de ses succès à Versailles. Il était tout accoutumé à la Cour ; il était charmé d'y être, il était aimé de tout le monde.

On continuait à représenter *Esther*. M<sup>me</sup> de Caylus, qui en était la Champmeslé, ne jouait plus ; elle faisait trop bien, elle était trop touchante : on ne voulait que la simplicité de ces petites âmes innocentes.

1. Lettre du 7 février.

L'abbé Têtu, affligé en ce temps-là d'une insomnie qui résistait à l'opium et aux soins de ses amis, avait enfin porté ses vapeurs à Versailles ; il avait nommé M<sup>me</sup> de Sévigné à M<sup>me</sup> de Maintenon à l'occasion d'*Esther* ; elle avait répondu mieux que M<sup>me</sup> de Sévigné ne croyait le mériter. Celle-ci devait aller à Saint-Cyr le samedi ou le mardi suivant. . . mais la presse était grande pour obtenir cette faveur, et il y avait peu d'élus.

Elle continuait à souper avec ses amis et amies : ce fut le jeudi chez M. de Lamoignon, avec la duchesse de Lude, revenue de la Cour, M<sup>me</sup> de Coulanges, M. de Beauvais et M. de Troyes<sup>1</sup>. Pendant le souper, M<sup>lle</sup> de Méri déguisait le marquis de Grignan avec trois vieilles jupes noires, si bien rangées, si plaisamment coqueluchonnées, que tout le monde l'attaquait ; le bal était chez Monsieur, qui lui parla longtemps sans le connaître, et M. de Chartres aussi ; il répondait à tout fort plaisamment.

On était au lundi 14 février ; M<sup>me</sup> de Chaulnes mandait à M<sup>me</sup> de Sévigné qu'elle verrait *Esther*, que M<sup>me</sup> de Coulanges irait avec elle, et qu'elle-même leur donnerait son équipage ; M<sup>me</sup> de Sévigné n'y allait qu'à cette condition.

M. le chevalier était retourné à la Cour ; en son absence, le marquis dina un jour avec sa grand'mère ; elle le fit fort causer ; elle en fut contente. « — Il y a, disait-elle à sa fille<sup>2</sup>, un air de vérité et de modestie à tout ce qu'il dit, qui ne sent point le style de ces jeunes gens évaporés, qui ont toujours l'air d'être fous ou de mentir. Il me contait les fatigues de son voyage de Philisbourg ; elles furent extrêmes. Il me conta toutes les autres aventures, tous les coups qui avaient passé autour de lui. . . et tout cela sans ostentation. . . Il est allé au marché aux chevaux ; il est occupé de son équipage ; il vous écrira ce soir ; il vous aime et connaît votre extrême tendresse. . . — »

M<sup>me</sup> de Sévigné avait diné la veille, un dimanche, chez une M<sup>lle</sup> de Goileau qui adorait M<sup>me</sup> de Grignan ; c'était un dîner de beaux-esprits : l'abbé de Polignac<sup>3</sup>, l'abbé de Rohan, Corbinelli ; « — ils discoururent, dit-elle<sup>4</sup>, après dîner fort agréablement sur la philosophie de votre père *Descartes*. . . J'allai de là chez M<sup>me</sup> de La Fayette, où le bonheur fit que je trouvai *uniquement* M. de Pom-

1. Deux évêques.

2. Lettre du 16 février.

3. Depuis cardinal.

4. Lettre du 16 février.

ponne et M. de Barillon <sup>1</sup> ; nous y fûmes deux heures avec plaisir, d'autant plus que ce bonheur est rare. Ils assurent que le parlement d'Angleterre a élu le prince d'Orange pour roi, disant que celui-ci a quitté son royaume, *et rompu le traité du souverain avec ses sujets* ; que sa fuite est *une abdication*, et qu'on veut rendre ce royaume électif ; et, en effet, le parlement n'a point voulu de la princesse d'Orange pour reine. « — Je vous rendrai compte de mon voyage. — ».

Le marquis, après avoir donné ordre à son équipage, devait aller passer les trois jours gras à Versailles. Le chevalier en était revenu encore une fois et M<sup>me</sup> de Coulanges, de Saint-Cyr ; elle y avait été tout à fait bien reçue, et assise auprès de M<sup>me</sup> de Maintenon, disant force choses et louanges nouvelles. Elle devait y retourner le lendemain avec M<sup>me</sup> de Sévigné ; celle-ci, du moins, attendait la réponse à la demande qu'elle avait faite ; car la presse était devenue si extrême, qu'elle ne croirait y aller que quand elle serait partie <sup>2</sup>.

1. Il était donc revenu d'Angleterre.

2. Lettre du 16 février.



## CHAPITRE XCIII

« ESTHER » (SUITE). — M<sup>ME</sup> DE SÉVIGNÉ A SAINT-CYR. — LE ROI LUI PARLE. — MORT DE MARIE-LOUISE D'ORLÉANS, REINE D'ESPAGNE. — LE PRINCE D'ORANGE EST ÉLU ROI D'ANGLETERRE. — L'EXPÉDITION EN IRLANDE. — LE DÉPART DU ROI JACQUES. — LE ROI LUI DONNE SES PROPRES ARMES. — GRANDEURS DES PRÉPARATIFS POUR LUI VENIR EN AIDE ET MUNIFICENCE DU ROI. — PUISSANTE DÉFENSIVE DU ROI DE FRANCE. — IL A TROIS CENT MILLE HOMMES SUR PIED.

— 1689 —

M<sup>ME</sup> de Sévigné fit sa cour à Saint-Cyr le samedi 19 février, et plus agréablement qu'elle ne l'eût jamais pensé.

« — Nous y allâmes, écrivait-elle à M<sup>ME</sup> de Grignan le surlendemain <sup>1</sup>, M<sup>ME</sup> de Coulanges, M<sup>ME</sup> de Bagnols, l'abbé Têtu et moi. Nous trouvâmes nos places gardées : un officier dit à M<sup>ME</sup> de Coulanges que M<sup>ME</sup> de Maintenon lui faisait garder un siège auprès d'elle ; vous voyez quel honneur. « Pour vous, madame, me dit-il, vous pouvez choisir. » Je me mis avec M<sup>ME</sup> de Bagnols au second banc, derrière les duchesses. Le maréchal de Bellefonds vint se mettre, par choix, à mon côté droit ; et devant c'étaient M<sup>MES</sup> d'Arpajon <sup>2</sup>, de Coislin et de Sully : nous écoutâmes, le maréchal et moi, cette tragédie avec une attention qui fut remarquée, et de certaines louanges sourdes et bien placées, qui n'étaient peut-être pas sous les *fontanges* <sup>3</sup> de toutes les dames.

» Je ne puis vous dire l'excès de l'agrément de cette pièce ; c'est une chose qui n'est pas aisée à représenter, et qui ne sera jamais

1. M<sup>ME</sup> de Sévigné à M<sup>ME</sup> de Grignan. A Paris, le 21 février 1689.

2. Les duchesses.

3. Coiffure qui rappelait la mantille espagnole, et à laquelle M<sup>ME</sup> de Fontanges avait donné son nom.

imitée : c'est un rapport de la musique, des vers, des chants, des personnes, si parfait et si complet qu'on n'y souhaite rien ; les filles qui font des rois et des personnages sont faites exprès : on est attentif, et on n'a point d'autre peine que celle de voir finir une si aimable pièce ; tout y est simple, tout y est innocent, tout y est sublime et touchant : cette fidélité de l'Histoire sainte donne du respect ; tous les chants convenables aux paroles, qui sont tirées des Psaumes ou de la Sagesse. . sont d'une beauté qu'on ne soutient pas sans larmes : la mesure de l'approbation qu'on donne à cette pièce c'est celle du goût et de l'attention. J'en fus charmée, et le maréchal aussi, qui sortit de sa place pour aller dire au Roi combien il était content, et qu'il était auprès d'une dame qui était bien digne d'avoir vu *Esther* — ».

Le maréchal de Bellefonds, qui sentait peut-être pour M<sup>me</sup> de Sévigné la différence du traitement que recevait M<sup>me</sup> de Coulanges, voulait sans doute lui procurer un dédommagement, en attirant sur elle l'attention du Roi. Il y réussit pleinement.

« — Le Roi, dit-elle, vint vers nos places ; et, après avoir tourné, il s'adressa à moi : « Madame, je suis assuré que vous avez été contente. » Moi, sans m'étonner, je répondis : « Sire, je suis charmée ; ce que je sens est au-dessus des paroles. » Le Roi me dit : « Racine a bien de l'esprit. » Je lui dis : « Il en a beaucoup ; mais, en vérité, ces jeunes personnes en ont beaucoup aussi : elles entrent dans leur sujet, comme si elles n'avaient jamais fait autre chose. — Ah ! pour cela, reprit-il, il est vrai. » Et puis Sa Majesté s'en alla et me laissa l'objet de l'envie : comme il n'y avait quasi que moi de nouvelle venue, le Roi eut quelque plaisir de voir mes sincères admirations sans bruit et sans éclat.

» M. le prince et M<sup>me</sup> la princesse vinrent me dire un mot ; M<sup>me</sup> de Maintenon, un éclair, elle s'en allait avec le Roi : je répondis à tout, car j'étais en fortune. Nous revînmes le soir aux flambeaux : je soupai chez M<sup>me</sup> de Coulanges, à qui le Roi avait parlé aussi avec un air d'être chez lui, qui lui donnait une douceur trop aimable.

» Je vis le soir M. le chevalier. Je lui contai tout naïvement mes petites prospérités, ne voulant point les cachotter sans savoir pourquoi, comme de certaines personnes ; il en fut content, et voilà qui est fait — ».

Ainsi, dans ces réunions de Saint-Cyr, l'étiquette était bannie les rangs étaient à peine marqués, et M<sup>me</sup> de Coulanges se

trouvait admise dans une *gloire* de Niquée, bien différente de celle qu'on avait contemplée dix ans auparavant.

A coup sûr, M<sup>me</sup> de Sévigné pouvait se réjouir; l'honneur était grand d'avoir été ainsi distinguée, et d'avoir eu la preuve que le Roi comptait son approbation pour quelque chose, Et cependant, au milieu de la joie qu'elle éprouvait et témoignait, elle laisse bientôt échapper la crainte que le chevalier de Grignan ne lui ait trouvé, dans cette occasion, un transport, une vanité de bourgeoise : elle craint ce juge sévère des formes et de l'étiquette aristocratiques ; mais, chez elle, le naturel l'emporte ; elle reste vraie, malgré les formes qu'on peut lui opposer, et sa sincérité renverse toutes les barrières qui proscrivent la joie, l'empressement, et même la reconnaissance des grâces reçues, si passagères qu'elles soient.

« — Mais ce samedi même, après cette belle *Esther*, poursuit M<sup>me</sup> de Sévigné parlant à sa fille, on apprit la mort de la jeune reine d'Espagne<sup>1</sup>, en deux jours, par de grands vomissements : cela sent bien le *fagot*. Le Roi le dit à Monsieur le lendemain, qui était hier : la douleur fut vive ; Madame<sup>2</sup> criait les hauts cris ; le Roi sortit tout en larmes — ».

On disait toujours de bonnes nouvelles d'Angleterre : non seulement le prince d'Orange n'était point élu roi ni protecteur ; mais on lui faisait entendre que lui et ses troupes n'avaient qu'à s'en retourner ; cela abrégait bien des soins. « — Si cette nouvelle continue, ajoutait M<sup>me</sup> de Sévigné, notre Bretagne sera moins agitée, et mon fils ne sera pas obligé de commander la noblesse d'arrière-ban de la vicomté de Rennes et de la baronnie de Vitré ; ils l'ont élu malgré lui pour être à leur tête.

» Votre enfant, disait-elle à M<sup>me</sup> de Grignan, est allé à Versailles pour se divertir pendant les jours gras ; mais il a trouvé la douleur de la reine d'Espagne... Voilà un carnaval bien triste et un grand deuil. Cette pauvre reine<sup>3</sup>, plus âgée d'un an que sa mère<sup>4</sup>, est morte comme elle d'une étrange manière... nul remède n'a pu la secourir ; et, jusqu'au 12, à midi qu'elle mourut, elle n'a pas eu un moment pour respirer... — »

Marie-Louise d'Orléans avait épousé, en 1680, le jeune et triste Charles II, roi d'Espagne. On peut se souvenir du désespoir

1. Marie-Louise d'Orléans.

2. Belle-mère de la jeune Reine.

3. Lettre du mercredi des Cendres, 23 février 1689.

4. Henriette d'Angleterre.

qu'avait fait éclater cette jeune princesse en quittant la France et sa royale famille, neuf ans auparavant, et l'attribuer au pressentiment de sa triste destinée. Mais d'autres causes pouvaient suffire à l'expliquer : jeune, belle, gracieuse, animée, Marie-Louise d'Orléans avait goûté déjà les plaisirs de la Cour de France, et elle s'était flattée, dit-on, de l'espoir d'y régner un jour. Sacrifiée à la politique, elle dut s'exiler et quitter tout ce qu'elle aimait, pour aller s'ensevelir dans les palais cloîtrés du roi d'Espagne, sous le manteau glacé de l'étiquette espagnole. S'était-elle jamais habituée à porter cette couronne étrangère? L'ennui et les regrets n'avaient-ils pas miné son existence, et préparé sa fin prématurée?

Cependant, les soupçons d'empoisonnement étaient facilement accueillis à Paris par une société qui n'avait pas encore entièrement secoué les préventions du moyen âge, et dont la mémoire était encore imprégnée des drames qui s'étaient passés un siècle ou deux auparavant dans les petites cours d'Italie. Ces soupçons coururent en France, et peut-être dans toute l'Europe; M<sup>me</sup> de Sévigné y fait allusion, mais elle n'ose entrer dans aucun détail : elle se contente d'établir un rapprochement entre la mort de la reine d'Espagne et celle de sa mère. Il est avéré aujourd'hui que Madame ne fut pas empoisonnée; il est probable que Marie-Louise ne le fut pas davantage, et peut-être mourut-elle du même mal que sa mère? Néanmoins ceux qui étaient accoutumés à regarder la politique comme le mobile et l'excuse de tous les crimes, se persuadèrent aisément, et persuadèrent aux autres, que la reine avait péri victime de son attachement aux intérêts français.

Quoi qu'il en fût, elle mourut, et sans avoir donné d'héritiers à la couronne. M. de Rebenac, ambassadeur du roi en Espagne, mandait que rien n'était si digne d'admiration que le courage et la fermeté qu'elle avait montrés à ses derniers moments, avec de grands sentiments de christianisme.. mandant au Roi qu'elle mourait de sa mort naturelle, quoique d'abord elle eût dit comme feu Madame, et se repentant de l'avoir dit. Enfin on ne parlait point de poison ; ce mot était défendu à Versailles et par toute la France. « — Mais la pauvre princesse est morte, s'écriait M<sup>me</sup> de Sévigné<sup>1</sup> et c'est une perte dans l'état présent des affaires. — » Elle ajoutait : « — On parle étrangement de celles d'Angleterre ; ils ont élu roi, après de grandes contestations, cet enragé de prince

1. Lettre du 23 février.

d'Orange<sup>1</sup> et l'ont couronné ; on croyait le contraire, il y a huit jours — ».

Cependant, M<sup>me</sup> de Sévigné achevait son carnaval aussi agréablement qu'elle l'avait commencé. Elle soupa le dimanche gras chez le lieutenant civil<sup>2</sup>, avec la duchesse du Lude, M<sup>me</sup> de Coulanges, le chevalier de Grignan ; M<sup>me</sup> de Grignan n'y fut point oubliée. Le lundi, chez M. de Lamoignon avec Coulanges et l'abbé Bigorre, en familiarité. Le mardi gras, chez M<sup>me</sup> de Coulanges avec M<sup>me</sup> de Chaulnes, en toute liberté, retirées à onze heures. « — Le lendemain matin, la messe des Cendres, écrire en repos à sa chère fille, voilà la vie de votre pauvre maman, disait-elle<sup>3</sup>, pendant que le chevalier et le *Minet* (le *marquis*) sont à Versailles, où tous les plaisirs ont fait place à la vive douleur de Monsieur et de Madame — ».

Le vendredi, qui était le premier vendredi de Carême, M<sup>me</sup> de Sévigné reprenait la plume<sup>4</sup> ; « — Le chevalier vous aura mandé comme ce petit capitaine avait pris congé, comme le Roi l'avait regardé d'un bon air, comme il a été question de sa compagnie et de son voyage de Châlons. Le marquis a l'honneur de partir le premier et de montrer l'exemple ; ce zèle d'un jeune novice sied fort bien. Il aura le temps de se reposer à Philippeville et son équipage aussi, et il sera tout frais quand il s'agira de marcher. Mais ma chère enfant, ajoutait-elle, ne donnez point à votre imagination la liberté de vous inquiéter ; il n'est encore question de rien — ».

M<sup>me</sup> de Grignan avait quitté Aix pour Marseille ; elle avait mené dans cette dernière ville sa fille Pauline. « — Votre vie de Marseille me ravit — », lui écrivait sa mère<sup>4</sup>, répondant à une de ses lettres. M<sup>me</sup> de Sévigné aimait cette ville qui ne ressemblait à nulle autre ; elle se peignait aisément ce joli tourbillon avec les chevaliers (*de Malte*), l'Opéra et les diableries, et les étonnements de Pauline. Pauline, cette petite grande fille de quinze ans, tout aimable : Ah ! que sa grand'mère comprenait bien ses sincères admirations ! « — Que cela est naïf ! s'écriait-elle, que cela est vrai ! que toutes ses surprises sont neuves ! que je la crois jolie ! que je lui crois un esprit qui me plaît ! Il me semble que je l'aime, et que vous ne l'aimez pas assez.. — »

1. Sous le nom de Guillaume III.

2. M. le Camus.

3. M<sup>me</sup> de Sévigné à M<sup>me</sup> de Grignan. Lettre du 25 février.

4. Lettres des 23 et 25 février.

M. le chevalier était à Versailles pour apprendre sa destinée ; car, ne s'étant pas trouvé sur les listes qui venaient de paraître, il voulait savoir si on le gardait pour servir dans l'armée de M. le Dauphin, dont on n'avait point encore parlé. Il avait dit qu'il était en état de servir, il voulait montrer qu'il en était capable ; il était en droit de croire qu'on ne l'avait pas oublié. Le chevalier se flattait, son courage lui faisait illusion ; cette goutte, qui s'en allait et revenait sans cesse, ne lui aurait pas permis de supporter les fatigues de la guerre. M. de Louvois en jugeait ainsi, car il ne lui réserva aucun emploi, et le chevalier eut la douleur de voir partir encore une fois tous ses émules de gloire. Pour lui, à quarante-trois ans, il ne devait plus voir d'autre champ de bataille que sa petite chambre de l'hôtel de Carnavalet, ou les grandes salles du château de ses pères, ni d'autre ennemi que celui qui exerçait toute sa patience.

Mais une grande nouvelle s'était répandue, et elle ne devait pas être démentie « — C'est tout de bon, écrivait M<sup>me</sup> de Sévigné le lundi 28 février, que le roi d'Angleterre est parti ce matin pour aller en Irlande, où il est attendu avec impatience. . . Il passe par la Bretagne comme un éclair et s'en va droit à Brest, où il trouvera le maréchal d'Estrées, et peut-être M. de Chaulnes. . . — »

Ce roi était parti en poste et dans une bonne chaise (*voiture de poste*) que lui avait donnée M. le Dauphin, et qui devait le mener bien vite. Il devait trouver à Brest des vaisseaux tout prêts et des frégates ; il emportait cinq cent mille écus. « — Le Roi, continue M<sup>me</sup> de Sévigné, lui a donné des armes pour armer dix mille hommes. Comme Sa Majesté anglaise lui disait adieu, elle finit par lui dire en riant qu'il n'avait oublié qu'une chose, c'était des armes pour sa personne : le Roi lui a donné les siennes ; nos héros de roman ne faisaient rien de plus galant. Que ne fera point, s'écriait-elle, ce Roi brave et malheureux avec ces armes toujours victorieuses ?.. Il n'y a point d'offres de toutes choses que le Roi ne lui ait faites : la générosité et la magnanimité ne vont pas plus loin. M. d'Avaux va avec lui.. Vous allez me dire : pourquoi n'est-ce pas M. de Barillon ? C'est que M. d'Avaux<sup>1</sup>, qui possède fort bien les affaires de Hollande (il y avait été ambassadeur), est plus nécessaire que celui qui ne sait que celles d'Angleterre. La Reine est allée s'enfermer à l'abbaye de Poissy avec son fils. . . elle est accablée de douleur. . . cette princesse fait grand pitié — ».

1. J.-A. de Mesmes.

M<sup>me</sup> de Sévigné ajoutait : « Il n'est encore question de rien ; nous n'assiégerons point de place, nous ne voulons point de bataille, nous sommes sur la défensive, et d'une manière si puissante qu'elle fait trembler : jamais le roi de France ne s'est vu trois cent mille hommes sur pied ; il n'y a que les rois de Perse : tout est nouveau, tout est miraculeux — ».

On l'a dit déjà : c'étaient toutes les frontières de la France qu'il fallait garder. Le marquis allait partir ; il préparait son équipage ; il marchandait, il supputait ; il était ravi de s'en aller et de montrer le chemin aux autres. M<sup>me</sup> de Sévigné l'avait mené dire adieu à toutes les douairières de ses amies ; elle le conduisit chez M. de Pomponne. . . puis chez M<sup>me</sup> de Lavardin, qui embrassa dix fois le marquis ; elle aimait sa mère chèrement.

M<sup>me</sup> de Chaulnes était à Versailles ; peut-être irait-elle aider sa belle-sœur, la Prieure du monastère de Poissy, à recevoir la reine d'Angleterre. Quant au roi d'Angleterre, il avait donné la veille, dans l'église de Notre-Dame, l'ordre de la Jarretière à M. de Lauzun : on y lut une espèce de serment qui en faisait la cérémonie ; le roi lui mit le collier à l'autre côté du Saint-Esprit (M. de Lauzun ne l'avait pas encore), et un Saint-Georges qui venait du feu roi son père, et qui était enrichi de diamants ; il valait bien dix mille écus.

Le Roi<sup>1</sup> dit à M. de Lauzun que cet ordre n'était pas une exclusion au sien. « — L'étoile de ce petit homme, concluait M<sup>me</sup> de Sévigné, est tout à fait extraordinaire — ».

A huit heures du soir, le lundi<sup>2</sup>, en revenant de chez M. de Pomponne, M<sup>me</sup> de Sévigné reprit la plume ; elle l'avait entendu raisonner sur les affaires présentes ; « — il trouvait que toutes ces grandes montagnes s'aplanissaient. L'affaire d'Irlande occupait tellement le prince d'Orange, qu'il n'y avait rien à craindre pour nos côtes. Les seigneurs mêmes qui l'avaient élu malgré eux, avaient fait une protestation de la violence de la Chambre basse, disant qu'on ne pouvait point élire un roi que le royaume ne fût déclaré vacant par un jugement juridique. — Tout cela était fort bon. Du côté de la France, on ne voulait rien animer : si l'Espagne se déclarait, on irait plutôt du côté de Pampelune et de la Navarre que du côté de la Flandre, parce que ce serait un moyen presque sûr d'avoir celle-ci — ».

1. Le Roi de France.

2. Lettre du 28 février.

C'est ainsi que M<sup>me</sup> de Sévigné tâchait de conjurer les inquiétudes qui agitaient de nouveau M<sup>me</sup> de Grignan.

« — M. le chevalier, lui disait-elle deux jours après <sup>1</sup>, doit vous mander ce que le Roi dit au roi d'Angleterre, en lui disant adieu : « — Monsieur, je vous vois partir avec douleur ; cependant je souhaite de ne vous revoir jamais : mais, si vous revenez, soyez persuadé que vous me retrouverez tel que vous me laissez — ».

M. d'Avaux <sup>2</sup> faisait en ce moment la plus belle et la plus brillante figure du monde : ce devait être une mortification pour M. de Barillon ; mais celui-ci, disait-on, s'était un peu endormi pendant son ambassade, sur les périls qui menaçaient le roi d'Angleterre.

« — Le Roi <sup>3</sup> n'a point voulu que la reine soit allée à Poissy, reprenait M<sup>me</sup> de Sévigné <sup>4</sup> ; elle verra peu de monde ; mais le Roi en aura soin, et elle aura sans cesse des nouvelles. L'adieu du roi son mari et d'elle faisait fendre le cœur à tout le monde : ce furent des pleurs, des cris, des sanglots, des évanouissements ; cela est aisé à comprendre. Le voilà où il doit être : il a une bonne cause, il protège la bonne religion, il faut vaincre ou mourir, puisqu'il a du courage — ».

M<sup>me</sup> de Sévigné venait de chez M<sup>me</sup> de La Fayette où étaient M. de Pomponne, M. Courtin <sup>5</sup>, M. de la Trousse, le duc d'Estrées ; on avait fort politiqué. Elle y avait appris que M. d'Avaux était ambassadeur extraordinaire auprès du roi d'Angleterre ; il avait soin des troupes, des finances : enfin c'était l'âme de l'entreprise et l'homme de confiance...

On espérait que cette guerre d'Irlande ferait une puissante diversion, et empêcherait le prince d'Orange de tourmenter les côtes de France.

Cependant il y avait trois cent mille hommes sur pied, divisés en cinq ou six armées, et si bien placés partout qu'ils devaient servir à faire redouter le Roi, sans que l'on osât sans doute l'attaquer.

Aucun de ceux qui servaient n'était encore assuré de son poste : on croyait que M. de la Trousse commanderait un corps séparé dans le Poitou.

1. Mercredi 2 mars 1689.

2. Il avait été ambassadeur du roi en Hollande.

3. De France.

4. Lettre du 2 mars.

5. Autrefois ambassadeur en Suisse.



## CHAPITRE XCIV

LE DÉPART DU MARQUIS POUR L'ARMÉE D'ALLEMAGNE. — M. DE GRIGNAN DONNE LA CHASSE AUX HUGUENOTS DANS LES MONTAGNES DU DAUPHINÉ. — LE ROI D'ANGLETERRE TRAVERSE LA BRETAGNE; IL EST REÇU PAR LE DUC DE CHAULNES. — DEUX DEMOISELLES DE RABUTIN, A VIENNE, DEMANDENT CONSEIL A M<sup>ME</sup> DE SÉVIGNÉ AU MOMENT OU LA GUERRE ÉCLATE AVEC LA FRANCE. — UN PROCÈS AU GRAND CONSEIL. — VICTOIRE! — MORT DU VÉNÉRABLE ARCHEVÊQUE D'ARLES, ONCLE DE M. DE GRIGNAN.

— 1689 —

LA lettre du 7 mars apprenait à M<sup>me</sup> de Grignan le départ du marquis. « — Si vous aviez vu partir votre cher enfant, vous auriez pleuré aussi bien que nous... cependant comme il n'est question de rien du tout encore, il fallut comprendre que c'était un voyage. Le marquis était joli, gai, se moquant de nous, et tout occupé de son équipage qui est en fort bon état. M. du Plessis est avec lui; il en aura un soin extrême, jusqu'à ce qu'il l'ait remis entre les mains des officiers du régiment de son oncle. Tous les jeunes gens suivent le bon exemple de notre enfant. Je vous conseille de vous fortifier comme les autres, et de croire que Dieu vous le conservera — ».

M<sup>me</sup> de Grignan allait avoir besoin de tout son courage pour achever l'affaire de M. d'Aiguebonne, qui durait depuis si longtemps. Il s'agissait du grand procès que M. de Grignan soutenait contre ce même d'Aiguebonne: M. de Grignan avait eu un arrêt favorable l'année précédente; mais son adversaire s'était pourvu contre cet arrêt, et il fallait arrêter sa requête civile, ou bien M. et

M<sup>me</sup> de Grignan devraient venir la combattre, et assister à une nouvelle phase du procès. M<sup>me</sup> de Sévigné pensait d'ailleurs qu'ils ne devaient pas tarder au delà de la Saint-Martin.

Quant à elle, elle allait décidément en Bretagne avec M<sup>me</sup> de Chaulnes et la douce espérance de revoir sa fille l'hiver suivant ; car elle comptait bien le passer à Paris avec elle.

En ce temps-là, M<sup>lle</sup> d'Alérac, qui avait quitté depuis longtemps sa belle-mère, quitta également la duchesse d'Uzès<sup>1</sup>, sa cousine, et se retira aux Feuillantines. On crut d'abord que ce n'était que pour quelques jours : il y avait souvent de la froideur entre elle et la duchesse ; on sut bientôt le motif de sa retraite : M<sup>lle</sup> d'Alérac voulait faire un mariage auquel sa famille s'était opposé, comme à plusieurs autres ; mais, comme elle avait vingt-cinq ans et qu'elle était majeure, elle persista dans sa résolution, et peu après, elle épousa le marquis de Vibraye. M<sup>me</sup> de Sévigné ne trouvait pas son étoile si brillante que celle de M<sup>lle</sup> de Coislin ; celle-ci allait épouser le prince d'Enrichemont, fils aîné du duc de Sully.

M. de Grignan était en ce moment fort occupé à donner la chasse aux huguenots ; c'était une suite des dragonnades et des mesures qui avaient suivi l'édit de Nantes. M. de Grignan avait dû poursuivre les dissidents dans un pays dont les ours ne pouvaient souffrir la demeure, selon l'expression de M<sup>me</sup> de Sévigné<sup>2</sup> ; et passer par-dessus les précipices, et être toujours à deux doigts de la mort. Elle en frémissait ; elle trouvait que M<sup>lles</sup> de la Charce étaient agréablement établies dans un château qu'il avait fallu atteindre à travers ces dangers. Elle craignait aussi que ces démons, qui disparaissaient dès qu'ils avaient peur et qu'ils voyaient M. de Grignan, ne reparussent avec la même facilité dès qu'il n'y serait plus. . . « — En vérité, ma fille, s'écriait-elle, le Roi est bien servi ; on ne compte guère ni son bien ni sa vie quand il est question de lui plaire : si nous étions ainsi pour Dieu, nous serions de grands saints — ».

Cependant elle suivait son carême avec une régularité édifiante. Tandis que M<sup>me</sup> de Grignan se plaignait des mauvais sermons qu'elle était obligée d'entendre à Aix, sa mère en entendait à Paris de fort bons<sup>3</sup> : le Père Soanen, à Saint-Gervais, avec M<sup>me</sup> de Coulanges qui n'en perdait pas un, et l'abbé Anselme, à Saint-Paul, sa

1. J. de Sainte-Maure, fille du duc de Montausier.

2. Lettre du 7 mars.

3. Lettre du vendredi 4 mars 1689.

paroisse ; mais non pas tous les jours : c'était une contrainte que donnait à M<sup>me</sup> de Grignan la place où elle était.

Le Père Gaillard <sup>1</sup> brillait à Saint-Germain-l'Auxerrois.

Le vendredi 11 mars, on avait déjà des nouvelles du passage en Bretagne du roi d'Angleterre. « — M. le duc de Chaulnes lui avait fait en toute perfection les honneurs de son gouvernement : il avait fait préparer deux soupers sur la route, l'un à dix heures, l'autre à minuit : le roi poussa jusqu'au dernier à la Roche-Bernard, au delà de Nantes ; il embrassa fort M. de Chaulnes, il l'avait connu autrefois... Il entra dans une salle où les fées avaient fait trouver un souper tout servi, tout chaud, les plus beaux poissons de la mer et des rivières... beaucoup de noblesse, bien des dames. M. de Chaulnes lui donna la serviette et voulut le servir à table ; le roi ne le voulut jamais, et le fit souper avec lui et plusieurs personnes de qualité. Il mangea, ce roi, comme s'il n'y avait point de prince d'Orange dans le monde. Il partit le lendemain et s'embarqua à Brest, le 6 ou le 7 de ce mois — ».

M<sup>me</sup> de Sévigné, qui donnait ces détails à M<sup>me</sup> de Grignan, écrivit à M. de Bussy sur le même sujet, et M. de Corbinelli ajouta à sa lettre le post-scriptum suivant : « — Je vous assure, disait-il à Bussy, que j'eusse été ravi de vous revoir ici, monsieur, pour rendre votre visite au roi d'Angleterre... — » Et voici ce qu'il lui mandait de particulier : « — Un Irlandais écrivait dernièrement à un Anglais, son ami, qui était à la Cour de France, et le pria de lui mander comment leur roi y avait été reçu. L'Anglais ne lui répondit autre chose que ce verset du psaume : *Dixit Dominus Domino meo : Sede à dextris meis ; donec ponam inimicos tuos scabellum pedum tuorum.* Je défie, ajoutait Corbinelli, MM. de Meaux <sup>2</sup>, d'Autun, Fléchier et Bourdaloue, ces grands panégyristes, de faire un plus bel éloge du Roi que cela <sup>3</sup> — ».

Deux cousines de M<sup>me</sup> de Sévigné et de M. de Bussy, Charlotte et Gabrielle de Rabutin, résidaient à Vienne depuis que leur frère, l'ancien page de Rabutin, obligé de quitter la France, était entré au service de l'empereur, et devenu, après une brillante carrière, maréchal de camp dans les armées impériales. Inquiètes de la guerre qui allait éclater, ces deux demoiselles de Rabutin écrivirent à M<sup>me</sup> de Sévigné et à M<sup>me</sup> de Montataire, fille de M. de Bussy,

1. Jésuite.

2. Bossuet.

3. Lettre du 16 mars.

pour leur demander conseil ; c'est-à-dire si elles ne devraient pas quitter leur frère, qui allait présentement porter les armes contre le Roi. « — Nous n'avons su bonnement que leur répondre, écrivait M<sup>me</sup> de Sévigné à M. de Bussy <sup>1</sup>, en lui parlant de cet incident ; il est si peu question de ces deux filles qui sont attachées à leur frère, et qui n'ont plus ni père ni mère, ni établissement, que je suis persuadée qu'il n'y aurait aucun bruit dans le monde, si, en assurant leur subsistance, elles se tenaient où elles sont : les affaires de Sa Majesté n'en iraient pas moins bien. Cependant on n'aime point à donner de tels conseils ; il les faut prendre de soi-même — ».

« — Nos cousines de Rabutin ont tort de vous demander conseil sur l'embarras où elles sont, répondit Bussy à sa cousine <sup>2</sup> ; mais elles n'ont pas tort d'être embarrassées, car enfin vous savez la haine des Allemands contre nous ; vous savez l'envie que toute la cour de l'empereur a eue de la fortune de notre cousin : on ne manquera jamais de dire que ses sœurs sont des espions, qui mandent en France tout ce qu'elles savent de ce pays-là. Vous voyez ce qu'il en a coûté à la reine d'Espagne d'avoir été française en pays étranger. . . — »

Ce que M<sup>me</sup> de Sévigné avait dit à M. de Bussy de la course que faisait M. de Grignan à la poursuite des huguenots qui se cachaient dans les montagnes du Dauphiné, lui rappelait à lui-même les miquelets de Catalogne : « — Ils m'ont fait, disait-il, enrager vingt fois en une campagne <sup>3</sup> ; je les voyais à cent pas de moi, et tout à coup je ne les voyais plus ; ils se sauvaient par des rochers inaccessibles à tout autre qu'aux chèvres et à eux. Nous les tirions en volant, mais sans effet ; ils étaient plus heureux que nous, car ils nous tuaient toujours des hommes et des chevaux — ».

Au reste, à propos de tous les arrière-bans qui venaient d'être convoqués, M. de Bussy trouvait que M. de Sévigné était bien heureux d'avoir été choisi par la noblesse de son pays pour la commander, au lieu de marcher avec elle comme un simple gentilhomme qui ne serait jamais sorti de la Province. Et, à ce propos, il conta à sa cousine que, en 1674, les arrière-bans ayant été également convoqués, il écrivit au Roi qu'il ne pensait pas que Sa Majesté voulût qu'il marchât avec la noblesse de son pays, mais qu'il lui offrait de le suivre.

1. Lettre du 16 mars.

2. A Chaseu, le 23 mars.

3. Ce fut lorsque M. de Bussy servait dans l'armée du prince de Conti, en 1654.

M. de Pomponne, à qui il avait adressé sa lettre, lui manda que le Roi lui avait dit, qu'après les grands postes que M. de Bussy avait tenus à la guerre, il n'entendait pas qu'il grossît les arrières-bans.

M. de Toulangeon ne devait pas mener cette fois celui de son bailliage, sa santé ne le lui permettait pas; mais voici ce qui était arrivé quatre jours auparavant : M. de Toulangeon, ayant fait imprimer deux cents lettres par lesquelles il convoquait cette noblesse, il les signa, et chargea le greffier du bailliage d'y mettre les suscriptions et de les faire tenir, et s'en retourna chez lui. « — Ce fat de greffier, s'écriait Bussy, m'adressa une de ces lettres. — »

Bussy lui adressa en retour, sur sa bévue, une réponse qui devint publique à Autun, et qui fit reparler de sa lettre au comte de Roussillon. Il lui disait entr'autres choses : « — Il est bon de vous apprendre que les gens comme moi ne vont plus à la guerre que pour commander des armées — ».

Ce grand procès de M. de Grignan, que l'on croyait jugé, allait recommencer par l'opiniâtreté de ses adversaires, M. d'Aiguebonne et M<sup>me</sup> de Bury, sa sœur : celle-ci était veuve d'un Rostaing comte de Bury, frère de M<sup>me</sup> de Lavardin. M<sup>me</sup> de Sévigné écrivait à sa fille le 12 mars : « — Je reviens de solliciter messieurs du grand-conseil, où il plaît à M. Gui de nous faire recommencer toutes les raisons invincibles de notre procès — ». Ce M. Gui était le chargé d'affaires de M. d'Aiguebonne.

Quant à M<sup>me</sup> de Sévigné, aidée de l'aimable Rochon, homme d'affaires de M. de Grignan et de M<sup>me</sup> de Chaulnes; secondée par le bon M. Bailly, avocat-général au grand-conseil, qui retournait pour l'amour d'elle et de ses enfants dans ce même tribunal où, dans un procès qui la regardait, il avait autrefois fait triompher la justice de sa cause, elle espérait triompher encore de cette chicane; « — car cela, disait-elle, crie vengeance ! Nous nous partageons : M. le chevalier est de son côté avec Vaille; il répète pour les fatigues de la guerre. Si la justice est écoutée, on traitera la requête comme une pièce folle, téméraire, et sans fondement; si la requête est reçue, nous lâcherons *nos lettres d'Etats*, et vous viendrez cet hiver remporter votre victoire — ». Ces *lettres d'Etats* suspendaient les procès, pour un temps, en faveur des personnes employées au service de l'Etat. M<sup>me</sup> de Sévigné ne se trompait pas dans l'espérance qu'elle avait du succès; elle écrivait à M<sup>me</sup> de Grignan le mercredi 16 mars : « — Nous avons remporté ce matin,

la plus jolie victoire que l'on pût souhaiter dans l'état présent de vos affaires avec M. d'Aiguebonne : c'est en votre nom, ma chère bonne, que nous avons combattu et battu nos ennemis. M. Gui avait lancé deux lièvres ; l'un en contrariété d'arrêts par une requête au grand-conseil, l'autre par une requête civile contre votre dernier arrêt à la quatrième des enquêtes. Nous fûmes avertis de celle du grand-conseil : sans cela les juges eussent mis dessus, *Viennent les parties*, et voilà la guerre allumée. On écrit, on plaide, on retourne sur une affaire depuis le déluge ; on la ressassé, il arrive des incidents ; et, avec ce petit mot qui ne paraît qu'une envie de connaître et de s'instruire, on fait le plus grand mal à des gens qui ne veulent plus plaider, et qui croient être jugés<sup>1</sup>.

» Le rapporteur, homme d'esprit, fut interrompu ; on l'assura que cette affaire n'était pas comme il la croyait, et qu'il n'y avait nulle contrariété. On lui dit qu'il fallait qu'il en fût mieux instruit ; sur cela nous allons, M. le chevalier, Rochon et moi, nous faisons voir, par les pièces mêmes de nos adversaires, que, comme les Juifs, ils portent leur condamnation. Rochon parla divinement ; on sollicite, on va chez les présidents, chez les conseillers ; en trois jours, on voit vingt-deux juges ; on crie, on fait du bruit, on se plaint de cette longue persécution ; on réveille le dernier arrêt, *tout d'une voix*, que vous obtîntes il y a six mois : tout le monde s'en souvient encore, tout est vif ; on a de l'indignation pour cette affreuse chicane ; on met ses amis en campagne, ou plutôt ils s'y mettent eux-mêmes avec tant d'amitié, tant de chaleur, tant d'envie de vous tirer de cette oppression, que c'est leur propre affaire : ils veulent qu'on mette *néant* sur la requête, qu'on la mette au greffe, et que cela tienne lieu d'un arrêt qui décide de tout : car la requête civile tombe quasi toute seule.

» Après ce jugement, il n'est plus question du conseil ; toute chicane est finie ; et c'est, du consentement de tout le monde, la plus jolie victoire que l'on pût remporter sous vos enseignes, et la plus utile pour vous. C'est le plaisir sensible que nous avons eu ce matin — ».

M<sup>me</sup> de Sévigné était à l'entrée des juges avec le chevalier de Grignan, ayant tout lieu d'espérer qu'elle confondrait ses ennemis, ou plutôt ceux de sa fille. « — En effet, dit-elle, une heure après,

1. Les Grignan.

M. Bailly est sorti comme la colombe, et m'a dit avec une mine grave : « *Madame, vous avez obtenu ce que vous souhaitiez.* » — Nos cœurs ont été épanouis ; ma joie voulait briller : M. le chevalier m'a grondée ; il m'a dit qu'il ne me mènerait plus avec lui, si je ne savais me taire ; c'est sa menace. — Il est sorti un autre conseiller qui a dit à M. d'Aiguebonne qu'il avait perdu son procès ; je l'ai vu se couler tout doucement sans dire un seul mot ; il est accoutumé à ces succès. — Un autre conseiller nous a dit que nous avions gagné tout d'une voix : *tout d'une voix* est une circonstance qui m'a fait plaisir . . . — »

M<sup>me</sup> de Sévigné se peint tout entière dans l'ardeur de ces poursuites, dans ces vives sollicitations, dans cette joie passionnée. C'était ainsi qu'on plaidait, qu'on suivait en ce temps-là des procès interminables ; les femmes comme les hommes se montraient au Palais, et les premières ne savaient guère perdre ou triompher de sang-froid. Il faut observer, à l'honneur de M<sup>me</sup> de Sévigné, que ce procès regardait M<sup>me</sup> de Grignan ; elle s'était montrée bien plus indifférente au succès dans une occasion où il ne s'agissait que d'elle-même : le gain d'un procès de quarante-cinq mille écus ne l'avait pas tant touchée : « — J'étais jeune, disait-elle à ce propos ; toutes mes affaires étaient loin de moi — ».

Mais aussi s'agissait-il de bien autre chose que du gain d'une somme d'argent plus ou moins forte : M. d'Aiguebonne ne disputait rien moins que le nom et les biens de M. de Grignan. Son droit prétendu remontait à des siècles ; il était tard pour le faire valoir. Voici sur quoi il fondait ses prétentions : Blanche Adhémar de Monteil avait porté, en 1515, le nom et l'héritage des Adhémar dans la maison de Castellane, en vertu d'une substitution, faite par le dernier Adhémar, baron de Grignan, son père ou son frère. Mais elle avait une sœur Gabrielle, mariée à François d'Urre ; celle-ci était l'ancêtre direct de M. d'Urre d'Aiguebonne, qui se prétendait l'héritier légitime des Adhémar, au préjudice de M. de Grignan-Castellane<sup>1</sup>.

De nos jours, une possession de deux cents ans aurait mis celui-ci à l'abri de toute réclamation ; mais l'ancienne jurisprudence de la France ouvrait le champ à toutes les contestations, et les procès ne finissaient pas.

Toutefois M<sup>me</sup> de Sévigné, si ardente qu'elle fût à soutenir les

1. Édition Régnier, notice.

droits de son gendre, n'avait jamais témoigné d'inquiétude véritable sur le résultat final de ce grand procès : elle ne pouvait pas croire sérieusement que M. d'Aiguebonne réussirait à dépouiller M. de Grignan d'une possession deux fois séculaire, et peut-être le réclamant n'avait-il d'autre espoir que de se faire adjuger une part de l'héritage en question, ou quelque dédommagement en argent.

Quoi qu'il en fût, M. de Grignan eut gain de cause dans la chicane qu'on venait de lui susciter, et cette chicane n'avait qu'un but : celui de renouveler le procès qui était alors presque entièrement jugé.

Mais, après avoir sollicité, il fallut remercier ; c'est ce que M<sup>me</sup> de Sévigné et M. le chevalier firent sur place. « Nous avons, dit-elle, remercié tous les juges quand ils sont sortis, variant chacun notre reconnaissance en vingt façons. Enfin nous sommes revenus dîner gaiement : il faut avouer la vérité, toute la république <sup>1</sup> s'était assemblée pour nous recevoir ; « — nous vous écrivons chacun de notre côté : M. le chevalier m'a chargée du récit de notre victoire ; et à cinq heures et demie, nous irons ensemble remercier nos présidents, le doyen et quelques autres qui se sont signalés — ».

M<sup>me</sup> de Sévigné croyait que ce succès était dû au chevalier de Grignan. Rien n'était égal à l'étendue de ses soins, de sa vigilance, de ses vues, à la force et à la puissance de ses sollicitations, à la chaleur qu'il inspirait à ses amis, à la considération qu'on avait pour lui personnellement, aux peines qu'il prenait, dont Dieu le récompensait par une bonne santé.

Celle du vénérable archevêque d'Arles, son oncle, donnait en ce moment les plus vives inquiétudes : ce fut au milieu des joies de cette victoire qu'arrivèrent de Provence, à son sujet, les nouvelles les plus alarmantes, et qui firent pleurer très tendrement le chevalier et M<sup>me</sup> de Sévigné : celles du lendemain détruisirent un reste d'espoir ; elles apportèrent la nouvelle de sa mort.

« — Vous aviez bien raison, ma chère enfant, écrivait M<sup>me</sup> de Sévigné <sup>2</sup>, répondant à sa fille, de croire que je serais affligée de la perte de M. l'archevêque. Vous ne sauriez vous représenter comme le vrai mérite, la rare vertu, le grand esprit et le cœur parfait de ce grand prélat, me le font regretter. Je ne puis songer à sa bonté

1. C'est-à-dire tous les amis de M<sup>me</sup> de Sévigné et des Grignan.

2. Lettre du 18 mars 1689.



pour sa famille, à sa tendresse pour tous en général, et pour vous et pour votre fils en particulier, sans qu'il me paraisse un grand vide dans votre maison, qui ne se remplira jamais. . . Il n'y a point d'esprits ni de cœurs sur ce moule ; ce sont des sortes de métaux qui ont été altérés par la corruption du temps, et il n'y en a plus de cette vieille roche. . . Il faut avoir un peu de ce bon aloi que nous regrettons, pour sentir sa perte telle que nous la sentons.

» Mon cher comte, ajoutait M<sup>me</sup> de Sévigné en s'adressant à M. de Grignan, vous avez été chèrement aimé de ce grand homme ; il aimait son nom, sa maison : il avait raison. . . Je vous plains de n'avoir plus à honorer tant de mérite, tant de qualités si respectables. Voilà cette première race passée ; nous irons après, mon cher comte. —

» Cette douleur rabaisse la joie de notre petite victoire, ajoutait-elle en s'adressant de nouveau à M<sup>me</sup> de Grignan. M. le chevalier voudrait bien pousser la requête civile qui ne toucherait pas du pied à terre ; mais je ne sais s'il en aura le temps — ».

M. l'évêque de Beauvais<sup>1</sup> (*M. de Forbin-Janson*) vint à l'hôtel de Carnavalet, à l'occasion de la mort de M. l'archevêque d'Arles, et parut à M<sup>me</sup> de Sévigné comme au chevalier un vrai parent et ami des Grignan, regrettant et louant feu M. l'archevêque, et forçant enfin M. le chevalier de lui dire avec sincérité que puisque M. le coadjuteur n'avait pas ce cordon que M. l'archevêque laissait vacant, il était ravi que ce fût lui.

Car le Père de La Chaise était venu dire à M. de Beauvais, de la part du Roi, que Sa Majesté lui donnait le cordon de feu M. d'Arles, et qu'il le prendrait à la Pentecôte.

M. le coadjuteur avait demandé prématurément, c'est-à-dire du vivant de son oncle et de concert avec lui, la survivance de sa dignité de commandeur des Ordres du Roi : cette démarche n'avait pas eu de succès, et sa famille avait regretté qu'il l'eût faite.

1. L'ancien évêque de Marseille.

## CHAPITRE XCV

M<sup>ME</sup> DE SÉVIGNÉ CONTENTE DE PARTIR EN SURETÉ AVEC M<sup>ME</sup> DE CHAULNES. — UN NAUFRAGE SUR LA LOIRE. — LA TRAGÉDIE D'« ESTHER » A DES CRITIQUES. — M<sup>ME</sup> DE SÉVIGNÉ UN MOMENT ÉBRANLÉE DANS SON OPINION. — M<sup>ME</sup> DE GRIGNAN APPREND LE GAIN DE SON PROCÈS. — LE ROI D'ANGLETERRE DÉBARQUE EN IRLANDE; IL EST REÇU AVEC TRANSPORT. — LES AFFAIRES DU TRÉSORIER DE BRETAGNE. — LE TRAIN DE M<sup>ME</sup> DE CHAULNES. — LE DÉPART EST FIXÉ AU MERCREDI DE PAQUES.

— 1689 —

M<sup>ME</sup> de Sévigné approchait du moment de son départ pour la Bretagne. M<sup>me</sup> de Chaulnes, ravie de la mener avec elle, songeait à partir avant les fêtes de Pâques; elle avait dans la tête de passer ces fêtes à Malicorne. M<sup>me</sup> de Sévigné aurait mieux aimé que le départ fût retardé jusqu'à la semaine suivante.

Cependant, elle était contente de voyager par terre, en sûreté, au lieu de s'en aller seule sur la Loire; d'autant plus que le bateau d'un valet de chambre favori du roi d'Angleterre, qui portait à Nantes toutes les toilettes, services de vaisselle, robes de chambre, et mille commodités que le Roi avait données à ce roi anglais, avait péri au Pont-de-Cé (en arrivant à Angers), et que ce pauvre homme avait été noyé<sup>1</sup>.

Si les amis de M. de Chaulnes avaient pu craindre pour lui quelque mortification, à propos des commandements que l'on distribuait en Bretagne, ils devaient maintenant se réjouir avec lui de ce que nul gouverneur n'avait été traité comme lui. M. de Revel,

1. M<sup>me</sup> de Sévigné à M<sup>me</sup> de Grignan. A Paris, lundi, 21 mars 1689.

lieutenant général, était sous ses ordres, et les troupes mêmes qui étaient autour de Brest recevaient l'ordre du gouverneur pour obéir au maréchal d'Estrées. M. de Louvois se montrait charmé de sa bonne conduite, de sa vigilance, de son exactitude ; il n'y avait sorte de bien que ce ministre n'en dit.

M. de Barillon était à Paris riche, gras et *vieux*, à ce qu'il disait lui-même, et regardait sans envie la brillante place de M. d'Avaux ; il aimait sa paix et sa tranquillité au milieu de sa famille.

M<sup>me</sup> de Sévigné terminait sa lettre du 23 mars par une nouvelle importante : « — Le roi d'Angleterre est à la voile du 17, disait-elle, et arrivé en Irlande le 19. Le petit Mailly, qui l'a conduit à Brest, est de retour — ».

M<sup>me</sup> de Grignan commençait à dire son sentiment sur *Esther* que le chevalier lui avait envoyée, et elle en disait des merveilles. Elle n'était donc pas de l'avis de ceux qui, dès que cette tragédie fut imprimée, commencèrent à la critiquer. Il semble que M<sup>me</sup> de Sévigné eût été entraînée un moment par l'opinion du monde, car elle écrivait un jour à sa fille<sup>1</sup> : « — Vous avez *Esther* ; l'impression a produit son effet ordinaire. . . vous en jugerez. Pour moi, je ne réponds que de l'agrément du spectacle qui ne peut être contesté — ».

M<sup>me</sup> de Grignan ne tarda pas à reprocher à sa mère d'être revenue sur sa première impression, et d'avoir cédé, comme à l'ordinaire, à ce qu'elle entendait dire autour d'elle : celle-ci s'en défendit<sup>2</sup> : « — Je ne reprends point du tout les louanges que j'ai données à la tragédie d'*Esther*. . . , j'en fus ravie. J'y trouvai mille choses si justes, si bien placées, si importantes à un Roi, que j'entraîrais avec un sentiment extraordinaire dans le plaisir de pouvoir dire, en se divertissant et en chantant, les vérités les plus solides — ».

Les courtisans n'étaient pas apparemment de cette opinion : un spectacle, d'où les passions étaient bannies, les touchait peu ; et les flatteurs, les favoris, se voyaient condamnés dans la personne d'Aman. Cependant, M<sup>me</sup> de Sévigné trouvait, comme M<sup>me</sup> de Grignan, qu'il fallait des personnes innocentes pour chanter les malheurs de Sion. « — Racine, disait-elle<sup>3</sup>, aura peine à faire jamais quelque chose d'aussi agréable. . . il n'y a plus d'histoire comme celle-là. . . , car Judith, Booz et Ruth, et les autres dont je

1. Lettre du 9 mars.

2. Lettre du 23 mars.

3. Lettre du 21 mars.

ne me souviens pas, ne sauraient rien faire de si beau. — Racine a pourtant bien de l'esprit, s'écriait M<sup>me</sup> de Sévigné après le grand Roi qui venait de lui parler; il faut espérer... — » Elle avait raison : *Athalie* devait succéder à *Esther*.

Quelques jours plus tard, elle donnait à sa fille une nouvelle dont elle était fort aise : M<sup>me</sup> de Chaulnes ne partait plus qu'après Pâques. Cependant, la duchesse avait pris congé du Roi, qui lui avait dit bien des choses agréables pour M. de Chaulnes.

Les soupers n'avaient pas pris fin avec le carnaval; mais on se tenait désormais dans la règle du Carême. « — Nous soupâmes hier, dit M<sup>me</sup> de Sévigné<sup>1</sup>, chez l'abbé Pelletier : M. et M<sup>me</sup> de Lamoignon, M. et M<sup>me</sup> de Coulanges, M. Courtin, l'abbé Bigorre, M<sup>lle</sup> Langlois et votre maman. Personne n'avait dîné<sup>2</sup>, nous dévorions tous : c'était le plus beau repas de carême qu'il est possible de voir... On vous y souhaita bien sincèrement; mais le vin de Saint-Laurent renouvela si bien votre souvenir, que ce fut un chamailis de petits verres, qui faisait assez voir que cette liqueur venait de chez vous — ». M<sup>me</sup> de Sévigné se souvenait que sa fille n'avait pas de bons poissons dans la Méditerranée; elle ne savait pas comment elle pouvait faire le carême.

M<sup>me</sup> de Grignan avait enfin appris le gain de son procès; elle en témoignait sa joie.

« — Ah! Dieu merci, ma chère enfant, lui répondait sa mère<sup>3</sup>, vous voilà arrivée, vous voilà sur le rivage avec nous; vous n'êtes plus dans l'agitation de l'incertitude. — Vous parlez d'obligation et de reconnaissance, comme si vous aviez oublié le commerce de l'amitié, et que vous ignorassiez le plaisir de faire des pas pour ceux que l'on aime : les nôtres ont été bien payés par le succès. — Enfin... vous avez été contente de la peinture que je vous ai faite de notre *petite victoire*. Le succès a été joli et galant, tout était vif : c'était un ouvrage couronné que nous emportions l'épée à la main — ». Aussi, M<sup>me</sup> de Sévigné ne voulait-elle rien entreprendre sans son colonel (le chevalier de Grignan).

« — Si vous suivez le conseil de vos amis, ajoutait-elle, vous rangerez vos affaires pour venir cet hiver achever ce qui reste<sup>4</sup>, afin de n'y plus penser — ».

1. Lettre du 28 mars.

2. C'est-à-dire, tout le monde avait fait collation à onze heures du matin.

3. Lettre du 30 mars.

4. De ce procès.

Cependant l'arrivée du roi d'Angleterre en Irlande était confirmée ; il y avait été reçu avec transport. « — Le prince d'Orange a tellement son asthme, écrivait M<sup>me</sup> de Sévigné, que toutes les troupes qu'il assemble désertent, croyant qu'il va mourir : il y a sept régiments qui l'ont quitté pour aller en Ecosse. Pour moi, je suis persuadée que le Roi, c'est-à-dire Dieu par lui, surmontera tous ses ennemis, et débrouillera tous les nuages qui paraissent si noirs et si prêts à fondre sur nous. Les Suisses sont tout radoucis ; M. Amelot y a fait des merveilles : cette nouvelle est grande — ».

Elle écrivait le 1<sup>er</sup> avril, un vendredi : « — Nous croyons toujours partir le lendemain des fêtes . . . Je ne crois pas que je voie mon fils, qui est dans le désespoir de faire une dépense effroyable, pour être à la tête de son arrière-ban dans la Basse-Bretagne. Il admire ce que lui fait le prince d'Orange . . . et par quels arrangements il plaît à la Providence de venir le chercher dans ses bois, pour le faire rentrer dans le monde et dans la guerre par ce côté-là — ». Les affaires d'Angleterre allaient bien ; le roi assurait les protestants de toutes sortes de libertés et de protection, pourvu qu'ils lui fussent fidèles.

Voilà ce qu'on racontait à Paris et ce dont l'on se flattait.

Cependant M<sup>me</sup> de Grignan n'était plus à Aix ; elle était revenue dans son château avant la fin du carême. Sa mère s'étonnait qu'elle se fût précipitée d'aller à Grignan dans ces jours saints, et sans son mari. Rien n'était si joli que d'être à Sainte-Marie (*de la Visitation*), et de n'être point si tôt dans cette poudre et ces bâtiments de Grignan.

Il faisait à Paris une pluie continuelle. M<sup>me</sup> de Sévigné tâchait de déranger et de retarder M<sup>me</sup> de Chaulnes de huit jours. Elle donnait le lendemain son argent au syndic de Bretagne ; il le recevait à compte des fonds et des intérêts<sup>1</sup>. C'était le remboursement de la somme qu'elle devait à M. d'Harouïs, et qu'elle allait faire, comme tant d'autres personnes, dans des circonstances bien tristes pour celui qui la lui avait prêtée.

Il y avait longtemps déjà qu'elle exprimait des craintes au sujet du trésorier de Bretagne, son ami et son allié : il s'était cruellement embarrassé par le désir qu'il avait d'obliger tout le monde, et par la nécessité de soutenir la dépense des Etats. Le conseil des finances

1. Lettre du 6 avril 1689, le mercredi saint.

avait dû intervenir et régler ses affaires, et celles des personnes qui s'y trouvaient mêlées. Beaucoup d'entre elles se croyaient lésées par la nécessité de payer les intérêts des intérêts ; M<sup>me</sup> de Sévigné était de ce nombre ; elle faisait des protestations. C'était un procès qu'elle aurait voulu faire juger aux Etats ; elle craignait qu'il ne le fût à Paris, par commissaires. Cette affaire lui avait donné du chagrin ; mais elle n'en voulait plus parler.

C'était, au reste, par le secours de sa belle-fille qu'elle pouvait payer aujourd'hui dix-sept mille neuf cents livres. Il est vrai que cette dette concernait le prix de la charge de lieutenant des gardes-du-champ, qu'elle avait achetée pour son fils en 1674.

M<sup>me</sup> de Sévigné n'écrivit à sa fille qu'une fort petite lettre le vendredi-saint, 8 avril ; elle voulait se retirer le soir pour faire ses Pâques le lendemain : c'était sa fille précisément qu'elle voulait un peu éloigner de sa pensée. Elle avait été à une très belle Passion de l'abbé Anselme, à Saint-Paul (sa paroisse). Elle le trouvait un des bons prédicateurs qu'elle eût jamais entendus ; de l'esprit, de la dévotion, de la grâce, de l'éloquence... elle n'en préférait guère à lui. « — Je m'en vais, ajoutait-elle, à Ténèbres et de là, à Saint-Paul — » ; c'était dans cette église qu'elle allait se confesser.

Ces mêmes jours saints, M<sup>me</sup> de Grignan les passait dans la solitude de son château. « — Il me semble, lui disait sa mère, que cette envie d'être seule n'est, à la bien prendre, que l'envie d'être fidèle au goût que vous avez pour les désespoirs et pour la tristesse : vous auriez peur qu'une distraction ne prit quelque chose sur les craintes que vous voulez avoir pour votre cher enfant, dès qu'il sera dans le moindre péril — ».

M<sup>me</sup> de Sévigné était toujours ennemie de ces rêveries noires qui prenaient sur la santé de M<sup>me</sup> de Grignan, et ne voulait pas qu'elle anticipât sur le temps où elle aurait à s'inquiéter véritablement. Toutefois, elle-même n'était pas aussi philosophe qu'elle s'efforçait à le paraître : il lui en coûtait d'aller en Bretagne ; il lui en coûtait, comme à l'ordinaire, de s'éloigner de Provence et de Paris.

« — Je crois, disait-elle <sup>1</sup>, que nous partons demain matin <sup>2</sup>. Je suis ridiculement triste d'un voyage que je veux faire, que je dois faire, et que je fais avec toute la commodité imaginable. M<sup>me</sup> de

1. Lettre du lundi 11 avril.

2. C'est-à-dire le mercredi de Pâques.

Kerman<sup>1</sup> vient avec nous, c'est une aimable femme ; un grand train, deux carrosses à six chevaux, un fourgon, huit cavaliers ; enfin à la grande ; nous nous reposerons à Malicorne ; pouvais-je souhaiter une plus agréable occasion ? — »

M<sup>me</sup> de Sévigné reprenait sa lettre le mardi au soir<sup>2</sup> : « — Nous partons demain matin pour aller coucher à Bonnelle ; les autres partiraient à huit ou neuf heures ; M<sup>me</sup> de Chaulnes, qui est la vigilance même, partira à la pointe du jour. Vous savez comme en allant à Bourbon, j'eus plus tôt fait de m'accommoder à ses manières que d'entreprendre de les corriger : ainsi je vais remonter ma journée, et, par la facilité de mon esprit, je ne serai blessée en rien. Toute la sûreté, toutes les précautions qu'on peut avoir dans un voyage, je les trouverai dans celui-ci ; et même je suis débarrassée du soin d'avoir peur, de crier, et de rougir : notre bonne duchesse se charge de tout, et je demeure avec une apparence de courage et de hardiesse, par comparaison à ce qu'elle fait voir de crainte et de timidité — ».

Cependant M<sup>me</sup> de Sévigné avait donné de bons ordres pour sa correspondance avec sa fille, afin qu'elle ne fût pas interrompue pendant ce voyage.

Ce n'était pas seulement ce surcroît d'éloignement qui lui causait de la tristesse. « — Le moyen, disait-elle à M<sup>me</sup> de Grignan, de songer à l'état de vos affaires sans une vraie douleur ? — »

Car M<sup>me</sup> de Grignan avait retrouvé en Provence les mêmes embarras que par le passé, et la compagnie qu'elle venait de faire à son fils ajoutait aux dépenses qui l'accablaient. M. le chevalier était un peu fâché qu'elle eût quitté Aix sans conclure un emprunt auquel l'obligeaient les nécessités présentes.

« — J'ai fait encore ce matin certains adieux par rapport à vous, lui disait sa mère avant de fermer sa lettre : c'est le sel qui donne du goût à ce que je fais. Adieu, ma très chère comtesse ; je pleure, quelle folie ! C'est que ce redoublement d'absence et d'éloignement me fait mal ! — »

M<sup>me</sup> de Sévigné ne partit pas le lendemain, comme elle le croyait, et elle eut le temps d'écrire à M. de Bussy pour une commission qu'il lui avait donné.

« — Je pars pour aller en Bretagne étrangler Pindreff, s'il ne vous rend justice, mon cher cousin ; sérieusement je le ferai gou-

1. M<sup>lle</sup> de Murinais.

2. Lettre du 12 avril.

verner par quelques-uns de ses amis ; car je suis fort loin de lui, et la Bretagne, comme vous savez, est fort grande... J'emporte votre mémoire sur cette affaire.

» Vous avez fort bien répondu au greffier d'Autun ; mais pour moi qui ne puis dire les mêmes choses que vous, vous m'obligeriez fort de me faire une réponse au lieutenant-général d'Auxois, qui me demande un homme pour l'arrière-ban. Je dis que j'ai donné le fonds de ma terre<sup>1</sup>... à ma fille en la mariant : si on me tourmente pour l'usufruit, je vous demande pardon, mon cher cousin, mais je me jetterai sans balancer dans la bourgeoisie de Paris : je montrerai les baux de mes maisons ; je produirai mes quittances de boues et lanternes ; je ferai même voir que j'ai rendu le pain bénit ; enfin, mon cher cousin, s'écriait-elle fort plaisamment, je tâcherai de me sauver par les marais comme je pourrai, plutôt que de payer cinq ou six cents livres pour un homme d'arrière-ban.

» Au reste, voici un étrange commencement de guerre, où d'abord nous faisons paraître notre dernière ressource — ».

1. De Bourbilly.



## CHAPITRE XCVI

LE DÉPART AVEC M<sup>ME</sup> DE CHAULNES. — LES CHATEAUX DE CHAULNES  
ET DE PECQUIGNY. — LA NORMANDIE. — RENNES ET LES RÉGI-  
MENTS DE MILICE.

— 1689 —

« **N**ON seulement, ma chère fille, nous ne sommes pas parties ce matin ; mais nous ne partons pour la Bretagne que dans douze jours, à cause d'un voyage de Nantes que fait M. de Chaulnes — ». M<sup>me</sup> de Sévigné écrivait le mercredi 13 avril. M<sup>me</sup> de Chaulnes était venu lui demander le matin même si elle voulait bien aller passer dix jours à Chaulnes avec elle, ou bien, qu'à jour nommé, elle se trouvassent l'une et l'autre à Rouen, pour aller en Bretagne par Caen. M<sup>me</sup> de Sévigné n'avait pas balancé : elle était tellement en l'air et partie de Paris, qu'elle aimait mieux s'en aller se reposer à Chaulnes ; M<sup>me</sup> de Kerman pensait de même. « — Ainsi, disait-elle, voilà qui est fait, nous partons demain... On dit aujourd'hui une grande nouvelle et qui ferait une grande diversion : le roi de Pologne déclarant la guerre à l'empereur par vingt sujets de plainte, et le Turc n'ayant point fait la paix, les bords du Rhin ne seraient pas fort à craindre — ». C'est ainsi qu'elle tâchait de détourner les inquiétudes que sa fille éprouvait au sujet du petit marquis, et qui ne semblaient que trop justifiées, car toute l'Europe était en feu.

M<sup>me</sup> de Sévigné s'en allait donc en Picardie, au lieu de prendre la route de Bretagne. Elle n'était pas trop fâchée de voir ce château de Chaulnes dont elle avait tant entendu parler, et d'y passer quelques jours avec sa bonne duchesse, et avec M<sup>me</sup> de Kerman qui lui plaisait. Le reste du voyage devait se faire d'une

manière si commode, qu'elle n'en était point effrayée. Cependant elle avait le cœur assez triste en se séparant de ses amies pour un temps qui paraissait devoir être long. M<sup>me</sup> du Lude, M<sup>me</sup> de Verneuil et M<sup>me</sup> de Coulanges sortirent des couvents où elles avaient passé les jours saints, pour lui dire adieu. M<sup>me</sup> de Lavardin, les veuves, M<sup>me</sup> de Vins, tout cela vint chez elle<sup>1</sup>. Elle avait embrassé la veille M<sup>me</sup> de La Fayette, c'était le lendemain des fêtes ; elle était tout étonnée de s'en aller.

Dès le 17, elle apprenait à sa fille son arrivée à Chaulnes. « — Je partis donc jeudi... avec M<sup>me</sup> de Chaulnes et M<sup>me</sup> de Kerman : nous étions dans le meilleur carrosse, avec les meilleurs chevaux, la plus grande quantité d'équipages, de fourgons, de cavaliers, de commodités, de précautions que l'on puisse imaginer. Nous vîmes coucher à Pont (*Sainte-Maxence*) dans une jolie petite hôtellerie, et le lendemain ici. Les chemins sont fort mauvais : mais cette maison est très belle et d'un grand air quoique démeublée<sup>2</sup>, et les jardins négligés. A peine le vert veut-il montrer le bout de son nez, pas un rossignol encore : enfin l'hiver le 17 d'avril — ».

Mais il était aisé d'imaginer les beautés de ces promenades ; tout était régulier et magnifique ; un grand parterre en face, des boulingrins vis-à-vis des ailes ; un grand jet d'eau dans le parterre, deux dans les boulingrins, et un autre tout égaré dans le milieu d'un pré... un beau pays, de beaux appartements, une vue agréable, quoique plate ; de beaux meubles qu'elle n'avait point vus... enfin une maison digne de tout ce que M<sup>me</sup> de Grignan en avait ouï dire en vers et en prose.

Mais, par dessus tout, il y avait une duchesse si bonne et si aimable, et si obligeante pour elle, que M<sup>me</sup> de Grignan devait lui être nécessairement fort obligée de toutes les amitiés qu'elle en recevait. « — Nous serons encore cinq ou six jours dans cette aimable demeure, ajoutait M<sup>me</sup> de Sévigné ; et puis, par la Normandie, nous gagnerons Rennes — ».

Ces jours passèrent promptement : on était au vendredi 22 ; le départ était fixé au surlendemain. M<sup>me</sup> de Sévigné regrettait de partir d'un lieu si charmant, où l'on recevait les lettres de M<sup>me</sup> de Grignan trois fois la semaine : le temps était admirable ; il avait donné en trois jours toutes les beautés du printemps. M<sup>me</sup> de Sévi-

1. Lettre du 30 avril.

2. C'est-à-dire que les appartements n'étaient point tendus et les meubles étaient couverts.

gné avait vu les machines de M. de Chaulnes; ces machines, d'une simplicité sublime, donnaient les cinq ou six jets d'eau dont il a été question; un abreuvoir qui était un petit canal, des fontaines à l'office, à la cuisine, à la lessive, et autrefois il n'y avait pas de quoi boire. Il avait fallu du courage à ce duc pour achever cet ouvrage, car tout le pays se moquait de lui: il avait fait vingt allées au travers des choux, dans un jeune bois qu'on ne regardait pas, qui faisaient une beauté achevée; et tout cela pour être en Bretagne ou à Versailles<sup>1</sup>.

M<sup>me</sup> de Sévigné fut un jour se promener toute seule dans ces belles allées: M<sup>me</sup> de Chaulnes était enfermée avec Rochon (*son homme d'affaires*); M<sup>me</sup> de Kerman était délicate; M<sup>me</sup> de Sévigné répétait pour les Rochers. Il n'avait fallu que le voyage de Paris à Chaulnes, et deux jours d'intimité, pour lui faire apprécier M<sup>me</sup> de Kerman. Dans sa seconde lettre de Chaulnes<sup>2</sup>, elle disait à sa fille: « — M<sup>me</sup> de Kerman est une fort aimable personne, j'en ai tâté; elle a bien plus de mérite et d'esprit qu'elle n'en laisse paraître; elle est fort loin de l'ignorance des autres femmes: c'est dommage que son établissement soit au fond de la Bretagne — ».

On devait quitter Chaulnes le dimanche; mais, par un accident imprévu, le voyage fut retardé d'un jour, et ce fut pour M<sup>me</sup> de Sévigné l'occasion de célébrer un de ses remèdes favoris<sup>3</sup>: « — M<sup>me</sup> de Chaulnes eut avant-hier un si grand mal de gorge, tant de peine à avaler, une si grosse enflure à l'oreille, que M<sup>me</sup> de Kerman et moi nous ne savions que faire. A Paris, on aurait saigné tout d'abord; mais ici elle fut frottée à loisir avec du baume tranquille, bien bouchonnée, du papier brouillard par-dessus; elle se coucha bien chaudement, avec même un peu de fièvre: en vérité, ma fille, il y a du miracle à ce que nous avons vu de nos yeux. Ce précieux baume la guérit pendant la nuit si parfaitement, et de l'enflure, et du mal de gorge, et des amygdales, que, le lendemain, elle alla jouer à la fossette<sup>4</sup>, et ce n'est que par façon qu'elle a pris un jour de repos — ».

On partit le lundi, et l'on alla coucher à Amiens, où M<sup>me</sup> de Chaulnes était honorée et révérée comme M<sup>me</sup> de Grignan en Pro-

1. Lettre du vendredi 22 avril.

2. Lettre du mardi 19 avril.

3. A Chaulnes, dimanche, 24 avril.

4. *Médecin malgré lui* de Molière.

vence. (Le duc de Chaulnes avait porté dans sa jeunesse le titre de vidame d'Amiens.) L'intendant de la Province, M. Chauvelin, donna à la duchesse et aux dames qui l'accompagnaient, un grand souper maigre à cause de saint Marc ; le lendemain, à dîner gras en perfection. L'après-dîner, on arriva dans un château où tout l'orgueil de l'héritière de Pecquigny était étalé<sup>1</sup>. Ce château appartenait au duc de Chaulnes du chef de sa mère, Charlotte d'Ailly, *la Sybille Cumée* que M<sup>me</sup> de Sévigné avait rencontrée à Vichy, en 1676, et qui venait chercher à cette fontaine de Jouvence la jeunesse et la santé : elle n'existait plus. Cette marquise de Pecquigny était veuve en premières noces d'un frère cadet du connétable de Luynes, Honoré d'Albert, maréchal de France et premier duc de Chaulnes, père du gouverneur de Bretagne.

Le château où M<sup>me</sup> de Sévigné venait d'arriver, était un vieux bâtiment élevé au-dessus de la ville, comme Grignan ; il y avait un parfaitement beau chapitre comme à Grignan (c'était l'apanage de toute seigneurie un peu considérable) ; un doyen, douze chanoines, et des terrasses sur la rivière de Somme qui faisait cent tours dans les prairies. Il y avait un camp de César à un quart de lieue de là, dont on respectait encore les tranchées.

Cependant M<sup>me</sup> de Sévigné croyait entendre sa fille lui dire : Ma mère, que faites-vous donc ? Est-ce que vous n'allez point en Bretagne ?... Elle lui répondait : « — Ma fille, nous irons, mais comme M. de Chaulnes ne sera que le 29 du mois prochain à Rennes, nous avons du temps, et nous ne partirons que dans deux jours d'ici... — Si j'en crois le vent... nous sommes à Grignan »... elle faisait cette réflexion dans sa lettre du 30 avril. « — Il y a trois jours, disait-elle, que nous sommes dans cette belle maison ; nous en repartons, dans une heure, pour aller à Rouen, où nous arriverons demain — ».

Elle s'embarassait peu d'être un mois en chemin ; le seul dérangement de sa correspondance avec la Provence lui donnait du chagrin. Elle était d'ailleurs fort satisfaite de tout ce qu'elle avait vu... elle avait passé dix jours à Chaulnes ; elle avait été à Amiens, elle avait vu le château de Pecquigny, elle écrivait en Bretagne, elle y donnait des ordres ; elle n'aurait pas été mieux à Rennes.

Il est question, dans cette lettre du 30, du mariage prochain de

1. A Pecquigny, mercredi 27 avril 1689.

M<sup>lle</sup> d'Alerac ; M<sup>me</sup> de Sévigné n'en parle qu'en passant, assez froidement, ne sachant pas encore quelle sorte de part sa fille avait prise à cet événement.

On a vu que lasse du peu d'entente qui existait dans sa famille au sujet de son établissement, M<sup>lle</sup> d'Alerac s'était résolue tout à coup à épouser le marquis de Vibraye : M<sup>me</sup> de Guise<sup>1</sup> la prenait chez elle. Cette situation n'était pas celle que M. de Montausier avait rêvée pour sa nièce.

Pendant M<sup>me</sup> de Sévigné continuait son voyage : il y avait onze lieues de Rouen au Pont-Audemer où l'on s'arrêta. C'est de là qu'elle écrivait le 2 mai : « — J'ai vu le plus beau pays, j'ai vu toutes les beautés et les tours de cette belle Seine pendant quatre ou cinq lieues... ses bords n'en doivent rien à ceux de la Loire ; ils sont gracieux, ils sont ornés de maisons, d'arbres, de petits saules, de petits canaux qu'on fait sortir de cette grande rivière : en vérité cela est beau ; je ne connaissais point la Normandie, j'étais trop jeune quand je la vis, hélas ! ; il n'y a peut-être plus personne de tous ceux que j'y voyais autrefois ».

On ne pouvait d'ailleurs voyager ni dans un plus beau vert, ni plus agréablement, ni plus à la grande, ni plus librement. M<sup>me</sup> de Sévigné se louait des soins que M<sup>me</sup> de Chaulnes avait d'elle, et les trouvait, en vérité, trop grands.

Le jeudi 5 mai, elle était à Caen ; elle y trouva une lettre de M<sup>me</sup> de Grignan, qu'elle aurait dû recevoir à Rouen ; c'eût été dommage qu'elle eût été perdue. « — Bon Dieu, s'écriait-elle, de quel ton, de quel cœur, car les tons viennent du cœur, de quelle manière m'y parlez-vous de votre tendresse ?

Nous sommes venues en trois jours de Rouen ici<sup>2</sup>, sans aventures, avec un temps et un printemps charmants ; ne mangeant que les meilleures choses du monde, nous couchant de bonne heure, et n'ayant aucune sorte d'incommodité — ». On était arrivé à Caen le matin ; on n'en parlait que le lendemain pour être en trois jours à Dol, puis à Rennes, où M. de Chaulnes attendait les voyageuses avec des impatiences amoureuses. M<sup>me</sup> de Sévigné s'était arrêtée sur les bords de la mer, à Dives, où l'on avait couché ; et Caen, où elle était maintenant, lui paraissait la plus jolie ville, la plus avenante, la plus gaie, la mieux située, les plus belles rues, les plus

1. Élisabeth d'Orléans, duchesse de Guise.

2. A Caen.

beaux bâtiments, les plus belles églises, des prairies, des promenades, « — et enfin, s'écriait-elle, la source de tous nos beaux-esprits — ». Elle y eut une déception : elle n'y trouva pas son ami Segrais, l'académicien, qui s'était retiré et marié dans cette ville : il était allé chez MM. de Matignon.

Enfin, le lundi 9 mai, M<sup>me</sup> de Sévigné se trouvait à Dol, en pleine Bretagne, et presque au terme de son voyage. . . « — Nous arrivâmes hier ici, dit-elle, assez fatiguées, et les équipages encore plus. C'est ce même lieu où je vins voir M<sup>me</sup> de Chaulnes, il y a quatre ans. Nous sommes venues de Caen en deux jours à Avranches ; nous avons trouvé le bon évêque de cette ville<sup>1</sup> mort et enterré depuis huit jours ; c'était l'oncle de Tessé<sup>2</sup>, un saint évêque qui avait si peur de mourir hors de son diocèse, que, pour éviter ce malheur, il n'en sortait point du tout. . . Nous avons trouvé tous ses gens en pleurs. L'ombre de ce bon évêque n'a pas laissé de nous donner un très bon souper et de nous loger — ». M<sup>me</sup> de Sévigné voyait de sa chambre la mer et le mont Saint-Michel, ce mont si orgueilleux, que sa fille avait vu si fier, et qui l'avait vue si belle ; elle s'était souvenue avec tendresse de ce voyage : C'était en 1661, qu'elle était venue de Bretagne en Normandie ; M<sup>lle</sup> de Sévigné avait alors quinze ans. Sa mère lui disait : « — Nous avons été longtemps sur ce rivage à voir ce mont, et moi à songer à ma chère fille. — Enfin, nous arrivâmes ici (à Dol), où je défie la mort d'attraper l'évêque. Nous y avons trouvé un garde de M. de Chaulnes, qui est occupé à recevoir toutes ces troupes, qui viennent de tous côtés : c'est une chose pitoyable que l'étonnement et la douleur des Bretons, qui n'en avaient point vu depuis les guerres du comte de Montfort et du comte de Blois ; ce sont des larmes et des désolations — ».

C'est que l'on craignait fort une descente des Anglais sur les côtes ; c'est qu'il était aussi question d'un embarquement. . .

La duchesse de Chaulnes et ses compagnes de voyage se reposèrent un jour à Dol ; elles devaient être à Rennes le lendemain : M<sup>me</sup> de Sévigné savait qu'elle y trouverait son fils et sa femme ; elle devait loger chez la bonne M<sup>me</sup> de Marbeuf, quoique celle-ci ne fût pas trop bien avec ce duc et cette duchesse de Chaulnes, parce qu'elle était toute dévouée à l'ancien premier président du Parlement de Bretagne, M. de Pontchartrain : il fallait souffrir ce

1. M. de Froulay.

2. Le comte de Tessé, depuis maréchal de France.

petit chagrin; M<sup>me</sup> de Sévigné ne voulait point entrer dans ces querelles, elle n'était mal avec personne.

Ce fut avec assez de joie qu'elle écrivit à sa fille, de Rennes, le 11 mai : « — Nous arrivâmes enfin hier au soir, ma chère enfant; nous étions parties de Dol : il y a dix lieues; c'est justement cent lieues que nous avons faites en huit jours et demi de marche. La poussière fait mal aux yeux; mais trente femmes qui vinrent au-devant de M<sup>me</sup> la duchesse de Chaulnes, et qu'il fallut baiser au milieu de la poussière et du soleil, et trente ou quarante messieurs, nous fatiguèrent beaucoup plus que le voyage n'avait fait. M<sup>me</sup> de Kerman en tombait, car elle est délicate; pour moi, je soutiens tout sans incommodité.

» M. de Chaulnes était venu à la dinée; il me fit de bien sincères amitiés. Je démêlai mon fils dans le tourbillon; nous nous embrassâmes de bon cœur, sa petite femme était ravie de me voir — ».

M<sup>me</sup> de Sévigné laissa sa place dans le carrosse de M<sup>me</sup> de Chaulnes à M. de Rennes<sup>1</sup>, et elle monta avec M. de Chaulnes, M<sup>me</sup> de Kerman et M<sup>me</sup> de Sévigné, sa belle-fille, dans celui de l'évêque; il n'y avait qu'une lieue à faire.

Arrivée à Rennes, M<sup>me</sup> de Sévigné alla d'abord chez son fils pour se rafraîchir, et de là souper à l'hôtel de Chaulnes, où le souper était trop grand. « — J'y trouvai, dit-elle, la bonne marquise de Marbeuf chez qui je revins coucher, et où je suis logée comme une vraie princesse de Tarente, dans une belle chambre, meublée d'un beau velours rouge cramoisi, ornée comme à Paris, un bon lit où j'ai dormi admirablement, une bonne femme qui est ravie de m'avoir, une bonne amie qui a des sentiments pour nous dont vous seriez contente. Me voilà plantée pour quelques jours; car ma belle-fille regarde comme moi les Rochers du coin de l'œil, mourant d'envie d'aller s'y reposer; elle ne peut soutenir longtemps l'agitation que donne l'arrivée de M<sup>me</sup> de Chaulnes — ».

Il est curieux d'observer combien les préventions que M<sup>me</sup> de Sévigné avait nourries en premier lieu contre sa belle-fille faisaient place à des sentiments contraires. « — Je l'ai toujours trouvée, dit-elle alors, fort vive, fort jolie<sup>2</sup>, m'aimant beaucoup, charmée de vous et de M. de Grignan. . . Mon fils est toujours aimable; il

1. L'Évêque.

2. Agréable, aimable.

me paraît fort aise de me voir; il est fort joli de sa personne... , vif et de l'esprit — ».

Il ne fut pas facile à M<sup>me</sup> de Sévigné de quitter M. et M<sup>me</sup> de Chaulnes; ils la retenaient par tant d'amitié qu'elle ne put leur refuser quelques jours. Cette bonne duchesse avait quitté le dimanche son cercle infini pour venir la voir. « — Elle me trouva, dit-elle à sa fille <sup>1</sup>, comme j'allais vous écrire, et m'a bien priée de vous mander combien elle est glorieuse de m'avoir amenée en si bonne santé. M. de Chaulnes me parle souvent de vous; il est occupé des milices : c'est une chose étrange que de voir mettre le chapeau à des gens qui n'ont jamais eu que des bonnets bleus sur la tête; ils ne peuvent comprendre l'exercice, ni ce qu'on leur défend : quand ils avaient leurs mousquets sur l'épaule, et que M. de Chaulnes paraissait, ils voulaient le saluer; l'arme tombait d'un côté et le chapeau de l'autre.. le moment d'après, quand ils étaient désarmés, s'ils voyaient passer M. de Chaulnes, ils enfonçaient leurs chapeaux avec les deux mains, et se gardaient bien de le saluer. On leur a dit que, lorsqu'ils sont dans les rangs, ils ne doivent aller ni à droite ni à gauche; ils se laissaient rouer l'autre jour sous le carrosse de M<sup>me</sup> de Chaulnes, sans vouloir se retirer d'un seul pas, quoi qu'on pût leur dire. Enfin, ma fille, nos Bas-Bretons sont étranges; je ne sais comment faisait Bertrand Du Guesclin pour les avoir rendus, en son temps, les meilleurs soldats de la France — ».

M<sup>me</sup> de Sévigné venait de retrouver à Rennes M<sup>lle</sup> Descartes, qu'elle aimait passionnément, et qui adorait M<sup>me</sup> de Grignan. C'était une fort aimable personne qui soutenait, malgré le respect qu'elle devait à son oncle, que le bleu était une couleur, et qui faisait des couplets mieux que personne, témoins ceux qu'elle adressa à M. de Coulanges, qu'elle appelait son berger.

Un jour, sur le soir, M<sup>me</sup> de Sévigné eut grande compagnie : c'étaient M. et M<sup>me</sup> de Chaulnes, M<sup>me</sup> de Kerman, M. de Rennes, M. de Saint-Malo <sup>2</sup>, M. de Revel, M. de Tonquedec, et plusieurs illustres Bretons et Bretonnes. « — Il me semble que je vous vois, disait-elle à M<sup>me</sup> de Grignan <sup>3</sup>, quand je vois M<sup>me</sup> de Chaulnes faisant des merveilles à tous, les proportions gardées; car tout est mesuré et pourtant dans la familiarité.

1. A Rennes, dimanche 15 mai 1689.

2. Deux évêques.

3. A Rennes. Lettre du 18 mai.



Je dîne dans un camp et je soupe dans l'autre,

c'est-à-dire, le matin avec ma chère hôtesse<sup>1</sup>, et le soir à l'hôtel de Chaulnes.

» Le duc est continuellement occupé; toujours des troupes à envoyer, à loger; toujours des revues, toujours des tambours, toujours des soldats, des régiments, des officiers, avec une table de dix-huit couverts et une autre de dix; tout est splendide. . .

Et tout va comme un bac dont la corde est rompue,

M<sup>me</sup> de Chaulnes m'a remerciée de cette comparaison, et m'a dit tout bas : Si j'avais des enfants, je ne ferais pas ainsi — ».

Ce fut le mercredi 25 mai que M<sup>me</sup> de Sévigné quitta Rennes avec son fils et sa femme. M. le duc de Chaulnes, qui maintenant était allé courir dans la Basse-Bretagne, et M<sup>me</sup> de Chaulnes, qui s'en allait pour l'attendre à Saint-Malo, n'avaient pas voulu la laisser partir plus tôt. « — Nous avons été quinze jours ici par pure complaisance — », disait-elle<sup>2</sup>; elle avait été tellement accablée de visites et de devoirs que, de bonne foi, elle n'en pouvait plus.

« — Nous soupâmes tous hier chez M. de Rennes. M<sup>me</sup> de Chaulnes avait les grosses larmes aux yeux, en me disant adieu avec un gosier serré. — Au moins, mandez à la belle comtesse que je vous laisse en bonne santé — ».

C'était, en vérité, une très aimable amie, et qui s'acquittait divinement de tous les personnages que la Providence lui faisait faire. Il y avait bien six semaines que M<sup>me</sup> de Sévigné était avec elle; il y avait six semaines que M<sup>me</sup> de Chaulnes ne songeait qu'à la conserver, à la ménager, et à lui donner des marques de son amitié, sans aucune contrainte.

M<sup>me</sup> de Kerman était partie pour la Basse-Bretagne. « — M<sup>me</sup> de Marbeuf est fâchée de me quitter, ajoutait M<sup>me</sup> de Sévigné, quoique je sois une partie du jour sur ses bras — ».

Cependant elle allait partir et entrer dans les bois des Rochers par cette porte de Vitré, que sa fille connaissait bien; mais il y avait dix allées que celle-ci ne connaissait pas, et son fils devait la surprendre d'un parterre et de deux places nouvelles.

1. M<sup>me</sup> de Marbeuf et les amis de M. de Pontchartrain.

2. Rennes. Lettre du 25 mai.

En partant, elle envoyait à M<sup>me</sup> de Grignan des nouvelles de Brest. « — M. de Château-Regnault a débarqué heureusement en Irlande des troupes, des armes et son argent. Milord Herbert a attaqué M. de Gabaret qui tenait la haute mer avec une partie de notre flotte. M. de Château-Regnault, après avoir mis à couvert le convoi dont il était chargé, est venu au secours de M. de Gabaret ; ils se sont battus sept heures : les Anglais ont quitté la partie et se sont retirés fort maltraités et délabrés dans leurs ports. Les Français les ont suivis ; et, au retour, ils ont rencontré sept vaisseaux marchands hollandais qu'ils ont ramenés à Brest ; cette prise est estimée un million d'écus — ».

## CHAPITRE XCVII

AVIGNON. — LA PROCESSION ET LES JUIFS. — M<sup>ME</sup> DE SÉVIGNÉ SEULE AVEC LA MARQUISE. — UNE JOURNÉE D'ÉTÉ AUX ROCHERS. — M. DE SÉVIGNÉ COMMANDE L'ARRIÈRE-BAN. — IL EST RUI-NEUSEMENT A RENNES.

— 1689 —

A la suite du différend qui s'était élevé avec le Saint-Siège, M. de Grignan avait pris possession d'Avignon pour le Roi : cette affaire, affligeante au point de vue de la religion, avait un côté consolant pour M. et M<sup>me</sup> de Grignan : l'occupation d'Avignon allait accroître leurs revenus et alléger le poids de leurs dettes. M<sup>me</sup> de Grignan avait accompagné son mari dans la ville des Papes ; elle en faisait des descriptions qui enthousiasmaient sa mère.

« — J'aime passionnément vos lettres d'Avignon<sup>1</sup> ; je les lis et les relis ; elles réjouissent mon imagination et le silence de nos bois. Il me semble que j'y suis ; je prends part à votre triomphe ; je cause, j'entretiens votre compagnie que je trouve d'un mérite que j'honore : je jouis enfin de votre beau soleil, des rivages charmants de votre beau Rhône, de la douceur de votre air ; mais je ne joue point à la bassette, parce que je la crains. Je comprends néanmoins que cette vie si agitée peut vous fatiguer — ».

M. de Sévigné était à Rennes pour un moment ; mais dans huit jours il devait s'y établir avec toute cette noblesse, pour leur apprendre à escadronner, et les accoutumer à un air de guerre. « — Il est, disait sa mère, désespéré de ce retour à une profession

1. M<sup>me</sup> de Sévigné à M<sup>me</sup> de Grignan. Aux Rochers, 19 juin 1689.

qu'il avait si sincèrement quittée ; il tiendra une table enragée : c'est le *tu autem*, et *cui bono* ? enfin Dieu le veut ! »

M<sup>me</sup> de Grignan n'était plus à Avignon, et M<sup>me</sup> de Sévigné recevait encore ses lettres datées de cette ville. Le récit que lui fit sa fille des fêtes du Saint-Sacrement, la transporta.

« — Ah ! la belle procession ! s'écriait-elle <sup>1</sup> ; qu'elle est sainte ! qu'elle est noble ! qu'elle est magnifique ! que les démonstrations de respect sont convenables ! que tout l'extérieur y est bien mesuré, en comparaison de vos profanations d'Aix, avec ce *Prince d'amour* et ces chevaux *frust* <sup>2</sup> ! Quelle différence ! et que je comprends la beauté de cette marche, mêlée d'une musique et d'un bruit militaires, avec ces parfums jetés si à propos ; cette manière de vous saluer, si belle et si respectueuse ; la bonne mine de M. de Grignan qui ne me surprend pas, mais qui est si à propos dans ces sortes d'occasions... Voilà justement la place des cordons-bleus... J'avoue, ma chère enfant, qu'au milieu de tout ce bruit, la communion m'a surprise : il y a si peu que la Pentecôte est passée, qu'il faut apparemment que la place que vous tenez demande ces sortes de démonstrations — ».

A cette observation, on reconnaît l'esprit de Port-Royal, d'où était sorti le livre *sur* ou plutôt *contre la fréquente communion*.

M<sup>me</sup> de Sévigné, faisait toujours la même vie douce et tranquille : une entière liberté, une bonne société, bien de la lecture, encore plus de promenades solitaires ; ainsi les jours se passaient, bien différents de ceux d'Avignon — .

Il y avait un temps d'arrêt dans les inquiétudes de la Province. M. et M<sup>me</sup> de Chaulnes étaient à Saint-Malo ; il semblait qu'on n'eût plus tant de peur du prince d'Orange ; il se pouvait même que ces régiments de *noblesse*, car il fallait parler correctement, n'allassent pas plus loin que Rennes ; « — ainsi toute la guerre <sup>3</sup> tombera sur votre pauvre frère — », s'écriait M<sup>me</sup> de Sévigné.

« — Enfin, ma fille <sup>4</sup>, vous avez quitté votre aimable Avignon.. Toutes vos descriptions nous ont divertis au dernier point ; surtout votre frère, qui fut autrefois charmé, comme vous, de la beauté de cette situation, de la douceur de l'air, de la fraîcheur de ces deux belles rivières ; mais, ce que vous avez vu avec plus d'attention

1. Lettre du 22 juin.

2. Fringants.

3. La dépense.

4. Lettre du 26 juin.

que lui, c'est la noble antiquité des églises, honorées, comme vous dites, de la présence.. de tant de Papes; la beauté du Chapitre qui représente autant de cardinaux pour la magnificence des habits : c'est une si grande singularité que rien n'y peut ressembler en France — ». Pour les pénitents, M<sup>me</sup> de Sévigné connaissait cette mascarade qui ne laissait pas que d'être belle; « — mais, s'écriait-elle, vous triomphez en parlant des Juifs ! Je sens de la pitié pour eux, et je prie, comme l'Église, que Dieu leur ôte le voile qui les empêche de voir que Jésus-Christ est venu. . . Quelle misérable et ridicule représentation de ce temple admirable, de cette arche si précieuse, de ces lois si respectées. . . — » M<sup>me</sup> de Grignan avait visité le temple des Juifs à Avignon, et tout son zèle religieux et chrétien s'était réveillé à son aspect.

M<sup>me</sup> de Sévigné ne songeait pas encore au voyage de Nantes : elle faisait exécuter au Buron des gens qui lui devaient, et ne se trouvait pas propre à ces sortes de choses. Son fils était parti pour Rennes ; sa belle-fille avait bien soin d'elle, sans contrainte, et toujours *sainte liberté*.

Cependant elle envoyait à sa fille un billet de M<sup>me</sup> de La Fayette : c'était pour lui faire voir ce que M. de Boufflers disait du marquis de Grignan, qui était sous ses ordres. Un autre jour <sup>1</sup>, elle se lamentait sur l'état de santé du chevalier : il y avait peu d'exemples d'un pareil malheur : elle sentait cet état, et par rapport à lui et par rapport à son neveu, qui y perdait tout ce qu'on pouvait y perdre ; et cependant Dieu redonnait à ce marquis un M. de Montégut qui était la sagesse même, et tous les autres officiers de ce régiment, qui, pour plaire à M. le chevalier, faisaient des merveilles à ce petit capitaine. Celui-ci venait de lui écrire une si bonne lettre qu'elle en avait eu le cœur sensiblement touché. . . Il lui disait qu'à peine ils avaient le temps de respirer, toujours en l'air, jamais deux jours de repos : ils avaient à faire à un homme bien vigilant. Quant au chevalier, il devait être arrivé à Grignan ; aussi M<sup>me</sup> de Sévigné demandait-elle instamment de ses nouvelles ; elle espérait au changement de climat, à la vertu des eaux de Balaruc qu'il allait prendre, et plus encore à la douceur consolante d'être avec sa famille.

Cependant elle était toujours seule avec sa belle-fille, aux Rochers, faisant une vie si réglée qu'il n'était guère possible de se mal

1. Lettre du 29 juin.

porter. « — On se lève, disait-elle, à huit heures ; très souvent je vais, jusqu'à neuf heures que la messe sonne, prendre la fraîcheur de ces bois ; après la messe, on s'habille, on se dit bonjour, on retourne cueillir des fleurs d'orange ; on dine, on lit ou l'on travaille jusqu'à cinq heures. Depuis que nous n'avons plus mon fils, je lis pour épargner la petite poitrine de sa femme ; je la quitte à cinq heures, je m'en vais dans ces aimables allées ; j'ai un laquais qui me suit, j'ai des livres, je change de place et je varie le tour de mes promenades : un livre de dévotion et un livre d'histoire, on va de l'un à l'autre... un peu rêver à Dieu, à sa providence, posséder son âme, songer à l'avenir ; enfin, sur les huit heures, j'entends une cloche, c'est le souper ; je suis quelquefois un peu loin, je retrouve la marquise dans son beau parterre ; nous nous sommes une compagnie : on soupe pendant l'entre-chien et loup ; je retourne avec elle à la place *Coulanges*, au milieu de ces orangers ; je regarde d'un œil d'envie *la sainte horreur* au travers de la belle porte de fer que vous ne connaissez point ; je voudrais y être, mais il n'y a plus de raison — ». Elle aimait cette vie mille fois plus que celle de Rennes ; cette solitude n'était-elle pas convenable à une personne qui voulait songer à elle-même, et qui était ou qui voulait être chrétienne ?

Après M<sup>me</sup> de Sévigné, sa belle-fille parlait à M<sup>me</sup> de Grignan de son fils : elle ne voulait pas que le marquis l'appelât sa tante ; elle était *si petite et si délicate* qu'elle n'était tout au plus que sa cousine. « — La santé de M<sup>me</sup> de Sévigné n'est point du tout comme moi, *elle est grande et forte*, poursuivait la jeune marquise en s'adressant à sa belle-sœur ; j'en prends un soin qui vous ferait jalouse : je vous avoue pourtant que c'est sans aucune contrainte ; je la laisse aller dans les bois avec elle-même et des livres ; elle s'y jette naturellement comme la belette dans la gueule du crapaud. Pour moi, avec le même goût et la même liberté, je demeure dans le parterre *al dispetto* de la complaisance que nous ôtons du nombre des vertus, dès qu'on la peut nommer par son nom, et que ce n'est pas notre choix.

» Vous me rassurez, ma chère sœur, ajoutait-elle, de me dire que M<sup>me</sup> de Sévigné m'aime ; j'ai le goût assez bon pour connaître le prix de son amitié, et pour l'aimer aussi de tout mon cœur — ».

Cette autre M<sup>me</sup> de Sévigné n'était-elle pas toute propre à être la belle-fille de la première ? N'avait-elle pas été choisie et faite

exprès ? Un heureux naturel, un caractère paisible, un tact de tous les moments, un léger enjouement, une plaisanterie douce qui s'associait à toutes les vivacités d'esprit qui l'entouraient ; et cependant un esprit sage, tout disposé à goûter les choses sérieuses, et à partager les réflexions de deux personnes qui connaissaient mieux qu'elle-même les différentes épreuves de la vie.

Une lettre de M<sup>me</sup> de Grignan vint apprendre à M<sup>me</sup> de Sévigné l'arrivée du chevalier à Grignan, avec un mauvais visage, ne se soutenant point du tout, une poitrine malade : toute la famille du chevalier avait pleuré de le voir en cet état, et M<sup>me</sup> de Sévigné pleurait comme les Grignan, en lisant la lettre de sa fille ; car elle ne soutenait pas une telle idée... « — Comment, s'écriait-elle <sup>1</sup>, ne seriez-vous pas touchée de le voir porter dans ses appartements ?.. Quel homme ! à quel âge ! où est-il ? où devrait-il être ? Quelle réputation ! quelle fortune étranglée, suffoquée ! quelle perte pour votre fils ! voilà de grands sujets de méditation ; mais il y faut ajouter, c'est que Dieu le veut ainsi : à cela l'on n'a rien à dire, il faut baisser la tête et souffrir ; nous ne sommes pas les plus forts — ».

Et cependant, elle recommandait à sa fille de ménager l'humeur du chevalier ; de ne lui rien dire qui pût le fâcher ; point de contestation, point de dispute ; son sang était trop aisé à émouvoir, c'était le fondement de tous ses maux.

M<sup>me</sup> de Sévigné était fort obligée à toute la bonne campagne qui était à Grignan de se souvenir d'elle et de la souhaiter ; elle aussi se souhaitait souvent dans cette belle et grande maison dont elle connaissait si bien tous les habitants. C'était le théâtre où elle avait le plus d'attention, quoique ce ne fût pas le plus important de l'Europe. « — Quand je me représente, disait-elle <sup>2</sup>, la quantité de monde que vous êtes à Grignan que cela s'appelle être dans son château, à se reposer un peu de ses autres dépenses, je voudrais en rire, si je pouvais, et je dis : ma fille est emportée par un tourbillon violent qu'elle ne peut éviter, qui la suit partout, c'est sa destinée ; et, en même temps je comprends que Dieu y proportionne votre courage, et cette conduite miraculeuse qui fait que vous êtes toujours en l'air et que vous volez sans ailes. Pour moi, ma chère bonne, je tombe toute plate, et quand je n'ai rien, je n'ai rien — ».

1. Lettre du 6 juillet 1689.

2. Lettre du 6 juillet.

Elle n'avait pas encore beaucoup avancé les affaires qui l'amenèrent en Bretagne ; celles de Nantes allaient pitoyablement ; tout s'était tourné en chicanes, en saisies, dont on se défendait vingt ans durant. L'abbé Charrier lui offrait tous les jours ses soins et ses services, et de venir de cinquante lieues pour faire un compte où il lui était nécessaire ; c'était assez dire combien elle devait lui être obligée.

Cependant, elle priait M<sup>me</sup> de Grignan de n'être point en peine de la lettre qu'elle avait écrite à M<sup>lle</sup> Descartes : cette lettre traitait de sujets philosophiques, et celle qui l'avait reçue l'admirait et la cachait comme une personne qui avait bon esprit, et qui savait les conséquences d'une telle confiance ; elle n'en devait parler qu'à un fort honnête homme qu'elle appelait son maître, et qui était aussi discret qu'elle.

« — Votre pauvre frère est toujours tristement et ruineusement à Rennes, écrivait M<sup>me</sup> de Sévigné un peu plus tard <sup>1</sup>. Votre belle-sœur est si loin de se lasser des relations d'Avignon, qu'elle me fit relire l'autre jour *la Procession et les Juifs* ; elle aime tout cela, et moi tout ce que vous contez — ».

1. Lettre du 10 juillet.



## CHAPITRE XCVIII

SUR LA PROVIDENCE. — M<sup>ME</sup> DE SÉVIGNÉ EST TOUJOURS SEULE AVEC LA MARQUISE. — M. DE SEIGNELAI A PRIS LE COMMANDEMENT DE LA FLOTTE ; IL ATTEND A BREST M. DE TOURVILLE ET LES VAISSEAUX DE TOULON. — VIOLENT DÉGOUT INFLIGÉ AU MARÉCHAL D'ESTRÉES. — M<sup>ME</sup> DE SÉVIGNÉ A RENNES. — ELLE VOIT SON FILS A LA TÊTE DES ESCADRONS DE L'ARRIÈRE-BAN. — ELLE CÈDE AUX INSTANCES DE M. ET M<sup>ME</sup> DE CHAULNES, ET PART AVEC EUX POUR UN VOYAGE DE QUINZE JOURS EN BRETAGNE.

— 1689 —

IL y avait une interruption dans les beaux jours : M<sup>me</sup> de Sévigné ne passait plus de longues heures dans les bois, un livre à la main ; elle s'en plaignait à sa fille <sup>1</sup> : « — Nous avons un temps de pluie et de vent qui me fait un peu triste, il déränge mes jolies promenades ; mais je vois que M. Nicole ne veut pas qu'on se plaigne de la pluie. Pour ma Providence, je ne pourrais pas vivre en paix, si je ne la regardais souvent ; elle est, ajoutait M<sup>me</sup> de Sévigné, en faisant allusion à d'autres sujets de tristesse, elle est la consolation des tristes états de la vie, elle abrège toutes les plaintes, elle calme toutes les douleurs, elle fixe toutes les pensées ; c'est-à-dire, elle devrait faire tout cela ; mais il s'en faut bien que nous soyons assez sages pour nous servir si salutairement de cette vue ; nous ne sommes encore que trop agités et trop sensibles — ».

Il ne fallait pas aller bien loin dans son cœur pour savoir ce qui la tourmentait, et ce à quoi elle ne se sentait pas assez résignée. « — Quand je regarde en gros, disait-elle, la longue absence à laquelle nous sommes condamnées, j'avoue que j'en frémis : mais en

1. M<sup>me</sup> de Sévigné à M<sup>me</sup> de Grignan, Aux Rochers, le 13 juillet 1689.

détail et jour à jour, il faudra la souffrir pour le bien de nos affaires ; car mon voyage serait quasi inutile pour le sujet qui me l'a fait faire, si je ne passais l'hiver dans ce pays — ».

Ainsi, la raison réglait toutes ses résolutions : elle était décidée d'ailleurs à suivre la destinée de M<sup>me</sup> de Chaulnes, qui l'avait amenée en Bretagne et qui voulait la ramener à Paris ; elle était très persuadée que la duchesse ne partirait qu'après l'hiver.

Cependant, M<sup>me</sup> de Grignan donnait à sa mère une aimable idée de ses journées ; elle les passait en grande partie sur ses belles terrasses ; M<sup>me</sup> de Sévigné lui répondait <sup>1</sup> : « — Toutes vos vues sont admirables : je connais celle du mont Ventoux ; j'aime fort tous ces amphithéâtres, et je suis persuadée comme vous que si le ciel a quelque curiosité pour nos spectacles, ses habitants ne choisiront point d'autre lieu que celui-là pour les voir commodément — ».

Quand M<sup>me</sup> de Grignan contemplait ce beau panorama, elle était au milieu de ses beaux-frères, de sa belle-sœur, M<sup>me</sup> de Rochebonne, et des nombreux enfants de celle-ci : il y en avait un vif et charmant, dont elle faisait dans ses lettres une peinture de l'*Albane* <sup>2</sup>.

Quant à M<sup>me</sup> de Sévigné, elle se voyait dans ce mois de juillet tellement entourée de fleurs d'orange et de jasmin que par cet endroit elle croyait être en Provence. Ce parterre des Rochers était devenu si beau, si bien planté... cette place Coulanges le rendait si agréable, que M<sup>me</sup> de Grignan ne pourrait plus le reconnaître <sup>3</sup>.

Les pluies avaient cessé ; M<sup>me</sup> de Sévigné reprenait ses tristes et aimables promenades. Sa fille lui reprochait apparemment son goût pour la solitude ; elle connaissait son humeur indépendante, et l'exhortait à être plus souvent avec la jeune marquise. « — Que dites-vous, mon enfant ? Quoi, vous voudriez qu'ayant été à la messe, ensuite au dîner, et jusqu'à cinq heures à travailler ou à causer avec ma belle-fille, nous n'eussions point deux ou trois heures à nous ! elle en serait, je crois, aussi fâchée que moi... ainsi, laissez-nous un peu dans notre *sainte liberté* : je m'en accommode, et avec des livres, le temps passe aussi vite que dans votre brillant château <sup>4</sup> — ».

1. Lettre du 13 juillet.

2. Lettre du 20 juillet. A Rennes.

3. Lettre du 10 juillet. Aux Rochers.

4. Lettre du 17 juillet.

M<sup>me</sup> de Sévigné plaignait toujours ceux qui n'aimaient point à lire ; son petit-fils était de ce nombre ; mais elle espérait qu'il comprendrait plus tard ce que c'était que l'ignorance à un homme de guerre... « — La lecture, observait-elle très judicieusement, apprend aussi, ce me semble, à écrire ; je connais des officiers généraux dont le style est populaire : c'est pourtant une jolie chose que de savoir écrire ce que l'on pense — ».

Il lui paraissait que l'air et la vie de Grignan devraient redonner la santé à M. le chevalier : il était entouré de la meilleure compagnie qu'il pût souhaiter, sans être interrompu, comme à Paris, de ces cruelles visites, de ces *paquets de chenilles* qui lui donnaient la goutte ; point de froid, une bise qui prenait le nom d'*air natal* pour ne point l'effrayer : enfin elle ne comprenait pas l'opiniâtreté de ses maux, de tenir contre tant de bonnes choses. « — Je suis ravie, s'écriait-elle, que Pauline lui plaise ; je suis bien assurée qu'elle me plaira aussi, il y a de l'assaisonnement dans son visage et dans ses jolis yeux... — » Et puis elle pleurait que les pattes de M. de Carcassonne se fussent recroisées ; qu'il n'eût pas achevé, comme M. d'Arles, le bâtiment qu'il avait commencé, et qu'il eût laissé cet endroit du magnifique château de ses pères, tout imparfait, tout délabré, tout livré et abandonné à la bise, inhabitable et très incommode à son frère aîné, lui ôtant les logements des étrangers et des domestiques... tandis que M. d'Arles, du milieu de ses petites dettes, avait pourtant voulu couronner son entreprise.

M<sup>me</sup> de Sévigné se souvint, en ce temps-là, de son cousin de Bussy, et lui donna de ses nouvelles. Elle lui dit <sup>1</sup> ce que son fils faisait à Rennes, et lui apprit l'arrivée de M. de Seignelai à Brest pour hâter l'armement de la flotte, qui devait être prêt dans quatre ou cinq jours. (M. de Seignelai était, on le sait, le seul fils qu'eût laissé Colbert). Le Roi devait lui donner bientôt, avec la charge que son père avait possédée, la mission de continuer l'œuvre du grand ministre, réorganisateur de la marine française et créateur de nos ports de guerre.

M<sup>me</sup> de Sévigné était persuadée que l'on congédierait toute la noblesse d'arrière-ban, aussitôt que M. de Tourville aurait une flotte ; car alors on aurait de quoi faire baisser pavillon à ces prétendus maîtres de la mer (*les Anglais et les Hollandais*).

Trois jours après avoir écrit à M. de Bussy, elle se trouvait

1. Lettre à M. de Bussy du 17 juillet 1689.

à Rennes, tout étonnée d'être sortie si tôt des Rochers ; mais ce n'était que pour peu de jours. M. et M<sup>me</sup> de Chaulnes l'avaient priée si instamment et si bonnement de venir les voir dans cette ville, où ils venaient eux-mêmes voir son fils à la tête de cette noblesse ; M<sup>me</sup> *la colonelle*, sa belle-fille, en étant priée aussi, comme on pouvait bien le penser, elles y allèrent dès le lendemain qui était le 19 juillet, un mardi. « — Je suis chez la marquise de Marbeuf en perfection, écrivait M<sup>me</sup> de Sévigné dès le mercredi, non plus à M. de Bussy, mais à sa fille ; nous attendons ce soir ces bons gouverneurs — ».

L'intendant, M. de Pommereuil, sortait de chez elle et l'avait instruite de tout ce qui se passait à Brest : M. le maréchal d'Estrées, embarqué dans son vaisseau avait reçu un ordre du Roi de revenir à Brest et d'y demeurer, à cause de l'importance de la place et du besoin de sa présence ; M. de Seignelai était embarqué et chargé de l'exécution de toute cette grande affaire ; Château-Regnault était avec lui, ils attendaient le chevalier de Tourville qui devait se joindre à eux, et composer les soixante vaisseaux qui faisaient notre puissance ; mais il y avait plus de soixante vaisseaux anglais et hollandais dans une île nommée Ouessant, à huit lieues de Belle-Ile, qui voulaient empêcher la jonction : « — vous jugez bien, ma fille, s'écriait M<sup>me</sup> de Sévigné, de quelle importance est cette affaire... — »

Le but de tous ces armements et rassemblements maritimes ne pouvait être qu'un débarquement en Irlande, pour porter secours au roi Jacques, ou bien encore une diversion sur mer pour protéger ce débarquement. L'on a vu que M. de Seignelai avait pris le commandement de la flotte : il paraissait à M<sup>me</sup> de Sévigné comme Bacchus, jeune et heureux, qui allait conquérir les Indes ; mais sa flotte ne devait être complète que lorsque M. de Tourville l'aurait rejoint, avec les vaisseaux qu'il amenait de Toulon.

Cependant on disait que le Pape <sup>1</sup> était bien malade. L'ambassadeur du Roi, M. de Lavardin, à peine arrivé à Paris, craignait de s'en retourner, et M<sup>me</sup> de Sévigné ne pouvait pas s'empêcher de craindre une autre chose, c'était la perte du comtat d'Avignon que l'on s'empresserait de rendre au nouveau Pape : M. de Grignan était fort intéressé dans cette affaire.

Dans la lettre suivante, elle se montrait rassurée : le Pape n'était

1. Innocent XI.

point mort ; ce bienheureux comat continuait à être une douceur et une grâce de la Providence pour M<sup>me</sup> de Grignan, qui en faisait un si bon usage. « — Je ne vous dis point, écrivait-elle à sa fille le même jour, le dimanche 24, avec quelle joie ni avec quelle amitié ces bons gouverneurs m'ont reçue, et quelle reconnaissance d'être venue ici des Rochers pour les voir. M. de Chaulnes a fait la revue de cette noblesse ; ce régiment est beau et assez bien instruit. Mon fils recevait toutes ces louanges avec un cœur qui me faisait plaisir. . . — »

Grâce à sa facilité d'esprit, M. de Sévigné avait pris goût à l'emploi qu'il avait dédaigné d'abord, et sa mère, tout en le voyant assez joli à la tête de ses escadrons, sa mère songeait en elle-même que ce n'était pas pour cela qu'elle l'avait élevé, et qu'elle avait commencé sa vie et sa fortune. Elle disait comme *Baptiste* (Lully), d'un air qu'il avait fait pour l'Opéra et qu'on chantait à la messe : « Seigneur, je vous demande pardon, je ne l'avais pas fait pour vous. »

Il y avait toujours huit vaisseaux des ennemis à une île appelée Ouessant, et l'on attendait toujours M. de Tourville. On croyait que le vent qui amènerait les vaisseaux du Levant serait contraire à ceux qui étaient dans cette île ; ainsi l'on espérait toujours au bonheur du maître que l'on servait.

M. et M<sup>me</sup> de Chaulnes faisaient mille et mille amitiés à M<sup>me</sup> de Grignan. M<sup>me</sup> de Sévigné croyait être quelquefois avec sa fille à Avignon : il y avait chez ces gouverneurs deux grandes tables deux fois le jour, et une bassette dont on ne pouvait se passer. Elle se divertissait à voir danser les Bretons : Il y avait un homme d'une taille toute parfaite, d'un visage romanesque, qui dansait d'un air fort noble, comme Pécour, comme Favier, comme Saint-André, (*trois danseurs de l'Opéra*) ces belles chaconnes, ces folies d'Espagne, mais surtout les passe-pieds avec sa femme, d'une perfection, d'un agrément qui ne pouvait se représenter. M<sup>me</sup> de Chaulnes, qui avait bien dansé dans son temps, en était hors d'elle ; et disait qu'elle n'avait rien vu qui ressemblât à cela.

Mais, comme à l'ordinaire, M<sup>me</sup> de Sévigné se plaignait de la vie de Rennes : « — Il est trop question de moi, on ne peut se cacher : tout ce qui va chez M<sup>me</sup> de Chaulnes vient chez moi, on n'a pas un moment. Nous nous quitterons dans trois ou quatre jours. . . Ne les priez point de me tirer de ma solitude ; je serais malade de faire longtemps cette vie — ».

Les choses se passèrent tout autrement qu'elle ne l'avait prévu et désiré, et sa lettre du lundi 25 juillet, apprenait à M<sup>me</sup> de Grignan qu'elle partait le lendemain à la pointe du jour, avec M. et M<sup>me</sup> de Chaulnes, pour un voyage de quinze jours.

« — Voici, ma chère enfant, comment cela s'est fait : M. de Chaulnes me dit : « Madame, vous devriez venir avec nous à Vannes, voir le premier président<sup>1</sup> ; il vous a fait des civilités depuis que vous êtes dans la Province ; c'est une espèce de devoir à une femme de qualité. » Je n'entendis point cela, je lui dis : « Monsieur, je meurs d'envie de m'en aller à mes Rochers, dans un repos dont on a besoin quand on sort d'ici, et que vous seul pouviez me faire quitter. » Cela demeure. Le lendemain, M<sup>me</sup> de Chaulnes me dit tout bas à table : « Ma chère gouvernante<sup>2</sup>, vous devriez venir avec nous ; il n'y a qu'une couchée d'ici à Vannes, on a quelquefois besoin de ce parlement ; nous irons ensuite à Auray, qui n'est qu'à trois lieues de là : nous n'y serons point accablées ; nous reviendrons dans quinze jours. » Je lui répondis encore un peu trop simplement : « Madame, vous n'avez pas besoin de moi, c'est une bonté : je ne vois rien qui m'oblige à ménager ces messieurs ; je m'en vais dans ma solitude dont j'ai un véritable besoin. . . »

» M<sup>me</sup> de Chaulnes se retire assez froidement ; tout d'un coup mon imagination fait un tour, et je songe : Qu'est-ce que je refuse à des gens à qui je dois mille amitiés et mille complaisances ? Je me sers de leur carrosse et d'eux quand cela m'est commode, et je leur refuse un petit voyage où peut-être ils seraient bien aises de m'avoir : ils pourraient choisir ; ils me demandent cette complaisance avec timidité, avec honnêteté ; et moi, avec beaucoup de santé, sans aucune bonne raison, je les refuse, et c'est dans le temps où nous désirons la députation pour mon fils, dont apparemment M. de Chaulnes sera le maître cette année ! Tout cela passa vite dans ma tête, et je vis que je ne faisais pas bien. Je me rapproche, je lui dis : « Madame, je n'ai pensé d'abord qu'à moi, et j'étais peu touchée d'aller voir M. de la Faluère ; mais serait-il possible que vous le souhaitassiez pour vous, et que cela vous fit le moindre plaisir ? » Elle rougit et me dit avec un air de vérité : « Ah ! vous pouvez penser. — C'est assez, madame, il ne m'en faut pas davantage, je vous

1. M. de la Faluère.

2. Elle prenait plaisir à appeler ainsi M<sup>me</sup> de Sévigné, à cause de la Provence et de M<sup>me</sup> de Grignan.

assure que j'irai avec vous. » Elle me laissa voir une joie très sensible, et m'embrassa, et sortit de table, et dit à M. de Chaulnes : « Elle vient avec nous. — Elle m'avait refusé, dit M. de Chaulnes; mais j'ai espéré qu'elle ne vous refuserait pas. » Enfin, ma fille, je pars, et je suis persuadée que je fais bien, et selon la reconnaissance que je leur dois de leur continuelle amitié, et selon la politique... Mon fils en est ravi et me remercie... — »

M<sup>me</sup> de Sévigné n'en était plus à craindre de jouer un rôle de dame d'honneur auprès de la gouvernante de Bretagne, dans un voyage à travers la Province. Les soins, les attentions de cette duchesse la mettaient avec elle presque sur un pied d'égalité : il semblait que M<sup>me</sup> de Chaulnes ne pût jouir en paix des honneurs qu'on lui rendait, si elle ne les partageait pas avec M<sup>me</sup> de Sévigné; et celle-ci n'était occupée qu'à se défendre des marques qu'elle recevait de son amitié et de sa considération, surtout en public. Ce fut donc sans préoccupation qu'elle se décida à l'accompagner; mais elle n'était pas sûre que sa fille approuverait sa complaisance; aussi prenait-elle la peine de lui en expliquer les motifs.

## CHAPITRE XCIX

LE VOYAGE A AURAY AVEC M. ET M<sup>ME</sup> DE CHAULNES. — VANNES ET LE PREMIER PRÉSIDENT. — LE CHEVALIER DE TOURVILLE ENTRE A BREST AVEC SES VAISSEAUX. — TOUT REPREND UN AIR DE PAIX. — LE VOYAGE DE M. DE CHAULNES EST INTERROMPU PAR UN COURRIER DE VERSAILLES. — IL REVIENT SUR SES PAS. — AURAY ET LE DUC DE MAZARIN. — LES ORIGINES DU PORT DE LORIENT. — A VANNES, LE DUC DE CHAULNES ENTRE AU PARLEMENT; ON LUI FAIT COMPLIMENT A MOTS COUVERTS. — BOUCHES CLOSES. — M<sup>ME</sup> DE SÉVIGNÉ EST DANS LE SECRET. — LE DUC DE CHAULNES PART POUR PARIS. — IL EST NOMMÉ AMBASSADEUR A ROME A L'OCCASION DU PROCHAIN CONCLAVE.

— 1689 —

M<sup>ME</sup> de Sévigné partait avec M. et M<sup>me</sup> de Chaulnes pour Vannes et Auray : des honneurs tout le long du chemin, des gardes pour escorte, des dîners et des soupers tout prêts et très bons; partout les *communautés*, les compliments, des troupes, des officiers, et des revues de régiments; un air de guerre enfin. En carrosse, les soins de la bonne duchesse, les amabilités de M. de Chaulnes; un comte de Revel (*frère du comte de Broglio*) racontant mille anecdotes du monde, et des faits de guerre où il s'oubliait lui-même : voilà ce qui pouvait rendre intéressant et agréable à M<sup>me</sup> de Sévigné ce voyage qu'elle n'avait pas souhaité de faire, et ce qui le lui rendit, en effet.

A Vannes, où l'on arriva en trois jours, en faisant six ou sept lieues par jour, les gouverneurs logèrent chez l'évêque, fils de M. d'Argouges : c'était la plus belle et la plus agréable maison, et la mieux meublée qu'on pût voir. Il y eut un souper d'une magni-



ficence à mourir de faim : M<sup>me</sup> de Sévigné, dont l'appétit était excité par le voyage, rêvait aux viandes solides, aux bonnes pou-lardes de Rennes, tandis qu'on lui servait un perdreau ou une tourterelle.

M. de la Faluère lui fit des honnêtetés au delà de tout ce qu'elle pouvait dire ; il la regardait et ne lui parlait qu'avec des exclamations : « Quoi, c'est là M<sup>me</sup> de Sévigné ! Quoi, c'est elle-même ; » « — Hier, vendredi, dit-elle <sup>1</sup>, il nous donna à dîner en poisson ; ainsi nous vîmes ce que la terre et la mer savaient faire : c'est là le pays des festins — ».

Elle profita de l'occasion pour causer du procès de M. de Grignan avec ce premier président : il lui dit tout naïvement qu'il improuvait infiniment la requête civile, parce que, comme l'affaire avait été gagnée tout d'une voix, il était persuadé que la justice et la raison étaient du côté de M. de Grignan. « — Je lui dis un mot de notre petite bataille du grand-conseil ; il admira notre bonheur et détesta cet excès de chicane... — » Ensuite on dina ; on fit briller le vin de Saint-Laurent ; et, en basse-note, entre M. et M<sup>me</sup> de Chaulnes, l'évêque de Vannes et M<sup>me</sup> de Sévigné, la santé de M<sup>me</sup> de Grignan fut bue, et celle de M. de Grignan, gouverneur de ce nectar admirable — ».

M<sup>me</sup> de la Faluère ne faisait pas les honneurs de sa maison ; elle était à Paris. Cependant M<sup>me</sup> de Sévigné retrouvait à Vannes plusieurs de ses anciens amis du Parlement.

De Vannes, l'on se rendit à Auray, d'où elle écrivait le 3 août : « — M. de Revel est parti ce matin pour aller voir Brest <sup>2</sup>, qui est présentement la plus belle place qu'on puisse voir. Il trouvera M. de Seignelai dans son bord, M. le maréchal d'Estrées sur le pavé des vaches, à Brest ; il admirera l'armée navale la plus belle qu'il est possible ; il partagera l'impatience de l'arrivée du chevalier de Tourville ; il apprendra au juste le nombre de vaisseaux de nos ennemis à l'île d'Ouessant, et reviendra dans quatre jours... et nous dira tout ce qu'il aura vu — ».

M<sup>me</sup> de Sévigné était donc au centre des nouvelles ; tout ressortissait du gouverneur, et ce qui se passait sur les côtes de Bretagne, n'était pas un des épisodes les moins émouvants d'une guerre qui devait s'étendre si loin.

Cependant M<sup>me</sup> de Chaulnes avait le plaisir de croire qu'elle en

1. Lettre d'Auray, du 30 juillet.

2. Il servait de lieutenant-général en Bretagne, en l'absence de M. de Lavardin.

faisait un très grand à M<sup>me</sup> de Grignan en ôtant sa mère des Rochers, « — que vous lui avez représentés, écrivait celle-ci, tout autrement qu'ils ne sont, car l'air que vous voulez croire mauvais y est très bon. . . Cette duchesse ne cesse de me dire que la belle comtesse sera ravie qu'elle m'ait tirée de ce mauvais air des Rochers : quand cela est dit une fois, c'est pour toujours — ». La duchesse était péremptoire, et ne quittait pas facilement l'idée qu'elle avait adoptée.

Auray, qui n'est qu'à une petite distance de Vannes, était certainement un lieu charmant, et par sa situation semblait rapprocher M<sup>me</sup> de Sévigné de la Provence. « — Regardez-moi un peu, ma chère bonne ; me voilà sur la côte du midi, sur le bord de la mer — ». Ainsi commence la première lettre d'Auray.

Rien ne pouvait égaler les soins que les gouverneurs avaient de sa santé, ni les marques d'estime et de distinction qu'elle en recevait ; elle en était quelquefois embarrassée. M. de Chaulnes lui parlait souvent de sa fille : il prétendait que M<sup>me</sup> de Grignan était son bon génie ; qu'il lui parlait et l'entendait ; aussi l'évoquait-il souvent. Et comme il avait l'humeur badine, et qu'il avait bien retenu les colloques qu'elle avait avec sa mère, lorsqu'elles étaient ensemble, il ne cessait de plaisanter sur ce ton.

Mais voici que l'heureuse arrivée du chevalier de Tourville à Brest allait faire retourner les gouverneurs droit à Rennes. . . « — Cette grande affaire qui donnait de l'attention à toute l'Europe ; ces vingt-deux vaisseaux, qui devaient être attaqués en venant joindre notre flotte, entrent samedi 30 juillet, à quatre heures du soir, dans Brest, sans avoir vu un seul vaisseau des Hollandais, — ainsi s'exprime M<sup>me</sup> de Sévigné, — cette grande armée (*navale*) qui devait empêcher cette jonction, et qui était à une île très proche de Belle-Ile, a disparu, et on ne sait où elle est allée ; pour moi, je crois qu'elle est devenue un de ces gros nuages qu'on voit souvent formés dans le Ciel. . . — »

En Provence, M. de Grignan avait à veiller à la sûreté des côtes. tout comme M. de Chaulnes en Bretagne. M<sup>me</sup> de Sévigné disait à ce propos : « — Je suis très inquiète du voyage de M. de Grignan ; quelle bombe jetée au milieu des plaisirs de votre château. . . je le plains par le chaud qu'il a fait, c'est voyager dans le soleil — ».

Le fils de M<sup>me</sup> de La Fayette était à Brest. Il y avait eu, d'autre part, dans l'armée du maréchal d'Humières, une sottise occasion où

le marquis de Nogaret avait été dangereusement blessé. S'il mourait, M<sup>me</sup> de Sévigné serait d'avis de reprendre l'ancienne alliance de ce côté-là, et que le marquis de Grignan épousât sa veuve, cette héritière si jolie (*N. de Gontaut-Biron*). M. de Nogaret ne mourut pas de cette blessure ; mais il fut tué l'année suivante à la bataille de Fleurus, et le marquis de Grignan n'épousa pas sa veuve.

M<sup>me</sup> de Sévigné commençait à s'apercevoir que sa fille ne viendrait pas à Paris, l'hiver suivant ; il y avait raison pour cela. Quant à elle, le désir de la voir lui aurait fait surmonter des impossibilités : en Bretagne, point d'argent qu'à la pointe de l'épée ; à Paris, de petits créanciers dont elle était suffoquée et étranglée ; des chevaux de carrosse à racheter ; « — en sorte, disait-elle à M<sup>me</sup> de Grignan, que j'ignore comment j'aurais pu faire, sans m'exposer à sentir toute ma vie ce dérangement ; au lieu qu'en suivant votre exemple, et passant l'hiver en ce pays, comme vous en Provence, j'aurai le temps de respirer... — »

Dès le 6 août, elle reparlait à sa fille de l'heureuse issue de cet événement qui avait tenu les esprits en suspens : « — Tout brille de joie dans cette Province de l'arrivée du chevalier de Tourville à Brest : M. de Revel a vu ce moment heureux : on l'attendait si peu, ce Tourville, qu'on crut d'abord que c'étaient des ennemis, et quand il se fit connaître, ce fut une joie et une surprise agréable. Il avait pris son parti avec capacité et hardiesse : il jugea que le vent qui le mènerait à Brest obligerait les vaisseaux qui étaient à cette île d'Ouessant de sortir de ce poste, parce qu'il les repoussait et les rompait contre l'île. Cela fut si vrai qu'ils en sortirent pour se mettre en ligne derrière, et si loin de nous incommoder, que le chevalier de Tourville passa au même endroit d'où ils avaient été contraints de sortir, et ne savait point ce qu'ils étaient devenus : il arriva à pleines voiles à *la chambre* de Brest, où il a reçu mille louanges d'avoir si bien jugé et profité du vent — ».

M. de Seignelai était toujours dans son bord faisant grande chère ; le comte d'Estrées, fils du maréchal, était son ami.. mais le maréchal le voyait peu ; il était à terre, recevant les secondes visites, et tenant une table ouverte qui souvent n'était pas remplie : il n'y avait rien à dire à un état si violent...

Le maréchal d'Estrées, qui était aussi vice-amiral, avait été envoyé en Bretagne avec l'espoir de commander tout ce qui était de la marine. L'arrivée de M. de Seignelai ôtait toute importance à son commandement, en le privant de la flotte qu'on croyait destinée

à quelque grande entreprise : c'est qu'on ne trouvait plus, sans doute, le maréchal assez jeune et assez entreprenant pour la tentative qu'on méditait (un débarquement en Irlande probablement).

Cependant les régiments de la Fère, et d'Antin, avaient ordre d'aller en Normandie ; celui de Kerman, qui était fort beau, tous Bas-Bretons, manœuvrant aussi bien qu'ils dansaient les passe-pieds, et deux autres de cette province s'en allaient à Brest ; deux régiments de dragons s'en retournaient en Poitou. On allait séparer cette noblesse : voilà qui avait un air un peu plus tranquille.

« — Nous allons, continue M<sup>me</sup> de Sévigné, un jour au Port-Louis, et puis à Vannes, parce que le premier président sera bien aise de voir M. de Chaulnes au parlement ; il sera à une audience, et de là nous retournerons à Rennes vers le 20 ou le 22, et puis à ces tranquilles Rochers — ».

Une nouvelle lettre d'Auray est datée du mardi 9 août : « — Nous croyons aisément, ma fille, que les chaleurs que souffre M. de Grignan sont extrêmes, puisque nous en avons ici de très violentes, quoique voisins des bords de la mer. — Je donnerai votre lettre à M. de Chaulnes ; mais ce ne sera que demain, car il est aujourd'hui entièrement accablé.

» Vous savez tous nos succès de Brest, et que nous n'avons plus que trois régiments de Bretons pour servir de contenance au maréchal d'Estrées, à Brest. Quand notre flotte sera partie, le soin qu'on veut qu'il prenne de cette place, ressemble assez à ce petit papier de Trivelin, où il y avait eu cent pistoles. Le prodige de toute cette affaire, c'est le silence et la sagesse du maréchal. Le Roi même en est si surpris qu'il lui en a fait un compliment, et l'a loué d'une manière à l'obliger de continuer. On n'a point encore eu ordre de mettre la flotte en mer. On nous mande que le siège de Mayence est levé ; on espère des prospérités de tous côtés. — »

Le voyage de M. de Chaulnes fut soudainement interrompu ; M<sup>me</sup> de Sévigné écrivait le 13 avril « — Nous serons mardi à Rennes ; notre retour est avancé de deux ou trois jours, à cause d'un courrier qui fait partir M. de Chaulnes pour Paris ; on dit que c'est pour les affaires des Etats, nous le verrons : mais enfin il partira incessamment ; je vous manderai ma destinée. . . »

» Nous avons fait depuis trois jours le plus joli voyage du monde au Port-Louis, qui est une très belle place dont la situation vous est connue ; toujours cette belle pleine-mer devant les

yeux : si on les détournait, on verrait le visage effroyable de M. de Mazarin — ».

Ce fils très extravagant du maréchal de la Meilleraie avait pris le titre de duc de Mazarin en épousant Hortense Mancini, la plus belle et la plus richement dotée des cinq sœurs, nièces du cardinal. Elle n'avait pu se résoudre à vivre avec ce mari, et l'avait quitté au bout de quelques années; et depuis elle avait un peu couru le monde avec sa sœur, la connétable Colonne<sup>1</sup>.

De tous les lieux où M. de Mazarin aurait pu commander (il était gouverneur de la Haute et Basse-Alsace, de la ville et du château de Brisach), il avait choisi celui où M<sup>me</sup> de Sévigné le trouvait maintenant, où il n'était pas le maître, car c'était son fils; et d'ailleurs cette place était dans le gouvernement de M. de Chaulnes. « — On ne saurait donc, disait-elle<sup>2</sup>, faire un bon compte de l'extravagance de cet homme : c'est un fou, il est habillé comme un gueux; la dévotion est tout de travers dans sa tête. Nous voulûmes lui persuader de tirer sa femme d'Angleterre, où elle est en danger d'être chassée, et peut-être pervertie, et où elle est avec les ennemis du Roi. Il en revient toujours à dire qu'elle vienne avec lui; avec lui, bon Dieu!... — »

Il faut entendre maintenant raconter à M<sup>me</sup> de Sévigné les origines du port de Lorient, devenu si considérable de nos jours : « — Nous allâmes, dit-elle, le lendemain qui était jeudi, dans un lieu qu'on appelle Lorient, à une lieue dans la mer; c'est là qu'on reçoit les marchands et les marchandises qui viennent de l'Orient. Un M. le Bret, qui arrive de Siam, et qui a soin de ce commerce, et sa femme.. qui est plus magnifique qu'à Versailles, nous y donnèrent à diner; nous fîmes conter au mari son voyage, qui est fort divertissant. Nous vîmes bien des marchandises, des porcelaines, des étoffes... Si vous n'étiez point la reine de la Méditerranée, je vous aurais cherché une jolie étoffe... mais j'eusse cru vous faire tort. Nous revînmes le soir, avec le flux de la mer, coucher à Hennebon par un temps délicieux... ce fut hier, en sortant de cette ville, que vint le courrier dont vous entendrez parler — ».

Cette lettre fut la dernière que M<sup>me</sup> de Sévigné écrivit à Auray; la lettre suivante est datée de Rennes, mercredi 17 août : « — En vérité, ma fille, j'ai bien des choses à vous dire et à vous répondre. Je reprends à ce courrier qui vint trouver M. de Chaulnes à Hen-

1. Marie Mancini.

2. Lettre du 13 avril.

nebon ; il portait une lettre du Roi que j'ai vue, toute remplie de ce qui fait obéir, et courir, et faire l'impossible. Nous reconnûmes le style et l'esprit décisif de M. de Louvois.

« Le Roi mande qu'il a résolu de l'envoyer à Rome, parce qu'il n'a jugé que lui seul capable de faire la plus grande chose qui soit dans l'Europe, en donnant à l'Eglise un chef qui puisse également gouverner l'Eglise, et contenter tout le monde, et la France en particulier ; qu'il a appris que le Pape ne peut pas vivre longtemps ; que la satisfaction qu'il a eue des autres exaltations que M. de Chaulnes a faites, lui fait croire qu'il n'en aura pas moins de celle-ci, qui est la plus importante : qu'ainsi M. de Chaulnes parte incessamment pour venir recevoir ses ordres ; que les cardinaux français se tiendront prêts : que le commandement de la Bretagne demeurera au maréchal d'Estrées ; que le voyage de M. de Chaulnes ne sera pas long ; qu'il le fera revenir dès qu'il y aura un nouveau Pape...

« M. de Croissi<sup>1</sup>, ajoutait à tout cela, avec des compliments à M. de Chaulnes, que Sa Majesté sachant que ses affaires n'étaient pas en bon état, donnerait ce qui était nécessaire pour un voyage si précipité et si important... que le voyage serait court et glorieux pour lui ; qu'on ne pouvait douter qu'il n'obéît avec joie, et cependant qu'il n'en parlât pas encore.

« Voilà donc, poursuit M<sup>me</sup> de Sévigné, un assez grand mouvement dans notre petite troupe : M. de Revel et moi dans la confiance, nos bouches cousues ; M. de Chaulnes, partagé entre le goût que son amour-propre trouve à ce choix, qui fait qu'on vient le chercher au fond de la Bretagne pour lui donner l'honneur d'une si belle ambassade, et le regret de quitter les Etats où il y aura de grandes affaires, et où il pourrait également servir le Roi et la Province.

« Pour M<sup>me</sup> de Chaulnes, à bride abattue, elle pleure, elle soupire ; une absence, un grand voyage, un âge assez avancé ; elle compte pour rien de n'avoir pas un sou ; elle ne chante que sur le ton douloureux des fatigues d'un grand voyage. On avance le retour à Rennes de deux ou trois jours : on dit que le Roi sera bien aise que M. de Chaulnes fasse un tour à la Cour avant les Etats : ceux qui ont bon nez devinent le voyage de Rome. On va coucher à Auray, le lendemain dîner à Vannes. M. de Chaulnes

1. Colbert de Croissi, frère du grand Colbert et secrétaire d'Etat aux Affaires Etrangères.

entre au parlement pour faire, comme je vous l'ai mandé, une honnêteté au premier président. A peine est-il descendu de sa chaise<sup>1</sup> chez l'évêque que ce prélat lui dit : « Monsieur, je vous demande mes bulles ». Les autres : Monsieur, nous nous réjouissons et nous nous affligeons ». Il ne répond rien : il s'habille de noir, il entre au parlement : le premier président dans son compliment lui glisse la beauté de la négociation qu'il va faire : le duc est ébarassé, il répond en l'air ; enfin, il sort de sa réponse, et revient se déshabiller et diner. M<sup>me</sup> de Chaulnes est accablée de compliments ; elle répond encore qu'elle ne sait ce que c'est ; que le Roi est le maître ; enfin, nous trouvons notre pauvre secret éparpillé partout. Nous dinons chez l'évêque, qui nous donne le plus grand et le meilleur repas du monde ; nous en partons l'après-dinée qui était le samedi ; nous couchons le dimanche à six lieues d'ici<sup>2</sup> ; et le lundi 15, bon jour, bonne œuvre, nous arrivons à Rennes — ».

Cependant M<sup>me</sup> de Sévigné avait entrepris dans le carrosse de ne faire voir à M<sup>me</sup> de Chaulnes que la beauté et la distinction de ce choix. « — Nous ajoutait-elle, fait conter à M. de Chaulnes tous ses voyages de Rome ; nous lui avons trouvé un si bon esprit<sup>3</sup>, et tellement propre aux négociations de ce pays-là, où il est encore adoré, que nous avons approuvé l'ordre de Sa Majesté —. M<sup>me</sup> de Chaulnes s'en va deux jours après lui, je crois qu'il part demain : cette duchesse veut m'emmenner ; elle dit que vous le voulze, elle est véritablement fâchée de me quitter : nous faisons des réflexions sur les dérangements que fait la Providence. Nous devons passer l'hiver en ce pays ; je retournais un mois aux Rochers. . . puis à Rennes depuis le carême jusqu'après Pâques ; et de tout cela il arrive que dans quatre jours M. et M<sup>me</sup> de Chaulnes ne seront plus dans cette Province ; que je m'en vais aux Rochers avec votre frère et sa femme, et que j'y passerai l'hiver plus agréablement qu'en nul autre endroit, n'ayant plus ces bons gouverneurs — ».

1. Chaise de poste.

2. De Rennes.

3. L'esprit le plus fin et le plus délié. . . (*Mémoires de Saint-Simon*).

## CHAPITRE C

LA DÉPUTATION. — LA DUCHESSE DE CHAULNES RAMÈNE M<sup>ME</sup> DE SÉVIGNÉ AUX ROCHERS ; ELLE PART POUR PARIS OU LE DUC L'A PRÉCÉDÉE. — ELLE COURT A GRANDES JOURNÉES POUR LE REJOINDRE AVANT SON DÉPART. — M<sup>ME</sup> DE SÉVIGNÉ A SOLLICITÉ POUR SON FILS LA DÉPUTATION DE LA NOBLESSE. — ELLE COMPTE SUR L'AMITIÉ DU DUC DE CHAULNES, ET CROIT QU'IL PROPOSERA M. DE SÉVIGNÉ AU ROI. — LE MARÉCHAL D'ESTRÉES GOUVERNEUR EN L'ABSENCE DU DUC DE CHAULNES. — IL TIENDRA LES ÉTATS ET M. LAVARDIN NE LES TIENDRA PAS. — INQUIÉTUDES DE M<sup>ME</sup> DE SÉVIGNÉ AU SUJET DE LA DÉPUTATION. — M<sup>ME</sup> DE LA FAYETTE ÉCRIT AU MARÉCHAL D'ESTRÉES. — LE MARÉCHAL, BIEN DISPOSÉ, IGNORE LES INTENTIONS DU ROI. — SILENCE QUE M<sup>ME</sup> DE SÉVIGNÉ CRAINT DE COMPRENDRE. — LE DUC DE CHAULNES EMMÈNE COULANGES A ROME ; IL S'ARRÊTE A GRIGNAN. — LA BAGUETTE DE FLAME.

— 1689 —

M<sup>ME</sup> de Sévigné se retrouvait chez son fils, après un mois de déplacement, de mouvement et d'agitation. « — Me revoilà dans ces Rochers que vous craignez si fort, et qui pourtant n'ont rien d'affreux, écrivait-elle à sa fille le 21 août, un dimanche : il n'y a plus en ce pays ni duc ni duchesse de Chaulnes ; ils m'ont laissée avec bien du chagrin : ils auraient voulu me remettre où ils m'avaient prise<sup>1</sup>, et je me suis fait une grande violence pour les refuser ; mais mon voyage ne me servait de rien s'il avait été si court . . . En ces occasions, *le cœur voulait Paris, et la raison Bretagne*. Enfin, voilà qui est fait ; il m'en a coûté bien des larmes en voyant partir cette bonne duchesse — ».

1. C'est-à-dire à Paris.



M<sup>me</sup> de Chaulnes l'avait ramenée aux Rochers d'où elle-même s'était acheminée vers Paris, le samedi de grand matin. M<sup>me</sup> de Sévigné fut touchée de l'état où elle la laissait ; car toute la beauté de ce choix et de cette ambassade, qu'elle connaissait parfaitement, ne lui ôtait rien de l'inquiétude qu'elle avait que ce grand voyage ne devînt funeste à son mari ; « — il a été deux fois à Rome, ajoutait M<sup>me</sup> de Sévigné, mais il a vingt-trois ans de plus que la dernière fois qu'il en est revenu. C'est la femme du monde la plus sensible avec cet air que vous connaissez<sup>1</sup>. Ainsi. . . je n'ai vu que des larmes et des soupirs en partant de Rennes vendredi, et tout le temps qu'elle fut ici, où M. de Revel la vint conduire — ».

La duchesse allait à grandes journées, parce qu'elle voulait trouver encore M. de Chaulnes à Paris ; elle ne devait point l'accompagner à Rome.

Celui-ci avait dit, avant de partir de Rennes, que la députation qu'il voulait faire avoir à M. de Sévigné serait peut-être plus assurée par l'audience que le Roi lui donnerait sur la Bretagne, que s'il y était demeuré pendant les Etats.

On sait que les trois ordres des Etats envoyaient chacun un député à Versailles, pour y porter au Roi le présent de l'Assemblée : M. de Sévigné aurait donc été envoyé par la noblesse ; et comme cette nomination dépendait en partie du gouverneur, il y avait tout lieu d'espérer que M. de Chaulnes serait favorable à ce projet, car il ne désirait rien tant que de faire plaisir à M<sup>me</sup> de Sévigné.

Celle-ci avait voulu que la première ouverture qui lui en serait faite émanât de M<sup>me</sup> de Grignan ; et qu'en écrivant à ce duc, et badinant avec lui sur ce bon génie qui le portait à prendre soin de la santé de sa mère, elle lui demandât si ce même génie ne lui avait pas dit un mot sur la députation de son frère, qu'elle-même espérait et désirait, parce que c'était précisément l'année où il pouvait lui faire ce plaisir. . .

M<sup>me</sup> de Sévigné était très persuadée que M. de Chaulnes, en parlant de la Bretagne au Roi, proposerait son fils, et elle ne croyait pas qu'on le refuserait.

Cependant l'on commençait à comprendre que le Roi voulant faire du duc de Chaulnes ce qu'il en avait fait, et du maréchal d'Estrées un gouverneur en son absence, il n'avait pas craint de

1. Un air de soldat aux gardes, dit le duc de Saint-Simon dans ses *Mémoires*.

donner à celui-ci le plus violent dégoût qu'un homme de cette dignité pût recevoir, en voyant partir la flotte sous le commandement de M. de Seignelai. Il avait paru d'ailleurs que l'humeur difficile du maréchal, qui faisait que tous ceux qui lui étaient subordonnés étaient brouillés avec lui, avait été la véritable cause de l'ordre qu'il reçut de la main du Roi de revenir à Brest. L'intendant, M. de Pommereuil, y avait peut-être contribué sans le vouloir, en rendant un compte exact de ce qu'il voyait : il était au désespoir du départ des gouverneurs (M. et M<sup>me</sup> de Chaulnes) ; il les aimait et s'accommodait fort bien avec eux ; ce n'était pas de même avec le maréchal : ils ne connaissaient pas, tous tant qu'ils étaient, la manœuvre des Etats ; c'était ce qui faisait espérer que M. de Chaulnes les ferait à Versailles avec le Roi et ses ministres, et les enverrait tout réglés.

« — Voilà, continuait M<sup>me</sup> de Sévigné, nos raisonnements de province. M. de Pommereuil, qui est intendant de justice maintenant à cause des troupes, aura une commission particulière pour les Etats ; son gendre, (M. de Harlay), est second commissaire — » . . .

Mais qui n'avait plus de contenance, c'était M. de Lavardin. Il revenait de son ambassade de Rome où il n'avait eu que des mécomptes ; il ne pouvait pas être sous les ordres du maréchal d'Estrées ; il n'y aurait eu pour lui d'autre place que celle de M. de Chaulnes.

« — Le Pape, notre cher Saint-Père, qui nous laissait ce bienheureux comtat, écrivait M<sup>me</sup> de Sévigné le 24 août, était par les dernières nouvelles à la dernière extrémité. Ainsi, il aura fallu partir, et vous aurez bientôt M. de Chaulnes. M<sup>me</sup> de Chaulnes, qui court à grandes journées par le temps brûlant qu'il fait, arrivera trop tard — » .

On disait que les cardinaux de Bouillon et Le Camus ne seraient pas du voyage ; cette nouvelle ne paraissait pas fondée. (Ils étaient tous les deux en disgrâce).

On assurait maintenant à M<sup>me</sup> de Sévigné que M. de Lavardin viendrait tenir les Etats de Bretagne : Elle en était ravie, pour l'amour de sa mère, qui était plus touchée qu'il ne paraissait de ne lui voir aucune contenance. « — Si cela est vrai, disait-elle le maréchal d'Estrées commandera à la réserve des Etats, et je ne vois plus de place pour M. de Revel — » .

Elle reçut une lettre du marquis, son petit-fils. Ce joli petit capi-

taine lui parlait de l'amitié que M. de Boufflers, son général, lui témoignait; il savait que c'était à sa grand'mère qu'il la devait (M. de Boufflers était le parent éloigné de M<sup>me</sup> de Sévigné). Le marquis lui disait des nouvelles du camp, de leurs espérances pour finir la campagne en se joignant à quelque armée. « — C'est un aimable et joli enfant; Dieu le conserve! — », s'écriait-elle<sup>1</sup>.

On savait maintenant aux Rochers l'arrivée de M. de Chaulnes à Versailles, et l'on attendait avec assez de confiance des nouvelles de la députation, le duc ayant dit qu'il en faisait son affaire: il en avait parlé plusieurs fois tout bonnement à M<sup>me</sup> de Sévigné et à son fils; il n'avait point avec eux la bouffe de gouverneur ni d'ambassadeur.

Cependant le Roi donnait cinquante mille francs à M. de Chaulnes pour faire ce voyage (*de Rome*); cela était honnête, on n'en espérait pas tant.

Ce bon pape était mort le 12; la question était que l'on attendit l'ambassadeur et les cardinaux. M<sup>me</sup> de Sévigné croyait que cette année devait finir les malheurs du cardinal de Bouillon; mais le cardinal Le Camus n'était point du voyage. « — Ma fille, d'où vient cela? demandait-elle<sup>2</sup>. J'en suis fâchée pour ses frères<sup>3</sup> que nous aimons et qui nous aiment — ».

M. de La Garde était toujours si bien instruit par les lettres que la marquise d'Uxelles lui écrivait, que M<sup>me</sup> de Sévigné ne pouvait rien apprendre à M<sup>me</sup> de Grignan: celle-ci en savait plus que ceux qui étaient à Paris.

Le marquis d'Uxelles, fils de cette marquise, tenait un grand poste à Mayence, qu'il défendait depuis le mois de mai contre le prince Charles de Lorraine<sup>4</sup>, l'un des plus grands capitaines de son temps.

Cependant, on attendait en Bretagne des nouvelles de la flotte; elle était en mer depuis longtemps.

Dans le temps que M. de Chaulnes s'acheminait vers la Provence, M<sup>me</sup> de Sévigné songeait aux moyens qu'aurait sa fille de lui faire une bonne réception à Grignan, et lui en parlait<sup>5</sup>: « — Je trouve le meilleur air du monde à votre château: ces deux tables servies en même temps, à point nommé, me donnent une grande

1. Lettre du 28 août.

2. Lettre du 28 août.

3. Le lieutenant-civil et le président de la Cour des Aides.

4. Charles V, duc de Lorraine.

5. Lettre du 31 août.

idée de *Flame*<sup>1</sup> — ». C'était dans le coup de baguette qui faisait sortir de terre tout ce qu'on voulait, que triomphait *Honoré*<sup>2</sup> ; ces capacités soulageaient beaucoup une maîtresse de maison . . . Elle connaissait la beauté et même la nécessité de ces manières ; mais elle en voyait les conséquences, et M<sup>me</sup> de Grignan les voyait aussi . . . , cette magnificence était bien ruineuse.

Elle en revenait à ces bons Chaulnes ; voici ce qu'elle avait appris à leur sujet<sup>3</sup>. Parti de Rennes le 18, en chaise, le duc était arrivé le dimanche 21 à Versailles. « — Le Roi le fit venir tout poudreux et lui parla une demi-heure dans son cabinet. Dieu sait comme tous les courtisans l'embrassèrent, et même M. de Rheims<sup>4</sup> : un homme qui va à Rome ne lui est plus indifférent. Il partit samedi 27 ; il s'en va par votre beau Rhône . . . , les cardinaux le joindront à Lyon ; il y a vingt-huit galères à Toulon pour les porter jusqu'à Livourne. Coulanges est du voyage — ».

D'après l'itinéraire que devait suivre l'ambassadeur, M<sup>me</sup> de Sévigné ne croyait plus à la possibilité d'un temps d'arrêt à Grignan. Cependant elle remerciait sa fille d'avoir écrit à ces bons gouverneurs qui lui avaient montré à elle-même tant d'amitié. Ils avaient voulu l'emmener à toute force ; mais Chaulnes, où M<sup>me</sup> de Chaulnes voulait la conduire, n'était pas comme les Rochers, d'où elle donnait ordre à ses affaires ; de plus, elle croyait que M<sup>me</sup> de Chaulnes serait peu dans son château ; « — il faudra bien, disait-elle<sup>5</sup>, qu'elle jouisse du plaisir d'être très bien reçue à Versailles. Le Roi et ses ministres voient agréablement la femme d'un homme qui négocie la plus importante affaire qu'on puisse avoir, et qui court comme il y a vingt-trois ans . . . Cette bonne duchesse a été en six jours à Paris ; elle et son équipage ont pensé crever des chaleurs . . . — »

M<sup>me</sup> de Chaulnes arriva deux jours avant le départ de son mari ; elle écrivit à M<sup>me</sup> de Sévigné avec une amitié extrême ; elle devait lui mander ce que M. de Chaulnes aurait fait pour cette députation : M<sup>me</sup> de Sévigné était persuadée qu'ils en avaient tous deux plus envie qu'elle-même.

« — Nous eûmes lundi, ajoutait-elle, M. de la Faluère<sup>6</sup> et sa

1. Maître d'hôtel de M. de Grignan.
2. Le maître d'hôtel du duc de Chaulnes.
3. Lettre du 31 août.
4. L'archevêque, M. le Tellier.
5. Lettre du 31 août.
6. Le premier président.

femme, sa fille et son fils : ils soupèrent et couchèrent ici ; ils furent contents de nos allées — ». Ils allaient à Rennes pour la réunion des États.

« — Je ne sais que vous dire de notre flotte. — Un homme qui a de l'esprit disait l'autre jour à Rennes qu'il n'avait jamais vu ni entendu parler d'une pleine victoire sur la mer depuis la bataille d'*Actium*<sup>1</sup> ; et que tous les combats s'y passent en coups de canon, en dissipation de vaisseaux que l'on croit avoir coulés à fond, et qui se retrouvent au bout d'un mois : cela nous parut assez vrai.

» Mais que dites-vous de ce commandement de Bretagne qui doit contenter le maréchal d'Estrées, et dont on ôte la petite circonstance de tenir les États, qui sont réservés pour M. de Lavardin ? — Vous croyez bien que M. de Lavardin ne nous sera point contraire, si nous avons la députation — ».

Mais quatre jours après, le 4 septembre, voici ce que M<sup>me</sup> de Sévigné mandait en Provence : « — Je ne sais où nous en sommes de notre députation : mon fils dit que son malheur tue le Pape pour nous ôter M. de Chaulnes ; et, quand, au sortir du cabinet du Roi, ce duc dit à M. de Lavardin qui venait tenir les États : « Monsieur, je vous prie que M. de Sévigné ait la députation », le même malheur fait que ce n'est plus M. de Lavardin qui les tient, et que c'est M. le maréchal d'Estrées. M. de Lavardin était ravi d'avoir cette commission et d'obliger mon fils. . .

» Mais le maréchal écrivit à Sa Majesté pour se plaindre qu'elle lui ôtait la principale fonction de son commandement, qui était de tenir les États. . . Le Roi dit à M. de Croissi qu'il n'avait point prétendu y comprendre les États ; M. de Croissi avoua qu'il n'avait point fait de distinction, le Roi. . . dit qu'il fallait donc mander qu'il<sup>2</sup> les tiendrait, et à M. de Lavardin qu'il ne les tiendrait pas. Ce dernier, comme un bon courtisan, s'est résigné avec respect à toutes les volontés du maître. Voilà ce que me mande M<sup>me</sup> de Lavardin, avec mille amitiés et regrets de ce que son fils ne sera point en état de servir le mien.

» Cependant, M<sup>me</sup> de La Fayette m'envoie une lettre pour M. le maréchal d'Estrées, où elle le prie avec toute la force imaginable de donner cette députation à mon fils, dont elle lui dit mille biens ; elle ajoute que son amitié pour moi la rend aussi vive sur cette affaire que s'il était question de son fils — ».

1. Lettre du 31 août.

2. Le maréchal.

M<sup>me</sup> de Sévigné accompagna cette lettre d'une autre de sa main ; M. de Sévigné écrivit aussi au maréchal.

M<sup>me</sup> de La Fayette mandait à son amie que M<sup>me</sup> de Chaulnes était bien loin de s'endormir là-dessus ; de sorte que M<sup>me</sup> de Sévigné croyait que M. de Chaulnes avait fait agréer au Roi la nomination de son fils... que la bonne duchesse ferait que M. de Croissi l'écrirait au maréchal d'Estrées, et que cela finirait tout.

M<sup>me</sup> de La Fayette ne tarda pas à écrire au maréchal une seconde lettre, plus pressante que la première ; elle le priait de ne point s'engager... C'était sur les avis de M<sup>me</sup> de Chaulnes qu'elle agissait cette fois. Rien n'était pareil à l'amitié de cette bonne duchesse pour M<sup>me</sup> de Sévigné ; celle-ci l'affirmait à M<sup>me</sup> de Grignan<sup>1</sup>. C'était une bonne, solide et vigilante amie ; M<sup>me</sup> de La Fayette en était touchée ; M<sup>me</sup> de Lavardin s'y joignait fort agréablement.

Cependant, le duc de Chaulnes était en chemin pour Rome ; il allait vite comme un oiseau. M<sup>me</sup> de Sévigné était occupée de son passage en Provence, si près de M<sup>me</sup> de Grignan qu'elle ne pouvait pas croire qu'il n'y eût au moins quelque petit Coulanges, quelque lettre, quelque compliment, quelque souvenir pour sa fille de la part de ce bon duc. La bonne duchesse disait toujours : « — Ah ! pour la belle comtesse, M. de Chaulnes l'aime bien, il l'estime ; il est bien à son aise quand il est avec elle — ». On allait voir à propos de la députation ce que cela produirait.

La flotte était revenue tout paisiblement à Belle-Ile, et M. de Seignelai revolait à Versailles ; car c'était aussi un oiseau, mais moins gros que le duc de Chaulnes. Il était donc vrai qu'il n'y avait plus de combats de mer, ni de batailles depuis celle d'Actium.

On venait d'échouer dans les Pays-Bas, devant une place de peu d'importance ; M<sup>me</sup> de Sévigné disait à ce sujet : « — M. le maréchal d'Humières ne devait pas vouloir prendre Walcourt d'emblée : ces messieurs sont obligés à des succès, sans cela on croit qu'ils ont tort — ».

Ce petit échec était compensé par une jolie action qu'avait faite M. de Boufflers : il venait de prendre une ville sur la Moselle. M<sup>me</sup> de Sévigné croyait que le marquis en était... Quelle émotion pour elle quand elle entendrait parler désormais de ce camp volant de M. de Boufflers ! Elle n'était pas si tranquille sur son petit-fils que sur l'affaire de la députation ; et quoiqu'elle fût de ce côté-là

1. Aux Rochers Lettre du 7 septembre 1689.

dans une grande incertitude, elle laissait tout démêler par la divine Providence, sa ressource et son refuge ordinaire.

M. de Sévigné était allé faire un tour à Rennes ; M<sup>me</sup> de Sévigné était encore une fois seule avec sa belle-fille ; il faisait un temps affreux, il semblait que l'hiver voulût commencer au mois de septembre.

La poste n'arrivait pas toujours exactement aux Rochers ; ou plutôt elle n'apportait pas toujours ce que M<sup>me</sup> de Sévigné attendait avec impatience. « — Je suis toujours attristée, ma fille <sup>1</sup>, quand une de vos lettres s'égare. — Mais parlons de notre bon duc de Chaulnes ; il a donc passé à Grignan : votre château a si bon air, il est si bien meublé, vos terrasses sont si fières et si supérieures à l'univers, que ce duc comprendra aisément que la bise n'est pas toujours en humeur de souffrir ces hauteurs qui semblent la défier <sup>2</sup> — . Vous aurez parlé de votre pauvre maman ; il vous aura expliqué ce qu'il a fait pour notre députation ; ce qui vous étonnera, c'est que nous n'en savons rien du tout : après ce qu'il a dit à M. de Lavardin, tout est demeuré dans un silence que je ne comprends plus, ou que je crains de comprendre — ».

M<sup>me</sup> de Sévigné était persuadée que c'était M. de Coëtlogon qui barrait le chemin par M. de Cavoie, son beau-frère ; elle ne se trompait pas. M. de Cavoie avait une charge importante dans la maison du Roi, et il était en faveur. M. de Coëtlogon, lui-même, était gouverneur de Rennes, ce qui lui donnait dans la province une situation et un crédit que M. de Sévigné n'avait pas. Il s'était d'ailleurs beaucoup remué pour avancer le retour du Parlement à Rennes, après dix ans d'exil ; c'était un transport de joie incroyable de toute la population. Cette ville faisait au Roi un présent de cinq cent mille francs.

M. de Sévigné tâchait de se consoler de la déception qui l'attendait, par la résolution où il était de se dispenser de commander l'arrière-ban l'année suivante ; l'arrière-ban qu'on lui avait fait accepter pour faire valoir la dépense que l'on faisait à la tête de cette noblesse. Il ne pouvait pas d'ailleurs douter de la bonne volonté que le maréchal d'Estrées avait pour lui.

Mais on avait aux Rochers d'autres sujets d'entretien : cette lettre égarée, que M<sup>me</sup> de Sévigné réclamait avec raison, cette lettre de Grignan, qu'elle aurait été bien fâchée de perdre, lui revint

1. Lettre du 14 septembre.

2. Les dégâts, causés par la tempête, n'avaient pas encore été réparés.

enfin ; elle était datée du 1<sup>er</sup> septembre, et écrite après le passage du duc de Chaulnes à Grignan. « — Parlons vitement du récit de la visite de ce bon duc de Chaulnes, s'écriait M<sup>me</sup> de Sévigné<sup>1</sup>, charmée de la réception toute magnifique, toute pleine d'amitié que sa fille lui avait faite : un grand air de maison, une bonne chère, une grande compagnie, sans que la bise s'en soit mêlée... je vois tout cela, ma chère enfant, avec un plaisir que je ne puis vous représenter. Je souhaitais qu'on vous vit dans votre gloire, au moins votre gloire de campagne... Il sait présentement ce que vous savez faire ; il a vu le maigre et le gras<sup>2</sup>... Coulanges a fort bien fait aussi son personnage : il n'a point encore baissé... — »

M<sup>me</sup> de Sévigné craignait pour lui ce changement, car la gaité faisait une grande partie de son mérite. Il était là, ce semble, à la joie de son cœur. M<sup>me</sup> de Grignan l'accusait toujours de n'être joli qu'avec les ducs et pairs : toujours est-il que, ce jour-là, il avait montré tout son entrain, et lorsqu'à dîner on but à la santé de M<sup>me</sup> de Sévigné, Coulanges grimpa sur sa chaise pour la mieux célébrer : elle trouvait ce tour bien périlleux pour un petit homme rond comme une boule et maladroit.

Mais elle trouvait fort galant et fort enchanté le dîner que M<sup>me</sup> de Grignan avait fait rencontrer, avec la baguette de *Flame*, à cette arche de Noé qu'elle décrivait si plaisamment (la grotte de Rochecourbières peut-être ?). « — Enfin, disait-elle, vous êtes bien généreuse, comme vous dites, de recevoir si bien un ambassadeur qui va vous faire tant de mal... — » (En rendant le comtat d'Avignon au nouveau Pape, comme cela était très probable.)

Cependant, M<sup>me</sup> de Chaulnes mandait à M<sup>me</sup> de Sévigné qu'elle croyait qu'il y aurait de grandes difficultés au conclave, et ensuite sur cette cruelle affaire des franchises<sup>3</sup> ; ce droit que le pape Innocent XI avait voulu supprimer, et que le roi de France ne voulait pas abandonner,

Rome sera du moins un peu plus tard rendue.

Voilà ce que M<sup>me</sup> de Sévigné était réduite à souhaiter.

On venait d'apprendre la reddition de Mayence<sup>4</sup> ; cette nouvelle avait causé de la surprise aux Rochers ; mais il semblait aussi que les

1. Lettre du dimanche 18 septembre.

2. C'est-à-dire Paris et Grignan.

3. Le droit d'asile pour les criminels, dans le palais des ambassadeurs.

4. Lettre du 18 septembre.



secours avaient été lents à venir. La vérité était que le marquis d'Uxelles en sortait avec l'estime des amis et des ennemis : il avait manqué de poudre et de mousquets ; il y avait eu, avant la capitulation, un combat très vif. M<sup>me</sup> de Sévigné tremblait pour des gens qu'elle connaissait.

Quant à son petit-fils, il se portait bien. A la prise de cette place dont on a parlé, il avait été partout l'épée à la main avec M. de Boufflers : ce marmot ! Les émotions de M<sup>me</sup> de Sévigné venaient du dehors ; rien n'était plus calme et plus tranquille que la vie des Rochers. . . la matinée était toujours la même. . . il venait un voisin, on parlait de nouvelles. « — Nous travaillons l'après-dînée, ma belle-fille à cent sortes de choses, moi à deux bandes de tapisserie que M<sup>me</sup> de Kerman me donna à Chaulnes ; à cinq heures, on se sépare, on se promène, on a un livre, on prie Dieu, on rêve à sa chère fille, on fait des châteaux en Espagne, en Provence, tantôt gais, tantôt tristes. Mon fils nous lit des livres très agréables et fort bons. . nous en avons un de dévotion, les autres d'histoire ; nous raisonnons sur ce que nous avons lu : mon fils est infatigable ; il lit cinq heures de suite, si l'on veut. Recevoir des lettres, y faire réponse, tient une grande place dans notre vie, principalement pour moi. Nous avons eu du monde, nous en aurons encore, nous n'en souhaitons point ; quand il y en a, on est bien aise. Mon fils a des ouvriers ; il a fait *parer*, comme on dit ici, ses grandes allées<sup>1</sup> : vraiment, elles sont belles ; il fait sabler son parterre. Enfin, ma fille, c'est une chose étrange comme avec cette vie, tout insipide et quasi triste, les jours courent et nous échappent ; et Dieu sait ce qui nous échappe en même temps — ».

1. Ces allées que sa mère avait créées.

## CHAPITRE CI

LA DÉPUTATION (SUITE). — M<sup>ME</sup> DE SÉVIGNÉ ET SON FILS, BLESSÉS DE LA FROIDEUR DU DUC DE CHAULNES DANS L'AFFAIRE DE LA DÉPUTATION. — PLAINTES QUE M. DE SÉVIGNÉ EN FAIT A SA SŒUR. — M<sup>ME</sup> DE SÉVIGNÉ, SA MÈRE, PLUS PHILOSOPHE. — LE MARIAGE DU FILS DE M<sup>ME</sup> DE LA FAYETTE. — M. DE GUÉBRIAC, CARTÉSIEU; IL VIENT AUX ROCHERS. — M<sup>ME</sup> DE SÉVIGNÉ APPREND QUE M. ET M<sup>ME</sup> DE CHAULNES N'ONT AUCUN TORT.

— 1689 —

« IL faut que je vous dise, ma chère comtesse, que M. de Chaulnes, après tant et tant d'amitiés, nous a un peu oubliés à Paris — ». Ainsi s'exprimait M<sup>me</sup> de Sévigné le 21 septembre, voyant que rien ne se décidait, que ceux qui la servaient le mieux, et M<sup>me</sup> de La Fayette, et M<sup>me</sup> de Chaulnes elle-même qui faisait agir l'abbé Têtu auprès de M. de Croissi<sup>1</sup>, et le maréchal d'Estrées, qui ne demandait qu'à entrevoir ce qui serait agréable à la Cour avant de proposer M. de Sévigné pour la députation; que tout ce monde enfin, si parfaitement disposé pour son fils, était dans la même incertitude quant aux intentions du Roi: ce qui prouvait suffisamment qu'en huit jours de séjour à Versailles et trois conférences avec le Roi, le duc de Chaulnes n'avait pas trouvé le moment de lui dire un seul mot en faveur de M. de Sévigné; il s'était contenté de dire à M. de Lavardin, qui était alors nommé pour tenir les Etats: « Monsieur, je vous conjure que M. de Sévigné soit député ».

Comment M<sup>me</sup> de Sévigné n'aurait-elle pas été blessée de la

1. Secrétaire d'Etat.

froides et du silence de ce duc, dont les amitiés pour elle et pour son fils, les vues, les avis, les manières, les avaient fortement persuadés, avec toute la Province, d'une distinction particulière ? « — Voilà entre nous, disait-elle, ce dont nous sommes affligés et tellement surpris, que, comparant ce qui s'est passé depuis leur départ avec tout ce qui s'est passé auparavant.. nous ne comprenons rien à cette horrible différence... — »

Quant à M. de Sévigné, il avouait à sa sœur que, malgré toutes les belles réflexions philosophiques que la retraite et la solitude devaient inspirer, il s'était trouvé tellement ému de l'oubli et de l'indolence de M. de Chaulnes, du dégoût que cela donnait dans la Province, de la joie que cela donnait aux ennemis de M. de Chaulnes, et à ceux qui le haïssaient lui-même à cause du gouverneur, qu'il avait encore toutes les peines du monde à s'en remettre... « Aurait-on cru, disait-il, que M. et M<sup>me</sup> de Chaulnes fussent devenus inutiles pour nous au sujet de la députation de Bretagne, et que M<sup>me</sup> de La Fayette et M. le maréchal d'Estrées fussent les seuls qui nous l'auraient fait avoir, si les mesures eussent été prises de meilleure heure ? — »

Les récriminations de M. de Sévigné n'étaient pas tout à fait justes ; la suite le fera voir : M. de Chaulnes avait promis ce dont il croyait pouvoir disposer ; le maréchal d'Estrées ne pouvait pas aller plus que lui contre la volonté du Roi ; mais M. de Sévigné montrait par l'impétuosité de ses pensées et l'amertume de ses plaintes, qu'il était bien toujours le même, ne tenant guère compte des obstacles qui venaient contrarier un projet favori. « — Il faut que cela passe, cela soulage — » disait après lui M<sup>me</sup> de Sévigné, plus résignée que son fils.

« — Il se trouvera à la fin que moi, qui ne lève point boutique de philosophie, je serai plus philosophe qu'eux tous. Ma Providence me sert admirablement dans ces occasions — ».

Elle avait été plus impressionnée qu'elle ne voulait l'avouer par ce qu'elle entendait dire autour d'elle. Laisée à elle-même, elle se fût rendu compte du changement qui avait eu lieu en Bretagne et de ses conséquences. M. de Chaulnes, ambassadeur à Rome, ne devait plus avoir la prétention de gouverner la Bretagne ; il ne pouvait plus imposer ses préférences. D'ailleurs eût-il tenu lui-même les Etats, il n'aurait pas été le maître dans cette affaire de la députation, comme on devait le voir bientôt.

M<sup>me</sup> de La Fayette avait d'autant plus de mérite à servir avec

autant de chaleur les intérêts de M. de Sévigné, qu'elle était occupée à négocier le mariage de son fils : C'était avec la fille de M. de Marillac, doyen des conseillers d'Etat, et arrière-petit-fils d'un garde des sceaux de France.

Ce mariage était très approuvé et plaisait fort à M<sup>me</sup> de Sévigné; elle en parlait à M<sup>me</sup> de Grignan <sup>1</sup> : « — M. de Marillac ne fait point mal, ce me semble. La Fayette est joli, exempt de toute mauvaise qualité; il a un bon nom, il est dans le chemin de la guerre: et a tous les amis de sa mère qui sont à l'infini : le mérite de cette mère est fort distingué ; elle assure tout son bien, et l'abbé le sien — ».

L'ainé des fils de M<sup>me</sup> de La Fayette était dans les ordres ; celui qui allait se marier devenait l'héritier du nom. Il devait avoir un jour trente mille livres de rente ; il ne devait pas une pistole, ce n'était pas une manière de parler : « — Qui trouvez-vous qui vaille mieux, quand on ne veut point de la robe ? — » s'écriait M<sup>me</sup> de Sévigné, répondant à quelque observation de M<sup>me</sup> de Grignan. La demoiselle avait deux cent mille francs, bien des nourritures (ce qui signifiait que les jeunes mariés ne seraient point à leur ménage) ; elle avait tous les Lamoignon dans son alliance ou dans sa parenté ; M<sup>me</sup> de La Fayette pouvait-elle espérer moins ?

C'était M<sup>me</sup> de Lavardin qui avait fait le mariage ; il ne devait être célébré qu'après la campagne.

M<sup>me</sup> de Sévigné parlait d'un grand mouvement dans la magistrature : elle était au désespoir que M. de Lamoignon « *Notre M. de Lamoignon* » disait-elle... n'eût point trouvé de place : cela était sensible pour lui et pour ses amis. M. de Torcy <sup>2</sup>, au contraire, était né coiffé : on venait de lui donner la survivance de secrétaire d'Etat, c'est-à-dire la charge de son père, M. Colbert de Croissi. M. de Harlay (*Achille de Harlay*) était premier président au Parlement ; M. Le Pelletier quittait la charge de contrôleur général et restait ministre ; M. de Pontchartrain devait être contrôleur-général.

Cependant le petit Coulanges était charmé de Pauline, de M<sup>me</sup> de Grignan, de M. de Grignan et de leur château, et de leur magnificence : cette manière de faire les honneurs de la maison avait laissé de profondes traces dans son cerveau ; il les reconnaissait pour *duc et duchesse de Campo-Basso* pour le moins. (La maison

1. Lettre du 25 septembre.

2. Le marquis de Torcy, neveu du grand Colbert.

de Grignan s'était alliée à celle de Nicolas de Montfort, comte de Campo-Basso et de Termoli : M. de Grignan portait dans ses armes un franc-quartier de Bretagne, et prenait le titre de duc de Termes <sup>1</sup>).

Coulanges avait donc écrit à M<sup>me</sup> de Sévigné, et M. de Chaulnes, lui-même, lui avait écrit et de Grignan et de Toulon, pour se louer de l'accueil qu'il avait reçu à Grignan, mais sans lui dire un seul mot de la députation.

Quant à la bonne duchesse, elle avait perdu trop de temps, elle était timide... M<sup>me</sup> de Sévigné jugeait bien que la place serait prise par M. de Coëtlogon. « — Nous n'y songeons plus, écrivait-elle le 25 septembre; M. de Cavoie aura la députation pour son beau-frère, et fera bien... Notre résolution, c'est d'être assez glorieux pour ne pas nous plaindre; cela donnerait trop de joie aux ennemis de ce duc... Nous sommes dans ces bois, il nous est aisé de nous taire; il peut arriver des changements pour une autre année : ainsi, ma chère enfant, nous sommes fort aises que vous l'ayez reçu si magnifiquement... Nous n'irons point du tout aux États, et nous nous moquerons de l'arrière-ban... — »

Dans sa lettre du 28, M<sup>me</sup> de Sévigné revenait sur le même sujet : « — M<sup>me</sup> de Chaulnes me mande qu'elle a parlé à M. de Croissi, qui fera de son mieux, et qu'elle enverra une lettre de M. le duc de Chaulnes à M. de Pommereuil : tout cela est si mal bâti que je ne compte plus sur cette affaire. — Pour moi, je crois qu'ils n'ont pas voulu se commettre avec M. de Coëtlogon, à qui on attribue le retour du Parlement et le présent que fait la ville de Rennes, quoiqu'il n'y fasse rien du tout, car les volontés vont toutes seules... — »

Il y avait en ce moment bonne compagnie aux Rochers, et dont M<sup>me</sup> de Sévigné faisait bien son profit. « — Nous avons ici un abbé de Francheville qui a bien de l'esprit, agréable, naturel, savant sans orgueil... Il a passé sa vie à Paris; il vous a vue deux fois... , il est grand cartésien ; c'est le maître de M<sup>lle</sup> Descartes; elle lui a montré votre lettre, il l'a admirée et votre esprit tout lumineux; le sien me plaît et me divertit infiniment. Il appelle mon fils *nate dea*, et il me trouve aussi une espèce de divinité, non de la *plebe degli dei*; pour moi, je ne me crois qu'une divinité de campagne : mais voulant rassurer M. de Grignan qui peut

1. Éditions Monmerqué et Régnier, Note de l'éditeur.

craindre que je ne l'épouse<sup>1</sup>, je l'avertis qu'une autre veuve, jeune, riche, d'un bon nom, l'a épousé depuis deux ans, touchée de son esprit et de son mérite, ayant refusé des présidents à mortiers, c'est tout dire; et lui, après avoir été recherché de cette veuve comme il aurait dû la rechercher, a enfin cédé à l'âge de soixante ans, et a quitté son abbaye pour n'avoir plus d'autre emploi que d'être un philosophe chrétien et cartésien, et le plus honnête homme de cette Province.. il s'appelle présentement M. de Guébriac; il est venu de quatorze lieues d'ici nous faire une visite — ».

Cependant, M. le chevalier de Grignan revenait des eaux de Balaruc, où l'évêque de Carcassonne, son frère, l'avait conduit avec des soins que M<sup>me</sup> de Grignan louait beaucoup. En répondant à sa fille, le 2 octobre, M<sup>me</sup> de Sévigné lui disait : « — Parlons d'abord de M. le chevalier; je trouve son état très différent de celui où je l'ai vu : comment ! je pourrai entendre frapper le pied droit?... et tout ce changement s'est fait en trois jours : le Mont-d'Or ni Baréges n'en savent pas tant — ».

M<sup>me</sup> de Grignan avait fait tout récemment un fort joli voyage au Pont-Saint-Esprit; elle avait vu M. de Bâville, la terreur du Languedoc. Ce frère de M. de Lamoignon était l'intendant de cette Province, et le fut pendant trente ans; il avait organisé dans ce pays les terribles missions connues sous le nom de *dragonnades*.

M<sup>me</sup> de Grignan vit aussi M. de Broglio, frère aîné du comte de Revel; il était lieutenant-général en Languedoc.

« — Au reste, ma belle, s'écriait M<sup>me</sup> de Sévigné, nous ne sommes plus fâchés contre nos bons gouverneurs, j'en suis ravie; j'étais au désespoir qu'ils eussent tort. Il est certain, et tous nos amis en conviennent, que le duc ne put pas dire un seul mot au Roi, ni de Bretagne, ni de députation, qui n'eût été mal placé : Rome occupait tout. Il parla à M. de Lavardin; il a écrit au maréchal d'Estrées. M<sup>me</sup> de Chaulnes a dit à M. de Croissi tout ce qu'on peut dire, et rien n'est plus aisé à comprendre que l'envie qu'ils avaient l'un et l'autre de réussir — ».

Il ne paraît pas, quoi qu'on eût dit, qu'on eût perdu tout espoir aux Rochers, tant les amis de M<sup>me</sup> de Sévigné mettaient de zèle à servir les intérêts de son fils. Quant à M<sup>me</sup> de Sévigné elle-même, elle ne voulait se bercer d'aucune illusion.

Un dimanche, le 9 octobre, elle se trouvait seule; son fils était

1. Il l'avait raillée déjà au sujet de M. de Revel.

à Rennes pour voir le maréchal d'Estrées, et sa belle-fille pour voir sa mère : elle avait tout le loisir d'écrire à M<sup>me</sup> de Grignan. « — Que dites-vous, lui demandait-elle, de M. de Seignelai, ministre et secrétaire d'État à trente-six ans? — »

M<sup>me</sup> de Lavardin lui mandait des merveilles de M<sup>me</sup> de Mouci et de son frère, M. de Harlay, le nouveau premier président : il avait défendu à son secrétaire, d'un ton à être obéi, de prendre quoi que ce fût, ni directement ni indirectement ; et pour l'y disposer plus agréablement, il lui avait donné d'entrées de jeu dix mille écus comptant, et avait augmenté ses appointements ; il avait traité ses autres domestiques à proportion, afin de les mettre à couvert de toutes sortes de tentations.

Il fallait qu'il y eût bien des abus autour de la justice pour que M<sup>me</sup> de Sévigné s'écriât sur ce beau et noble changement.

Quant à M<sup>me</sup> de Mouci, la digne sœur de ce magistrat, voyant la dépense et la table de son frère augmentées, elle venait de lui donner pour douze mille francs de vaisselle d'argent toute neuve, disant qu'elle n'en avait que faire. Et peu après, elle lui donna une belle tapisserie des Bellièvre, qui représentait la *Décollation de saint Jean-Baptiste*, et qui valait deux mille pistoles <sup>1</sup>. M<sup>me</sup> de Sévigné était touchée jusqu'au cœur de voir des âmes de cette trempe, et faire ce bon usage des richesses.

On lui mandait aussi que le marquis d'Uxelles, qui venait de rendre Mayence faute de poudre et de mousquets, avait été fort bien reçu à la Cour.

1. Vingt mille francs.

## CHAPITRE CII

L'AFFAIRE DE LA DÉPUTATION EST MANQUÉE SANS REMÈDE. — M<sup>ME</sup> DE LA FAYETTE EXHORTE M<sup>ME</sup> DE SÉVIGNÉ A VENIR A PARIS. — UNE AMIE (LA DUCHESSE DE CHAULNES) VEUT LUI EN FACILITER LES MOYENS. — « VOUS ÊTES VIEILLE, VOTRE ESPRIT BAISSERA. » — M<sup>ME</sup> DE SÉVIGNÉ NE VEUT RIEN DEVOIR A UNE AMIE ; ELLE PROMET A M<sup>ME</sup> DE LA FAYETTE DE NE PAS VIEILLIR. — M. DE COËTLOGON A LA DÉPUTATION. — LE ROI S'ÉTAIT ENGAGÉ. — MALGRÉ TOUTES SES RÉOLUTIONS, M. DE SÉVIGNÉ PART POUR RENNES. — IL Y SERA PENDANT LES ÉTATS. — IL EST FAVORI DU MARÉCHAL D'ESTRÉES. — LE DUC DE CHAULNES ENTRE A ROME AU BRUIT DU CANON.

— 1689 —

M<sup>ME</sup> de Sévigné allait voir se dénouer enfin l'affaire de la députation. C'était à M<sup>me</sup> de La Fayette, qui avait mis à la servir le zèle d'une amie incomparable, à lui apprendre la fin définitive de ses espérances. Elle le fit dans une lettre en date du 8 octobre, après un accès de fièvre, et dans ce style bref et péremptoire qui lui était habituel.

« — Votre affaire est manquée et sans remède<sup>1</sup> ; l'on y a fait des merveilles de toutes parts ; je doute que M. de Chaulnes en personne, l'eût pu faire. Le Roi n'a témoigné nulle répugnance pour M. de Sévigné ; mais il était engagé il y a longtemps, et l'a dit à tous ceux qui pensaient à la députation : il faut laisser nos espérances jusqu'à l'été prochain.

» Ce n'est pas de quoi il est question présentement, — » ajout-

1. M<sup>me</sup> de La Fayette à M<sup>me</sup> de Sévigné. A Paris, le 8 octobre 1689.



taît brusquement M<sup>me</sup> de La Fayette. Et, sans transition, avec tout le zèle d'une amitié prompte à pallier le coup qu'elle a porté, jugeant et ne jugeant pas seule que M<sup>me</sup> de Sévigné serait fort sensible à l'échec de son fils, et que dans cette disposition, un déplacement lui serait salutaire : « — Il est question, ma belle, qu'il ne faut point que vous passiez l'hiver en Bretagne, à quelque prix que ce soit ; vous êtes vieille, les Rochers sont pleins de bois ; les catarrhes et les fluxions vous accableront ; vous vous ennuierez, votre esprit deviendra triste et baissera : tout cela est sûr, et les choses du monde ne sont rien en comparaison de tout ce que je vous dis. Ne me parlez point d'argent ni de dettes ; je vous ferme la bouche sur tout. M. de Sévigné vous donne son équipage ; vous venez à Malicorne, vous y trouvez les chevaux et la calèche de M<sup>me</sup> de Chaulnes : vous voilà à Paris ; vous allez descendre à l'hôtel de Chaulnes ; votre maison n'est pas prête, vous n'avez point de chevaux ; c'est en attendant ; à votre loisir, vous vous remettez chez vous. Venons au fait : vous payez une pension à M. de Sévigné ; vous avez ici un ménage <sup>1</sup> : mettez le tout ensemble, cela fait de l'argent ; car votre louage de maison va toujours ; vous direz, mais je dois et je paierai avec le temps : comptez que vous trouverez ici mille écus dont vous payez ce qui vous presse ; qu'on vous les prête sans intérêt, et que vous les rembourserez petit à petit comme vous voudrez ; ne demandez point d'où ils viennent, ni de qui c'est : on ne vous le dira pas. Point de raisonnements là-dessus, point de paroles ni de lettres perdues. . . en un mot, ma belle, il faut ou venir, ou renoncer à mon amitié, à celle de M<sup>me</sup> de Chaulnes et à celle de M<sup>me</sup> de Lavardin : nous ne voulons point d'une amie qui veut vieillir et mourir par sa faute ; il y a de la misère et de la pauvreté à votre conduite ; il faut venir dès qu'il fera beau — ».

M<sup>me</sup> de Chaulnes, désolée de n'avoir pu tenir sa promesse ; M<sup>me</sup> de La Fayette et M<sup>me</sup> de Lavardin, inquiètes comme elle du chagrin que cette déception pourrait causer à leur amie, joint à l'ennui d'un hiver passé à la campagne, s'étaient liguées pour la tirer des Rochers et la faire revenir à Paris ; et l'on devine aisément que M<sup>me</sup> de Chaulnes était celle de ses trois amies qui lui prêtait mille écus pour payer ses dettes les plus pressées. Mais M<sup>me</sup> de Sévigné était trop ferme dans ses principes et trop constante dans

1. Beaulieu, son valet de chambre, et sa femme Hélène, qu'elle avait laissés à Paris.

ses résolutions pour se rendre à leurs instances ; elle en fut cependant profondément touchée. Elle avait reçu la lettre de M<sup>me</sup> de La Fayette pendant qu'elle était seule aux Rochers, et voici comment elle en parlait à sa fille <sup>1</sup> :

« — Il faut que je vous dise que M<sup>me</sup> de La Fayette m'écrivit du ton d'un arrêt du conseil d'en haut ; de sa part premièrement, puis de celle de M<sup>me</sup> de Chaulnes et de M<sup>me</sup> de Lavardin, me menaçant de ne plus m'aimer si je refuse de retourner tout à l'heure à Paris, et me disant que je serai malade, ou que je mourrai, ou que mon esprit baissera ; qu'enfin point de raisonnements, il faut venir... Ma fille, cela est d'une vivacité et d'une amitié qui m'a fait plaisir, et puis elle continue ; voici les moyens... j'arriverai à Paris, je logerai chez cette duchesse... et voici le beau : je trouverai mille écus chez moi de quelqu'un qui n'en a que faire... La lettre est longue au sortir d'un accès de fièvre — ».

M<sup>me</sup> de Sévigné avait répondu à M<sup>me</sup> de La Fayette avec reconnaissance, mais en badinant, et l'assurant qu'elle ne s'ennuierait que médiocrement avec sa belle-fille, son fils et des livres, et l'espérance de se mettre en état de retourner l'autre hiver à Paris, sans être logée hors de chez elle, sans avoir besoin d'équipage, puisqu'elle en aurait un, et sans devoir mille écus à un généreux ami, dont la belle âme et le beau procédé la presseraient plus que tous les sergents du monde ; qu'au reste, elle lui donnait sa parole de n'être point malade, de ne point vieillir.. et qu'elle, de son côté, l'aimerait toujours malgré sa menace : voilà comme elle avait répondu à ses trois bonnes amies.

« — Mon Dieu ! s'écriait-elle à ce sujet, la belle proposition de n'être plus chez moi, de n'avoir plus d'équipage, et de devoir mille écus ! En vérité, j'aime bien mieux, sans comparaison, être ici ; l'horreur de l'hiver à la campagne n'est que de loin ; de près, ce n'est pas de même — ».

Revenant sur la visite du duc de Chaulnes à Grignan, M<sup>me</sup> de Sévigné était étonnée de ce qu'il avait paru à M<sup>me</sup> de Grignan aussi distrait et appesanti qu'elle le lui avait dépeint ; car elle se souvenait que, pendant le voyage en Bretagne, il avait été d'aussi bonne compagnie que possible. Chose étrange ! que sa fille ne s'expliquât pas la préoccupation du duc par l'importance des affaires qu'il allait avoir à traiter, ces affaires de Rome qui devaient

1. Aux Rochers, le 12 octobre 1689.

envahir toutes ses pensées ; peut-être aussi par quelque embarras au sujet de la députation, quelque chagrin de n'avoir pu mieux servir ses amis ? M<sup>me</sup> de Grignan était encore pleine d'espérances ; M. de Chaulnes devait prévoir la déception qu'elle allait éprouver.

Le pauvre chevalier de Grignan n'avait pas senti longtemps le bon effet des eaux de Balaruc, ou plutôt l'effet en avait été trop violent : loin de le guérir, elles avaient rejeté à l'intérieur cette cruelle goutte, ce dont on avait pu s'apercevoir à l'horreur d'une fièvre continue, avec des redoublements, des suffocations et des assoupissements qui composaient une terrible maladie : mais heureusement la fièvre s'était relâchée ; le quinquina avait produit ses effets ordinaires.

Cependant M. de Sévigné était toujours à Rennes, agréable au maréchal d'Estrées, qu'il avait vu cent fois à Paris chez la marquise d'Uxelles. . . il jouait tous les soirs avec lui au trictrac, et il attendait l'arrivée de M. de la Trémoille (qui devait présider la noblesse des Etats) pour rendre tous ses devoirs, et puis revenir aux Rochers avec sa femme.

Le 12 octobre, M<sup>me</sup> de Sévigné était seule encore ; elle attendait pour le lendemain une dame de Vitré que M<sup>me</sup> de Grignan avait vue à Paris. Et le 16, elle écrivait : « — On me mande que c'est M. de Coëtlogon qui aura la députation ; je n'en ai pas douté et je crois que M. de Chaulnes n'en doutait pas non plus — ».

M<sup>me</sup> de Sévigné doutait maintenant que ce bon duc, en corps et en âme, eût pu l'emporter. . . il était déjà tout justifié à ses yeux. C'était M<sup>me</sup> de Grignan, qui à son tour, l'accusait de lenteur et de négligence ; elle ne pouvait lui pardonner l'échec de son frère. « — Hé bien ! ma fille, soyez donc en colère contre M. de Chaulnes ; pour moi, je ne saurais <sup>1</sup>. . . — » M<sup>me</sup> de Sévigné se louait de ses soins aimables ; et son souvenir continuel, et de Grignan, et de Toulon, et de Rome, lui prouvait assez qu'il n'avait pas pu l'oublier dans une affaire qui lui tenait tant à cœur.

Mais M<sup>me</sup> de Grignan avait l'esprit monté, et tout ce qui était autour d'elle, à commencer par M. de Grignan et le chevalier, blâmait la froideur qu'avait eue le duc de Chaulnes à recommander M. de Sévigné. M<sup>me</sup> de Sévigné ne recevait pas ce jugement tumultueux : elle comprenait fort bien que M. de Chaulnes, assuré

1. Lettre du 19 octobre.

d'avance que la députation irait à M. de Coëtlogon par mille raisons, n'eût pas voulu se montrer ouvertement, ni se faire un dégoût de ne pouvoir nommer un député. . . Autrefois c'était la plus agréable chose du monde : M. le gouverneur choisissait qui il voulait, et le Roi le recevait sans aucune difficulté ; ce beau droit s'était évanoui par degrés. . .

Cependant M<sup>me</sup> de Chaulnes était transportée de joie, car non seulement le duc se portait bien, mais il avait été reçu à Rome, au bruit du canon comme ambassadeur, sans avoir renoncé aux *franchises*, dont l'ambassadeur d'Espagne avait été enragé ; il avait sollicité tous les cardinaux pour l'empêcher. La Cour de France était fort contente de cet heureux commencement, et le prenait comme un présage de la suite.

M. de Sévigné était encore à Rennes, toujours favori du maréchal. M. de Revel, qui s'en allait, le retenait jusqu'à ce qu'il eût vu l'ouverture des Etats. La marquise devait revenir dans quatre ou cinq jours.

« — Je suis toujours seule, ma chère enfant, écrivait M<sup>me</sup> de Sévigné le dimanche 23 octobre ; j'ai de la santé, des livres à choisir, de l'ouvrage, et du beau temps ; on va bien loin avec tout cela. Je vois, au travers de tout ce que mon fils et sa femme me mandent sur l'envie qu'ils ont d'être avec moi, qu'ils sont ravis d'être à Rennes ; et moi, dès ce moment, il me prend une véritable envie qu'ils y soient. Je leur défends de venir ; je trouve même qu'ils ont raison. . . — ». N'y avait-il pas un peu d'ironie au fond de cette approbation ? M. de Sévigné ne voulait pas d'abord se montrer aux Etats ; il était résolu à rester dans ses bois, à se dérober à toutes les obligations, et même à quitter la Bretagne, l'été suivant, pour un voyage d'agrément qui devait le mener jusqu'en Provence : il n'y avait que quelques semaines qu'il avait pris toutes les résolutions, et cependant il était à Rennes ; et sa mère qui, dans le moment de leur plus grande déception, s'était montrée plus philosophe que lui et la marquise, allait aussi se montrer la plus digne des trois, en gardant une retraite qu'eux n'avaient pas su garder.

A la vérité, M. de Sévigné devait des remerciements au maréchal d'Estrées, car il n'avait pas tenu à celui-ci qu'il ne fût député ; et maintenant le maréchal semblait prendre à cœur de le dédommager, en le comblant d'amitiés à la vue de son concurrent plus heureux : il affectait de ne pouvoir se passer de lui ; il le menait partout avec

lui. . . M. de Sévigné ne résistait point à ces avances et, comme à l'ordinaire, ces petites distinctions lui tenaient lieu des honneurs dont il s'était fermé l'accès, en se retirant du service et de la Cour.

M<sup>me</sup> de Sévigné était résolue à approuver son fils, puisqu'il était content : « — Il y a, disait-elle, très bonne compagnie à Rennes, tout y brille de joie; les Bretons ne sentent pas tous les millions qu'on va demander à la Province; ils ne songent qu'au retour du parlement dans cette pauvre ville et dans ce palais, le plus beau de France — ». Elle n'avait pas oublié, elle, les châtimens qui étaient tombés sur cette ville de Rennes, dix ans auparavant, et les pendaisons, et les taxes, et les cris de douleur de toute la Bretagne; et cette joie bruyante, que l'on manifestait maintenant, l'étonnait un peu. . .

C'était dans ce même palais, où le Parlement devait rentrer le 1<sup>er</sup> décembre, que se tenaient les États; rien n'était plus magnifique: la curiosité y attirait bien du monde pour voir des visages tout nouveaux, le maréchal d'Estrées, M. de Pommereuil, M. d'Eaubonne, M. de Lezonnet, au lieu de MM. de Chaulnes, de Fieubet ou de Harlay, d'Harouïs : les hommes aiment le changement <sup>1</sup>.

M. de la Trémoille avait passé à Vitré trois jours auparavant; il y avait été reçu à grand bruit à cause de sa chevalerie (le Saint-Esprit qui lui avait été donné l'année précédente). C'était une des occasions où l'on redoublait les honneurs et même les redevances, selon les obligations de certaines terres. Celle des Rochers, comprise dans la baronnie de Vitré, avait probablement contribué par quelque don à cette joyeuse entrée. M<sup>me</sup> de Sévigné trouvait à ce duc une terrible mine avec sa belle taille et son cordon-bleu; il n'y avait que M. de Grignan qui pût lui être comparé, « — je dirais même pour la beauté, ajoutait-elle, si je ne craignais d'offenser le comte, car il est certain que M. de la Trémoille le surpasse — ». Le duc se rendait aux États; il lui avait fait faire bien des compliments, et s'était excusé de ne pas aller la voir sur ce que son équipage était fatigué; et elle s'était excusée sur ce qu'elle n'en avait point.

« — Ce fut hier, dit-elle<sup>2</sup>, qu'on ouvrit les États (le 22 octobre).. La noblesse aime que M. de la Trémoille la préside; elle n'aime point M. de Rohan, quoique de bonne maison. — » Ces deux ducs la présidaient à tour de rôle.

1. Lettre du 23 octobre.

2. Ibid.

Mais c'était assez parler de Bretagne; il fallait dire quelque chose du pape : ce pape était le cardinal Ottobon, Vénitien, intime ami de M. et de M<sup>me</sup> de Chaulnes, du temps de leur première ambassade. M<sup>me</sup> de Lavardin mandait à M<sup>me</sup> de Sévigné que cet Ottobon était le plus honnête homme <sup>1</sup> du Sacré-Collège. Mais il avait soixante-dix-neuf ans; son esprit n'était-il pas un peu au-dessous de la barre à cet âge? c'était ce que M<sup>me</sup> de Sévigné se demandait. Le bon abbé de Coulanges lui disait que oui; feu M. d'Arles lui disait que non. Quoi qu'il en fût, M<sup>me</sup> de Chaulnes devait craindre qu'on ne laissât son mari à Rome, tout porté pour le prochain conclave, et c'est ce qui arriva.

M<sup>me</sup> de Sévigné pouvait dire maintenant à sa fille, sous la forme d'un petit secret, que c'était cette bonne duchesse de Chaulnes qui avait voulu lui prêter mille écus pour la faire venir à Paris; mais de si bon cœur et de si bonne grâce, avec tant d'envie que cette offre eût son effet, que M<sup>me</sup> de La Fayette, très contente des soins et de l'amitié que cette duchesse avait pour elle, la priaît de ne point ravouer sur cette députation.

M<sup>me</sup> de Chaulnes continuait à écrire à M<sup>me</sup> de Sévigné que ce qui était différé n'était pas perdu; que son fils était jeune (M. de Sévigné avait alors quarante-un ans); que bien des gens avaient demandé cette place dix ans, quinze ans, que c'était son affaire... Néanmoins la place était prise, et l'occasion ne se retrouva plus, comme il arrive presque toujours en pareille circonstance, et comme M<sup>me</sup> de Sévigné le prévoyait fort bien.

Celle-ci ne parlait point encore de ses projets; il lui semblait qu'elle serait libre de partir à la fin de l'été suivant: il y avait encore bien du temps devant elle. « — Nous prendrons, écrivait-elle à sa fille, ensemble nos mesures, ayant le même dessein de nous retrouver — ».

1. Et le plus habile.

## CHAPITRE CIII

L'EXALTATION DU PAPE INNOCENT XII. — M. DE CHAULNES EST L'HOMME DU MONDE QUI FAIT LE MIEUX UN PAPE. — L'ARCHEVÊQUE D'ARLES VEUT RENONCER A LA PRÉSIDENTE DES ÉTATS DE PROVENÇE. — LE FAUTEUIL DE M. L'ARCHEVÊQUE D'AIX A L'ASSEMBLÉE. — M. DE GRIGNAN MAL AVEC L'ARCHEVÊQUE. — LA MARQUISE DE SÉVIGNÉ QUITTE LES PLAISIRS DE RENNES POUR REVENIR AUPRÈS DE SA BELLE-MÈRE. — LE ROI REND AU PAPE LE COMTAT D'AVIGNON. — M<sup>ME</sup> DE GRIGNAN « RUINÉE ». — LES ÉTATS DE BRETAGNE VOTENT TROIS MILLIONS AU ROI. — COLÈRE DE M<sup>ME</sup> DE GRIGNAN CONTRE M. DE CHAULNES AU SUJET DE LA DÉPUTATION MANQUÉE. — M. DE GRIGNAN ET LE CHEVALIER PRENNENT PARTI CONTRE LE GOUVERNEUR DE BRETAGNE.

— 1689 —

« JE crois, ma chère fille, qu'à l'heure qu'il est, vous n'avez plus votre beau Comtat. » M<sup>me</sup> de Sévigné écrivait le 26 octobre; elle venait de recevoir des lettres de Paris. « — La première chose que le Roi a faite avec ce nouveau Pape, qui est entièrement selon son cœur, c'est de lui rendre cet admirable morceau... qui était si fort à votre bienséance... M. de Chaulnes est trop heureux; on ne peut plus lui disputer d'être l'homme du monde qui fait le mieux un Pape — ».

C'était ce même cardinal qui avait répondu le 4 d'octobre au compliment de l'ambassadeur; et le 6, pour l'en remercier, M. de Chaulnes le faisait Pape; car cette exaltation avait été faite brusquement, à la française, et contre l'avis des Espagnols et des Allemands. Ce pontife était le meilleur esprit du Sacré-Collège; il n'avait de défaut que quatre-vingts ans.

« — M<sup>me</sup> de Chaulnes en est transportée, ajoutait M<sup>me</sup> de Sévigné; le Saint-Père a demandé de ses nouvelles à M. de Chaulnes et de celles de M<sup>me</sup> de Kerman <sup>1</sup>, disant qu'il mourrait content s'il les avait revues encore une fois. Toute la France a été chez cette duchesse — ».

Si M. de Grignan perdait Avignon, M. l'archevêque d'Arles, son frère, perdait le fauteuil qu'il occupait à l'Assemblée des États de Provence : le nouvel archevêque d'Aix allait l'occuper selon le rang de son archevêché ; car, n'étant pas cardinal comme son prédécesseur, il devait siéger à l'assemblée et prendre la place qui lui appartenait <sup>2</sup>. M. d'Arles ne pouvait pas s'habituer à ce changement; il en sentait le dégoût, à ce point qu'il ne voulait plus conserver la présidence des États, en perdant ce fauteuil. Il avait parlé au Roi de son intention d'abdiquer...

M<sup>me</sup> de Sévigné avait peine à croire que le Roi fût entré dans sa peine... Elle était blessée de cette abdication, en pensant au tort que M. d'Arles faisait à sa maison; car il était avantageux à M. de Grignan que son frère présidât l'assemblée. Elle ne voulait point taire à M. l'archevêque son sentiment là-dessus, s'il lui faisait l'honneur de le lui demander; car elle était toujours fort bien avec lui: il lui avait écrit de Forges et de Paris.

Au reste, M. de Grignan n'était pas beaucoup mieux avec M. de Cosnac, archevêque d'Aix, qu'il ne l'avait été jadis avec M. de Forbin-Janson, évêque de Marseille.

M<sup>me</sup> de Grignan se plaignait du prélat qui n'était pas venu la voir à Grignan, et qui voulait, disait-elle, faire le premier président. Sa mère lui conseillait d'en écrire à M<sup>me</sup> de La Fayette, qui avait tout crédit sur l'esprit de M. de Cosnac. Mais à la manière dont M<sup>me</sup> de Grignan parlait du premier président lui-même, il était facile de s'apercevoir que ni elle, ni M. de Grignan, ne savaient s'accommoder aux différents caractères avec lesquels il fallait vivre, ni aux grandeurs de Province avec lesquelles il fallait compter.

Le lendemain du jour où M<sup>me</sup> de Sévigné écrivait à M<sup>me</sup> de Grignan, qu'elle avait défendu à son fils et à sa belle-fille de quitter Rennes où ils semblaient se plaire, elle vit arriver la marquise à l'heure où elle y pensait le moins<sup>3</sup>. Celle-ci, stimulée par la défense

1. M<sup>lle</sup> de Murinais qui avait accompagné M<sup>me</sup> de Chaulnes à Rome.

2. Note de l'éditeur, tirée du *Journal de Dangeau*. Edition Monmerqué.

3. Lettre du 26 octobre.



de sa belle-mère, et la prenant peut-être pour une marque d'impatience ou d'improbation, s'empessa de revenir auprès d'elle, préférant ce plaisir à tous les amusements des Etats. — Elle lui dit : « Tout le monde me tourmentait à Rennes sur l'envie que j'avais de revenir aux Rochers ; mais, madame, quand je les ai fait souvenir que c'était pour être auprès de vous, ils ont fort bien compris que j'avais raison, surtout M. le maréchal d'Estrées, M. de la Trémoille et M. de Pommereuil ». M<sup>me</sup> de Sévigné croyait que ce petit récit ne brouillerait pas la marquise avec M<sup>me</sup> de Grignan.

Quant à son fils, le maréchal n'avait pas voulu le laisser partir ; c'était le seul avec lequel il pouvait causer de toutes choses. Il était au désespoir que M. de Sévigné ne fût pas député ; il n'aimait guère le choix dû à l'influence de M. de Cavoie, intime ami de M. de Seignelai.

M<sup>me</sup> de Sévigné apprenait par sa belle-fille toutes les nouvelles de Rennes. « — Nos Etats, dit-elle<sup>1</sup>, furent ouverts samedi 22 : ce fut une foule, une presse, une confusion ; mais enfin le maréchal parla fort bien, mieux qu'on ne pensait. Le premier président, de *communi martyrum* ; M. de Pommereuil, fort vivement à sa mode, moins bien que Fieubet et de Harlay<sup>2</sup>, qui enlevaient par la beauté de leurs harangues ; et, dans toutes, il fut dit des merveilles de M. de Chaulnes, et de cette exaltation dont la nouvelle était arrivée le même jour.

» Le lendemain, M. de Pommereuil demanda trois millions pour le Roi ; ils furent accordés sur-le-champ, quoiqu'en vérité on ne sache pas trop où les prendre, avec le conflit de M. d'Harouïs.

» Après avoir vu ces bons commencements, Revel est parti pour reprendre, comme il espère, son premier métier (*la guerre*). Il passa ici lundi ; il ne fit qu'y diner. — Il espère qu'il ira en Allemagne avec le maréchal de Lorges ; je lui recommandai le marquis de Grignan ; il me dit que c'était lui qui demandait sa protection, tant il était hors d'exercice — ».

M<sup>me</sup> de Sévigné passait des jours tranquilles avec sa belle-fille ; elle lisait avec elle le *Traité de la prière continuelle*, d'un saint homme de Port-Royal : l'une et l'autre trouvaient ce livre si spirituel, si lumineux, si saint, qu'encore qu'il leur passât à cent pieds au-dessus de la tête, il ne laissait pas de les charmer.

On mandait à M<sup>me</sup> de Sévigné que M. de Lorraine allait mettre

1. Lettre du 26 octobre 1689.

2. Les anciens commissaires.

ses troupes en quartiers d'hiver. « — Nous en ferons autant, disait-elle à sa fille; et si cela est, vous reverrez bientôt votre cher enfant — ».

Cependant la prise de Bonn et la mort du baron d'Asfeld, qui fut tué en défendant cette ville, avaient donné du chagrin.

La nouvelle de la restitution d'Avignon au nouveau Pape par M. de Chaulnes, était confirmée. M<sup>me</sup> de Sévigné recevait une lettre de sa fille, dont le commencement disait de grandes choses en peu de mots : Ottobon, *Pape*; le Comtat, *rendu*; le Roi et M. de Chaulnes, *triomphants*, et M<sup>me</sup> de Grignan, *ruinée*. « — Voilà, s'écriait la première <sup>1</sup>, l'endroit qui me fait bien du mal . . ».

La perte du comtat d'Avignon arrivait dans un temps où M. et M<sup>me</sup> de Grignan allaient avoir à faire un grand effort pour l'avancement de leur fils. La mauvaise santé du chevalier ne lui permettait plus de se mettre à la tête de son régiment; peut-être craignait-il d'être invité à s'en défaire. Toujours est-il qu'à ce moment même, M. de Grignan sollicitait l'agrément du Roi pour faire passer ce régiment au marquis.

M<sup>me</sup> de Sévigné allait avoir bientôt l'explication de l'émotion, de l'agitation où elle voyait sa fille, et de l'inquiétude qui perçait dans toutes ses lettres : elle était *allumée*, elle ne dormait plus; elle n'était plus belle, à ce qu'elle disait. En vain sa mère la conjurait de se tranquilliser, de se servir de son courage, de sa philosophie, de son christianisme pour soutenir le fardeau des peines que la Providence lui envoyait <sup>2</sup>; elle ne savait pas encore tout ce qui allait l'accabler.

On semblait croire à Grignan que c'était la prétention qu'avait eue M. de Chaulnes de faire un député à lui tout seul, qui avait fait échouer la nomination de M. de Sévigné. M<sup>me</sup> de Sévigné soutenait que le duc n'avait pas eu tort de donner les députations quinze ans durant sans en parler au Roi, comme avait toujours fait le maréchal de la Meilleraye. Cela était changé depuis quatre ou cinq ans, comme tout le reste. *Quelles couleuvres n'avait-il point avalées !*

En effet, l'autorité royale attirait tout à elle; les ministres ne souffraient plus l'indépendance des gouverneurs; le duc de Chaulnes avait en Bretagne des ennemis et des dénonciateurs. . .

Quant à M<sup>me</sup> de Sévigné, elle ne pouvait pas comprendre que M. de Grignan et tout ce qui lui appartenait, ne prit pas fait et

1. Lettre du 2 novembre 1689. Aux Rochers.

2. Lettre du 30 octobre.

cause pour l'un de ses pareils. « — Je vous avoue, s'écriait-elle <sup>1</sup>, que je ne connais plus, ni M. le chevalier, ni vous <sup>2</sup>, ni vous autres, messieurs les grands seigneurs, ni messieurs les gouverneurs de Provinces, de trouver que c'est une belle chose d'avoir ôté au gouverneur de Bretagne le beau droit de nommer les députés, sans aucune dépendance. . . — »

Ainsi M. et M<sup>me</sup> Grignan, qui accusaient peu auparavant M. de Chaulnes d'avoir mis de la froideur et de la négligence à faire nommer M. de Sévigné, l'accusaient aujourd'hui d'avoir voulu faire le roi, et se montraient courtisans à ses dépens. Mais M<sup>me</sup> de Sévigné était ardente à soutenir la cause du bon duc : « — Depuis notre mariage de la duchesse Anne avec Charles VIII, cette belle et grande province avait bien d'autres prérogatives — ». Et, visant directement M. de Grignan, elle ajoutait : « — Hélas ! ces pauvres gouverneurs, que ne font-ils pas pour plaire à leur maître ? avec quelle joie, avec quel zèle ne courent-ils point à l'hôpital pour son service ? . . . hélas ! ils sont si passionnés pour sa personne, qu'ils ne souhaitent que de quitter ces grands rôles de comédie pour venir le regarder à Versailles, quand même ils devraient n'en être pas regardés. . . — »

M. de Grignan avait-il éprouvé un pareil traitement ? . . . Quoi qu'il en fût, c'était bien à lui que M<sup>me</sup> de Sévigné s'adressait ; puis revenant à sa fille : « Mais, mon enfant, est-il possible que vous ne pensiez pas comme moi ? — »

Au reste, il était tellement vrai qu'on ne songeait qu'à faire plaisir à la ville de Rennes, que, par une conduite inouïe, et dont M<sup>me</sup> de Sévigné était fort aise (car cette conduite expliquait ce qui s'était passé au sujet de son fils), on avait donné la députation du clergé à M. de Rennes par une lettre de cachet. . . On suivait auparavant le rang des évêques, et c'était cette année le tour de M. de Vannes ou de M. de Tréguier, qui étaient si étonnés qu'ils ne savaient où ils en étaient <sup>3</sup>.

Cependant, le Roi avait dit la semaine précédente à M<sup>me</sup> de Chaulnes : « — Madame, M. de Chaulnes n'a pas été longtemps à Rome sans y faire parler de lui ; il y a trouvé encore de bons amis, il y a été fort bien reçu — ». Toute la Cour pensa étouffer cette duchesse de compliments et d'amitiés. On mandait à M<sup>me</sup> de

1. Lettre du 6 novembre.

2. M<sup>mo</sup> de Grignan.

3. Lettre du 2 novembre.

Sévigéné que le Pape avait assemblé ses amis pour finir l'affaire des franchises avec la France et avec toutes les couronnes, et une autre congrégation pour prendre les moyens de faire la paix générale dans la chrétienté <sup>1</sup>.

On croyait que le cardinal d'Estrées reviendrait en France, et que le cardinal de Bouillon pourrait bien demeurer pour les affaires de France. M<sup>me</sup> de Sévigéné était persuadée que l'ambassadeur n'était pas près de revenir.

M<sup>me</sup> de Chaulnes était affligée de la douleur de M<sup>me</sup> de Soubise, qui avait perdu son fils, le prince de Rohan, après des souffrances incroyables, de la blessure qu'il avait reçue à Walcourt; et de M<sup>me</sup> de Guénégaud, qui avait perdu non seulement son cadet à Bonn, mais son fils aîné qu'elle aimait plus que sa vie; elle n'avait plus que l'abbé de Guénégaud et un autre qui était prêtre aussi. « — Ainsi, s'écriait M<sup>me</sup> de Sévigéné <sup>2</sup>, nous avons souvent des prévoyances pour l'avenir qui nous font des peines inutiles, parce que Dieu nous en prépare d'autres — ». Cette réflexion si juste, adressée à M<sup>me</sup> de Grignan, renfermait toute une prophétie.

« — Je n'ose, lui disait-elle, vous parler des magnificences de Rennes. . . M. le maréchal d'Estrées ne veut pas que mon fils le quitte d'un moment <sup>3</sup>, il ne connaît que lui, il ne parle qu'à lui, il fait ses visites avec lui: enfin il connaît si peu la Bretagne que, s'il n'y avait trouvé un commensal de la marquise d'Uxelles, il aurait été dans le dernier embarras. . . — » Ce maréchal faisait une chère épouvantable; il surpassait M. de Chaulnes. — Il y avait à Rennes, l'opéra d'Atys, que Mesnil rendait agréable, et des comédiens.

« — Mon fils mande à sa femme, je crois par honnêteté, écrivait M<sup>me</sup> de Sévigéné quelques jours plus tard, ne voulant pas qu'elle croie que c'est pour moi qu'elle est ici, que toutes ses amies la regrettent fort, et qu'il est bien fâché que sa délicate poitrine l'empêche de prendre part à tous ces plaisirs <sup>4</sup>. Elle lui répond en colère, qu'elle se trouve offensée de ce discours; que ce n'est point sa santé qui l'a fait venir ici. . . , que c'est uniquement pour le plaisir d'être avec moi, ce qu'elle a préféré à toutes choses; que si elle avait la poitrine du meilleur porteur de chaise de Rennes, elle en ferait autant; et tout cela si naturellement, que je lui en suis

1. Lettre du 6 novembre.

2. Lettre du 9 novembre.

3. Lettre du 6 novembre.

4. M. de Sévigéné n'entraîtrait-il pas plutôt dans la fantaisie de sa mère, qui ne voulait être l'objet d'aucune complaisance? Lettre du 9 novembre.

très obligée, sans qu'il me reste aucun scrupule de la voir ici — ».

Au reste, sa belle-fille avait des soins infinis de la divertir ; il faisait le plus beau temps du monde, on sentait l'été de la Saint-Martin.

M<sup>me</sup> de Sévigné croyait, comme M<sup>me</sup> de Grignan, que M. de Chaulnes demeurerait à Rome pour un autre conclave, ou plutôt pour terminer avec ce Pape les grandes affaires qu'ils avaient à traiter ensemble, et celles qu'il avait dessein de lui inspirer du dans lesquelles il voulait le confirmer pour la paix générale. . . Mais ce Pape haïssait autant le cardinal d'Estrées qu'il aimait l'ambassadeur, et l'on croyait que cette Éminence reviendrait en France : si cela était, le retour de l'ambassadeur en serait reculé. . .

M. de Chaulnes cependant, écrivait fort tendrement et fort plaisamment à M<sup>me</sup> de Sévigné<sup>1</sup> : il lui mandait qu'il pourrait se vanter d'avoir fourni une assez belle carrière, sans la douleur mortelle qu'il avait d'avoir été contraint d'offrir au Pape le charmant Comtat, qu'il le fit de si mauvaise grâce qu'il crut que Sa Sainteté le refuserait ; mais qu'il fut assez malheureux pour être trompé, et que le Pape, au contraire, le reçut avec un plaisir qui lui renouvela la bonne opinion qu'il avait déjà de ce présent. « — Enfin, ma fille, voilà qui est fait : *Dieu vous l'a donné, Dieu vous l'a ôté* ; il faut soutenir cette privation comme tant d'autres — ».

M<sup>me</sup> de Sévigné savait maintenant la cause de l'agitation de M<sup>me</sup> de Grignan, et ce qui s'ajoutait pour elle à tant d'autres préoccupations ; c'est-à-dire la demande que M. de Grignan faisait au Roi en faveur de son fils. Toutefois il lui paraissait si naturel de croire que le régiment du chevalier de Grignan tomberait à son neveu, qu'il fallait se faire violence pour douter de la réussite<sup>2</sup>.

Le comtat d'Avignon rendu, elle aurait voulu que la principauté d'Orange, qui se donnait si sincèrement au Roi, pût récompenser M. de Grignan de ce qu'il avait perdu.

« — Nos États finirent hier, écrivait M<sup>me</sup> de Sévigné le 13 novembre. La dépense du maréchal a été tout près d'être ridicule à force d'être excessive. . . et un air de magnificence en toutes choses dont M. de Chaulnes n'approchait pas ; il en aurait été bien fâché — ».

Cependant, on lui mandait que Coulanges était favori du Pape, que M. de Chaulnes faisait faire un carrosse d'audience, et qu'il tenait une table comme aux États. . . Voilà qui avait un air d'établissement<sup>3</sup>.

1. Lettre du 6 novembre.

2. Lettre du 16 novembre.

3. Ibid.

## CHAPITRE CIV

LE MARQUIS, COLONEL DU RÉGIMENT DE GRIGNAN. — IL EST AVANCÉ TROP TÔT. — LE COMTE D'ESTRÉES S'ARRÊTE AUX ROCHERS. — IL SAIT TOUT ET PREND PLAISIR A CAUSER AVEC M. DE SÉVIGNÉ. — CELUI-CI COMMENCE A PRENDRE SON PARTI DE LA DÉPUTATION MANQUÉE. — L'ÉVÊQUE DE SENLIS, ABBÉ DE LIVRY. — COULANGES FAVORI DU PAPE. — L'AMBASSADEUR S'EST RENDU A SA PREMIÈRE AUDIENCE, SUIVI DE 150 CARROSSES. — L'ABBÉ CHARRIER ET M<sup>ME</sup> DE MARBEUF AUX ROCHERS. — RÉFLEXIONS DE M<sup>ME</sup> DE SÉVIGNÉ SUR LA VIEILLESSE.

— 1689 —

M<sup>ME</sup> de Sévigné fut tirée tout à coup d'une grande peine en apprenant que le marquis, son petit-fils, était colonel du bon et beau régiment de son oncle. « — Rien, disait-elle <sup>1</sup>, ne saurait être plus avantageux pour lui; à dix-huit ans, il est difficile d'être plus avancé... il n'est plus question, ma chère comtesse, que de soutenir cette place... Il faut payer M. le chevalier.. Il faut espérer que vous aurez permission de vendre votre belle compagnie, l'ouvrage de vos mains. Enfin, ma fille, les biens et les maux sont mêlés; les honneurs augmentent la dépense. — ».

M<sup>me</sup> de Sévigné n'appuyait pas sur les difficultés qui allaient surgir à propos de cet avancement prématuré; mais elle les prévoyait et les sentait; et, en montrant l'intérêt qu'elle y prenait, elle ouvrait la porte aux confidences de sa fille.

M. et M<sup>me</sup> de Grignan avaient toutes les ambitions pour un fils qui devait être le soutien de leur maison : celle-ci paraissait légi-

1. M<sup>me</sup> de Sévigné à M<sup>me</sup> de Grignan. Aux Rochers, dimanche 20 novembre 1689.

time ; mais ni l'âge du marquis, ni l'état de leur fortune ne pouvaient leur faire souhaiter un avancement aussi rapide. « — La sorte de fatalité qui précipite toutes choses pour la ruine de ceux qui sont déjà précipités — » comme M<sup>me</sup> de Sévigné l'observait en quelque endroit, cette fatalité avait voulu que M. le chevalier de Grignan fût arrêté dans sa carrière à l'âge le plus fait pour jouir de la gloire et des honneurs, et que le marquis, son neveu, fût destiné à le remplacer, à celui où il eût été bon de servir et de s'instruire sous un si bon maître.

Telles étaient les réflexions de M<sup>me</sup> de Sévigné et les inconvénients qu'elle déplorait.

M<sup>me</sup> de Grignan, cependant, faisait état de rester à Grignan pendant tout l'hiver, malgré la bise. Sa mère croyait que M. de Grignan, qui aimait le monde, se résoudrait difficilement à ne point passer ses trois mois à sa bonne ville d'Aix. En attendant, elle approuvait sa fille de n'avoir point été à Lambesc, exposer sa beauté (dont on parlait encore) et la jeunesse de Pauline à la fureur de la petite vérole. « — C'est un mal qu'on ne saurait trop éviter — », s'écriait-elle avec une sorte de pressentiment fatal.

Son fils était enfin revenu de Rennes : « — M<sup>me</sup> de Marbeuf est ici pour quelque temps, disait-elle, et l'abbé de Quimperlé<sup>1</sup>, qui ne demande qu'à me rendre service. Nous attendons notre fermier<sup>2</sup>, avec qui nous ferons un beau compte sans argent — ».

Il y avait toujours des passants aux Rochers, car Vitré était sur le chemin de Paris. Le comte d'Estrées, fils du maréchal, y avait dîné et couché, et en était reparti le matin. M<sup>me</sup> de Sévigné l'avait trouvé fort joli, fort vif ; un esprit fort noble et tourné du côté des sciences et des belles-lettres ; et, avec cela, une fort bonne réputation sur terre et sur mer. Il y avait plaisir d'entendre ce comte causer avec M. de Sévigné, et sur les poètes anciens et modernes, et sur l'histoire, la philosophie, la morale ; il savait tout, il n'était neuf sur rien.. Les ignorants furent frondés... cette soirée fut agréable.

« — Me revoilà, ma belle petite sœur, auprès de maman mignonne, écrivait M. de Sévigné le même jour<sup>3</sup>, ravi de la retrouver en bonne santé, ravi de me revoir en repos aux Rochers et hors de la frénésie des Etats... — » Il remerciait sa sœur de

1. L'abbé Charrier.

2. Du Buron.

3. M. de Sévigné à M<sup>me</sup> de Grignan. Aux Rochers, le 20 novembre.

toutes les marques d'amitié qu'elle lui avait données au sujet de la députation. « — Il avait été, disait-il, tout consolé de l'avoir pas eue, dès qu'il avait vu qu'il n'avait pas été abandonné de M. de Chaulnes, comme il le croyait. — M. de Chaulnes, M. le maréchal d'Estrées et M. de Lavardin s'étaient également opposés à M. de Seignelai, M. de Cavoie et aux Coëtlogon ; et tous trois voulaient ôter à leurs ennemis le plaisir de faire un député, et en avoir un qui fût de leur main. J'étais le seul sur qui tous trois pussent jeter les yeux. . . Le maréchal d'Estrées a espéré tant qu'il a pu ; il m'a défendu de me retirer des Etats, tant qu'il a espéré ; il a reçu enfin cet ordre qu'il craignait tant. . . — »

Tout ceci était dit à M<sup>me</sup> de Grignan en confidence, car il n'était pas à propos de publier l'extrême envie qu'avait M. le maréchal d'Estrées que M. de Seignelai et les amis de ce ministre ne réussissent point dans cette occasion, quoique la mésintelligence qui était entre eux et lui fût connue de tout le monde.

Cependant M. de Sévigné revenait prendre son train ordinaire auprès de sa mère, l'amuser, lui lire des histoires, avoir soin de sa santé. . .

Il faisait un temps charmant au milieu de novembre, un soleil, une douceur. . . M<sup>me</sup> de Marbeuf était contrainte de se promener, bien qu'elle ne marchât pas comme M<sup>me</sup> de Sévigné. Celle-ci avait été deux jours avec l'abbé Charrier et son fermier du Buron, un fort honnête homme ; mais comme celui qui l'avait précédé avait ruiné la terre, ce n'étaient que réparations et abîmes, et elle ne croyait jamais rien toucher des mille pistoles<sup>1</sup> qu'il lui devait.

M<sup>me</sup> de Grignan avait fait en imagination une petite course à Livry : la fête de saint Martin lui avait rappelé la jolie abbaye. « — Vous y avez tant de fois passé cette fête, lui répondait sa mère<sup>2</sup>, que si vous m'y aviez trouvée, vous n'y auriez rien trouvé de changé, pas même tous ces Sanguin que nous y avons tant vus autrefois, et qui en sont présentement les maîtres ; et tous nos vieux meubles passés d'abbés en abbés, et qui demeureront longtemps en l'état où vous les connaissez ; car cette abbaye va devenir un patrimoine de famille — ».

C'était l'évêque de Senlis, un Sanguin, frère du marquis de Livry, qui succédait à l'évêque de Nîmes et à l'abbé de Coulanges. Rien ne pouvait plus être à la convenance de cet évêque et des

1. 10,000 francs.

2. Lettre du 23 novembre.



siens, car le château se trouvait ainsi uni à l'abbaye ; aussi étaient-ils tous dans la joie.

Cependant M<sup>me</sup> de Sévigné était bien de l'avis de M. Courtin, un ami de M. et de M<sup>me</sup> de Grignan ; elle trouvait que leur présence à la Cour serait très nécessaire pour leur fils, et c'était une des raisons qui faisait murmurer contre l'impossibilité : « Vous souvenez-vous quand nous disions quelquefois : il n'y a rien qui ruine comme de n'avoir point d'argent ? nous nous entendions bien <sup>1</sup> — ».

En effet, cette pénurie d'argent qui empêchait de se mouvoir et de se transporter, devenait un obstacle aux affaires qui auraient eu besoin de se traiter à Paris ou à Versailles, et tout le zèle que les amis de M. et M<sup>me</sup> de Grignan déployaient en leur faveur ne pouvait pas suppléer au défaut de leur présence.

M<sup>me</sup> de Sévigné en jugeait bien ainsi : elle ne croyait pas d'ailleurs que le temps fût favorable pour obtenir des pensions ou des gratifications.

« — Mais ce petit colonel ne vous ira-t-il point voir après avoir fait ses remerciements à la Cour ? — » demandait-elle à sa fille.

M<sup>me</sup> de Chaulnes avait reçu un bref de son ami le Pape, le plus obligeant du monde. Les Papes n'avaient guère accoutumé de dire qu'ils tenaient leur exaltation de quelqu'un : M<sup>me</sup> de Grignan pourrait voir que celui-ci ne marchandait pas de dire qu'il la devait à l'ambassadeur, selon les intentions du Roi ; sa mère lui adressait une copie de ce bref <sup>2</sup>.

On lui mandait toujours que Coulanges était favori du Pape ; il avait fait son compliment en italien ; il était du cortège de la première audience, où M. l'ambassadeur était suivi par les rues de cent cinquante carrosses et d'une infinité de monde : ce fut une très belle chose ; et, après avoir reçu du Pape toutes sortes de bontés paternelles en public, le duc fut enfermé deux heures avec Sa Sainteté ; ce qui fut dit était le secret que l'on ne savait pas encore.

Coulanges avait donc fait son petit compliment ; le Saint-Père lui répondit honnêtement et gaîment : il lui dit qu'il avait entendu parler de M<sup>me</sup> de Coulanges, et qu'il fallait qu'elle allât à Rome avec M<sup>me</sup> de Chaulnes ; cela ne devait pas tomber à terre.

Le mois de novembre avançait : M<sup>me</sup> de Marbeuf était toujours aux Rochers ; l'abbé Charrier, à un petit bénéfice qu'il avait auprès

1. Lettre du 27 novembre.

2. Lettre du 27 novembre.

de Vitré ; il devait revenir. M<sup>me</sup> de Sévigné admirait quelquefois les bontés que la Providence avait pour elle ; cet abbé lui était si nécessaire dans les affaires qu'elle avait en Basse-Bretagne, que, s'il eût été dans ce temps-là à Lyon, comme il aurait dû y être naturellement, elle ne savait pas ce qu'elle aurait fait.

« — Nous lisons, disait-elle, la *Vie de Théodose* ; mon fils la fait encore valoir, car vous savez comme mes enfants savent lire... mais un tel livre ne dure que deux jours — ».

M<sup>me</sup> de Marbeuf s'accommodait des lectures ; on s'accommodait de son jeu quand il y avait des acteurs. C'était une très bonne et généreuse femme, qui savait aimer et qui adorait M<sup>me</sup> de Grignan ; celle-ci ne le lui rendait pas ; elle oubliait même de lui rendre ses compliments, ce qui mettait sa mère dans l'embarras.

M<sup>me</sup> de La Fayette écrivait à M<sup>me</sup> de Sévigné comme elle se faisait *brave* pour la noce de son fils. M<sup>me</sup> de Grignan avait été frappée, comme sa mère, du mot qu'elle avait mêlé avec tant d'amitié dans sa lettre du mois d'octobre : « Vous êtes vieille, votre esprit baissera ». « — Quoique je ne me laisse pas oublier cette vérité, répondait M<sup>me</sup> de Sévigné<sup>1</sup>, j'avoue que j'en fus étonnée, car je ne me sens encore aucune décadence qui m'en fasse souvenir — ».

Elle ne laissait pas cependant de faire souvent des réflexions et des supputations, et trouvait les conditions de la vie assez dures. « — Il me semble, disait-elle, que j'ai été traînée, malgré moi, jusqu'à ce point fatal où il faut souffrir la *vieillesse* ; je la vois, m'y voilà, et je voudrais bien au moins ménager de ne pas aller plus loin ; de ne point avancer dans le chemin des infirmités, des douleurs, des pertes de mémoire, des *défigurements* qui sont prêts de m'outrager ; et j'entends une voix qui dit : « Il faut marcher malgré vous, ou bien, si vous ne voulez pas, il faut mourir », qui est une autre extrémité à quoi la nature répugne. Voilà pourtant le sort de tout ce qui avance un peu trop ; mais un retour à la volonté de Dieu, et à cette loi universelle où nous sommes condamnés, remet la raison à sa place, et fait prendre patience — ».

Ce n'était pas seulement M<sup>me</sup> de La Fayette qui pressait M<sup>me</sup> de Sévigné de revenir à Paris : « Quittez vos humides Rochers », lui écrivait M<sup>me</sup> de Coulanges. « — Humide vous-même ; c'est Bre-vannes qui est humide, lui répondait M<sup>me</sup> de Sévigné, presque en

1. Lettre du 30 novembre.

colère ; mais nous sommes sur une hauteur ; c'est comme si vous disiez : Votre humide Montmartre — ».

Elle ne voulait pas qu'on vint l'ébranler dans ses bonnes résolutions : d'ailleurs ce mot, *d'être l'hiver aux Rochers*, qui effrayait de loin était, à tout prendre, la chose la plus douce. « — Ces bois sont présentement, disait-elle, tout pénétrés du soleil, quand il en fait : un terrain sec et une place *Madame* où le midi est à plomb ; et un bout d'une grande allée, où le couchant fait des merveilles ; et quand il pleut, une bonne chambre avec un grand feu, souvent deux tables de jeu . . . Il y a bien du monde qui ne m'incommode point ; je fais mes volontés ; et quand il n'y a personne, nous sommes encore mieux, car nous lisons avec un plaisir que nous préférons à tout — ».

Que lui manquait-il donc ? Qu'avait-elle à désirer à Paris, où sa fille ne serait pas, si ce n'était pourtant la société de trois ou quatre bonnes amies qui l'appelaient et la regrettaient ? A l'hôtel de Carnavalet, elle ne devait pas même trouver le chevalier de Grignan : celui-ci se décidait à passer son hiver en Provence. « — C'est une grande consolation pour vous d'avoir M. le chevalier, écrivait-elle à sa fille en ce temps-là <sup>1</sup> ; c'est le seul avec qui vous puissiez parler confidemment, et le seul qui soit plus touché que vous-même de ce qui vous regarde — ».

» Vous ne sauriez me surprendre en me parlant de son amitié et de sa bonté ; cela est admirable <sup>2</sup> ; c'est donc lui qui veut vous donner de quoi le payer <sup>3</sup> ; le tour est rare : mais la difficulté, c'est de trouver l'argent, quoique l'hypothèque soit bonne. Pourquoi M. de la Garde ne vous ferait-il pas trouver cette somme si médiocre ? — » s'écriait-elle tout à coup. M. de la Garde qui avait une terre et des pensions, et que M<sup>me</sup> de Sévigné croyait à son aise. Elle en voulait à ce sage la Garde, comme aux prélats de la maison de Grignan, de ne pas faire son devoir de parent et d'ami dans cette circonstance : elle lui en voulait surtout depuis qu'il avait pensé à vendre sa terre ; cette terre et ce château qui étaient entrés dans sa famille par une alliance avec les Grignan. On avait cru qu'il la laisserait au chevalier, c'est-à-dire :

Aux mains du plus vaillant et du plus honnête homme  
Qu'ait adoré la terre et qu'ait vu naître Rome <sup>4</sup>.

1. Lettre du 30 novembre.

2. Lettre du 4 décembre 1689.

3. Le prix de son régiment. Lettre du 20 juillet.

4. Dans *Polyeucte*, tragédie de Corneille.

quelle joie d'avoir un tel ou de tels héritiers ! Quelle justice même, et dans quelle maison rejetait-on ce qui en venait !

M<sup>me</sup> de Grignan ne partageait pas l'irritation de sa mère ; celle-ci apprit bientôt que M. de la Garde, qu'elle croyait riche, était devenu pauvre, et elle fut prompte à lui pardonner.

Hélas, M<sup>me</sup> de Sévigné ne pouvait rien elle-même pour soulager sa fille. Plût à Dieu qu'elle eût encore quelque somme portative ! Cependant elle pria M<sup>me</sup> de Grignan de lui mander la suite de ses affaires d'argent.

Véritablement elle ne faisait pas lire à son fils toutes les lettres de sa sœur, car il y en avait d'étranges et toutes pleines d'amères tristesses. De celles-ci, elle lui disait : « Mon fils, il n'y a rien qui puisse vous divertir », et il n'y pensait plus.

A l'une de ces lettres, elle répondait <sup>1</sup> : « — Je commence par m'écrier sur le denier six ; je n'en avais point entendu parler depuis l'emprunt que fait le fils de l'avare, dans la comédie de Molière — ». Elle croyait que M<sup>me</sup> de Grignan se trompait : « — Enfin, ma fille, j'ai besoin d'un éclaircissement là-dessus. — »

On voit quelle était pour M. et M<sup>me</sup> de Grignan, la difficulté de trouver de l'argent, à quelles conditions ruineuses ils devaient emprunter, et le peu de confiance qu'inspirait l'état de leurs affaires.

Cependant M<sup>me</sup> de Sévigné convenait avec sa fille de toutes les raisons qui devaient la presser, plus que tous les sergents du monde, de payer M. le chevalier, non seulement d'une partie, mais des deux mille pistoles qui étaient le prix de son régiment.

Passant à des sujets plus agréables, elle trouvait plaisant tout ce que M<sup>me</sup> de Grignan et elle-même avaient pensé et senti en même temps sur la petite abbaye (*de Livry*). Ce tour d'imagination tout pareil était chose rare : M<sup>me</sup> de Grignan pourrait l'appeler enfance, folie, faiblesse, tout ce qu'elle voudrait ; mais il était vrai que ces Sanguin, ce Villeneuve, l'idée du vieux Saint-Pavin (Denis Sanguin), ce poète impotent d'un esprit si facile, et qui rimait si légèrement, si finement, en l'honneur de M<sup>me</sup> de Sévigné, au temps où il défait la malignité de pouvoir dire :

Telle maîtresse et tel amant  
Sont faits égaux comme de cire ;  
Vous êtes belle assurément,  
Et je tiens beaucoup du satyre.

1 Lettre du 11 décembre.

« — Ces anciennes connaissances, disait-elle, sont tellement confondues avec notre jardin et notre forêt, qu'il me semble que c'est une même chose. . .

» Enfin, mon enfant, nous étions dignes de cette jolie solitude par le goût que nous avons et que nous avons encore pour elle — ».

Cependant elle trouvait que sa fille la louait trop de la douce retraite qu'elle faisait aux Rochers; « Rien, lui disait-elle<sup>1</sup>, n'y est pénible que votre absence. . . vous oubliez que Paris est en Provence pour moi, que tout m'est égal. . . , et que ce n'est pas de ce voyage que je mérite des louanges, mais de celui où je vous laissai à Paris<sup>2</sup>, que la bienséance, la politique d'une mère, et les derniers ordres du bon abbé pour rendre à mon fils les terres dont j'avais joui, me forcèrent à faire, il y a cinq ou six ans; c'est celui-là qui me fit une véritable peine. . . Présentement, ma belle, je dors pour la dépense; c'est-à-dire un demi-sommeil. . . . »

Mais cette dépense était si médiocre, que M<sup>me</sup> de Sévigné trouvait moyen de laisser passer à Paris quelques sommes portatives qui soulageaient son cœur. « — Quand j'aurai mis l'ordre que j'espère dans mes affaires de Bretagne, ajoutait-elle, je ne penserai plus qu'à vous aller trouver; je passerai par Paris, qui est le théâtre des nations, et peut-être qu'en ce temps-là vous penserez à y venir. . . Enfin, nous verrons ce que la Providence ordonnera de nos desseins; il faut vivre au jour la journée jusqu'à l'automne de 1690 — ». C'était avoir encore bien du temps devant soi.

1. Lettre du 11 décembre.

2. En 1684.

## CHAPITRE CV

LE MARQUIS COLONEL DU RÉGIMENT DE GRIGNAN (SUITE). — LA TONTINE. — LES MEUBLES D'ARGENT ENVOYÉS A LA MONNAIE. — LES PETITES JUMENTS ÉCHAPPÉES ET RETROUVÉES. — LES FOLIES DE COULANGES. — PAULINE, COMTESSE D'AVIGNON. .

— 1689 —

LE petit colonel avait écrit à son oncle et à *sa cousine*; il appelait ainsi la jeune marquise, elle le voulait; ce colonel leur écrivait donc pour leur faire part de son exaltation, et leur avouait joliment qu'il était ravi de se trouver à la tête d'une si belle troupe, et de pouvoir dire, *mon régiment*; que cela était un peu jeune, mais qu'il n'avait que dix-huit ans <sup>1</sup>.

On venait de recevoir en Bretagne un Édît du Roi pour la *Tontine*. Sa Majesté, Monseigneur et Monsieur avaient envoyé tous leurs meubles d'argent à la Monnaie; cela faisait beaucoup de millions et allait redonner de l'espèce qui manquait. Le Roi avait créé 14,000 livres de rentes viagères sur l'Hôtel-de-Ville, à des conditions qui ressemblaient assez à celles qui régissent aujourd'hui les compagnies d'assurances: le revenu variait selon l'âge des rentiers, et la mort des plus âgés profitait aux plus jeunes <sup>2</sup>. . . . .

Une nouvelle arriva qui fit plaisir aux Rochers: M. de Lamignon avait la survivance de la charge de M. de Nesmond, celle de président à mortier au parlement de Paris, que son père avait eue. M<sup>me</sup> de Sévigné était ravie que son aimable voisin eût enfin retrouvé cette place, et qu'il ne mourût pas dans la sienne (celle d'avocat-général).

1. M<sup>me</sup> de Sévigné à M<sup>me</sup> de Grignan. Aux Rochers, dimanche 11 décembre 1689.  
2. Note de l'édition Monmerqué-Régnier, tirée du manuscrit de Dangeau.

Cependant elle s'étonnait de la gaité du style de M<sup>me</sup> de Grignan, au milieu de tant d'affaires épineuses, accablantes, étranges. « — Vraiment, c'est bien vous qu'il faut admirer, ma chère enfant <sup>1</sup>, et non pas moi; je suis seule, comme une violette aisée à cacher; je ne tiens aucune place ni aucun rang sur la terre, excepté dans votre cœur que j'estime plus que tout le reste, et dans celui de mes amis; ce que je fais est la chose du monde la plus aisée; mais vous, dans le rang que vous tenez, dans la plus brillante et passante province de France, joindre l'économie à la magnificence, c'est ce qui n'est pas imaginable, et ce que je ne comprends pas qui puisse durer longtemps, surtout avec la dépense de votre fils qui augmente tous les jours — ».

Elle trouvait que M<sup>me</sup> de Grignan calculait dans son désordre, qu'elle tournait son thème en plusieurs façons; c'était un coin de l'esprit du Bien-Bon: il était toujours bien mieux de savoir ce que l'on faisait que de vivre en aveugle. . .

Le marquis était dans un étrange lieu, Kaiserslautern. « — Quand ce serait un nom breton, disait-elle, ce ne serait pas pis. Il nous mande qu'il va se mettre à lire; il le faut. . ., c'est une vilaine chose que d'être ignorant. . . Le marquis serait donc bien heureux d'aimer à lire, comme Pauline, qui est ravie de savoir et de connaître. La jolie, l'heureuse disposition! on est au-dessus de l'oisiveté et de l'ennui, deux vilaines bêtes! — » Elle s'occupait des lectures de sa petite-fille, et voulait que celle-ci y mit de la suite; ce que sa mère ne faisait pas.

M<sup>me</sup> de Sévigné était seule pour quelques jours. La bonne et commode compagnie qu'elle avait eue s'en étant allée, elle avait chassé en même temps son fils et sa femme: l'un devait aller chez sa tante; l'autre, à une visite pressée. « Nous nous reverrons dans deux jours, nous en serons plus aises, et même je ne suis point seule; on m'aime en ce pays. . . j'ai des lectures, des ouvriers, un beau temps — ».

« — Noble dame, n'ai-je pas bien fait de vous envoyer le poulet apostolique du Saint-Père à M<sup>me</sup> de Chaulnes? — » M<sup>me</sup> de Sévigné commençait ainsi sa lettre du 18 décembre, et répondait aux observations que M<sup>me</sup> de Grignan faisait sur ce bref. « — Vous me faites apercevoir qu'il <sup>2</sup> ne fait nulle mention du Saint-Esprit dans l'élection des Papes; je n'y avais remarqué que le sincère

1. Lettre du 14 décembre.

2. Le Saint-Père.

aveu qu'il fait de devoir son exaltation à la France et à M. l'ambassadeur. . . Pour le Saint-Esprit, je ne crains pas qu'il s'offense d'être si peu célébré dans le conclave ; il sait bien, et nous aussi, que c'est toujours lui qui les fait <sup>1</sup> : oui, assurément, nous autres disciples de la Providence, nous ne prenons point le change, et nous savons par combien de routes, par combien de mains, et par combien de volontés il fait toujours ce qu'il a résolu — ».

On était fort occupé à Paris, comme en province, du nouvel édit de rehaussement des monnaies. Le Roi avait donné l'exemple en faisant fondre toutes ses belles argenteries ; ses appartements avaient jeté six millions dans le commerce. La duchesse du Lude était au désespoir, elle avait envoyé la sienne ; et M<sup>me</sup> de Chaulnes, sa table avec ses deux guéridons et sa belle toilette de vermeil ; la jeune marquise de Lavardin, sa vaisselle d'argent qui revenait de Rome, persuadée que son mari n'y retournerait pas <sup>2</sup>.

Mais voici que M. de Sévigné et sa femme revenaient aux Rochers, chacun de leur côté, et paraissaient si aises de retrouver leur mère, que c'était eux qu'elle plaignait de l'avoir quittée. Sa belle-fille avait mal à la tête, elle avait versé dans son petit voyage ; elle s'était cognée, et deux de ses belles juments qu'on avait dételées, s'étaient échappées ; on ne savait encore où elles étaient : son fils en était en peine ; « — voilà, disait-elle, un petit ménage affligé — ».

Sa lettre du mercredi <sup>3</sup> donne la suite et le dénouement de cet épisode qui, sous sa plume, devient un petit poème plein de grâce et de sentiment. « — Je recommence, ma chère comtesse, à l'endroit où je vous quittai dimanche. Les belles petites juments s'étaient échappées ; elles coururent longtemps, comme fait la jeunesse, quand elle a la bride sur le cou. Enfin, l'une se trouve à Vitré, dans une métairie : ceux de Vitré furent étonnés de voir la nuit cette petite créature, tout échauffée, toute harnachée, et voulaient lui demander des nouvelles de mon fils. Vous souvient-il du cheval de *Rinaldo*, qu'*Orlando* trouva courant avec son harnais, sans son maître ? quelle douleur ! il ne savait à qui en demander des nouvelles : enfin, il s'adresse au cheval : « Dimmi, caval gentil, che di *Rinaldo*, il tuo caro signore, è divenuto ? » Je ne sais pas bien ce que *Rabicano* répondit, mais je vous assure que les deux petites

1. Les Papes.

2. Lettre du 18 décembre.

3. Lettre du 21 décembre.



bêtes sont dans l'écurie fort gaillardes, au grand contentement *del caro signore* — ».

La marquise voulait aussi parler de son aventure : « — Je vous jure, ma chère sœur, que je ne quitterai plus M<sup>me</sup> de Sévigné : je tombe, je culbute, je me casse la tête dès que je ne suis plus sous sa protection ; mais je suis bien plus sensible aux prospérités de mon joli *cousin*<sup>1</sup> qu'à mes petits malheurs. . . — »

« — Coulanges m'a écrit une fort grande et jolie lettre, reprenait M<sup>me</sup> de Sévigné ; il m'a envoyé des couplets que j'honore, car il y nomme tous les beaux endroits de Rome ; que j'honore aussi : il est gai, il est content ; il est favori de M. de Turenne ; comment vous fait ce nom ? — »

Ce prince de Turenne, qui ressuscitait un nom si difficile à porter, était le petit neveu du héros, et le propre neveu du cardinal de Bouillon. Disgracié à la suite de l'expédition de Hongrie, où il avait accompagné les princes de Conti, qu'il avait, dit-on, mal conseillés, il venait de rejoindre en Italie le cardinal, son oncle, et faisait oublier à Rome, par ses qualités brillantes et par sa conduite mesurée, les imprudences de sa jeunesse. Le prince de Turenne devait avoir une courte carrière : rentré au service, il périt, en 1692, à la bataille de Steinkerque.

La lettre de Coulanges à M<sup>me</sup> de Sévigné était d'ailleurs remplie de folies, et de tout ce qui pouvait réjouir le cœur d'une grand'mère : n'avait-il pas été le premier à admirer Pauline de Grignan, et à faire voler son nom jusque dans les pays étrangers, comme le disait si bien M. de Sévigné ?

Coulanges était amoureux de Pauline ; il demanderait au Pape la permission de l'épouser, et le prierait de lui donner Avignon qu'il voulait faire rentrer dans la maison de Grignan ; elle serait comtesse d'Avignon. . .

Enfin il disait que la vieillesse était autour de lui : il se doutait de quelque chose par de certaines supputations ; mais il assurait qu'il ne la sentait point ni au corps ni à l'esprit. « — Et je vous avoue à mon tour, ajoutait M<sup>me</sup> de Sévigné, parlant à sa fille, que je me trouve quasi comme lui, et que ce n'est que par réflexion que je me fais justice — ».

Depuis que le Saint-Père avait nommé M<sup>me</sup> de Coulanges et demandé de ses nouvelles à son mari, les indulgences ne devaient

1. Le marquis de Grignan, son neveu.

plus manquer au péché de celle-ci (*les épigrammes* : c'était la réflexion un peu mordante de M<sup>me</sup> de Grignan). Et M<sup>me</sup> de Sévigné croyait qu'elle ferait de ce nouvel ami tout ce qu'on en pouvait faire, « — et ce sera pendant quelque temps, disait-elle, *la meilleure pièce de son sac* — ».

Ainsi la dévotion n'avait pas encore triomphé complètement de la vanité mondaine, et cependant M<sup>me</sup> de La Fayette mandait à M<sup>me</sup> de Sévigné, peu de temps auparavant, que M<sup>me</sup> de Coulanges était tout à fait dans la bonne voie, et qu'elle-même tâcherait de s'y mettre quand son fils serait marié.

Le mariage de M. de La Fayette avait eu lieu au milieu du mois de décembre. Cette jeune comtesse de La Fayette, si éveillée et si jolie, avec qui le marquis de Grignan jouait au volant, était présentée à la Cour, et fort approuvée à Versailles.

M<sup>me</sup> de La Fayette avait mis son fils dans une grande et honorable alliance : un garde des sceaux, un maréchal de France donnaient de l'éclat à cette maison (*de Marillac*) ; le vieux manteau de l'Ordre parait l'appartement de la nouvelle mariée, avec beaucoup d'autres magnificences plus modernes.

M<sup>me</sup> de La Fayette avait atteint le but de sa vie ; elle pouvait désormais renoncer au monde s'occuper de son salut, et prendre soin de sa déplorable santé.

Revenu aux Rochers après une courte absence, M. de Sévigné reprenait auprès de sa mère ses occupations ordinaires ; c'est-à-dire les lectures dont elle était avide et qu'elle trouvait délicieuses. « — Nous lisons Abbadie et l'*Histoire de l'Eglise*, disait-elle ; c'est marier le luth avec la voix — ». Cet auteur protestant avait écrit *De la Vérité de la Religion chrétienne*, de manière à convaincre les incrédules et intéresser tous les catholiques<sup>1</sup>. L'*Histoire de l'Eglise* de l'abbé Gobineau, évêque de Fréjus, marchait de pair avec Abbadie.

M<sup>me</sup> de Grignan n'aimait pas les gageures ; elle voltigeait sur les livres ; c'était l'éternel reproche que sa mère lui adressait : « — Vous n'aimez point l'Histoire, et on n'a de plaisir que lorsqu'on s'affectionne à une lecture et qu'on en fait son affaire. Quelquefois, pour nous divertir, ajoutait-elle, nous lisons les *Petites Lettres*<sup>2</sup>. Bon Dieu, quel charme ! et comme mon fils les lit ! — » Elle les comparait aux *Dialogues* de Platon.

1. M. de Bussy et de Corbinelli entr'autres. Lettre de Bussy du 15 août 1688.

2. De Pascal.

M<sup>me</sup> de Sévigné n'avait pas encore eu trop sujet de se plaindre de l'hiver ; point de neige, point de verglas, elle se promenait tous les jours. « — Rien, disait-elle n'est défiguré dans ces bois ; il semble que les feuilles ne soient tombées que pour faire que le soleil éclaire toutes les allées. Je chantais l'autre jour : *Pour qui, cruel hiver, gardes-tu tes rigueurs ? Mais attendons la fin ; car, du bout de l'horizon, vous savez qu'il peut venir avec furie le plus terrible des enfants du Nord*<sup>1</sup> ; vous n'en savez que trop de nouvelles. . . — »

Ceci était écrit le 18 décembre. Le samedi, veille de Noël, M<sup>me</sup> de Sévigné écrivait à la même : « — Je vous souhaite les bonnes fêtes ; plus de justice l'année qui vient que vous n'en avez eu pour moi dans la fin de celle-ci — ».

C'est que M<sup>me</sup> de Grignan avait reproché à sa mère, et ce semble assez amèrement, les plaintes qu'elle lui avait faites au sujet de M. de La Garde. « — Comment voulez-vous, en effet, que je devine l'état de M. de La Garde, si vous ne me le dites ? Je ne sais que depuis trois jours qu'il ne touche plus les dix-huit mille francs de ses pensions ; je vous ai mandé que j'en étais affligée et surprise. Vous y ajoutez que sa terre de dix mille livres de rentes ne lui en vaut plus que deux : voilà une grande extrémité — ».

Comment M<sup>me</sup> de Sévigné aurait-elle pu imaginer de telles diminutions ? Elle disait : Voilà un homme bien à son aise ; il pourrait bien prêter quelque argent à ma fille, pour le donner à son ami le chevalier de Grignan (c'est-à-dire pour acquitter le prix du régiment). Cette pensée n'était ni injuste ni ridicule.

Mais ce que M<sup>me</sup> de Grignan venait de mander à sa mère changeait entièrement les pensées de celle-ci : M<sup>me</sup> de Sévigné n'était plus touchée présentement que de la véritable part qu'elle prenait à un état si affligeant, et de l'admiration que méritaient tant de courage et de résignation à la volonté de Dieu : » — Vous me dépeignez un véritable saint, une vertu toute chrétienne, et qui augmente infiniment l'estime que j'ai toujours eue pour lui. Il n'y eut jamais une si aimable dévotion que la sienne. . . — » Tout récemment encore, et lorsque M<sup>me</sup> de Sévigné en voulait à M. de La Garde, elle l'accusait d'un rigorisme excessif, et ne donnait point sa voix ni pour prêcher, ni pour gronder, à un pauvre pécheur,

1. La fable du *Chêne et du Roseau*.

« — revenu depuis trois jours, observait-elle tout naïvement, d'un état pire que les nôtres — ».

M<sup>me</sup> de Lavardin lui mandait que l'hôtel de La Rochefoucauld était à demi-brûlé, le grand appartement, bien des meubles et des papiers. Elle lui disait aussi que M<sup>me</sup> de La Fayette était dans une si cruelle bouffée de mal qu'elle faisait pitié ; sa santé était déplorable ; M<sup>me</sup> de Sévigné tenait celle de M. de la Trousse fort mauvaise, quoi qu'on dit.

Mais elle trouvait que ce serait une folie d'écrire plus longtemps : on était à la veille de Noël ; il fallait songer à sa conscience, lire M. le Tourneux et se recueillir ; se préparer enfin à faire ses dévotions à la messe de minuit, dans la belle chapelle des Rochers.

## CHAPITRE CVI

A LA VEILLE DE NOËL. — UN NUAGE POÉTIQUE. — TEMPS AFFREUX.  
— LE RÉCIT DE LA MORT DU FRÈRE DU DOYEN, PAR M<sup>ME</sup> DE  
GRIGNAN. — INSTRUCTION SUR LA « COUR D'AMOUR » PROVEN-  
ÇALE, ENVOYÉE A M. DE GUÉBRIAC.

— 1689-1690 —

« **M**AIS attendons la fin ! . . . — » On se souvient des lettres précédentes : le soleil éclairait encore les bois des Rochers ; le 28 décembre, un mercredi, il n'en était pas de même. « — Nous avons eu les plus beaux jours du monde jusqu'à la veille de Noël, écrivait M<sup>me</sup> de Sévigné, le même 28 ; j'étais au bout de la grande allée, admirant la beauté du soleil, quand tout d'un coup, je vis sortir du couchant un nuage noir et poétique, où le soleil alla se plonger ; et en même temps, un brouillard affreux, et moi de m'enfuir. Je ne suis point sortie de ma chambre ou de la chapelle jusqu'à aujourd'hui, que la colombe a apporté le rameau ; la terre a repris sa couleur, et le soleil ressortant de son trou, fera que je reprendrai le cours de mes promenades — .

» N'avez-vous point remarqué que les jours n'ont point été si courts qu'à l'ordinaire ? il y a trois ou quatre ans que je l'entends dire à Paris — ». L'abbé Têtu en avait parlé à l'Observatoire.

On mandait à M<sup>me</sup> de Sévigné mille nouvelles de Rome, selon les divers intérêts et la malice de chacun (c'est-à-dire de ceux qui souhaitaient quelque désagrément au duc de Chaulnes). On disait, entr'autres, que le pape voulait que le Roi fit publier qu'il désavouait l'Assemblée de 1682, où il y avait deux Grignan, où l'on parla de l'infailibilité : c'était une étrange affaire <sup>1</sup>.

1. Lettre de la veille de Noël 1689.

Le courrier était arrivé enfin, et au lieu de toutes ces prophéties, il se trouvait que le Pape consentait à l'union de l'abbaye de Saint-Denis à Saint-Cyr, et donnait le *gratis* des bulles qui était de cent-quatre-vingt mille livres. Cette faveur assurait l'existence et la prospérité de la fondation due à M<sup>me</sup> de Maintenon <sup>1</sup>.

Cependant Beaulieu, que M<sup>me</sup> de Sévigné avait laissé à Paris, lui mandait qu'on y attendait le marquis ; le même Beaulieu avait vu chez la duchesse du Lude tous ses beaux meubles d'argent mis en pièces et en morceaux ; « — mais comme les morceaux en sont bons, observait M<sup>me</sup> de Sévigné un peu malicieusement, elle en a touché vingt-sept mille écus, et s'est remeublée de toutes sortes de bois, de miroirs, de glaces ; enfin, pour deux mille écus de cette sainte pauvreté — ». (La duchesse du Lude était dévote.)

Quant aux La Rochefoucauld, ils avaient perdu dans cet incendie de leur hôtel pour vingt mille écus.

« — Vous avez eu un temps bien charmant au milieu de votre hiver, écrivait M<sup>me</sup> de Sévigné, le premier jour de l'année 1690 ; il ne faut point perdre ces jours enchantés. . . Nous en avons eu d'horribles : c'était un temps à garder le coin de son feu ; temps à ne pas mettre le nez dehors ; temps à ne pas voir goutte du brouillard, sans préjudice du verglas et de la gelée. . . ; et où pourtant mon fils avait cinq ou six de ses voisins qui jouaient et faisaient du bruit dans cette chambre. Mais voilà les beaux jours qui font mine de revenir, aussi bien que de croître — ».

M<sup>me</sup> de Grignan venait de conter à sa mère l'histoire tragique du pauvre Lausier, frère du doyen du chapitre de Grignan, qui, après avoir échappé à des périls continuels, au dernier siège de Mayence où il était entré romanesquement, venait de tomber, frappé de la main de Dieu, dans la rue, entre les bras de ses deux frères qui l'aimaient, et au milieu de la joie qu'ils avaient de le revoir. « Tout cela, s'écriait M<sup>me</sup> de Sévigné <sup>2</sup>, est si touchant, si marqué, qu'encore que ce ne soit pas la première mort subite dont on ait entendu parler, on croit n'en avoir jamais vue de si surprenante — ».

Le récit de M<sup>me</sup> de Grignan avait toute la force de la rhétorique ; M<sup>me</sup> de Sévigné en fut tout émue et fit un cri qui fit peur à son fils. . . il lut cet endroit de la lettre de sa sœur ; il fut touché des mêmes sentiments que sa mère, car il connaissait fort ce brave

1. Lettre du 28 décembre.

2. Lettre du 1<sup>er</sup> jour de l'an 1690. Aux Rochers.

et honnête homme, « — et nous admirâmes, dit-elle, ce que c'est que l'incertitude de l'heure et de la manière de la mort — ».

Quelques jours plus tard, M<sup>me</sup> de Sévigné recevait de sa fille une lettre arriérée, d'un tout autre style que la précédente, et qui traitait un sujet bien différent. « — J'aurais perdu, lui disait sa mère <sup>1</sup>, à propos de cette lettre retardée, la plus belle instruction sur cette *Cour d'amour* — ».

Environ six semaines auparavant, son nouvel ami Guébriac, homme de cabinet et curieux, lui avait demandé sa protection auprès de M<sup>me</sup> de Grignan : il avait fait supplier celle-ci, en M. Descartes, de vouloir bien l'instruire sur cette *Cour d'amour* provençale dont il avait entendu parler, et qu'il avait prise d'abord pour une fable. Il avait voulu savoir si elle avait véritablement existé, si l'on y rendait des sentences, si c'étaient des femmes qui jugeaient.

Et voici que M<sup>me</sup> de Grignan envoyait à sa mère une relation qu'elle tenait du prieur de Saint-Jean d'Aix, et qui devait satisfaire pleinement les curieux. Un Adhémar en était le héros :

« Guilhem Adhémar estait gentilhomme provençal, grandement aimé et prisé de l'empereur Frédéric (Barberousse), pour son savoir et sa vertu. . . il fut bon poète en langue provençale. » Cet Adhémar aimait la comtesse de Die, « dame fort sage et vertueuse, de grande beauté et honnête maintien ; docte en la poésie et en rythme provençal. » Ce chevalier troubadour chantait des couplets, composés par elle, quand il se trouvait au milieu des chevaliers et des dames ; il tomba mortellement malade pour l'amour de cette belle comtesse, et fut transporté hors de son sens, parce qu'on lui avait rapporté qu'elle allait épouser le comte d'Embrunois ; et elle, tout affligée, étant venue le visiter avec sa mère, le chevalier qui était près de mourir, lui prit la main, la baisa en soupirant, et rendit l'esprit <sup>2</sup>.

« — Ah ! que cet Adhémar est joli ! mais aussi qu'il est aimé ! s'écrie M<sup>me</sup> de Sévigné, charmée de ce récit. Sa maîtresse devait être bien affligée de le voir expirer en baisant sa main — ». Cependant, elle doutait, aussi bien que M<sup>me</sup> de Grignan, que la comtesse eût pris le parti de se faire *monge* (c'est-à-dire religieuse) : la relation le disait pourtant, et que la dame mourut de douleur dans l'année qui suivit la mort de son chevalier. Ce ne fut pas sans avoir célébré

1. Lettre du 4 janvier 1690.

2. Notes de l'édition Monmerqué tirées de Nostradamus.

sa mémoire, et sans avoir fait passer à la postérité le nom de ce preux qu'elle avait aimé et choisi entre mille.

M<sup>me</sup> de Sévigné trouvait ce petit morceau de l'ancienne galanterie, mêlé avec la poésie et le bel esprit, digne de curiosité. Mais voici surtout ce qui la charmait : on trouvait partout des Adhémar, des Castellane, et la place de Grignan plus considérable au temps de Frédéric I<sup>er</sup> que de Louis XIV. L'empereur Barberousse avait donné la terre de Grignan, en fief, à Gérard Adhémar, père du troubadour ; celui-ci mourut en 1190 : M<sup>me</sup> de Sévigné pouvait calculer qu'il y avait de cela cinq cents ans.

M. de Sévigné fut fort aise de lire ce récit, et sa femme encore plus. Dans le même paquet se trouvait une lettre du marquis de Grignan, datée de Kaiserslautern. M<sup>me</sup> de Grignan, à qui elle était adressée, l'envoyait à sa mère ; elle parut à M<sup>me</sup> de Sévigné trop jolie<sup>1</sup>. Le marquis sollicitait de ses parents l'autorisation d'aller à Paris, et plaidait sa cause avec tant d'insistance et de naïveté que M. de Sévigné et sa femme, après avoir lu cette lettre de leur neveu, le voulaient baiser, le voulaient embrasser ; ils souhaitaient surtout qu'il obtînt cette permission d'aller à Paris. M<sup>me</sup> de Sévigné à son tour ne croyait pas possible qu'on pût le refuser : « — Son style tout naturel, tout jeune, sans art, un peu répété par la grande envie d'obtenir... cette envie si juste de venir un peu montrer un colonel de dix-huit ans, et tout cela soumis d'une manière si touchante à tout ce qu'il vous plaira d'ordonner, nous a fait venir les larmes aux yeux d'amour et de tendresse pour ce petit garçon, et nous a paru la plus éloquente chose du monde. Mais ce qui est solidement bon, c'est l'assurance qu'il vous donne de préférer toujours la gloire à ses plaisirs — ».

Le marquis avait obtenu déjà ce qu'il désirait ; M<sup>me</sup> de Sévigné, en l'apprenant, avait fort envie de savoir comment il se gouvernerait à Paris, et encore plus à Versailles... Voilà où son cher oncle lui eût été bien nécessaire.

Cependant elle racontait à sa fille comment Beaulieu avait été de sa part, chez M. de la Trousse. « — Ses gens lui dirent qu'il n'avait qu'à entrer ; mais, qu'à la porte, Beaulieu entendit qu'il disait : « Qu'il n'entre pas, qu'on lui dise que je remercie M<sup>me</sup> de Sévigné de son compliment », et fut renvoyé. Ma fille, tout ce que dit Beaulieu là-dessus, lui qui est bien reçu partout, à qui l'on

1. Lettre du 4 janvier 1690.



demande en détail de mes nouvelles ; comme il est offensé, comme il est en colère, comme il dit que c'est *le Saint-Esprit*<sup>1</sup> qui le rend glorieux ; mais qu'il ne fallait donc pas envoyer tous ses mulets et tout son train dans notre écurie pour y mettre le feu, comme chez M. de La Rochefoucauld. Tout ce qu'il écrit là-dessus est la plus plaisante chose du monde, et l'a tellement grippé, que je ne sais point du tout comme se porte M. de la Trousse — ».

Quant à la pauvre M<sup>me</sup> de La Fayette, elle n'avait point encore senti la douceur de son nouveau petit ménage ; c'était M. de Croisilles qui écrivait à M<sup>me</sup> de Sévigné au lieu d'elle : sa mauvaise santé l'empêchait bien d'être sensible à la douceur de la vie.

Dominée peut-être par des appréhensions qu'elle ne s'avouait pas, M<sup>me</sup> de Sévigné semblait attacher un nouveau prix aux qualités d'une amie dont elle désirait vivement la conservation. Se souvenant aussi que M<sup>me</sup> de Grignan ne l'aimait et ne l'appréciait pas autant qu'elle, elle lui disait : « — C'est une femme aimable, estimable, que vous aimiez dès que vous aviez le temps d'être avec elle, et de faire usage de son esprit et de sa raison ; plus on la connaît, plus on s'y attache. Nous avons bien ri et bien fait des folies avec sa sagesse, vous en souvient-il ? Quand elle parle de vous et de ce temps-là, elle vous met au-dessus de tout ce qu'elle connaît d'esprit et d'agrément ; mais elle est trop malade, il n'y a point de raison... — »

M<sup>me</sup> de Sévigné parlait à sa fille, dans la même lettre, de la mort de M<sup>me</sup> de Motteville, qui a laissé des *Mémoires* si intéressants sur la cour d'Anne d'Autriche. Elle était de la société de Fresnes, et son nom devait rappeler à M<sup>me</sup> de Grignan les beaux temps de sa jeunesse.

1. Le cordon.

## CHAPITRE CVII

COULANGES A ROME. — UNE LETTRE DE M<sup>ME</sup> DE SÉVIGNÉ A COULANGES.

— LIVRES ET LECTURES. — M<sup>ME</sup> DE GRIGNAN NE PEUT LIRE QUE QUELQUES OUVRAGES SUBLIMES. — PAULINE. — SA MÈRE DOIT S'APPLIQUER A EN FAIRE QUELQUE CHOSE DE BON. — PAULINE EST UNE DÉVOREUSE DE LIVRES. — M<sup>ME</sup> DE SÉVIGNÉ REPASSE AVEC SON FILS SUR LES CHEFS-D'ŒUVRE DE L'ÉLOQUENCE SACRÉE QUI L'ONT CHARMÉE AUTREFOIS. — « NON CELA N'EST PAS VIEUX ! CELA EST DIVIN ». — ÉTAT VIOLENT OU SE TROUVE M<sup>ME</sup> DE GRIGNAN PAR LA NÉCESSITÉ D'ACQUITTER LE PRIX DU RÉGIMENT DU MARQUIS. — M. DE SÉVIGNÉ ET SA MÈRE DANS L'IMPOSSIBILITÉ DE VENIR A SON SECOURS.

— 1690 —

AU commencement de l'année 1690, chiffre solennel auquel M<sup>me</sup> de Sévigné ne pouvait pas encore s'accoutumer, elle répondit à une lettre de Coulanges ; et s'inspirant du milieu où il se trouvait, des grandeurs qui l'entouraient, de ses joies, de ses admirations, et même de ses chansons, elle lui écrivait du fond de ses Rochers avec une vivacité presque égale à la sienne<sup>1</sup>.

« — Quelle triste date auprès de la vôtre, mon aimable cousin ! elle convient à une solitaire comme moi ; et celle de Rome à celui dont l'étoile est errante et libertine, et qui promène son oisiveté aux deux bouts de la terre. La jolie vie, et que la fortune vous a traité doucement, comme vous dites, quoiqu'elle vous ait fait querelle.

» Toujours aimé, toujours estimé, toujours portant la joie et le plaisir avec vous, toujours favori et entêté de quelque ami d'im-

1. M<sup>me</sup> de Sévigné à M. de Coulanges. Aux Rochers, le 8 janvier 1690.

portance, un duc, un prince, un Pape, car j'y veux ajouter le Saint-Père pour la rareté; toujours en santé, jamais à charge à personne, point d'affaires, ni d'ambition; mais surtout quel avantage de ne point vieillir! voilà le comble du bonheur.

» Vous vous doutez bien à peu près de certaines supputations de temps et d'années; mais ce n'est que de loin... c'est pour votre voisin que tout cela se fait, et vous n'avez pas même la frayeur qu'on a ordinairement, quand on voit le feu dans son voisinage. Enfin, après y avoir bien pensé, je trouve que vous êtes le plus heureux homme du monde.

» Ce dernier voyage de Rome est, à mon gré, la plus agréable aventure qui vous pût arriver, avec un ambassadeur adorable, dans une belle et grande occasion, revoir cette belle maîtresse du monde qu'on a toujours envie de revoir. J'aime fort les couplets que vous avez faits pour elle... ils sont jolis, nous les chantons.

» Ah! que j'aimerais à faire le voyage, comme vous me le proposez!...

» — Adieu, mon très cher... aimez-moi toujours, je le veux, c'est ma folie, et de vous aimer plus que vous ne m'aimez; mais vous êtes trop aimable, il ne faut pas compter juste avec vous — ».

Nous avons remarqué en quelque'endroit, que M<sup>me</sup> de Sévigné s'inspirait toujours de l'esprit et du genre d'esprit de ceux à qui elle écrivait. Et comment n'aurait-elle pas été aimable avec Coulanges, elle qui aurait eu tant de peine à ne pas l'être avec d'autres? Et comment l'esprit de Coulanges, qui avait tant de parenté avec le sien, n'aurait-il pas été à sa fantaisie?

M<sup>me</sup> de Grignan, de son côté, aimait plus que jamais les lettres de sa mère; ces lettres qui avaient tant de fois mis en jeu et la Bretagne et les Bretons, et les Rochers et les Etats, et la campagne et les lectures; ces lettres, écrites quelquefois sur des riens: un nuage, un soleil couchant, un brouillard, des chevaux échappés; ces lettres qui charmaient et divertissaient M. de Grignan, et qui intéressaient des gens tout occupés de leurs souffrances et de leurs chagrins, comme le chevalier de Grignan et M. de la Garde...

Car tout devenait roman, poème, histoire, sous cette plume féconde, facile et gracieuse: jamais, en effet, cette imagination, autrefois si brillante, n'avait paru plus ingénieuse, plus abondante; jamais sujets ne furent plus légèrement touchés, plus finement contés; jamais aussi M<sup>me</sup> de Sévigné n'avait montré un esprit plus érieux, plus sensé, plus occupé des pensées qui convenaient à son

âge, à ses sentiments solidement chrétiens, à sa raison mûrie par le temps et par la réflexion.

Comme à la fin d'un beau jour, quand l'éclat de la lumière a fait place à des reflets plus tranquilles, notre vue se repose sur un paysage varié et souvent parcouru, tous les objets qui le composent nous apparaissent dans un jour plus doux ; les lointains se dessinent, les plans avancés se rapprochent, tout est à sa place : les objets se détachent et se multiplient ; l'oreille saisit tous les sons qui se produisent ; elle n'en perd aucun : Ainsi, M<sup>me</sup> de Sévigné attentive à elle-même, attentive à ce qui se passait autour d'elle, ne perdait aucune des paisibles jouissances réservées au dernier âge d'une existence sereine.

Nous la verrons encore mêlée au mouvement de la vie, s'intéressant aux événements du monde, occupée de l'avenir de la jeune génération qui se presse autour d'elle ; nous la verrons se transmettre dans ses affections de famille, assister au mariage de ses petits-enfants, pleurer des amis disparus, célébrer les grandes morts qui la persuadent plus que jamais du néant de la vie ; mais nous ne l'aurons jamais vue plus tranquille et plus aimable que pendant cette retraite volontaire qu'elle fit chez son fils, et ces seize mois occupés à posséder son âme et à payer les dettes qu'elle avait à Paris.

Cependant elle ne voulait pas estimer ce qu'elle écrivait ; elle trouvait de l'aveuglement au goût que sa fille témoignait pour ses lettres : « — Voiture et Nicole, bon Dieu, quels noms ! s'écriait-elle <sup>1</sup>, et qu'est-ce que vous dites, ma chère enfant ? C'est entre vos mains que mes lettres deviennent de l'or : quand elles sortent des miennes, je les trouve si grosses et si pleines de paroles, que je me dis, ma fille n'aura pas le temps de lire tout cela ; vous ne me rassurez que trop. . . — »

Elle parlait souvent à M<sup>me</sup> de Grignan des livres et des lectures dont on faisait un si grand usage aux Rochers : « — Mon fils a une qualité très commode, c'est qu'il est fort aise de relire deux fois, trois fois ce qu'il a trouvé beau ; il le goûte, il y entre davantage, il le sait par cœur. . . Il lit *Abbadie* <sup>2</sup> avec transport. . . dès que nous voyons un raisonnement bien conclu, bien juste, nous croyons vous le dérober de le lire sans vous — ».

On le sait, peu de livres plaisaient à M<sup>me</sup> de Grignan : sa mère

1. M<sup>me</sup> de Sévigné à M<sup>me</sup> de Grignan. Lettre du 8 janvier 1690.

2. Le livre *De la Vérité de la Religion chrétienne*.

lui reprochait d'avoir le goût si délicat et si dégoûté, qu'elle ne pouvait lire que cinq ou six ouvrages sublimes, exquis, et d'un goût distingué; elle la plaignait de ne point aimer les histoires<sup>1</sup>; M. le chevalier les aimait, c'était un asile contre l'ennui; il y en avait de si belles; on était si aise de se transporter un peu en d'autres siècles; cette diversité donnait des connaissances et des lumières: c'était ce retranchement de livres qui jetait M<sup>me</sup> de Grignan dans les *Oraisons* du Père Cotton<sup>2</sup>, et la disette de ne plus savoir que lire<sup>3</sup>. A la vérité, la plupart des livres d'histoire, au dix-septième siècle, étaient écrits d'un style fort simple, et la critique était peu développée.

M<sup>me</sup> de Sévigné apprenait à sa fille que le bon Corbinelli était plus mystique que jamais: il y avait longtemps qu'il l'avait mise dans sa confiance; de l'étude de la philosophie, il avait passé à celle de la théologie mystique; il était au delà de sainte Thérèse. Il avait découvert que M<sup>me</sup> de Chantal, dans la cime de l'âme, était toute distillée dans l'Oraison; il avait fait acheter à M<sup>me</sup> de Sévigné un livre de Malaval, où son fils et elle n'entendaient pas un mot. « — Enfin, disait-elle<sup>4</sup>, il est toujours tel que vous le connaissez; il ne m'écrit point, ce goût nous est passé; je sais de ses nouvelles, et comme j'ai assez d'écritures, nous sommes convenus de ce silence, sans préjudice de l'amitié prescrite — ».

Cependant l'abbé Bigorre la pria fort de ne croire que lui sur les affaires de Rome. C'était un déchainement de dire que le Saint-Père était espagnol, et que l'ambassadeur était la dupe; on le verrait bien...

M<sup>me</sup> de Sévigné était en ce moment seule avec son fils; sa belle-fille était à Rennes à la prise d'habit d'une parente; elle en était assez fâchée. Elle avait porté sa toilette à la *Monnaie*, pour faire comme les autres.

M<sup>me</sup> de Sévigné venait de recevoir de sa fille la première lettre de l'année: « — Quelles étrennes, bon Dieu! quels souhaits! s'écriait-elle<sup>5</sup>; en fut-il jamais de plus propres à me charmer, moi qui en connais les tons, et qui vois le cœur dont ils partent — ».

Elle n'avait pas de peine à croire que le climat de la Provence était meilleur à M. le chevalier pendant l'hiver, que celui de Paris.

1. L'histoire en général.

2. Jésuite et confesseur de Henri IV.

3. Lettre du 8 janvier.

4. Ibid.

5. Lettre du 11 janvier.

Mais, en se réjouissant de cette différence, elle s'affligeait qu'il eût perdu mille écus de rente ; et par où, et comment ? Son régiment lui valait-il cela ? Il le vendait donc au marquis ; mais l'argent qu'il en recevrait, en lui payant ses dettes, ne diminuerait-il pas les intérêts ? « — Faites-moi, ajoutait-elle, ce calcul qui m'inquiète ; je ne puis pas me représenter M. le chevalier de Grignan, à Paris, sans son petit équipage si bien troussé ; je ne le verrai point mendier des places pour Versailles ; cela ne peut pas entrer dans ma tête — ».

Quant à Pauline, dont M<sup>me</sup> de Grignan lui parlait beaucoup, elle ne croyait pas que sa fille balançait entre le parti d'en faire quelque chose de bon, ou quelque chose de mauvais ; elle lui disait fort sérieusement<sup>1</sup> : « — La supériorité de votre esprit vous fera suivre aisément la bonne route ; tout vous convie d'en faire votre devoir, et l'honneur et la conscience, et le pouvoir que vous avez en main. Quand je pense comme elle s'est corrigée en peu de temps pour vous plaire, comme elle est devenue jolie, cela vous rendra coupable de tout le bien qu'elle ne fera pas — ». Pauline n'était pas douce naturellement ; mais elle aimait à plaire ; elle avait senti qu'il fallait plaire à ses parents, et que sa destinée en dépendait ; elle avait réussi.

Aussi M<sup>me</sup> l'abbesse de Villedieu, sa tante, qui venait de faire quelque séjour à Grignan, n'avait-elle emporté à son départ que beaucoup de paroles vaines et vagues, touchant la vocation de sa nièce et les intentions de ses parents. Cette abbesse, à qui Pauline avait été confiée dès son plus jeune âge, désirait sans doute lui voir prendre le voile dans son monastère, où elle lui aurait peut-être succédé. Il est certain que M. et M<sup>me</sup> de Grignan s'attachaient de plus en plus à leur fille, et qu'elle devenait nécessaire à la joie de leur intérieur.

De tous les détails que M<sup>me</sup> de Sévigné avait recueillis sur Pauline, et par Coulanges et par d'autres, elle pouvait se faire une idée de l'agrément de son esprit, et même de son aspect physique. « — Ah ! s'écriait-elle, que toute sa personne est assaisonnée ; que sa physionomie est spirituelle ! que sa vivacité lui sied bien ! que ses yeux sont jolis ! bleus, avec des paupières noires ! une taille libre, adroite : pour moi, je la crois touchante ou piquante, je ne sais pas bien lequel ; je vous prie de me le dire.<sup>2</sup> »

1. Lettre du 11 janvier.

2. Lettre du 18 décembre 1889.

Si Pauline n'avait ressemblé qu'à sa mère, *sa beauté aurait brûlé le monde*, comme on l'avait dit autrefois de M<sup>lle</sup> de Sévigné ; mais son nez était un peu gros, et elle avait trop de la ressemblance des Grignan pour être estimée une beauté régulière : Pauline était plus charmante que jolie.

Cette jeune fille de quinze ans, pleine de grâce et de vivacité, avait la promptitude d'esprit méridional ; de l'invention, de l'imagination, et même du sérieux quand il le fallait. Les exigences et la volonté impérieuse de sa mère avaient développé de bonne heure son intelligence, et obtenu d'elle des efforts au-dessus de son âge : témoin cette *Histoire de l'abbé de Suze*, que Pauline écrivit à treize ans, en quelques heures, et dont la rédaction lui coûta bien des larmes.

Pauline était une dévoreuse de livres ; elle aimait les romans ; cela n'inquiétait pas sa grand'mère ; car elle trouvait qu'il y avait des exemples bons et mauvais de ces sortes de lectures : M<sup>me</sup> de Grignan ne les aimait pas, elle avait bien réussi ; M<sup>me</sup> de Sévigné les aimait, elle n'avait pas trop mal couru sa carrière ; elle disait donc comme sa fille : *tout est sain aux sains*<sup>1</sup>. Mais les romans qu'on lisait en ce temps-là, étaient presque tous d'un style héroïque ; ils n'exprimaient guère que des sentiments généreux.

Pendant, à la jeune imagination de Pauline il fallait un aliment plus solide : sa grand'mère ne savait trop quel livre lui conseiller : M<sup>me</sup> de Sévigné n'aimait pas la prose italienne ; que Pauline s'en tint donc à la poésie : « — Le Tasse, disait-elle<sup>2</sup> ; l'*Aminte*, le *Pastor fido* la *Filli di Sciro* ; je n'ose dire l'Arioste... et, du reste, qu'elle lise l'Histoire ; qu'elle entre dans ce goût qui peut consoler si longtemps son oisiveté... qu'elle commence par la *Vie du grand Théodose*<sup>3</sup>, et qu'elle me mande comment elle s'en trouvera — ».

M<sup>me</sup> de Sévigné repassait alors avec son fils de certaines choses qu'elle avait lues en courant à Paris, et qui lui paraissaient toutes nouvelles : « — Nous relisons, au travers de nos grandes lectures, des *rogatons* que nous trouvons sous notre main ; par exemple, toutes les belles *oraisons funèbres* de M. Bossuet, de M. Fléchier, de M. Massillon, du Père Bourdaloue. Nous repleurons M. de Turenne, M<sup>me</sup> de Montausier, M. le prince, feu Madame, la

1. Lettre du 16 novembre.

2. Lettre du 11 janvier.

3. De Fléchier.

reine d'Angleterre ; nous admirons le portrait de Cromwell : ce sont des chefs-d'œuvre d'éloquence qui charment l'esprit ; il ne faut point dire : « Oh ! cela est trop vieux ? » Non, cela n'est point vieux, cela est divin — ; mais tout cela n'est bon qu'aux Rochers — ».

A peine le soleil remontait-il du saut d'une puce, que M<sup>me</sup> de Grignan demandait à sa mère quand elle devrait l'attendre à Grignan ; et, d'un autre côté, les amies que M<sup>me</sup> de Sévigné avait à Paris la priaient de fixer, dès cette heure, le temps de son départ, afin d'avancer leur joie <sup>1</sup>. Mais M<sup>me</sup> de Sévigné avouait à sa fille avec sincérité que, jusqu'au mois de septembre, elle ne pouvait recevoir aucune pensée de quitter le pays où elle était. Il lui fallait laisser à l'abbé Charrier tout ce temps-là pour traiter de ses lods et ventes ; il fallait qu'elle continuât d'envoyer de l'argent à Paris, et de celui qu'on lui devait en Bretagne, elle n'avait touché qu'une très petite partie. Non seulement elle s'appliquait à recouvrer ses fermages arriérés ; mais, par les soins de l'abbé Charrier, elle s'occupait aussi d'opérer un remboursement assez important : elle devait 5,000 francs <sup>2</sup> pour des terres qu'elle avait achetées à M<sup>me</sup> d'Acigné ; celle-ci qui devait être fort âgée, avait été la belle-mère de son mari : elle était veuve en premières noces du marquis Charles de Sévigné dont elle avait été la seconde femme.

M<sup>me</sup> de Sévigné avait eu pour ses reprises la terre de Bodégat en Basse-Bretagne, et c'était dans cette région probablement que ses intérêts se trouvaient mêlés à ceux de M<sup>me</sup> d'Acigné.

Cependant le marquis de Grignan venait d'écrire à sa grand' mère pour lui souhaiter une heureuse année ; il paraissait désolé à Kaiserslautern ; il disait que rien ne l'empêchait de venir à Paris ; mais qu'il attendait les ordres de Provence. Elle trouvait qu'on le faisait bien languir. Ce petit homme lui paraissait en état que si ses parents lui trouvaient un bon parti, Sa Majesté lui accorderait facilement la survivance de la belle charge de son père.

Ainsi M<sup>me</sup> de Sévigné pensait sérieusement déjà au mariage de ce colonel de dix-huit ans, et sa fille y pensait certainement aussi : un mariage riche était la seule ressource qu'on eût en perspective pour acquitter les dettes de cette maison.

M<sup>me</sup> de Grignan trouvait que le caractère du marquis et celui de Pauline ne se ressemblaient nullement : son fils lui était plus

1. Lettre du 15 janvier.

2. 5,000 de ce temps-là.



soumis et tous ses sentiments étaient à sa fantaisie. M<sup>me</sup> de Sévigné aurait souhaité à son petit-fils un peu plus de penchant pour les sciences, pour la lecture.

M<sup>me</sup> de Grignan avait répondu à sa mère sur les nouvelles occupations de Corbinelli : « — Mais je vous gronde, s'écriait celle-ci<sup>1</sup>, de trouver notre Corbinelli le *mystique du diable*. un homme qui ne cherche qu'à détruire son empire, qui ne cesse d'avoir commerce avec les ennemis du diable, qui sont les saints et les saintes de l'Eglise ! un homme qui ne compte pour rien son chien de corps, qui souffre la pauvreté *chrétiennement*, vous direz philosophiquement ; qui ne cesse de célébrer les perfections et l'existence de Dieu ; qui ne juge jamais son prochain, qui l'excuse toujours ; qui passe sa vie dans la charité et le service du prochain ; qui est insensible au plaisir et aux délices de la vie ; qui, enfin, malgré sa mauvaise fortune, est entièrement soumis aux volontés de Dieu. Et vous appelez cela le *mystique du diable*. Vous ne sauriez nier que c'est là le portrait de notre pauvre ami — ».

M<sup>me</sup> de Grignan, on le voit, s'était moquée du spiritualisme de Corbinelli : elle ne pouvait pas comprendre qu'un homme éloigné des pratiques de la religion, voulût pénétrer dans l'essence même de la Divinité. Sa mère soutenait contre elle le fidèle admirateur de sainte Thérèse, de sa grand'mère (M<sup>me</sup> de Chantal), et du bienheureux Jean de la Croix<sup>2</sup>.

Cependant, M. de Pomponne avait écrit à M<sup>me</sup> de Sévigné, comme un bon ami, au commencement de cette année ; il ne doutait pas qu'elle ne passât l'hiver aux Rochers, les raisons pour y demeurer n'ayant jamais été plus fortes<sup>3</sup>. Ainsi tout le monde se ressentait de la pénurie qui régnait dans les finances de l'État, et de la rareté du numéraire.

Quelle devait donc être la gêne de ceux qui, à ces motifs généraux, joignaient des embarras particuliers et des charges accablantes ? M<sup>me</sup> de Grignan en savait quelque chose. Elle ne trouvait pas d'acheteur pour la compagnie de cheval-légers qu'avait eue son fils, et la difficulté de contracter un emprunt n'était pas moindre ; il lui fallait cependant, de toute nécessité, rembourser le chevalier de Grignan et faire l'équipage du marquis<sup>4</sup>.

1. Lettre du 15 janvier.

2. Carme déchaussé.

3. Lettre du 18 janvier 1689.

4. Lettre du 18 janvier.

« — Mon Dieu ! que votre état est violent ! qu'il est pressant ! et que j'y entre avec une véritable douleur — », lui écrivait sa mère <sup>1</sup> instruite de toutes les difficultés qui venaient l'accabler, et aussi du peu de secours qu'elle trouvait auprès de ceux de qui elle était en droit d'en attendre ; c'est-à-dire des prélats de la maison des Grignan ; « — mais que les souhaits sont faibles et fades dans de pareilles occasions ! et qu'il est inutile de vous dire que si j'avais encore, comme j'ai eu, quelque somme portative qui dépendit de moi, elle serait bientôt à vous ! — » M<sup>me</sup> de Sévigné s'affligeait, elle s'accusait presque de l'état de gêne où elle se trouvait, qui l'empêchait de suivre les élans de son cœur. « — Je me trouve en petit volume accablée et menacée de mes petits créanciers, et je ne sais même si je pourrai les contenter, comme je l'espérais ; car je me trouve suffoquée par l'obligation de payer tout à l'heure cinq mille francs <sup>2</sup> de lods et ventes de terres de M<sup>me</sup> d'Acigné, que j'ai achetées, pour n'en pas payer dix, si j'attendais encore deux ans. Ainsi me voilà ; mais ce n'est que pour vous dire la douleur que me donne mon extrême impossibilité. Votre frère m'a paru sensible à votre peine, et je suis sûre qu'il ferait mieux son devoir que vos riches prélats, si le temps était comme autrefois ; c'est-à-dire qu'on trouvât à emprunter. — Je lui ai fait voir aussi l'embarras où se trouve assurément votre jeune colonel. . . Il était en peine de voir un jeune enfant de dix-sept à dix-huit ans à la tête d'une si grosse troupe. Il se souvient assez du temps passé, pour savoir que c'est une affaire à cet âge que de commander d'anciens officiers. . . Ne pourriez-vous pas lui donner quelque bonne tête pour le conseiller un peu ? . . . »

Mais M. de Sévigné voulait dire lui-même à sa sœur ce qu'il pensait : « — Voici l'oncle maternel, ma très chère petite sœur, qui vous écrit lui-même, et qui vous assure avec toute sorte de sincérité, que s'il avait le bien qu'il devrait avoir, c'est-à-dire, si les terres étaient du bien, et n'étaient pas purement des chansons, des illusions, etc., vous verriez, par des marques essentielles, combien je m'intéresse à ce qui vous touche ; mais ma très belle, je ne suis entouré que de gens que je puis faire mettre en prison, qui m'en prient tous les jours, qui sont logés dans les lieux qui m'appartiennent, qui prient Dieu pour moi, à ce qu'ils disent, et qui m'assurent en même temps que pour de l'argent, je n'y dois pas

1. Lettre du 22 janvier.

songer : voilà mon état ; cependant, si par quelque aventure fort possible, il m'arrivait un remboursement d'une certaine somme dont on me parle, soyez persuadée que j'en ferais un usage qui serait capable de réveiller les oncles paternels qui, au milieu de quarante et cinquante mille livres de rente, vous voient gémir sans faire autre chose que prier Dieu pour vous, comme mes fermiers prient Dieu pour moi. Eh ! mon Dieu ! que ne négligent-ils un peu des bâtiments qu'ils quitteront plus tôt qu'ils ne pensent, et que ne songent-ils à aider le seul soutien de leur maison dans l'avenir ? Si je parlais davantage sur ce sujet, je serais en colère, s'écriait M. de Sévigné ; je le quitte pour vous dire que votre enfant me paraît bien jeune, bien neuf, bien peu fait, pour soutenir un aussi grand fardeau que celui dont il est chargé : un régiment de douze compagnies à dix-huit ans : sera-t-il doux ? on lui passera la plume par le bec ; sera-t-il rigoureux et hautain ? mais qu'il prenne garde d'avoir raison invinciblement ; car d'user d'autorité et d'avoir tort, fait retomber dans de grandes humiliations. . . Enfin, je le plains, il est avancé de trop bonne heure, et cet avancement fait son malheur : il fallait, ou que M. le chevalier pût garder encore son régiment, ou que la Providence eût permis qu'il fût en état de servir, et de veiller par conséquent à la conduite de ce joli enfant. Tous ces monstres, tous ces dragons disparaissaient dès lors, et ce n'étaient plus que des lis et des roses. — »

« — Je trouve que mon fils dit bien. Cette place, qui fait le sujet de notre joie, vous jette dans de grands embarras pour la soutenir. . . — », ajoutait M<sup>me</sup> de Sévigné.

Il semble que M. de Sévigné, contrarié de ne pouvoir venir en aide à sa sœur, s'en prenait à elle de l'avancement trop rapide du marquis, qui mettait les siens dans la nécessité de lui offrir leurs services, et de les lui refuser en même temps. Il ne sert à rien de prouver aux gens qui sont dans l'embarras qu'ils s'y sont mis par leur faute, et surtout quand on ne leur donne pas les moyens d'en sortir. M. de Sévigné était sincère dans le regret qu'il exprimait de ne pouvoir assister sa sœur ; mais la forme gâtait le fond, et sa lettre ne dut pas être pour elle fort consolante.

Ce qui étonne, c'est qu'on voit M<sup>me</sup> de Sévigné se joindre à son fils pour blâmer, en quelque sorte, ce qui était sans remède, et ce qu'elle avait semblé d'abord approuver. Mais, en bonne mère, elle offre aussitôt tout ce qui dépend d'elle, une ressource extrême : « — Mais, ma très chère, songez qu'il y a des temps où l'on ne

saurait rien ménager, que Bourbilly est à vous<sup>1</sup> : c'est un petit morceau qu'il était bon de garder pour la soif, mais vous ne sauriez être plus altérée que vous l'êtes présentement. Avez-vous ménagé le bon président de Berbisi ? écrivez-lui ; peut-être qu'il vous fera trouver de l'argent sur cette hypothèque : mes signatures ne vous manqueront pas — ».

M<sup>me</sup> de Grignan n'accepta pas ce généreux sacrifice.

1. M<sup>mo</sup> de Sévigné ne s'en était réservé que l'usufruit.

## CHAPITRE CVIII

PLUIES ET NEIGES. — UNE LETTRE DU JOUR DES ROIS ; M. DE BUSSY ET LA SOCIÉTÉ D'AUTUN. — LE MYSTIQUE DU DIABLE. — LE CARNAVAL AUX ROCHERS. — « CARÈME-PRENANT » AU CHATEAU DE GRIGNAN. — LA COMÉDIE DE PAULINE.

— 1690 —

M<sup>ME</sup> de Sévigné croyait son petit-fils à Paris depuis le 22 janvier <sup>1</sup>. On lui mandait qu'il serait surpris de trouver en arrivant un ordre de la Provence pour aller retrouver ses parents ; mais elle avait assez bonne opinion de lui pour croire qu'il serait fort aise d'aller les voir ; et quand ce ne serait pas tout à fait, et que dix-huit ans lui donneraient quelque regret à carême-prenant <sup>2</sup>, elle ne laisserait pas, par cette même raison de dix-huit ans, de trouver fort à propos qu'il allât un peu instruire sa belle jeunesse dans le milieu de sa famille. . . Elle ajoutait plaisamment : « — Il n'est pas encore cuit, comme dit M<sup>me</sup> de La Fayette ; un petit bouillon au coin de votre feu lui fera tous les biens du monde — ».

On avait eu aux Rochers, depuis quinze jours, un temps de tempête pendant lequel M<sup>me</sup> de Sévigné ne sortait pas : on était au 25 janvier ; il avait neigé extrêmement depuis deux jours ; c'était la première fois qu'elle s'était doutée qu'on fût en hiver. Sa belle-fille était à Rennes depuis trois semaines, assiégée par les neiges après l'avoir été par les eaux. « — Lasse d'être arrêtée, elle se hasarda de revenir aux Rochers, et fut assez hardie pour passer une fort grande eau sur un cheval qui nagea plusieurs pas ; au lieu

1. M<sup>me</sup> de Sévigné à M<sup>me</sup> de Grignan. Aux Rochers, le 25 janvier 1690.

2. Le Mardi gras.

d'être bien reçue après cette belle action, elle fut bien grondée, elle jouait à se noyer...<sup>1</sup> — »

M<sup>me</sup> de Sévigné commence sa lettre du 1<sup>er</sup> février par de nouvelles plaintes du mauvais temps : « — Nous voici dans un vilain train de neiges, de pluies et de vents terribles ; mais, au sortir de ces tempêtes, nous trouverons de grands jours et de beaux jours : ce qui tue, c'est què le temps a beau courir bien vite, et trop vite, vous ne sauriez attraper vos revenus : bon Dieu ! quel horrible mécompte, 90 et 91, et tant que les yeux peuvent aller<sup>2</sup> ! Jamais il ne fut une telle dissipation ! On est quelquefois dérangé ; mais de s'abîmer et de s'enfoncer à perte de vue, c'est ce qui ne devrait point arriver. — Je comprends combien l'unique remède qui peut vous être bon, est mauvais, et pour vos affaires de la Cour, et pour votre réputation dans la Province — ».

Ce remède était une retraite de M. et M<sup>me</sup> de Grignan dans leur château. « — Vous êtes bien heureuse, comme vous le disiez l'autre jour, que les malheurs de vos pauvres amis adoucissent les vôtres — ». En effet, M<sup>me</sup> de Grignan, M. le chevalier, M. de la Garde, n'avaient que les mêmes confidences à se faire. Nous ne parlons pas de M. de Grignan, qui ne devait pas aimer à parler de ses dettes ni des embarras qui en résultaient. M<sup>me</sup> de Sévigné comprenait bien, que dans l'état où était sa fille, il lui était entièrement impossible de lire ; ce n'était qu'en badinant qu'elle l'avait tourmentée là-dessus : le moyen, en effet, de s'occuper des règnes passés, quand on souffrait actuellement des maux sensibles ! Elle-même connaissait cet état ; on relisait vingt fois la même page, et bien que son fils lût parfaitement, elle ne pouvait s'empêcher d'avoir de grandes distractions en l'écoutant, et de faire de fréquents voyages en Provence.

Le marquis était enfin à Paris ; il faisait, maintenant sa cour à Versailles ; on mandait à sa grand'mère qu'il espérait vendre sa compagnie.

« — C'est aujourd'hui, disait-elle à sa fille<sup>3</sup>, que le Parlement de Rennes est rentré dans son beau palais, et que toute la ville est dans les cris et les feux de joie — ».

Un mois auparavant, M<sup>me</sup> de Sévigné avait reçu de M. de Bussy une lettre datée d'Autun, le 6 janvier ; elle avait été écrite chez

1. Lettre du 29 janvier.

2. M. de Grignan avait engagé pour deux années les revenus de sa charge.

3. C'est-à-dire le 1<sup>er</sup> février.

M. de Toulangeon et M<sup>me</sup> de Sévigné trouva en tête de la première page plusieurs noms de sa connaissance. « — Une partie de vos amis et de vos parents, madame, se trouvant ensemble pour faire les Rois, après vous y avoir souhaitée, se sont proposés de vous écrire — ». C'étaient avec M. de Bussy, M. l'évêque d'Autun, M<sup>mes</sup> de Toulangeon et de Coligny, et l'abbé Senault, neveu de l'évêque. « — Pour vous parler sincèrement, continuait Bussy, ce sont gens qui ont quelque réputation d'esprit, et c'est à cause de cela qu'ils sont bien aises de s'entretenir avec vous, ne pouvant ailleurs mieux trouver leur compte.

« — Pour vous parler maintenant de la vie que nous faisons, madame, nous vous dirons que la plus grande partie d'entre nous fait bonne chère... qu'après cela l'on se quitte pour songer chacun à ses affaires ; mais qu'on ne passe pas un seul jour sans se rassembler pour avoir de petites conversations sur les nouvelles du monde, ou sur quelque sujet de morale ou de religion que l'on ne traite pas scolastiquement — ».

Ainsi, parmi les petites jouissances qu'on se donnait dans cette ancienne capitale, en ce temps de l'année, on ne perdait pas de vue les réflexions sérieuses que devaient inspirer à quelques-uns un âge avancé, et à tous la présence d'un haut dignitaire de l'Eglise, et l'un des orateurs chrétiens les plus éloquents de cette époque.

« — Il faut dire la vérité, madame, c'est passer doucement la vie ; mais le mal est qu'on la passe, et que plus elle est douce, plus elle paraît courte. Cependant il faut prendre notre parti et travailler à quelque chose de plus solide que tous nos amusements. Nous y sommes bien résolus ; les uns prennent pourtant les affaires plus à cœur que les autres... vous connaissez les sévères, madame, sans qu'on vous les nomme ; vous connaissez les relâchés ; mais quoiqu'ils diffèrent de sentiments pour les moyens de se sauver, ils s'accordent tous sur l'amitié, la tendresse, l'estime et le respect qu'ils vous portent — ».

A cette lettre collective, M<sup>me</sup> de Sévigné fut un peu longtemps à répondre. Sa lettre, qui d'ailleurs mit quinze jours à parvenir à son cousin, est datée du 5 février 1690 : c'était l'anniversaire de sa naissance, et nous l'observons en passant, elle avait ce jour-là soixante-quatre ans révolus.

« — Cette date, dit-elle à Bussy, vous représente d'abord un désert... Mon fils y passe une partie de sa vie avec son épouse ; ils ont

tous deux bien de l'esprit. C'est en ce lieu que votre lettre m'a trouvée — ».

Après avoir rendu mille grâces à M. l'évêque d'Autun de l'honneur de son souvenir, et fait mention de la bonne compagnie qui s'était joint à M. de Bussy pour lui écrire, M<sup>me</sup> de Sévigné répondit aux questions que son cousin lui adressait, et finissait par l'assurer qu'il n'y avait rien qu'elle souhaitât plus fortement que d'être dévote ; mais elle avouait qu'encore que son esprit fût parfaitement convaincu de toutes les grandes vérités, son cœur n'en était pas touché comme elle l'aurait voulu, — « et cet état, disait-elle, nous fait sentir le besoin que nous avons de la grâce du Seigneur — ».

Cependant M. de Sévigné se pâmait de rire de tout ce que M<sup>me</sup> de Grignan écrivait au sujet de Corbinelli. Il lui disait dans une lettre de sa mère <sup>1</sup> : « — Je commence par vous dire, ma petite sœur, que toutes vos réflexions sur le *mystique du diable* sont charmantes : il néglige tout ce que le vulgaire appelle les premiers devoirs, va de plein vol se loger dans le septième appartement de sainte Thérèse, où il distille et souffle de son mieux ; il en est encore à la fausse monnaie, nous verrons s'il parviendra un jour à la pierre philosophale — ».

Et M<sup>me</sup> de Sévigné admirait encore une fois que, au travers de tout ce qu'elle savait de la tristesse des pensées de sa fille, celle-ci pût écrire aussi librement, aussi plaisamment, aussi follement qu'elle le faisait.

M<sup>me</sup> de Grignan vantait un livre que sa mère se souvenait d'avoir entendu louer excessivement à ce mystique : c'était le livre *De la fausseté des Vertus humaines*. Corbinelli était ami de l'auteur, M. Esprit ; il le consultait sur ses ouvrages : il avait dit mille fois à M<sup>me</sup> de Grignan que ce livre était excellent ; mais elle ne l'écoutait pas. . . . .

On venait de lire aux Rochers l'*Histoire de la prise de Chypre*, que M. de Sévigné avait expédiée en quatre jours. Les lectures allaient être interrompues par les jours gras ; ils ne devaient pas passer aux Rochers tout à fait inaperçus.

« — Nous commençons aujourd'hui notre carnaval, qui consiste à rassembler cinq ou six hommes ou femmes de notre voisinage, écrivait M<sup>me</sup> de Sévigné le dimanche gras, qui était le 5 février ; on jouera, on mangera, et si notre soleil se remontrait

1. Lettre du dimanche gras 5 février 1690.



comme il fit hier, je me promènerais avec plaisir », c'était sans doute le plus grand divertissement qu'elle se promettait. On entendait déjà les fauvettes, les mésanges, les roitelets, et un petit commencement de bruit et d'air du printemps.

Pendant que M<sup>me</sup> de Sévigné se préoccupait de la manière dont Pauline avait passé son carnaval à Grignan, car elle était à l'âge où *carême prenant* se faisait sentir, sa belle-fille lui préparait à elle-même une aimable surprise. « — Hier, dit-elle<sup>1</sup>, sans avoir vu aucun mouvement, ma belle-fille sortit un moment avant souper, et tout à coup celui qui sert sur table, entre déguisé fort joliment, et nous dit qu'on a servi. Nous passons dans la salle, que nous trouvons éclairée, et ma belle-fille toute masquée, au milieu de ses gens et des nôtres qui étaient aussi en mascarade ; ceux qui tenaient les bassins pour laver, ceux qui donnaient les serviettes, tous les officiers, tous les laquais, c'était une troupe de plus de trente, si plaisamment fagottés, que la surprise se joignant au spectacle, ce fut un cri, un rire, une confusion qui réjouit tout notre souper, car nous ne savions qui nous servait, qui nous donnait à boire. Après souper, tout dansa : il y eut des *sonnoux* ; on dansa tous les passe-pieds, tous les menuets, toutes les courantes du village, tous les jeux des gars du pays. Enfin minuit sonna et nous voilà en carême — ».

A Grignan, le mardi gras s'était passé plus tranquillement, mais non moins gaîment ; Pauline en avait fait tous les frais. Elle avait improvisé et joué une comédie à elle seule ; ses folies que contait si plaisamment M<sup>me</sup> de Grignan, avaient diverté M<sup>me</sup> de Sévigné au dernier point.

« — On voit, disait-elle, une petite imagination qui va, qui brille, qui fournit à tout, et qui, avec les grâces de sa jolie personne, ne frappe jamais à faux. Mon fils en est amoureux : il s'en fait une idée charmante et préférable aux plus grandes beautés ; il la veut voir, il veut son portrait ; et depuis l'endroit où vous parlez de ce carnaval, qu'elle sent jusque dans la moelle des os, il commence à rire de ce ton que vous connaissez ; et lisant et pâmant toujours, il arrive à bon port sans s'interrompre. . .

» Il est donc entré, et sa femme comme moi, dans cette jolie scène, sentant les beaux endroits ; souffler le bassinet, l'épée demeurée par hasard dans la garnison ; ce jeune officier qui était

1. Aux Rochers, mercredi des Cendres, 8 février 1690.

pourtant à la bataille de Rocroy... M<sup>me</sup> D., son portrait, M. de Grignan; avouez, ma fille que tous ces différents sujets, mis en œuvre par la facilité de Pauline ne pouvaient rien composer que de fort plaisant. — Nous avons une grande confiance au goût de M. de Grignan; son rire doit attirer celui des plus délicats; la suspension de la goutte du chevalier, qui trouve que minuit est la plus belle heure du jour, et votre rire qui vous fait malade; franchement ce sont de grandes approbations pour Pauline — ».

« — Et moi, continue M. de Sévigné après sa mère, que puis-je dire après cela, ma petite sœur?... J'ai ri aux larmes de cette peinture que vous nous faites vous-même avec tant d'imagination et de vivacité. — Toute personne qui décompose le sérieux de M. de Grignan au point que vous le représentez, et qui suspend le supplice du malheureux *Sisyphé*<sup>1</sup>, ne me paraît pas une mortelle. Mais pendant que ce capitaine, tantôt jeune homme et tantôt vieil officier, contait ses prouesses et ses bonnes fortunes, que disait M. de la Garde? N'était-il pas ému comme les autres?

» Vous ne sauriez croire combien nous sommes entêtés des charmes de Pauline... ajoutait M. de Sévigné. Aussi conjurait-il sa sœur de lui envoyer le portrait de sa nièce, qu'il avait vue si petite, qu'il ne pouvait avoir aucune idée de ce qu'elle était devenue — ».

Cependant M<sup>me</sup> de Sévigné aurait voulu savoir si M. de la Garde s'était fait scrupule de voir cette comédie?

Ce petit incident avait fait trêve aux occupations qui assiégeaient habituellement M<sup>me</sup> de Grignan: ces ennuis qui se représentaient sous toutes les formes, avaient pris tout récemment celle d'un créancier venu de Paris pour réclamer le paiement de son mémoire: ce créancier était une femme, une faiseuse d'habits peut-être, une marchande d'étoffes ou d'ameublements? Elle avait passé à Grignan, où l'on n'avait pu lui donner que des promesses; et, de là, elle s'en était allée parcourir la Provence pour essayer de se faire payer de ce qu'on lui devait. (On voit que M<sup>me</sup> de Grignan n'était pas seule dans l'embarras.) Enfin, après une tournée qui n'avait probablement pas eu beaucoup de succès, M<sup>me</sup> de Grignan la vit revenir chez elle et recommencer les mêmes plaintes.

« — La plaisante chose de quitter ainsi Paris, son mari, toutes ses affaires, pour s'en aller trois ou quatre mois courir *tout par tout*

1. Le chevalier.

dans la Provence, demander de l'argent, n'en point recevoir, se fatiguer, s'en retourner, faire de la dépense, et de plus gagner un rhumatisme. . . et tellement qu'à la fin vous en êtes défaite<sup>1</sup> — ».

Si M<sup>me</sup> de Grignan tournait la chose en plaisanterie, si M<sup>me</sup> de Sévigné, pour lui complaire, voulait la voir sous le même aspect, elles n'en sentaient pas moins toutes deux le chagrin d'une situation qui ne pouvait que s'aggraver; car, bien loin de pouvoit s'appliquer à payer des dettes anciennes, M<sup>me</sup> de Grignan allait forcément en contracter de nouvelles : l'avancement de son fils l'obligeait à entreprendre des dépenses considérables, sans savoir où trouver le nerf de la guerre.

1. Lettre du 26 février.

## CHAPITRE CIX

LE CARÈME AUX ROCHERS. — L'HEUREUX SUCCÈS DES NÉGOCIATIONS DE M. DE CHAULNES. — L'ÉVÊQUE DE BEAUVAIS, M. DE FORBIN-JANSON, ÉLEVÉ AU CARDINALAT. — M<sup>ME</sup> DE SÉVIGNÉ EXHORTE M<sup>ME</sup> DE GRIGNAN A LUI ÉCRIRE : « POINT D'ENNEMIS, MA CHÈRE ENFANT, BEAUCOUP D'AMIS. » — UNE NOUVELLE LETTRE DE COULANGES, ENTREMÊLÉE DE CHANSONS. — M<sup>ME</sup> DE SÉVIGNÉ ADMIRE CETTE VIE DE ROME, MÊLÉE DE PROFANE ET DE SANTISSIMO. — L'ÉQUIPAGE DU MARQUIS. — M<sup>ME</sup> DE SÉVIGNÉ GRÈLE SUR LE CHEVALIER DE GRIGNAN QUI N'EN A RIEN FAIT RETRANCHER.

— 1690 —

LE carême était commencé : on l'observait très exactement aux Rochers ; M<sup>me</sup> de Sévigné ne trouvait pas qu'elle eût aucune raison de s'en dispenser ; elle écrivait à sa fille en ce temps-là <sup>1</sup> : « — Si vous me voyiez, ma chère belle, vous m'ordonneriez de faire le carême... vous seriez persuadée, comme je le suis, que Dieu ne me donne une si bonne santé, que pour me faire obéir au commandement de l'Eglise. Nous faisons ici une bonne chère ; nous n'avons pas la rivière de Sorgue, mais nous avons la mer ; en sorte que le poisson ne nous manque pas. Il nous vient toutes les semaines du beurre de la Prévalaie ; je l'aime et je le mange comme si j'étais Bretonne : nous faisons des beurrées infinies ; nous pensons toujours à vous en les mangeant ; mon fils y marque toujours toutes ses dents, et, ce qui me fait plaisir, c'est que j'y marque encore toutes les miennes ; nous y mettrons bientôt de

1. M<sup>me</sup> de Sévigné à M<sup>me</sup> de Grignan, le 9 février 1690.

petites herbes fines et des violettes ; le soir, un potage avec un peu de beurre, à la mode du pays ; de bons pruneaux, de bons épinards ; enfin ce n'est pas jeûner, et nous disons avec confusion : *Qu'on a de peine à servir la sainte Eglise ! — »*

Mais il fallait dire un mot des sermons : que M<sup>me</sup> de Grignan était à plaindre d'en entendre à Grignan de si longs et, de si médiocres ! C'était ce que M. Nicole n'avait jamais pu gagner sur M<sup>me</sup> de Sévigné que cette patience, quoiqu'il en eût fait un beau traité. « — Quand je serai, disait-elle, aussi bonne que M. de la Garde.. j'aimerai tous les sermons ; en attendant je me contente des Evangiles expliqués par M. Le Tourneux : ce sont les vrais sermons... Nous lisons quelquefois des homélies de saint Jean Chrysostôme ; cela est divin, et nous plaît tellement, que pour moi j'opine à n'aller à Rennes que pour la semaine sainte, afin de n'être point exposée à l'éloquence des prédicateurs qui s'évertuent en faveur du Parlement — ».

Cependant M<sup>me</sup> de Chaulnes lui mandait que le marquis était fort joli, qu'il allait la voir. Il était vrai que son petit-fils était, comme le croyait M<sup>me</sup> de Grignan, un bon gros garçon ; mais il n'était pas noir comme M. de Boufflers : elle ne pouvait souffrir cette comparaison, si ce n'était à voir le marquis courir le grand galop dans le chemin de la fortune<sup>1</sup>. On lui disait qu'il était honnête (c'est-à-dire poli) ; qu'il était joli (c'est-à-dire aimable) ; mais qu'il ne fallait pas songer pour lui à la taille de son père. Elle ne croyait pas qu'il aurait le temps d'aller en Provence ; elle savait par Beaulieu qu'il était accablé d'affaires, qu'il s'y donnait tout entier : la compagnie était vendue ; mais il y avait une suite au procès de M. d'Aiguebonne avec M. de Grignan ; et, en l'absence des bonnes têtes de la famille, tout résidait sur une tête de dix-huit ans. Cependant il prenait conseil des hommes d'affaires de son père<sup>2</sup>.

M<sup>me</sup> de Sévigné avait reçu de M. de Chaulnes une grande lettre toute pleine d'amitié, et selon son humeur plaisante, le duc se plaignait qu'elle l'abandonnait bien dans sa solitude (*de Rome*) ; elle lui répondait sur le même ton, que c'était qu'elle n'avait pas le loisir de lui écrire ; qu'elle était accablée d'affaires ; et autres sottises<sup>3</sup>.

M<sup>me</sup> de Grignan allait voir, par un billet de l'abbé Bigorre que

1. Lettre du 19 février.

2. Lettre du 15 février.

3. Lettre du 22 février.

sa mère lui envoyait, qu'on avait lieu d'espérer l'heureux succès de ses grandes et difficiles négociations. M<sup>me</sup> de Sévigné lui disait à ce sujet <sup>1</sup> : « — Si les femmes et les courtisans, qui trouvent que M. de Chaulnes met bien longtemps à pacifier toutes choses, étaient instruits de ce qui s'est fait depuis dix ans contre Rome, ils penseraient que si l'ambassadeur en vient à bout, ce sera un chef-d'œuvre d'adresse et de bonheur. Il y a quinze ou seize chefs dont notre loisir nous a donné un peu de connaissance. . . — » M. de Grignan devait bien savoir ce qu'elle voulait dire.

Quelques jours plus tard, on apprit aux Rochers un succès que M. de Chaulnes venait de remporter : c'était l'élévation au cardinalat de l'ancien évêque de Marseille. M<sup>me</sup> de Sévigné <sup>2</sup> en faisait mention dans sa lettre du 26 février : « — Parlons de M. le cardinal de Forbin ; le courrier qui a apporté la nouvelle de sa promotion est arrivé en sept jours ; M. de Beauvais fut transporté de joie. Le Roi est content au dernier point de son ambassadeur. — M<sup>me</sup> de Chaulnes m'écrit d'un style triomphant ; elle est gaillarde, elle a raison. Il faut cependant écrire à ce nouveau cardinal : c'est ce que je viens de faire ; je suis persuadée que vous n'y manquerez pas — ».

Se souvenant de la longue inimitié qui avait existé entre M. de Grignan et M. de Marseille, inimitié à laquelle M<sup>me</sup> de Grignan s'était associée si vivement, M<sup>me</sup> de Sévigné craignait que sa fille ne voulût point pardonner à M. de Beauvais, ni sacrifier aux convenances des rancunes qui n'étaient peut-être pas trop justifiées. « — Point d'ennemis, ma chère enfant, lui disait-elle avec ce bon esprit qu'elle avait montré en tant d'autres circonstances ; faites-vous une maxime de cette pensée qui est aussi chrétienne que politique ; je dis : *point d'ennemis*, mais *beaucoup d'amis* ; vous en avez senti la douceur dans votre procès : vous avez un fils, vous pouvez avoir besoin de tel que vous ne croyez pas qui puisse vous servir ; on se trompe. Voyez comme M<sup>me</sup> de La Fayette se trouve riche en amis de tous côtés. . . elle a cent bras, elle atteint partout ; ses enfants savent bien qu'en dire, et la remercient tous les jours de s'être fait un esprit si liant. . . — »

M. de Bussy écrivait à sa cousine le 5 mars, en réponse à sa lettre du 5 février, qui lui avait fait un grand plaisir, hormis qu'il l'avait trop attendue : ce n'était pas sa faute, c'était celle de la Fortune qui les séparait de trop loin. M<sup>me</sup> de Coligny revenait d'Au-

1. Lettre du 19 février.

2. Alors évêque de Beauvais.

vergne, où elle avait passé deux mois à recueillir la succession du comte de Dalet, son beau-père, qui venait d'échoir à son fils, le jeune Coligny. Il aurait voulu que M<sup>me</sup> de Sévigné fût aussi près de revoir la belle *Madelonne*. — La solitude l'aurait mieux accommodé que la compagnie qu'il avait alors à Chaseu. (Était-il devenu plus délicat depuis qu'il avait revu la Cour et s'était rapproché de l'Académie ?)

Cependant le voisinage de sa petite belle-sœur (*M<sup>me</sup> de Toulougeon*) le tirait d'affaire de temps en temps ; il recueillait avec elle ce qu'il avait semé : il lui avait donné de l'esprit et elle le lui rendait avec usure.

Il devait aller à Pâques faire un tour à Versailles : il lui paraissait honnête d'offrir ses services au Roi dans la conjoncture présente, quand il saurait encore plus assurément qu'il ne faisait, qu'il ne le prendrait pas au mot : M. de Bussy avait alors soixante-treize ans, et il avait perdu non seulement l'espérance, mais encore le désir de rentrer au service. Il ne pouvait plus avoir d'ambition que pour ses enfants.

L'hiver fini, la guerre allait recommencer sur toutes les frontières ; aussi le marquis de Bussy venait-il de quitter son père pour se rendre promptement à Mont-Royat, dans la province du Rhin, où était le régiment de Mélac. M. de Bussy apprenait le même jour à sa cousine que son second fils, l'abbé, avait soutenu en Sorbonne des thèses avec l'approbation générale, et surtout du Père de La Chaise, ayant traité le chapitre de la grâce comme la Société (*la Compagnie de Jésus*) le pouvait souhaiter. « — Il ne sera pas, ajoutait-il, en âge compétent, qu'il ne soit mitré — ». L'abbé de Bussy devint évêque de Luçon, mais seulement en 1723.

M<sup>me</sup> de Sévigné recevait, dans le courant de mars, une nouvelle lettre de M. de Coulanges, et elle se donnait le plaisir de la lire plusieurs fois, et la dernière, en se promenant dans les bois des Rochers, « — Le silence, écrivait-elle à son cousin <sup>1</sup>, me fit trouver encore plus de goût à vos chansons, à votre prose, à votre sérieux, à votre badinage. Je fis réflexion à cette vie de Rome, si bien mêlée de profane et de *santissimo* ; à ces beaux jardins

. . . . . où l'art et la nature  
Font éclater leurs miracles divers <sup>2</sup>

1. M<sup>me</sup> de Sévigné à M. de Coulanges. Aux Rochers, le 18 mars 1690.

2. Chanson de Coulanges.

Je songeai à cette boule<sup>1</sup> où vous étiez grimpé *avec vos jambes de vingt ans* ; et à l'avantage qu'ont les hommes au-dessus des femmes, dont tous les pas sont comptés et bornés ; et combien je me promènerais de jours et d'années dans le plain-pied de nos allées, sans me trouver jamais dans cette boule. . .

» Je vous trouve heureux, ajoutait-elle, d'avoir l'abbé de Polignac<sup>2</sup> dans votre société ; je suis ravie de son souvenir — ».

C'était un des hommes dont l'esprit lui paraissait le plus agréable ; il savait tout, il parlait de tout, il avait toute la douceur, la vivacité, la complaisance, qu'on pouvait souhaiter dans le commerce. « — Je crois, disait-elle à Coulanges, vous en avoir parlé autrefois de cette manière, du temps que nous traitions ensemble le mariage de son frère aîné avec M<sup>lle</sup> de Grignan — ».

Tout ce que M<sup>me</sup> de Grignan mandait à sa mère de Pauline achevait d'entêter M. de Sévigné ; il était ravi de cette petite imagination qui lui faisait retenir et dérober si finement ce qu'elle entendait dire à sa mère. « — Sa vivacité ressemble à la vôtre ; *votre esprit dérobait tout*, comme vous dites du sien — », s'écriait M<sup>me</sup> de Sévigné parlant à sa fille<sup>3</sup>.

Hélas ! cet esprit n'était plus chargé que de cruelles préoccupations. Au plus fort des embarras de M<sup>me</sup> de Grignan, il avait fallu pourvoir à l'équipage du marquis qui s'en allait à l'armée de Piémont ; sa compagnie avait été mal vendue, à peine dix mille francs ; son équipage n'en fut pas moins somptueux : N'avait-il pas été fait sous les yeux de M. de Grignan, d'un homme gâté par les vastes idées des anciens Adhémar, et accoutumé à tout jeter par les fenêtres, et à ne rien trouver de trop grand ! Voilà où le chevalier, qui était la sagesse même, aurait dû intervenir<sup>4</sup> ; que n'avait-il dit de ce petit colonel comme Andromaque :

Il est du sang d'Hector, mais il en est le reste.

Et sur cela, que n'avait-il fait un équipage proportionné à celui des autres, à la misère du temps, au retranchement que l'on ordonnait, et dont le Roi donnait l'exemple ? Pourquoi le chevalier n'avait-il pas défendu le superflu comme le Roi défendait la vaine d'argent ? . . . Pourquoi aussi avait-il souffert que, quand cet

1. La coupole de Saint-Pierre.

2. Le futur cardinal.

3. Lettre de M<sup>me</sup> de Sévigné à M<sup>me</sup> de Grignan, mars 1690. Édition Régnier.

4. M<sup>me</sup> de Sévigné au chevalier de Grignan, dans la lettre à M<sup>me</sup> de Grignan. Édition Régnier.



équipage était déjà trop grand, cette pauvre M<sup>me</sup> de Grignan donnât encore ses deux mulets et démontât sa litière ? . . .

C'est ainsi que M<sup>me</sup> de Sévigné se donnait le plaisir de grêler sur le chevalier, de deux cents lieues loin : c'était un plaisir qu'on ne prenait guère en sa présence.

Pendant on disait que Monsieur irait en Flandre, et même le Roi ; on parlait de toutes sortes de voyages de Monseigneur, généralissime sur le Rhin : « — Cela faisait concevoir de grandes espérances de la supériorité de la France sur ses ennemis<sup>1</sup> — ». M<sup>me</sup> de Sévigné ajoutait plaisamment : « — Notre frère, le Turc, fait des merveilles pour nous<sup>2</sup>. Le visir est un Coprogli, toujours victorieux comme son père — ». (Ce père, dont M<sup>me</sup> de Sévigné lisait l'histoire, en naviguant sur la Loire, quelques années auparavant.)

On venait de recevoir aux Rochers la liste des officiers généraux, appelés à servir dans cette campagne : quand elle voyait tout ce mouvement et M. de Villars maréchal de camp : « — Je pleure, disait-elle, de songer où nous verrions M. le chevalier — ». Il avait renoncé à aller à Paris, et elle l'approuvait ; ne comprenant pas comment il aurait soutenu de voir partir toutes ces grandeurs, et demeurer dans sa chambre.

On approchait de la semaine Sainte ; M<sup>me</sup> de Sévigné mandait à sa fille qu'elle allait passer quinze jours à Rennes. « — Comme nous n'avons pas comme vous un vénérable chapitre, nous voulons voir un peu les cérémonies de l'Eglise. Nous y avons aussi quelques petites affaires — ».

Le marquis et la marquise logèrent à l'hôtel de Mauron, et M<sup>me</sup> de Sévigné chez la bonne Marbeuf, toujours ravie et transportée de la recevoir. Quand elle eut rempli tous ses devoirs religieux, et assisté aux offices de Saint-Pierre<sup>3</sup>, mais non pas peut-être avec toute l'exactitude de M<sup>me</sup> de Grignan, qui avait son chapitre à édifier et le bon exemple à donner ; lors donc que Pâques fut arrivé, il ne fut pas possible à M<sup>me</sup> de Sévigné de se dérober aux politesses, aux empressements, aux dîners et aux soupers de la société de Rennes, pendant les deux semaines qu'elle passa encore dans cette ville<sup>4</sup>. Elle y trouva *une pétouffe*, c'est-à-dire une affaire de province, comme il y en avait souvent en Provence ; elle n'entra

1. Lettre à M<sup>me</sup> de Grignan. Édition Régnier.

2. Les Turcs attaquaient l'Empereur en Hongrie.

3. La cathédrale de Rennes.

4. A Rennes. Lettre du 2 avril 1690. Édition Capmas.

dans celle-ci que superficiellement, car elle pouvait dire comme un certain homme au sermon : « Je ne suis pas de la paroisse ». Et, à cause de cela, elle aurait trouvé sans conséquence que M<sup>me</sup> de Coëtlogon, femme du lieutenant du Roi et gouverneur de Rennes, fût venue la voir la première. Celle-ci voulait recevoir les premières visites ; les dames de Rennes ne lui passaient pas cette prétention : c'était là la querelle. Ces dames disaient : « Si nous allons voir les premières M<sup>me</sup> la lieutenant du Roi, que ferons-nous de plus à M<sup>me</sup> de Chaulnes et à M<sup>me</sup> de Lavardin ? »

Au fond, M<sup>me</sup> de Sévigné ne les approuvait pas ; elle n'était pas du parti des révoltées, mais elle ne voulait rien innover : elle se fût contentée d'une visite de M. de Coëtlogon ; elle l'aurait rendue immédiatement à sa femme ; mais il ne jugea pas à propos de lui faire cette politesse. Le Parlement se chargea de la dédommager des rigueurs des gouverneurs de Rennes ; non point le premier président (M. de la Falnère et sa femme étaient à Paris), mais ceux qui tenaient leur place : les présidents et les présidentes, les conseillers et les conseillères la traitèrent à l'envi ; et, parmi eux, un oncle de M. de Coëtlogon, M. de Méjusseume.

M. de Pommereuil, l'intendant, la traita aussi en basse-note, car il ne voulait pas se brouiller avec le gouverneur. Ce n'est pas qu'il ne fût ami de M<sup>me</sup> de Sévigné ; elle fut bien aise de le voir, et causa fort avec lui : il avait bien de l'esprit, un esprit décisif qui faisait plaisir quand on ne le sentait point. Cette Province aurait été ruinée sans ce caractère qui faisait obéir les troupes à sa justice, et rendre jusqu'à un sou tout ce qui ne leur était pas dû.

M<sup>me</sup> de Sévigné avait mis dans sa tête que son fils glissât cette année sans être à la tête de cet abominable arrière-ban. Elle s'entendait avec M. de Pommereuil : s'il fallait changer d'avis l'année suivante, ce serait à bonnes enseignes, et dans la vue prochaine de la députation. Tout espoir pour l'avenir ne semblait donc pas perdu.

## CHAPITRE CX

M<sup>ME</sup> DE SÉVIGNÉ REVIENT AUX ROCHERS. — LES NOUVELLES APPRISSES A RENNES SONT TRISTES; LA DAUPHINE DÉPÉRIT LENTEMENT. — MORT DE LA DAUPHINE A VERSAILLES. — LES TROIS POINTS DE SON ORAISON FUNÈBRE D'APRÈS M<sup>ME</sup> DE SÉVIGNÉ. — MONSEIGNEUR COMMANDE UNE ARMÉE SUR LE RHIN. — IL VA COMBATTRE SON BEAU-FRÈRE, L'ÉLECTEUR DE BAVIÈRE, QUI A QUITTÉ L'ALLIANCE DE LA FRANCE. — MORT DE CHARLES V, DUC DE LORRAINE, LE HÉROS. — SON ÉLOGE PAR LOUIS XIV. — M<sup>ME</sup> DE COLIGNY PREND LE NOM DE COMTESSE DE DALET A LA MORT DE SON BEAU-PÈRE. — MORT DU PETIT BEAULIEU A L'HÔTEL DE CARNAVALET.

— 1690 —

M<sup>ME</sup> de Sévigné quittait Rennes sans attendre le maréchal d'Estrées; il revenait en Bretagne par Nantes, mais il prenait par les hauteurs de Vannes et d'Auray; « — et moi, disait-elle<sup>1</sup>, je m'enfuis! — »

Elle avait terminé l'affaire de ses lods et ventes; tout ce qu'elle avait fait valait bien le voyage.

Cependant, les nouvelles de Versailles, dont on s'était entretenu à Rennes, étaient fort tristes: la Dauphine dépérissait lentement.

Depuis la naissance de son dernier enfant, le duc de Berry, sa santé ne s'était pas rétablie. D'autres causes avaient contribué peut-être à abrégier l'existence de cette princesse si distinguée, dont l'arrivée en France, dix ans auparavant, avait produit une véritable sensation: la tristesse d'une vie toute de contrainte, où elle n'avait pu faire usage de son esprit ni de ses talents; le peu de conformité qu'il y avait entre ses goûts et ceux du Dauphin, et le

1. M<sup>me</sup> de Sévigné à M<sup>me</sup> de Grignan. A Rennes, le 5 avril 1690. Édition Capmas.

regret d'avoir quitté son pays pour des avantages qu'elle ambitionnait et n'avait pas possédés, toutes ces causes réunies avaient pu miner la santé de cette princesse d'Allemagne.

Le cardinal de Forbin s'en allait à Rome : M. de Chaulnes le faisait venir : il était agréable au Pape ; il donnerait connaissance à l'ambassadeur de ce terrain-là, qu'il savait naturellement.

Le duc avait renvoyé tout doucement le cardinal d'Estrées (qui peut-être agissait dans un sens contraire au sien) ; puis enfin, après avoir obtenu les bulles, il pourrait revenir glorieux à Grignan où on l'attendait.

« — Ne reconnaissez-vous point M. de Chaulnes, d'avoir fait écrire le Pape un billet à sa chère fille, M<sup>me</sup> de Maintenon ? — » demandait M<sup>me</sup> de Sévigné à M<sup>me</sup> de Grignan <sup>1</sup>.

L'événement qu'on redoutait n'avait pas tardé à se réaliser : la Dauphine était morte à Versailles le 20 avril de cette année 1690. Sa fin fut touchante. Le Roi était présent et pleura fort.

« — Je ne sais, écrivait, à ce sujet, M<sup>me</sup> de Sévigné <sup>2</sup>, qui fera son *Oraison funèbre* ; pour moi, je n'y vois que trois points : M. le duc de Bourgogne, M. le duc d'Anjou et M. le duc de Berry, et c'est assez pour une Dauphine de France — ».

Le Dauphin, qui ne put soutenir ce spectacle n'assista pas à ses derniers moments. Toute la Cour y était, et M. de Bussy se trouvait présent.

Un mois après la mort de la Dauphine, M. de Bussy, qui était encore à Paris, écrivait à M<sup>me</sup> de Sévigné : « — Monseigneur est arrivé en bonne santé sur le Rhin, bien résolu à battre son beau-frère <sup>3</sup>, et je crois que cela pourrait bien arriver ; car un prince, à qui la Providence ôte à point nommé de dessus les bras M. de Lorraine, doit attendre d'elle toutes sortes de prospérités <sup>4</sup> — ».

Charles V, duc de Lorraine, venait de mourir de maladie dans un village d'Allemagne, au moment où, à la tête d'une armée impériale, il allait tenter encore une fois de reconquérir le duché dont il avait hérité de son oncle Charles IV, et dont il n'avait jamais pu prendre possession.

Le héros, qui joignait à la perfection des vertus les plus hautes qualités militaires, devait trouver son panégyrique dans la bouche

1. Lettre du 23 avril.

2. Éditions Régnier et Capmas. Lettre du 26 avril 1690.

3. L'électeur de Bavière qui avait quitté l'alliance de la France.

4. Lettre du 31 mai. Édition Régnier.

même du Roi de France ; de ce monarque qu'il n'avait jamais pu gagner à sa cause, et qu'il avait vu, dès sa jeunesse, traverser tous ses desseins : « J'ai perdu, s'écria le Roi en apprenant sa mort, le plus grand, le plus sage, le plus généreux de mes ennemis ! »

« — Il faut mourir, écrivait M<sup>me</sup> de Sévigné, en apprenant cette nouvelle : c'est la fin des plus belles vies du monde ; celle de M. de Lorraine était du nombre <sup>1</sup> — ».

Devenu l'adversaire obligé de Louis XIV, le duc de Lorraine s'était mis, comme son oncle, au service de l'empire dont il avait commandé les armées avec gloire, et malheureusement pour la France, souvent avec succès.

Il avait épousé Eléonore d'Autriche, sœur de l'Empereur, veuve d'un roi de Pologne. Son fils aîné, Léopold, recouvra le duché de Lorraine par le traité de Ryswick, et fut père de François, qui l'échangea contre le grand-duché de Toscane, et devint l'époux de la dernière des Habsbourg, puis empereur d'Allemagne.

M. de Bussy apprenait à M<sup>me</sup> de Sévigné un événement moins important : c'était le changement de nom de sa fille, M<sup>me</sup> de Coligny. Condamnée, à la suite du procès qu'elle avait soutenu contre son second mari, à perdre ce nom de Coligny, et ne l'ayant pas quitté cependant, elle venait de prendre celui de comtesse de Dalet. Le titre de comte de Dalet appartenait à son fils, car c'était celui des aînés de la maison de Langheac ; son premier mari l'avait porté après son père : elle se crut autorisée à le prendre à la mort de son beau-père, ce qui paraît assez étrange.

Mademoiselle approuva ce changement, d'autant plus qu'un Coligny de Hongrie venait de se marier : elle trouvait qu'il eût été désagréable à la fille de Bussy que, pour distinguer ces deux dames de Coligny, on pût dire : Est-ce la vieille, est-ce la jeune ? La princesse faisait sans doute un retour sur elle-même ; elle n'était plus la seule Mademoiselle depuis que Monsieur avait eu des filles.

« — Toutes les raisons que vous me donnez sont bonnes, répondit M<sup>me</sup> de Sévigné, habituée à ne pas contredire son cousin ; celle sur laquelle Mademoiselle appuie doit décider — ».

Cette nouvelle comtesse de Dalet venait de mettre son fils au collège de Louis-le-Grand, à Paris. Il était joli par sa taille et par sa figure ; il avait de l'esprit naturellement ; son grand-père et sa mère lui en avaient aussi donné <sup>2</sup>.

1. Lettre des Rochers, mai 1690.

2. Lettre de M. de Bussy du 31 mai.

M<sup>me</sup> de Sévigné parlait à M. de Bussy de la compagnie qu'elle avait aux Rochers, et qui ne lui aurait pas déplu : Son fils avait bien de l'esprit, un esprit cultivé qui réveillait le sien ; sa femme en avait beaucoup aussi, surtout une intelligence vive qui surprenait et qui faisait croire qu'elle avait passé sa vie dans le monde, quoiqu'elle ne fût jamais sortie de sa Province. Mais quoique l'esprit de M<sup>me</sup> de Sévigné fût réveillé par celui de son fils, elle était tentée de se plaindre à son cousin, de ce repos de la campagne qui faisait oublier qu'on avait une âme.

En ce moment la nouvelle d'une grande victoire retentit jusqu'aux Rochers : M. de Luxembourg venait de gagner la bataille de Fleurus<sup>1</sup>. « — Dieu merci ! s'écriait-elle, me voilà bien ressuscitée ! — Ne trouvez-vous pas, disait-elle à Bussy, que Dieu tient toujours le parti du Roi, et que rien ne pouvait être plus glorieux à la réputation de nos armes, ni mieux placé que cette pleine victoire<sup>2</sup> — ». Mais ces victoires commençaient à s'acheter plus chèrement ; celle-ci venait d'atteindre des noms connus de M<sup>me</sup> de Sévigné ; il y avait de jeunes veuves, elle plaignait surtout les pauvres mères. . .

« — On ne parle plus de la bataille de Fleurus, lui répondit M. de Bussy, de Paris, dès le 16 juillet, et savez-vous pourquoi ? C'est qu'on parle d'une bataille navale, gagnée par la flotte du Roi sur les Anglais et les Hollandais. Elle n'est pas si complète que l'autre, mais aussi elle nous coûte moins cher. Avez-vous jamais ouï parler de tant et de si longues prospérités ? — » Cette victoire navale, remportée par M. de Tourville, jeta la terreur en Angleterre ; mais par un malentendu dans le commandement, qui sépara les forces françaises, cette éclatante victoire n'eut pas toutes les suites qu'on pouvait espérer<sup>3</sup>.

Peu après la nouvelle de la bataille de Fleurus, on apprit que le chevalier de Pomponne s'y était couvert de gloire à la tête de ses dragons, et en avait préparé le succès. Près de deux cents hommes de son régiment avaient péri, et lui, n'avait échappé à la mort que par miracle.

M<sup>me</sup> de Sévigné prit à cette nouvelle une part proportionnée à l'amitié qu'elle portait à M. de Pomponne, et à tout ce qui lui appartenait. Et cependant, elle croyait qu'il serait plus touché de la sensibilité que M<sup>me</sup> de Grignan avait montrée dans cette occasion

1. Le 1<sup>er</sup> juillet 1690.

2. Lettre des Rochers du 12 juillet 1690. Édition Monmerqué.

3. Note de l'édition Monmerqué.

que de l'émotion qu'elle-même lui avait manifestée ; car elle était plus sujette que sa fille à s'attendrir. Mais M<sup>me</sup> de Grignan avait un fils, exposé comme tant d'autres aux périls de la guerre, et le sentiment maternel la rendait éloquente.

« — Qu'il est aisé, monsieur, écrivait-elle à M. de Pomponne, de se représenter la sensible joie que vous donne la gloire que vient d'acquérir M. le chevalier de Pomponne ! Quel bonheur qu'il ait échappé au péril qu'il a couru, et que, bien loin de vous coûter des larmes, vous goûtiez le solide plaisir de le voir distingué et loué du Roi et de toute la France ! Je puis vous assurer, monsieur, que je n'ai point encore lu cette action et tout ce qu'il a fait dans la suite de la bataille, sans avoir les larmes aux yeux, en songeant à ce que vous et M<sup>me</sup> de Pomponne sentiriez en l'apprenant <sup>1</sup> — ».

M. de Bussy avait quitté la Cour et était retourné à Chateau, fort content, du moins en apparence, du traitement qu'il avait reçu du Roi, et de ses promesses. Il parlait à sa cousine de la bataille de Staffarde, que Catinat venait de gagner sur le duc de Savoie et le prince Eugène : ainsi le bonheur des armes du Roi ne cessait pas.

Monseigneur n'avait pas encore donné de bataille en Allemagne.

En ce temps-là, les Grignan remportèrent sur M. d'Aiguebonne une victoire qui ne fut pas moins sensible à M<sup>me</sup> de Sévigné que celles qui se gagnaient au delà de nos frontières. Elle en remercia M. de Lamoignon, car M. de Carcassonne avait combattu sous ses ordres ; mais ce succès n'était qu'une des phases du grand procès qui se déroulait au Parlement de Paris.

Cependant M<sup>me</sup> de Sévigné nourrissait un projet dont l'exécution demandait quelque courage : c'était de passer des Rochers en Provence. Sa fille l'y avait préparée par ses instances ; mais elle avait prié M<sup>me</sup> de Grignan de n'en rien dire, tant qu'il ne serait pas certain qu'elle-même ne viendrait pas à Paris ; car elle ne voulait pas donner l'alarme à ses amies qui l'attendaient au mois de septembre, et ne lui faisaient pas crédit au delà. M<sup>me</sup> de Sévigné ne pouvait, sous aucun prétexte, quitter les Rochers avant ce même mois de septembre, ses affaires ne devant pas être terminées auparavant. Elle aurait fait l'impossible pour aller à Paris à cette époque, mais seulement dans le cas où sa fille y serait venue ; et l'on sent bien à travers ces paroles que la gêne de M<sup>me</sup> de Sé-

1. A Grignan, Lettre du 18 juillet.

vigné était extrême, et que rien ne pouvait la soulager que de faire un très long séjour hors de Paris.

Elle venait d'éprouver dans son intérieur une perte qui lui était fort sensible ; celle d'un excellent et dévoué serviteur, le mari d'Hélène, le petit Beaulieu, qui gérait ses affaires à Paris avec une exactitude et une fidélité exemplaires. « — Il se passe à notre hôtel de Carnavalet une scène bien pitoyable et bien triste pour moi, écrivait M<sup>me</sup> de Sévigné dans une lettre de la fin de juin : c'est mon pauvre Beaulieu, je le crois mort présentement ; mais samedi, 24<sup>e</sup> juin, il souffrait encore tout ce qu'on peut souffrir <sup>1</sup>. Ce pauvre garçon est résigné, et prie Dieu et lui demande miséricorde ; et puis il parle de sa chère maîtresse qu'il eût bien voulu revoir encore une fois, et lui rendre encore des services ; il me recommande sa femme et son fils ; il me demande pardon ; des grosses larmes lui tombent des yeux et à moi aussi ; je ne suis pas propre à soutenir cette pensée, et cet état d'un garçon si digne de mon affection, si fidèle, si digne de ma confiance, si attaché à moi. Il était aimable, comme vous savez, et se faisait aimer de tout le monde. Il me semblait que, pourvu qu'il se mêlât de mes petites affaires, je n'avais rien à craindre et qu'elles iraient toujours bien. — Je ne pouvais faire une plus grande perte dans mon petit domestique.

» M. de Carcassonne, M<sup>lle</sup> de Méri, l'abbé Bigorre, Corbinelli, ont eu des bontés et des charités pour lui au delà de ce que vous pouvez vous imaginer ; mais, ce qui passe tout, c'est la bonne M<sup>me</sup> Poirier <sup>2</sup>, qui ne quitte point ce pauvre petit ménage affligé, qui prend soin d'Hélène qui se meurt de douleur <sup>3</sup> ; elle la soutient, elle m'écrit pour elle, elle prend soin de mes affaires ; elle s'acquitte de tous les devoirs de l'amitié et de la charité avec tant de capacité, que mon esprit est en repos depuis que je sais qu'elle s'en mêle — ».

Rien n'est plus touchant que ces services mutuels, que cette charité sympathique et chrétienne entre pareils, mais aussi entre les différentes classes de la société. A cette époque, les défiances qui les ont séparées n'existaient pas ; maîtres et serviteurs pouvaient être dévoués ou reconnaissants impunément : les services n'étaient pas oubliés ; les bienfaits n'étaient pas perdus.

1. D'un abcès au foie.

2. Femme du valet de chambre du chevalier de Grignan.

3. Hélène mourut six mois après son mari.



## CHAPITRE CXI

M<sup>ME</sup> DE SÉVIGNÉ QUITTE LES ROCHERS POUR LA PROVENCE. — ELLE VOYAGE EN LITIÈRE. — LE TOMBEAU DU GRAND-MAITRE. — L'ABBÉ CHARRIER VIENT A MOULINS AU-DEVANT D'ELLE. — ELLE DÉBARQUE AU PORT DE ROBINET. — JOIE AVEC LAQUELLE ELLE EST ACCUEILLIE PAR M. ET M<sup>ME</sup> DE GRIGNAN. — LE ROI REÇOIT LES OFFRES DE M. DE BUSSY D'ÉCRIRE SON HISTOIRE, ET LE REMET A PLUS TARD. — COULANGES A ROME, VOISIN DE M<sup>ME</sup> DE SÉVIGNÉ. — LES BULLES SE FONT ATTENDRE. — LE DUC DE CHAULNES FAIT RECULER LE CARROSSE DE L'AMBASSADEUR D'ESPAGNE. — LES GRANDES AFFAIRES QU'IL TRAITE NE FINISSENT PAS. — MORT DU PAPE ALEXANDRE VIII. — LE CONCLAVE.

— 1690-1691 —

L'ÉTÉ s'avancait : M<sup>me</sup> de Sévigné ne songeait plus à retourner à Paris, car elle savait désormais que sa fille n'y viendrait pas ; elle prit enfin la résolution courageuse qu'elle méditait depuis longtemps, celle de passer de Bretagne en Provence, à travers la France : un voyage de cent cinquante lieues ne l'effrayait pas ; cependant elle ne voulut pas l'entreprendre sans avoir pris l'avis de trois de ses meilleures amies, dont elle suivait volontiers les conseils.

M<sup>me</sup> de La Fayette prévint son désir, et lui écrivait le 20 septembre : « — Vous aurez reçu ma réponse avant que j'aie reçu votre lettre. Vous aurez vu, par celle de M<sup>me</sup> de Lavardin et par la mienne, que nous voulions vous faire aller en Provence, puisque vous ne veniez point à Paris ; c'est tout ce qu'il y a de mieux à faire : le soleil est plus beau, vous aurez compagnie... un gros château, bien des gens ; c'est vivre que d'être là. — ». (M<sup>me</sup> de

La Fayette se peint tout entière dans cette dernière réflexion.) Elle ajoutait : « — Je loue extrêmement monsieur votre fils de consentir à vous perdre pour votre intérêt — ».

M<sup>me</sup> de Chaulnes fut, quoiqu'à regret, du même avis que M<sup>mes</sup> de La Fayette et de Lavardin.

Fortifiée de ces trois approbations, M<sup>me</sup> de Sévigné quitta les Rochers pour la Provence, le 3 d'octobre 1690. Elle voyageait en litière, c'est-à-dire à l'allure la plus douce, la plus commode et la moins onéreuse. Son itinéraire passait par Tours et Moulins; dans cette dernière ville, elle devait trouver l'abbé Charrier, qui l'accompagnerait jusqu'à Lyon.

M<sup>me</sup> de Sévigné ne s'éloignait peut-être pas sans émotion des Rochers, se doutant bien qu'elle n'y reviendrait jamais. Elle ne désirait pas certainement retourner en Bretagne; mais si tristes que lui eussent paru les séjours qu'elle y avait faits, et quoiqu'ils fussent de sa part un sacrifice à la raison, elle n'en avait pas moins passé dans ces bois une partie de son existence; et que de souvenirs s'y rattachaient!

Et maintenant, elle y laissait ce fils aimable qui la chérissait; et cette belle-fille qui, avec tant de soins délicats, lui avait fait oublier que de ces lieux elle n'était plus la maîtresse!

Mais elle ne voulait pas abuser de l'affection et de la complaisance de ses enfants: elle savait que le séjour de Rennes, pendant l'hiver et pendant les Etats, leur était agréable; qu'ils y étaient attirés, la jeune marquise, par M. et M<sup>me</sup> de Mauron, ses père et mère, et M. de Sévigné, par un reste d'ambition et le désir de ne pas perdre ses relations dans la Province.

Pendant les seize mois qu'elle avait passés aux Rochers, l'un et l'autre l'avaient quittée plusieurs fois, et pour plus ou moins de temps; elle avait autorisé et encouragé ces absences; mais elle les avait senties, trop senties peut-être... Elle voulait leur rendre leur liberté, bien qu'ils cherchassent à la retenir auprès d'eux. Si M<sup>me</sup> de Sévigné se séparait de ses enfants avec tristesse, cette impression devait se perdre peu à peu dans la joie qu'elle ressentait d'aller retrouver sa fille, et la pensée de cette réunion prochaine la soutint contre l'ennui d'une longue route qu'elle devait faire en partie dans la solitude.

Elle écrivait à M<sup>me</sup> de Grignan, de Tours, le 11 octobre : « — Me voici, ma chère bonne, en parfaite santé, fort contente de la litière; cela passe partout, on ne craint rien — ». (Sans doute,

M<sup>me</sup> de Sévigné était accompagnée d'un ou deux hommes à cheval, et suivie d'un fourgon de bagages ; la litière était fermée à cause de la saison, et sa femme de chambre y était avec elle ?) « — On dit que cette voiture est triste ; je la trouve bien gaie quand on n'a point de peur.

» J'ai couché à Laval, puis à Sablé, puis au Lude<sup>1</sup>, puis ici<sup>2</sup> ; tous ces noms-là ne sont point barbares : mais ce qui est bien barbare, ma bonne, je voulus me promener, le soir, au Lude ; je commençai par l'église ; j'y trouvai le pauvre grand-maître ; cela est triste — ».

Henri de Daillon, comte, puis duc du Lude, et grand-maître de l'artillerie de France, avait été, on le sait, un des fervents admirateurs de M<sup>me</sup> de Sévigné au temps de l'hôtel de Rambouillet ; et le seul, paraît-il, qui aurait pu la décider à un second mariage. La tendresse qu'elle avait pour ses enfants l'empêcha de suivre son inclination. « — Vous avez été mon préservatif — », écrivait-elle un jour à M<sup>me</sup> de Grignan<sup>3</sup>.

Depuis, le comte du Lude s'était marié deux fois, et la seconde avec la veuve du comte de Guiche.

M<sup>me</sup> de Sévigné avait toujours conservé de l'amitié pour le grand-maître : l'impression de tristesse que lui donna la vue de son tombeau confirme ce qu'elle a laissé entrevoir dans le cours de sa correspondance avec M<sup>me</sup> de Grignan.

« — Je portai, dit-elle, cette pensée dans sa belle maison ; je voulus m'accoutumer aux terrasses magnifiques et à l'air d'un château qui l'est infiniment ; tout y pleure, tout y est négligé ; cent orangers, morts ou mourants, font voir qu'ils n'ont vu depuis cinq ans ni maître, ni maîtresse.

» Je pars dans une heure, ma chère bonne ; j'ai un temps charmant et divin ; j'espère toujours être le 14 à Moulins — ».

M. l'archevêque de Tours vint la voir ; c'était le comte de Saint-George.

Il n'existe que deux lettres écrites pendant la durée de ce voyage : elles appartiennent toutes deux à l'édition Capmas, et sont précieuses pour nous renseigner sur la route qu'a suivie M<sup>me</sup> de Sévigné, et sur quelques incidents de son voyage. Ces deux lettres sont, premièrement, celle de Tours déjà citée, et une autre, de Lyon.

1. Au château du Lude.

2. A Tours, d'où elle écrivait.

3. Lettre des Rochers, du 13 novembre 1675.

Celle de Moulins manque : L'abbé Charrier attendait M<sup>me</sup> de Sévigné dans cette ville, et peut-être lui laissa-t-elle le soin de donner de ses nouvelles à M<sup>me</sup> de Grignan. Enfin, elle arriva à Lyon avec cet abbé, qui lui fut d'un grand secours sur une route qu'elle ne connaissait pas. Ainsi, de ville en ville, et peut-être de château en château, elle se trouvait sur les bords du Rhône, à proximité de la Provence.

Au reste, avant d'avoir quitté la Bretagne, elle avait fixé les dates de ses différents arrêts : elle avait prévu qu'elle serait le 14 à Moulins, et de là, en trois jours à Lyon, où elle pourrait, après un peu de repos, s'embarquer sur le Rhône, et arriver le 22<sup>e</sup> d'octobre à Grignan. Toutes ces dates furent observées, à deux jours près.

A Lyon, M<sup>me</sup> de Sévigné descendit chez M<sup>me</sup> Charrier (probablement la mère de l'abbé), qui lui donna un grand dîner et lui fit une chère <sup>1</sup> qui l'embarrassa <sup>2</sup>.

Il y avait dix-neuf ans qu'elle avait passé à Lyon pour la première fois, et, des personnes qui la fêtèrent alors, aucune ne se trouvait plus là pour la recevoir. Plus d'intendant, père de M<sup>me</sup> de Coulanges, plus de M<sup>me</sup> du Gué, plus de M<sup>me</sup> de Coulanges ; il n'est plus question de M<sup>me</sup> de Rochebonne, ni de M. le Chamarrier, son beau-frère. M<sup>me</sup> de Sévigné ne donne pas de détails sur ce dernier séjour à Lyon ; elle a hâte de se remettre en chemin ; mais *Montgivaux* a décidé qu'elle ne partirait que le 23, un lundi, à cause du dimanche et de la messe qu'il faudrait entendre ; il se mêle de lui donner un bateau et des bateliers admirables ; il déteste les voitures publiques. (Elle avait donc hésité entre les deux modes de transport.) Cependant elle aurait voulu être fidèle au rendez-vous du 22, et débarquer ce jour-là au port de Robinet. « — Pour moi, dit-elle, si j'étais la maîtresse, je partirais demain ; mais l'on me gouverne, et mon imagination ne sert qu'à me tourmenter ! — »

Peu après son arrivée en Provence, M<sup>me</sup> de Sévigné écrivait à M. de Bussy <sup>3</sup> : « — Quand vous verrez la date de cette lettre, mon cousin, vous me prendrez pour un oiseau. Je suis passée courageusement de Bretagne en Provence. J'ai été trois semaines à faire ce trajet en litière et sur le Rhône. J'ai pris même quelques jours de repos, et enfin j'ai été reçue de M. de Grignan et de ma fille avec une amitié si cordiale, une joie et une reconnaissance si sincères,

1. Une réception.

2. A Lyon, le 19 octobre 1690.

3. M<sup>me</sup> de Sévigné à M. de Bussy. A Grignan, le 13 novembre 1690.

que j'ai trouvé que je n'avais pas encore fait assez de chemin pour venir voir de si bonnes gens, et que les cent cinquante lieues que j'ai faites ne m'ont point du tout fatiguée.

» Cette maison, ajoutait-elle en parlant du château de Grignan, est d'une grandeur, d'une beauté et d'une magnificence de meubles dont je vous entretiendrai quelque jour — ».

A peine M<sup>me</sup> de Sévigné était-elle à Grignan, qu'on y reçut la nouvelle de la mort de M. de Seignelai, le fils et le successeur de Colbert. « — Quelle jeunesse ! quelle fortune ! quel établissement ! s'écriait-elle ; il nous semble que c'est la splendeur qui est morte — ».

Le marquis de Seignelai laissait une fortune immense, beaucoup de dettes, et une jeune veuve qui perdait par tant de côtés, qu'on ne croyait pas qu'elle pourrait se consoler.

Bussy répondit à sa cousine : « — Vous ne pouviez mieux faire, madame, que d'aller en Provence et de voir la belle Madelonne sur les lieux. . . Au reste, ma chère cousine, je ne suis pas surpris que vous ayez été bien reçue à Grignan. Il n'y a personne au monde qui ne fût ravi de passer sa vie avec vous ; et par-dessus tout, vous êtes une bonne mère, aussi vive et aussi agréable qu'une sœur le pourrait être — ».

Il envoyait à M<sup>me</sup> de Sévigné la copie d'une nouvelle lettre qu'il avait adressée au Roi, avant de partir de la Cour. « — Je voulus le payer, dit-il, de toute la bonne chère qu'il m'avait faite, et voici ce que je lui donnai en main propre comme il allait chez M<sup>me</sup> de Maintenon, en lui disant : « Sire, j'ai tant d'envie de servir Votre Majesté, de quelque manière que ce soit, qu'en voici une nouvelle que je lui offre, qui peut-être ne lui déplaira pas. » Le Roi tendit la main, et en prenant mon *Mémoire*, il me dit : « Je le verrai, monsieur. »

Ce que M. de Bussy lui demandait cette fois en termes formels, c'était d'écrire sa vie. « — Il n'y a, proprement, que les princes qui puissent bien écrire leur histoire, disait-il au Roi dans ce *Mémoire*. (Il citait à ce propos César, l'empereur Cantacuzène, etc.) Mais quand les princes ne sont pas en état de travailler eux-mêmes à ces sortes d'ouvrages, ils y ont employé les principaux officiers de leurs armées. Ptolémée, l'un des capitaines d'Alexandre, fut l'historien de son maître ; le sire de Joinville, celui de saint Louis ; Philippe de Comines, celui de Louis XI. . . Votre Majesté,

1. M. de Bussy à M<sup>me</sup> de Sévigné. A Chaseu, le 19 novembre 1690.

Sire, dit que j'ai de l'esprit ; je le croyais un peu de moi-même, mais votre témoignage me rassure. . . »

» Le lendemain, à la même heure et au même endroit, le Roi me vit ; il me dit : « Je reçois les offres que vous me faites, mais il faut attendre un autre temps où l'on soit moins occupé. »

Bussy avait soixante-treize ans ; il était tard pour entreprendre une pareille tâche ; le Roi le savait, mais il ne voulait pas lui ôter l'espoir. . .

Bussy expliquait alors à sa cousine comment le Roi avait dit qu'il avait de l'esprit. Le jour où l'Académie vint lui faire un compliment sur la mort de madame la Dauphine, plusieurs académiciens se trouvaient<sup>1</sup> à son dîner, et M. de Bussy y était lui-même. Le Roi, qui aimait à parler à M. de Vendôme, lui dit qu'il eût à songer à être de l'Académie, lui qui se piquait d'avoir de l'esprit. « Moi, Sire, lui répondit-il, je ne m'en pique point ; mais ces messieurs me feraient peut-être grâce ? Et puis je ne pense pas qu'il faille avoir tant d'esprit pour cela. — Comment ? lui répliqua le Roi ; il ne faut pas avoir tant d'esprit ! Voyez M. l'archevêque<sup>2</sup>, voyez M. de Bussy et ces autres messieurs, si ces gens-là n'ont guère d'esprit ? »

A cette longue communication, où se complaisait l'amour-propre de Bussy, M<sup>me</sup> de Sévigné répondit<sup>3</sup> : « — Nous avons lu ensemble et approuvé les offres que vous avez faites au Roi ; le style en est noble, particulier, et ne peut convenir à nul autre — ».

Mais si M<sup>me</sup> de Sévigné avait informé M. de Bussy de son arrivée en Provence, pouvait-elle oublier Coulanges qui était à Rome, Coulanges devenu son voisin ? A la vérité, il ne lui avait pas écrit depuis longtemps ; elle voulut le tirer de son silence : « — Où en sommes-nous, mon aimable cousin ? lui écrivait-elle le 1<sup>er</sup> décembre. Il y a environ mille ans que je n'ai reçu de vos nouvelles. . . que dites-vous de mon courage ? il n'est rien tel que d'en avoir. Après avoir été seize mois en Bretagne avec mon fils, j'ai trouvé que je devais aussi une visite à ma fille. . . rien n'a manqué au bonheur et à l'agrément de ce voyage ; vous y mettez la dernière main en repassant à Grignan, où nous allons vous attendre. L'assemblée de nos petits Etats est finie ; nous sommes ici seuls (à Lambesc), en attendant que M. de Grignan soit en état d'aller à

1. Assistaient à son dîner.

2. M. de Harlay.

3. A Lambesc, le 1<sup>er</sup> décembre 1690.

Grignan, et de là, s'il se peut, à Paris — ». Il venait d'avoir une indisposition fort violente, avec la fièvre continue et deux redoublements par jour; cette maladie allait beau train, si elle n'avait été arrêtée par les miracles ordinaires du quinquina.

» Nous n'irons à Aix qu'un moment, ajoutait M<sup>me</sup> de Sévigné, pour voir la petite religieuse de Grignan (*Marie-Blanche*); et dans peu de jours, nous serons pour tout l'hiver à Grignan, où le petit colonel, qui a son régiment à Valence et aux environs, viendra passer six semaines avec nous. Hélas! tout ce temps ne passera que trop vite — ».

Si Coulanges n'avait pas écrit depuis longtemps à M<sup>me</sup> de Sévigné, elle n'était pas privée pour cela des nouvelles de Rome. « — M. de Chaulnes, disait-elle à son cousin<sup>1</sup>, nous écrit de fort aimables lettres, et nous donne une espérance assez prochaine de le voir à Grignan — ». Elle ne croyait pas impossible que l'on n'envoyât bientôt ces bulles si longtemps attendues, et trop tôt chantées<sup>1</sup> par Coulanges lui-même. Qui n'aurait pas cru que l'abbé de Polignac les apporterait en France?

M. de Chaulnes avait trop compté sur les bonnes dispositions du Pape envers le roi de France qui avait favorisé son élection, et sur l'amitié que le Souverain Pontife témoignait à l'ambassadeur lui-même. Les différends qui s'étaient élevés entre la Cour de Rome et le Roi, depuis l'assemblée du clergé de France en 1682, ne paraissaient pas plus faciles à résoudre avec le Pape Alexandre VIII, qu'avec son prédécesseur. Certaines rétractations étaient exigées des évêques nouvellement nommés, avant de délivrer leurs bulles, et c'était sur le mode de ces rétractations que surgissaient les plus grandes difficultés : celles-ci restèrent pendantes jusqu'à la mort du Pape, qui ne vécut que quatorze mois après son exaltation : M. de Chaulnes devait voir un autre conclave.

Quittant le sujet de Rome où se traitaient de si grandes affaires, M<sup>me</sup> de Sévigné en abordait une autre moins importante, mais qui avait pour elle un intérêt tout particulier : le voisinage de M<sup>me</sup> de Coulanges, à Paris, lui était fort agréable; elle allait le perdre.

Cette aimable, et autrefois si mondaine M<sup>me</sup> de Coulanges, était

1. Vous aurez un cardinal,  
Et la charge d'un cheval  
De bulles,  
De bulles,  
De bulles!

poursuivie par des idées de retraite ou d'éloignement du monde : ce n'était pas tout à fait M<sup>me</sup> de la Sablière se retirant aux *Incurables*, car elle avait un mari ; mais il s'agissait d'entraîner Coulanges avec elle dans un quartier presque perdu, qui, sans les séparer complètement de leurs amis, les en éloignait. Coulanges s'était laissé persuader ; cependant il allait avoir de rudes assauts à soutenir.

« — Je n'ose presque vous parler de votre déménagement de la rue du Parc-Royal pour aller demeurer au Temple, écrivait M<sup>me</sup> de Sévigné à celui-ci dans la même lettre<sup>1</sup> ; j'en suis affligée pour vous et pour moi ; je hais le Temple autant que j'aime la déesse qui veut présentement y être honorée... J'en hais jusqu'à la belle vue ; je hais cette fausse campagne... »

» Que ferez-vous, mon cher cousin, loin des hôtels de Chaulnes, de Lamoignon, du Lude, de Villeroi, de Grignan ? Comment peut-on quitter un tel quartier<sup>2</sup> ?

» Pour moi, je renonce quasi à la déesse ; car le moyen d'accorder ce coin du monde tout écarté avec mon faubourg Saint-Germain<sup>3</sup> ?

» Au lieu de trouver, comme je faisais, cette jolie M<sup>me</sup> de Coulanges sous ma main ; prendre le café le matin avec elle ; y courir après la messe, y revenir le soir comme chez soi : enfin, mon pauvre cousin, ne m'en parlez point ; je suis trop heureuse d'avoir quelques mois pour m'accoutumer à ce dérangement — ».

Dans ce même mois de décembre, M<sup>me</sup> de Grignan, toute à la joie de posséder sa mère à Grignan, écrivait elle-même à Coulanges<sup>4</sup> : « — Oui, nous sommes ensemble, nous aimant, nous embrassant de tout notre cœur ; moi, ravie de voir ma mère venir courageusement me chercher du bout de l'univers, et du couchant à l'aurore ; il n'y a qu'elle au monde capable d'exécuter de pareilles entreprises — ».

M<sup>me</sup> de Grignan, elle aussi, témoignait une véritable peine de l'inconstance de M<sup>me</sup> de Coulanges, et faisait à Coulanges les mêmes réflexions que sa mère : « — Songez-vous que vous ne serez plus près de l'hôtel de Chaulnes, que vos tableaux sont dérangés, que vous ne pouvez jamais trouver à les remettre dans

1. Lettre du 1<sup>er</sup> décembre.

2. Le Marais.

3. M<sup>me</sup> de la Fayette.

4. A Grignan, le 17 décembre 1690.



la perfection où ils étaient ? — » Elle ne croyait pas que M. le cardinal de Bouillon et M. de Vendôme lui seraient d'un grand secours dans cette grande maison, plus faite pour leurs équipages que pour eux. « — Il faut donc, lui disait-elle plaisamment, chercher sa consolation dans le peu de temps que vous serez au Temple, et songer qu'au bout de trente-cinq ans vous retournerez à Rome ; vous serez encore bien jeune en ce temps-là, si vous continuez — ».

Ce bail de trente-cinq ans était-il une plaisanterie de Coulanges, ou bien une réalité ? Coulanges alla-t-il jamais au Temple ? En tous cas, il n'y resta pas longtemps.

M<sup>me</sup> de Grignan témoignait de l'impatience d'avoir ses poésies, et, s'il se pouvait, celles du duc de Nevers. Celui-ci se trouvait à Rome avec la duchesse, au temps de l'ambassade du duc de Chaulnes.

C'était ce duc de Nevers « si difficile à ferrer » qui épousait, en 1671, M<sup>lle</sup> de Thianges, « jeune, jolie, modeste, élevée à l'abbaye aux Bois » ; Philippe Mancini, le seul frère de ces quatre<sup>1</sup> nièces du cardinal Mazarin, qui avaient tant fait parler d'elles dans des genres différents, pouvait avoir aussi sa part d'originalité : il l'avait certainement dans le soin jaloux qu'il mettait à surveiller sa femme (sa femme que M<sup>me</sup> de Grignan, qualifiait d'*adorable*), et dans l'isolement où il la faisait vivre et où il vivait avec elle ; il avait ce coin d'originalité jusque dans ses poésies et ses chansons : M<sup>me</sup> de Grignan les trouvait d'ailleurs d'un goût si distingué et si relevé, qu'elle blâmait le soin qu'il prenait de les cacher.

« — Quoi ! disait-elle à Coulanges<sup>2</sup> vous êtes admis dans les sacrés mystères de ce solitaire ménage ! . . Il ne vous fallait pas une moins délicieuse société pour vous tenir lieu de ce que vous avez perdu, en perdant M. le prince de Turenne et M. le cardinal de Bouillon. Le bruit court que ce dernier est plus triste à Paris qu'à Rome — ». Le cardinal était en disgrâce pour avoir préféré les intérêts de l'Eglise à ceux du Roi.

Le pape Alexandre VIII mourut le 2 février 1691, après avoir annulé tout ce qui s'était fait dans l'assemblée de 1682. C'étaient de nouvelles négociations à reprendre avec un nouveau pape, qui serait peut être moins favorable à la France. Le conclave allait s'ouvrir ; M. de Chaulnes ne perdait pas courage.

1. Elles étaient cinq ; l'aînée, Laure Mancini, duchesse de Vendôme, mourut jeune et très regrettée.

2. Lettre du 17 décembre.

« — Nous avons reçu une lettre du 31 mars de notre cher ambassadeur, écrivait M<sup>me</sup> de Sévigné à M. de Coulanges » le 10 avril ; elle est venue en sept jours<sup>1</sup>. . . on ne peut écrire plus spirituellement. Ma fille prend le soin de lui répondre, et comme je la prie de lui envoyer le Saint-Esprit en diligence, non seulement pour faire un Pape, mais pour faire promptement toutes sortes d'affaires, elle m'assure qu'elle lui enverra la prise de Nice en cinq jours de tranchée ouverte, par M. de Catinat, et que cette nouvelle fera le même effet pour les bulles. Vous nous direz, mon cher cousin, si nous jugeons bien.

» Mais parlons de votre affliction d'avoir perdu cet aimable ménage, qui a si bien célébré votre mérite en vers et en prose — ».

Le duc et la duchesse de Nevers venaient de quitter Rome, et Coulanges avait exprimé son chagrin de leur départ, dans ce charmant triolet adressé à la duchesse :

Le dernier jour du mois de mars  
Fut le dernier jour de ma vie ;  
Diane, à six heures trois quarts,  
Quitta le séjour des Césars  
Pour retourner dans sa patrie :  
Le dernier jour du mois de mars  
Fut le dernier jour de ma vie.

Il avait vu revenir pour sa consolation le cardinal de Bouillon et l'abbé de Polignac ; le conclave était ouvert.

En ce temps-là, le Roi prenait Mons avec cent mille hommes d'une manière tout héroïque, allant partout, visitant tout, s'exposant trop. La politique du prince d'Orange, qui prenait tranquillement ses mesures avec les princes confédérés pour le commencement du mois de mai, avait été un peu déconcertée par cette promptitude.

Voilà ce dont M<sup>me</sup> de Sévigné parlait à Coulanges au mois d'avril ; puis elle en revenait à la prise de Nice. « — Notre petit marquis, était allé au siège de Nice comme un aventurier, *vago di fama*<sup>2</sup>. M. de Catinat lui a fait commander pendant plusieurs jours la cavalerie, pour ne pas le laisser volontaire ; ce qui ne l'a pas empêché d'aller partout, d'essuyer tout le feu, qui fut fort vif d'abord, de porter des fascines au petit pas, car c'est le bel air ; mais quelles fascines ! toutes d'orangers, mon cousin, de lauriers-roses,

1. Ce qui lui paraissait fort prompt.

2. Avide de renommée.

de grenadiers ; ils ne craignaient que d'être trop parfumés. — Nous attendons ce petit colonel, qui vient se préparer pour aller en Piémont ; il ne sera plus ici quand vous y passerez ; mais savez-vous qui vous y trouverez ? Mon fils, qui vient passer l'été avec nous, et qui vient au-devant de son gouverneur <sup>1</sup>, sur les pas de sa mère — ».

« — Que dites-vous de trouver à Grignan un si bon morceau de la Bretagne ? ajoutait M<sup>me</sup> de Grignan, s'adressant à Coulanges ; ma mère et mon frère, que M. de Chaulnes a laissés aux Rochers, et qu'il trouvera à Grignan ? Il sont ravis d'espérer de lui en faire les honneurs — ».

M. de Sévigné était remis en goût des siens par le long séjour que sa mère avait fait aux Rochers ; il était peut-être bien aise aussi de quitter pour un temps la Bretagne, où il n'avait eu que des mécomptes, les années précédentes. Sa présence allait augmenter, pour M<sup>me</sup> de Sévigné, l'agrément de la vie de famille et de la bonne compagnie qu'on trouvait toujours à Grignan.

« — Cette maison a un grand air .. on y voit mille gens, — » écrivait-elle à M. de Bussy en ce temps-là <sup>2</sup>. Elle y avait passé l'hiver, sans autre chagrin que de voir le maître de la maison toujours malade d'une fièvre, dont le quinquina avait eu toutes les peines du monde à le tirer. « Il y a, disait-elle, une jolie petite de Grignan que vous ne connaissez pas.. Elle a seize ans, elle est jolie, elle a de l'esprit, nous lui en donnons encore — ». Car M<sup>me</sup> de Sévigné avait trouvé Pauline tout aimable, et telle que Coulanges la lui avait dépeinte.

Cependant on avait reçu les vers du duc de Nevers, « ce fils d'Apollon et des Muses » ; M<sup>me</sup> de Sévigné en faisait un recueil : parmi des chansons fort plaisantes, il y en avait une italienne qu'on faisait apprendre à la musique de M. de Grignan <sup>3</sup>.

On était gai à Grignan ; les soucis y avaient fait quelque trêve : on s'y réjouissait des succès de la guerre ; on y chantait tous les jours des *Te Deum*, pour la prise de Nice et de toute cette belle côte <sup>4</sup> : Au milieu de ces joies, une triste nouvelle vint surprendre M<sup>me</sup> de Sévigné.

« — M<sup>me</sup> de Lavardin, mon intime amie, écrivait-elle à Coulanges <sup>5</sup>, cette femme d'un si grand et solide mérite ; cette illustre

1. Le duc de Chaulnes.

2. Lettre du 12 juillet 1691.

3. M<sup>me</sup> de Sévigné à M. de Coulanges. Lettre du 15 mai.

4. Ibid.

5. Ibid. Lettre du 10 avril.

veuve qui nous avait toutes rassemblées sous son aile, est tombée dans une espèce d'apoplexie ; elle est assoupie, elle est paralytique ; quand on la réveille, elle parle de bon sens, mais elle retombe ; enfin, mon enfant <sup>1</sup>, je ne pouvais faire dans l'amitié une plus grande perte — ».

L'état de M<sup>me</sup> de Lavardin devait se prolonger ; elle ne mourut que trois ans plus tard, en 1694.

Au milieu de mai, M<sup>me</sup> de Sévigné avait repris toute sa gaieté ; elle plaisantait fort le duc de Chaulnes sur une aventure, dont l'ambassadeur du Roi à Rome était sorti vainqueur. Si le duc n'avait pas réussi jusque-là dans les négociations où les intérêts de l'Eglise et du Saint-Siège étaient en cause, il n'en soutenait pas moins, vis-à-vis des représentants des puissances, la primauté du roi de France, et ce que M. de Nevers appelait *l'identité* du plus grand roi du monde.

« — Mais, mon Dieu, quel homme vous êtes, mon cher gouverneur <sup>2</sup> ! on ne pourra plus vivre avec vous, lui écrivait à ce propos M<sup>me</sup> de Sévigné ; vous êtes d'une difficulté pour le pas, qui nous jettera dans de furieux embarras. Quelle peine ne donnâtes-vous point l'autre jour à ce pauvre ambassadeur d'Espagne ? Pensez-vous que ce soit une chose bien agréable de reculer tout le long d'une rue ? Et quelle tracasserie faites-vous encore à celui de l'empereur sur les *franchises* ? Ce pauvre sbire si bien épousseté en est une belle marque ; enfin, vous êtes devenu tellement pointilleux, que toute l'Europe songera à deux fois comme elle se devra comporter avec Votre Excellence.

» Parlons maintenant de la plus grande affaire qui soit à la Cour — ».

Cette affaire, c'était la défaite à plate couture des *fontanges*. Plus de coiffures élevées jusqu'aux nues, plus de *casques*, plus de *rayons*, plus de *bourgognes*, plus de *jardinières* : les princesses avaient paru de trois quartiers moins hautes qu'à l'ordinaire. . . « — Ce changement, disait-elle au duc-ambassadeur, a fait un bruit et un désordre à Versailles qu'on ne saurait vous représenter. Chacun raisonnait à fond sur cette matière, et c'était l'affaire de tout le monde — ».

M<sup>me</sup> de Sévigné savait bien de quel style il fallait écrire à M. de Chaulnes ; il était toujours pour elle le gouverneur de Bretagne. Aussi venait-elle de boire à sa santé avec trois Bretons, en

1. C'est à Coulanges que M<sup>me</sup> de Sévigné s'adresse.

2. M<sup>me</sup> de Sévigné au duc de Chaulnes. A Grignan, le 15 mai 1691.

vin blanc, le plus excellent et le plus frais qu'on pût boire. « — M<sup>me</sup> de Grignan a commencé, lui disait-elle, les autres ont suivi : la Bretagne a fait son devoir ; à la santé de M. l'ambassadeur, à la santé de M<sup>me</sup> la duchesse de Chaulnes ; *tope* à notre cher gouverneur, *tope* à la grande gouvernante : monsieur, je vous fais raison ; enfin, tant a été procédé, que nous l'avons portée à M. de Coulanges ; c'est à lui de répondre — ».

Le pouvait-il, hélas ! Coulanges n'avait porté que trop de santés dans sa vie ; le *Gaudeamus, mes frères*, portait aussi ses fruits : Coulanges avait la goutte en pleine Rome, en pleine ambassade, en plein conclave, et cette nouvelle arrachait à M<sup>me</sup> de Sévigné des cris de surprise et de compassion <sup>1</sup>.

« — Mon cher Coulanges, hélas ! vous avez la goutte au pied, au coude, au genou ; cette douleur n'aura pas grand chemin à faire pour tenir toute votre petite personne ; quoi, vous criez ! vous vous plaignez ! vous ne dormez plus ! vous ne mangez plus ! vous ne buvez plus ! vous ne chantez plus ! vous ne riez plus ! Quoi, la joie et vous, ce n'est plus la même chose ! cette pensée me fait pleurer ; mais pendant que je pleure, vous êtes guéri ; je l'espère et je le souhaite.

» Ces jolis couplets que vous avez envoyés à M<sup>me</sup> de Nevers ne sont pas assurément les derniers que vous aurez faits — » ajoutait M<sup>me</sup> de Sévigné ; et de ces couplets, pleins de gaité, elle concluait que le principe de la vie n'était pas attaqué.

Chacun me présente le poing  
De peur qu'un faux pas je ne fasse ;  
Sans aide je ne marche point,  
Chacun me présente le poing ;  
Me voilà donc réduit au point  
Que je deviens oiseau de chasse.

Ah ! mon Dieu, le cruel destin  
De tomber en métamorphose !  
Ma goutte en est le grand chemin ;  
Ah ! mon Dieu ! le cruel destin !  
Et quel ennui de vivre enfin  
Toujours perché sur quelque chose.

Cependant les cardinaux étaient réunis depuis quatre mois : M. de Chaulnes écrivait à M<sup>me</sup> de Grignan que la chose à laquelle

1. M<sup>me</sup> de Sévigné à M. de Coulanges. A Grignan, le 23 juin 1691.

on pensait le moins dans le conclave, c'était à faire un Pape, et qu'il lui en mandait par là tout le secret.

Si M<sup>me</sup> de Sévigné était obligée de rassurer Coulanges sur le sort de ses lettres, car elle les avait toutes reçues ; si des lettres pouvaient se perdre dans le trajet de Rome à Grignan, il s'en égarait bien d'autres, à Rome même, dans le cabinet de l'ambassadeur, dans le chaos de sa table, dans des abîmes de poches ; et c'étaient des lettres de M<sup>me</sup> de Sévigné et de M<sup>me</sup> de Grignan qui ne se retrouvaient pas. M<sup>me</sup> de Sévigné en prenait son parti ; mais sa fille était offensée de se trouver ainsi perdue et confondue.

Le 24 juillet, la première répondait à une nouvelle lettre du pauvre Coulanges qui était toujours pris de toutes les jointures de son pauvre petit corps ; il ne remuait ni pied ni patte. « — C'est pour nous faire mourir, lui disait sa cousine, et elle en avait pensé pleurer. Mais de voir aussi qu'il sort de tout cela un couplet de chansons sur ce triste état, accompagné d'un autre le plus plaisant et le plus joli du monde, et sur une chose que vous voyez tous les jours, mon pauvre cousin, vous jugez bien que cela nous soutient le cœur.. Cette goutte vous a donné seulement quelques pensées noires — » . . .

L'espoir de retourner prochainement en France devait aider beaucoup à la guérison de Coulanges ; « — car, ajoutait M<sup>me</sup> de Sévigné, malgré la Saint-Pierre passée et la prédiction des médecins, voilà donc un Pape fait <sup>1</sup>, et les cardinaux sortiront du conclave sans qu'il leur en coûte la vie . . .

» M. le duc de Chaulnes nous écrit une lettre du 15, par le courrier qui porte la nouvelle de l'exaltation ; il ne songe qu'à nous venir voir : il sera quinze jours avec nous ; et quoique le Pape soit napolitain <sup>2</sup>, il prétend que l'affaire des bulles est si bien disposée, que ce sera le coup de *partance* et le *boute-selle* pour venir à Grignan. Cette espérance nous donne bien de la joie, et abrège fort la part que je voulais prendre à vos tristes almanachs — ».

1. C'était Innocent XII.

2. C'est-à-dire, sujet du roi d'Espagne.

## CHAPITRE CXII

IMPRESSIONS DE COULANGES SUR CE QUI SE PASSE A ROME. — M<sup>ME</sup> DE SÉVIGNÉ LUI DONNE D'ÉLOQUENTES PREUVES DE LA DIVINITÉ DE LA RELIGION CHRÉTIENNE. — MORT DE M. DE LOUVOIS ET LETTRE DE M<sup>ME</sup> DE SÉVIGNÉ SUR CETTE MORT. — M<sup>ME</sup> DE COULANGES A TOUJOURS DES PENSÉES DE RETRAITE. — COULANGES, JOYEUX PÈLERIN. — LES BULLES SONT ACCORDÉES. — M. DE SÉVIGNÉ REÇOIT M. DE CHAULNES A MARSEILLE ET RAMÈNE M. DE COULANGES A GRIGNAN. — LA SANTÉ DE M<sup>ME</sup> DE LA FAYETTE EST PLUS MAUVAISE. — M<sup>ME</sup> DE SÉVIGNÉ REVIENT A PARIS AVEC M. ET M<sup>ME</sup> DE GRIGNAN A LA FIN DE L'ANNÉE 1691. — LE ROI ACCORDE UNE PENSION A M. DE BUSSY. — LA PLUS GRANDE GUERRE QUE LE ROI AIT JAMAIS SOUTENUE. — M. DE BUSSY MEURT AU MOIS D'AVRIL 1693. — M<sup>ME</sup> DE SÉVIGNÉ PERD M<sup>ME</sup> DE LA FAYETTE AU MOIS DE MAI 1694.

— 1691 —

M. de Coulanges ne faisait pas seulement des chansons ; il préparait à Rome sa *Relation des conclaves*. Si la goutte lui avait donné quelques idées noires, en lui faisant envisager son avenir sous l'aspect le plus sérieux, elle lui faisait voir aussi avec chagrin tout ce qui se passait autour de lui : les abus mêlés à la religion, et les intérêts humains aux choses les plus saintes. Il en concluait qu'il était bien dangereux d'être à Rome pour conserver la foi.

M<sup>me</sup> de Coulanges le reprenait de ce sentiment : elle lui rappelait que la religion était pure et sainte, et que les hommes avaient des passions ; qu'il fallait séparer la religion des abus <sup>1</sup> . . .

1. M<sup>me</sup> de Coulanges à M. de Coulanges. A Paris, le 23 juillet 1691.

M<sup>me</sup> de Sévigné était plus vive encore sur ce chapitre en répondant aux plaintes de son cousin <sup>1</sup> :

« — Quant aux grands objets qui doivent porter à Dieu, vous vous trouvez embarrassé sur ce qui se passe à Rome et au conclave.. J'ai ouï dire qu'un homme d'un très bon esprit tira une conséquence toute contraire au sujet de ce qu'il voyait dans cette grande ville : il en conclut qu'il fallait que la religion chrétienne fût toute sainte et toute miraculeuse de subsister ainsi par elle-même au milieu de tant de désordres et de profanations <sup>2</sup>... Et songez, s'écriait M<sup>me</sup> de Sévigné, s'animant de plus en plus dans ses démonstrations irréfragables, songez que cette ville a été autrefois baignée dans le sang d'un nombre infini de martyrs ; qu'aux premiers siècles, toutes les intrigues des conclaves se terminaient à choisir entre les prêtres celui qui paraissait avoir le plus de zèle et de force pour soutenir le martyr ; qu'il y eut trente-sept Papes qui le souffrirent l'un après l'autre, sans que la certitude de cette fin leur fit fuir ou refuser une place où la mort était attachée, et quelle mort ! Vous n'avez qu'à lire cette histoire pour vous persuader qu'une religion subsistante par un miracle continuel, et dans son établissement et dans sa durée, ne peut être une imagination des hommes — ... ne jugez donc point si légèrement ; croyez que, quelque manège qu'il y ait dans le conclave, c'est toujours le Saint-Esprit qui fait le Pape... — »

En lisant ce bel exposé des preuves de la religion chrétienne, tracé d'une main si ferme, peut-on croire que M<sup>me</sup> de Sévigné n'eût pas alors toute sa liberté d'esprit, et qu'elle fût sous la vive impression d'un événement qu'elle venait d'apprendre ; de l'un de ces coups subits qui retentissent dans les affaires humaines, et jettent le trouble dans les esprits ?

Un ministre longtemps en crédit, et dont l'activité prodigieuse avait présidé à l'organisation des forces de la France, et contribué puissamment aux victoires et aux conquêtes du Roi, M. de Louvois, venait de mourir presque subitement. Il appartenait à M<sup>me</sup> de Sévigné de célébrer la disparition de cet homme extraordinaire : elle adressait à M. de Coulanges, à ce sujet, une lettre qui reste un document pour la postérité ; car jamais elle ne fut plus éloquente <sup>3</sup>.

1. Lettre de M<sup>me</sup> de Sévigné à M. de Coulanges du 26 juillet 1691.

2. A cette époque, Rome conservait encore quelques traces des mœurs de la Renaissance.

3. M<sup>me</sup> de Sévigné à Coulanges. A Grignan, le 26 juillet 1691.



« — Je suis tellement éperdue de la nouvelle de la mort de M. de Louvois, que je ne sais par où commencer pour vous en parler. Le voilà donc mort, ce grand ministre, cet homme si considérable, qui tenait une si grande place ; dont le *moi*, comme dit M. Nicole, était si étendu ; qui était le centre de tant de choses : que d'affaires, que de desseins, que de projets, que de secrets, que d'intérêts à démêler, que de guerres commencées, que d'intigues, que de beaux coups d'échecs à faire et à conduire ! Ah ! mon Dieu, donnez-moi un peu de temps, je voudrais bien donner un échec au duc de Savoie, un mat au prince d'Orange ; non, non, vous n'aurez pas un seul, un seul moment. . .

» Voilà le second ministre que vous voyez mourir, depuis que vous êtes à Rome ; rien n'est plus différent que leur mort ; mais rien n'est plus égal que leur fortune, et les cent millions de chaînes qui les attachaient tous deux à la terre — ».

M<sup>me</sup> de Coulanges, de son côté, avait écrit de Paris, à son mari, le 23 juillet : « — M. de Louvois est mort subitement. Quelle mort, mon Dieu ! et quel sujet de réflexions ! — » Il était son cousin-germain ; il n'avait jamais rien fait pour elle ni pour son mari ; elle était touchée cependant, et plus qu'elle ne croyait pouvoir l'être. Elle allait passer une journée avec M<sup>me</sup> de Louvois : « — Il faut, disait-elle <sup>1</sup>, pleurer avec les malheureux, sans avoir ri avec eux pendant leur bonheur — ».

Il y avait huit jours à peine que M. de Louvois était mort ; on ne parlait déjà plus de lui à la Cour ; toutes les places qu'il occupait étaient presque remplies.

Et alors venaient les réflexions morales et chrétiennes que M<sup>me</sup> de Coulanges essayait de faire goûter à son mari : « — On ne peut tenir à trop peu de choses en ce monde ; c'est trop que de tenir à soi. Si vous aimiez la solitude autant que moi, je vous mènerais dans un lieu où elle ne serait point troublée ; mais il faut remplir ses devoirs, préférablement à suivre ses goûts. . . ainsi, à votre retour, je vous logerai au milieu de tous vos amis et amies, si vous le désirez — ».

Le monde, ce monde auquel M<sup>me</sup> de Coulanges croyait ne plus tenir, n'avait peut-être plus pour elle les mêmes empressements ; sa jeunesse était déjà bien loin derrière elle, et sa vivacité d'esprit était tempérée désormais par l'influence de la religion. Son salon

1. Lettre à M. de Lamoignon du 17 juillet 1691.

avait changé d'aspect aussi bien que ses intimités : beaucoup de douairières maintenant, un maréchal de Bellefonds âgé, dévôt ; c'était une transformation.

De ceux qui avaient été plus particulièrement ses admirateurs ou ses assidus, de ces trois que Coulanges avait chantés jadis avec tant de bonne humeur, le marquis de la Trousse, son cousin, le premier en titre, était mourant ; M. de Brancas, si dévoué dans sa distraction, et qui n'aspirait qu'à donner à Dieu cette jolie femme, M. de Brancas avait disparu depuis longtemps ; l'abbé Têtu survivait aux autres, mais devenu pénitent et dévôt en avançant en âge, il n'en restait pas moins bizarre, souvent incommode, voulant régner partout où il se trouvait :

Parmi les vides qui se faisaient autour d'elle, et lui causaient un découragement qui ne devait être que passager, M<sup>me</sup> de Coulanges n'attachait plus assez de prix à l'amitié des personnes qui, retirées du monde sans le haïr, et plus âgées qu'elle, aimaient et recherchaient sa société. Elle n'avait pas paru sensible à leurs reproches, lorsqu'elle avait voulu quitter le quartier où elle les voyait tous les jours, mais elle craignait ceux des amis de M. de Coulanges ; et, de cette location au Temple, elle laissait à M. de Lamoignon le soin de décider. Il est probable qu'il désapprouva ce changement ; car, en 1695, M. et M<sup>me</sup> de Coulanges demeuraient rue des Tournelles ; peut-être n'avaient-ils jamais quitté le Marais ?

Des raisons d'économie, autant que des pensées de retraite, pouvaient attirer M<sup>me</sup> de Coulanges vers ce quartier du Temple tant critiqué, et lui faire rechercher *cette belle vue et cette fausse campagne* qui devaient remplacer pour elle sa maison de Brévannes : celle-ci allait lui échapper.

On trouve dans une lettre de Coulanges à M. de Lamoignon<sup>1</sup> les traces de sa gêne extrême, et de certaines avances qu'on lui faisait parvenir à Rome, et qui paraissaient être garanties par M. de Lamoignon. Coulanges n'avait plus qu'un très petit revenu ; toutefois, ce n'était pas là la raison alléguée par sa femme pour l'attirer dans une quasi-solitude : elle aurait voulu l'amener à faire des réflexions et à goûter une vie plus sérieuse.

Mais c'était assez pour lui d'avoir fait le pèlerinage de Rome à la suite d'un ambassadeur ; d'avoir vécu dans la société des cardinaux français, dont l'un (*le cardinal de Forbin*) voulait avoir son

1. Coulanges à M. de Lamoignon. A Rome, le 10 décembre 1690.

portrait sur sa table, et de passer à la postérité sous les traits d'un joyeux pèlerin <sup>1</sup> : Coulanges n'aspirait plus qu'à retrouver à Paris, qu'il avait quitté depuis si longtemps, tous ces hôtels de grands seigneurs dont il était la joie, et où l'on faisait si bonne chère.

La dernière lettre que M<sup>me</sup> de Sévigné lui adressa à Rome est du 14 août : elle parlait à son cousin de la rentrée de M. de Pomponne aux affaires, qui l'avait surprise et transportée. M. et M<sup>me</sup> de Grignan n'en avaient jamais douté, par un esprit prophétique. Ainsi, à mesure que disparaissaient les ministres et les grands capitaines qui avaient fait la gloire de ce règne, le Roi rappelait à lui ceux qui, sans les égaler, lui inspiraient le plus de confiance : M. de Pomponne était de ce nombre ; et la guerre, s'étendant toujours davantage, on devait voir bientôt des maréchaux retirés du service, replacés à la tête des armées.

Cependant les bulles, si longtemps attendues, allaient être remises au cardinal de Forbin-Janson pour les rapporter en France, circonstance qui ne fut peut-être pas très agréable à l'ambassadeur. M. de Chaulnes était donc en mesure de quitter Rome sans attendre davantage. Ce fut le 11 octobre que le duc de Chaulnes vint débarquer à Marseille avec le petit Coulanges, au milieu d'une grande foule de peuple qui permettait à peine aux gens de conséquence de l'approcher. M. de Sévigné était venu au-devant de son gouverneur et reçut les premières embrassades ; mais il n'eut pas le plaisir de ramener à Grignan ce duc de Chaulnes tant attendu, qui avait promis d'y passer quinze jours à son retour de Rome. Le duc s'arrêta pendant quelque temps à Marseille ; il ne fit, ce semble, que passer à Grignan où M. de Coulanges l'avait précédé <sup>2</sup> ; et si celui-ci fut fêté, s'il y fut interrogé sur tout ce dont il avait été témoin pendant ses deux ans de séjour dans la Ville Eternelle, il est aisé de se l'imaginer.

M. de Bussy avait écrit à sa cousine du château de Coligny, le 9 août, pour lui faire part des agréments qu'il venait d'avoir aux États de Bourgogne. Il avait passé tout le mois de juin à Dijon auprès de M. le prince <sup>3</sup>, qui avait eu pour lui tous les égards qu'il pouvait souhaiter. Le passé était donc oublié.

« — Pendant le temps que nous avons fait notre cour au prince,

1. Le portrait de Coulanges, en pèlerin, dans l'édition Monmerqué.

2. Édition Régnier. *Mémoires de Coulanges*.

3. Fils du grand Condé et gouverneur de Bourgogne.

disait-il, il y avait huit ou dix bonnes tables ouvertes; nous avions des comédies, des promenades et des concerts tous les jours — ». A l'un de ces dîners, où se trouvaient l'évêque d'Autun et le président de Berbisy, on porta la santé de M<sup>me</sup> de Sévigné; on la souhaita à Bourbilly.

« — La peinture que vous me faites de la vie que vous menez en Provence me donne grande envie d'y être — » disait M. de Bussy à sa cousine. Il parlait de M. de Sévigné qu'il savait être à Grignan. « — Le mérite que j'aime et que j'estime partout où je le rencontre, m'attache fortement à lui — » ajoutait-il.

M<sup>me</sup> de Sévigné ne lui répondit qu'un peu tard, c'est-à-dire à la fin d'octobre<sup>1</sup>. Aux compliments qu'elle lui envoyait se joignaient ceux de son fils et de Coulanges<sup>2</sup>, qui n'avait pas encore quitté Grignan. Elle félicitait M. de Bussy sur la pension que le Roi venait de lui accorder, et la regardait comme une grâce considérable: elle l'attribuait à l'intervention du duc de Beauvilliers, fils de son ami le duc de Saint-Aignan, et qui venait d'être nommé gouverneur du duc de Bourgogne; son mérite et sa grande vertu l'avaient fait choisir pour cette place.

M. de Bussy détrompa sa cousine<sup>3</sup>: ce n'était pas à M. de Beauvilliers qu'il devait cette pension: il la tenait de Dieu, du Père de La Chaise, et de M<sup>me</sup> de Maintenon.

La santé de M<sup>me</sup> de La Fayette était devenue, pendant l'été de 1691, de plus en plus déplorable; M<sup>me</sup> de Sévigné s'en était inquiétée au point d'avoir pensé à quitter Grignan pour aller retrouver son amie. . . M<sup>me</sup> de La Fayette, à qui elle avait manifesté son intention, lui écrivait le 26 septembre: « — Venir à Paris pour l'amour de moi, ma chère amie! la seule pensée m'en fait peur; Dieu me garde de vous déranger ainsi, et quoique je souhaite ardemment de vous voir, je l'achèterais trop cher si c'était à vos dépens<sup>4</sup>. Ne vous inquiétez pas de ma santé; mes maux ne sont pas dangereux, et quand ils le deviendraient, ce ne serait que par une grande langueur. . . ce qui ne serait pas l'affaire d'un jour — ».

Le chevalier de Grignan, qui était à Paris, avait soin d'elle; elle l'aimait de tout son cœur. M<sup>me</sup> la duchesse de Chaulnes avait mille bontés pour elle; elle lui faisait pitié.

1. A Grignan, le 27 octobre 1691.

2. Elle ne fait aucune allusion à la visite du duc de Chaulnes.

3. Lettre de Bussy du 5 novembre 1691.

4. Elle savait que M<sup>me</sup> de Sévigné espérait ramener sa fille, pour l'hiver, à Paris.

Le 10 octobre, les nouvelles étaient plus mauvaises; M<sup>me</sup> de La Fayette avait eu des malaises cruels; son esprit en était troublé. « — En un mot, écrivait-elle à son amie, je suis folle, quoique je sois assurément une femme très sage — ». Elle s'inquiétait cette fois, car elle exhortait M<sup>me</sup> de Grignan à ramener sa mère et à lui donner cette joie. Elle s'attendrissait, en s'adressant de nouveau à M<sup>me</sup> de Sévigné :

« Mon Dieu, ma chère, que je serai aise de vous voir ! vraiment je pleurerai bien ; tout me fait fondre en larmes <sup>1</sup> — ».

Elle venait d'en avoir sujet. Elle avait appris la mort de M. de la Troche, fils de leur amie, tué au combat de Leuze, le 18 septembre précédent. Un gentilhomme d'importance du Poitou, gendre de M<sup>me</sup> de la Rochetulon, chez qui M<sup>me</sup> de la Troche était en ce moment, apprit cette mort par la *Gazette*, chez M. de La Fayette à qui il venait dire adieu ; et M. de La Fayette avait fait à sa mère une peinture de la désolation de ce gentilhomme d'avoir à donner chez lui une telle nouvelle, qui l'avait rejetée dans les larmes.

M. de la Troche, qui s'était si brillamment conduit jadis au passage du Rhin, était lieutenant des cheveu-légers de M. le Dauphin. Il laissait une veuve.

Était-ce pour cette jeune M<sup>me</sup> de la Troche, ou pour sa belle-mère, qu'en apprenant cette mort qui les laissait sans fortune, la duchesse du Lude et M<sup>me</sup> de La Fayette se hâtèrent de solliciter une pension que M. de Pomponne lui fit accorder ?

M<sup>me</sup> de Sévigné dut ressentir vivement la perte que venait de faire son ancienne amie. Bien que celle-ci soit moins souvent nommée dans ses lettres, et que la bonne Troche, *allante et venante*, averse d'apprendre des nouvelles et de les répandre, allât peut-être moins bien à M<sup>me</sup> de Sévigné, mûrie par l'âge et par la réflexion, qu'au temps où elle était plus mêlée au mouvement du monde, on ne peut douter que le fonds de l'amitié ne fût toujours le même, et l'on en trouvera la preuve dans les regrets inconsolables de M<sup>me</sup> de la Troche, qui devait survivre à M<sup>me</sup> de Sévigné.

Celle-ci arrivait à Paris avec sa fille et son gendre, à la fin du mois de décembre 1691. Elle avait quitté Paris pour la Bretagne, avec M<sup>me</sup> de Chaulnes, au mois d'avril 1689, c'est-à-dire près de trois ans auparavant « — Nous sommes arrivés à temps pour que

1. Lettre du 10 octobre.

M. de Grignan ait été reçu chevalier<sup>1</sup>, pas assez pour avoir l'honneur de vous voir et de vous embrasser — », écrivait-elle à son cousin de Bussy, le 27 janvier 1692.

Ce voyage à Paris, dont elle fait mention, fut le dernier qu'y fit M. de Bussy ; M<sup>me</sup> de Sévigné ne devait plus le revoir.

Elle savait qu'il était dans ses châteaux, ou à Autun, jouissant en paix de la grâce que le Roi venait de lui faire, grâce bien tardive, accordée à son âge, à ses malheurs, à sa longue expiation. Mais il semble que la Fortune, qui a déserté les gens longtemps malheureux, les tue dans un de ses retours imprévus, comme s'ils n'avaient plus la force de supporter le moindre de ses dons : M. de Bussy, cependant, prétendait bien jouir de cette dernière faveur.

Le marquis de Bussy, son fils, avait eu avant lui une pension, et l'abbé, son autre fils, deux bénéfices. « — Je serais bien ingrat, disait-il à sa cousine, si je n'aimais le Roi ; mes enfants et moi jouissons de plus de quinze mille livres<sup>2</sup> de rente de ses bienfaits — ».

Il se trouvait donc content, et surtout quand il voyait les morts de MM. de Louvois, de La Feuillade et de La Trousse, tous trois plus jeunes et mille fois plus heureux que lui. « — Je passe, ajoutait-il<sup>3</sup>, l'hiver à mon Chateau, avec toute la tranquillité d'esprit d'un philosophe chrétien, qui jouit de toutes les commodités de la vie — ».

Nous ne savons pas quelles furent les impressions de M<sup>me</sup> de Sévigné en retrouvant M<sup>me</sup> de La Fayette dans l'état où celle-ci se dépeint elle-même, et M<sup>me</sup> de Lavardin, qui devait traîner longtemps encore son existence et son intelligence affaiblies.

Un billet de M<sup>me</sup> de La Fayette, du 24 janvier de cette année 1692, trahit les tristes pressentiments dont elle était assiégée : elle se croyait près de sa fin, et cette courte lettre est un adieu touchant à une amie de quarante années, dont elle pensait devoir bientôt se séparer. « — Hélas ! ma belle, tout ce que j'ai à vous dire de ma santé est bien mauvais ; en un mot, je n'ai repos ni jour ni nuit, ni dans le corps ni dans l'esprit ; je ne suis plus une personne, ni par l'un ni par l'autre ; je péris à vue d'œil ; il faut finir quand il plaira à Dieu, et j'y suis soumise. — Croyez, ma très chère, que

1. De Saint-Michel.

2. Quinze mille livres de ce temps-là

3. Lettre de Bussy du 5 novembre 1692.

vous êtes la personne du monde que j'ai le plus véritablement aimée — ».

Cependant M<sup>me</sup> de Sévigné écrivait, le 12 avril, à M. de Bussy : « — Voilà des armées de tous côtés ; on dit que le tombeau de M. de Louvois fait des miracles ; il fait voir un aveugle, qui est notre ami Choiseul <sup>1</sup>. . . et il fait marcher des gens qui avaient les jambes rompues, comme le maréchal de Bellefonds et Montrevel — ».

M. de Bussy lui répondit <sup>2</sup> : « — Ce n'est pas la mort de M. de Louvois qui a fait rentrer dans le service Bellefonds, Choiseul et Montrevel <sup>3</sup> ; c'est la plus grande guerre qu'aura jamais roi de France sur les bras. . Vous avez raison, ma chère cousine, de dire que la scène va être bien remplie ; on me mande que l'armée de Flandre sera de cent mille hommes de pied et de cinquante mille chevaux ; le Roi la commandera en personne — ».

Il faut se souvenir que les armées du roi de France et sa marine luttaient en ce moment contre l'Empire, l'Espagne, le duc de Savoie, l'Angleterre et la Hollande : Bussy avait donc bien raison d'appeler cette guerre la plus grande que le Roi aurait à soutenir.

M<sup>me</sup> de Sévigné avait parlé à son cousin du mariage de M. du Maine avec M<sup>lle</sup> de Charolais <sup>4</sup>, ou plutôt n'en voulait pas parler ; car « — après celui de M. de Chartres, rien, disait-elle, ne mérite notre attention — » ; et de celui-ci, la prudence l'empêchait de dire son sentiment.

Le duc de Chartres, fils unique de Monsieur, épousait M<sup>lle</sup> de Blois <sup>5</sup>, au grand désespoir de Monsieur et de Madame. Le Roi l'avait voulu. « — Quand je songe, disait Bussy <sup>6</sup>, que M<sup>lle</sup> de Blois pourra être un jour reine de France, je ne vois rien de pareil dans l'histoire — ».

On ne sait pas comment M<sup>me</sup> de Sévigné passa l'été de 1692 : Livry n'existait plus pour elle, et peut-être aurait-elle eu quelque scrupule de quitter M<sup>me</sup> de La Fayette, dont elle avait été éloignée si longtemps.

Le 30 octobre, elle écrivait à la comtesse de Dalet : « — Il m'est

1. Le maréchal de Choiseul.

2. Lettre de M. de Bussy. A Chaseu, le 17 avril 1692.

3. Lieutenant-général.

4. Fille de M. le Prince.

5. Fille de M<sup>me</sup> de Montespan.

6. Lettre du 31 janvier 1692.

apparu, ma chère nièce, un fort joli garçon, bien fait, un air noble; et, dans le peu de paroles qu'il a dites, je parie qu'il a bien de l'esprit. . . Voilà le vrai âge de le mettre à l'Académie<sup>1</sup> — ». Il y entra, en effet, accompagné d'un gouverneur. M. de Bussy n'avait pu l'amener lui-même; sa mauvaise santé avait dérangé les projets qu'il avait faits pour Paris et Fontainebleau. Cependant M<sup>me</sup> de Sévigné était bien aise de lui faire plaisir en s'occupant de son petit-fils.

Elle devait aller le voir à l'Académie et, en attendant, elle lui avait donné deux jolis camarades de fort bonnes maisons de Bretagne, fort sages, et fils de deux personnes qu'elle aimait, qui avaient bien du mérite, et qui étaient venus loger tout près de l'Académie pour être les gouverneurs de leurs enfants; « — ils le seront aussi du vôtre, disait-elle à sa nièce; j'aurai l'œil sur tout cela et je vous en rendrai compte — ». « — J'en reviens, ajoutait-elle, à mon pauvre cousin.. Vous avez bien fait, monsieur le comte, de ne pas apporter ici une santé languissante. Vous vous remettez par le repos de votre château et vous nous retrouverez tous encore au printemps. Je loue fort, ma chère nièce, de ne vous point quitter — ».

La dernière lettre de M. de Bussy à M<sup>me</sup> de Sévigné accompagnait un petit conte, traduit en latin. « — Quoiqu'il fût persuadé, disait-il, que l'ouvrage du salut était seul capable de contenter le cœur, il fallait encore qu'il amusât son esprit — ». En effet, il ne cessait pas d'envoyer à sa cousine des petits morceaux littéraires; plus ou moins bons, encouragé par un compliment qu'elle lui avait fait, que son esprit ne baissait pas.

« — Votre petit conte est si modestement habillé qu'on peut le lire sans rougir, — » lui répondit-elle. Le petit conte était donc rien moins que modeste, et la pente d'esprit de M. de Bussy se retrouvait jusque dans ses dernières productions.

L'année 1693 allait être attristée pour M<sup>me</sup> de Sévigné par deux pertes qui, à des titres différents, éveillaient de longs échos dans ses souvenirs: *la force du sang*, une certaine parenté d'esprit et une longue correspondance lui firent sentir, sans aucun doute, celle d'un parent qui, à travers les vicissitudes de son existence, l'avait offensée et apaisée tour à tour, et lui avait enfin voué une sincère et persévérante affection.

1. Le jeune comte de Dalet avait alors quinze ans.



M. de Bussy mourut à Chaseu au mois d'avril 1693 ; et deux mois plus tard <sup>1</sup>, une liaison fondée sur l'amitié la plus constante et la plus confiante qui puisse exister entre deux femmes (car elle n'avait jamais été troublée par aucun nuage), se dissolvait par la mort : M<sup>me</sup> de Sévigné perdait M<sup>me</sup> de La Fayette. La maladie avait miné son amie loin d'elle pendant les trois années de son absence ; et depuis son retour, elle l'avait vue mourir lentement sous ses yeux.

Une lettre de M<sup>me</sup> de Sévigné à M<sup>me</sup> de Guitaud <sup>2</sup>, qui avait pris part à son chagrin, nous donne l'expression de ses touchants regrets, et de la justice qu'elle désirait que l'on rendît à la femme remarquable qui venait de s'éteindre, et à son esprit qu'elle avait toujours jugé si sage. Car le monde, ennuyé de ses longues souffrances, ne voulait plus y croire ; il attribuait aux effets de son imagination ses tristesses, ses désolations, sa vie sédentaire : « Elle est folle ! » disait-on. Non, M<sup>me</sup> de La Fayette n'était pas folle ; sa mort l'avait justifiée : on savait maintenant qu'elle avait deux polypes au cœur, et la pointe du cœur flétrie. « — On ne sort guère en cet état, — » s'écriait douloureusement M<sup>me</sup> de Sévigné.

M<sup>me</sup> de Lavardin était morte peu de jours avant M<sup>me</sup> de La Fayette, mais elle n'existait déjà plus pour ses amies. — Que de vides irréparables se sont faits dans l'intimité de M<sup>me</sup> de Sévigné ! Elle va se rattacher à d'aimables amies, dont l'affection pour elle augmente à mesure qu'elles-mêmes se détachent du monde, telles que M<sup>me</sup> de Coulanges ; à des amitiés d'enfance, presque fraternelles, telles que celle de Coulanges ; à des amitiés qui, pour être plus récentes, n'en sont pas moins vives et sincères, telles que celle de M<sup>me</sup> de Chaulnes. Et cependant aucune ne sera capable de la retenir à Paris, quand M<sup>me</sup> de Grignan s'en éloignera.

Cependant M<sup>me</sup> de Sévigné restera un an encore dans la capitale, au milieu des hôtes ou des habitués de l'hôtel de Carnavalet : Corbinelli, l'abbé Bigorre, M. de Lamoignon, M<sup>me</sup> de la Troche.. M. de Sévigné vient à Paris tous les hivers : il n'a pas obtenu la députation tant souhaitée ; mais il a acheté <sup>3</sup> la lieutenance de Roi au comté de Nantes, qui sera le terme de son ambition.

La religion tient désormais une plus grande place dans l'existence de M<sup>me</sup> de Sévigné ; sa vie est plus simple, plus régulière :

1. M<sup>me</sup> de la Fayette mourut à la fin de mai 1693.

2. Lettre à M<sup>me</sup> de Guitaud. A Paris, le 3 juin 1693.

3. En 1692.

elle va à pied, dans la boue, à Saint-Paul, sa paroisse ; cette église est à l'extrémité de la rue Culture-Sainte-Catherine, elle y suit les sermons de carême ; elle est, aux Filles-Bleues où elle entend la messe tous les matins, voisine de chaise de M<sup>me</sup> de Guitaud, cette aimable femme, cette veuve si sérieuse, cette mère de six enfants, qui veut bien prendre soin de ses intérêts en Bourgogne, comme le faisait jadis M. de Guitaud, *son seigneur*. Elle ne craint pas de l'importuner au milieu de ses grandes occupations de mère, de tutrice et d'administratrice d'une terre considérable, car la complaisance de M<sup>me</sup> de Guitaud est inépuisable, et la confiance de M<sup>me</sup> de Sévigné est sans limites <sup>1</sup>. La première sera donc chargée de décider pour la seconde entre un receveur et un fermier, de faire et de défaire les baux de la terre de Bourbilly ; et quand, une année de grande famine, M. le curé Triboulet taxera M<sup>me</sup> de Sévigné à vingt septiers de blé pour les pauvres ; et que celle-ci qui, par la mauvaise récolte, se voit presque réduite au point de ceux qu'elle va secourir, trouve la taxe un peu lourde, et serait tentée de s'en plaindre ; c'est encore M<sup>me</sup> de Guitaud qui décide que M. le curé a raison, et que M<sup>me</sup> de Sévigné doit se soumettre.

1. Lettres de M<sup>me</sup> de Sévigné à M<sup>me</sup> de Guitaud. Édition Régnier volume 10.

## CHAPITRE CXIII

LE DERNIER VOYAGE A GRIGNAN. — M<sup>ME</sup> DE SÉVIGNÉ PART AVEC LE CHEVALIER AU MOIS DE MAI 1694. — PAULINE DE GRIGNAN A LAISSÉ A PARIS UNE RÉPUTATION DE CHARME ET D'AGRÉMENT. — SES LETTRES FONT DU BRUIT. — M. ET M<sup>ME</sup> DE COULANGES SONT SES FERVENTS ADMIRATEURS. — ON PARLE DU MARIAGE DU MARQUIS DE GRIGNAN AVEC LA FILLE D'UN TRÈS RICHE FINANCIER. — M<sup>ME</sup> DE SÉVIGNÉ EST DISCRÈTE SUR CE SUJET. — LA SANTÉ DE M<sup>ME</sup> DE COULANGES, TRÈS ATTEINTE. — ELLE CONSULTE CARETTE, MÉDECIN ITALIEN. — M. DE COULANGES, TOUT INQUIET QU'IL SOIT, NE MET PAS PIED A TERRE. — ON SE L'ARRACHE CHEZ LES BOUILLON ET LES LOUVOIS. — SES SUCCÈS A VERSAILLES.

— 1694 —

M<sup>ME</sup> de Sévigné a pris encore une fois le chemin de Grignan, où est son centre, où est sa vie. Il ne lui en coûte presque plus de quitter des amis et des amies qui la quittent tous les jours : les meilleurs, les plus anciens, les plus fidèles, les confidants de ses pensées, de son esprit, de son cœur, de ses faiblesses maternelles, la plupart ne sont plus. La vie s'avance, et M<sup>ME</sup> de Sévigné ne veut rien perdre désormais des intimes jouissances, des joies du cœur, qu'elle ne trouve plus que dans sa famille. Elle les y trouve pleinement maintenant que la tendresse de sa fille lui est acquise, sans aucun des nuages qui venaient autrefois la troubler, et lui faisaient payer si cher la douceur de cette affection.

Il semble aussi que Dieu ayant pris une plus large part dans son existence, et devenant le but suprême de ses efforts et de ce reste de vie qui lui est accordé sur la terre, il semble que Dieu a porté dans

son âme une tranquillité qu'elle ne connaissait pas ; que sa tendresse maternelle, autrefois si pleine d'alarmes, devienne un sentiment plus doux, et reçoive ainsi la récompense des sacrifices qu'elle a su s'imposer. M<sup>me</sup> de Sévigné n'est plus exigeante, et M<sup>me</sup> de Grignan ne montre plus de réserve à l'égard de cette mère qui ne demande rien, et paraît toujours contente de ce qu'on lui donne.

M<sup>me</sup> de Grignan a maintenant des effusions de cœur qui surprennent, des douceurs de paroles qui attirent. D'où lui sont-elles venues ? Comment s'est transformé ce cœur aride et défiant qui repoussait la tendresse et accusait la froideur ?

Ah ! c'est qu'elle aussi a senti la force et la douceur du sentiment maternel ; elle a eu parmi ses enfants des enfants de prédilection, elle a éprouvé la crainte de les perdre ; elle a goûté et senti l'attrait de leur présence : M<sup>me</sup> de Grignan a vu son fils exposé à tous les hasards de la guerre ; elle n'a pas eu le courage de se séparer de Pauline et d'en faire une religieuse sans vocation.

Les tortures morales, l'accablement des dettes contractées par son mari, les craintes pour l'avenir, tout ce qui devait l'aigrir et l'irriter davantage, tout cela a provoqué chez elle, et presque en même temps, un sentiment contraire : car à qui peut-elle ouvrir son cœur et parler de ses angoisses, de ses chagrins, si ce n'est à sa mère ? De qui peut-elle attendre conseil et secours, si ce n'est de sa mère ?

Hélas ! le secours est peu de chose : M<sup>me</sup> de Sévigné s'est dépouillée pour ses enfants ; mais au moins le conseil est bon et la tendresse est infinie.

Et M<sup>me</sup> de Sévigné est partie en litière, comme elle est partie des Rochers pour la Provence, quatre ans auparavant ; mais cette fois, elle n'est pas seule ; le chevalier de Grignan est avec elle.

Ah ! si la pensée pouvait percer le nuage ; si l'avenir, et même un avenir prochain se dévoilait à nos yeux ; si M<sup>me</sup> de Sévigné avait pu deviner que cette route, qu'elle allait suivre, ne la verrait pas revenir : peut-être alors quelque regret lui aurait fait jeter un regard en arrière sur ce Paris qu'elle quittait pour toujours ; Paris où elle était née. Elle aurait revu en pensée sa belle jeunesse, et la place Royale, et l'abbé de Coulanges, et son mariage et son veuvage, et l'hôtel de Rambouillet ; Sucy et Fresnes, Livry et Pomponne ; M<sup>lle</sup> de Sévigné et M<sup>me</sup> de Grignan ; le Louvre et Versailles ; et tant d'amis disparus et tant de grandeurs éteintes. Puis enfin cet hôtel de Carnavalet, la demeure où rayonnait sa vieillesse d'un éclat si doux. . . . N'est-ce pas là qu'elle devait mourir ? . . .

Mais la litière l'emporte bien doucement vers le château de Grignan, et la Providence la mène, la Providence par laquelle elle s'est toujours laissée conduire, et qui la conduira encore une fois dans cette Provence pour laquelle elle a tant soupiré, dans ce château où tendaient toutes ses pensées : elle y retrouvera ce qu'elle aime le mieux au monde, et c'est là que sera le lieu de son repos...

Coulanges nous a donné la date de son départ ; il écrivait le 10 mai à la charmante Pauline : « — C'est enfin demain le départ de M<sup>me</sup> de Sévigné et de M. le chevalier de Grignan — ». Cet *enfin* a trait à l'impatience avec laquelle on les attend à Grignan, tandis que M<sup>me</sup> de Coulanges a tout fait pour garder M<sup>me</sup> de Sévigné un jour de plus. Celle-ci a donc passé ce dernier jour, un lundi, chez M<sup>me</sup> de Coulanges avec les personnes qui la regrettent, et qui ont bien raison de chercher à la retenir auprès d'elles, le plus longtemps possible.

Et le 11 mai, elle s'est mise en chemin après avoir écrit à M<sup>me</sup> de Guitaud pour s'excuser de ne pas passer par la Bourgogne ; M. le chevalier qui vient avec elle, ayant choisi un autre itinéraire.

Quelques jours avant son départ, mourait à Versailles, de la petite vérole, la jeune marquise de Barbesieux (M<sup>lle</sup> d'Uzès), femme du secrétaire d'Etat, fils de Louvois. Par un privilège spécial, elle ne fut pas transférée hors du palais durant cette terrible maladie qui ne devait pas approcher des personnes royales. Cette mort faisait verser bien des larmes dans la famille de M<sup>me</sup> de Louvois : la jeune duchesse de Villeroy, belle-sœur de M<sup>me</sup> de Barbesieux, en avait pensé mourir de douleur. Coulanges était au centre de cette affliction, et Pauline de Grignan, à qui il s'adressait, était amie de la duchesse <sup>1</sup>.

Cependant M. de Barbesieux, après avoir pleuré pendant trois jours dans sa maison de Lestang, était retourné à Versailles et à son devoir. M. l'archevêque de Rheims, son oncle, disait qu'il ne lui conseillerait jamais de se remarier, par l'impossibilité de trouver une femme aussi parfaite que celle qu'il venait de perdre. « — Mais, pour moi, s'écriait Coulanges dans la même lettre, je lui conseillerai le contraire, s'il veut bien en prendre une de ma main ; car je connais un petit chef-d'œuvre, non pas en toutes richesses méprisables et périssables, mais en toutes perfections rares et adorables — ».

1. Lettre de M. de Coulanges à M<sup>lle</sup> de Grignan. A Paris, le 10 mai 1694.

Pauline de Grignan avait laissé à Paris une réputation de charme et d'agrément, de raison et de sagesse. « — Vous ne pouvez jamais savoir, mademoiselle, ce que c'est que de vous regretter — », lui écrivait à son tour M<sup>me</sup> de Coulanges <sup>1</sup>. A ses agréments personnels, dont on avait gardé le souvenir, se joignaient ceux de son style. « Depuis que vous êtes partie, rien ne fait du bruit que vos lettres. . . — »

Ces lettres d'une jeune fille, dont l'esprit naturel avait été développé par une éducation très soignée, brillaient sans doute par une certaine originalité et par une vivacité d'expression méridionale : toutefois les lettres de M<sup>me</sup> de Simiane ne devaient jamais égaler les lettres de M<sup>me</sup> de Sévigné, et ressemblaient moins encore à celles de M<sup>me</sup> de Grignan.

M. de Coulanges suivait sa cousine en pensée sur sa route et comptait le temps écoulé depuis son départ : « — Il y aura demain quinze jours que vous partîtes d'ici, lui écrivait-il dès le 26 mai ; nous avons eu de vos nouvelles de Moulins, et jusque-là le voyage avait été heureux ; il est donc temps, ma très aimable gouvernante, de vous écrire à Grignan, et de vous assurer que vous y êtes la très bienvenue. — Pour moi, je vous dirai que je partis pour Saint-Martin le même jour que vous partîtes d'ici — ».

L'abbaye de Saint-Martin, près de Pontoise, était au cardinal de Bouillon ; il en avait fait sa maison de campagne, y recevait beaucoup de monde, et faisait jouir ses hôtes de la plus somptueuse hospitalité. Le cardinal, pour avoir rencontré Coulanges à Rome, ne pouvait plus se passer de lui. « — J'y fus <sup>2</sup>, dit celui-ci, jusqu'au samedi ; je ne vous dirai pas en toute joie et toute liesse, car jamais je ne fus plus triste, ni plus abattu. . . — » C'est que cette jambe, cette épaule, ce bras gauche et cette main qui n'étaient pas sans douleurs, devaient le faire souvenir, à tout moment, de la dernière année qu'il avait passée à Rome ; revenu à Paris, Coulanges s'était abandonné à la saignée et aux médecines. . . « — J'ai été fort visité, disait-il, pendant mes remèdes, et je ne saurais trop courir, quand je me porterai bien, pour aller remercier tous les gens qui s'intéressent à ma santé — ».

Cet intérêt et ces attentions étaient bien faits pour le consoler de maux pires que le rhumatisme. Au reste, il se trouvait encore plus

1. Lettre du 10 mai.

2. A Saint-Martin. Lettre du 24 mai.

heureux qu'une infinité d'autres gens, accablés de fièvres, de pourpre <sup>1</sup> et de mille autres maux.

On mariait fort M. de Barbesieux par la ville ; mais il était constant qu'il était encore si affligé qu'il ne songeait point à se remarier.

« — Mais savez-vous qui se marie, s'il n'est déjà marié ? s'écriait subitement Coulanges <sup>2</sup>. M. le marquis de Grignan ; et l'on débite que c'est M<sup>lle</sup> de Saint-Amand qu'il épouse, ou qu'il a déjà épousée. C'est à vous de nous éclaircir le fait — ». (M. de Saint-Amand était un très riche financier.) Coulanges semblait reprocher à M<sup>me</sup> de Sévigné de lui avoir fait mystère d'un mariage dont tout le monde s'entretenait ; elle n'était pas autorisée encore à lui répondre à ce sujet, car elle fut quelque temps sans lui écrire.

« — Il y a mille ans que nous n'avons eu de vos nouvelles, reprenait Coulanges, le 23 juin ; croyez-vous qu'elles nous soient indifférentes ? Non, en vérité, nous vous aimons tendrement, et tous les habitants de ce royal château où vous êtes.

» J'arrive de Versailles où j'ai été huit grands jours à faire une jolie petite vie avec tous mes amis ou amies — ».

Il y avait laissé sa nièce, M<sup>lle</sup> de Sanzei (l'une des filles d'honneur de la princesse de Conti), dans le doux et agréable chemin de la convalescence d'une maladie assez sérieuse. Il y avait en ce moment bien des malades et bien des morts. Le duc de Sully, depuis longtemps disgracié pour avoir quitté le service, venait de mourir dans son château de Sully.

Mais une santé qui préoccupait Coulanges plus que toutes les autres, c'était celle de M<sup>me</sup> de Coulanges. Sa maladie en était une de l'estomac, qui devait durer longtemps et causer bien des inquiétudes à ses amis. M<sup>me</sup> de Coulanges avait perdu son temps et son argent avec Saint-Donnat <sup>3</sup> ; mais elle venait de se mettre, avec l'approbation de toutes les bonnes têtes, entre les mains de Carette, médecin italien alors en vogue, et qui depuis passa pour un charlatan. Il ordonnait à ses malades des eaux de Saint-Nion, dans lesquelles il versait sept gouttes d'une liqueur qui faisait tous les miracles dont M<sup>me</sup> de Sévigné avait entendu parler.

Carette avait traité le maréchal de Bellefonds, et celui-ci, que traitait autrefois le frère Ange, l'avait probablement recommandé à M<sup>me</sup> de Coulanges.

1. La fièvre scarlatine.

2. Lettre du 24 mai.

3. Un médecin.

M<sup>me</sup> de Sévigné parlait enfin à son cousin du mariage de son petit-fils, dont tout le monde parlait depuis si longtemps. Sa fille avait pris la peine de lui écrire les raisons de ce mariage, trop bien justifié par l'état de fortune de M. de Grignan. « — Faites, faites, votre mariage, répondait Coulanges <sup>1</sup> à M<sup>me</sup> de Grignan ; vous avez raison et le public a tort.. tout ce que vous dites sur ce sujet est admirable, vrai, et sans aucune réplique. Chacun sait ses affaires :

L'un a dételé le matin, l'autre, l'après dinée <sup>2</sup>.

L'orgueil de Grignan désarmait donc ; mais le grand monde, peu accoutumé à ce qu'on appelait alors mésalliance, et quelques-uns, envieux peut-être de la fortune qui allait relever un grand nom, s'élevaient contre l'alliance projetée ; et leurs critiques arrachaient à l'amour-propre blessé de M<sup>me</sup> de Grignan ce mot cruel, qu'on lui a tant reproché : « — Il faut quelquefois fumer ses terres <sup>3</sup> — ».

« — Chacun sait ses affaires, disait donc Coulanges, et qui-conque détèle mérite louange : c'est une marque d'esprit et de savoir-faire ; mais voulez-vous mettre le public dans son tort ? faites vous donner une grosse somme en argent comptant. . . Le public dit, et il n'a pas tort, qu'il ne faut jamais compter avec les financiers sur les biens à venir, et le public est persuadé. . . et il a encore raison, que la paix faite, on les pressera tant qu'on en ruinera beaucoup.

« Prenez donc bien toutes vos mesures, disait Coulanges, et consolez-vous. . . par le doux repos de n'avoir plus de créanciers dans le séjour de beaux, grands et magnifiques châteaux, et de pouvoir donner quelquefois dans le superflu — ».

Et ceci lui paraissait le plus grand bonheur de la vie.

Il ajoutait : « — La maréchale de Villeroi, qui a du bon sens et du bon esprit, qui aime tendrement tout ce qui s'appelle Grignan . . . est déchaînée comme vous contre le public, qui se déchaîne toujours sans savoir pourquoi — ».

Cependant, M<sup>me</sup> de Coulanges donnait elle-même de ses nouvelles à M<sup>me</sup> de Sévigné ; elles n'étaient point encore trop bonnes ;

1. M. de Coulanges à M<sup>me</sup> de Grignan. A Paris, lundi 18 juin 1694.

2. Une chanson de Coulanges : *D'Adam nous sommes tous enfants*.

3. Ne pourrait-on pas le comprendre sous la forme la plus adoucie qui serait celle-ci : Sans argent, l'on ne peut fumer ses terres ?



mais les remèdes qu'elle prenait ne pouvaient pas la guérir sur-le-champ ; il fallait avoir patience.

« — Qui en mourra certainement, s'écriait Coulanges<sup>1</sup>, c'est l'abbé Têtu, qui ne peut souffrir ni la personne ni la conversation de Carette, et à tel point qu'il a déserté la maison de M<sup>me</sup> de Coulanges — ».

Mais qui était assez malade et dont Coulanges était bien en peine, c'était M<sup>me</sup> de Louvois ; elle avait une petite fièvre, des frissons de temps en temps. . . « — Elle a tant de peur d'être malade, disait-il, qu'elle en sera malade ; et tant de peur de la mort, que je crains qu'elle n'en meure. . . — ».

Quant à M<sup>me</sup> de Coulanges, elle était ce jour-là, toute tournée du côté de la vie ; elle avait donné à dîner à Carette, au maréchal de Bellefonds, aux Divines (M<sup>me</sup> de Frontenac, l'ancienne aide-de-camp de la grande Mademoiselle, et sa sœur M<sup>lle</sup> d'Outrelaise) ; elles étaient vieilles alors et faisaient souvenir d'un temps bien éloigné. Mademoiselle était morte l'année précédente.

« — Vous me faites respirer, en me disant que M<sup>me</sup> de Coulanges est bien mieux, écrivait M<sup>me</sup> de Sévigné<sup>2</sup> à son cousin, après avoir reçu ces nouvelles ; sa dernière lettre m'avait tellement affligée que je n'en pouvais plus ; je suis fâchée que Carette la quitte. C'est une cruelle chose que de mettre sa vie entre les mains d'un médecin qui croit fermement qu'il va prendre possession d'une souveraineté en Italie — ». (C'était, en effet, la chimère de Carette).

M<sup>me</sup> de Coulanges ne tarda pas à remercier elle-même M<sup>me</sup> de Sévigné de toutes ses bontés pour elle. « — Peut-être guérirai-je, peut-être mourrai-je, lui disait-elle ; mais je vous aime bien en attendant, ma très aimable — ».

M<sup>me</sup> de Sévigné parlait à Coulanges de M. de Grignan : il était vers Nice avec un gros corps de troupes, pour repousser en cas d'alarmes la flotte ennemie, qui venait d'être si mal reçue à Brest. Elle ajoutait : « — Vous savez que MM. les lieutenants-généraux de province sont maintenant lieutenants-généraux des armées ; cela les charme et les ruine — ».

La meilleure santé de M<sup>me</sup> de Coulanges avait permis à son mari d'accompagner M<sup>me</sup> de Louvois à Meudon, et d'y passer les plus beaux quinze jours du monde. Il ne comprenait pas que le Roi

1. Lettre de Coulanges à M<sup>me</sup> de Grignan du 28 juin.

2. M<sup>me</sup> de Sévigné à M. de Coulanges. A Grignan, le 5 juillet 1694.

ne voulût pas d'un tel enchantement ; car cette maison <sup>1</sup>, avec toute sa vaste étendue, lui convenait beaucoup mieux qu'à M<sup>me</sup> de Louvois. Celle-ci espérait que la paix faite, le Roi la prendrait <sup>2</sup>.

Coulanges, à son retour à Paris, ne retrouva pas M<sup>me</sup> de Coulanges dans le bon train où il l'avait laissée ; elle avait été d'une fête à Lestang, chez M. de Barbesieux, il n'y avait que huit jours ; il l'y avait vue ; mais depuis, elle avait été malade... elle ne digérait plus, elle ne savait plus où elle en était ; elle avait cessé, pour le moment, les gouttes de Carette.

« — Tous les gens occupés d'elle se trouvent bien embarrassés, disait Coulanges <sup>3</sup> : faut-il quitter Carette, ne le faut-il pas ? faut-il frapper à une autre porte ? faut-il aller à Bourbon cette automne sans perdre de temps ? On n'ose donner aucun conseil, parce qu'on ne veut se charger d'aucun événement ; cependant, nous ne sommes pas bien. —

» L'abbé Têtu triomphe et bat des mains, et ce triomphe ne sert qu'à irriter et à mettre en colère ; car quel autre parti fallait-il prendre ? Cependant la maison de M<sup>me</sup> de Coulanges ne désemplit point... tout ce qui la connaît y vient... c'est tout vous dire que M<sup>me</sup> de Montchevreuil <sup>4</sup> y a passé deux après-dînées, et que M<sup>me</sup> la chancelière Le Tellier, à quatre-vingt-six ans, y passa celle d'avant-hier. — Dans le nombre des visites qu'elle reçoit, vous jugez bien que les maréchales de Créqui et de Villeroi ne lui manquent pas — ». Ces maréchales avaient chargé M. de Coulanges de leurs souvenirs pour M<sup>me</sup> de Sévigné ; il conseillait à sa cousine de mettre tous les siens entre ses mains, et l'assurait qu'il en ferait un bon usage.

« — Je ne sais, ajoutait-il, si je n'irai point demain à Pontoise ; je reçus hier une semonce fort obligeante de mon aimable cardinal, et son ambassadeur me fit entendre qu'il pourrait bien m'envoyer ce soir une voiture pour cela — ». Ainsi Coulanges avait à peine mis pied à terre qu'il repartait. Et le moyen de résister à une invitation du cardinal ? M<sup>me</sup> de Coulanges, elle-même, voulait qu'il allât son chemin, disant que sa maladie ne devait pas être regardée comme un mal dont on verrait sitôt la fin.

« — Nous avons eu, disait-il encore à sa cousine, bien des affaires avec Carette — ». Celui qu'on avait surnommé *le marquis*,

1. *Maison pour château.*

2. Lettre de Coulanges du 4 août.

3. *Ibid.*

4. Autrefois gouvernante des filles d'honneur de la Dauphine.

le prince, était fort extravagant. Il s'était fâché d'une plaisanterie qu'on lui avait faite ; il avait quitté sa malade ; il avait fallu mettre en mouvement le confesseur de M<sup>me</sup> de Coulanges pour le faire revenir.

M. de Coulanges n'avait rien de nouveau à apprendre à M<sup>me</sup> de Sévigné ; il savait d'ailleurs que l'abbé Bigorre et M<sup>me</sup> de la Troche mandaient à Grignan les nouvelles publiques, et beaucoup de nouvelles particulières.

La bonne Troche était revenue à Paris après un grand deuil <sup>1</sup> et une longue absence, et pendant que M<sup>me</sup> de Sévigné y était encore ; elle avait retrouvé Versailles et ses anciennes relations.

Coulanges ne reprenait la plume que le 27 août : « — Je viens, disait-il, de passer trois semaines tant à Pontoise qu'à Versailles.. vous pouvez jugez par là de la meilleure santé de M<sup>me</sup> de Coulanges. — Mais revenons à nos moutons. (Il savait que M<sup>me</sup> de Sévigné n'était pas ennemie des détails ; elle disait que c'était le style de l'amitié) : Ce fut donc un vendredi qu'une calèche à six chevaux du cardinal de Bouillon me vint prendre chez moi, et me mena rapidement dîner à Saint-Martin où je trouvai M. et M<sup>me</sup> de Croissi <sup>2</sup>, M<sup>lle</sup> de Croissi, M<sup>me</sup> de Saint-Géran, et Richard Hamilton <sup>3</sup>, qui y étaient dès la veille. Mon amour-propre fut content de la réception qu'on me fit ; quelle chère, quelle maison, quelles promenades, et quelle liberté ! — »

Les Croissi s'en allèrent le samedi ; « — mais ils furent remplacés dans le moment par la comtesse de Furstemberg et par M<sup>lle</sup> d'Albret, une jolie seconde fille de M<sup>me</sup> de Bouillon, et nièce du cardinal. Le dimanche arrivèrent M. le grand <sup>4</sup>. . . — »

Ici M<sup>me</sup> de Coulanges interrompt son mari. « — C'est moi qui arrive dans Saint-Alexis <sup>5</sup>, et qui trouve un vieil enfant entouré de jouets, et tout ravi dans la contemplation de ses poupées. . .

» Voici bien une rareté que je viens de trouver ici : c'est le miroir de toilette de la reine Marguerite <sup>6</sup> ; les carrés y manquent, on va les chercher par toute la terre ; c'est bien à M. de Coulanges à avoir les restes de la reine Marguerite ! — »

« — C'est bien parlé, reprend Coulanges ; voilà un beau grif-

1. Celui de son fils.

2. Colbert de Croissy, frère de Colbert.

3. Probablement un Jacobite, frère de la comtesse de Gramont.

4. Le comte d'Armagnac, grand-écuyer.

5. Peut-être le cabinet de Coulanges ?

6. Marguerite de Valois.

fonnage, et une femme qui a du sens et de la raison ; peut-elle orthographe de la sorte ? . . . Je suis vengé de toutes ses mauvaises plaisanteries par l'espérance fondée que vous ne pourrez jamais la lire — ».

Coulanges n'exagérait pas ; M<sup>me</sup> de Coulanges écrivait fort illisiblement, sans se préoccuper de l'orthographe dans ce temps où peu de personnes écrivaient correctement. Cependant M. de Coulanges poursuivait son récit<sup>1</sup> : « — *Le dimanche arrivèrent donc M. le grand*<sup>2</sup>, M<sup>me</sup> d'Armagnac avec *les Anges*, ses filles, M<sup>me</sup> de Bouillon et M<sup>me</sup> de Beauffremont ; le lundi, à dîner, le chevalier de Lorraine ; et le mardi, M. de Bouillon, la duchesse de la Ferté et Langlée : tout cela fait une compagnie admirable pour faire ronfler les pistoles au lansquenet. . . Il y eut beaucoup de sang répandu, mais il ne fut pas perdu ; et tel devint gai, qui était triste auparavant ; comme tel devint triste, qui auparavant était de fort bonne humeur. — Nous nous séparâmes tous, qui un jour plus tôt, qui un jour plus tard ; mais le jeudi, le cardinal me ramena à Versailles avec M<sup>me</sup> de Saint-Géran — ».

Voilà donc Coulanges à Versailles en toute liesse, et, ce qui est rare, en toute liberté ; il n'y voit, Dieu merci ! que qui il veut voir. Il passe donc ses journées avec la maréchale de Villeroi, avec la jeune duchesse de Villeroi, qui lui parle souvent de l'adorable Pauline et la souhaite à tous propos ; avec la Saint-Géran, *belle pochette et rien dedans* ; avec tout ce qui s'appelle Noailles, Boufflers, Croissi ; à toute heure chez M<sup>me</sup> d'Armagnac, qui lui donne son portrait et celui de ses filles ; mais chez qui encore ? chez madame la duchesse<sup>3</sup>, la plus gracieuse et la plus jolie princesse qui fut jamais. « — J'y ai, continue Coulanges, mes entrées fort libres, et je lui ai déclaré que, quelques avances qu'on me fit de la part des autres princesses pour les fréquenter, je ne verrais jamais qu'elle — ». Ce langage particulier à Coulanges, et si éloigné de celui de l'étiquette, amusait fort les princesses : il pouvait avoir impunément de l'esprit.

« — Enfin, ma chère gouvernante, ajoutait-il, je ne me suis point du tout encanaillé, et je ne serais point encore revenu, si je m'étais rendu aux pressantes instances qu'on m'a faites pour rester encore à Versailles. . . — » Mais il lui avait fallu se rendre aux

1. Lettre du 27 août.

2. Le grand-écuyer.

3. De Bourbon, mademoiselle de Nantes.

ordres de M<sup>me</sup> de Louvois, qui s'en allait à Tonnerre et à Ancy-le-Franc, et qui ne voulait point faire de voyages sans lui.

M. de Louvois avait acheté de la maison de Tonnerre les grandes possessions dont Tonnerre était la capitale, et M<sup>me</sup> de Louvois allait visiter ses Etats, apparemment pour la première fois. Mais tant de gens lui disaient qu'elle allait trouver du mauvais air <sup>1</sup>, et lui voulaient ôter ce voyage de l'esprit, que la tête lui en tournait.

Coulanges faisait à M<sup>me</sup> Sévigné ses compliments de condoléance, quoiqu'un peu tard, sur la mort de M. de La Fayette. Il venait de mourir de maladie à Landau, le 13 août précédent ; « — Sa pauvre mère, disait Coulanges <sup>2</sup>, n'avait songé qu'à remettre ce nom et cette maison à la Cour et dans le monde, et le voilà sur la tête d'une petite fille — ». Coulanges parle sans doute de la branche aînée des La Fayette, car le nom ne s'éteignit pas, en 1693 avec le marquis de La Fayette. L'enfant dont il est question, qui était une héritière, épousa, en 1706, le duc de la Trémoille.

On disait que le testament de M. de La Fayette, fait par les soins et du vivant de M<sup>me</sup> sa mère, avait consolé la jeune veuve et M. de Marillac, son père ; ils étaient fort affligés avant d'avoir vu ce testament, lequel était très désavantageux pour la veuve.

1. A cette époque, les campagnes, coupées de beaucoup de bois et d'étangs, étaient souvent fiévreuses.

2. Lettre du 27 août.

## CHAPITRE CXIV

TONNERRE ET ANCY-LE-FRANC. — ANCY-LE-FRANC ET TONNERRE.  
— TONNERRE ET GRIGNAN. — COULANGES SE PROMÈNE DANS  
LES ÉTATS DE M<sup>ME</sup> DE LOUVOIS. — TOUT EST A « MADAME »  
SUCCÈS DES LETTRES QUE COULANGES ADRESSE A GRIGNAN. —  
LES VINGT-QUATRE TOMES DE L'AMADIS EN CHANSONS. — LE  
BRUIT COURT QUE LE MARIAGE DU MARQUIS DE GRIGNAN EST  
ROMPU ; IL SE RENOUÉ. — LES COULANGES S'EN RÉJOUISSENT.  
— COULANGES A VERSAILLES, CHAPERON DES DUCHESSES A LA  
COMÉDIE.

— 1694 —

M<sup>ME</sup> de Louvois avait pris courage, malgré l'avis des sottises qui lui disaient qu'une femme aussi riche et aussi heureuse qu'elle ne devait jamais passer Meudon ; elle partait sans écouter davantage les flatteurs de sa Cour.

« — Adieu, ma belle gouvernante, s'écriait Coulanges <sup>1</sup>, adieu divine Pauline, adieu tous les charmants habitants du palais d'Apollidon ; je pars de ce pas pour Tonnerre et pour Ancy-le-Franc, et je m'abandonne avec soumission à mon étoile errante, qui ne me guide point trop mal.

» L'Évangile du jour, disait-il, est la mort du maréchal d'Humières <sup>2</sup>. On a attendu si tard à lui dire qu'il allait mourir, de peur de l'effrayer, qu'il a fallu recourir à M. l'évêque de Troyes pour tourner à bien ses derniers moments. Le public donne déjà les grands postes qu'il occupait <sup>3</sup>. La maison d'Humières, au surplus,

1. M. de Coulanges à M<sup>me</sup> de Sévigné. A Paris, le 1<sup>er</sup> septembre 1695.

2. A Versailles.

3. Celle de grand-maître de l'artillerie entr'autres.

est ruinée de fond en comble ; il n'y eut jamais une telle déroute ; la maréchale n'aura pas de pain au pied de la lettre — ».

Coulanges partait sans inquiétude sur M<sup>me</sup> de Coulanges, car elle se portait assez joliment. « — Elle a, écrivait-il à sa cousine, envoyé à son *marquis* (*Carette*) une tabatière d'or, pesant 200 écus<sup>1</sup> et coûtant 10 pistoles<sup>2</sup> de façon, sous prétexte qu'elle avait du tabac meilleur que le sien. Le *marquis* n'a pas daigné seulement l'en venir remercier, et a publié qu'elle lui avait fait un présent où il y avait plus d'invention que de magnificence. Il prétend lui avoir donné pour 250 pistoles de bouteilles (*de son élixir*) ; jamais il n'y eut homme plus extravagant.

» Adieu, mon aimable gouvernante, s'écriait Coulanges en terminant sa lettre, je m'en vais être plus près de vous de quarante-cinq lieues, et dans le voisinage de Bourbilly, si je ne me trompe ; je trouverai peut-être les bois de Chantal sur mon chemin... J'ai prié M<sup>me</sup> de Coulanges de m'envoyer toutes vos lettres — ».

M<sup>me</sup> de Sévigné lui écrivait dès le 9 septembre : « J'ai reçu plusieurs de vos lettres, mon cher cousin ; il n'y en a point de perdues, ce serait grand dommage... Ce que vous mettez pour adresse sur la dernière ne vous brouillera avec personne : Au château royal de Grignan. — Il faut que je vous en parle un peu, puisque vous l'aimez — ». On y avait fait de nouveaux embellissements depuis l'année 1691 et la visite de Coulanges, au retour de Rome. M<sup>me</sup> de Sévigné ne blâmait plus rien : ne pouvant rien empêcher, elle trouvait, au contraire, une sorte de satisfaction à voir compléter ce bel édifice. « — Ce vilain degré, disait-elle, par où l'on montait dans la seconde cour, à la honte des Adhémar, est entièrement renversé, et fait place au plus agréable qu'on puisse imaginer. — Le vestibule est beau, et l'on y peut manger fort à son aise ; on y monte par un grand perron ; les armes de Grignan sont sur la porte ; vous les aimez, c'est pourquoi je vous en parle. Les appartements des prélats<sup>3</sup>, dont vous ne connaissez que le salon, sont meublés fort honnêtement, et l'usage que nous en faisons est très délicieux.

» Mais, puisque nous y sommes, continuait M<sup>me</sup> de Sévigné, parlons un peu de la cruelle et continuelle chère que l'on y fait, surtout en ce temps-ci ; ce ne sont pourtant que les mêmes choses

1. Somme importante en ce temps-là.

2. Deux cents francs.

3. Ces appartements étaient contenus dans le bâtiment appelé façade des prélats, que l'archevêque d'Arles et l'évêque de Carcassonne avaient reconstruit à leurs frais.

que l'on mange partout ; des perdreaux, cela est commun... mais ces perdreaux sont nourris de thym, de marjolaine et de tout ce qui fait le parfum de nos sachets.. j'en dis autant des cailles grasses, dont il faut que la cuisse se sépare à la première semonce ; elle n'y manque jamais, et des tourterelles toutes parfaites aussi. Pour les melons, les figues et les muscats, c'est une chose étrange .. les muscats comme des grains d'ambre que l'on peut croquer, et qui vous feraient fort bien tourner la tête si vous en mangiez sans mesure, puisque c'est comme si l'on buvait à petits traits du plus exquis vin de Saint-Laurent ; mon cher cousin, quelle vie ! — »

M<sup>me</sup> de Sévigné parlait à un amateur de bonne chère, et elle-même ne la dédaignait pas ; cependant elle s'excusait d'en avoir trop dit : « — Voyez dans quel détail je me jette, c'est le hasard qui conduit ma plume. — Parlez-moi bien de vos grandeurs de Tonnerre et d'Ancy-le-Franc.. Je vous trouve trop heureux ; au sortir des dignités de M. de Chaulnes, vous entrez dans l'abondance et les richesses de M<sup>me</sup> de Louvois. . .

» M. de Carcassonne est charmé de vos lettres — ».

Coulanges ne répondit à sa cousine que le 3 octobre : « — Cela est honteux, cela est horrible, cela est infâme, que depuis que je suis dans votre voisinage, je ne vous aie pas donné le moindre signe de vie ; cependant, Tonnerre et Grignan, Grignan et Tonnerre, Ancy-le-Franc et Grignan, tous ces châteaux peuvent fort bien avoir quelque commerce ensemble sans se mésallier, et ne pas regarder aux portes à qui passera le premier. Il y a un mois que je me promène dans les Etats de M<sup>me</sup> de Louvois. Dès qu'il fait beau, nous sommes à Ancy-le-Franc, dès qu'il fait vilain, nous revenons à Tonnerre ; nous tenons partout cour plénière, et partout, Dieu merci, nous sommes adorés. Nous allons, quand le beau temps nous y invite, faire des voyages de long cours pour connaître la grandeur de nos Etats ; et quand la curiosité nous porte à demander le nom de ce premier village, à qui est-il ? on nous répond, c'est à *Madame* ; à qui est celui qui est le plus éloigné, c'est à *Madame*... et ces forêts ? elles sont à *Madame*... mais j'aperçois un beau château ; c'est Nicei, qui est à *Madame*, une terre considérable, qui appartenait aux anciens comtes de ce nom. Quel est cet autre château sur un haut ? C'est Pacy, qui est à *Madame*, et lui est venu par la maison de Mandelot... en un mot, madame, tout est à *Madame* dans ce pays ; je n'ai jamais vu tant de possessions. . . .



Au surplus, *Madame*, ne se peut dispenser de recevoir des présents de tous les côtés... tous les peuples des villages courent au devant d'elle avec la flûte et le tambour ; qui lui présente des gâteaux ; qui des châtaignes, qui des noisettes... et dans les villages où nous passons ce sont des cris de *vive Madame !* qu'il ne faut pas oublier. Mais cependant, au milieu de ce triomphe, il faut dire que *Madame* n'en est pas plus glorieuse ; elle est civile, elle est honnête, et l'on vit auprès d'elle dans une liberté charmante... — ».

Et Coulanges qui faisait à cette cour un principal personnage, Coulanges, en belle santé et belle humeur, ne songeait qu'à se réjouir et à réjouir les autres. Il envoyait à sa cousine ses chansons et ses mascarades, et la priait de les présenter à la charmante Pauline.

Pendant on lui mandait de Paris que le mariage du marquis de Grignan était tout à fait résolu (car M<sup>me</sup> de Sévigné était assez discrète sur ce chapitre) ; que M. de Saint-Amand achetait des habits pour sa fille, plus magnifiques les uns que les autres ; « que vous avez eu à Grignan, disait-il <sup>1</sup>, cette petite fille, que vous avez trouvée encore plus riche en perfections qu'elle ne l'est en biens ; et qu'avant de l'amener à Paris, vous la garderez trois ans à Grignan, pour la rendre un prodige — ».

Coulanges avait été ravi lui-même du mariage de la petite d'Ormesson <sup>2</sup> sa parente <sup>3</sup>, avec M. d'Aguesseau. M. le premier président avait dit que c'était l'alliance du mérite et de la vertu.

M. de Coulanges devait jouir jusqu'à la Toussaint des grandeurs de la maison de Clermont, auxquelles avait succédé M<sup>me</sup> de Louvois. Il admirait qu'on pût, sans mourir, voir sortir de sa maison tant de belles et magnifiques possessions. Il observait, au reste, que M. de Louvois, avec toute sa faveur, méritait qu'on rendit à sa mémoire la justice qu'il avait eue, de n'entrer dans aucune terre qu'on ne lui eût, pour ainsi dire, jetée à la tête ; il n'y avait aucun seigneur, grand ni petit qui pût lui reprocher la moindre contrainte, et cela pouvait passer pour un chef-d'œuvre, dans le poste où il était.

La lettre de Coulanges eut un grand succès à Grignan. « — Nous l'avons lue et relue, lui écrivait M<sup>me</sup> de Sévigné <sup>4</sup> ; nous avons chanté et rechanté vos chansons ; et quand M. de Grignan arriva hier de Marseille <sup>5</sup>.. ce fut la première chose que nous lui lûmes que

1. Lettre du 3 octobre.

2. Petite-fille, sans doute, du rapporteur dans le procès de Fouquet.

3. Il était fils d'une d'Ormesson.

4. M<sup>me</sup> de Sévigné à M. de Coulanges. A Grignan, le 14 octobre 1694.

5. De son expédition sur les côtes.

la lettre et les chansons de Coulanges. Elles trouvèrent leur place, après la surprise qu'il nous donna ; il était tombé à Sorgues sur un degré, et s'était tellement cassé le nez et un peu la tête, et avait de si grands emplâtres, que jamais *la Rapinière et le Destin*<sup>1</sup> n'en portèrent de plus remarquables ; mais étant persuadés et bien assurés que ce ne serait rien, nous reprîmes notre première joie à vos dépens. — Vous nous peignez, comme dans un miroir, la beauté, l'étendue, la magnificence de toutes ces possessions. — ».

M<sup>me</sup> de Sévigné se demandait à son tour comment les seigneurs de tels royaumes avaient pu se résoudre à s'en défaire... — Pour elle, elle comprenait le bonheur de ces peuples tout accablés de la pauvreté de leurs seigneurs, de se trouver sous la domination d'une femme de grande qualité, petite-fille des Gilles et des Mandelot, toute pleine de mérite, de vertu et de trésors, pour les répandre à propos dans tous leurs besoins — .

A ceci, Coulanges répondait<sup>2</sup> « — L'héritier de ces grandes possessions ne doit-il pas avoir un jour des millions de sa femme ? Mais c'est qu'il s'est trop pressé de vendre... C'est qu'il était temps qu'Anne de Souvré parût sur cet horizon... — ».

Cependant la découverte des vingt-quatre tomes de l'*Amadis* à Ancy-le-Franc, avait alimenté la verve de Coulanges et lui inspirait des rimes sans fin. « — On ne peut rien de plus joli, lui écrivait M<sup>me</sup> de Sévigné<sup>3</sup>, que toutes vos imaginations, ces apparitions, ces mascarades, ce héros enfermé et conservé dans une armoire avec ses descendants... Mon cousin, vous vous êtes passé vous-même, et c'est beaucoup dire — ».

Parmi toutes les descriptions de Coulanges, il y en avait une à Tonnerre, d'une petite chapelle<sup>4</sup> commodément située à la ruelle de son lit ; et qui étonnait sa cousine à bon droit : « — Cette chapelle que vous avez sans doute fait mesurer, et qui a soixante-trois toises de longueur, donne bien à penser à notre chapitre<sup>5</sup>, qui croyait être un des plus beaux de France. Savez-vous bien que cette chapelle est donc comme Notre-Dame de Paris ? — »

« — Je n'ai point erré, lui répondit Coulanges<sup>6</sup>, quand je vous

1. Dans un roman comique.

2. Lettre du 29 octobre.

3. Lettre de M<sup>me</sup> de Sévigné à M. de Coulanges. A Grignan, le 14 octobre 1694.

4. La chapelle de l'hôpital.

5. De Grignan.

6. A Paris. Lettre du 17 novembre.

ai mandé que l'église de (*l'hôpital*) de Tonnerre était de soixante-trois toises de long — ».

Il écrivait le 29 octobre : « — Nous voici encore dans notre magnifique château : M<sup>me</sup> de Louvois s'est trouvée un goût pour la royauté et pour la solitude, choses fort contraires qu'elle ne connaissait point ; en un mot, le goût des grands seigneurs du bon vieux temps qui se trouvaient fort bien chez eux... » Quand elle était à Ancy-le-Franc, ce n'était point M<sup>me</sup> de Grignan dans son château ; c'était M<sup>me</sup> de Sévigné dans ses Rochers, qui faisait une vie de campagne, toute pleine de liberté et d'agrément... »

» Pour moi, disait-il je me suis rangé volontiers sous ses lois ; et plus je connais sa domination tout aimable et toute honnête, plus je suis content de vivre partout où il lui plaira. N'avouerez-vous pas après cela que mes secondes noces sont très heureuses ?

» Nous arrivons de Tonnerre, où nous avons été recevoir M<sup>me</sup> de Courtenvaux, qui, cavalièrement et honnêtement, est partie de Fontainebleau <sup>1</sup>, en poste, pour venir se ranger auprès de sa belle-mère. » Elle avait reçu toute sorte d'honneur à Tonnerre ; on lui avait donné un bal magnifique. Le marquis de Courtenvaux, son mari, était fils de M<sup>me</sup> de Louvois, d'un premier mariage.

» Mais qu'est-ce, madame, demandait Coulanges, qu'un bruit que M<sup>me</sup> de Coulanges me mande... que votre mariage est rompu ? Pour moi, j'en serais fâché... , car... je suis du sentiment qu'il vaut mieux, n'importe à quel prix, conserver ce qui nous vient de nos pères, que de le mettre au hasard, fondé sur un petit point d'honneur, qui avec le temps renverse toutes les bonnes maisons... — »

Il y avait beaucoup de compliments échangés entre M<sup>me</sup> de Louvois, M<sup>mes</sup> de Sévigné et de Grignan, et dont Coulanges se faisait l'interprète ; mais enfin cette correspondance allait cesser.

Cependant M<sup>me</sup> de Coulanges écrivait de Paris à son amie, à la fin d'octobre : « — On me dit que votre mariage est refait ; c'est-à-dire qu'on avait envoyé des conditions à M<sup>me</sup> de Grignan, qu'elle aurait tort de ne pas accepter ; et, comme je suppose qu'elle ne peut avoir tort, je conclus que vous vous mariez, et je m'en réjouis avec vous, ma chère amie — ».

Il y avait donc eu véritablement des difficultés qui avaient été heureusement surmontées, et M<sup>me</sup> de Grignan ne cédait pas, comme

1. Où était la Cour.

Coulanges avait paru le croire, au dépit que lui causaient les critiques qu'on élevait contre le mariage de son fils.

Dans cette même lettre, M<sup>me</sup> de Coulanges donnait des nouvelles : « — Le Roi est à Choisy pour jusqu'à samedi ; tout le monde revient en foule ; l'armée de Flandre est séparée.

» Au reste, madame, j'ai vu la plus belle chose qu'on puisse imaginer, c'est un portrait de M<sup>me</sup> de Maintenon, fait par Mignard ; elle est habillée en sainte Françoise romaine : Mignard l'a embellie, mais c'est sans fadeur.. il nous fait voir un visage et une physionomie au delà de tout ce qu'on peut dire ; des yeux animés, une grâce parfaite... aucun portrait ne tient devant celui-là. Mignard en a fait aussi un fort beau du Roi — ».

Coulanges revint à Paris dans le courant de novembre : « — Me voici bien arrivé et bien rendu dans mon aimable appartement, d'où je vous écris, mon adorable gouvernante <sup>1</sup>, pour vous faire tous mes compliments sur le mariage de M. le marquis de Grignan qu'on dit être.. résolu et réglé ; vous croyez bien que je souhaite que vous en soyez tous bien contents... puisque personne ne s'intéresse plus que je fais à tout ce qui regarde la bonne, et illustre, et ancienne maison des Adhémars entés sur Castellane. Dieu leur conserve à jamais leurs beaux et magnifiques châteaux ! — »

M. de Coulanges avait retrouvé sa femme avec des maux d'estomac ; elle continuait les remèdes de Carette. « — Je suis, disait-il, très en peine d'elle, et son état trouble bien la perfection du mien — ». Il n'en repartait pas moins le lendemain pour Versailles avec la maréchale de Villeroi ; et de là, il irait peut-être à Pontoise (à *Saint-Martin*) pour se redonner à tous ses illustres amis.

M<sup>me</sup> de Coulanges écrivait de son côté <sup>2</sup> : « — Toute la troupe de Tonnerre est revenue dans une parfaite santé. M. de Coulanges a trouvé une grande affliction à son retour : il paraît dans le monde un livre imprimé de ses chansons ; et, à la tête de ce titre, un éloge admirable de sa personne : on dit qu'il est né pour les choses solides et pour les frivoles ; il est très touché de cette aventure que j'ai encore aggravée à ne pouvoir la prendre sérieusement — ».

M<sup>me</sup> de Coulanges ayant reçu une lettre de M<sup>me</sup> de Sévigné pour M. de Coulanges, la lui envoya à Versailles où il était établi depuis son retour <sup>3</sup>. Elle avait été bien tentée d'ouvrir cette lettre ;

1. Lettre de Coulanges du 17 novembre 1694.

2. Lettre de M<sup>me</sup> de Coulanges du 19 novembre.

3. Lettre du 26 novembre.

mais la discrétion l'avait emporté « — sur l'envie, disait-elle à M<sup>me</sup> de Sévigné, que j'ai toujours de voir ce que vous écrivez ; tout devient or entre vos mains — ».

Au reste, le style de M<sup>me</sup> de Coulanges avait bien gagné en naturel et en agrément depuis qu'elle n'était plus occupée à briller dans le monde : elle était tout aimable, et de plus en plus attachée à M<sup>me</sup> de Sévigné. Mais sa santé était assez mauvaise. « — J'avale sans fin des gouttes de Carette, disait-elle, et tout ce que je sais, c'est qu'elles ne me font point de mal — ».

Elle reprenait la plume, le 10 décembre : « — Je viens de passer encore quinze jours sans vous écrire. . . car mes lettres ne peuvent qu'être tristes et ennuyeuses ; je perds tous mes amis et amies : la mort du maréchal de Bellefonds m'a donné une véritable douleur ; je suis la dernière visite qu'il a faite ; je le vis en parfaite santé, et six jours après, il était mort <sup>1</sup>. sa famille est dans une désolation digne de pitié.. ajoutez à cette mort celle de M<sup>lle</sup> de Lestranges, qui était mon amie depuis vingt-cinq ans, et vous ne serez pas surprise de la noirceur de mes pensées. . . — »

Ces pertes d'amis faisaient faire à M<sup>me</sup> de Coulanges un retour sur elle-même ; elle trouvait que Carette exerçait très inutilement son art sur sa personne ; elle était résolue à ne plus faire de remèdes, et à vivre avec ce mal tant qu'il plairait à Dieu. . . Elle ajoutait <sup>2</sup> : « — Je sens cependant le plaisir de vous savoir tous dans la joie. M. l'abbé de Marsillac me dit hier des biens infinis de M. et de M<sup>me</sup> de Saint-Amand, et de M<sup>me</sup> la marquise de Grignan <sup>3</sup>, leur fille ; il les a vus à Vincennes : il dit que ce sont les plus honnêtes gens <sup>4</sup> qu'il est possible, et qu'ils vous ont élevé un chef-d'œuvre — ».

M. de Coulanges était toujours à la Cour. L'abbé Têtu se trouva chez M<sup>me</sup> de Coulanges lorsqu'elle reçut une lettre de M<sup>me</sup> de Sévigné ; il fut fort touché du bon accueil qu'elle avait fait à ses *Stances*. Ce n'était pas la première fois qu'il lui en envoyait ; deux ans auparavant, à Grignan, elle en avait reçu de lui et disait : « — Les vers de l'abbé Têtu sont fort beaux et d'un vrai pénitent — ».

On attendait les Chaulnes à Paris.

1. Il mourut au château de Vincennes dont il était gouverneur.

2. Lettre du 10 décembre 1694.

3. Elle l'appelait ainsi par anticipation.

4. Polis, ayant du savoir-vivre.

Coulanges, enfin revenu dans la grande ville, où il n'avait pas fait un long séjour depuis quatre mois, prenait la plume le dernier jour de l'année, pour renouveler tous ses compliments à l'occasion du mariage du marquis de Grignan, sans oublier aucun des habitants du château ; il souhaitait surtout à la charmante Pauline un mari digne d'elle.

« — Je reviens maintenant à vous, adorable gouvernante ; maintenant que je suis à Paris et que j'y serai quelque temps, j'espère que nous aurons plus de commerce ensemble ; car, en vérité, il n'y a pas moyen d'écrire dans le pays d'où je viens — ».

Coulanges avait eu à Versailles le succès accoutumé<sup>1</sup> ; il avait mis encore dans sa hottée toute la maison d'Armagnac.. on lui donnait les emplois de confiance. « — C'est tout vous dire, qu'on me donna dernièrement à conduire à la comédie les duchesses de Valentinois, de Villeroy, de la Feuillade et M<sup>lle</sup> d'Armagnac, et que j'étais avec elles, en cinquième, sur le premier banc de la loge ; et, pour comble de bonheur, que c'était *Cinna* qu'on joua, dont je fus plus charmé que jamais — ».

Mais revenant au mariage du marquis, Coulanges entonnait pour fin de lettre *une croustillante* qui devait retentir aux quatre coins du château de Grignan. Parfois, il se prenait à regretter de n'avoir pas pris à Tonnerre, pour s'y rendre, la diligence de Lyon. « — N'est-il pas vrai, mes adorables Grignan, s'écriait-il, que vous m'auriez bien reçu dans votre magnifique château, et que vous m'auriez admis à votre noce ? Et, à l'heure qu'il est, je chanterais, *ô hymen, ô hyménée !* — »

1. Lettre du dernier jour de l'an 1694.

## CHAPITRE CXV

LA CONCLUSION DU ROMAN; LA NOCE DU MARQUIS. — MORT DU MARÉCHAL DE LUXEMBOURG. — MORT DE LA PRINCESSE D'ORANGE. LE ROI JACQUES ET LA COUR DE FRANCE NE PORTENT PAS LE DEUIL DE CETTE PRINCESSE. — LA VISITE DE MONSIEUR A L'HÔTEL DE CHAULNES. — MORT DE LA DUCHESSE DE MECKELBOURG. — SON AVARICE. — L'HIVER RIGOUREUX EN PROVENCE. — LE CHATEAU DE GRIGNAN EXPOSÉ A TOUS LES VENTS. — COULANGES PLUS GATÉ QUE JAMAIS PAR LES GRANDS SEIGNEURS. — PRÉTENTION ATTRIBUÉE AU CARDINAL DE BOUILLON. — LE PRINCE DAUPHIN. — LES GRANDS DÎNERS DE L'HÔTEL DE CHAULNES. — LE DÎNER D'UN MERCREDI DE CARÈME. — EN FAMILIARITÉ. — LE BON DUC. — LE CONFLIT DES SAUCES. — M. ET M<sup>ME</sup> DE CHAULNES ONT DES CHAGRINS. — ILS NE S'OUVRENT PAS A LEURS AMIS.

— 1695 —

LE 14 janvier, M<sup>me</sup> de Coulanges remerciait M<sup>me</sup> de Sévigné de lui avoir appris la conclusion du roman ; « — car tout ce que vous me mandez, est romanesque, lui disait-elle. L'héroïne est charmante ; le héros, nous le connaissons ; ce qui me paraît, c'est que vous ne faites point de légers repas.

» J'appris hier votre mariage à M<sup>me</sup> de Chaulnes, qui est arrivée en bonne santé, et qui n'en dit pas moins : *Jésus Dieu ! ils sont donc mariés*, que si elle n'en avait jamais entendu parler. — »

On ne pouvait être plus remplie que la duchesse ne l'était de la mort de M. de Luxembourg.

Le Père Bourdaloue disait qu'il n'avait pas vécu comme M. de Luxembourg, mais qu'il voudrait mourir comme lui.

Ce grand capitaine venait de succomber à une courte maladie, et sa mort faisait une nouvelle lacune dans la liste des commandants d'armée qui avaient illustré ce règne. Le Roi avait senti cette perte.

Le bruit courait que la princesse d'Orange <sup>1</sup> était morte aussi ; mais cette nouvelle méritait confirmation.

M<sup>me</sup> de Coulanges apprenait à M<sup>me</sup> de Sévigné que l'impôt de la capitation avait passé : on en était réduit à cette extrémité par un état de guerre continuel, et d'une guerre qui s'étendait de plus en plus.

Cependant le monde, toujours léger, ne s'appesantissait pas sur les pertes qui pouvaient influencer sur le succès des armes de la France. Quelques jours plus tard, M<sup>me</sup> de Coulanges, répondant à une lettre de M<sup>me</sup> de Sévigné, lui disait <sup>2</sup> : « — Comptez, madame, qu'on ne songe point qu'il y ait eu un M. de Luxembourg dans le monde. Vous me faites pitié, où vous êtes, par les réflexions que vous vous amusez à faire sur des morts dont on ne se souvient plus du tout.

» On parle à peine encore de la princesse d'Orange <sup>3</sup>, qui n'avait que trente-trois ans, qui était belle, qui était reine, qui gouvernait <sup>4</sup>, et qui est morte en trois jours — ».

De sa mort, quelques-uns doutaient encore ; quoi qu'il en fût, il était résolu que le roi son père (*Jacques II*) ne recevrait pas de visites, et qu'on n'en porterait pas le deuil.

Faisant trêve à ces sujets funèbres, M<sup>me</sup> de Coulanges racontait une belle et magnifique scène, qui s'était passée la veille à l'hôtel de Chaulnes : *Monsieur*, dit-elle, y passa presque toute la journée, avec ses bontés et ses agréments ordinaires pour la maîtresse de la maison. L'appartement <sup>5</sup> de cette duchesse est dans le point de la perfection ; depuis le salon jusques au dernier cabinet, tout est meublé de ces beaux damas, galonnés d'or, que vous connaissez ; on a fait, dans la chambre du lit, une cheminée d'une beauté et d'une magnificence qui ne se peut dire ; il y avait de gros feux partout, et des bougies en si grande quantité, qu'elles auraient obscurci le soleil s'ils s'étaient trouvés ensemble. M<sup>me</sup> de

1. Marie d'Angleterre, femme de Guillaume d'Orange, était née du premier mariage du duc d'York, depuis Jacques V, avec une fille du chancelier Clarendon.

2. Lettre du 21 janvier.

3. On ne lui donnait que ce titre en France.

4. En l'absence de son mari.

5. Le duc de Chaulnes avait un hôtel sur la place Royale.



Chaulnes est allée ce matin rendre la visite à *Monsieur*, et ensuite à Versailles — ».

M. de Coulanges écrivait après M<sup>me</sup> de Coulanges, et répondait à son tour <sup>1</sup> au récit que M<sup>me</sup> de Sévigné avait fait du mariage de son petit-fils : « — Mon Dieu ! les bonnes lettres que les vôtres, ma très aimable gouvernante, et que les détails me font plaisir ! J'ai vu toutes vos noces comme si j'y avais assisté ; j'ai vu ce beau château illuminé, toute la compagnie qui le remplissait, les belles hardes et tous les ajustements de la mariée ; ces trois tables somptueusement servies dans la galerie ; tous les appartements richement meublés et éclairés ; j'ai même entendu la musique ; en un mot, par vos détails aimables, je n'ai rien perdu.

» Pour moi, je fais toujours la même vie, ma très aimable marquise, continuait Coulanges, tantôt à Versailles et tantôt à Paris, et toujours en bonne compagnie — ». Il partageait son temps entre le quartier de Richelieu où était l'hôtel de Louvois, et la rue des Tournelles où demeurait M<sup>me</sup> de Coulanges ; c'est-à-dire entre *ses deux femmes*.

« — Nous avons enfin ici les bons Chaulnes, disait-il, tout comme vous les avez vus, et toujours disposés à faire bonne chère à leurs amis. — Monsieur, que vous savez, qui est passionné pour elle <sup>2</sup>, la vint voir hier, et lui fit une visite la plus aimable qu'on puisse faire <sup>3</sup>. M<sup>me</sup> de Coulanges fut invitée pour aller faire les honneurs, et elle n'y manqua pas, comme bien vous pensez — ».

Coulanges ne se trouva pas à l'hôtel de Chaulnes quand Monsieur y vint, à son grand regret sans doute, parce qu'il dînait au Faubourg-Saint-Germain ; mais il y arriva assez tôt pour y trouver toutes les marques d'une riche maison, où l'on savait vivre à la grande.

« — Je suis fort pressé, ajoutait-il, d'aller à Saint-Martin ; je ne sais si je n'irai point dimanche avec M. le duc de Montmorency, qui a fait espérer au cardinal qu'il m'y mènerait. . . — »

Dans son naïf amour-propre, Coulanges ne pouvait dissimuler la joie qu'il éprouvait d'être partout désiré et recherché, et toujours par les plus grands seigneurs.

M<sup>me</sup> de Meckelbourg, sœur du maréchal de Luxembourg, venait de suivre son frère dans la tombe. Cette duchesse de Châtillon,

1. Lettre de Coulanges du 21 janvier 1695.

2. La duchesse.

3. Celle dont il a été question.

devenue l'épouse d'un prince allemand, et veuve apparemment pour la seconde fois, habitait Paris et y mourut. Elle laissait une très grande fortune et une réputation d'avarice au-delà du tombeau qui indignait M<sup>me</sup> de Sévigné. « — Ah ! ne me parlez point de M<sup>me</sup> de Meckelbourg, je la renonce, s'écriait-elle <sup>1</sup>, s'adressant à M<sup>me</sup> de Coulanges : comment peut-on, par rapport à Dieu et même à l'humanité, garder tant d'or, tant d'argent.. tant de pierres au milieu de l'extrême misère des pauvres, dont on était accablé dans ces derniers temps?.. avare pour ses domestiques, avare pour elle-même... j'en veux à cette frénésie de l'esprit humain.. nous nous étions fort aimées autrefois; nous nous appellions sœurs; je la renonce, qu'on ne m'en parle plus — ».

Mais revenant à des amis aussi haut placés, qui en usaient bien autrement : « — Parlons de notre hôtel de Chaulnes, c'est justement tout le contraire; ce sont des gens adorables, et qui font un usage admirable de leur bien; ce qu'ils reçoivent d'une main, ils le jettent de l'autre; et quand ils n'avaient point les lingots de Saint-Malo <sup>2</sup>, ils savaient bien prendre sur eux-mêmes pour soutenir les grandes places où Dieu les a destinés; les pauvres se sentent de leur magnificence; enfin, ce sont des gens qu'on ne saurait trop aimer, et honorer et admirer — ».

Elle louait M<sup>me</sup> de Chaulnes d'avoir appris l'amitié à Monsieur; c'était une science que les personnes de l'élévation de Monsieur n'avaient pas le bonheur de connaître.

Cet hiver de 1695 était extrêmement rigoureux et se faisait sentir jusqu'en Provence. « — M<sup>me</sup> de Chaulnes me mande que je suis trop heureuse d'être ici avec un beau soleil, écrit M<sup>me</sup> de Sévigné à Coulanges; elle croit que nos jours sont filés d'or et de soie. Hélas ! mon cousin, nous avons cent fois plus de froid ici qu'à Paris; nous sommes exposés à tous les vents; c'est le vent du Midi, c'est la bise, c'est le diable; c'est à qui nous insultera.. toutes nos rivières sont prises; le Rhône, ce Rhône si furieux n'y résiste pas; nos écritaires sont gelées; nos plumes ne sont plus conduites par nos doigts qui sont transis; nous ne respirons que de la neige; nos montagnes sont charmantes dans leur excès d'horreur... — »

Cependant, et malgré la rigueur de la température, on était encore dans les visites de noce. « — Des dames de conséquence, des M<sup>mes</sup> de Brancas, de Buous, qu'on avait priées de ne point

1. M<sup>me</sup> de Sévigné à M<sup>me</sup> de Coulanges. A Grignan, le 3 février 1695.

2. Probablement les prises de guerre sur les bâtiments ennemis.

venir, ont rompu des glaces, ont pensé tomber dessous, ont été en péril de leur vie, pour venir faire un compliment : Voilà, s'écriait M<sup>me</sup> de Sévigné, comme on aime en ce pays ! — »

Elle ne savait pas où sa lettre irait trouver Coulanges, attiré de tous côtés et changeant sans cesse de résidence. « — Où êtes-vous ? lui disait-elle ; à Saint-Martin, à Meudon, à Bâville ? Quel est le bienheureux endroit qui possède l'aimable et *jeune* Coulanges ? — »

C'était M<sup>me</sup> de Coulanges qui devait lui répondre cette fois<sup>1</sup>. « — On voit bien que vous avez oublié le climat de Paris, mon amie, puisque vous croyez avoir plus froid que nous ; jamais il n'y eut un hiver comme celui-ci — ».

Elle parlait à M<sup>me</sup> de Sévigné de la retraite de M<sup>lle</sup> de La Trousse (M<sup>lle</sup> de Méri, qui s'appelait ainsi depuis la mort de sa sœur aînée) ; Dieu lui faisait de grandes grâces, et son état était maintenant bien digne d'envie.

M<sup>me</sup> de Coulanges gardait elle-même une sorte de retraite, sa santé l'y eût obligée, d'ailleurs : comme M<sup>me</sup> de Grignan, elle ne faisait plus de visites, et gardait avec plaisir le coin de son feu. M<sup>me</sup> de Chaulnes voulait toujours se reposer, et courait incessamment. Il y avait chez elle des dîners magnifiques : le chevalier de Lorraine, M. de Marsan<sup>2</sup>, le cardinal de Bouillon : cela se soutenait de telle sorte tous les jours de la semaine.

» M. de Coulanges arriva hier de Saint-Martin et de Versailles, continue M<sup>me</sup> de Coulanges ; mais c'est chez M<sup>me</sup> de Louvois qu'il est descendu : à *tout seigneur, tout honneur*. Je comprends fort bien qu'on s'accommode d'avoir deux femmes<sup>3</sup> ; j'en souhaiterais encore une ou deux à M. de Coulanges — ».

En fait de nouvelles, le maréchal de Villeroi avait prêté la veille le serment, et pris le bâton de capitaine des gardes ; il succédait à M. de Luxembourg : il fit attendre beaucoup le Roi, parce qu'il s'ajustait ; il avait un habit de velours bleu d'une magnificence extraordinaire, et sa bonne mine le paraît encore plus que son habit. Dans sa jeunesse, on l'avait surnommé le *charmant*. Ce maréchal, dont les succès à la guerre furent très divers, bénéficia du souvenir de son père, un autre maréchal de Villeroi qui avait été gouverneur de Louis XIV : il se maintint toujours dans les bonnes grâces du Roi.

1. Lettre de M<sup>me</sup> de Coulanges du 14 février.

2. D'une branche cadette de Lorraine.

3. Elle entrait dans cette plaisanterie.

M<sup>me</sup> de Coulanges écrivait à M<sup>me</sup> de Sévigné, le 22 févriér : « — La nouvelle qui fait ici le plus de bruit est le mariage de la belle Pauline ; on dit que l'abbé de Simiane est parti pour se trouver aux noces. . . La duchesse du Lude dit qu'elle le sait par le chevalier de Grignan. Je pardonne tout le secret que vous m'en faites pourvu que cela soit. . . — »

Cela était, en effet ; mais le secret, plus ou moins bien gardé, le fut longtemps encore ; le marquis de Simiane devait prendre part à la campagne suivante, et le mariage n'eut lieu qu'à la fin de l'année.

M. de Coulanges, qui était venu passer le reste des jours gras à Paris, participait aux somptueux dîners de l'hôtel de Chaulnes. Il disait qu'il n'y avait plus que cette maison qui représentait la maison d'un grand seigneur.

Coulanges répondait à la question que lui adressait M<sup>me</sup> de Sévigné, à propos d'une prétention qu'on attribuait au cardinal de Bouillon. Il s'agissait du dauphiné d'Auvergne qu'il aurait voulu assurer à son neveu. « — Comme je n'ai point entendu le cardinal de Bouillon sur le sujet du *prince-dauphin*, écrivait Coulanges <sup>1</sup>, je ne puis bien vous dire la vérité de ce fait ; mais on prétend que Monsieur.. avait consenti à démembler la principauté dauphine d'Auvergne du duché de Montpensier, pour les prétentions que la maison de Bouillon pouvait avoir sur la succession de Mademoiselle ; en sorte qu'ils étaient par là les maîtres de toute l'Auvergne ; car le cardinal en a le duché et M. de Bouillon le comté ; et que, dans la suite, le duc d'Albret <sup>2</sup> se serait appelé le *prince-dauphin* ; comme on est persuadé qu'il n'y a rien de trop chaud pour ce cardinal, qui n'est occupé que de la grandeur de sa maison, que ne dit-on point de cette vision ? ce qui est vrai, c'est que Monsieur, ayant tout promis, fut parler au Roi de ce démembrement, et que le Roi s'y opposa.

» Quoi qu'il en soit, madame, voilà qui est fort désagréable pour notre cardinal ; car comme il n'est pas universellement aimé et approuvé, tous ses ennemis ne perdent pas une si belle occasion de se déchaîner, et tous ses amis sont fâchés, qu'une bonne fois pour toutes, il ne finisse point sur sa maison, et qu'il ne s'accommode point au temps présent — ».

M<sup>me</sup> de Sévigné fut moins sévère que les autres amis du car-

1. Lettre du 22 févriér.

2. Fils du duc de Bouillon.

dinal ; elle répondit à Coulanges <sup>1</sup> : « — J'aime et j'honore M. le cardinal de Bouillon... je voudrais que ce qu'il avait imaginé pour le lot de la succession de Mademoiselle eût pu réussir — ».

M<sup>me</sup> de Coulanges disait <sup>2</sup> que tous les courtisans étaient devenus poètes ; que l'on ne voyait que des bouts rimés, les uns aussi remplis de louanges que les autres de médisances.

Tout ce que Coulanges avait écrit à sa cousine sur les magnificences de l'hôtel de Chaulnes, lui avait fait un plaisir sensible ; et ce sujet, de la part de Coulanges, n'était pas facilement épuisé : il était revenu pour assister au triomphe du mercredi : « — Le duc et la duchesse font gras les autres jours, disait-il <sup>3</sup> ; mais le mercredi, vendredi et samedi, c'est une bonne chère qu'on ne peut assez vous vanter... mais faut-il que la compagnie soit quelquefois si mêlée ? — »

Ce n'était donc pas toujours à des cardinaux, à des princes de la maison de Lorraine, à des M<sup>me</sup> de Louvois, que M. et M<sup>me</sup> de Chaulnes donnaient à dîner ; mais le bon duc aimait quelquefois à être à son aise, et la familiarité et le peu d'esprit des convives ne lui déplaisaient pas autant qu'à Coulanges, dont le goût devenait de plus en plus raffiné. Il voulait que M<sup>me</sup> de Sévigné jugeât de la compagnie par cet échantillon qu'il allait lui donner.

Ce dîner du mercredi était pour l'abbé d'Effiat, et les *Divines* y étaient ; il n'y avait jusque là rien à objecter : mais M<sup>me</sup> de la S... et sa fille de R..., M<sup>me</sup> de Saint-G... , M<sup>me</sup> du B... de la S..., assez jolie, et qui riait bien haut. « — J'aurais juré, disait Coulanges, que je me serais condamné de manger pour vivre ; mais la chère se trouva si bonne, si grande, et si magnifique, que je l'assaisonnai de toute ma bonne humeur... — »

Coulanges voulait s'amuser, et le fit aux dépens des convives qui lui déplaisaient. Il fit donc convenir ces dames qu'il n'était rien tel qu'une bonne compagnie, d'un même pays, qui parlait la même langue, et qui était fort aise de se voir rassemblée ; puis, continuant sur ce ton, « — je dis, ajoutait-il, qu'il fallait convenir encore que la moindre personne qui serait survenue à notre dîner, nous aurait troublés infiniment... et que rien n'était si capable de mortifier une bonne compagnie que de la mêler avec une mauvaise ; sur cela M<sup>me</sup> de la S... dit cent jolies choses plus

1. Lettre de M<sup>me</sup> de Sévigné à Coulanges du 26 février.

2. Lettre du 22 février.

3. Coulanges à M<sup>me</sup> de Sévigné. A Paris, le vendredi 4 mars 1695.

déliçates et plus françaises les unes que les autres; M<sup>me</sup> de Saint-G... y applaudit avec son air de confiance ordinaire, et M<sup>me</sup> du B... de la R... en rit plus haut que jamais; les cuillers sales redoublèrent dans les plats pour servir l'un et pour servir l'autre; ayant par malheur souhaité une vive, M<sup>me</sup> de Saint-G... m'en mit une des plus belles sur son assiette, pour me l'envoyer; mais j'eus beau dire que je ne voulais point de sauce, la propre dame, en m'assurant que la sauce était encore mieux que le poisson, l'arrosa à diverses reprises avec sa cuiller, qui sortait toute fraîche de sa belle bouche. M<sup>me</sup> de la S... ne servit jamais qu'avec ses doigts... et notre bon duc, avec les meilleures intentions du monde, fut encore plus sale que les autres.

» Voilà, ma belle gouvernante, comme se passa cette fête. » Et que disait M<sup>me</sup> de Chaulnes devant cette scène? Rien sans doute; elle laissait passer ce qui amusait le bon duc.

M<sup>me</sup> de Sévigné put juger par cet échantillon de ce que pouvait être un dîner du mercredi à l'hôtel de Chaulnes; elle ne dut être étonnée que d'un excès de familiarité. Le service de la table était peu raffiné en ce temps-là, quoique très somptueux; il régnait dans ces réunions une assez grande liberté; l'on vantait, l'on appréciait la bonne chère; c'était, de la part des convives, une partie de la politesse. La gravité des mœurs anglaises, gravité que nous avons adoptée, ne permet plus de savoir ce que l'on mange; les santés que l'on porte à table, et qui maintenant s'appellent des *toasts* et sont assaisonnées de discours, se portaient autrefois en couplets et en chansons: ces usages vieillissent ont passé dans les rangs les moins élevés de la société; et la gaieté qui, en France, animait le repas des grands et des heureux du monde, en est à jamais bannie.

« — Et cependant, observait Coulanges, l'hôtel de Chaulnes, avec tous ses triomphes, ne laisse pas d'avoir aussi ses chagrins, parce que le duc et la duchesse en veulent avoir: toutes ces troupes sur les côtes et tous ces officiers pour les commander, les embarrassent, lorsqu'ils devraient s'accommoder au temps, passer ici tranquillement leur printemps et leur été entre Chaulnes, Versailles et Paris, et n'aller en Bretagne que pour les Etats; mais ils étouffent sans vouloir s'ouvrir à leurs amis, et veulent avancer leurs jours à toute force. Le bon duc s'appesantit fort, il y a raison pour cela — ».

Il n'était plus question de l'affaire du cardinal de Bouillon; il paraissait aussi tranquille qu'il pouvait être.

## CHAPITRE CXVI

LE DUC DE CHAULNES N'EST PLUS GOUVERNEUR DE BRETAGNE. — LE ROI LUI DONNE LE GOUVERNEMENT DE GUYENNE. — LA BEAUTÉ DE CE GOUVERNEMENT QUI EST UNE RÉCOMPENSE ET EN MÊME TEMPS UNE RETRAITE, NE CONSOLE PAS LE DUC ET LA DUCHESSE DE QUITTER LA BRETAGNE OU ILS SONT FORT AIMÉS. — LEUR MAGNIFICENCE ET LEUR GÉNÉROSITÉ DANS L'EXERCICE DE LEURS FONCTIONS. — M<sup>ME</sup> DE SÉVIGNÉ LES ADMIRE. — M. DE CHAULNES S'ENNUIE A CHAULNES. — IL EST LE PARFAIT COURTISAN. — LE ROI DONNE A M<sup>ME</sup> DE LOUVOIS, CHOISY EN ÉCHANGE DE MEUDON. — COULANGES N'EST PAS D'UN CÔTÉ QU'ON LE DEMANDE DE L'AUTRE. — IL EST A SAINT-MARTIN PÈLE-MÈLE AVEC LA FAMILLE DU CARDINAL DE BOUILLON.

— 1695 —

LA tristesse de M. et de M<sup>me</sup> de Chaulnes pouvait avoir un autre motif que celui qu'on lui attribuait. A la vérité, le duc ne s'accoutumait pas à voir ses fonctions diminuer d'importance, à mesure que se poursuivait la guerre avec l'Angleterre et la Hollande. La nécessité de pourvoir à la sûreté des côtes de Bretagne par des précautions extraordinaires, et à l'équipement des flottes qui en partaient fréquemment, avait fait ôter au gouverneur tout ce qui était de la marine, ainsi que le commandement des troupes destinées à prévenir ou à combattre des descentes possibles.

Le duc de Chaulnes, appesanti par l'âge, n'avait peut-être plus l'activité nécessaire pour veiller à des intérêts aussi pressants, aussi étendus; mais l'autorité qu'il avait longtemps exercée sans partage, lui rendait pénible à supporter la situation qui lui était faite. Le Roi l'avait compris et lui réservait un dédommagement.

Cependant le duc et la duchesse étaient fort aimés en Bretagne ; eux-mêmes étaient attachés à cette Province de manière à ne rien désirer au-delà. Ils avaient pressenti peut-être ce qui se préparait pour eux ; de là leur tristesse : « — Ils étouffent, venait de dire Coulanges, sans vouloir s'ouvrir à leurs amis — ».

M<sup>me</sup> de Sévigné devait être promptement instruite de la véritable cause de leur chagrin. Dès le 25 mars, M<sup>me</sup> de Coulanges lui écrivait : « — Que dites-vous de ne plus savoir M. le duc de Chaulnes gouverneur de Bretagne ? — »

Le Roi donnait ce gouvernement au comte de Toulouse, grand-amiral de France, et celui de Guyenne, qu'avait ce prince, au duc de Chaulnes, avec la survivance au duc de Chevreuse, son neveu.

Ce beau gouvernement de Guyenne avait été possédé jadis par le duc d'Epéron, et n'était jamais donné qu'à de grands personnages ; mais, à cause de la guerre maritime, il n'avait pas en ce moment la même importance que celui de Bretagne, plus rapproché de l'Angleterre. « — On ne parle que de ce grand événement, ajoutait M<sup>me</sup> de Coulanges ; les gens modérés croient que ce duc et cette duchesse se doivent trouver heureux de ce changement ; les autres les croient désespérés... M. de Chaulnes fait bonne mine ; la duchesse se cache si bien que je ne l'ai point vue — ».

M<sup>me</sup> de Coulanges n'avait pas achevé sa lettre que M. de Chaulnes vint la voir, et lui conta tout ce qui s'était passé entre lui et le Roi ; mais comme il lui avait dit qu'il allait écrire à M<sup>me</sup> de Sévigné, elle ne s'embarassait pas dans ce récit, « — que vous saurez encore mieux par lui-même, ajoutait-elle ; il me paraît tout plein de raison — Madame sa femme m'a envoyé prier qu'elle pût aujourd'hui passer la journée avec moi — ». La duchesse était certainement très affligée.

Le comte de Toulouse n'avait que vingt ans ; on donnait au maréchal de Choiseul le commandement de la Bretagne.

Après un incendie dû à l'imprudence d'une femme de chambre de M<sup>me</sup> de Coulanges, et qui paraissait avoir détruit une partie de leur mobilier, M. de Coulanges s'en était retourné à Versailles et de là à Pontoise (*Saint-Martin*) ; puis à Bâville où il avait passé la quinzaine de Pâques. Revenu à Paris, on lui avait signifié de se tenir prêt pour aller à Chaulnes vers le 24 ou le 25 du mois. « Je ne doute pas, disait-il à sa cousine<sup>1</sup>, que d'ici-là quelqu'un ne

1. Lettre de Coulanges du 15 avril 1695.



mette encore la main sur moi ; et c'est ainsi que mes jours s'en vont insensiblement, et que je profite d'un regain de jeunesse <sup>1</sup>, qui fait que je m'accommode encore du monde, et que le monde s'accommode encore de moi. — Vous êtes jeune aussi, ma très aimable, je n'ai jamais vu une écriture plus ferme que la vôtre, ni un style plus délicieux.

» Vous avez su, et vous avez vu avec une lunette d'approche tout ce qui s'est passé à l'hôtel de Chaulnes... enfin, les voilà les plus grands seigneurs de France, les mieux en leurs affaires, et avec le plaisir d'entendre chanter leurs louanges de tous les côtés ; car de celui de Bretagne, on apprend qu'ils y ont secouru bien des gens à leurs propres dépens, quand on a mis des règles plus étroites aux Etats, pour en arrêter les petites douceurs qui faisaient subsister plusieurs pauvres gentilshommes et leurs familles. En vérité, ce sont de bonnes gens que notre duc et duchesse ; Dieu les conserve ! mais qu'ils se gardent bien, par inquiétude, de vouloir aller en Guyenne, ajoutait Coulanges ; car, s'ils y vont jamais, ils sont perdus. On trouvera bon qu'ils n'y aillent point, et s'ils y vont une fois, on voudra qu'ils y soient toujours ; et quelle dépense faudra-t-il qu'ils fassent, et quels esprits auront-ils à gouverner ? — »

M. de Sévigné était à Paris ; Coulanges le voyait tant qu'il pouvait ; il était toujours son enfant.

M<sup>me</sup> de Coulanges était maintenant dans les remèdes d'Helvétius ; son mari n'aimait pas à la voir courir d'empirique en empirique.

« — Quand vous m'écrivez, mon cher cousin, j'en ai une joie sensible ; vos lettres sont agréables comme vous, répondait M<sup>me</sup> de Sévigné à Coulanges <sup>2</sup>. — Le moyen que vous ne m'aimiez pas ? c'est la première chose que vous avez faite quand vous avez commencé d'ouvrir les yeux ; et c'est moi aussi qui ai commencé la mode de vous aimer et de vous trouver aimable. Une amitié si bien conditionnée ne craint point les injures du temps — ». M<sup>me</sup> de Sévigné appelait quelquefois Coulanges *son enfant* ; il l'avait été à son égard, elle avait sept ans de plus que lui.

« — Vous êtes à Chaulnes, mon cher cousin ; c'est un lieu très enchanté, dont M. et M<sup>me</sup> de Chaulnes vont reprendre possession... J'ai suivi tous les sentiments de ces gouverneurs, je n'en ai trouvé aucun qui n'ait été en sa place, et qui ne soit venu de la raison et de la générosité la plus parfaite. Ils ont senti les vives

1. Coulanges devait alors avoir soixante-deux ans.

2. M<sup>me</sup> de Sévigné à Coulanges. A Grignan, le 26 avril 1695.

douleurs de toute une province qu'ils ont gouvernée et comblée depuis vingt-six ans... présentement ils ont d'autres pensées; ils entrent dans le goût de jouir tranquillement de leurs grandeurs; je ne trouve rien que d'admirable dans toute cette conduite... — »

M<sup>me</sup> de Sévigné avait mandé à cette duchesse comment M. de Grignan était à Marseille, sans aucune sorte de dégoût; au contraire, il paraissait qu'on l'avait ménagé en tout: le maréchal de Tourville lui demanderait des troupes quand il en aurait besoin, et M. de Grignan, comme lieutenant-général des armées, commanderait les troupes de la marine sous ce maréchal. Ainsi mêmes précautions pour le littoral de la Provence que pour celui de la Bretagne; à cette différence près, en ce qui était du commandement, que M. de Grignan n'étant pas gouverneur en titre, pouvait obéir au maréchal de Tourville, et ne pas souffrir de sa présence.

M<sup>me</sup> de Sévigné était en peine de M<sup>me</sup> de Coulanges; ce fut elle qui lui répondit sur sa santé<sup>1</sup>: « — Je me porte beaucoup mieux; Helvétius ne m'a donné que d'un extrait d'absinthe qui m'a rétabli, ce me semble, mon estomac — ». Elle ne voulait pas se plaindre de ses petits maux, quand elle voyait que M. le chevalier de Grignan en souffrait de bien plus grands, et avec tant de patience. La pauvre M<sup>me</sup> de Kerman était alors bien malade; elle aussi ne verrait la fin de ses maux qu'avec sa vie.

« — M. de Sévigné nous quitte après-demain, ajoutait M<sup>me</sup> de Coulanges; il m'assure qu'il vous retrouvera cet hiver à Paris... »

Dans les dernières lettres de Coulanges, écrites de Chaulnes, M<sup>me</sup> de Sévigné avait trouvé des couplets qui l'avaient charmée, elle et tout ce qui était à Grignan; elle disait à son cousin<sup>2</sup>: « — Vous allez en avant pour la gaité et pour l'agrément de votre esprit, et en reculant contre le baptistère... »

» Mais revenons à Chaulnes; j'en connais la beauté, et je vois d'ici comme notre bon gouverneur s'y ennuie. Vous avez beau dire les meilleures raisons du monde<sup>3</sup>, il répondra toujours, *je ne saurais*;

1. M<sup>me</sup> de Coulanges à M<sup>me</sup> de Sévigné. A Paris, le 13 mai 1695.

2. M<sup>me</sup> de Sévigné à Coulanges. A Grignan, le 28 mai.

3. Dans les couplets que voici :

Défaites-vous de l'envie  
De Paris et de la Cour;  
Demeurez en Picardie,  
Chaulne est un si beau séjour.  
Je ne saurais.  
Mener une douce vie;  
J'en mourrais.

et, si vous continuez, il vous fera taire enfin, en disant, *j'en mourrais*. C'est ce qui arrivera sans doute, avant que d'avoir pris le goût du repos et la douceur d'une vie tranquille ; les habitudes sont trop fortes, et l'agitation attachée aux grands rôles a fait de trop profondes traces pour quelles s'effacent aisément — ».

M<sup>me</sup> de Sévigné avait écrit à ce duc pour la députation de son fils ; il en était donc encore question ; M. de Sévigné, voulant à tout prix être quelque chose dans son pays, avait acheté deux ans auparavant la charge de lieutenant de Roi dans le comté Nantais.

« — J'ai vu hier le duc de Chaulnes qui est le parfait courtisan, écrivait M<sup>me</sup> de Coulanges à M<sup>me</sup> de Sévigné <sup>1</sup>, il a demeuré dix jours à Marly — ».

Une des nouvelles de sa lettre était que M<sup>me</sup> de Louvois avait cédé Meudon au Roi, qui l'avait pris pour Monseigneur, en donnant quatre cent mille francs à M<sup>me</sup> de Louvois et la charmante maison de Choisy <sup>2</sup>, qui était la chose qu'elle désirait le plus au monde.

M. de Coulanges, en arrivant de Chaulnes, était reparti pour Pontoise (*Saint-Martin*) ; quant à M<sup>me</sup> de Coulanges, elle ne se sentait plus de goût que pour le repos ; on l'avait priée d'aller chez le cardinal de Bouillon ; cela lui paraissait comme si on lui proposait d'aller à Rome.

Une aimable lettre de M<sup>me</sup> de Sévigné à Coulanges était tombée au beau milieu de Saint-Martin ; et comme elle n'avait pas été lettre close pour le charmant cardinal, elle avait donné ample matière pour parler de la mère et de la fille, et pour reparler de ce royal château, et de la bonne et grande réception qu'on y fit à ce cardinal à son retour de Rome <sup>3</sup>. « — Et, en parlant de M<sup>mes</sup> de Sévigné et de Grignan, combien de fois on les souhaite... Mais, hélas ! on avait beau demander : Les voyez-vous ? On disait non... Non, mesdames, s'écriait Coulanges, dans l'enthousiasme de la bonne chère et de tous les agréments que lui offrait cette

Reposez-vous à votre âge,  
Comblé de biens et d'honneur ;  
Que vous faut-il davantage.  
Vous êtes si grand Seigneur.  
Je ne saurais.  
Tirez-vous de l'esclavage ;  
J'en mourrais.

1. Lettre de M<sup>me</sup> de Coulanges du 3 juin 1695.
2. Choisy avait appartenu à la grande Mademoiselle.
3. M. de Coulanges à M<sup>me</sup> de Sévigné. A Paris, le 10 juin.

maison, il n'y a point de vie pareille à celle que l'on mène à Saint-Martin, et il faudra bien qu'on vous y voie quelque jour réellement et de fait. Je m'y en retourne demain pour être dimanche à l'arrivée de notre duc et de notre duchesse de Chaulnes, qui y amèneront M<sup>me</sup> de Coulanges et l'abbé Têtu — ».

Il y avait un temps infini que le cardinal demandait M<sup>me</sup> de Coulanges, et que Coulanges lui-même désirait qu'elle vît Saint-Martin, et qu'elle le vît à Saint-Martin ; car elle le trouverait d'un air et d'une liberté qui lui feraient voir comme il était aimé et considéré dans cette maison.

« — Je ne puis, en vérité, disait-il, assez me louer du cardinal ; il n'y a sorte de sincère amitié qu'il ne me témoigne, et il n'y a sorte encore de confiance qu'il n'ait en moi. Toute sa famille est devenue comme la mienne ; je m'y trouve pêle-mêle en toutes rencontres, et me voilà à la veille d'aller à Evreux <sup>1</sup>, avec la même liberté et les mêmes agréments que je vais à Pontoise ; enfin, je vous le puis dire, il n'y a jamais eu de vie plus heureuse que la mienne. Dieu veuille que celle qui viendra après le soit autant ! — »

Pendant que Coulanges était à Saint-Martin, arriva cet échange de Meudon contre Choisy, ce qui l'avait obligé de revenir à Paris pour témoigner à M<sup>me</sup> de Louvois l'intérêt sensible qu'il prenait à tout ce qui la regardait.

« — Je m'en vais, disait-il, encore huit jours à Saint-Martin ; après quoi je m'en reviens à Choisy... ; la maison où je suis le moins, est celle de M<sup>me</sup> de Coulanges, qui a bien son mérite aussi — ».

Pendant le duc de Chaulnes cherchait une maison de campagne plus rapprochée de Paris que ne l'était Chaulnes, qui devait lui paraître maintenant trop éloigné de la Cour. Il était en marché pour acquérir le Ménéilmontant ; la duchesse s'y était opposée, comme elle s'opposait à toute nouveauté ; ce qui leur valut un triolet de Coulanges, et à celui-ci, une grosse moue de la duchesse.

Achetez le Ménéilmontant ;  
C'est le repos de votre vie ; etc.

Cette affaire fut longtemps en suspens et ne se fit pas.

Il y avait encore d'autres triolets, enfants de Saint-Martin ; ceux-ci en l'honneur des nièces du cardinal de Bouillon. M<sup>lle</sup> de Bouil-

1. Chez le duc de Bouillon.

lon, l'aînée des trois sœurs, avait été présentée à la Cour ; mais les deux dernières étaient encore au couvent, et ne venaient que de temps à autre à Saint-Martin.

Cependant, M<sup>me</sup> de Coulanges avait été de nouveau souffrante : M<sup>me</sup> de Sévigné lui conseillait Vichy ou Carette ; elle n'avait pas perdu confiance dans celui-ci, malgré ses extravagances qu'on lui avait contées<sup>1</sup>. Elle conseillait aussi à Coulanges d'écrire à M. l'archevêque d'Arles sur sa résurrection et d'un style d'*alleluia*. Il avait été en danger de vie, et il était fort sensible à la joie d'être revenu de si loin.

« — M. de Coulanges, écrivait M<sup>me</sup> de Coulanges<sup>2</sup>, a toujours plus d'affaires que jamais, et toutes de la même importance ; mais elles sont agréables, quand elles le rendent heureux — ».

La maréchale d'Humières se retirait aux Carmélites, et M. de Lauzun avait au palais de Versailles l'appartement du maréchal. Il venait d'épouser la plus jeune fille du maréchal de Lorges, sœur de la duchesse de Saint-Simon. M<sup>me</sup> de Sévigné répondait à cette dernière nouvelle<sup>3</sup> : « — Ce mariage nous a surpris ; je ne l'eusse point deviné le jour où j'en écrivis une autre à Lyon — ». (En 1670, la célèbre lettre : « M. de Lauzun épouse dimanche au Louvre, etc. ) Le duc de Lauzun avait porté deux ans auparavant le grand deuil de Mademoiselle.

Après le dur hiver de 1696, M<sup>me</sup> de Sévigné jouissait maintenant à Grignan des beautés de la campagne, comme le pensait bien M<sup>me</sup> de Coulanges ; et c'était de cette chambre, de ce beau cabinet où M. de Coulanges l'avait vue, entourée de toutes ces belles vues<sup>4</sup>. Quant à lui, il était dans un mouvement perpétuel. « — J'arrivai, disait-il, avant-hier de Saint-Martin<sup>5</sup> ; je passai hier tout le jour à Choisy ; je m'en vais coucher à Versailles, pour m'en aller demain matin à Evreux avec tous les Bouillon du monde, qui se mettent à m'aimer à l'exemple du cardinal, et qui veulent aussi m'avoir à leur tour ; et puis dites, mesdames, que votre petit cousin n'est pas un homme fort considéré — ».

Coulanges avait en ce moment l'embarras des richesses ; car , « — ce qui est encore vrai, ajoutait-il<sup>6</sup>, c'est que je ne vais point

1. Lettre du 19 juin.

2. Lettre de M<sup>me</sup> de Coulanges du 20 juin.

3. Lettre de M<sup>me</sup> de Sévigné du 28 mai.

4. M<sup>me</sup> de Sévigné à Coulanges le 19 juin.

5. Lettre de Coulanges du 22 juin.

6. M. de Coulanges à M<sup>mes</sup> de Sévigné et de Grignan. A Paris, le 22 juin 1695.

d'un côté qu'on ne crie miséricorde de l'autre; car M<sup>me</sup> de Louvois était hier dans une si terrible colère de ce que je l'abandonnais encore une fois pour huit ou dix jours, et me fit des reproches si tendres, que peu s'en fallut que je ne lui sacrifiasse mon voyage; mais je lui fis voir des lettres si honnêtes, si touchantes, et si menaçantes de M. et de M<sup>lle</sup> de Bouillon, que M<sup>me</sup> de Louvois s'y rendit à la fin, à condition qu'à mon retour je ne la quitterais pas d'un moment, pour cogner et recogner à Choisy depuis le matin jusqu'au soir — ».

M<sup>me</sup> de Chaulnes n'avait pu aller à Saint-Martin ni y mener M<sup>me</sup> de Coulanges, à qui le cardinal voulait faire voir comme Coulanges était le maître dans ce délicieux séjour. Ce voyage n'était que différé. Coulanges venait d'y passer la plus agréable semaine du monde. M. le cardinal, pour adoucir la destinée de ses deux plus jeunes nièces, les menait souvent à Saint-Martin; en sorte que M<sup>lle</sup> d'Albret, la plus âgée des deux, dont il se chargeait le plus volontiers, en faisait les honneurs. « — M. de Chaulnes, (qui y était venu pendant ce dernier séjour de Coulanges), s'apprivoisa, dit celui-ci, avec la petite d'Albret; il la trouva jolie, et même ne put s'empêcher de le lui dire; en sorte, que je m'avisai de lui proposer de la prendre pour sa belle-fille. Plût à Dieu! » dit le cardinal — Plût à Dieu! » dit M. de Chaulnes. Mais hélas voyez-vous ce mari, ce duc de Pecquigny, ce fils unique? — Non, ni moi non plus, et de rire.

» M. de Chaulnes s'en alla; et moi, je me mis à faire ce couplet que je lui envoyai le lendemain; c'est encore sur l'air de *Joconde*

La belle d'Albret pour certain  
 Dans deux jours se marie;  
 Tout se prépare à Saint-Martin  
 Pour la cérémonie.

Elle épouse un joli garçon,  
 Fait comme une peinture;  
 Le voyez-vous? Vous dites non:  
 Ni moi, je vous le jure!

Il est fils d'un fort grand seigneur,  
 Homme de conséquence;  
 Trois fois à Rome ambassadeur,  
 Et duc et pair de France.

Son épouse dans Trianon  
Fera bonne figure ;  
Le voyez-vous ? Vous dites non :  
Ni moi, je vous le jure !

Le petit comte de Nicei, né et inventé à Ancy-le-Franc, un être toujours invisible, avait inspiré bien des couplets à Coulanges sur le refrain :

Le voyez-vous ? Vous dites non.

Mais au milieu de toutes ces gaités, et sur le bruit que la flotte ennemie était devant Marseille, avec quelque intention de le bombarder, Coulanges s'écriait : « — Quelle éternelle et malheureuse guerre ! — »

Deux jours après, M<sup>me</sup> de Coulanges donnait à M<sup>me</sup> de Sévigné des nouvelles de la Cour. Le Roi était à Marly faisant des visites aux environs. Il n'était bruit que de la faveur du duc de La Rochefoucauld ; le Roi était allé avec M<sup>me</sup> de Maintenon et les dames souper dans une maison de campagne de ce duc. Il devait aller à l'Étang chez M. de Barbesieux, afin d'avoir l'air de partager ses faveurs.

Si M<sup>me</sup> de Coulanges se tenait au courant des nouvelles de la Cour et les envoyait à Grignan, elle n'en était pas moins occupée de pensées sérieuses : elle attendait ce jour là M. de Tréville qui venait lire chez elle, à deux ou trois personnes, un ouvrage qu'il avait composé : un *Précis des Pères*, qu'on disait être la plus belle chose qui eût jamais été.

## CHAPITRE CXVII

LE SIÈGE DE NAMUR. — BELLE DÉFENSE DU MARÉCHAL DE BOUFFLERS. — NAMUR SE REND APRÈS UNE RÉSISTANCE DÉSESÉRÉE. — LE MARÉCHAL DE VILLEROI BOMBARDE BRUXELLES; IL N'A PAS TROUVÉ L'OCCASION DE DÉLIVRER NAMUR. — LE MARÉCHAL DE BOUFFLERS EST DUC. — DES DOUZE MILLE HOMMES QUI DÉFENDAIENT NAMUR, IL NE RESTE QUE TROIS MILLE TROIS CENTS. — LETTRE DE M<sup>ME</sup> DE SÉVIGNÉ A SON FILS, AU CHATEAU DES ROCHERS. — CRAINTES QU'INSPIRE LA DÉLICATESSE DE SA BELLE-FILLE. — ANXIÉTÉS QU'ELLE ÉPROUVE ELLE-MÊME POUR LA VIE DE M<sup>ME</sup> DE GRIGNAN. — LA DUCHESSE DE CHAULNES APPREND A M<sup>ME</sup> DE SÉVIGNÉ L'ACQUISITION VIAGÈRE DE DAMPIERRE; ELLE ESPÈRE QUE M<sup>ME</sup> DE SÉVIGNÉ VIENDRA L'Y VOIR.

— 1695 —

M<sup>ME</sup> de Coulanges écrivait, le 8 juillet<sup>1</sup> : « — On est fort alerte ici sur le grand événement du siège de Namur; car c'est tout de bon. . . Vous savez que le maréchal de Boufflers s'est jeté dedans avec six régiments de dragons à pied et celui du Roi à cheval; ainsi le pauvre Sanzei est dans Namur. . . M. le maréchal de Boufflers a la fièvre double-tierce; mais il a bien autre chose à faire que de l'écouter.

» Tout retentit des louanges du maréchal de Villeroi, continuait M<sup>me</sup> de Coulanges; il n'y a guère de jour que le Roi n'en parle avec éloge — ».

Le maréchal de Villeroi commandait une armée dans les Pays-Bas; on espérait qu'il ferait diversion au siège de Namur, que l'on croyait devoir être meurtrier.

1. M<sup>me</sup> de Coulanges à M<sup>me</sup> de Sévigné.



Le Roi allait de nouveau à Marly passer quinze jours : la duchesse du Lude était du voyage pour la troisième fois ; elle était en grande faveur auprès de M<sup>me</sup> de Maintenon.

M. de Chaulnes était sur le point d'acheter, à Puteaux, une maison située près du pont de Neuilly et sur le bord de la rivière ; il y avait de quoi y faire des merveilles.

En ce moment, M. de Coulanges arrivait à Paris, plus charmé de M. de Bouillon, de M<sup>lles</sup> de Bouillon et de *Navarre*<sup>1</sup> que de tous ses anciens amis.

Cependant, M<sup>me</sup> de Coulanges écrivait, le 29 juillet : « — Toutes les pensées sont tournées du côté de Namur. Ces derniers tués ont jeté une consternation qui ne laisse plus de joie ici. M<sup>me</sup> de Mors-tein est inconsolable<sup>2</sup> ; la bonne chancelière<sup>3</sup> pleure amèrement son petit-fils de Vieuxbourg, et M<sup>me</sup> de Maulevrier renvoie bien loin les gens qui veulent lui parler de consolation, jusqu'au Père Bourdaloue<sup>4</sup> — ».

On croyait le neveu du duc de Chaulnes, le comte d'Albret, trépané ; il ne le fut pas, heureusement.

On faisait des détachements, de tous côtés, pour aller au secours de Namur. M. de Sanzei était dans la place ; il n'y avait que sa mère qui fût plus à plaindre que lui.

« — Mais, mon Dieu ! s'écriait M<sup>me</sup> de Sévigné dans une lettre à Coulanges<sup>5</sup>, que de sang répandu à Namur ! que de pleurs ! que de veuves ! que de mères affligées ! — Je suis en peine de votre neveu ; je plains sa mère. . . — »

La pauvre M<sup>me</sup> de Sanzei avait connu déjà de pareilles angoisses après la bataille de Consarbrück, d'où son mari ne revint pas ; mais celles qu'elle éprouvait pour son fils devaient se terminer moins malheureusement.

Ce siège de Namur paraissait à M<sup>me</sup> de Sévigné d'une fureur digne du maréchal qui défendait la place : toutes les occasions étaient des batailles.

Cependant l'Allemagne était encore paisible ; le marquis de Grignan y était avec son régiment.

Après une résistance désespérée, Namur dut enfin se rendre. « — On vous aura envoyé les articles de la capitulation de Namur,

1. Le château de Navarre, près d'Évreux, habité plus tard par l'impératrice Joséphine.

2. Son mari avait été tué.

3. Boucherat.

4. Elle avait perdu son fils aîné.

5. M<sup>me</sup> de Sévigné à Coulanges. Lettre du 6 août 1695.

écrivait M<sup>me</sup> de Coulanges, à son amie, le 9 août; vous aurez vu qu'on fait la guerre fort poliment, et qu'on se tue avec beaucoup d'honnêteté. Nous bombardons Bruxelles, à l'heure qu'il est. Les chansons, les madrigaux, les bons mots pleuvent sur le maréchal de Villeroi, qui peut-être n'a aucun tort — ». Il n'avait pas livré la bataille dont on espérait la délivrance de Namur. Bien des années auparavant, M. de Luxembourg, qu'il était loin d'égaliser, avait dû laisser prendre Philisbourg devant ses yeux, et subissait le feu des mêmes plaisanteries.

Deux ou trois semaines s'étaient écoulées depuis la reddition de Namur, et l'opinion s'exerçait encore sur l'issue malheureuse de ce siège héroïque et meurtrier : « — Que d'événements, madame, s'écriait M<sup>me</sup> de Coulanges <sup>1</sup>, parlant à la même, que de discours ! que de chansons ! que d'épigrammes ! que de dignités ! Le maréchal de Boufflers est duc ; vous le savez déjà. Le même courrier qui a apporté la nouvelle de la réduction de Namur, lui a été renvoyé pour lui apprendre que le Roi le faisait duc, et lui dire, en même temps qu'il pouvait prendre le chemin de la Cour — ». Le maréchal, pressé d'exprimer sa reconnaissance au Roi, et se croyant libre, allait partir, mais le prince d'Orange lui dit alors qu'il le faisait son prisonnier. (C'était contre les articles de la capitulation et sous prétexte de représailles). Cependant le prince voulut bien le laisser revenir à la Cour sur sa parole ; mais le maréchal crut devoir attendre les ordres du Roi.

« — Notre dragon <sup>2</sup> est sorti tout couvert de gloire et tout nourri de cheval, poursuivait M<sup>me</sup> de Coulanges... dans toutes les relations, il a été nommé au Roi avec distinction ; songez que de douze mille hommes qu'ils étaient dans Namur, il n'en est resté que trois mille trois cents ! — »

Ici se place une lettre de M<sup>me</sup> de Sévigné à son fils <sup>3</sup>, qui offre un intérêt tout particulier, quoiqu'elle ne traite que d'affaires de famille ; elle est datée du 20 septembre, et M<sup>me</sup> de Sévigné avait alors une double épreuve à subir : la mauvaise santé de sa fille et le chagrin que causait à M. de Sévigné l'extrême délicatesse de sa femme. Avec quelle douceur, avec quelle tendresse ne s'associe-t-elle pas aux inquiétudes de son fils ? Elle oublie un moment les préoccupations qui l'assiègent du côté de M<sup>me</sup> de Grignan pour se

1. Lettre de M<sup>me</sup> de Coulanges du 9 septembre 1695.

2. Sanzei.

3. M<sup>me</sup> de Sévigné au marquis de Sévigné. A Grignan, le mardi 20 septembre 1695.

donner tout entière à ceux qui ont plus besoin qu'elle-même de consolations et d'encouragements.

« Vous voilà donc à nos pauvres Rochers, mes chers enfants ! et vous y trouvez une douceur, une tranquillité exempte de tous devoirs et de toute fatigue, qui fait respirer notre chère petite marquise. Mon Dieu, que vous me peignez bien son état et son extrême délicatesse ! j'en suis sensiblement touchée, et j'entre si tendrement dans vos pensées, que j'en ai le cœur serré et les larmes aux yeux. Il faut espérer que vous n'aurez dans toutes vos peines, que le mérite de les souffrir avec résignation et soumission . . . Je veux croire que cette chère personne, bien conservée, durera autant que les autres ; nous en avons mille exemples. —

» En attendant, mon cher enfant, dit-elle, encore une fois, j'entre avec une tendresse infinie dans tous vos sentiments, mais du fond de mon cœur — ».

M<sup>me</sup> de Grignan venait d'être fort malade ; M. de Sévigné le savait, et cependant sa mère n'appuie pas sur ce qui peut ajouter à ses soucis : elle lui dit cependant que la santé de sa sœur n'est pas du tout bonne, et qu'elle est restée dans une langueur qui retarde la conclusion d'une affaire, trop engagée d'ailleurs, pour que l'on puisse douter de la réussite. Cette affaire était le mariage projeté de Pauline de Grignan avec le jeune marquis de Simiane ; celui-ci était à l'armée (en Allemagne probablement), et l'on ne parlait pas encore du retour des guerriers.

Pour les chagrins de M. de Saint-Amand, dont il avait fait grand bruit à Paris, on n'avait pas eu dessein d'en faire mystère à M. de Sévigné, et d'ailleurs, ils étaient passés . . . Il s'agissait d'affaires d'intérêt : M. de Saint-Amand se plaignait qu'on voulait tout prendre sur lui, mais M<sup>me</sup> de Grignan ayant prouvé qu'elle avait payé tout ce qui restait dû sur la dot de son fils, le beau-père était revenu plus doux qu'un mouton, ne demandant qu'à plaire et à ramener sa fille à Paris ; « — ce qu'il a fait, dit M<sup>me</sup> de Sévigné, quoiqu'en bonne justice elle eût dû nous attendre ; mais l'avantage d'être logée, avec son mari, dans cette belle maison de M. de Saint-Amand, bien meublée, bien nourrie pour rien, a fait consentir sans balancer à la laisser aller jouir de tous ces avantages ; mais ce n'a pas été sans larmes que nous l'avons vue partir ; car elle est fort aimable, et elle-même était si fondue en pleurs en nous disant adieu, qu'il ne semblait pas que ce fût elle qui partit, pour aller commencer une vie agréable, au milieu de l'abon-

dance; elle avait pris beaucoup de goût à notre société — ».

M<sup>me</sup> de Sévigné envoyait à son fils une lettre qu'elle avait reçue de M<sup>me</sup> de Chaulnes à son sujet, en le priant de se justifier des choses auxquelles il savait bien ce qu'il fallait répondre, et de ne faire point d'attention à ce qui pourrait le fâcher. Il était revenu, de Rennes à la duchesse, que M. de Sévigné négligeait trop ses anciennes relations avec le premier-président et le procureur-général, et ne voyait plus que l'intendant; et cela ne lui paraissait pas d'un homme de sa qualité, de se montrer toujours à la suite d'un intendant.

M<sup>me</sup> de Sévigné prenait en bonne part, et comme une preuve d'amitié, l'avis que lui donnait la duchesse, sans le prendre à la lettre, car elle connaissait l'esprit des provinces. Craignant cependant, que son fils ne fût dans son tort, elle lui disait : « — Faut-il rompre avec ses vieux amis, quand on veut ménager un intendant ? — » M. de Sévigné était obligé à celui-ci. Sa mère le priait encore une fois de se justifier, en écrivant tout bonnement à M<sup>me</sup> de Chaulnes. Et, parlant des Chaulnes, « — ils vous aiment, lui disait-elle; il ne faut pas blesser la reconnaissance — ».

A la fin de sa longue lettre, M<sup>me</sup> de Sévigné ajoute une sorte de *post-scriptum* : « *Ceci est pour mon bon président* ».

Le *président* était ce même M. de Mauron dont elle se plaignait si vivement jadis, à l'occasion du contrat de mariage de son fils. Depuis apparemment, et en dehors de l'exactitude trop rigoureuse qu'il apportait dans les affaires, elle l'avait mieux connu et apprécié. Elle avait reçu de lui, tout récemment, une lettre aimable comme tout ce qu'il écrivait. « — Vous voilà trop heureux, lui répondait-elle, d'avoir mon fils et notre marquise; gouvernez-la bien, divertissez-la, amusez-la.. et nous conservez cette chère et précieuse personne — ».

M<sup>me</sup> de Grignan avait aussi pardonné à M. de Mauron les difficultés qu'il lui avait faites, à propos de ce même contrat, et qui l'avaient si vivement blessée. Depuis, elle avait dû le rencontrer à Paris, car M<sup>me</sup> de Sévigné était chargée pour lui de ses souvenirs : « — Ma fille et votre idole <sup>1</sup> vous aiment fort — ».

M. et M<sup>me</sup> de Mauron étaient donc établis pour quelque temps aux Rochers, bien que cette phrase de la lettre : « Vous voilà trop heureux d'avoir mon fils et sa femme. . . » puisse donner quelque

1. Pauline de Grignan.

doute. Cependant la mention, faite au président, de Pilois et des ouvriers qui ont terminé le labyrinthe, et lui ont fait faire leurs compliments ; à quoi elle ajoute : « Je les remercie, je leur donnerais de quoi boire si j'étais là » indique suffisamment que M. de Mau-ron, auquel M<sup>me</sup> de Sévigné s'adresse, est à demeure aux Rochers.

Nous relevons ces détails qui seraient puérils si la lettre de onze pages qui les contient, n'était pas une des dernières, et peut-être la dernière, que M<sup>me</sup> de Sévigné ait adressée à son fils en Bretagne. Pilois, les ouvriers, rappellent ses différents séjours aux Rochers, ses occupations, ses amusements, la création de ce parc qui n'existait pas avant elle ; les grandes allées et les arbres qu'elle prenait plaisir à élever jusqu'aux nues. Le labyrinthe avait été créé depuis qu'aux Rochers elle n'était plus la maîtresse ; mais il avait été commencé peut-être, ou imaginé par elle, pendant son dernier séjour en Bretagne ; elle y prenait intérêt comme à tout ce qu'elle-même avait créé dans l'intérêt de son fils ; et le temps allait venir où, comme elle l'avait désiré et prédit, il bénirait sa mémoire, en parcourant les belles promenades qu'elle lui avait préparées.

M. de Sévigné conserva précieusement la lettre dont nous venons de faire mention, il dut la relire souvent avec attendrissement ; et de sa main écrivit au dos de cette lettre ces mots : « De ma mère ».

M. de Coulanges se trouvait à Chaulnes au mois d'octobre ; c'était le lieu où M<sup>me</sup> de Sévigné était le moins oubliée ; aussi prend-il promptement la plume pour lui écrire ; mais ce n'est que pour un moment.

Tous les marchés de M. de Chaulnes pour l'achat d'une maison de campagne sont rompus ; mais il y a une nouvelle agréable à donner, et la duchesse veut l'apprendre elle-même à M<sup>me</sup> de Sévigné qui s'est intéressée à ses incertitudes, et qui surtout a été de son avis sur les achats projetés.

Coulanges tient donc la plume, mais c'est pour M<sup>me</sup> de Chaulnes ; c'est sa bonne maîtresse. « La voilà qui parle, dit-il, écoutez-la bien <sup>1</sup> ».

« — Nous voici, ma chère gouvernante, dans une maison qui n'est pas trop laide, et mon secrétaire la trouve assez honnêtement meublée — ». M<sup>me</sup> de Chaulnes parle d'abord de la belle comtesse : elle est en peine de ce qu'elle a entendu dire de sa santé ; il ne faut plus songer qu'à la rétablir, pour revenir le plus tôt possible dans

1. M. de Coulanges à M<sup>me</sup> de Sévigné. A Chaulnes, le 10 octobre 1695.

un air plus doux que celui de Grignan. La duchesse est impatiente que la campagne soit finie, pour qu'on lui mande que M<sup>lle</sup> de Grignan change de nom ; personne plus qu'elle ne lui souhaite un bon établissement.

Mais voici surtout le sujet de la lettre « — Je suis ravie, ma chère gouvernante, que vous désapprouviez l'achat de toutes ces vilaines petites maisons d'auprès de Paris, et que vous approuviez au contraire l'acquisition que nous avons faite de Dampierre<sup>1</sup> ; je crois vous avoir mandé que nous n'avons pas donné un sol d'argent comptant. On nous cède Dampierre avec cinq mille livres de rentes qui y sont attachées pour l'entretenir ; et, la vie durant de M. de Chaulnes, M. de Chevreuse<sup>2</sup> prendra cinq mille livres de rente sur notre revenu. Nous nous accommoderons aussi des meubles, afin de n'avoir aucun embarras. J'espère bien, ma chère gouvernante, que vous y viendrez faire de petits séjours avec moi, et que vous ne serez pas fâchée de voisiner avec Port-Royal — ».

M<sup>me</sup> de Chaulnes se flattait, hélas ! de revoir chez elle M<sup>me</sup> de Sévigné, et de jouir encore de la société d'une amie qu'elle avait connue trop tard.

Cependant M. de Chaulnes avait reçu toutes les lettres explicatives de M. de Sévigné, au sujet des griefs qu'on lui imputait ; et de ses lettres, il était fort content. M<sup>me</sup> de Chaulnes convenait de ces tracasseries de province ; personne ne connaissait mieux qu'elle les dits et redits de la ville de Rennes.

Puis M. de Coulanges reprenait la plume en son propre nom, pour répondre à la dernière lettre de sa cousine. Il voulait lui dire, en son particulier, combien il avait été effrayé de l'état où elle lui mandait qu'avait été M<sup>me</sup> de Grignan ; il ne savait point qu'il eût été si terrible.

« — Je vous avoue, mon cher cousin, que je m'en meurs, répliquait peu après M<sup>me</sup> de Sévigné<sup>3</sup> (car sa fille n'était pas rétablie), et que je ne suis pas la maîtresse de soutenir toutes les mauvaises nuits qu'elle me fait passer. . . au milieu de son extrême faiblesse et de son changement, rien n'est égal à son courage et à sa patience. Si nous pouvions reprendre des forces, nous prendrions bien vite le chemin de Paris — ». Et elle ajoutait plus tristement encore :

1. Le château de Dampierre, dans la vallée de Chevreuse, appartient encore à la famille de Luynes.

2. Fils aîné du duc de Luynes et neveu du duc de Chaulnes.

3. M<sup>me</sup> de Sévigné à Goulanges. A Grignan, le 15 octobre 1695.

« — Il me semble que les mères ne devraient pas vivre assez longtemps pour voir leurs filles dans de pareils embarras ; je m'en plains respectueusement à la Providence — ».

M<sup>me</sup> de Coulanges voulait guérir M<sup>me</sup> de Grignan ; elle était contente d'Helvétius ; la préparation d'absinthe qu'il lui avait donnée, lui avait rétabli l'estomac ; elle commençait à dîner et à souper. « — En un mot, disait-elle <sup>1</sup>, mon amie, je ne suis plus là même personne que j'étais il y a deux mois ; ramenez-nous donc M<sup>me</sup> de Grignan à Paris ; Helvétius et moi lui rétablirons l'estomac — ».

M<sup>me</sup> de Coulanges n'était allée à Chaulnes non plus qu'à Saint-Martin ; depuis qu'elle avait un peu de santé, elle la ménageait beaucoup. « — Il s'est fait de grands changements à Chaulnes, ajoutait-elle <sup>2</sup> ; M. de Chaulnes aime son château comme sa vie, et ne le peut quitter <sup>3</sup>. M<sup>me</sup> de Chaulnes passe les jours et peut-être une bonne partie des nuits à jouer ; M. de Coulanges est devenu délicat et précieux ; les visites de province l'ennuient. Le duc de Chaulnes s'en accommodait mieux sans doute. Il semble que depuis l'arrangement voyager qu'il avait fait pour Dampierre, il se fût rattaché à son château de Chaulnes, où il se sentait véritablement chez lui — ».

On parlait fort à Paris de la solitude de la jeune marquise de Grignan ; elle demeurait chez son père, et ne voulait pas voir le monde avant l'arrivée de sa belle-mère. On disait que sa vie n'était pas soutenable, parce qu'il ne fallait voir personne ou voir bonne compagnie. M<sup>me</sup> de Sévigné pouvait juger par là combien son retour et celui de M<sup>me</sup> de Grignan étaient nécessaires.

Le duc de Chaulnes, qui savait forcer les portes, avait vu la jeune marquise et disait qu'elle était fort aimable <sup>4</sup>.

Cependant M<sup>me</sup> de Sévigné avait pris confiance dans ce que M<sup>me</sup> de Coulanges lui disait du traitement d'Helvétius ; elle l'avait consulté de loin pour sa fille. Il était persuadé que l'air subtil était fort contraire à M<sup>me</sup> de Grignan, et que s'il était possible qu'elle se mît dans une litière bien commode, et qu'elle fit de petites journées, elle ne serait pas plutôt arrivée à Lyon qu'elle se trouverait fort soulagée <sup>5</sup>.

Le marquis de Grignan était revenu d'Allemagne ; il avait rejoint

1. Lettre de M<sup>me</sup> de Coulanges du 30 septembre.

2. Lettre de M<sup>me</sup> de Coulanges du 28 octobre.

3. Ibid.

4. Ibid.

5. Lettre de M<sup>me</sup> de Coulanges du 7 novembre.

sa femme à Paris. Celle-ci qui, jusqu'à son arrivée, avait vécu dans la retraite, commença alors à faire quelques visites. « — M. le marquis de Grignan m'est venu voir, écrivait M<sup>me</sup> de Coulanges à M<sup>me</sup> de Sévigné, le 7 novembre... Madame sa femme me fit l'honneur de venir ici hier ; je la trouvai si considérablement embellie, qu'elle me parut une autre personne que celle que j'avais vue... c'est qu'elle a bien meilleur visage, de beaux yeux si brillants que j'en fus éblouie ; elle vint ici sur les deux heures avec madame et mademoiselle sa sœur <sup>1</sup>. Malheureusement pour moi, M<sup>me</sup> de Nevers <sup>2</sup> s'était levée aussi matin qu'elles ; elle arriva un moment après ces dames, qui s'en allèrent quand elle entra ; et M<sup>me</sup> de Nevers, qui me parla très sincèrement, trouva M<sup>me</sup> la marquise de Grignan toute des plus jolies — ».

Cependant le duc et la duchesse de Chaulnes avaient fini leur temps de séjour à Chaulnes ; ils ramenaient Coulanges et arrivaient le mercredi suivant pour dîner à Paris ; M<sup>me</sup> de Coulanges devait se trouver à l'hôtel de Chaulnes pour les recevoir. « — Revenez donc, disait la même à M<sup>me</sup> de Sévigné, voyant que tout le monde revenait, hormis elle ; la vie est trop courte pour de si longues absences — ».

M. de Lamoignon montra bientôt à M<sup>me</sup> de Coulanges une lettre qu'il venait de recevoir du chevalier de Grignan, qui lui apprenait que M<sup>me</sup> de Grignan se portait mieux ; elle en avait une joie très sincère. Aussitôt elle reparlait à M<sup>me</sup> de Sévigné de son retour et de celui de sa fille, qui étaient nécessaires à bien des choses, dont le changement d'air pour M<sup>me</sup> de Grignan était la principale : sa belle-fille à Paris, trop abandonnée ; le retour de M. de Sévigné, qui s'approchait.. (Il était probablement alors député de Bretagne <sup>3</sup>.)

On le voit, M<sup>me</sup> de Coulanges ne négligeait aucun des motifs qui pouvaient lui rendre M<sup>me</sup> de Sévigné <sup>4</sup>.

Le marquis de Grignan était revenu la voir ; il était assurément moins gros qu'il n'avait été ; il lui paraissait fort content du palais qu'il habitait.

Cependant on mandait de Lyon à M<sup>me</sup> de Coulanges que la charmante Pauline allait changer de nom. Il n'y avait que M<sup>me</sup> de Simiane qu'elle pût jamais aimer autant que M<sup>lle</sup> de Grignan.

1. M<sup>lle</sup> de Saint-Amand.

2. La duchesse de Nevers.

3. Lettre de M<sup>me</sup> de Sévigné à M<sup>me</sup> de Grignan du 27 septembre 1696.

4. M<sup>me</sup> de Coulanges à M<sup>me</sup> de Sévigné. A Paris, le 18 novembre 1695.



## CHAPITRE CXVIII

LE MARIAGE DE M<sup>LLE</sup>. DE GRIGNAN AVEC LE MARQUIS DE SIMIANE. — M<sup>ME</sup> DE SÉVIGNÉ EN FAIT PART A M. DE POMPONNE. — AGRÉMENT DE CE MARIAGE. — M<sup>ME</sup> DE GRIGNAN L'AVAIT DISPOSÉ DEPUIS LONGTEMPS DANS SON ESPRIT. — LETTRE DE COULANGES A M<sup>ME</sup> DE SIMIANE. — LES NOUVELLES. — LE SECOND MARIAGE DE M. DE BARBESIEUX. — CELUI DU DUC D'ALBRET, NEVEU DU CARDINAL DE BOUILLON, AVEC M<sup>LLE</sup> DE LA TRÉMOÏLLE. — UN VOYAGE DE M<sup>ME</sup> DE SÉVIGNÉ A TRAVERS LA PROVENCE. — LA SANTÉ DE M<sup>ME</sup> DE GRIGNAN DONNE DE NOUVELLES INQUIÉTITUDES. — ELLE S'AMÉLIORE.

— 1695 —

LE mariage de Pauline de Grignan n'était plus un secret : M<sup>ME</sup> de Sévigné fut chargée par M. et M<sup>ME</sup> de Grignan d'en faire part à M. de Pomponne ; mais, tout d'abord, elle dut s'excuser de ne lui avoir pas écrit depuis longtemps.

» Que j'aurais de choses à vous dire, monsieur<sup>1</sup>, si j'avais à repasser sur tous les sujets de tristesse que vous avez eus de votre côté<sup>2</sup>, et moi du mien ? Le respect, la crainte de renouveler vos peines, et plus que tout, la confiance que vous connaissez mon cœur, m'a retenue dans un silence que je crois que vous avez entendu. Je le romps aujourd'hui, monsieur, parce que M. de Grignan ne trouve pas que le mariage d'une fille mérite d'en écrire à un ministre tel que vous. . .

» Je sais que vous aimez M<sup>LLE</sup> de Grignan ; elle n'oserait changer de nom sans que vous en soyez informé : celui de Simiane

1. M<sup>ME</sup> de Sévigné à M. de Pomponne, A Grignan, le 24 novembre 1696.

2. M. de Pomponne avait perdu le fils héroïque qui s'était signalé à la bataille de Fleurus, le marquis de Pomponne, colonel de dragons, mort de maladie à Mons.

n'est pas inconnu. Voilà, monsieur, toute ma commission faite — ».

Cependant M<sup>me</sup> de Sévigné priait M. de Pomponne de faire de sa propre fille la *Félicité* d'une autre maison : Catherine-Félicité Arnaud épousa, très peu de temps après, le marquis de Torcy, neveu du grand Colbert, et bientôt secrétaire d'Etat.

Par le mariage de Pauline de Grignan avec le marquis de Simiane, réussissait un projet que M<sup>me</sup> de Grignan avait disposé depuis fort longtemps dans son esprit ; et l'on sait comment les projets de M<sup>me</sup> de Grignan réussissaient. M<sup>me</sup> de Sévigné, parlant de cet événement au président de Moulceau, lui disait<sup>1</sup> : « — Jamais rien ne saurait être mieux assorti ; tout y est noble, commode et avantageux pour une fille de la maison de Grignan, qui a trouvé un homme et une famille qui comptent pour tout son mérite, sa personne et son nom, et rien du tout le bien... ainsi on a profité d'un sentiment si rare et si noble — ».

Le marquis de Simiane était jeune et très bien de sa personne ; il avait vingt-cinq mille livres de rentes<sup>2</sup> ; ses terres étaient autour de la petite ville de Vauréas, en Dauphiné, et peu éloignées de Grignan. M<sup>lle</sup> de Grignan n'avait en dot que vingt mille écus.

Tout était donc agréable : mais cette noce devait se faire sans bruit et sans cérémonie, comme il convenait à l'état de faiblesse où M<sup>me</sup> de Grignan était encore. Le mariage eut lieu le 29 novembre 1695.

Le 6 janvier 1696, Coulanges reprend la plume, mais ce n'est ni à M<sup>me</sup> de Sévigné ni à M<sup>me</sup> de Grignan qu'il s'adresse cette fois : aussi bien sait-il que sa lettre leur sera communiquée. Tout occupé de la nouveauté de ce mariage, l'ancien adorateur de la charmante Pauline, s'adresse à la marquise de Simiane elle-même : il a reçu une lettre d'elle, une réponse probablement à son compliment ; il est assurément fort touché de l'honneur de son souvenir, mais il lui semble qu'elle aurait bien pu ne pas lui écrire si sérieusement ; tout ce qui l'en a consolé, c'est qu'elle lui a écrit de Vauréas, et qu'elle doit savoir combien il a eu toute sa vie de curiosité pour aller voir cette belle ville... Après avoir brodé quelque temps sur ce thème de Vauréas (car il ne saurait quitter avec elle le ton de badinage qu'elle goûtait tant autrefois), il témoigne beaucoup d'impatience de la voir à Paris, et de faire connaissance avec le jeune et joli seigneur dont elle lui parle (*le marquis de Simiane*).

1. M<sup>me</sup> de Sévigné au président de Moulceau, A Grignan, le 10 janvier 1696.

2. De ce temps-là.

C'est de chez sa seconde femme que Coulanges lui écrit : M<sup>me</sup> de Louvois l'a trouvé tellement enrhumé après son retour de Versailles où il vient de passer quinze jours, qu'elle n'a point voulu se confier à M<sup>me</sup> de Coulanges du soin de le désenrhumer : il est chez elle depuis deux jours ; et, selon les apparences, doit y demeurer plusieurs encore, pour être des noces de M. de Barbesieux, qui se feront le mardi suivant. Ce ministre, fils de Louvois, épousait en secondes noces, M<sup>lle</sup> d'Allègre.

« — Je ne vois autour de moi, écrit Coulanges, que pierreries, qu'habits magnifiques, que linge étonnant ; un seul équipage de tête cinq cents écus ; je ne vois que repas somptueux, que symphonie exquise. . . — » Outre le plaisir qu'il éprouvait à s'entendre appeler très souvent du doux nom de mari et de beau-père. « — J'ai, disait-il, un appartement très bon, très chaud et très voisin de celui de M<sup>me</sup> la duchesse de Villeroy » . . . (l'amie de Pauline de Grignan qui venait de mettre au monde un fils) ; c'était chez elle qu'il allait prendre son eau sucrée avant de se coucher. Coulanges était donc fort gâté par les enfants de M<sup>me</sup> de Louvois ; ils s'associaient à toutes ses plaisanteries.

« — Pendant que je suis ici dans les noces de *mon fils* Barbesieux, poursuit le joyeux mari de M<sup>me</sup> de Coulanges, M<sup>me</sup> de Coulanges laboure sa pauvre vie pour celles de M. de Mornai et de M<sup>lle</sup> du Gué (*sa nièce*) ; on ne vit jamais un enfant si difficile à baptiser. . . M<sup>me</sup> de Monchevreuil <sup>1</sup> m'a dit qu'il fallait bien que je fusse des repas qui se feront à Versailles ; mais croyez-vous que je n'aie encore que cette noce-là ? Vraiment j'ai été d'un beau dîner chez M. le cardinal de Bouillon, où je fus prié en cérémonie, et admis avec une distinction qui flatte bien mon amour-propre. Je dînai avec tout ce qui s'appelle Bouillon, la Trémoille et Créqui, et je fus présenté d'un si bon ton à M<sup>lle</sup> de la Trémoille, que toute pleine déjà d'honnêtetés et de caresses <sup>2</sup> pour moi, elle me parut la plus belle personne du monde. Voilà ce que fait l'honnêteté, jointe à une taille qui est au-dessus de toutes les tailles, et à une grande naissance qui a toujours pour moi de grands charmes ; car vous savez, ajoutait naïvement Coulanges, que j'ai toujours eu du goût pour les poissons nobles — » .

Ce mariage qui allait se faire, et dont on ne pouvait encore fixer

1. Autrefois gouvernante des filles d'honneur de la Dauphine, et mère ou grand'mère de M. de Mornai.

2. Compliments flatteurs.

le jour, qui dépendait du retour d'un courrier de Rome, était celui de M<sup>lle</sup> de la Trémoille avec le duc d'Albret, fils aîné du duc de Bouillon. M<sup>lle</sup> de la Trémoille était la fille aînée de ce duc de la Trémoille dont M<sup>me</sup> de Sévigné disait : Ah ! qu'il est laid ! » et qui était de si belle taille, qu'elle ne pouvait le comparer qu'à M. de Grignan. Il avait épousé Madeleine de Créqui, fille du duc de Créqui. M<sup>lle</sup> de la Trémoille était petite-fille de la bonne princesse de Tarente, morte à Francfort deux ans auparavant.

Voilà donc Coulanges dans la joie de ces grands mariages, auxquels il ne peut rester étranger. Il en a d'autres à apprendre à M<sup>me</sup> de Simiane, mais qui n'ont pas le même intérêt pour lui ; du moins il lui dira les bruits qui courent.

C'est le mariage de M<sup>me</sup> de Seignelai avec le duc de Luxembourg, il ne se publie pas encore ; celui de M<sup>lle</sup> de Monaco avec le duc d'Uzès ; du marquis de Janson avec M<sup>lle</sup> de Virieu. Pour celui de M<sup>lle</sup> de Duras avec le duc de Lesdiguières, les uns parient pour, les autres contre ; mais M<sup>me</sup> de Lesdiguières se décrie si fort, qu'on commence à la regarder comme le pendant en femme du duc de Mazarin. Son originalité n'avait fait qu'augmenter depuis le temps, où sur la description que M<sup>me</sup> de Sévigné lui faisait de la duchesse de Sault, M<sup>me</sup> de Grignan la croyait un page.

« — Le Roi, disait Coulanges, vient de faire cent mille officiers généraux — ». Puis il demandait à M<sup>me</sup> de Simiane si la santé de sa mère se fortifiait assez, pour que l'on pût croire aux paroles que l'on donnait pour le mois de mars. « — J'ai été ravi de savoir, disait-il encore <sup>1</sup>, que M<sup>me</sup> de Sévigné courait le pays — ».

Ceci ne serait-il pas l'explication d'une lettre écrite de Lambesc, sans indication d'année, et donnée par l'édition Capmas ? On pourrait la placer à la fin de l'année 1695, en novembre ou décembre, dans le temps où se tenaient les Etats de Provence. Une amélioration étant survenue dans l'état de M<sup>me</sup> de Grignan, M<sup>me</sup> de Sévigné en aurait profité pour aller rejoindre son gendre à Lambesc et peut-être avait-elle besoin de cette diversion aux inquiétudes qu'elle venait d'éprouver. De là elle serait allée avec M. de Grignan à Marseille, cette ville qu'elle aimait, pour prendre congé des amis que lui avaient fait ses différents voyages en Provence : mais ce ne fut pas cette fois pour s'en retourner à Paris, comme elle le croyait ; la Providence en avait disposé autrement.

1. Lettre de Coulanges à M<sup>me</sup> de Simiane du 6 janvier 1696.

Une certaine fatigue de la vie traversait son esprit, et se trahissait dans une phrase qui échappait à sa plume <sup>1</sup> : elle disait tout récemment au président de Moulceau, à qui elle souhaitait une longue existence : « — Pour moi, je ne suis plus bonne à rien ; j'ai fait mon rôle. . . et je ne souhaiterais jamais une si longue vie. . . — » Le danger où elle avait vu sa fille ne lui avait-il pas donné la crainte de lui survivre ? Et qui sait si, dans un moment d'angoisse, elle n'avait pas offert à Dieu sa vie pour la sienne ? D'ailleurs elle ne voyait rien que d'humiliant dans l'extrémité de la vieillesse.

M<sup>me</sup> de Sévigné avait pu respirer pendant quelques semaines, M<sup>me</sup> de Grignan n'étant plus que faible ; mais ce mieux ne se soutint pas. Une petite fièvre lente, qui minait de plus en plus ses forces, vint effrayer de nouveau sa mère ; et sous l'impression de ses craintes, celle-ci adressa à M. de Moulceau quelques lignes qui témoignaient de son agitation ; le suppliant de faire lire à M. Barbeyrac, un membre éminent de la célèbre Académie de Médecine de Montpellier, les consultations qu'elle lui envoyait : elle croyait que le président prendrait assez d'intérêt à ce qu'elle lui demandait, pour qu'elle n'eût pas à lui faire à ce sujet la moindre excuse et le moindre compliment.

Pendant cette nouvelle période d'inquiétude, M<sup>me</sup> de Sévigné recevait des nouvelles de Paris par M. et M<sup>me</sup> de Coulanges, qui ne savaient rien encore de la rechute de sa fille ; elle avait dit précédemment à son cousin qu'elle ne lui écrivait qu'un mot pour en avoir mille, et il se trouva qu'une longue lettre de Coulanges satisfaisait d'avance à ses questions ; elle se croisa avec la sienne : cette lettre ne se trouve pas dans les éditions non plus que celle de M<sup>me</sup> de Sévigné. Cependant, sur l'appel que lui faisait sa cousine, Coulanges reprenait la plume <sup>2</sup>. M<sup>me</sup> de Coulanges écrivait dans la même lettre, car il y avait toujours quelque chose à apprendre aux absents.

Les nouvelles duchesses de Lesdiguières et de Duras venaient d'être présentées au Roi. Il y avait eu un fort beau bal au Palais-Royal : M<sup>me</sup> de Coulanges vit partir pour cette fête M<sup>me</sup> de Barbesieux et la duchesse de Villeroi, qui lui parurent resplendissantes ; mais les diamants, la magnificence, l'or et l'argent dont elles étaient couvertes, l'avaient empêchée de faire le discernement qu'elle savait faire de la beauté, quand elle était moins chargée d'ornements.

1. A Grignan. Lettre du 10 janvier.

2. Lettre de M. et de M<sup>me</sup> de Coulanges. A Paris, le 27 janvier.

M<sup>me</sup> de Mornai, sa nièce, recevait toutes les distinctions qui suivent la faveur, sans y être trop sensible. Elle héritait de celle dont jouissaient M<sup>me</sup> de Montchevreuil et M<sup>me</sup> de Coulanges auprès de M<sup>me</sup> de Maintenon. M<sup>me</sup> de Coulanges avait vu M. de Pomponne : « — Nous parlâmes de vous, chère amie, et de tout ce qui est à Grignan ; nous nous plaignîmes tendrement de votre longue absence et de celle de M<sup>me</sup> de Grignan — ».

M<sup>me</sup> de Coulanges dînait à l'hôtel de Chaulnes et soupait à l'hôtel de Lamoignon ; mais elle ne faisait pas grand excès, et son mari ne la trouvait pas bien avancée.

Au souper de l'hôtel de Lamoignon, Coulanges avait rencontré la belle duchesse du Lude, la présidente de Coigneux, *cuite au four*, le bon duc de Chaulnes et l'admirable avocat-général d'Aguesseau, qui savait toutes ses chansons et les retenait comme s'il n'avait eu autre chose à faire. Le mariage du duc d'Albret et de M<sup>lle</sup> de la Trémoille ne tenait plus qu'à une grosse fièvre qui était survenue à la duchesse de Créqui ; une telle noce voulait la présence, ou du moins la meilleure santé d'une grand'mère<sup>1</sup> qui y avait tant contribué. Le mariage de M. de Luxembourg avec M<sup>me</sup> de Seignelai était rompu sans retour.

M. de Coulanges avait appris enfin ce qui pouvait empêcher M<sup>me</sup> de Sévigné de lui écrire. « — Les bruits qui nous viennent de la continuation de la mauvaise santé de M<sup>me</sup> de Grignan m'affligent à tel point, et pour vous et pour elle, ma très aimable gouvernante, écrivait-il à sa cousine, le 3 février, que je n'ai pas le cœur de vous envoyer le second tome de nos mariages<sup>2</sup>. Les lettres ne sont aimables que selon les temps où elles arrivent ; ainsi, faites de celle-ci l'usage qui conviendra au temps que vous la recevrez ; et croyez bien fermement que, quelque style que je prenne, mon cœur fait son devoir sur tout ce qui vous regarde, et cette aimable comtesse. Je vous dirai après cela que ce fut mardi au soir que se firent les noces du duc d'Albret et de M<sup>lle</sup> de la Trémoille, qui auraient été infiniment plus joyeuses sans le contre-temps de la maladie de la duchesse de Créqui, qui n'a fait qu'augmenter depuis ce temps-là... L'hôtel de Créqui cependant était magnifiquement meublé et illuminé ; il y eut deux tables de quinze ou seize couverts chacune... Les jeunes gens, pour s'amuser, dansèrent aux chansons ; ce qui est présentement fort en usage à la Cour ; joua qui voulut, et qui vou-

1. La grand'mère de la fiancée.

2. Mais, de cette résolution, il se repentait presque aussitôt.

lut aussi prêta l'oreille au joli concert... Avec cela l'on attrapa minuit, et le mariage fut célébré dans la chapelle de l'hôtel de Créqui. Il y eut à cette noce plus d'amis que de parents; c'est encore un usage qui s'introduit à cause des conséquences, et je puis vous dire que j'ai été grondé de n'y être pas survenu — ».

Coulanges n'était donc pas invité au mariage, et il avait eu le bon esprit de s'abstenir d'y paraître. Avait-on craint sa pétulante gaité qui passait quelquefois les bornes de l'étiquette; et ce qui le rendait aimable dans l'intimité des Bouillon, ne pouvait-il figurer à l'hôtel de Créqui, dans cette autre réunion de grands seigneurs? Coulanges, comme sa femme autrefois à la Cour, jouissait tour à tour de ces plaisirs et de ces déplaisirs; mais comme il vit le lendemain matin toute la noce, et qu'il fut très agréablement accueilli de tout ce qui s'appelait Bouillon et la Trémoille, il oublia promptement ce désagrément passager.

La porte de l'hôtel de Créqui, qui était fermée à cause de la maladie de la duchesse, ne fut ouverte qu'à Monsieur et à Madame et à leurs enfants; « — qui, dit Coulanges, n'ont pas manqué en cette occasion, de venir voir leurs proches parents — ». On sait que Madame était nièce de la princesse de Tarente<sup>1</sup>, mère du duc de la Trémoille.

Mais ce mariage qui venait de se faire, n'était pas le seul dont il était question : M<sup>me</sup> de Villars venait d'épouser son cousin de Brancas; M. de Luxembourg, ayant rompu avec M<sup>me</sup> de Seignelai, qui ne méritait pas un pareil traitement, épousait M<sup>lle</sup> de Clérembault; on donnait à celle-ci cinq cent mille francs de dot, et pour cent mille francs de pierreries. Et l'on parlait maintenant du mariage de M<sup>me</sup> de Seignelai avec le comte de Marsan, d'une branche cadette de Lorraine.

« — Mais savez-vous qui entre dans ma chambre? s'écrie Coulanges dans la même lettre : M. le marquis de Grignan, qui a bien voulu honorer mon lever, las, à ce qu'il dit, de me chercher les après-dîners; cela n'est-il pas bien obligeant? Pour le récompenser de sa peine, je le mènerai dîner un de ces jours chez le cardinal de Bouillon, qui n'a qu'un cri après lui, par rapport à vous, mesdames, et à tout ce qui s'appelle Grignan — ».

Et Coulanges apprenait à M<sup>me</sup> de Sévigné que le cardinal avait si bien patrocinié avec le Roi et avec ses moines, qu'il croyait

1. Émilie de Hesse-Cassel.

l'échange assuré de son manoir de Saint-Martin contre un autre dans Pontoise, pour les abbés qui lui succéderaient. « — Ainsi, disait Coulanges, il a fait un beau présent de sa belle maison et de ses beaux jardins au duc d'Albret, le lendemain de ses noces, par une donation en forme, pour en jouir après sa mort, s'entend — ».

Cependant M<sup>me</sup> de Sévigné remerciait M. de Moulceau, qui avait été touché de sa peine. L'ordonnance de M. Barbeyrac et la lettre du président avaient eu des ailes, et cette fièvre de M<sup>me</sup> de Grignan, qui paraissait si lente, avait fui aux approches seulement du nom de M. Barbeyrac; il y avait du miracle à un si prompt changement. « — Remerciez Dieu, monsieur, et pour nous et pour vous — » lui disait M<sup>me</sup> de Sévigné, car le président était ami des Grignan, et fort pieux.

Les lettres de Coulanges pouvaient donc toujours être à Grignan une agréable distraction, et « — pourquoi ne pas écrire un *in-folio*, s'écriait-il, quand on trouve un beau et bon papier qui vous y invite — ». Coulanges était à Saint-Martin; il avait reçu la grande et la petite lettre<sup>1</sup> que M<sup>me</sup> de Sévigné avait bien voulu lui écrire. « — Il y a tantôt quinze jours que je suis ici auprès de cet adorable cardinal, lui disait-il le 17 février; et il y a tantôt quinze jours que je suis l'homme du monde le plus heureux; bonne compagnie, partout de grands feux, mille et mille jeux, table bien servie, vins délicieux; enfin, madame, voici le pays de cocagne au pied de la lettre. Les officiers<sup>2</sup> même de cette maison ont une rage de toujours apprendre, quoiqu'ils soient maîtres passés; ils possédaient au suprême degré tous les ragoûts de France et d'Italie; les voilà devenus apprentis sous le meilleur officier de cuisine d'Angleterre, pour être bientôt, en ragoûts anglais, beaucoup plus savants que lui... Vous voyez bien, madame, que ce seul article de la bonne chère demandait un *in-folio* — ».

Cette existence abondante et fastueuse du cardinal de Bouillon, grand-aumônier de France, ne rappelle-t-elle pas celle des cardinaux à Rome, au milieu des splendeurs de la Renaissance?

« — Nous avons eu toute la semaine passée beaucoup de frères, de neveux et de nièces, continuait M. de Coulanges; mais depuis lundi, M. le cardinal en est réduit à ses deux fidèles commensaux, l'aimable Richard Hamilton pour l'un, et le jeune Coulanges pour

1. Plusieurs lettres de M<sup>me</sup> de Sévigné manquent à cette correspondance, du moins celles qui furent écrites pendant son dernier séjour à Grignan.

2. Chefs de cuisine; gens employés à l'office.



l'autre; et vous ne sauriez croire combien il s'accommode de cette solitude : il s'en accommode même si bien, que nous n'entendons pas plus parler de ce qui se passe à Paris et à la Cour que si nous étions à la Trappe ! — » Et dans cette tranquillité, le cardinal vaquait à une infinité d'ouvriers, qui travaillaient sans fin et sans cesse pour la perfection d'un des plus beaux jardins de l'Europe.

M<sup>me</sup> de Grignan pouvait maintenant lire les lettres de Coulanges et y donner les tons qui convenaient ; la présidente *cuite au four*, l'avait fort amusée. Il n'en fallait pas tant pour encourager Coulanges à continuer. Revenu à Paris : « — Voici, disait-il <sup>1</sup>, un esquisse que j'envoie après le vaisseau qui est parti de Saint-Martin — ». La lettre était, en effet, fort longue ; cette dernière était écrite à Paris.

Coulanges y avait été rappelé, lorsqu'il y pensait le moins, par une indisposition très violente de M<sup>me</sup> de Louvois. — Lettres sur lettres l'avaient pressé d'arriver, car on avait eu peur. Parents et amis étaient accourus ; Coulanges, très promptement, et son zèle avait été fort approuvé. Mais dès le lendemain, M<sup>me</sup> de Louvois se trouvait mieux.

Cependant Coulanges avait été bien fâché de quitter Saint-Martin, d'autant plus que la veille après dîner, le duc et la duchesse d'Albret, joliment et en bon ménage, y étaient venus surprendre le cardinal contre ses ordres, car il ne voulait point que la duchesse vit Saint-Martin avant le printemps<sup>2</sup> ; il ne fut pas fâché pourtant de cette surprise. « — Le jeune ménage, dit Coulanges, avait été ravi de me trouver, et la journée d'hier était destinée à lier plus ample connaissance avec la duchesse. . . — J'ai retrouvé ici, ajoutait-il, c'est-à-dire à Paris, la rage des mariages : c'est demain celui de M. de Marsan avec M<sup>me</sup> de Seignelai. . . le public se déchaîne assez contre M<sup>me</sup> de Seignelai ; bien des gens trouvent que d'être à soi, et de jouir de soixante-dix mille livres de rente, était un état fort heureux ; et d'autres lui pardonnent d'avoir voulu s'en retirer par un rang aussi distingué que celui qu'elle va avoir. . . On était persuadé d'ailleurs qu'elle aurait un mari qui vivrait fort bien avec elle — ».

On trouve ici une nouvelle lettre de Coulanges à M<sup>me</sup> de Simiane<sup>3</sup> : il s'était plaint de son silence ; il trouvait qu'elle était bien la maîtresse de ne pas lui répondre, mais il aurait souhaité pouvoir

1. M. de Coulanges à M<sup>me</sup> de Sévigné. A Paris, le 20 février.

2. A cause des embellissements qu'il y faisait et qui ne paraîtraient qu'au printemps.

3. Lettre à M<sup>me</sup> de Simiane du 27 février.

dire quelque chose de sa part à la jeune duchesse de Villeroi, qui avait écrit à Pauline dans sa dernière lettre, et qui devenait d'ailleurs fort jolie et fort aimable. Tout était réparé : M<sup>me</sup> de Simiane avait prévenu le désir de Coulanges ; la duchesse avait reçu d'elle une très aimable réponse ; Coulanges reconnaissait qu'elle était toujours l'exacte et régulière Pauline, et lui demandait pardon de l'avoir soupçonnée. Il lui racontait comment l'ambassadeur de Portugal avait fait la veille son entrée à Paris par la porte Saint-Antoine, et que le pauvre peuple de Paris était si affamé de spectacles, que c'en fut un pour lui que cette entrée. . . L'ambassadeur avait quatre beaux carrosses ; mais une honte pour la France, c'étaient les carrosses et les chevaux qu'on lui avait envoyés pour lui faire cortège. « — Cependant, dit Coulanges, on ne pouvait pas se remuer dans les rues, tant il y avait de monde. La place Royale, avec des tapis sur les fenêtres et à tous les balcons, n'était pas un des moindres beaux endroits de la ville à faire voir à cet ambassadeur : aussi en fit-il le tour, et il y vit belle et honorable compagnie à l'hôtel de Chaulnes, où avaient diné M. le cardinal de Bouillon, M<sup>mes</sup> les duchesses de la Trémoille et d'Albret, M<sup>me</sup> de Coulanges, l'abbé Têtu, l'abbé d'Auvergne, le comte d'Albret et moi ; et où beaucoup d'autres gens considérables se rendirent après dîner. — Je m'en vais de ce pas dîner à Montmartre <sup>1</sup>, où M. et M<sup>me</sup> de Nevers, plus belle et plus aimable que jamais, m'ont donné rendez-vous. — Il ne faut pas cependant que je manque ce soir M. de Lamoignon. . . N'allez point conter ma vie à M. le chevalier de Grignan ; car ma vie offense tellement les goutteux <sup>2</sup>, qu'il n'y a pas de malheur qu'ils ne me souhaitent — ».

Pendant le Roi s'en allait à Marly ; le jubilé, contre vent et marée, devait commencer le dimanche gras.

M<sup>me</sup> de Sévigné avait répondu à la dernière lettre de Coulanges<sup>3</sup>, qui était fort longue. « — L'*in-folio*, lui écrivit-il le 14 mars, m'a attiré un très bon *in-quarto* ; je le reçus avant-hier matin, et tout à propos pour en faire part à mon charmant cardinal, qui se rendit à mon lever, au moment que j'y pensais le moins ; il fut ravi de votre lettre. . . Mais que pensez-vous mesdames, qui amenait si matin cet aimable cardinal chez moi ? Hélas ! c'était pour me proposer de le suivre, et d'aller me mortifier avec

1. A l'abbaye de Montmartre.

2. Dont était maintenant M. de Nevers.

3. Celle du 17 février.

lui dans ce charmant séjour ; mais, en vue de faire mon jubilé, qui n'aura sa perfection que samedi matin, il m'a fallu résister courageusement à cette proposition ; en sorte que me voici dans le jeûne, la cendre et le cilice, jusqu'à samedi après dîner, qu'une petite chaise me viendra enlever pour me mener directement à Pontoise... — »

Cependant, au milieu de sa cendre et de son cilice, et de son jeûne très austère, il trouvait moyen d'aller souper chez Penautier ; il ne pouvait ni ne voulait y manquer, d'autant plus que M. et M<sup>me</sup> de Marsan étaient de ce souper, et qu'il serait ravi de renouveler connaissance avec eux. La duchesse du Lude et tous les Lamignon en étaient encore ; ainsi quel moyen de s'en dispenser ?

« — Au reste, poursuivait Coulanges, notre hôtel de Chaulnes brille en carême comme il a brillé tous les jours gras ; on y vit assurément à la grande. Le bon duc va toujours pesamment son chemin — ». Coulanges qui faisait d'aussi bons repas que lui, mais qui était plus jeune et qui faisait plus d'exercice que le duc, craignait cependant que sa cousine, en revenant, ne le trouvât fort grossi.

« — Je vis, dit-il, avant-hier la commère La Troche qui quête toutes les paperasses du monde pour vous les envoyer, et nous pensâmes nous quereller sur ce que je lui dis... qu'il en fallait laisser le soin à l'abbé Bigorre, le plus exact et le plus régulier de tous les correspondants, et que c'était vous faire payer des ports qu'il était bon de vous épargner.

» Mais M<sup>me</sup> du Pui-du-Fou est morte ; ne faut-il pas faire un compliment en forme à M. de Grignan<sup>1</sup> ?... »

» Nous n'avons aucune bonne nouvelle d'Angleterre, ajoutait Coulanges ; nous risquons de revoir bientôt le roi Jacques — ». Ce roi allait tenter une nouvelle expédition pour recouvrer son royaume perdu ; des troupes étaient sur le point de s'embarquer à Calais, la tentative avorta. « — On prétend, disait Coulanges, que le prince d'Orange a toujours été fort bien instruit... Sa flotte était hier si près de Calais, qu'on n'attendait que le moment qu'elle viendrait brûler tous nos bâtiments, et bombarder Calais — ».

Les troupes ne purent s'embarquer et le roi Jacques revint à Paris.

La dernière nouvelle que donnait Coulanges à M<sup>me</sup> de Sévigné était celle-ci : « — La maréchale de Créqui partit hier en poste pour aller au secours de Blanchefort, son fils bien-aimé, qui est malade à Tournay — ».

1. Cette belle-mère devait être fort âgée

## CHAPITRE CXIX

LA MORT DE M<sup>ME</sup> DE SÉVIGNÉ.

— 1696 —

Dès le 19 mars, M. de Coulanges reprenait la plume : « — Voilà le chapitre des mariages fini ; c'est maintenant celui des morts qui commence. M<sup>me</sup> de Guise partit de ce monde samedi sur le midi <sup>1</sup> ; elle est morte à Versailles avec beaucoup de connaissance et de résignation ; le Roi la vit deux heures avant qu'elle mourût ; après un entretien assez long, il sortit pénétré de douleur et tout en larmes — ». Elisabeth d'Orléans <sup>2</sup>, cousine germaine du Roi, était fille de Gaston de France, duc d'Orléans, et de Marguerite de Lorraine, et veuve du dernier duc de Guise.

A cette nouvelle, en succédait une autre plus triste encore : un jeune homme, héritier probable d'un grand nom, venait de mourir, non sur un champ de bataille, mais comme beaucoup d'autres, de maladie, à Tournay. On se souvient que la maison de Créqui s'était presque effondrée, quelques années auparavant, par la mort simultanée des deux frères, le duc et le maréchal de Créqui. L'aîné de ce nom était en disgrâce ; mais il y avait un jeune Blanchefort, « reste glorieux du naufrage <sup>3</sup> », qui s'était déjà distingué par sa valeur et qui paraissait appelé à de brillantes destinées : il mourait à vingt-sept ans.

C'était une grande pitié, une grande et cruelle perte pour la maréchale de Créqui, « qui mourra de douleur si tant est qu'on en meurt », disait Coulanges ; et M<sup>me</sup> du Plessis-Bellière mourra de la mort de sa fille.

1. Elle avait été emportée en quelques jours par une fluxion de poitrine.

2. Née en 1646.

3. M<sup>me</sup> de Sévigné à M<sup>me</sup> de Grignan. Lettre du 26 avril 1687.

Après cette nouvelle, les autres du même genre devaient pâlir. Le gros Saint-Géran était mort subitement, en faisant son jubilé ; il tomba dans un confessionnal de l'église Saint-Paul.

M<sup>me</sup> de Saint-Géran se consoleraït apparemment de cette perte, et ne souffrirait peut-être même pas de se voir privée de jouer jour et nuit au lansquenet, comme elle s'y était adonnée depuis quelques années. « — Notre amie a toujours vécu au jour le jour sans songer à l'avenir ; je ne crois pas que M<sup>lle</sup> de Saint-Géran, sa fille, soit jamais une grande héritière<sup>1</sup> — ». C'était la réflexion que faisait Coulanges. Il n'en allait pas moins à Versailles consoler cette veuve, et puis à Saint-Martin, et disait adieu à sa cousine jusqu'à son retour, qui serait quand il plairait à Dieu . . .

« — Toutes choses cessantes, je pleure et je jette les hauts cris de la mort de Blanchefort, s'écriait M<sup>me</sup> de Sévigné, en recevant par Coulanges la lugubre nouvelle; cet aimable garçon, tout parfait, qu'on donnait pour modèle à tous nos jeunes gens. Une réputation toute faite, une valeur reconnue et digne de son nom, une humeur admirable . . . sensible à la tendresse de madame sa mère, de madame sa grand'mère . . . connaissant leur mérite, prenant plaisir à leur faire sentir sa reconnaissance . . . un bon sens avec une jolie figure, point enivré de sa jeunesse . . . et cet aimable garçon disparaît en un moment, comme une fleur que le vent emporte, sans guerre, sans occasions, sans mauvais air . . . Mon cher cousin, où peut-on trouver des paroles pour dire ce que l'on pense de la douleur de ces deux mères, et pour leur faire entendre ce que nous pensons ici ? — »

Des paroles, il n'y en aurait pas eu d'autres pour exprimer tout ce que M<sup>me</sup> de Sévigné avait senti sur cet événement. M<sup>me</sup> de Coulanges en jugea bien ainsi, car elle lui promit de faire voir sa lettre à la maréchale de Créqui, qui n'avait plus qu'un seul plaisir, celui d'entendre louer son cher fils.

Et quel plus touchant panégyrique que ces cris de douleur partis du cœur de M<sup>me</sup> de Sévigné, que ces lignes émues, tracées par une main qui allait bientôt s'arrêter pour toujours ?

Pleurez, madame, pleurez avec les mères ; le chapitre des morts commence, et qui sait s'il ne finira pas par vous ? La mort qui vient d'emporter tant de jeunesse, épargnera-t-elle votre vieillesse se-reine ? Cette mort qui frappe à coups redoublés de tous côtés,

1. Lettre de M. de Coulanges du 19 mars.

s'arrête parfois et nous donne un peu de temps pour pleurer et regretter. . . Le tribut de larmes que vous donnez au malheur d'autrui, vos amis vous le rendront bientôt. . . bientôt ; mais il reste encore un peu de temps.

Allez, M. de Coulanges, allez passer encore quelques jours dans les splendeurs de Saint-Martin ; encore un dîner à l'hôtel de Chaulnes, encore quelques couplets joyeux. . . Vos joies vont être suspendues, et vos gaités s'éteindront pour un temps dans les soupirs et les regrets !

Et vous, M<sup>me</sup> de Coulanges, redoublez vos réflexions sur la vanité de ce monde et le néant de la vie ; elles vous seront dans peu plus utiles que vous ne pensez.

Que M<sup>me</sup> de la Troche se mette en quête de nouvelles pour les envoyer au château de Grignan ; que l'abbé Bigorre rédige son bulletin pour y adresser les siennes, mais qu'ils se hâtent ! . . .

Vous, M. de Corbinelli, enfoncez-vous de plus en plus dans la métaphysique de vos pensées ; toute votre philosophie ne vous préservera pas d'un réveil douloureux, et des regrets que vous causera la perte d'une longue, bien longue amitié !

Ecrivez cependant, M<sup>mo</sup> de Coulanges, écrivez une lettre encore à votre aimable amie ; écrivez, mais n'attendez pas de réponse ; elle serait trop longue à venir. . .

O Dieu ! qu'est-il donc arrivé ? « Quelle scène dans ce royal château ! » Eh ! quoi ! si promptement, après les joies de deux mariages, après les angoisses mortelles éprouvées pour la vie d'une fille bien-aimée, angoisses à peine apaisées. . . Quoi ? lorsque le printemps renaît, que l'été s'approche, que l'hiver n'est pas loin, cet hiver qui doit ramener M<sup>me</sup> de Sévigné à Paris, et la rendre aux amis qui l'attendent ?

L'affreuse maladie qu'elle a toujours redoutée, bien plus pour ceux qu'elle aimait que pour elle-même ; cette maladie qui sépare les vivants d'avec les vivants, la fille d'avec la mère ; cette maladie, dont on ne guérit pas à l'âge de M<sup>me</sup> de Sévigné, est venue la saisir, sous son aspect le plus redoutable, au milieu de ses affections, dans ce magnifique château, dans cette Provence d'où elle ne reviendra jamais. . .

C'est M. de Grignan son gendre, c'est M<sup>lle</sup> de Martillac<sup>2</sup>, la bonne Martillac, qui lui rendront tous les devoirs de l'amitié ; et

1. Lettre de M. de Coulanges à M<sup>mo</sup> de Simiane, le 25 avril 1696.

2. Elle avait succédé à M<sup>lle</sup> de Montgobert.

elle, envisageant d'une vue ferme cette mort qui s'approche, et soumise plus que jamais à toutes les volontés de Dieu, ne refusant ni ne réclamant la présence de sa fille qui n'est pas auprès d'elle, elle sacrifiera jusqu'à la douceur de mourir dans ses bras.

M<sup>me</sup> de Grignan, très affaiblie par une longue maladie, a cédé sans doute à l'autorité de son mari, aux prières de ses enfants ; on lui a caché peut-être le danger de sa mère, comme on lui cachera sa mort pendant quelques jours.

Quel qu'ait été le rôle de M. de Grignan dans une situation pleine de responsabilités, on doit reconnaître qu'il a fait preuve lui-même d'une noblesse et d'une force d'âme dignes de tout éloge ; et que, s'il a éloigné sa femme du lit de mort d'une mère à qui elle devait tout, il a tenu dignement et courageusement sa place auprès d'elle. C'est à lui que nous devons le peu de détails qui nous restent sur les derniers moments de M<sup>me</sup> de Sévigné ; ils ont été résumés dans deux lettres, adressées après cet événement : l'une à M. de Pomponne, et l'autre à M. de Moulceau, dans ce style concis où M. de Grignan excellait, n'omettant et n'ajoutant rien de ce qui aurait pu affaiblir l'intérêt d'une courte narration, et la rendre moins frappante.

« — Vous comprenez si bien, monsieur, écrit M. de Grignan à M. de Pomponne <sup>1</sup>, tout ce que l'on peut sentir dans la perte que nous venons de faire, et vous y entrez si sincèrement et pour vous et pour nous, que je me trouve obligé de joindre aux très humbles remerciements que je dois à vos bontés, un compliment particulier sur votre douleur. En vérité, monsieur, toutes les personnes qui étaient attachées à M<sup>me</sup> de Sévigné par les liens du sang et de l'amitié, sont bien à plaindre ; et surtout celles qui ont pu connaître, dans les dernières journées de sa vie toute l'étendue de son mérite et de sa solide vertu. J'aurai l'honneur quelque jour de vous conter sur cela des détails qui exciteront votre admiration — ».

Dans la lettre à M. de Moulceau, écrite un mois après l'événement, M. de Grignan s'épanche davantage :

« — Vous comprenez mieux que personne, monsieur, la grandeur de la perte que nous venons de faire, et ma juste douleur. Le mérite distingué de M<sup>me</sup> de Sévigné vous était parfaitement connu. Ce n'est pas seulement une belle-mère que je perds, c'est une amie tendre et solide, une société délicieuse ; mais ce qui est encore bien

1. Lettre du 7 mai 1696.

plus digne de notre admiration que de nos regrets, c'est une femme forte. Elle a envisagé la mort, dont elle n'a point douté dès les premiers jours de sa maladie, avec une fermeté et une soumission étonnantes ;

» Cette personne, si tendre et si faible pour tout ce qu'elle aimait, n'a trouvé que du courage et de la religion quand elle a cru ne devoir songer qu'à elle ; et nous avons dû remarquer de quelle utilité et de quelle importance il est de se remplir l'esprit de bonnes choses et de saintes lectures, pour lesquelles M<sup>me</sup> de Sévigné avait un goût, pour ne pas dire une avidité surprenante, par l'usage qu'elle a su faire de ces bonnes provisions dans les derniers moments de sa vie.

» Je vous donne ces détails, monsieur, parce qu'ils conviennent aux sentiments et à l'amitié que vous aviez pour celle que nous pleurons. Je vous avoue que j'en ai l'esprit si rempli, que ce m'est un soulagement de trouver un homme aussi propre que vous à les écouter et à les aimer <sup>1</sup> — ».

Tout est fini : cette femme si aimable et en même temps si courageuse, s'est éteinte dans cette Provence où tendaient tous ses désirs, au milieu de ses plus chères affections, dans la demeure de ces Grignan qu'elle avait adoptés comme sa propre famille. Elle reposera dans le chœur de l'église collégiale, au centre des prières, sous les yeux de M<sup>me</sup> de Grignan et de tous les siens. Elle reposera, oui, là peut-être où elle eût choisi de dormir du dernier sommeil ; mais hélas ! la crainte de la contagion qui l'a isolée pendant sa dernière maladie, doit l'isoler encore après sa mort. Il n'y aura pas de fosse assez profonde ni de pierre assez lourde pour séparer cette mère si tendre de tout ce qu'elle aimait ; et de l'approche des vivants, celle qui fut si sociable et si accessible à tous.

Mais les circonstances mêmes de son ensevelissement, si douloureuses qu'elles fussent alors pour ceux qui la pleuraient, l'ont préservée du sort qu'ont éprouvé tant d'autres tombes à une époque que l'on craint de rappeler. Grâce à Dieu, la sienne n'a pas été profanée ; des mains sacrilèges n'ont pas pu chercher si bas ni si loin, ce qui restait de M<sup>me</sup> de Sévigné. Et nous, qui n'approcherions ces débris qu'avec un respect plein d'émotion, ne nous demandons pas ce qu'est devenue cette poussière, autrefois si vivante : elle se mêle à des ruines, elle n'est plus, selon les paroles

1. Lettre au président de Moulceau du 28 mai 1696 (Édition Régnier).



énergiques de Bossuet, « qu'un néant qui n'a plus de nom ». Mais la plus noble partie d'elle-même a survécu : son âme immortelle a laissé sur la terre française une empreinte ineffaçable, et son souvenir y vivra aussi longtemps que vivra la France, dont elle a écrit et interprété la langue avec un charme et une éloquence incomparables.

A Paris, la nouvelle de la mort de M<sup>me</sup> de Sévigné jeta la consternation dans le cercle intime de ses amis. M. de Coulanges, que M<sup>me</sup> de Simiane avait fait prévenir aussitôt après l'événement, exhale sa douleur dans une lettre à cette petite-fille de M<sup>me</sup> de Sévigné, qui sentait avec une véritable tendresse de cœur la perte d'une grand'mère si digne d'être aimée. « — Mon Dieu, madame, s'écrie Coulanges<sup>1</sup>, quel coup pour nous tous tant que nous sommes ! Quant à moi, je me perds dans la pensée que je ne verrai plus cette pauvre cousine, à qui j'ai été si tendrement attaché depuis que je suis au monde...

» Si vous voyiez, madame, tout ce qui se passe ici, vous connaîtriez mieux encore le mérite de madame votre grand'mère; car jamais il n'y en eut de plus reconnu que le sien, et le public lui rend, avec des regrets infinis, tout l'honneur qui lui est dû. M<sup>me</sup> de Coulanges est dans une désolation qu'on ne peut vous exprimer, et si grande, que je crains qu'elle n'en tombe bien malade. Depuis le jour qu'on nous annonça la cruelle maladie qui à la fin nous l'a enlevée, nous avons perdu toute sorte de repos. M<sup>me</sup> la duchesse de Chaulnes s'en meurt; la pauvre M<sup>me</sup> de la Troche... Enfin nous nous rassemblons pour pleurer et pour regretter ce que nous avons perdu, et parmi nos douleurs, l'inquiétude que nous avons encore pour la santé de Madame votre mère n'est pas la moindre... — » Et Coulanges ajoutait : « — Je crois devoir à la mémoire de M<sup>me</sup> de Sévigné d'être plus attaché qu'auparavant à vous et à M<sup>me</sup> de Grignan, par bien connaître les sentiments qu'elle avait pour elle et pour vous — ».

Au reste, il n'oubliait pas dans ses tristes compliments M. de Simiane, M. le chevalier de Grignan, M. de la Garde. Il était en peine encore de la pauvre M<sup>lle</sup> de Martillac, qui s'était si bien acquittée de tous les devoirs de la bonne et tendre amitié.

Mais M<sup>me</sup> de Grignan, croit-on qu'elle se ménageât dans sa douleur, comme on l'avait ménagée dans sa santé ?

1. Lettre du 25 avril 1696.

« — C'est un objet que mon esprit ne perd pas de vue, et qu'il trouve si vivement gravé dans mon cœur que rien ne peut l'augmenter ni le diminuer, écrit-elle, dès le 28 avril, au président de Moulceau — Je suis très persuadée que vous ne sauriez avoir appris le malheur épouvantable qui m'est arrivé, sans répandre des larmes ; la bonté de votre cœur m'en répond. Vous perdez une amie d'un mérite et d'une fidélité incomparables... et moi, Monsieur, que ne perdé-je point ! quelles perfections ne réunissait-elle point, pour être à mon égard, par différents caractères, plus chère et plus précieuse ? — Je n'ai point la force de lever les yeux assez haut pour trouver le lieu d'où doit venir le secours ; je ne puis encore tourner mes regards qu'autour de moi, et je n'y vois plus cette personne qui m'a comblée de biens, qui n'a eu d'attention qu'à me donner tous les jours de nouvelles marques de son tendre attachement, avec l'agrément de la société — ».

A cette cruelle séparation, M<sup>me</sup> de Grignan était bien loin d'être préparée : la parfaite santé dont jouissait sa mère ; un an de maladie qui l'avait mise elle-même aux portes du tombeau, lui avaient ôté l'idée que l'ordre de la nature pût avoir lieu à son égard. « — Je me flattais, dit-elle, je me flattais de ne jamais souffrir un si grand mal ; je le souffre et le sens dans toute sa rigueur — ».

Tels étaient les sentiments de M<sup>me</sup> de Grignan. On peut, à la vérité, désirer plus de naturel dans ses expressions ; mais pouvait-elle se dépouiller entièrement d'elle-même, et porter dans sa douleur très réelle la simplicité qui, en pareille circonstance, aurait rendu M<sup>me</sup> de Sévigné si éloquente ?

Le changement qui s'était opéré dans M<sup>me</sup> de Coulanges la rendait plus propre à exprimer les sentiments que lui inspirait une telle perte, et l'émotion qu'elle en ressentait. « Ah madame ! disait-elle à M<sup>me</sup> de Simiane<sup>1</sup>, que vous avez raison de me croire infiniment touchée ! Je ne pense à autre chose, je ne parle d'autre chose ; j'ignore tous les détails de cette funeste maladie ; je les cherche avec un empressement qui fait voir que je ne songe point à me ménager. Je passai hier toute la journée avec le prieur de Sainte-Catherine<sup>2</sup>... Je lui fis voir la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire ; elle lui fit un vrai plaisir ; car ces sortes de gens-là sont si persuadés que cette vie-ci ne doit servir qu'à s'assurer

1. Lettre de M<sup>mo</sup> de Coulanges du 2 mai 1696.

2. Confesseur de M<sup>mo</sup> de Sévigné.

l'autre, que les dispositions dans lesquelles on quitte ce monde sont les seules dignes d'attention pour eux ; mais on songe à ce que l'on perd, et on le pleure — ».

D'autre part, Coulanges écrivait à la même <sup>1</sup> : « — On oublie souvent la perte de ses parents ; mais quand une fois nos parents sont nos intimes amis, c'est une plaie qui ne se ferme pas sitôt. Avouez, madame, que ce n'est point une grand'mère que vous pleurez ; pour moi, je ne pleure point ma cousine-germaine ; mais nous pleurons assurément la plus aimable amie qui fut jamais, et la plus digne d'être aimée. La mémoire m'en sera toujours très précieuse et rien ne me la fera oublier, quelque lieu que j'habite, ni quelques plaisirs qui s'offrent à moi — ».

C'était un mois après la mort de M<sup>me</sup> de Sévigné que M. de Coulanges écrivait ces lignes, et sa lettre est datée de Choisy, le délicieux séjour de Choisy ; mais la bonne compagnie qui s'y trouve ordinairement, ne l'a point encore dissipé, assure-t-il, au point qu'il ne donne beaucoup de moments au souvenir de son illustre amie : cette perte lui paraîtra longtemps un songe.

Il avait donc repris son train de vie accoutumé ; M<sup>me</sup> de Coulanges elle-même, tout affligée qu'elle était, sortait de sa retraite pour Choisy et pour M<sup>me</sup> de Louvois. « — Le bruit court, dit Coulanges, que M<sup>me</sup> de Coulanges viendra dîner ici aujourd'hui avec la maréchale de Villeroi — ».

C'est que le monde ne s'arrête pas devant tous les vides qui se produisent dans ses rangs ; et ceux qui y tiennent encore, par goût ou par d'autres liens, doivent satisfaire à ses obligations, sous peine de perdre ses faveurs.

Quant à M<sup>me</sup> de Grignan, elle ne pensait à quitter Grignan que pour aller passer quelque temps au château de la Garde ; mais elle ne songeait plus à aller à Paris pour l'hiver. M<sup>me</sup> de Coulanges n'a pas de peine à deviner ses raisons : « — Je comprends, dit-elle à M<sup>me</sup> de Simiane <sup>2</sup>, ce que sera pour M<sup>me</sup> de Grignan de se trouver dans ce pays-ci au milieu de ses tristes souvenirs. . . » Il manquait trop de choses à l'hôtel de Carnavalet <sup>3</sup>. « J'ai été fort aise d'apprendre le rétablissement de la santé de M<sup>me</sup> votre mère <sup>4</sup> ; mais je ne puis m'ôter la pensée, que la personne qui s'intéressait

1. Lettre du 15 mai.

2. Lettre du 14 septembre 1696.

3. Lettre du 7 mars 1697.

4. Lettre du 14 septembre 1696.

le plus à sa santé n'ait point partagé notre joie. Ah ! madame, s'écrie M<sup>me</sup> de Coulanges<sup>1</sup>, je ne m'accoutume point à ne plus espérer qu'aucun retour nous amène ce que nous regrettons avec tant de raison. . . — »

Non ! rien ne ramènera, rien ne rendra M<sup>me</sup> de Sévigné à ceux qui la pleurent. Beaucoup d'entre ceux qui ne croyaient guère lui survivre, conserveront longtemps sa mémoire ; mais hélas ! les plus chers à son cœur la suivront prématurément dans la tombe. Combien les prévoyances de l'avenir seront trompées ! L'héritier de cette maison de Grignan-Castellane, relevée par tant d'efforts, le marquis de Grignan, ambassadeur du Roi auprès du duc de Lorraine, meurt sans héritiers lui-même, à Thionville, en 1704, de la funeste maladie qui a fait périr M<sup>me</sup> de Sévigné ; et M<sup>me</sup> de Grignan succombe, l'année suivante, à la douleur que lui a causée la mort de son fils. Le vieux comte de Grignan, qui survit à l'un et à l'autre, et à presque tous ses frères<sup>2</sup>, mourra dans l'exercice de sa charge qu'il transmettra, en 1714, au marquis de Simiane, son gendre. Et ce sera Pauline de Grignan, marquise de Simiane, le soutien de sa verte vieillesse, qui recueillera ce qui reste des biens de cette maison si obérée. Elle a hérité déjà du marquis de Sévigné, son oncle, qui, par un testament prématuré, s'est dépouillé de sa fortune en faveur des enfants de sa sœur.

Ce qu'a été pour M. de Sévigné la nouvelle de la mort de sa mère, il est aisé de se l'imaginer, si l'on se souvient que, environ quinze ans auparavant, se trouvant seul aux Rochers, les clefs de l'appartement de M<sup>me</sup> de Sévigné entre les mains, il ne put s'empêcher de pleurer à la pensée de ce qui arriverait un jour. Cependant la douleur de cette perte commune raffermir et cimente, entre lui et sa sœur, l'amitié fraternelle, et fait cesser pour toujours les susceptibilités, nées de la préférence que M<sup>me</sup> de Sévigné semblait accorder à sa fille. M. de Sévigné affirmait d'ailleurs que sa mère ne l'avait jamais bien connu sous ce rapport. Il avait acheté depuis quelques années<sup>3</sup> la lieutenance de Roi au comté de Nantes ; il se lassa de cette charge comme il s'était lassé de toutes les autres ; il la quitta, aussi bien que la Bretagne, pour se retirer avec sa femme au faubourg Saint-Jacques<sup>4</sup>, et « vaquer uniquement à l'affaire de son

1. Lettre du 20 juillet.

2. L'archevêque d'Arles mourut en 1697. Le chevalier de Grignan avait épousé en 1705 M<sup>lle</sup> d'Oraison, et mourut en 1713, sans héritiers.

3. En 1693.

4. En 1703.

salut <sup>1</sup> ». N'était-ce pas son premier métier que d'être dévot ? observait à ce sujet M<sup>me</sup> de Coulanges qui regrettait de perdre sa société. Cependant elle vantait la docilité de son esprit, et croyait qu'elle lui rendrait plus facile ce changement de vie ; elle semblait attribuer à l'influence de sa femme, une résolution qui allait le rendre à l'*Institution* <sup>2</sup> le compagnon du Père Massillon.

La marquise avait loué dans la même rue (la rue du Faubourg Saint-Jacques), une maison voisine des Carmélites, où M. de Sévigné acheva son existence en 1713.

Coulanges, plus âgé que lui de quinze ans <sup>3</sup>, et qui n'embrassa peut-être aucun genre de retraite, Coulanges devait survivre au fils de M<sup>me</sup> de Sévigné ; il vit la fin du règne du grand Roi, et M<sup>me</sup> de Coulanges dépassa l'âge de M<sup>me</sup> de Maintenon ; elle mourut en 1725, à quatre-vingt-cinq ans.

Quant à M. de Corbinelli (qui vécut, dit-on, plus d'un siècle), de plus en plus exclusif dans ses goûts, dans ses études, dans sa société, il était devenu étranger, ce semble, aux amis de M<sup>me</sup> de Sévigné, et ceux-ci nous ont laissé ignorer l'impression que lui causa la mort qui excitait de si profonds regrets.

Pour les bons Chaulnes, ils ne devaient guère survivre à leur aimable amie. La duchesse ne s'était pas consolée de la mort de M<sup>me</sup> de Sévigné ; elle se consola moins encore de celle du bon duc, et le suivit de près dans la tombe, tout au déclin de ce siècle qui allait se refermer sur tant d'existences brillantes et d'événements illustres.

Si M<sup>me</sup> de Sévigné n'avait dû revivre que dans le souvenir de ses amis et de ses contemporains, si elle n'avait pas laissé après elle le monument impérissable dont M<sup>me</sup> de Simiane a rassemblé les premiers matériaux, sa mémoire sur la terre aurait été de courte durée ; et, de tous ces amis à qui sa plume a donné la vie et le mouvement, beaucoup auraient été presque ignorés, ou seraient tombés depuis longtemps dans l'oubli.

Mais sa petite-fille, la plus jeune des enfants qu'elle a si tendrement aimés, cette Pauline de Grignan dont elle admirait l'intelligence précoce, a vécu assez longtemps pour léguer à la postérité la première édition des *Lettres de M<sup>me</sup> de Sévigné*, édition res-

1. Lettre de M. de Sévigné à M. de Pontchartrain (1692), alors qu'il sollicitait la charge de lieutenant de Roi, et craignait de ne pouvoir l'obtenir.

2. Maison de retraite pour les hommes. (Le séminaire de Saint-Magloire.)

3. Né en 1633, mort en 1716.

treinte, préparée par le choix le plus délicat ; mais qui ne saurait contenter les curiosités et les exigences de la critique moderne, sans cesse excitée par de nouvelles découvertes dans le champ que lui ouvre cette volumineuse correspondance.

Nous devons cependant rendre grâce à M<sup>me</sup> de Simiane, d'avoir consacré à ce travail les loisirs d'une vie qui n'a été exempte ni d'épreuves ni de soucis.

Veuve, dès l'année 1718, du marquis de Simiane, lieutenant-général en Provence, premier gentilhomme de la chambre du duc d'Orléans, M<sup>me</sup> de Simiane avait à peine cessé de pleurer son père qu'il lui fallait pleurer son époux. Il est probable qu'elle se retira alors définitivement en Provence pour y veiller à l'éducation de ses trois filles, et aux affaires qui lui incombaient désormais.

Héritière des Grignan, des Sévigné, des La Garde, de tant de terres hypothéquées, et de fortunes et de revenus embarrassés, M<sup>me</sup> de Simiane partagea ses dernières années entre Aix, Marseille, et une *Bastide* auprès de Marseille, qui paraissait une demeure assez modeste pour celle dont la jeunesse s'était écoulée dans les magnificences du château de Grignan.

Elle vendit de son vivant presque toutes ses terres<sup>1</sup> : celle des Rochers que la marquise de Sévigné-Mauron avait eue sans doute pour ses reprises, a passé aux descendants de M<sup>me</sup> de Tisé, sa tante, sœur du président de Mauron, et leur appartient encore aujourd'hui.

Bonne, aimable, vive et serviable, telle que ses lettres nous la dépeignent, M<sup>me</sup> de Simiane vécut jusqu'en 1737 ; elle avait perdu un fils en bas-âge et ne laissait que trois filles, dont une était religieuse. De ses deux filles mariées, la marquise de Villeneuve-Vence et la marquise de Castellane-Esparron, la première seule a laissé une postérité qui est venue jusqu'à nous ; et nous pouvons nous souvenir d'avoir rencontré dans le monde, dans la première moitié de ce siècle, une jeune femme<sup>2</sup> dont la taille, les traits et l'aimable physionomie, encadrée de beaux cheveux blonds, offrait à nos yeux la ressemblance de M<sup>me</sup> de Sévigné, perpétuée à travers les âges.

1. Celle du Buron avait été vendue par M. de Sévigné avant qu'il quittât la Bretagne.

2. La comtesse de L. . . , née de Villeneuve-Vence.

## CONCLUSION

TOUTE la vie de M<sup>me</sup> de Sévigné est retracée dans sa correspondance ; elle nous fait voir dans ses lettres le fond de sa pensée et le mobile de ses actions. M<sup>me</sup> de Sévigné n'était pas capable de dissimuler ses sentiments, et moins encore d'en avoir qu'elle fût obligée de dissimuler. Le charme de son caractère est dans sa parfaite sincérité ; les qualités de son style reproduisent les qualités de son esprit et de son cœur : la clarté, la facilité, l'harmonie, la force et surtout la vérité. Le désir de trouver l'expression juste lui fait inventer des mots nouveaux ; mais, au moment même, sans effort, sa pensée est traduite par cet instinct de vérité qui n'est autre chose que l'inspiration. C'est cette puissance de la vérité qui la rend éloquente, et lui fournit des comparaisons d'une force et d'une justesse incomparables : le canon *chargé de toute éternité*, qui vient arrêter Turenne au milieu de sa gloire, est digne de Bossuet.

Mais la force et l'éloquence ne sont pas les qualités dominantes de son style. M<sup>me</sup> de Sévigné n'aspire pas à être une femme de génie ; elle ne voudrait pas l'être ; elle demande surtout à rester populaire dans le monde où elle vit : elle sait que le génie condamne à l'isolement, que la hauteur et la profondeur des pensées sont à peine tolérées dans une femme ; et elle, qui veut rester bien avec tout le monde, qui veut rester surtout femme du monde, elle rabaisse ses ailes ; elle sait se restreindre et se renfermer dans le cercle de vie où elle peut être appréciée. Si elle touche parfois aux questions qui concernent le temps et l'éternité, elle ne les creuse ni ne les approfondit ; elle ne s'enfonce ni ne s'élève dans la métaphysique des pensées. Si elle osait, elle plaindrait sa fille d'avoir un esprit supérieur, qui ne lui permet que la lecture de quelques livres tellement sublimes, qu'elle en prend du dégoût pour tous les

autres : ces livres, elle se contente de les admirer : elle se fait presque gloire de n'y rien comprendre.

L'esprit de société, celui qui établit des liaisons entre les humains, est celui qui distingue M<sup>me</sup> de Sévigné. Être de son temps, est encore une de ses préoccupations. Elle ne croit pas qu'on puisse vivre comme à celui des aïeux ; et tout en conservant le respect des grandes traditions, elle fait bon marché des *radoterics* du passé, en ce qui concerne les habitudes de vie, les habitations, les ameublements, et même les préjugés de caste. Une noblesse illustrée, une longue suite d'ancêtres ; certes, elle en fait le cas qu'on en doit faire ; mais comme elle craindrait de se laisser séduire par la vanité, cette petite passion exclusive de toutes les appréciations plus nobles ; comme elle fait cas des mérites présents, et désire les acquérir pour elle-même. Comme elle fait la part aussi des illusions, et de toute la partie légendaire qui rehausse l'illustration de tant de familles ; comme elle trouve enfin que cette belle généalogie des Rabutin est bonne à être conservée dans le fond d'une armoire ! Rien d'étroit dans son esprit ; elle ne saurait vivre sur les mérites d'autrui, elle veut avoir les siens propres.

Avec cette absence de préjugés, M<sup>me</sup> de Sévigné n'en a pas moins été de son temps, elle eût été du nôtre ; mais elle ne pouvait être ce qu'elle a été, ni écrire ce qu'elle a écrit, qu'à l'époque où elle a vécu, dans le cercle où elle était appelée à se mouvoir, dans cette belle et grande société, produit d'un grand règne et sa fidèle expression. Sa plume s'arrête, alors que commence à pâlir l'étoile du grand Roi : cette plume qui a célébré ses grandeurs et ses prospérités, ne s'est montrée cependant ni lâche ni servile. A travers l'enthousiasme que lui inspirent les succès d'un roi jeune et conquérant, d'un roi toujours victorieux, elle nous fait entrevoir le revers de cette médaille triomphante : l'abus de la puissance royale, les taxes, les exactions, les cris de douleur de la Bretagne châtiée et dépouillée de ses privilèges ; la lassitude des guerres continuelles, d'où les nécessités du Trésor ; la misère du peuple et celle des particuliers ; la ruine de la noblesse qui s'épuise au service du Roi, aussi bien dans les splendeurs de sa Cour que sur les nombreux champs de bataille, où elle scelle de son sang toutes ses conquêtes.

Et, plus tard, les rigueurs exercées contre les Huguenots ; les conversions forcées, soutenues par les terribles dragonnades, là où il n'eût fallu employer que l'éloquence raisonnée et persuasive d'un Bourdaloue.



M<sup>me</sup> de Sévigné n'a rien déguisé, et nous pouvons l'en croire d'autant plus, quand elle se laisse transporter par des merveilles qui nous éblouissent encore, à deux siècles de distance. Si les *Lettres* de M<sup>me</sup> de Sévigné sont de l'*Histoire*, la vérité et la vivacité de ses impressions donnent à tout ce qu'elle rapporte, une actualité que n'a pas l'*Histoire*; et l'intérêt en est rehaussé par le contraste frappant qui existe entre cette époque et la nôtre, entre ses mœurs, ses institutions, ses usages et les nôtres.

Nous espérons donc, ou plutôt nous croyons fermement que les *Lettres* de M<sup>me</sup> de Sévigné ne sont pas démodées, parce que tout ce qui est gracieux, éloquent et vrai ne saurait vieillir.

FIN DU TOME SECOND.

# TABLE

---

|  |     |
|--|-----|
| CHAPITRE LIX. — Année 1679. . . . .            | 1   |
| CHAPITRE LX. — Année 1679 . . . . .            | 10  |
| CHAPITRE LXI. — Année 1679. . . . .            | 18  |
| CHAPITRE LXII. — Année 1680. . . . .           | 24  |
| CHAPITRE LXIII. — Année 1680 . . . . .         | 30  |
| CHAPITRE LXIV. — Année 1680 . . . . .          | 39  |
| CHAPITRE LXV. — Année 1680 . . . . .           | 46  |
| CHAPITRE LXVI. — Année 1680 . . . . .          | 53  |
| CHAPITRE LXVII. — Année 1680 . . . . .         | 61  |
| CHAPITRE LXVIII. — Année 1680. . . . .         | 70  |
| CHAPITRE LXIX. — Année 1680 . . . . .          | 77  |
| CHAPITRE LXX. — Année 1680. . . . .            | 84  |
| CHAPITRE LXXI. — Année 1680 . . . . .          | 92  |
| CHAPITRE LXXII. — Année 1680. . . . .          | 99  |
| CHAPITRE LXXIII. — Année 1680 . . . . .        | 110 |
| CHAPITRE LXXIV. — Années 1680-1681. . . . .    | 115 |
| CHAPITRE LXXV. — Années 1682-1683 . . . . .    | 121 |
| CHAPITRE LXXVI. — Année 1683. . . . .          | 130 |
| CHAPITRE LXXVII. — Année 1684. . . . .         | 134 |
| CHAPITRE LXXVIII. — Année 1684 . . . . .       | 143 |
| CHAPITRE LXXIX. — Années 1684-1685 . . . . .   | 152 |
| CHAPITRE LXXX. — Année 1685. . . . .           | 160 |
| CHAPITRE LXXXI. — Année 1685 . . . . .         | 169 |
| CHAPITRE LXXXII. — Année 1685 . . . . .        | 178 |
| CHAPITRE LXXXIII. — Années 1685-1686 . . . . . | 189 |
| CHAPITRE LXXXIV. — Année 1686 . . . . .        | 200 |
| CHAPITRE LXXXV. — Année 1686 . . . . .         | 207 |
| CHAPITRE LXXXVI. — Année 1687. . . . .         | 213 |
| CHAPITRE LXXXVII. — Année 1688. . . . .        | 220 |
| CHAPITRE LXXXVIII. — Année 1688 . . . . .      | 232 |
| CHAPITRE LXXXIX. — Année 1688 . . . . .        | 239 |
| CHAPITRE XC. — Année 1688 . . . . .            | 240 |
| CHAPITRE XCI. — Année 1689. . . . .            | 258 |

TABLE

511

|  |     |
|--|-----|
| CHAPITRE XCII. — Année 1689 . . . . .      | 269 |
| CHAPITRE XCIII. — Année 1689 . . . . .     | 277 |
| CHAPITRE XCIV. — Année 1689 . . . . .      | 285 |
| CHAPITRE XCV. — Année 1689 . . . . .       | 294 |
| CHAPITRE XCVI. — Année 1689 . . . . .      | 301 |
| CHAPITRE XCVII. — Année 1689 . . . . .     | 311 |
| CHAPITRE XCVIII. — Année 1689 . . . . .    | 317 |
| CHAPITRE XCIX. — Année 1689 . . . . .      | 324 |
| CHAPITRE C. — Année 1689 . . . . .         | 332 |
| CHAPITRE CI. — Année 1689 . . . . .        | 342 |
| CHAPITRE CII. — Année 1689 . . . . .       | 348 |
| CHAPITRE CIII. — Année 1689 . . . . .      | 355 |
| CHAPITRE CIV. — Année 1689 . . . . .       | 362 |
| CHAPITRE CV. — Année 1689 . . . . .        | 370 |
| CHAPITRE CVI. — Années 1689-1690 . . . . . | 377 |
| CHAPITRE CVII. — Année 1690 . . . . .      | 382 |
| CHAPITRE CVIII. — Année 1690 . . . . .     | 393 |
| CHAPITRE CIX. — Année 1690 . . . . .       | 400 |
| CHAPITRE CX. — Année 1690 . . . . .        | 407 |
| CHAPITRE CXI. — Années 1690-1691 . . . . . | 413 |
| CHAPITRE CXII. — Année 1691 . . . . .      | 427 |
| CHAPITRE CXIII. — Année 1694 . . . . .     | 439 |
| CHAPITRE CXIV. — Année 1695 . . . . .      | 450 |
| CHAPITRE CXV. — Année 1695 . . . . .       | 459 |
| CHAPITRE CXVI. — Année 1695 . . . . .      | 467 |
| CHAPITRE CXVII. — Année 1695 . . . . .     | 476 |
| CHAPITRE CXVIII. — Année 1695 . . . . .    | 485 |
| CHAPITRE CXIX. — Année 1696 . . . . .      | 496 |
| CONCLUSION . . . . .                       | 507 |
| TABLE . . . . .                            | 510 |



②

714 4 451







La Bibliothèque  
Université d'Ottawa  
Échéance

The Library  
University of Ottawa  
Date due

07 11 72

NOV 8 1976





CE PG 1925  
•M3 1897 V2  
C00 MASSA, MATHI LES ANNALE  
ACC# 1389392

